

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00006870 0

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE MOLIÈRE

TOME DEUXIÈME


IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE MOLIÈRE

NOUVELLE ÉDITION

TRÈS-SOIGNEUSEMENT REVUE SUR LES TEXTES ORIGINAUX

AVEC

UN TRAVAIL DE CRITIQUE ET D'ÉRUDITION

APERÇUS D'HISTOIRE LITTÉRAIRE, BIOGRAPHIE, EXAMEN DE CHAQUE PIÈCE

COMMENTAIRE, BIBLIOGRAPHIE, ETC.

PAR

M. LOUIS MOLAND

TOME DEUXIÈME



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES

M DCCC LXIII



CHEFS-D'ŒUVRE

DE LA

LITTÉRATURE

FRANÇAISE

2

LE THÉATRE

ET LA TROUPE DE MOLIÈRE.

Nous avons réuni dans le premier volume tout ce que Molière a composé pendant ses pérégrinations provinciales et avant de revenir à Paris. Le deuxième volume ouvre la série des ouvrages qui suivirent son retour en cette ville où il trouva enfin un théâtre moins mobile et plus digne de son génie. C'est le moment décisif de sa carrière, l'heure où le poëte comique va, pour ainsi dire, entrer en fonctions. Avant d'aborder la série des chefs-d'œuvre qui dès lors se succéderont à courts intervalles, il nous paroît utile de donner ici quelques renseignements sur les conditions matérielles au milieu desquelles ces chefs-d'œuvre se sont produits, puis de passer en revue le groupe d'acteurs dont Molière étoit le chef et qui furent associés à ses travaux et à ses succès durant cette glorieuse campagne de quatorze années, de 1659 à 1673.

I.

Dans cet espace de temps, Molière changea une fois seulement de salle de spectacle. Ce fut deux ans après son retour que ce déplacement eut lieu : au commencement de l'année 1661, il passa de la salle du Petit-Bourbon à celle du Palais-Royal. La première de ces deux scènes ne vit naître que *les Précieuses ridicules* et *le Cocu imaginaire.* Tout le reste de ses comédies, depuis *Don Garcie de Navarre* jusqu'au *Malade imaginaire,* a été joué au Palais-Royal. On peut donc dire absolument que ce fut sur ce théâtre, construit par Richelieu et situé à l'angle de la rue de Valois et de la rue Beaujolais, que défilèrent sans interruption les hautes et puissantes créations de Molière.

La salle du Palais-Royal, suivant un calcul de M. Taschereau,[1] pouvoit contenir un millier de personnes. Voici quelles étoient les places, et quel étoit le prix de chaque catégorie :[2]

Billet de théâtre.	5 livres 10 sous.
Billet de loge	5 livres 10 sous.
Amphithéâtre.	3 livres.
Loges hautes.	1 livre 10 sous.
Loges du troisième rang	1 livre.
Parterre	15 sous.

Ces prix étoient, du reste, à peu près les mêmes qu'à l'hôtel de Bourgogne. Dans une affiche rimée, annonçant la représentation de l'*Amarillis* de Rotrou par les comédiens de l'hôtel de Bourgogne à la fin de 1652, on lit ces vers :

Venez en foule, apportez tous,
Dans le parterre quinze sous,
Cent dix sous dans les galeries.

1. *Histoire de la troupe de Molière*, journal *l'Ordre*, 12 mars 1850.
2. Registre de La Thorillière, année 1672.

110 sous ne laissoient pas que d'être un prix assez élevé pour une place de théâtre, puisqu'ils représentoient alors environ 18 francs de notre monnoie.

De plus, on jouoit quelquefois *au double*, autrement dit *à l'extraordinaire*. Dans ces représentations l'on doubloit le prix de certaines places. Le prix des places de théâtre et des premières loges restoit le même, 5 livres 10 sous. Mais la place d'amphithéâtre étoit portée de 3 livres à 5 livres 10 sous; les loges hautes de 30 sous par personne à 3 livres; les loges du troisième rang de 1 livre à 2 livres; et le parterre de 15 sous à 30 sous. Tout cela étoit déjà loin, comme on le voit, des usages constatés par une ordonnance de police de l'an 1609, qui, « sur la plainte que les comédiens exigent du peuple des sommes excessives, leur défend de prendre plus de 5 sous au parterre et 10 sous aux loges et galeries, sauf les cas où, ayant à représenter des actes pour lesquels il conviendroit de faire plus de frais, il y seroit pourvu exceptionnellement sur leur requête. »

Au Petit-Bourbon, les recettes ne s'élevèrent jamais à plus de 1400 livres; ce chiffre fut seulement atteint le mardi 2 décembre 1659, à la seconde représentation des *Précieuses ridicules*, jouées *à l'extraordinaire* après une interdiction de quatorze jours. Au Palais-Royal, les recettes montèrent souvent à un chiffre bien plus élevé. Ainsi, elles montèrent, le jour de la première représentation du *Tartuffe* (reprise du 5 février 1669), à 2,860 livres; le jour de la cinquième représentation, à 2,320 livres; le jour de la neuvième, à 2,278 livres. La première représentation du *Malade imaginaire* produisit 1,992 livres. Malgré la différence de la dimension des théâtres (le théâtre actuel contient 1,650 places), si l'on tient compte de la valeur relative de l'argent, la Comédie-Françoise ne fait pas davantage aujourd'hui dans ses grands jours, puisque ses plus fortes *chambrées* ne dépassent guère 6,000 francs.

On jouoit trois fois par semaine, le dimanche, le mardi et le vendredi, quand on étoit en possession des jours ordinaires, comme le fut la troupe de Monsieur à partir du mois

de juillet 1659. Le théâtre étoit, en outre, souvent fermé, soit que les comédiens fussent appelés pour contribuer aux fêtes princières, à Versailles, à Saint-Germain, à Fontainebleau, à Chambord, à Chantilly, soit que des causes très-diverses et très-fréquentes les obligeassent à interrompre leurs représentations.

Les heures pendant lesquelles le spectacle avoit lieu changèrent peu à peu dans le courant du XVII[e] siècle. Elles tendoient à descendre en quelque sorte dans la soirée. Cette ordonnance de police de 1609, que nous venons de mentionner, fait très-expresse défense aux comédiens, depuis le jour de la Saint-Martin jusqu'au 15 février, de jouer passé quatre heures et demie au plus tard : « auxquels, pour cet effet, enjoignons de commencer précisément avec telles personnes qu'il y aura, à deux heures après midi, et de finir à ladite heure, quatre heures et demie, et que la porte soit ouverte à une heure précise. » Dans le roman d'*Artémise et Polianthe*, par Boursault, roman imprimé en 1670, on voit que le spectacle commençoit à trois heures et finissoit à sept heures. La tirade d'Éraste, dans *les Fâcheux*, indique clairement qu'on alloit dîner en sortant de la comédie. Le récit de la mort de Molière, par Grimarest, nous apprend que la représentation du *Malade imaginaire* commençoit à quatre heures et finissoit vers neuf heures. Quelle que fût l'heure et quelle que fût la saison, qu'il fît jour ou qu'il fît nuit, on jouoit toujours aux chandelles.

Le luxe de la mise en scène fit, depuis l'installation de la troupe à Paris jusqu'à la mort de Molière, des progrès considérables. Les frais ordinaires de chaque soirée pendant l'année théâtrale 1660-1661 n'étoient que de 42 livres 19 sous. Pendant l'année 1662-1663, ces frais montent par jour à 73 livres 4 sous. Ils vont augmentant encore suivant les circonstances et selon le genre des pièces que l'on joue. Ainsi, les frais ordinaires de *Psyché* atteignent par jour à 351 livres. Les frais journaliers du *Malade imaginaire*, à cause de la musique, de la danse, etc., sont de 250 livres.

Parmi les frais journaliers, à partir de 1662, on remarque une *charité* de 1 livre portée régulièrement à la dépense. Nous voyons à la date du 17 juin 1663 une somme de 25 livres inscrite comme donnée aux capucins. Les cordeliers, n'étant pas compris dans les libéralités des comédiens, leur adressèrent la requête suivante : « Chers frères, les pères cordeliers vous supplient très-humblement d'avoir la bonté de les mettre au nombre des pauvres religieux à qui vous faites la charité. Il n'y a point de communauté à Paris qui en ait un plus grand besoin, eu égard à leur nombre et à l'extrême pauvreté de leur maison. L'honneur qu'ils ont d'être vos voisins leur fait espérer que vous leur accorderez l'effet de leurs prières, qu'ils redoubleront pour la prospérité de votre chère compagnie. » On ignore le résultat de cette pétition assez singulière. Tout ce qu'on sait, c'est que la *charité* continua d'être prélevée bénévolement jusqu'en 1699. Alors seulement cette *charité* devint obligatoire : une ordonnance du 25 février porte que le roi, « voulant contribuer au soulagement des pauvres, dont l'Hôpital général est surchargé, a cru devoir leur donner quelque part aux profits considérables qui reviennent des opéras de musique et comédies qui se jouent à Paris par sa permission. » C'est là l'origine du droit des pauvres qui se perçoit aujourd'hui sur tous les théâtres de France.

Les sociétaires, après le prélèvement des frais ordinaires et extraordinaires, se partageoient chaque soir le surplus de la recette, lorsqu'il y avoit surplus. Corneille, au dénouement de *l'Illusion comique*, nous montre les comédiens qui, la toile baissée, « paroissent avec leur portier, comptent de l'argent sur une table et en prennent chacun leur part. » Il est peu probable qu'au temps de Molière la répartition des bénéfices se fît immédiatement; mais elle avoit toujours lieu suivant la même règle. Il est facile de se rendre compte de ce que gagnoit un acteur de la troupe de Molière. La Grange a consigné sur son registre le chiffre des sommes qu'il a touchées chaque année; en voici le tableau :

Total de ce que j'ai receu depuis que je suis comédien à Paris, 25 avril 1659, jusqu'à la mort de M. de Molière, 17 février 1673, et reste de ladite année (c'est-à-dire jusqu'à Pâques où finissoit l'année théâtrale).

Jusques au 12 mars 1660.	2,995 livres 10 sous.
Jusques au 1er avril 1661.	2,477 livres 6 sous.
Jusques au 26 mars 1662.	4,310 livres 9 sous.
Jusques au 12 mars 1663.	3,117 livres 12 sous.
Jusques au 28 mars 1664.	4,534 livres 4 sous.
Jusques au 20 mars 1665.	3,011 livres 11 sous.
Jusques au 11 avril 1666.	2,243 livres 5 sous.
Jusques au 29 mars 1667.	3,352 livres 11 sous.
Jusques au 17 mars 1668.	2,608 livres 13 sous.
Jusques au 9 avril 1669.	5,477 livres 9 sous.
Jusques au 23 mars 1670.	4,034 livres 11 sous.
Jusques au 17 mars 1671.	4,689 livres.
Jusques au 5 avril 1672.	4,233 livres.
Jusques au 21 mars 1673.	4,585 livres 13 sous.
	51,670 livres 14 sous.

Pour apprécier ces revenus, si l'on peut employer le mot, qui furent les mêmes pour tout acteur ou toute actrice ayant une part dans la troupe, il faut toujours avoir présente à l'esprit la différence du prix de l'argent qui valoit alors plus de trois fois ce qu'il vaut de nos jours. Il faut se rappeler aussi qu'on ne jouoit que trois fois par semaine; que les interruptions pour les fêtes, pour les deuils, pour des événements ou publics ou privés, étoient nombreuses; et qu'à compter le nombre des représentations une année d'aujourd'hui en feroit par conséquent bien près de trois de ce temps-là. En tenant compte de toutes ces circonstances, on hésiteroit peut-être à conclure, comme on l'a fait parfois, que la profession de comédien est une de celles où l'augmentation du salaire a été le plus considérable.

Les conditions faites aux auteurs avoient bien changé depuis un quart de siècle. Une actrice du théâtre du Marais, Mlle Beaupré, disoit naguère : « Monsieur Corneille nous a fait un grand tort ; nous avions ci-devant des pièces de théâtre pour trois écus que l'on nous faisoit en une nuit ; on y étoit accoutumé et nous gagnions beaucoup ; présentement, les pièces de M. Corneille nous coûtent bien de l'argent, et nous gagnons peu de chose. » On n'étoit plus au temps regretté par Mlle Beaupré. « La plus ordinaire condition et la plus juste de côté et d'autre, dit Chapuzeau [1], est de faire entrer l'auteur pour deux parts dans toutes les représentations de sa pièce jusques à un certain temps. Par exemple, si l'on reçoit dans une chambrée (on appeloit ainsi la recette d'un jour) 1,660 livres, et que la troupe soit composée de quatorze parts, l'auteur, ce soir-là, aura pour ses deux parts 200 livres, les autres 60 livres, plus ou moins, s'étant levées par préciput pour les frais ordinaires et les gages des officiers. Si la pièce a un grand succès et tient bon au double vingt fois de suite, l'auteur est riche et les comédiens le sont aussi ; et si la pièce a le malheur d'échouer, ou parce qu'elle ne se soutient pas d'elle-même, ou parce qu'elle manque de partisans qui laissent aux critiques le champ libre pour la décrier, on ne s'opiniâtre pas à la jouer davantage, et l'on se console de part et d'autre le mieux que l'on peut, comme il faut se consoler en ce monde de tous les événements fâcheux. Mais cela n'arrive que très-rarement, et les comédiens savent trop bien pressentir le succès que peut avoir un ouvrage.

« Quelquefois les comédiens payent l'ouvrage comptant, jusques à 200 pistoles et au delà, en le prenant des mains de l'auteur et au hasard du succès. Mais le hasard n'est pas grand, quand l'auteur est dans une haute réputation et que tous ses ouvrages précédents ont réussi ; et ce n'est aussi qu'à ceux de cette volée que se font ces belles conditions du comptant et des deux parts. Quand la pièce a eu un grand succès, et au delà

1. *Le Théâtre françois*, page 85.

de ce que les comédiens s'en étoient promis, comme ils sont généreux, ils font de plus quelque présent à l'auteur qui se trouve engagé par là de conserver son affection pour la troupe. Cette générosité des comédiens se porte si loin qu'un auteur, des plus célèbres et des plus modestes, força un jour la troupe royale de reprendre 50 pistoles de la somme qu'elle lui avoit envoyée pour son ouvrage. Mais pour une première pièce et à un auteur dont le nom n'est pas connu, ils ne donnent point d'argent ou n'en donnent que fort peu, ne le considérant que comme un apprenti qui se doit contenter de l'honneur qu'on lui fait de produire son ouvrage. Enfin, la pièce lue et acceptée à la condition du comptant ou des deux parts, le plus souvent l'auteur et les comédiens ne se quittent point sans se régaler ensemble, ce qui conclut le traité. »

On peut relever sur le registre de La Grange quelques exemples de prix faits avec les auteurs : ainsi, on donna à M. Gilbert pour *la Vraie et la Fausse Précieuse,* 550 livres.

Le 19 décembre 1662, on donna à M. Boyer 100 demi-louis (550 livres) dans une bourse brodée d'or et d'argent, pour la tragédie de *Tonnaxare ;*

Le 4 mars 1667, à Pierre Corneille pour *Attila,* 2,000 livres;

Le 28 novembre 1670, au même pour *Bérénice,* également 2,000 livres.

Racine fut traité suivant l'autre méthode, mais non moins favorablement : il eut deux parts d'auteur pour sa première pièce, *les Frères ennemis,* en 1664. La troupe étant composée cette année de quatorze parts, cela faisoit 2/16 ou 1/8 de la recette. La tragédie de Racine fut jouée seule, sans petite pièce, jusqu'à la cinquième représentation.

Molière, auteur, fut rétribué suivant l'un et l'autre de ces modes. Il commença par recevoir une somme déterminée. On le voit, sur le registre de La Grange, toucher, en décembre 1659 et en janvier 1660, 1,000 livres pour *les Précieuses ridicules ;*

En juin, août et septembre 1660, 1,500 livres pour *le Cocu imaginaire ;* le 7 septembre, La Grange écrit : « Achevé de payer

M. de Molière pour *le Cocu* en lui donnant pour la troisième fois 500 livres. »

A la date de février 1661, pour *Don Garcie de Navarre,* 968 livres ; — pour *les Fâcheux,* 1,100 livres (100 louis) en décembre 1661.

A partir de 1662, ce mode de payement est modifié. Molière reçoit, quand on joue ses pièces, tantôt deux parts, tantôt une part d'auteur : deux parts pour *l'École des Femmes* et pour *le Tartuffe,* par exemple ; une part pour *Monsieur de Pourceaugnac.* Ainsi, lorsque l'on jouoit *l'École des Femmes,* la recette de chaque soir étoit partagée en dix-sept parts au lieu de quinze. Sur ces dix-sept parts, quatre revenoient à Molière : il avoit sa part comme acteur, celle de sa femme Armande Béjart comme actrice, et deux parts d'auteur.

Ces conditions qui lui étoient faites n'avoient rien d'exceptionnel, ainsi qu'on le voit par les explications de Chapuzeau. Elles étoient conformes aux règles habituelles, et Molière ne profitoit pas de sa position pour se faire des avantages exorbitants. M. Lemazurier a calculé que Molière n'avoit pas touché pour ses droits d'auteur plus de 60,000 livres ; ce chiffre, du reste, si on l'examine relativement, n'est pas sans importance, quelque mesquin qu'il puisse paroître à nos yeux. Avec tous ces éléments d'appréciation, on arrive facilement à reconstituer ce revenu annuel d'une trentaine de mille livres qu'on s'accorde à attribuer à Molière.

II.

Les acteurs qui composoient la troupe de Molière lorsqu'elle arriva à Paris, sont : Béjart aîné, Béjart cadet, Duparc, Dufresne et Debrie ; les actrices : Madeleine Béjart, Mlles Duparc, Debrie et Hervé.

Ceux ou celles qui vinrent s'y joindre ensuite sont :

En 1659 : Julien Geoffrin dit Jodelet, son frère De l'Épy, La Grange, Du Croisy et sa femme ;

En 1662, Armande Béjart, Brécourt, La Thorillière ;

Hubert en 1664 ;

En 1670, Baron, Beauval et sa femme ;

Marie Ragueneau de l'Estang (Mlle La Grange) en 1672.

Nous allons passer en revue cette suite de personnages qui ont été associés à l'œuvre de Molière. Leur vie nous intéresse surtout par les côtés où elle touche à celle de Molière ; leur mémoire ne subsiste, pour ainsi dire, que par reflet ; s'ils ne se trouvoient pas dans la lumière du grand poëte, ils seroient ensevelis depuis longtemps dans une obscurité profonde. Cette considération doit, par conséquent, circonscrire notre tâche ; elle réduit et proportionne naturellement nos recherches sur chacun d'eux à la mesure du rôle qu'ils ont eu vis-à-vis de leur illustre camarade et directeur.

JACQUES BÉJART.

Nous commençons par l'aîné des Béjart, Jacques, qui fut, avec sa sœur Madeleine, le premier des enfants de Joseph Béjart, procureur au Châtelet, qui prît le parti de la comédie. Il étoit né le 15 février 1622, et avoit par conséquent tout juste un

mois de moins que Molière. C'est lui qui, après une tournée faite avec Madeleine en Languedoc, forma, en 1645, la troupe de *l'Illustre Théâtre* où J. B. Poquelin, le fils du tapissier, s'enrôla. Il prit part à toutes les pérégrinations de la troupe entre les années 1646 et 1658, et on l'a vu figurer plus d'une fois dans l'histoire de ces pérégrinations; nous avons dit qu'à Montpellier, aux États de 1654-1655, il représentoit un peintre et un ivrogne dans le *Ballet des Incompatibles*. Nous avons parlé du *Recueil des titres, qualités, blasons et armoiries des prélats et barons des États de Languedoc, tenus en* 1654; ouvrage de Jacques Béjart, dédié au prince de Conti et imprimé à Lyon en 1655.

Jacques Béjart n'assista qu'aux débuts de la carrière comique de ce glorieux compagnon d'aventures à qui il doit qu'on se souvienne de lui. Il ne put jouer que dans *l'Étourdi* et dans *le Dépit amoureux*. Il ne fit partie de la troupe de Monsieur que pendant quelques mois; il tomba malade le 11 mai 1659 dans une représentation de *l'Étourdi* donnée au Louvre, et il mourut le 21 du même mois. Les comédiens interrompirent le spectacle du 20 mai au 2 juin à cause de la perte de ce camarade. Il s'étoit enrichi à courir la province, puisque, si l'on en croit Guy Patin, il laissa 24,000 écus d'or.

On manque de renseignements sur le mérite de cet acteur, qui joua fort peu de temps à Paris. Il paroît qu'il avoit un défaut de prononciation : il bégayoit. C'est du moins ce qu'indique Le Boulanger de Chalussay dans *Élomire hypocondre*, où il fait dire par Élomire à Angélique (par Molière à Madeleine Béjart) :

> Tes frères? qui? ce bègue et ce borgne boiteux?

LOUIS BÉJART, DIT L'ÉGUISÉ.

Borgne et boiteux, telles auroient été, suivant Le Boulanger de Chalussay, les infirmités de Louis Béjart, le frère cadet de

Jacques. Boiteux, il l'étoit devenu certainement à la suite d'un accident dont les détails nous sont connus. Borgne, on peut douter qu'il le fût, car il n'y a que cette satire beaucoup plus violente que véridique qui lui ait reproché cette disgrâce.

Louis Béjart étoit né le 4 décembre 1630 ; engagé avec son frère et ses sœurs dans *l'Illustre Théâtre*, dès l'âge de quinze ans il mena avec eux et avec Molière le train de la comédie nomade. Il est peu question de cet acteur pendant les années qui précédèrent la rentrée de la troupe à Paris. Sociétaire de la troupe de Monsieur, il joua avec succès, disent les frères Parfait, dans le comique les pères et les seconds valets et dans le tragique les troisièmes et quatrièmes rôles. Il étoit surnommé *l'Éguisé*.

Il avoit de la bravoure et du sang-froid. On en a vu une preuve dans le récit de l'invasion du théâtre du Palais-Royal par les soldats de la Maison du roi, vers 1665. Ce fut peu de temps après qu'eut lieu l'accident qui le rendit boiteux. Se trouvant sur la place du Palais-Royal, il aperçut deux de ses amis qui venoient de mettre l'épée à la main l'un contre l'autre. Il voulut les séparer, et en rabattant avec son arme celle d'un des adversaires, il en fut blessé au pied si grièvement qu'il ne put complétement se guérir. Lorsqu'en 1668, Molière donna *l'Avare* où Louis Béjart, pour la première fois depuis son aventure, parut dans le rôle de La Flèche, il fit dire à Harpagon parlant du valet de son fils : « Je ne me plais point à voir ce chien de boiteux-là. » Grâce à cette précaution, l'infirmité de l'acteur devint, pour ainsi dire, une partie du rôle ; tous ceux qui jouoient ce même personnage boitoient comme Béjart. Bien plus, à en croire Cizeron-Rival, ils boitèrent, par esprit d'imitation, dans tous les autres rôles qui appartenoient à ce comédien.

Béjart l'Éguisé ne put cependant continuer à exercer son art. Dix-huit mois après la représentation de *l'Avare*, à Pâques de l'année 1670, il prit sa retraite. « Le sieur Béjart, dit La Grange, par délibération de toute la troupe, a été mis à la pension de 1,000 livres, et est sorti de la troupe. Cette pension a été la

première établie à l'exemple de celle qu'on donne aux acteurs de l'hôtel de Bourgogne. » Il mourut le 29 septembre 1678.

Un trait de bienfaisance qui se réfère aux dernières années de sa vie mérite d'être rapporté. Celui qui en fut l'objet est ce malheureux Coypeau d'Assoucy, que nous avons vu hébergé par les Béjart, en Provence, pendant six bons mois de l'année 1655-1656. De retour de Rome, à l'âge de soixante-dix ans, d'Assoucy fut arrêté et incarcéré au Petit-Châtelet : « Là, dit-il, je me couchai sur un peu de paille, que je regardai non pas comme mon lit, mais comme mon tombeau. J'y restai étendu comme un homme frappé de la foudre, et y demeurai quatre jours sans remuer ni sans prendre aucun aliment. A moins d'un coup du ciel c'étoit fait de ma vie. Mais enfin la Providence, qui ne m'abandonne jamais d'un seul pas, me secourut à point nommé. Lorsque j'y pensois le moins, je vis entrer dans mon cachot une bouteille de vin, un pain de Ségovie avec un plat d'épinards, et un homme qui portoit tout cela qui me dit, de la part de mon ami Béjart et de toute sa généreuse famille, que je prisse cœur, que je me consolasse ; et que je ne manquerois d'aucune chose ; et certes je puis dire que, sans ce prompt secours, la mort m'étoit inévitable.[1] »

MADELEINE BÉJART.

Madeleine Béjart, née le 8 janvier 1618, étoit l'aînée de cette famille des Béjart qui fut si intimement mêlée à la vie de Molière. Elle fut aussi la première à se jeter dans la carrière théâtrale. Dès l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans elle mena le train de la comédie nomade, eut beaucoup de succès en Languedoc à cause de sa beauté et de son talent, et y noua une longue liaison avec Esprit de Raymond de Moirmoiron, baron de Modène, gentilhomme ordinaire de Monsieur (Gaston d'Or-

1. *La Prison de M. d'Assoucy*. Paris, Quenel, 1678.

léans). Elle en eut une fille, née le 3 juillet 1638 et baptisée sous le nom de Françoise à la paroisse Saint-Eustache.

Ce fut Madeleine qui, en 1645, entreprit de former et de diriger une troupe de jeunes gens qu'entraînoit la passion, générale à cette époque, de la comédie. Elle eut avec son frère Jacques la principale initiative dans la fondation de *l'Illustre Théâtre*, qui ne craignit pas d'entrer en lutte avec l'hôtel de Bourgogne et le théâtre du Marais. Nous avons raconté dans la vie de Molière comment le jeune Poquelin s'enrôla dans la troupe, et comment sa destinée fut à jamais fixée par cette résolution. En même temps que le baron de Modène quittoit Paris pour suivre à Rome son nouveau maître Henri de Guise et prendre part à tous les événements romanesques de la révolution de Naples, Molière, Madeleine Béjart et ses frères, rebutés à Paris, troussoient bagages pour la province et commençoient cette existence de comédiens de campagne qu'ils menèrent pendant treize ans.

Madeleine Béjart paroît avoir été associée à Molière pour la direction de la troupe pendant cet espace de temps. Elle étoit femme de tête, comme on le voit à la vive manière dont elle mena les étapiers Durfort et Cassaignes, signataires récalcitrants de l'assignation de 5,000 livres donnée aux comédiens par le prince de Conti en 1656.

A Paris elle ne figure plus que comme simple sociétaire; toutefois, c'est chez Madeleine Béjart que les comédiens élisent domicile pour la pension constituée au profit de Louis Béjart en 1670. Elle conservoit donc toujours une supériorité dans la troupe, en sa qualité de fondatrice et de doyenne.

Madeleine Béjart eut la réputation d'une des meilleures actrices de son temps, dans le tragique et le comique : elle jouoit avec un égal succès Dorine du *Tartuffe*, et Jocaste de *la Thébaïde* de Racine. Elle étoit rousse, si l'on en croit Le Boulanger de Chalussay, qui fait dire à Élomire :

> Mais le mesme refus de la brune et la blonde
> Me jeta sur la rousse.....

Elle se mêloit un peu de composition, puisque la pièce de *Don Quichotte ou les Enchantements de Merlin* est indiquée sur le registre de La Grange comme ayant été « raccommodée » par Mlle Béjart.

« Désolée, dit le roman de *la Fameuse comédienne*, de voir le mauvais ménage d'Armande Béjart et de Molière, elle tomba malade et mourut peu de temps après, » au commencement de 1672, un an avant la mort de Molière. On lit sur les registres de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois :

« Le vendredi 19 février 1672, le corps de feue damoiselle Marie-Madelaine Béjart, comédienne de la troupe du roi, pris hier dans la place du Palais-Royal, et porté en convoi en cette église par permission de monseigneur l'archevêque, a été porté en carrosse en l'église de Saint-Paul. Signé Cardé, exécuteur testamentaire, et de Voulges. »

et sur ceux de la paroisse Saint-Paul :

« Le 17 février 1672, demoiselle Magdelaine Béjart est décédée paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, de laquelle le corps a été apporté à l'église Saint-Paul, et ensuite inhumé sous les charniers de ladite église, le 19 dudit mois. Signé Béjart l'Éguisé, J.-B. P. Molière. »

Le testament de Madeleine Béjart, en date du 2 janvier 1672, institue Armande Béjart sa légataire universelle après prélèvement des legs particuliers, et Madeleine-Esprit Poquelin de Molière, sa nièce, par substitution. — Pierre Mignard, peintre du roi, est un des exécuteurs testamentaires.

L'inventaire de la succession de Madeleine Béjart, dressé le 12 mars 1672, devant Me Mouffle, notaire, contient le pouvoir donné par Molière à sa femme Armande, pour accepter le legs fait à elle par sa sœur. Cette procuration, annexée à l'inventaire même, est signée : *J.-B. P. Molière.* L'inventaire, que P. Mignard a signé, relate qu'outre le mobilier assez somptueux, la vaisselle d'argent, etc., on a trouvé 17,900 livres en louis d'or et pistoles d'Espagne.

MADEMOISELLE HERVÉ (GENEVIÈVE BÉJART).

Geneviève Béjart, sœur de Madeleine, étoit née le 2 juillet 1624. On la nommoit Mlle Hervé du nom de sa mère Marie Hervé, femme de Joseph Béjart, procureur au Châtelet de Paris. Geneviève Béjart se maria deux fois ; veuve en premières noces du sieur de La Villaubrun, elle épousa, en septembre 1672, à l'âge de quarante ans, Jean-Baptiste Aubry, âgé de trente-six ans, paveur ordinaire des bâtiments du roi. Ce paveur ordinaire des bâtiments du roi composa une tragédie de *Démétrius*, jouée le 10 juin 1689 et non imprimée. Nous le verrons prendre une part active aux démarches qui suivirent la mort de son illustre beau-frère.

On ne sait en quel moment Geneviève Béjart entra dans la troupe ; elle en étoit quand les comédiens de campagne revinrent à Paris et s'installèrent au Petit-Bourbon. Elle y resta jusqu'à sa mort, arrivée à la fin de juin 1675. Geneviève Béjart est fort inconnue : on ne peut dire quels rôles lui étoient attribués, ni si elle avoit de la beauté ou du talent. Si, de ce qu'une actrice n'a jamais fait parler d'elle, on devoit conclure qu'elle eut au moins de la vertu, on seroit autorisé à considérer Geneviève Béjart comme la plus honnête femme de la famille.

DUPARC, DIT GROS-RENÉ.

La présence de Duparc et de Mlle Duparc, sa femme, dans la troupe de Molière est constatée pour la première fois vers la fin de l'année 1653 ; nous avons vu que lors du voyage de la troupe à Pézénas, au mois de septembre ou d'octobre de cette année, le poëte Sarrasin, secrétaire des commandements de M. le prince de Conti, devint, suivant les *Mémoires* de Daniel de Cosnac, amoureux de la Duparc. Une tradition que rien n'est

venu contrarier fait enrôler Duparc et sa femme parmi les compagnons de Molière à la suite du brillant succès de *l'Étourdi.*

Duparc, à partir de cette époque, ne quitta plus la troupe, sauf une absence d'une année, de Pâques 1659 à Pâques 1660, qu'il passa au Marais. C'est pendant cette année que nous le voyons figurer, avec Jodelet et quatre acteurs italiens, dans une pièce jouée à l'improvisade devant la cour à Vincennes. Voici en quels termes Loret, dans sa *Muse historique* du 31 mai 1659, rend compte de ce divertissement :

La cour a passé dans Vincenne
Cinq ou six jours de la semaine;
Château certainement royal,
Où monseigneur le Cardinal
(Dont la gloire est partout vantée)
L'a parfaitement bien traitée.
Leurs Majestés, à tous moments,
Y goûtoient des contentements
Par diverses réjouissances,
Savoir : des bals, ballets et danses.
. . . .
D'ailleurs quelques comédiens,
Deux François, quatre Italiens,
Sur un sujet qu'ils concertèrent,
Tous six ensemble se mêlèrent,
Pour faire *mirabilia;*
Savoir : l'époux d'Aurélia...
Scaramouche à la riche taille,
Le signor Trivelin canaille,
Jodelet plaisant raffiné;
Item aussi le Gros-René,
Et Gratian le doctissime,
Aussi bien que fallotissime.
Horace, en beaux discours fréquent,
Faisoit l'amoureux éloquent.
Pour Trivelin et Scaramouche,
Qui se font souvent escarmouche,
Ces deux rares facétieux
Tout de bon y firent du mieux.
Gros-René, chose très-certaine,
Paya de sa grosse bedaine.
La perle des enfarinés,
Jodelet y parla du nez,
Et fit grandement rire, parce

Qu'il est excellent pour la farce :
Et pour le Docteur, Gratian
Estimé de maint courtisan,
Avec son jargon pédantesque
Y parut tout à fait grotesque.
Enfin ils réussirent tous
En leurs personnages de fous :
Mais, par ma foi, pour la folie,
Ces gens de France et d'Italie,
Au rapport de plusieurs témoins,
Valent mieux séparés que joints.

Duparc paroît avoir été l'un des acteurs françois qui s'exercèrent le plus heureusement à suivre les italiens sur le terrain de la farce improvisée. On voit qu'il continua à Paris ce qu'il avoit sans doute commencé en Languedoc : on lit sur le registre de La Grange plusieurs titres de farces qu'il remplissoit probablement de son exubérante personnalité : *La Jalousie de Gros-René; Gros-René petit enfant; Gros-René écolier.*

Duparc mourut le 4 novembre 1664. Ses camarades ne jouèrent pas ce jour-là, quoique ce fût un mardi. Sa part fut continuée à Mlle Duparc jusqu'à la fin de l'année théâtrale.

MADEMOISELLE DUPARC.

Mlle Duparc jouoit dans la troupe un personnage non moins important que son mari. Ce fut une beauté célèbre en son temps : mais elle étoit un peu apprêtée et façonnière : on la surnommoit *la Marquise;* il ne faut pas prendre à la lettre ce que Molière dit de cette actrice dans *l'Impromptu de Versailles :*

MADEMOISELLE DUPARC.

Mon Dieu ! pour moi, je m'acquitterai fort mal de mon personnage, et je ne sais pas pourquoi vous m'avez donné ce rôle de façonnière.

MOLIÈRE.

Mon Dieu ! mademoiselle, voilà comme vous disiez lorsque l'on vous donna celui de la *Critique de l'École des Femmes;* cependant vous vous en êtes acquittée à merveille, et tout le monde est demeuré d'accord qu'on ne

peut pas mieux faire que vous avez fait. Croyez-moi, celui-ci sera de même, et vous le jouerez mieux que vous ne pensez.

MADEMOISELLE DUPARC.

Comment cela se pourroit-il faire? Car il n'y a point de personne au monde qui soit moins façonnière que moi.

MOLIÈRE.

Cela est vrai; et c'est en quoi vous faites mieux voir que vous êtes excellente comédienne, de bien représenter un personnage qui est si contraire à votre humeur.

Il y a dans ce passage une raillerie légère : c'est précisément parce qu'on lui connoissoit ce défaut, que Mlle Duparc proteste ici qu'il n'y a personne au monde qui soit moins façonnière qu'elle. Rien n'est plus naturel, en effet, et l'on sait que chacun est porté surtout à repousser les critiques qui touchent juste et à se décerner les louanges qu'il ne mérite pas.

Mlle Duparc était bonne comédienne : elle jouoit les princesses dans les tragédies et « étoit l'héroïne du théâtre, » comme dit l'auteur de *la Fameuse Comédienne*. Elle possédoit le talent de la danse : « elle faisoit certaines cabrioles remarquables, car on voyoit ses jambes et partie de ses cuisses par le moyen d'une jupe qui étoit ouverte des deux côtés, avec des bas de soie attachés au haut d'une petite culotte. » On retrouve, dit-on, dans la *Lettre sur la vie de Molière et des comédiens de son temps*, d'où ces lignes sont extraites, les impressions de Mlle Poisson, la fille de l'acteur Du Croisy, qui avoit quinze ans quand Molière mourut, et qui n'avoit pu apercevoir Mlle Duparc que dans sa première enfance. Il semble vraiment, du moins, que ces lignes traduisent le souvenir d'une enfant : elles ne laissent deviner ni le charme ni l'originalité de Mlle Duparc. Cette jupe fendue de chaque côté fait songer à la robe antique, et l'on pourroit presque supposer que Mlle Duparc essaya prématurément ce retour à certaine vérité historique du costume que notre siècle a vu enfin s'opérer.

Mlle Duparc exerça une séduction particulière sur les grands poëtes ses contemporains. Sarrasin, que nous avons mentionné tout à l'heure, ne doit être rappelé ici que pour faire nombre.

Molière en auroit été d'abord amoureux, et amoureux vainement, à l'époque où elle entra dans la troupe. Nous avons raconté ce petit roman à la page LXXIV de notre étude générale sur Molière. Lorsque les comédiens, se rapprochant de Paris, vinrent à Rouen au printemps de l'année 1658, Mlle Duparc eut de vifs admirateurs dans l'un et l'autre Corneille. C'est à cette actrice que Pierre Corneille adressa les stances si souvent citées :

Marquise, si mon visage
A quelques traits un peu vieux,
Souvenez-vous qu'à mon âge [1]
Vous ne vaudrez guère mieux.

Le temps aux plus belles choses
Se plaît à faire un affront,
Et saura faner vos roses
Comme il a ridé mon front.

Le même cours des planètes
Règle nos jours et nos nuits :
On m'a vu ce que vous êtes,
Vous serez ce que je suis.

Cependant j'ai quelques charmes
Qui sont assez éclatants
Pour n'avoir pas trop d'alarmes
De ces ravages du temps.

Vous en avez qu'on adore ;
Mais ceux que vous méprisez
Pourront bien durer encore
Quand ceux-là seront usés.

Ils pourront sauver la gloire
Des yeux qui me semblent doux,
Et dans mille ans faire croire
Ce qu'il me plaira de vous.

Chez cette race nouvelle
Où j'aurai quelque crédit,
Vous ne passerez pour belle
Qu'autant que je l'aurai dit.

Pensez-y, belle marquise :
Quoiqu'un grison fasse effroi,

1. Corneille avoit alors cinquante-deux ans.

Il vaut bien qu'on le courtise,
Quand il est fait comme moi.

Lorsque Mlle Duparc quitta Rouen après s'être montrée insensible à ces glorieux hommages, Corneille lui adressa une élégie sur son départ :

Allez, charmante Iris, allez en d'autres lieux
Semer les doux périls qui naissent de vos yeux...

« Iris, dit Conrart, c'est une jeune comédienne, fort belle, nommée la Duparc, autrement *la Marquise.* » Thomas Corneille fit également pour elle une *Déclaration d'amour à Iris :*

Iris, je vais parler, c'est trop de violence...

Plus tard, le jeune rival du grand Corneille, Racine, s'éprit de Mlle Duparc, qu'il avoit vue remplir, avec un brillant succès, le rôle d'Axiane dans la tragédie d'*Alexandre,* pendant les quelques représentations qu'eut cette tragédie sur le théâtre du Palais-Royal. Aussi ce fut lui qui, à Pâques de l'année 1667, détermina cette actrice à quitter la troupe de Molière pour entrer à l'hôtel de Bourgogne. Elle y joua supérieurement *Andromaque.* Elle mourut l'année suivante, le 11 décembre 1668. Voici ce que le successeur de Loret, Robinet, écrit à la date du 15 décembre :

L'hôtel de Bourgogne est en deuil,
Depuis peu voyant au cercueil
Son *Andromaque* si brillante,
Si charmante, si triomphante,
Autrement : la belle Duparc,
Par qui l'Amour tiroit de l'arc
Sur les cœurs avec tant d'adresse.
Clothon, sans yeux et sans tendresse
Pour les plus accomplis objets,
Comme pour les plus imparfaits,
Et qui n'aime pas le théâtre
Dont tout le monde est idolâtre,
Nous a ravi cette beauté,
Dont chacun étoit enchanté,
Alors qu'avec un port de reine
Elle paroissoit sur la scène ;

Et tout ce qu'elle eut de charmant
Gît dans le sombre monument.
Elle y fut mercredi conduite
Avec une nombreuse suite,
Dont étoient les comédiens,
Tant les François qu'Italiens;
Les adorateurs de ses charmes,
Qui ne la suivoient pas sans larmes;
Quelques-uns d'eux incognito,
Qui, je crois, dans leur memento
Auront de la belle inhumée
Fort longtemps l'image imprimée.
Item, maints différents amours,
Affublés de sombres atours,
Qui pour le pas sembloient se battre.
Item, les poëtes de théâtre,
Dont l'un, le plus intéressé,
Étoit à demi trépassé.[1]
Item, plusieurs peintres célèbres[2]
Étoient de ces honneurs funèbres,
Ayant de leurs savants pinceaux
Été l'un des objets plus beaux.
Item, enfin, une cohorte
De personnes de toute sorte,
Qui furent de ses sectateurs,
Ou plutôt de ses spectateurs;
Et c'est ce que pour épitaphe,
En style d'historiographe,
Croyant lui devoir ce souci,
J'en ai bien voulu mettre ici.

DEBRIE.

Edme Wilquin Debrie s'engagea, avec Mlle Debrie sa femme, dans la troupe de Molière, vers le même temps que Duparc et Mlle Duparc, c'est-à-dire après le succès de *l'Étourdi*. Il ne jouoit que des rôles secondaires. La lettre du *Mercure de France* (mai 1740) assure, toutefois, qu'il succéda à Duparc dans les rôles de Gros-René. Il paroît que, pour des causes qui ne

1. Racine.
2. Mignard.

dépendoient point, du reste, de cet acteur, Molière ne l'aimoit pas. « C'est pourquoi, dit M. E. Noël, il ne lui donnoit que des rôles de rien dans ses pièces : le bretteur La Rapière, dans *le Dépit amoureux;* le spadassin La Ramée, dans *le Festin de Pierre;* le maître d'armes, dans *le Bourgeois gentilhomme.* Ailleurs, dans des rôles de quelques lignes, Debrie sera toujours le plus fâcheux personnage : c'est ainsi, par exemple, que si Molière est Alceste, Debrie sera le garde de la maréchaussée; si Molière est Orgon, Debrie sera l'affreux Monsieur Loyal. Molière lui attribuoit ces sortes de rôles parce que, sans doute, l'apparition du visage de Debrie lui causoit toujours une impression fâcheuse, et que cela le rendoit, dans ses colères contre Monsieur Loyal et autres, bien plus vrai. Ainsi encore Debrie faisoit le notaire dans *l'École des Femmes*, où, le voyant paroître, Molière se sauvoit en criant :

> La peste soit fait l'homme et sa chienne de face! »

Il mourut en 1676.

MADEMOISELLE DEBRIE.

L'origine de l'antipathie de Molière pour Debrie, s'il est vrai que cette antipathie ait existé réellement, tiendroit aux longues relations que Molière entretint avec Mlle Debrie (Catherine Le Clerc). Sur ce point, il en faut toujours revenir au petit roman que nous avons résumé à la page LXXIV du premier volume, et au passage de l'histoire de *la Fameuse comédienne* qui est le point de départ de ce roman : « Quand ils furent arrivés à Lyon, ils trouvèrent une autre troupe de comédiens établie, dans laquelle étoient la Duparc et la Debrie. Molière fut d'abord charmé de la bonne mine de la première; mais leurs sentiments ne se trouvèrent pas conformes sur ce chapitre, et cette femme qui avec justice espéroit quelque conquête plus illustre, traita Molière avec tant de mépris que cela l'obligea de tourner

ses vœux du côté de la Debrie, dont il fut reçu plus favorablement; ce qui l'engagea si fort que, ne pouvant pas se résoudre à s'en séparer, il trouva le secret de l'attirer dans sa troupe avec la Duparc. » Ces derniers mots ne contribuent pas à rendre plus plausible le récit du romancier, car si Molière engagea M[lle] Debrie, afin de ne pas s'en séparer, l'enrôlement de M[lle] Duparc ne semble nullement venir comme une conséquence naturelle de la même détermination. Ce qui est vrai, c'est que M[lle] Debrie avoit assez de talent et de charme pour qu'on n'ait pas besoin d'expliquer par d'autres motifs son admission dans la troupe. Elle prit une grande part à toutes les créations du poëte comique; ainsi, elle fut l'Isabelle de *l'École des Maris*, l'Agnès de *l'École des Femmes*, l'Éliante du *Misanthrope*. Elle remplit le rôle d'Agnès avec une rare perfection, et cela jusque dans l'âge le plus avancé. « Quelques années avant sa retraite du théâtre, disent les notes de M. de Tralage,[1] ses camarades l'engagèrent à céder son rôle d'Agnès à M[lle] Du Croisy; et cette dernière s'étant présentée pour le jouer, tout le parterre demanda si hautement M[lle] Debrie, qu'on fut forcé de l'aller chercher chez elle, et on l'obligea de jouer dans son habit de ville. On peut juger des acclamations qu'elle reçut; et ainsi elle garda le rôle d'Agnès jusqu'à ce qu'elle quittât le théâtre. »

Il semble constant que M[lle] Debrie étoit bien faite et jolie et conserva longtemps un air de jeunesse. Si elle n'eût été qu'un squelette, comme Grimarest le prétend, on n'eût pas osé lui adresser dans sa vieillesse des vers comme ceux-ci :

Il faut qu'elle ait été charmante
Puisque aujourd'hui, malgré ses ans,
A peine des charmes naissants
Égalent sa beauté mourante.

Elle étoit d'un caractère doux, conciliant, paisible, comme on en peut juger par les rôles mêmes que Molière lui attribua. Molière revint à elle, dit-on, lorsqu'il fut malheureux en

1. Recueillies par les frères Parfait, dans *l'Histoire du théâtre françois*.

ménage. On ne sait trop à quoi s'en tenir sur toutes ces anecdotes, qui ont les sources les plus suspectes, et qui nous apportent comme un écho des bruits des coulisses du temps.

Elle mourut le 19 novembre 1706.

DUFRESNE.

Charles Dufresne quitta la troupe quelques mois après qu'elle se fut installée à Paris. A Pâques 1659, il se retira à Argentan, son pays natal. Il ne fut associé par conséquent à la vie de Molière que pendant ses pérégrinations provinciales. On a fort peu de renseignements sur ce personnage, qui paroît avoir été chef d'une troupe comique avant de se joindre au groupe voyageur de *l'Illustre Théâtre*. Il faut se reporter à ce que nous avons dit de son séjour à Nantes en 1648, page LII, et de sa présence à Narbonne en 1650, page LIX du premier volume.

JULIEN GEOFFRIN, DIT JODELET.

« Jodelet, dit Tallemant des Réaux dans son historiette de Mondory, pour un fariné naïf est un bon acteur; il n'y a de farce qu'au Marais où il est, et c'est à cause de lui qu'il y en a. » Jodelet fit partie de la troupe de Molière un peu moins d'une année : depuis Pâques 1659 jusqu'au vendredi saint de l'année 1660, jour de sa mort. Il n'y joua d'original que le rôle du vicomte de Jodelet dans *les Précieuses ridicules*. Nous avons donné à cette occasion des renseignements suffisants sur le personnage. Il nous sembleroit hors de propos de nous étendre davantage sur la biographie de cet acteur célèbre, qui vint seulement clore au Petit-Bourbon sa longue carrière. Jodelet est en dehors de l'œuvre de Molière; il n'appartient pas à ce cycle, pour ainsi dire; c'est l'homme de Scarron, le protagoniste du *Maître-Valet*, de *Don Japhet d'Arménie*, des *Trois Dorothées*, etc.

Il est intéressant, toutefois, que ce comédien populaire se soit, au dernier moment, tourné vers ces nouveaux venus, comme s'il eût pressenti qu'avec eux commençoit une nouvelle époque de l'art comique bien autrement glorieuse que celle qu'il représentoit lui-même.

L'ÉPY.

L'Épy, le frère de Jodelet, entra en même temps que lui dans la troupe de Monsieur, et il y resta jusqu'en 1663. A Pâques de cette année, La Grange marque sur son registre : « Le sieur De l'Épy, l'un des acteurs de la troupe, âgé de plus de soixante ans, s'est retiré auprès d'Angers à une terre qu'il avoit achetée du vivant de son frère Jodelet, qui se nomme Vigray. »

Molière sut tirer parti de cet acteur qui, jusqu'alors, comme dit Guéret dans *la Promenade de Saint-Cloud*, « n'avoit rien promis que de médiocre. »

LA GRANGE.

Charles Varlet de La Grange, né à Amiens, n'avoit joué la comédie qu'en province, lorsqu'à Pâques de l'année 1659 il fut engagé dans la troupe de Monsieur. Il remplit la plupart des premiers rôles dans les pièces de Molière; c'étoit un excellent acteur; la simple phrase de *l'Impromptu de Versailles* : « Pour vous, je n'ai rien à vous dire, » vaut les plus grands éloges.

Molière, six ans avant sa mort, lui confia l'emploi d'orateur de la troupe. Cet emploi, dont on n'a plus d'idée aujourd'hui, étoit fort important à une époque où les comédiens parloient tous les jours au public : Chapuzeau nous apprend en quoi il consistoit dans le passage suivant :

« C'est, dit-il, à l'orateur de faire la harangue... Le discours qu'il vient faire à l'issue de la comédie a pour but de captiver la bienveillance de l'assemblée. Il lui rend grâce de son atten-

tion favorable, il lui annonce la pièce qui doit suivre celle qu'on vient de représenter, et l'invite à la venir voir par quelques éloges qu'il lui donne; et ce sont là les trois parties sur lesquelles roule son compliment. Le plus souvent il le fait court et ne le médite point; et quelquefois aussi il l'étudie, quand ou le roi, ou Monsieur, ou quelque prince du sang, se trouve présent. Il en use de même : quand il est besoin d'annoncer une pièce nouvelle et de la vanter; dans l'adieu qu'il fait au nom de la troupe le vendredi qui précède le premier dimanche de la Passion; et à l'ouverture du théâtre après les fêtes de Pâques, pour faire reprendre au peuple le goût de la comédie. Dans l'annonce ordinaire, l'orateur promet aussi, de loin, des pièces nouvelles de divers auteurs, pour tenir le monde en haleine et faire valoir le mérite de la troupe pour laquelle on s'empresse de travailler.

« Ci-devant, quand l'orateur venoit annoncer, toute l'assemblée prêtoit un très-grand silence; et son compliment, court et bien tourné, étoit quelquefois écouté avec autant de plaisir qu'en avoit donné la comédie. Il produisoit chaque jour quelque trait nouveau qui réveilloit l'auditeur et marquoit la fécondité de son esprit; et, soit dans l'annonce, soit dans l'affiche, il se montroit modeste dans les éloges que la coutume veut que l'on donne à l'auteur et à son ouvrage, et à la troupe qui le doit représenter.[1] »

A l'hôtel de Bourgogne, les fameux acteurs Bellerose et Floridor s'étoient distingués dans cet emploi. Molière s'y complaisoit, y déployoit beaucoup d'habileté et de bonne grâce; et ses fatigues extrêmes l'obligèrent seules d'y renoncer. La Grange, qui le remplaça, s'en tiroit du reste à merveille. Voici comment Chapuzeau s'exprime sur son compte :

« Quoique sa taille ne passe guère la médiocre, c'est une taille bien prise, un air libre et dégagé; et, sans l'ouïr parler, sa personne plaît beaucoup. Il passe avec justice pour très-bon

1. *Le Théâtre françois*, par Chapuzeau, pages 197 et 198.

acteur, soit pour le sérieux, soit pour le comique, et il n'y a point de rôle qu'il n'exécute très-bien. Comme il a beaucoup de feu, et de cette honnête hardiesse nécessaire à l'orateur, il y a du plaisir à l'écouter quand il vient faire le compliment; et celui dont il sut régaler l'assemblée, à l'ouverture de la troupe du roi (le dimanche 9 juillet 1673), étoit dans la dernière justesse. Ce qu'il avoit bien imaginé fut prononcé avec une merveilleuse grâce; et je ne puis enfin dire de lui que ce que j'entends dire à tout le monde, qu'il est très-poli et dans ses discours et dans toutes ses actions. Mais il n'a pas seulement succédé à Molière dans la fonction d'orateur, il lui a succédé aussi dans le soin et le zèle qu'il avoit pour les intérêts communs, et pour toutes les affaires de la troupe, ayant tout ensemble de l'intelligence et du crédit.[1] »

La Grange n'étoit pas seulement, en effet, l'orateur de la troupe, il en étoit aussi le comptable. C'est à ce titre qu'il nous a laissé le précieux *registre* qui se trouve aux archives de la Comédie-Françoise, et qui est une source inépuisable de renseignements exacts et positifs sur Molière et son théâtre. L'usage que nous faisons de ce document nous dispense d'insister sur sa valeur inappréciable. Quoique M. l'archiviste de la Comédie-Françoise mette à nous le communiquer la plus parfaite obligeance, nous n'en formons pas moins un vœu : c'est que ce registre soit quelque jour imprimé et vienne s'ajouter comme un complément indispensable à toutes les éditions de Molière.

La Grange publia avec Vinot la première édition complète des œuvres de Molière, en 1682. Les deux derniers volumes, tomes VII et VIII, de cette édition mirent au jour *Don Garcie de Navarre, l'Impromptu de Versailles, le Festin de Pierre, Mélicerte, les Amants magnifiques, la Comtesse d'Escarbagnas* et *le Malade imaginaire*, que Molière n'avoit pas édités de son vivant.

La Grange épousa Marie Ragueneau de l'Étang, « receveuse

1. *Le Théâtre françois*, par Chapuzeau, page 282.

au bureau. » Il a inscrit sur son registre la date de son mariage : « Le dimanche de Quasimodo, 24e avril 1672, je fus fiancé, et le lendemain lundi, 25e, je fus marié à Saint-Germain de l'Auxerrois, avec mademoiselle Marie Ragueneau, qui est entrée actrice dans la troupe. » Il n'eut qu'une fille unique qu'il aimoit beaucoup ; « l'ayant mariée, dit Granval père, à un homme qui la rendit malheureuse, il en mourut de chagrin. » Il mourut le 1er mars 1692, en son domicile rue de Buci, et fut enterré à Saint-André-des-Arcs. Il étoit, dit-on, excessivement riche.

DU CROISY.

Philibert Gassaud, sieur Du Croisy, gentilhomme beauceron, entra dans la troupe de Molière en même temps que La Grange, à Pâques 1659. Ce fut aussi un acteur de mérite; Molière lui confia le rôle de Tartuffe.

Après la mort de Molière, Du Croisy, étant goutteux, se retira à Conflans-Sainte-Honorine, bourg près de Paris, où il avoit une maison. « Il s'y fit estimer de tout le monde, dit M. de Tralage, et particulièrement de son curé qui le regardoit comme un de ses meilleurs paroissiens. Il y mourut en 1695 (âgé de soixante-six ans). Le curé de Conflans fut si fort touché de cette perte qu'il n'eut pas le courage de l'enterrer; et il pria un autre curé de ses amis de faire les cérémonies à sa place. »

MADEMOISELLE DU CROISY.

Marie Claveau, femme de Du Croisy, qui entra avec lui dans la troupe, avoit peu de talent et se retira, à Pâques 1665, du théâtre où elle ne rendoit que de médiocres services. Une de ses deux filles, Marie-Angélique Gassaud, joua dans *Psyché* le personnage de l'une des Grâces, entra dans la troupe après

la mort de Molière, épousa Paul Poisson, et mourut en 1756, à quatre-vingt-dix-huit ans.

ARMANDE BÉJART (MADEMOISELLE MOLIÈRE).

La biographie d'Armande Béjart est faite avec celle de Molière qui l'épousa. Nous pouvons, toutefois, reproduire quelques documents qui la concernent plus directement. Il y a d'excellents témoignages d'elle comme actrice. « Remarquez, dit l'auteur des *Entretiens galants* (1681), que la Molière et La Grange font voir beaucoup de jugement dans leur récit, et que leur jeu continue lors même que leur rôle est fini. Ils ne sont jamais inutiles sur le théâtre : ils jouent presque aussi bien quand ils écoutent que quand ils parlent. Leurs regards ne sont pas dissipés : leurs yeux ne parcourent pas les loges. Ils savent que leur salle est remplie ; mais ils parlent et ils agissent comme s'ils ne voyoient que ceux qui ont part à leur action ; ils sont propres et magnifiques sans rien faire paroître d'affecté. Ils ont soin de leur parure, et ils n'y pensent plus dès qu'ils sont sur la scène. Et si la Molière retouche parfois à ses cheveux, si elle raccommode ses nœuds et ses pierreries, ces petites façons cachent une satire judicieuse et naturelle. Elle entre par là dans le ridicule des femmes qu'elle veut jouer : mais enfin, avec tous ses avantages, elle ne plairoit pas tant, si sa voix étoit moins touchante ; elle en est si persuadée elle-même que l'on voit bien qu'elle prend autant de divers tons qu'elle a de rôles différents. »

Son talent, comme actrice, ne peut donc être mis en doute. Il étoit reconnu même par ses ennemis, et le libelle de *la Fameuse comédienne* avoue qu'au moins dans les pièces de son mari, elle fut, jusqu'à la fin de ses jours, inimitable. Ce fut sous ses traits que parurent d'abord la princesse d'Élide ; Elmire, du *Tartuffe* ; Lucile, du *Bourgeois gentilhomme* ; Angélique, du *Malade imaginaire*, etc. Dans *le Parisien*, de Champ-

meslé, on la vit jouer admirablement et avec la plus grande finesse un rôle écrit tout entier en italien.

Mais la curiosité s'est plus attachée aux aventures de sa vie privée qu'aux succès qu'elle obtint sur le théâtre. Elle souleva des jalousies et des inimitiés violentes, et presque tous les contemporains qui ont parlé d'elle l'ont fait avec malveillance. Grimarest, le premier biographe de Molière, est fort hostile à Armande Béjart, qu'il ne manque pas d'attaquer toutes les fois que l'occasion s'en présente. Mlle Molière apparoît enfin, malgré toutes les réserves et les protestations de la critique, à travers les récits scandaleux du factum que nous avons cité souvent et qui a fini par avoir d'autant plus de crédit que, dans l'absence de documents dignes de foi, le contrôle est devenu plus difficile. Ce libelle intitulé : *la Fameuse comédienne ou Histoire de la Guérin, auparavant femme et veuve de Molière,* a été fort bien apprécié et caractérisé par M. Bazin : « L'homme le moins habitué au commerce des coulisses de théâtre, dit-il, reconnoîtra sans peine qu'il vient de là, et qu'il auroit dû y demeurer. » Le sort en a décidé autrement ; cette chronique scandaleuse, restée seule, est nécessairement consultée par tous ceux qui cherchent à éclaircir une biographie douteuse et énigmatique. Tout en constatant la source méprisable et le caractère suspect de cet opuscule, ils sont obligés d'y avoir recours et d'en tirer les fragments qui peuvent offrir le plus d'intérêt.[1]

Il est à remarquer d'abord que l'auteur de *la Fameuse comédienne* ne sait rien de précis sur la naissance d'Armande Béjart. Il dit seulement qu'elle étoit fille de Madeleine Béjart (se trom-

1. Cet ouvrage a sa place marquée dans la bibliographie de Molière, où nous en décrirons les premières éditions et nous constaterons ce qu'il est possible de saisir de sa provenance clandestine.

Ce n'est pas sans surprise ni sans indignation que nous venons de voir cet ouvrage réimprimé (incomplétement, il est vrai ; on n'auroit pas osé tout mettre au jour) et publié sous le nom de La Fontaine. Nous protestons contre une attribution absolument arbitraire, qui présente les impossibilités les plus flagrantes, et qui est une injure à l'esprit aussi bien qu'au caractère de ce poëte.

pant en cela, ainsi qu'il a été depuis démontré), et place le moment de sa naissance à la fois à l'époque « où cette comédienne faisoit la bonne fortune de quantité de jeunes gens de Languedoc, » et à l'époque où Molière auroit commencé à la connoître, ce qui est inconciliable.

Sur son enfance, nous ne trouvons que ces quelques lignes : « Elle a passé sa plus tendre jeunesse en Languedoc, chez une dame d'un rang distingué dans la province. Molière, chef de la troupe où étoit la Béjart (Madeleine), ayant résolu d'aller à Lyon, on retira sa fille de chez cette dame qui, ayant conçu pour elle une amitié fort tendre, fut fâchée de l'abandonner entre les mains de sa mère, pour aller suivre une troupe de comédiens errants. »

Voici maintenant comment l'auteur explique le mariage de Molière : « La petite Béjart commençoit à se former, ce qui donnoit la pensée à sa mère, qui avoit perdu depuis longtemps l'espérance de faire revenir Molière à elle, de le rendre amoureux de sa fille. La chose étoit assez difficile, car la Debrie qu'il aimoit déjà étoit bien faite : et la petite Béjart n'avoit point encore, dans sa grande jeunesse, ces manières qui, sans aucuns traits de beauté, l'ont depuis rendue si aimable au goût de bien des gens : mais de quoi une femme jalouse ne vient-elle pas à bout lorsqu'il s'agit de détruire une rivale ?

« Elle remarquoit avec plaisir que Molière aimoit fort la jeunesse, qu'il avoit de plus une inclination particulière pour sa fille, comme l'ayant élevée ; que sa fille aimoit Molière, comme s'il eût été son père, parce qu'elle n'en avoit pas connu d'autre. La Béjart, qui l'entretenoit dans un esprit de mignarderie et d'enfance comme la seule chose qui pouvoit la faire réussir à son dessein, ne manquoit pas d'exagérer à Molière la satisfaction qu'il y a d'élever pour soi une enfant dont on est sûr de posséder le cœur, dont l'humeur nous est connue, et que ce n'est que dans cet âge d'innocence où l'on pouvoit rencontrer une sincérité qui ne se trouve que rarement dans la plupart des personnes qui ont vu le grand monde ; que pour elle

elle ne concevoit pas comment un homme délicat pouvoit s'accommoder d'une personne qui a eu plusieurs intrigues, et qu'autant une jeune personne se faisoit scrupule de tromper un homme qu'elle aimoit, autant une femme coquette se faisoit un crime d'être fidèle. Elle répétoit souvent la même chose à Molière en lui faisant remarquer adroitement cette joie naturelle qui paroissoit sur le visage de sa fille, quand elle le voyoit entrer, et l'obéissance aveugle qu'elle avoit à ses volontés. Elle conduisit si bien la chose qu'il crut ne pouvoir mieux faire que de l'épouser.

« La Debrie, qui s'aperçut des desseins secrets de sa rivale, mit de son côté tout en usage pour empêcher l'accomplissement d'un mariage qui offensoit si fort sa gloire. Rien ne lui paroissoit plus cruel que de céder un amant à une petite créature, qu'elle jugeoit avec quelque sorte de raison lui être inférieure en mérite. Elle en témoigna son inquiétude à Molière, et le mit en incertitude par ses reproches. Il conservoit beaucoup d'honnêtetés pour elle; et il avoit reçu des gages de son amour qui le mettoient dans la nécessité d'avoir ces sortes d'égards.

« Mais, heureusement pour la Béjart, leur troupe ayant obtenu la permission de s'établir à Paris par la seule considération de Molière, il fut plus libre alors de suivre ses sentiments. Il épousa la petite Béjart quelque temps après y être arrivé; il fit quelques pièces de théâtre; et il eut le plaisir de s'entendre dire des louanges par le plus grand roi du monde et du plus juste discernement. »

Tel est le récit que nous fait l'auteur de *la Fameuse Comédienne*. Nous sommes loin, comme on voit, des transports de jalousie que Grimarest attribue à Madeleine Béjart. Les deux relations se contredisent. Il nous semble qu'on n'a pas de peine de reconnoître dans celle qu'on vient de lire une pure fiction, et une fiction maladroite; ainsi, il y a dans les arguments que le romancier prête à Madeleine certains traits qui auroient été singulièrement désintéressés et déplacés dans sa bouche.

Nous passons l'histoire des aventures d'Armande Béjart avec

l'abbé de Richelieu, le comte de Guiche et Lauzun; nous en avons touché déjà quelques mots, et cela suffit. Citons encore une page où l'auteur décrit à sa manière la conduite de Molière vis-à-vis de sa femme : « Molière, averti par des gens mal intentionnés pour son repos de la conduite de son épouse, renouvela ses plaintes avec plus de violence qu'il n'avoit encore fait : il la menaça même de la faire enfermer. La Molière, outragée par ces reproches, pleura, s'évanouit, et obligea son mari, qui avoit un grand foible pour elle, à se repentir de l'avoir mise en cet état. Il s'empressa fort de la faire revenir en la conjurant de considérer que l'amour seul avoit causé son emportement, et qu'elle pouvoit juger du pouvoir qu'elle avoit sur son esprit, puisque, malgré tous les sujets qu'il avoit de se plaindre d'elle, il étoit prêt de lui pardonner, pourvu qu'elle eût à l'avenir une conduite plus réservée.

« Un époux si extraordinaire auroit pu lui donner des remords et la rendre sage : sa bonté fit un effet tout contraire : et la peur qu'elle eut de ne pas retrouver une si belle occasion de se séparer de lui, lui fit prendre un ton fort haut, lui disant qu'elle voyoit bien par qui ces faussetés lui étoient inspirées : qu'elle étoit rebutée de se voir tous les jours accusée d'une chose dont elle étoit innocente : qu'il n'avoit qu'à prendre des mesures pour une séparation, et qu'elle ne pouvoit plus souffrir un homme qui avoit toujours conservé des liaisons particulières avec la Debrie, qui demeuroit dans leur maison et n'en étoit point sortie depuis leur mariage.

« Les soins que l'on prit pour apaiser la Molière furent inutiles : elle conçut dès ce moment une aversion terrible pour son mari; et elle le traitoit avec le dernier mépris. Enfin, elle porta les choses à une telle extrémité, que Molière, qui commençoit à s'apercevoir de ses méchantes inclinations, consentit à la rupture qu'elle demandoit incessamment depuis leur querelle : si bien que, sans arrêt du parlement, ils demeurèrent d'accord qu'ils n'auroient plus d'habitude ensemble. »

Les foiblesses qu'on voit à Molière dans ce passage sont,

après tout, dans la nature humaine : vraies ou imaginaires, elles n'avilissent point le poëte. Nous n'aurions garde de reproduire ici tel autre endroit de ce roman où l'on trouve rapportées tout uniment, et comme s'il s'agissoit des mœurs les plus ordinaires, d'infâmes accusations qui sont démenties, dit M. Bazin, par toute la vie de Molière, même par ce qui s'y laisse voir de moins glorieux. Il ne faut pas qu'il soit donné à un compilateur de commérages graveleux de laisser planer rien de déshonorant sur la mémoire du grand homme.

En ce qui concerne Armande Béjart, le roman de *la Fameuse Comédienne* est calomnieux, cela ne fait pas de doute; il y a un parti pris d'avance par l'auteur, qui se trahit partout; et lorsqu'on se donne la peine de les discuter, presque toujours ses allégations s'évanouissent ou se démentent elles-mêmes. Il est certain qu'elle étoit née avec beaucoup de coquetterie. Il est constant qu'elle ne fut pas une femme irréprochable, loin de là; qu'elle fut une mère capricieuse et une veuve sans dignité. Elle présente, par conséquent, peu de qualités privées qui appellent la sympathie et militent en sa faveur. Il ne faut pas admettre, toutefois, qu'elle fut fameuse par ses désordres, ni qu'elle ait porté dans ses galanteries l'ignoble impudence que lui attribue son détracteur. On ne sauroit supposer que Molière eût pu se méprendre sur un caractère comme celui qu'on nous peint, eût pu ignorer ni pardonner une vie comme celle qu'on nous retrace; il y a un degré d'abaissement qui tue l'amour le plus opiniâtre; et, s'il en avoit été comme on le prétend, Molière auroit été plus heureux peut-être, car il auroit été guéri.

Nous retrouverons cette même passion malveillante dans ce qu'on rapporte de la conduite d'Armande Béjart après la mort de Molière. En résumé, Armande Béjart ne paroît pas avoir beaucoup différé par ses mœurs de la plupart des comédiennes. Elle n'étoit pas un monstre; et, si l'on peut plaindre Molière de n'avoir pas trouvé une compagne qui sût lui faire une existence plus douce et un intérieur plus heureux, on peut

très-bien convenir aussi que tous les torts n'étoient sans doute pas du côté de celle-ci : et que le poëte, sous quelque aspect sentimental qu'on se plaise à nous le montrer, devoit n'être pas toujours le plus commode, le plus pacifique ni le plus régulier des époux. Tels sont les principaux renseignements que nous avons recueillis sur la femme de Molière. Quant à l'histoire de la veuve, elle viendra plus loin, dans le travail qui ferme notre édition.

BRÉCOURT.

Guillaume Marcoureau, sieur de Brécourt, fit pendant deux ans partie de la troupe de Monsieur (de juin 1662 à Pâques 1664). Lorsqu'il y entra, il sortoit de la troupe du Marais ; il quitta le Palais-Royal pour l'hôtel de Bourgogne.

C'étoit un bon acteur, dans le comique et dans le tragique. Il obtint également beaucoup de succès dans le rôle d'Alain, de *l'École des Femmes*, et dans le rôle d'Antiochus, de la *Bérénice* de Racine.

Brécourt avoit mauvaise tête, et son existence fut des plus turbulentes. Ayant tué un cocher sur la route de Fontainebleau, il fut obligé de quitter la France et il se retira en Hollande, où il entra dans une troupe françoise qui étoit entretenue par le prince d'Orange.

Il revint cependant à Paris ; mais on est forcé de dire que la cause de son retour ne fut pas plus honorable que celle de son départ. Le ministère françois voulut faire enlever un homme qui, de même que Brécourt, s'étoit réfugié en Hollande. Sans cesse occupé des moyens qui pouvoient faciliter son retour dans sa patrie, Brécourt s'offrit pour cette entreprise dangereuse, et promit d'en rendre bon compte ; il étoit connu pour un homme de main, et l'on s'en fia à lui. Le coup manqua cependant ; et Brécourt, jugeant que sa vie n'étoit pas en sûreté après la découverte d'un semblable dessein, prit sur-le-champ la poste et revint en France. La bonne volonté dont il

avoit donné des preuves au péril de sa tête, lui valut sa grâce, et même l'autorisation de rentrer au théâtre.

On cite de lui un trait qui prouve du moins son courage. En 1678, étant à la chasse du roi, il joua une assez longue scène avec un sanglier qui l'atteignit à la botte et le tint quelque temps en échec. Il parvint cependant à lui enfoncer son épée dans le corps jusqu'à la garde et le tua roide. Louis XIV, témoin de cette lutte, lui en fit compliment et lui demanda s'il n'étoit pas blessé; il la raconta le soir devant toute la cour, certifiant qu'il n'avoit jamais vu donner un si vigoureux coup d'épée.

Brécourt est auteur de quelques pièces de théâtre qui ne sont point toutes dépourvues de mérite. En voici les titres : *La Feinte mort de Jodelet* (1660), *le Jaloux invisible* (1666), *la Noce de village* (1666), *l'Ombre de Molière* (1674), *Timon* (1684).

Pendant qu'il fit partie de la troupe du Palais-Royal, il fit jouer une farce intitulée : *Le Grand benêt de fils aussi sot que son père*, dont il est parlé à la page 359 du présent volume.

L'Ombre de Molière, un acte en prose, fut longtemps imprimée à la suite des œuvres du grand comique. On a cessé de faire à cette pièce de circonstance un honneur dont elle n'étoit pas digne. Elle mérite toutefois d'attirer encore quelque attention au point de vue historique : « Elle offre cette particularité curieuse, dit M. Fournel,[1] qu'elle est, pour ainsi dire, un acte de réparation, à la fois de la part de l'auteur qui avoit, dix ans auparavant, quitté brusquement Molière à la suite d'un dissentiment avec lui; de la part du duc d'Enghien auquel la pièce est dédiée, et qui avoit été jadis l'ennemi de Molière; enfin de la part de l'hôtel de Bourgogne où elle fut jouée, et qui sembloit vouloir expier ainsi la guerre faite au poëte défunt avec *le Portrait du Peintre*, *l'Impromptu de l'hôtel de Condé* et *la Vengeance des Marquis*. »

1. Voyez la notice sur Brécourt, *le Jaloux invisible* et *l'Ombre de Molière*, dans *les Contemporains de Molière* publiés par M. Fournel, t. I, p. 478.

Brécourt mourut le 28 mars 1685, pour s'être rompu une veine en représentant à la cour le principal rôle de sa comédie de *Timon* et en s'efforçant de faire valoir ses vers par le feu de son débit. Ses dettes montoient à plus de 20,000 livres au delà de sa succession.

LA THORILLIÈRE.

N. Lenoir, sieur de La Thorillière, se sentit une vocation si décidée pour l'état de comédien, qu'il demanda à Louis XIV la permission de quitter l'armée, où il servoit comme capitaine de cavalerie, pour entrer au théâtre du Marais. Après lui avoir laissé le temps de faire ses réflexions, le roi consentit à sa demande. La Thorillière fut engagé dans la troupe du Palais-Royal en même temps que Brécourt.

C'étoit un grand et bel homme, qui jouoit fort bien les rois et les paysans. Cependant il pouvoit prendre pour lui, dit-on, une partie du reproche que Molière adresse dans *l'Impromptu de Versailles* à Mlle Beauchâteau, de l'hôtel de Bourgogne. Dans les plus tristes situations, dans l'emportement le plus terrible, on lui voyoit un visage riant qui s'accordoit mal avec les sentiments dont il devoit être animé. C'étoit le bonheur d'être sur la scène, sans doute, qui se reflétoit sur sa physionomie.

Il composa et fit jouer au Palais-Royal, le 2 décembre 1667, une tragédie intitulée *Marc-Antoine et Cléopâtre*. Elle eut onze représentations, ce qui indique quelque succès, et ne fut cependant pas imprimée.

Il mourut en 1679. Son fils fut un très-grand comédien et son petit-fils un bon acteur. Ses filles épousèrent Baron et Dancourt. Toute cette famille remplit un grand rôle dans l'histoire anecdotique de la comédie françoise à la fin du XVIIe siècle et pendant le XVIIIe.

HUBERT.

André Hubert, acteur de la troupe du Marais, entra dans celle du Palais-Royal au renouvellement de 1664.

Nous avons raconté le rôle peu héroïque que joua cet acteur dans la scène d'épouvante qui eut lieu lors de la suppression des entrées gratuites à la Maison du roi.[1]

Il se retira avec une pension de mille livres le 14 avril 1685, et mourut le vendredi 19 novembre 1700. M. de Visé, en annonçant les changements arrivés dans la troupe des comédiens du roi, en 1687, parle ainsi du sieur Hubert : « Cet acteur étoit l'original de plusieurs rôles qu'il représentoit dans les pièces de Molière; et comme il étoit entré dans le sens de ce fameux auteur, par qui il avoit été instruit, il y réussissoit parfaitement. Jamais acteur n'a porté si loin les rôles d'homme en femme. Celui de Bélise, dans *les Femmes savantes;* madame Jourdain, dans *le Bourgeois gentilhomme,* et madame Jobin, dans *la Devineresse,* lui ont attiré l'applaudissement de tout Paris. Il s'est fait aussi admirer dans le rôle du vicomte, de *l'Inconnu,* ainsi que dans ceux de médecins et de marquis ridicules. »

BARON.

« Molière éleva et forma un homme, dit Voltaire, qui, par la supériorité de ses talents et par les dons singuliers qu'il avoit reçus de la nature, mérite d'être connu de la postérité : c'étoit le comédien Baron, qui a été unique dans la tragédie et la comédie... Son mérite étoit dans la perfection de l'art du comédien, perfection qui n'a presque appartenu qu'à lui. Cet art demande tous les dons de la nature, une grande intelligence, un travail assidu, une mémoire imperturbable, et surtout ce

1. Tome I, p. CLXXI.

talent si rare de se transformer en la personne qu'on représente. »

Baron ne tient à la biographie de Molière que par sa jeunesse, et c'est à sa jeunesse que doit se borner la notice que nous lui consacrons. Michel Boyron, dit Baron, naquit à Paris le 8 octobre 1653. L'histoire de Baron enfant a été tracée fort au long par Grimarest, dont nous nous bornerons à abréger un peu le récit.

« Un organiste de Troyes, nommé Raisin, fortement occupé du désir de gagner de l'argent, fit faire une épinette à trois claviers, longue à peu près de trois pieds, et large de deux et demi, avec un corps dont la capacité étoit le double plus grande que celle des épinettes ordinaires. Raisin avoit quatre enfants, tous jolis, deux garçons et deux filles : il leur avoit appris à jouer de l'épinette : quand il eut perfectionné son idée, il quitta son orgue et vint à Paris avec sa femme, ses enfants et l'épinette ; il obtint une permission de faire voir, à la foire Saint-Germain, le petit spectacle qu'il avoit préparé.[1] Son affiche, qui promettoit un prodige de mécanique et d'obéissance dans une épinette, lui attira du monde les premières fois suffisamment pour que tout le public fût averti que jamais on n'avoit vu une chose aussi étonnante que l'épinette du Troyen. On va la voir en foule ; tout le monde l'admire ; tout le monde en est surpris ; et peu de personnes pouvoient deviner l'artifice de cet instrument. D'abord le petit Raisin l'aîné et sa petite sœur Babet se mettoient chacun à son clavier, et jouoient ensemble une pièce que le troisième clavier répétoit seul d'un bout à l'autre, les deux enfants ayant les bras levés ; ensuite le père les faisoit retirer, et prenoit une clef avec laquelle il montoit cet instrument par le moyen d'une roue qui faisoit un vacarme terrible dans le corps de la machine, comme s'il y avoit eu une multiplicité de roues possible et nécessaire pour exécuter ce qu'il lui alloit faire jouer. Il la changeoit même souvent de place pour

1. Cela se passoit en 1661. — V. *la Muse historique* de Loret, à la date du 9 avril.

ôter tout soupçon. « Hé! épinette, disoit-il à cet instrument « quand tout étoit préparé, jouez-moi une telle courante. » Aussitôt l'obéissante épinette jouoit cette pièce entière. Quelquefois Raisin l'interrompoit, en lui disant : « Arrêtez-vous, épinette. » S'il lui disoit de poursuivre la pièce, elle la poursuivoit; d'en jouer une autre, elle la jouoit; de se taire, elle se taisoit.

« Tout Paris étoit occupé de ce petit prodige : les esprits foibles croyoient Raisin sorcier; les plus présomptueux ne pouvoient le deviner. Cependant la foire valut plus de vingt mille livres à Raisin. Le bruit de cette épinette alla jusqu'au roi; Sa Majesté voulut la voir et en admira l'invention : elle la fit passer dans l'appartement de la reine pour lui donner un spectacle si nouveau : mais Sa Majesté en fut tout d'un coup effrayée; de sorte que le roi ordonna sur-le-champ que l'on ouvrît le corps de l'épinette, d'où l'on vit sortir un petit enfant de cinq ans, beau comme un ange; c'étoit Raisin le cadet, qui fut dans le moment caressé de toute la cour. Il étoit temps que le pauvre enfant sortît de sa prison, où il étoit si mal à son aise depuis cinq ou six heures, que l'épinette en avoit contracté une mauvaise odeur.

« Quoique le secret de Raisin fût découvert, il ne laissa pas de former le dessein de tirer encore parti de son épinette à la foire suivante. Dans le temps il fait afficher, et il annonce le même spectacle que l'année précédente; mais il promet de découvrir son secret, et d'accompagner son épinette d'un petit divertissement.

« Cette foire fut aussi heureuse pour Raisin que la première. Il commençoit son spectacle par sa machine, ensuite de quoi les trois enfants dansoient une sarabande; ce qui étoit suivi d'une comédie que ces trois petites personnes, et quelques autres dont Raisin avoit formé une troupe, représentoient tant bien que mal. Ils avoient deux petites pièces qu'ils faisoient rouler, *Tricassin rival* et *l'Andouille de Troyes*. Cette troupe prit le titre de *comédiens de Monsieur le dauphin*, et elle se donna en spectacle avec succès pendant du temps.

« Pendant que cette nouvelle troupe se faisoit valoir, le petit Baron étoit en pension à Villejuif ; un oncle et une tante, ses tuteurs, ayant déjà mangé la plus grande et la meilleure partie du bien que sa mère lui avoit laissé, commençoient à être embarrassés de sa personne. Ils poursuivoient un procès en son nom : leur avocat demanda un jour à l'oncle et à la tante de Baron ce qu'ils vouloient faire de leur pupille. « Nous ne le « savons point, dirent-ils ; son inclination ne paroît pas encore : « cependant il récite continuellement des vers. — Hé bien ! « répondit l'avocat, que ne le mettez-vous dans cette petite « troupe de Monsieur le dauphin, qui a tant de succès ? » Ces parents saisirent ce conseil, plus par envie de se défaire de l'enfant, pour dissiper plus aisément le reste de son bien, que dans la vue de faire valoir le talent qu'il avoit apporté en naissant. Ils l'engagèrent donc pour cinq ans dans la troupe de la Raisin (car son mari étoit mort alors). Cette femme fut ravie de trouver un enfant qui étoit capable de remplir tout ce que l'on souhaiteroit de lui ; le petit Baron parut sur le théâtre de la Raisin avec tant d'applaudissements, qu'on le fut voir jouer avec plus d'empressement que l'on en avoit eu à chercher l'épinette (1664). Il étoit surprenant qu'un enfant de dix ou onze ans, sans avoir été conduit dans les principes de la déclamation, fît valoir une passion avec autant d'esprit qu'il le faisoit. La Raisin s'étoit établie, après la foire, proche du vieux hôtel de Guénégaud, et elle ne quitta point Paris qu'elle n'eût gagné vingt mille écus de bien. Elle crut que la campagne ne lui seroit pas moins favorable ; mais à Rouen, au lieu de préparer le lieu de son spectacle, elle mangea ce qu'elle avoit d'argent ; de sorte qu'en très-peu de temps sa troupe fut réduite dans un état pitoyable. Ainsi destituée de moyens pour jouer la comédie à Rouen, la Raisin prit le parti de revenir à Paris avec ses petits comédiens (1665).

« Cette femme, n'ayant aucune ressource, et connoissant l'humeur bienfaisante de Molière, alla le prier de lui prêter son théâtre pour trois jours seulement, afin que le petit gain qu'elle

espéroit de faire dans ces trois représentations lui servît à remettre sa troupe en état. Molière voulut bien lui accorder ce qu'elle lui demandoit. Le premier jour fut plus heureux qu'elle ne se l'étoit promis; mais ceux qui avoient entendu le petit Baron en parlèrent si avantageusement, que le second jour qu'il parut sur le théâtre, le lieu étoit si rempli, que la Raisin fit plus de mille écus. Molière, qui étoit incommodé, n'avoit pu voir le petit Baron les deux premiers jours; mais tout le monde lui en dit tant de bien, qu'il se fit porter au Palais-Royal à la troisième représentation, tout malade qu'il étoit. Les comédiens de l'hôtel de Bourgogne n'en avoient manqué aucune, et ils n'étoient pas moins surpris du jeune acteur que l'étoit le public; surtout la Duparc, qui le prit tout d'un coup en amitié, et qui bien sérieusement avoit fait de grands préparatifs pour lui donner à souper ce jour-là. Le petit homme, qui ne savoit auquel entendre pour recevoir les caresses qu'on lui faisoit, promit à cette comédienne qu'il iroit chez elle; mais la partie fut rompue par Molière, qui lui dit de venir souper avec lui. C'étoit un maître et un oracle quand il parloit, et ses comédiens avoient tant de déférence pour lui, que Baron n'osa lui dire qu'il étoit retenu; et la Duparc n'avoit garde de trouver mauvais que le jeune homme lui manquât de parole. Ils regardoient tous ce bon accueil comme la fortune de Baron, qui ne fut pas plutôt arrivé chez Molière, que celui-ci commença par envoyer chercher son tailleur pour le faire habiller (car il étoit en très-mauvais état), et il recommanda au tailleur que l'habit fût très-propre, complet, et fait dès le lendemain matin. Molière interrogeoit et observoit continuellement le jeune Baron pendant le souper; et il le fit coucher chez lui, pour avoir plus le temps de connoître ses sentiments par la conversation, afin de placer plus sûrement le bien qu'il lui vouloit faire.

« Le lendemain matin, le tailleur, exact, apporta sur les neuf à dix heures, au petit Baron, un équipage tout complet. Il fut tout étonné et fort aise de se voir tout d'un coup si bien ajusté. Le tailleur lui dit qu'il falloit descendre dans l'apparte-

ment de Molière pour le remercier. « C'est bien mon intention, « répondit le petit homme ; mais je ne crois pas qu'il soit encore « levé. » Le tailleur l'ayant assuré du contraire, il descendit, et fit un compliment de reconnoissance à Molière, qui en fut très-satisfait, et qui ne se contenta pas de l'avoir si bien fait accommoder : il lui donna encore six louis d'or, avec ordre de les dépenser à ses plaisirs. Tout cela étoit un rêve pour un enfant de douze ans, qui étoit depuis longtemps entre les mains de gens durs, avec lesquels il avoit souffert ; et il étoit dangereux et triste qu'avec les favorables dispositions qu'il avoit pour le théâtre, il restât en de si mauvaises mains. Ce fut cette fâcheuse situation qui toucha Molière ; il s'applaudit d'être en état de faire du bien à un jeune homme qui paroissoit avoir toutes les qualités nécessaires pour profiter du soin qu'il vouloit prendre de lui ; il n'avoit garde, d'ailleurs, à le prendre du côté du bon esprit, de manquer une occasion si favorable d'assurer sa troupe, en y faisant entrer le petit Baron.

« Molière lui demanda ce que sincèrement il souhaiteroit le plus alors. « D'être avec vous le reste de mes jours, lui répon- « dit Baron, pour vous marquer ma vive reconnoissance de « toutes les bontés que vous avez pour moi. — Hé bien! lui dit « Molière, c'est une chose faite ; le roi vient de m'accorder un « ordre pour vous ôter de la troupe où vous êtes. » Molière, qui s'étoit levé dès quatre heures du matin, avoit été à Saint-Germain supplier Sa Majesté de lui accorder cette grâce, et l'ordre avoit été expédié sur-le-champ.

« La Raisin ne fut pas longtemps à savoir son malheur ; elle entra toute furieuse le lendemain matin dans la chambre de Molière, deux pistolets à la main, et lui dit que s'il ne lui rendoit son acteur, elle alloit lui casser la tête. Molière, sans s'émouvoir, dit à son domestique de lui ôter cette femme-là. Elle passa tout d'un coup de l'emportement à la douleur ; les pistolets lui tombèrent des mains, et elle se jeta aux pieds de Molière, le conjurant, les larmes aux yeux, de lui rendre son acteur, et lui exposant la misère où elle alloit être réduite, elle

et toute sa famille, s'il le retenoit. « Comment voulez-vous que « je fasse? lui dit-il, le roi veut que je le retire de votre troupe; « voilà son ordre. » La Raisin, voyant qu'il n'y avoit plus d'espérance, pria Molière de lui accorder, du moins, que le petit Baron jouât encore trois jours dans sa troupe. « Non-seu-« lement trois, répondit Molière, mais huit, à condition pour-« tant qu'il n'ira point chez vous, et que je le ferai toujours « accompagner par un homme qui le ramènera dès que la pièce « sera finie. » Il falloit bien que la Raisin en passât par là; mais ces huit jours lui donnèrent beaucoup d'argent.

« Molière, qui aimoit les bonnes mœurs, n'eut pas moins d'attention à former celles de Baron que s'il eût été son propre fils. En voici un exemple, qui est un des plus beaux traits de sa vie :

« Un homme, dont le nom de famille étoit Mignot, et Mondorge celui de comédien, se trouvant dans une triste situation, prit la résolution d'aller à Auteuil, où Molière avoit une maison, et où il étoit actuellement, pour tâcher d'en tirer quelques secours pour les besoins pressants d'une famille qui étoit dans une misère affreuse. Baron, à qui ce Mondorge s'adressa, s'en aperçut aisément; car ce pauvre comédien faisoit le spectacle du monde le plus pitoyable. Il dit à Baron, qu'il savoit être un assuré protecteur auprès de Molière, que l'urgente nécessité où il étoit lui avoit fait prendre le parti de recourir à lui, pour le mettre en état de rejoindre quelque troupe avec sa famille; qu'il avoit été le camarade de M. de Molière en Languedoc, et qu'il ne doutoit pas qu'il ne lui fît quelque charité, si Baron vouloit bien s'intéresser pour lui.

« Baron monta dans l'appartement de Molière, et lui rendit le discours de Mondorge, avec précaution pourtant, craignant de rappeler désagréablement à un homme fort riche l'idée d'un camarade fort gueux. « Il est vrai que nous avons « joué la comédie ensemble, dit Molière, et c'est un fort « honnête homme; je suis fâché que ses petites affaires soient « en si mauvais état. Que croyez-vous, ajouta-t-il, que je doive

« lui donner? » Baron se défendit de fixer le plaisir que Molière vouloit faire à Mondorge, qui, pendant que l'on décidoit sur le secours dont il avoit besoin, dévoroit dans la cuisine, où Baron lui avoit fait donner à manger. « Non, répondit Molière, je « veux que vous déterminiez ce que je dois lui donner. » Baron, ne pouvant s'en défendre, statua sur quatre pistoles, qu'il croyoit suffisantes pour donner à Mondorge la facilité de joindre une troupe. « Hé bien, je vais lui donner quatre pistoles pour « moi, dit Molière à Baron, puisque vous le jugez à propos : « mais en voilà vingt autres que je lui donnerai pour vous : je « veux qu'il connoisse que c'est à vous qu'il a l'obligation du « service que je lui rends. J'ai aussi, ajouta-t-il, un habit de « théâtre, dont je crois que je n'aurai plus de besoin ; qu'on le « lui donne ; le pauvre homme y trouvera de la ressource pour sa « profession. » Cependant cet habit, que Molière donnoit avec tant de plaisir, lui avoit coûté deux mille cinq cents livres, et il étoit presque tout neuf. Il assaisonna ce présent d'un bon accueil qu'il fit à Mondorge, qui ne s'étoit pas attendu à tant de libéralité. »

Molière chargea Baron, âgé de treize ans, du personnage de Myrtil dans *Mélicerte*. Pendant les répétitions, Armande Béjart donna un soufflet au jeune acteur. Après la représentation du *Ballet des Muses*, dont *Mélicerte* faisoit partie, Baron, indigné de l'affront qu'il avoit reçu, quitta Paris et s'engagea dans une troupe de province. « Par la suite, dit Grimarest, l'âge, le changement, lui firent sentir la reconnoissance qu'il devoit à son premier maître, et le tort qu'il avoit eu de le quitter. Il ne cacha pas ces sentiments, et il dit publiquement qu'il ne cherchoit point à se remettre avec lui, parce qu'il s'en reconnoissoit indigne. Ces discours furent rapportés à Molière ; il en fut bien aise ; et, ne pouvant tenir contre l'envie qu'il avoit de faire revenir ce jeune homme dans sa troupe, qui en avoit besoin, il lui écrivit à Dijon une lettre très-touchante, et lui marqua de prendre la poste pour se rendre plus promptement auprès de lui.

« Baron partit aussitôt qu'il eut reçu la lettre ; et Molière,

occupé du plaisir de revoir son jeune acteur quelques moments plus tôt, fut l'attendre à la porte Saint-Victor le jour qu'il devoit arriver; mais il ne le reconnut point. Le grand air de la campagne et la course l'avoient tellement harassé et défiguré, qu'il le laissa passer sans le reconnoître; et il revint chez lui tout triste, après avoir bien attendu. Il fut agréablement surpris d'y trouver Baron, qui ne put mettre en œuvre un beau compliment qu'il avoit composé en chemin : la joie de revoir son bienfaiteur lui ôta la parole.

« Molière demanda à Baron s'il avoit de l'argent. Il lui répondit qu'il n'en avoit que ce qui étoit resté de répandu dans sa poche, parce qu'il avoit oublié sa bourse sous le chevet de son lit à la dernière couchée; qu'il s'en étoit aperçu à quelques postes, mais que l'empressement qu'il avoit de le revoir ne lui avoit pas permis de retourner sur ses pas pour chercher son argent. Molière fut ravi que Baron revînt touché et reconnoissant. Il n'oublia rien pour le remettre dans son lustre; et il reprit la même attention et le même soin qu'il avoit eus jadis pour l'éducation de ce jeune homme. »

La Grange consigne en effet sur son registre, à la date de 1670 : « Quelques jours après qu'on eût recommencé après Pâques, M. de Molière manda de la campagne le sieur Baron, qui se rendit à Paris après avoir reçu une lettre de cachet (pour rompre son engagement), et eut une part. »

Le premier rôle que joua Baron à son retour fut celui de Domitian dans la *Bérénice* de Corneille (28 novembre 1670). L'année suivante, il joua avec un très-grand succès le rôle de l'Amour, dans *Psyché*. Le roman de *la Fameuse Comédienne* raconte à ce propos que ces anciens ennemis Armande Béjart et Baron s'éprirent l'un de l'autre. Citons ce passage, au moins dans ce qu'il est possible d'en reproduire :

« La pièce de *Psyché*, que l'on jouoit alors, donna naissance à l'amour de Baron et de la Molière. La Molière représentoit Psyché à charmer, et Baron, dont le personnage étoit l'Amour, y enlevoit les cœurs de tous les spectateurs; les louanges com-

munes que l'on leur donnoit les obligèrent de s'examiner de leur côté avec plus d'attention et même avec quelque sorte de plaisir. Baron n'est pas cruel; il se fut à peine aperçu du changement qui s'étoit fait dans le cœur de la Molière en sa faveur, qu'il y répondit aussitôt; il fut le premier qui rompit le silence par le compliment qu'il lui fit sur le bonheur d'avoir été choisi pour représenter son amant; qu'il devoit l'approbation du public à cet heureux hasard; qu'il n'étoit pas difficile de jouer un personnage que l'on sentoit naturellement, et qu'il seroit toujours le meilleur acteur du monde si l'on disposoit les choses de la même manière. La Molière répondit que les louanges qu'on donnoit à un homme comme lui étoient dues à son mérite et qu'elle n'y avoit aucune part; que cependant la galanterie d'une personne qu'on disoit avoir tant de maîtresses ne la surprenoit pas; et qu'il devoit être aussi bon comédien auprès des dames qu'il l'étoit sur le théâtre. Baron, à qui cette manière de reproche ne déplaisoit pas, lui dit de son air indolent qu'il avoit à la vérité quelques habitudes que l'on pouvoit nommer bonnes fortunes, mais qu'il étoit prêt de lui tout sacrifier, et qu'il estimeroit davantage la plus simple de ses faveurs que le dernier emportement de toutes les femmes avec qui il étoit bien, et dont il nomma les noms par une indiscrétion qui lui est naturelle. La Molière fut enchantée de cette préférence; et l'amour-propre, qui embellit tous les objets qui nous flattent, lui fit trouver un appas sensible dans le sacrifice qu'il lui offroit de tant de rivales; et il y a de l'apparence qu'ils se fussent aimés longtemps, si la jalousie de leur mérite ne les eût pas brouillés... de sorte que leur première antipathie devint plus forte qu'auparavant. »

Le caractère fictif de ce récit apparoît clairement, lorsqu'on réfléchit que Baron avoit alors dix-huit ans : la fatuité, l'impertinence, l'indiscrétion, l'indolence affectée n'avoient pu déjà se développer en lui au point où on nous le représente ici; et l'auteur avoit évidemment sous les yeux, en composant sa misérable élucubration, un autre homme que l'adolescent de

1671, « l'homme à bonnes fortunes, » celui que La Bruyère a peint sous le nom de Roscius.

Baron avoit à peine vingt ans lorsqu'il joua Alceste dans *le Misanthrope* (24 janvier 1673), moins d'un mois avant la mort de son maître. La véritable carrière de Baron, toutefois, ne commence, comme nous l'avons dit, qu'après la mort de Molière; elle se prolongea jusqu'en 1729.

Baron ne fut pas seulement acteur; il composa un certain nombre de comédies qui ont été recueillies en deux volumes (1736), ou trois volumes (1759).

Il mourut le 22 décembre 1729, moins de trois mois après avoir quitté la scène. Il avoit épousé la fille de La Thorillière.

BEAUVAL.

Après avoir mentionné le retour de Baron dans les termes que nous avons transcrits, La Grange ajoute sur son registre : « Deux mois après (juillet 1670), M. de Molière manda de la même troupe de campagne (d'où sortoit Baron) M. et Mlle de Beauval pour une part et demie. »

Jean Pitel, sieur de Beauval, avoit commencé par être moucheur de chandelles dans cette troupe de campagne; et il sortit de son emploi inférieur moins par son propre mérite que par l'énergie de Jeanne-Olivier Bourguignon, qu'il épousa. Il en eut, dit-on, vingt-huit enfants.

Il jouoit les rôles de niais, et Molière sut utiliser l'aptitude naturelle que cet acteur avoit à remplir ces rôles. Beauval représenta Thomas Diafoirus, du *Malade imaginaire*, avec le plus grand succès. On rapporte que Molière, en faisant répéter cette pièce, parut mécontent des acteurs qui y jouoient, et principalement de Mlle Beauval, qui représentoit le personnage de Toinette. Cette actrice, peu endurante, après lui avoir répondu assez brusquement, ajouta : « Vous nous tourmentez tous, et vous ne dites mot à mon mari ! — J'en serois bien fâché, reprit

Molière, je lui gâterois son jeu; la nature lui a donné de meilleures leçons que les miennes pour ce rôle. » Beauval, fort honnête homme du reste et bon camarade, quitta la comédie en 1704 et mourut le 29 décembre 1709.

MADEMOISELLE BEAUVAL.

Jeanne-Olivier Bourguignon étoit née en Hollande vers 1647. Actrice de la troupe de campagne dans laquelle Beauval remplissoit les modestes fonctions de moucheur de chandelles, elle épousa celui-ci de haute lutte. Ils étoient à Lyon, en 1669, quand elle jeta son dévolu sur ce mari débonnaire: le directeur de la troupe obtint de l'archevêque un arrêté défendant à tous les curés de son diocèse d'unir les deux sujets dont il s'agit. Mlle Bourguignon se rendit un dimanche à sa paroisse avec Beauval, qu'elle fit cacher sous la chaire où le curé faisoit le prône. Quand ce dernier eut fini, elle se leva et déclara qu'en présence de l'Église et des assistants elle prenoit Beauval pour son légitime époux. Beauval alors se montra, fit une déclaration analogue, et par suite de cet éclat on fut obligé de les marier. Beauval, en l'épousant, avoit promis de lui être toujours soumis, et il tint parole.

Mlle Beauval débuta dans la troupe de Molière par le rôle de Nicole, du *Bourgeois gentilhomme.* Le roi, à qui elle n'avoit pas eu le bonheur de plaire, s'en expliqua à Molière, et ajouta qu'il falloit donner le rôle qu'elle devoit jouer à une autre actrice. Molière représenta respectueusement au roi que, la pièce devant être jouée dans peu de jours, il étoit impossible qu'une autre personne pût apprendre ce rôle dans un temps si court; de sorte que Mlle Beauval joua le personnage que Molière avoit fait pour elle, et le joua si excellemment, qu'après la pièce le roi dit à Molière: « Je reçois votre actrice. » Cependant ce monarque parut toujours mécontent de la figure et de la voix de cette comédienne.

Mlle Beauval continua de jouer avec applaudissement les soubrettes dans la comédie et les reines-mères dans le tragique. Elle étoit très-exacte à remplir son service : elle ne s'absentoit que pour faire ses couches, qui étoient toujours heureuses et l'empêchoient seulement de jouer chaque fois pendant dix ou douze jours.

Elle mourut le 20 mars 1720, âgée de soixante-treize ans.

MADEMOISELLE LA GRANGE.

Marie Ragueneau de l'Étang, qui remplissoit les fonctions de receveuse dès 1659, ayant été épousée par La Grange en 1672, fut, à Pâques de cette année, reçue à demi-part dans la troupe.

Marie Ragueneau étoit fille de Cyprien Ragueneau, mort à Lyon le 18 août 1654. Ce Ragueneau est une figure originale de ce temps-là ; il étoit d'abord pâtissier rue Saint-Honoré et poëte. D'Assoucy a raconté sa plaisante histoire : Ragueneau, à force de faire crédit à ses confrères du Parnasse, se ruina, et un beau matin, sans aucun respect pour les Muses, des huissiers le jetèrent dans une prison. Il en sortit après un an de captivité, et voulut donner au monde les vers qu'il avoit composés; mais « il ne trouva dans Paris aucun poëte qui le voulût nourrir à son tour, et aucun pâtissier qui, sur un de ses sonnets, lui voulût faire crédit seulement d'un pâté. Il sortit donc de Paris avec sa femme et ses enfants, lui cinquième, en comptant un petit âne tout chargé de ses œuvres, pour aller chercher fortune en Languedoc, où il fut reçu dans une troupe de comédiens qui avoit besoin d'un homme pour faire un personnage de suisse, où, quoique son rôle fût tout au plus de quatre vers, il s'en acquitta si bien, qu'en moins d'un an il acquit la réputation du plus méchant comédien du monde; de sorte que les comédiens, ne sachant à quoi l'employer, le voulurent faire moucheur de chandelles; mais il ne voulut point accepter cette condition, comme répugnante à l'honneur et à la qualité

de poëte : depuis, ne pouvant résister à la force de ses destins, je l'ai vu avec une autre troupe mouchant les chandelles fort proprement. Voilà le destin des fous, quand ils se font poëtes, et le destin des poëtes, quand ils deviennent fous. »

Tout le monde n'a pas été aussi sévère que d'Assoucy pour le bonhomme Ragueneau. Charles Beys le loue comme poëte et comme acteur; et les vers suivants que l'ex-pâtissier adressa au menuisier maître Adam, l'auteur des *Chevilles*, ne sont pas des plus méchants qu'il soit possible de faire :

Je croyois estre seul de tous les artisans
Qui fust favorisé des dons de Calliope,
Mais je me range, Adam, parmi tes partisans,
Et veux que mon rouleau le cède à ta varlope.
Je commence à connestre, après plus de dix ans,
Que dessous moy Pegase est un cheval qui chope.
Je vay donc mettre en paste et perdrix et faisans,
Et contre le fourgon me noircir en cyclope.
Puisque c'est ton mestier de fréquenter la cour,
Donne-moy tes outils pour eschaufer mon four,
Car tes muses ont mis les miennes en déroute :
Tu souffriras pourtant que je me flatte un peu :
Avecque plus de bruit tu travailles sans doute,
Mais pour moy je travaille avecque plus de feu.

Ragueneau, lorsqu'il mourut, étoit à un titre assez humble dans la troupe de Molière, alors à Lyon. Sa fille ne cessa pas d'y être attachée, d'abord comme buraliste, puis comme sociétaire. Elle pouvoit être une buraliste excellente; mais actrice, elle ne brilla ni par sa beauté ni par son talent. Elle paroît, du reste, avoir joué rarement. On cite parmi les rôles qui lui furent confiés celui de Béline dans *le Malade imaginaire*.

Elle se retira du théâtre à la mort de son mari (1692), et mourut le 3 février 1727, à un âge qui devoit être très-avancé.

III.

Tel est le groupe d'acteurs et d'actrices dont Segrais a dit : « On a vu, grâces à Molière, ce qui ne s'étoit pas encore vu et ce qui ne se verra jamais : c'est une troupe de comédiens formés de sa main, dont il étoit l'âme et qui ne peut avoir de pareille. C'est une des particularités remarquables du siècle dont nous allons sortir.[1] » Associés à l'œuvre de Molière, il est juste qu'ils restent jusqu'à un certain point associés à sa renommée.

Si l'on vouloit compléter ce personnel par celui des gagistes et des officiers subalternes, rien ne seroit plus facile, au moyen du registre de La Grange. Ainsi, parmi les gagistes, c'est-à-dire les acteurs ayant des gages fixes, on auroit à citer Croisac, Châteauneuf, de Villiers, Mlle Marotte, etc.

Il y avoit deux portiers. Ils se nommoient Saint-Germain et Saint-Michel en 1660, et recevoient, le premier 3 livres 10 sous, le second 3 livres par soirée. En 1662, Saint-Michel est remplacé par Gillot, et les gages de l'un et de l'autre sont portés à 3 livres 15 sous. C'étoit de l'argent périlleusement gagné. On voit souvent sur le registre de La Grange telle somme inscrite pour les blessures de Gillot ou de Saint-Germain. A certaines époques on fut obligé de les renforcer par un sergent et douze soldats aux gardes, qui coûtoient 15 livres par soirée.

A la recette et au contrôle, c'étoient Mlle de l'Estang et Mlle Gobert, remplacée en 1662 par Nanon Brillard ; ces deux buralistes avoient ensemble 3 livres par soirée.

Les ouvreurs et les ouvreuses de loges recevoient 30 sous chacun.

1. *OEuvres diverses* de M. de Segrais. Édition d'Amsterdam, 1723, t. I, p. 173.

Un décorateur, nommé Mathieu, touchoit, en 1660, 2 livres 10 sous. Mais Crosnier, le successeur de Mathieu en 1662, fut appointé à 4 livres 10 sous.

L'orchestre, au Petit-Bourbon, n'étoit composé que de trois violons coûtant ensemble 4 livres 10 sous. Au Palais-Royal, en 1662, l'orchestre fut porté à quatre violons payés 6 livres. Cette partie du spectacle se développa considérablement par la suite : ainsi il y eut douze violons au *Mariage forcé*, à *Psyché*, au *Malade imaginaire*, toujours sans compter « les symphonistes et les musiciens. »

Enfin l'affiche et les afficheurs sont inscrits sur le livre de comptes d'abord pour 7 livres 10 sous, puis pour 8 livres 4 sous. C'étoit l'orateur de la troupe qui étoit chargé de la rédaction de l'affiche.

Il est temps sans doute de nous arrêter dans ces détails. Nous avons voulu seulement donner une idée de la société que Molière forma et dirigea, faire connoître le théâtre sur lequel ses œuvres virent le jour, et les conditions particulières dans lesquelles s'exerçoit alors l'art comique. Si nous avons laissé dans l'esprit une impression suffisante de l'ensemble des choses et des différences qu'il présente avec les circonstances actuelles, notre but est rempli. Nous allons reprendre la suite des créations de Molière.

LES

PRÉCIEUSES RIDICULES

COMÉDIE EN UN ACTE

18 novembre 1659

NOTICE PRÉLIMINAIRE.

La véritable carrière du poëte commence avec *les Précieuses ridicules.* Molière est de retour à Paris, il a obtenu du roi un théâtre et déjà il a établi, par les succès de *l'Étourdi* et du *Dépit amoureux* apportés de province, la réputation de sa troupe. Il s'agit de se frayer une route nouvelle et de faire faire un pas décisif à la comédie. Molière va renoncer aux intrigues italiennes; il veut mettre sur la scène, non plus des personnages de convention et des aventures chimériques, mais les mœurs et les hommes de son temps. A qui adressera-t-il ses premiers coups? A quel travers, à quelle puissance s'attaquera d'abord la satire comique?

Un peu d'incertitude sur l'objet comme sur la justice de cette première œuvre est née de la confusion des dates historiques. Le premier élan donné par la haute société du XVII[e] siècle vers la grandeur des sentiments, la noblesse de l'expression, la politesse du langage, fut incontestablement salutaire, et c'est à bon droit que des historiens ont signalé un progrès dans ce mouvement. Les efforts de la belle compagnie, vers la fin du règne de Louis XIII, pour corriger la grossièreté et la licence que les époques antérieures avoient transmises à la littérature aussi bien qu'aux mœurs, méritoient d'être applaudis. Les salons, où des femmes illustres donnoient exemple et tenoient école de bon goût et de bon ton, remplirent une mission vraiment civilisatrice et contribuèrent à perfectionner l'esprit françois : ils eurent une part

considérable dans « l'heureuse révolution qui faisoit succéder en France, comme dit M. Cousin, à la barbarie des guerres civiles le goût des choses de l'esprit, des plaisirs délicats, des occupations élégantes. Ce goût est le trait distinctif du XVII[e] siècle; c'est là la pure et noble source d'où sont sorties tant de merveilles. » Aussi peut-on rappeler, sans y contredire, l'éloge que Fléchier, dans l'Oraison funèbre de l'abbesse d'Hyères, faisoit de M[me] de Rambouillet, qui eut la plus grande part à cette heureuse révolution : « Souvenez-vous, mes frères, de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant de vénération, où l'esprit se purifioit, où la vertu étoit révérée sous le nom de l'*incomparable Arthénice*, où se rendoient tant de personnages de qualité et de mérite qui composoient une cour choisie, nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation. » Mais, entre ce qui se passoit de 1620 à 1640 et la situation telle qu'elle existoit vers 1660 et se prolongea jusqu'à la fin du siècle, la différence est grande. La révolution mondaine et littéraire qui avoit reçu son impulsion de l'hôtel de Rambouillet et des salons de l'aristocratie étoit accomplie et tendoit à dégénérer. La bonne cabale, comme on disoit alors, devenoit une dangereuse coterie. Les initiateurs de jadis n'étoient plus que des retardataires.

Ce qui avoit été primitivement une question de forme finit, comme toujours, par usurper le fond et le supprimer. On se préoccupa moins de bien parler que de ne pas parler comme tout le monde. On tomba de l'élégance et de la délicatesse dans le galant, l'ingénieux, le subtil et le maniéré; bref, la ligue aristocratique, qui avoit eu pour but d'élever l'esprit national, et qui n'avoit pas été du reste sans résultats efficaces, aboutit à le gâter et à le corrompre.

Une observation aide surtout à expliquer cette décadence. Dans tout cercle, académie ou école, ce sont non pas les grands hommes, mais les gens médiocres dont l'influence l'emporte à la longue. D'Urfé, Malherbe, Racan, Balzac, Voiture qui fut poëte à ses heures, eurent pour successeurs Chapelain, Scudéry, Ménage et l'abbé Cotin qui ne fut que « le père de l'énigme françoise. » Non-seulement le foyer principal dégénéroit, mais les salons inférieurs qui s'étoient formés à son image hâtoient le déclin. Toute

femme, quelle que fût sa fortune, quelle que fût son éducation, voulut avoir sa petite cour lettrée. La ville et la province possédèrent leurs ruelles, qui cherchoient à imiter le langage des beaux esprits, et qui, obligées de l'emprunter aux livres, le défiguroient et l'exagéroient jusqu'au ridicule. Les romans de Madeleine Scudéry, la Sapho de l'hôtel de Rambouillet, devinrent des bibles mondaines qu'on étudioit pour se former l'esprit et le cœur, et sur lesquelles on tâchoit même de régler sa conduite. Mille prétentions extravagantes passèrent parmi les têtes affolées de pédanterie. Des femmes se réunirent entre elles pour réformer l'orthographe, mieux encore, pour « retrancher des mots les syllabes vilaines. » On affecta une ardeur de néologisme qui finit par créer presque une langue à part. C'est des sociétés de cette seconde période qu'il faut entendre ce que dit La Bruyère : « L'on a vu, il n'y a pas longtemps, un cercle de personnes des deux sexes liées ensemble par la conversation et par un commerce d'esprit. Ils laissoient au vulgaire l'art de parler d'une manière intelligible; une chose dite entre eux peu clairement en entraînoit une autre encore plus obscure, sur laquelle on enchérissoit par de vraies énigmes, toujours suivies de longs applaudissements. Par tout ce qu'ils appeloient délicatesse, sentiments et finesse d'expression, ils étoient enfin parvenus à n'être plus entendus et à ne s'entendre pas eux-mêmes. Il ne falloit, pour servir à ces entretiens, ni bon sens, ni mémoire, ni la moindre capacité; il falloit de l'esprit, non pas du meilleur, mais de celui qui est faux et où l'imagination a trop de part. »

Cette page curieuse de l'histoire de la société et de la littérature françoise est représentée par le mot *précieux;* on disoit le goût précieux, le style précieux, et aussi les précieux et les précieuses pour désigner ceux qui faisoient profession de ce goût et de ce style. Le mot fut d'abord admis à titre de compliment et de louange. C'est ainsi que l'emploie Segrais, dans ses vers à Mme de Châtillon :

> Obligeante, civile, et surtout précieuse,
> Quel seroit le brutal qui ne l'aimeroit pas?

Plus tard, ce mot partagea les vicissitudes de la coterie qui l'avoit mis à la mode.

Lorsque Molière fut de retour à Paris, en 1658, on en étoit à ce point où tout ce qu'il y avoit pu avoir d'opportun et de salutaire dans la puissance des salons étoit épuisé, où ils ne favorisoient plus que l'affectation et la pédanterie, et n'exerçoient plus qu'une influence funeste sur les lettres et sur le langage. Cette influence étoit encore très-grande. Nul parmi les poëtes n'y échappoit : Pierre Corneille la subissoit toutes les fois qu'il étoit abandonné par ce lutin qui, suivant un mot attribué à Molière, lui dictoit ses vers sublimes. L'Académie appartenoit tout entière à l'illustre coterie. Tout ce qui restoit de l'ancienne cour et du règne de Louis XIII, tout ce qui avoit une renommée acquise et une haute position faite s'y rattachoit plus ou moins directement. Par là elle se confondoit presque avec l'ordre établi, et ses coryphées, suivant le penchant commun à toutes les sectes florissantes, étoient fort disposés à croire que les attaquer, c'étoit attaquer le trône et l'autel.

Toutefois, comme la satire dans notre pays est éveillée de bonne heure ou plutôt n'est jamais complétement endormie, les ridicules de l'école avoient prêté déjà à de piquantes railleries. Les rudes esprits du vieux temps avoient d'abord dit leur mot sur toutes ces coquetteries qu'ils voyoient poindre : Agrippa d'Aubigné se fit leur interprète dans le curieux livre intitulé *les Aventures du baron de Fœneste*. La fronde prosaïque du bon sens bourgeois n'avoit jamais été non plus réduite au silence. Bien des parodies, telles que *le Berger extravagant*, de Sorel, s'étoient inspirées aussi du roman de Cervantès. Pour en arriver à ce qui touche plus spécialement la secte des précieuses, elles trouvèrent des railleurs parmi leurs plus dévoués partisans. Ce furent des « alcovistes » qui commencèrent à tourner en ridicule les maladroites et sottes copies des « divines et incomparables personnes » dont ils recherchoient les suffrages. L'abbé Cotin, notamment, fut un des plus prompts à la critique : il y a telle de ses lettres où il se moque agréablement « d'une précieuse qui avoit failli s'évanouir à la vue d'un chien tout nu. » L'abbé de Pure alla plus loin, il composa dans des intentions ironiques un roman intitulé *la Précieuse ou le Mystère des ruelles*. Tout en dirigeant ses épigrammes contre le genre précieux, il tâche, il est vrai, de s'en rapprocher le plus possible, de sorte qu'en beaucoup de

pages on ne sait plus si l'on a affaire à un panégyrique ou à une satire. Ce même abbé de Pure fournit aux acteurs italiens un canevas comique qui n'a pas été conservé, ou qui du moins est introuvable. On accusa Molière de l'avoir dévalisé : « Molière eut recours, disoit l'auteur des *Nouvelles nouvelles*, aux Italiens ses bons amis, et accommoda au théâtre françois *les Précieuses* qui avoient été jouées sur le leur et qui leur avoient été données par un abbé des plus galants. » L'opposition satirique s'étoit donc fait jour jusque sur la scène. Signalons encore le tableau de la société des précieuses tracé par la Grande Mademoiselle dans ses *Portraits ;* et n'oublions pas non plus les plaintes, entremêlées de flatteries, que faisoit entendre le pauvre Scarron, et, en particulier, ces vers de la deuxième épître chagrine que nous avons transcrits dans notre Étude générale.

Toutes ces petites manifestations hostiles, qu'il est juste de constater, ne suffisoient pas à ébranler l'ascendant de la faction littéraire. Les écrivains continuoient de suivre, presque sans exception, la voie où les attendoient des succès faciles. Le tour d'esprit à la mode se substituoit au génie de la nation; et s'il n'est pas douteux que celui-ci dut à la fin l'emporter, il étoit urgent néanmoins qu'une vigoureuse initiative vînt trancher une trop longue hésitation et assurer la destinée de notre littérature. C'est le rôle dont s'empara ce comédien nouvellement débarqué de province, et pour exécuter son dessein il ne lui fallut qu'une pièce en un acte en prose, presque une farce encore, « un de ces petits divertissements dans lesquels on vouloit bien reconnoître sa supériorité, » *les Précieuses ridicules.*

Quoique sa moquerie eût été, comme nous venons de le reconnoître, précédée par d'autres moqueries, son œuvre fut comme une révélation, tant elle mit en pleine lumière les travers qu'on n'avoit fait qu'entrevoir jusque-là. Aussi l'effet en fut-il décisif; tout changea de face. Nous ne voulons pas dire que les grands hommes des ruelles furent convertis subitement et brûlèrent, suivant le conseil de Ménage, ce qu'ils avoient adoré. On ne sauroit prétendre que l'affectation fut vaincue et le faux goût à jamais banni. Le genre précieux est immortel, et de même qu'il avoit existé bien avant l'hôtel de Rambouillet, il lui survécut; mais il fut interrompu dans le développement particulier qu'il

avoit pris à cette époque. Les critiques se formulèrent nettement; les yeux du grand nombre s'ouvrirent. Les jeunes auteurs échappèrent à l'influence jusqu'alors souveraine. S'il resta une contagion à laquelle fort peu d'écrivains réussirent encore à se soustraire entièrement, au moins le péril étoit écarté. Le mouvement alloit se décider en un autre sens plus favorable au génie national.

C'est pour cela que cette petite comédie des *Précieuses ridicules* marque une date importante dans notre histoire littéraire et demeure pour nous ce qu'elle fut pour les contemporains, un événement.

Nous avons raconté ailleurs les circonstances et les suites de la première représentation. Le fait qui mérite d'attirer principalement l'attention est celui d'une interdiction momentanée de la pièce. Elle fut suspendue en effet du 18 novembre au 2 décembre. On lit dans le *Dictionnaire des précieuses*,[1] de Somaize, parmi *les prédictions touchant l'empire des précieuses* : « En 1659, grand concours au Cirque (au théâtre) pour y voir ce que l'on y joue sous leur nom. Elles intéresseront les galants à prendre leur parti. Un alcoviste de qualité interdira ce spectacle pour quelques jours. Nouveau concours au Cirque lorsqu'elles reparoîtront. » Ces *prédictions* de Somaize, faites après coup, sont de l'histoire. Molière éprouva donc immédiatement quel étoit le crédit des personnes qui pouvoient se croire l'objet de sa satire. Il chercha à détourner leurs ressentiments dans la préface qu'il mit en tête de l'édition de sa comédie; puis il commanda à M. Gilbert, un auteur estimé du temps, et représenta sur son théâtre une comédie intitulée : *la Vraie et la Fausse précieuse*. « *Gallus* (M. Gilbert), dit encore Somaize dans ses *prédictions*, voudra faire paroître au Cirque un ouvrage à la louange des précieuses, mais le succès de la satire sera plus heureux que celui du panégyrique. » Il est douteux que ces efforts du poëte, plus habiles peut-être que sincères, aient atteint leur but. Les précieuses sentirent de plus en plus le coup qui les avoit frappées. Elles essayèrent en vain de se débaptiser, elles voulurent changer leur nom de précieuses en celui d'*illustres;* mais leur règne étoit fini, et nul

1. Édition Livet, 2 vol. in-16, 1856.

ne songea même plus à jouer les *illustres* ni à écrire contre elles.

Il nous reste à présenter ici quelques observations sur le style dont la comédie de Molière nous offre le singulier modèle. Les précieuses, à force de chercher des façons de parler extraordinaires et délicates, de substituer la métaphore à l'expression simple et la périphrase au mot propre, s'étoient créé, disions-nous tout à l'heure, un jargon à part. Cette recherche fit naître pêle-mêle un grand nombre de locutions, la plupart baroques et nuisibles, quelques-unes heureuses et utiles. L'usage, qui prend son bien où il le trouve, a fait un tri parmi ces locutions nouvelles; il a rejeté les unes, adopté les autres. Lorsque nous ouvrons *le Grand dictionnaire des précieuses ou la clef de la langue des ruelles*, de Somaize, nous voyons, parmi les expressions qui y sont recueillies, à côté de façons de parler incroyablement bizarres, d'autres qui n'ont plus rien de choquant et qui sont devenues tout à fait françoises. Si aujourd'hui nous aurions mauvaise grâce à appeler le soleil « l'aimable éclairant, le plus beau du monde, l'époux de la nature; » si l'on s'exposeroit à ne plus être compris en disant de quelqu'un qu'il a « des quittances d'amour » pour dire qu'il a des cheveux gris, nous employons couramment les expressions suivantes : « châtier son style, dépenser une heure, revêtir ses pensées d'expressions nobles et vigoureuses, être brouillé avec le bon sens et avoir les cheveux d'un blond hardi. »

De ce travail lentement accompli par l'usage, il s'ensuit que le « haut style » que Molière prête aux filles de Gorgibus ne ressort plus tout à fait aujourd'hui comme au moment où il les introduisit sur son théâtre. Certains tours de phrases nous semblent plus exagérément ridicules qu'ils ne devoient le paroître aux contemporains. D'autres, au contraire, nous semblent plus simples et plus naturels, parce qu'ils sont à présent reçus et consacrés. Pour pénétrer dans toutes les intentions de l'auteur comique, il faut donc signaler ces variations du langage, et le commentaire philologique a ici plus d'importance que dans les autres ouvrages de Molière.

L'idée du travestissement qui forme le nœud de la comédie a peut-être été suggérée à Molière par un ouvrage d'un auteur aujourd'hui oublié, Samuel Chapuzeau. Cet ouvrage, intitulé : *le*

Cercle des Femmes ou le Secret du lit nuptial, entretiens comiques, fut publié, disent les frères Parfait, en 1656. On y voit une jeune veuve nommée Émilie qui recherche la conversation des savants; elle reçoit toutefois assez mal la déclaration amoureuse de l'un d'eux. Celui-ci, pour se venger, fait habiller magnifiquement son pensionnaire Germain, un pauvre hère dont il ne sauroit se faire payer. Germain, ainsi vêtu, est accueilli avec faveur par la jolie veuve, jusqu'au moment où des archers viennent le prendre et l'emmènent en prison. On aperçoit les traits de ressemblance qui existent entre les deux fables. « Mais, dit Auger, peu importe que Molière doive à Chapuzeau cette légère intrigue qui n'est rien; il ne doit qu'à lui-même son dialogue qui est tout. »

Molière fut obligé de faire imprimer sa pièce, sous peine de la voir dérober et publier malgré lui. Il nous le déclare dans sa préface, et tout porte à croire que ce n'est pas ici une simagrée de douce violence comme tant d'autres l'ont jouée depuis. Ce qui se passa pour les pièces qui succédèrent aux *Précieuses* prouve assez que le danger dont il se dit menacé n'étoit nullement chimérique. On s'explique d'ailleurs l'intérêt qu'il y avoit pour un directeur de théâtre à retarder la publication de ses œuvres, alors que cette publication jetoit celles-ci dans le domaine public.

L'édition *princeps* porte le titre suivant : « *Les Précieuses ridicules*, comédie représentée au Petit-Bourbon. A Paris, chez Guillaume de Luyne, libraire juré, dans la salle des Merciers, à la Justice. » Le privilége, partagé par G. de Luyne avec Ch. de Sercy et Cl. Barbin, est du 19 janvier 1660. L'ouvrage a été achevé d'imprimer le 29 janvier 1660. C'est ce texte que nous reproduisons fidèlement.

Nous donnons les variantes de l'édition de 1673 et de l'édition de 1682.

L. M.

PRÉFACE.

C'est une chose étrange qu'on imprime les gens malgré eux. Je ne vois rien de si injuste, et je pardonnerois toute autre violence plutôt que celle-là.

Ce n'est pas que je veuille faire ici l'auteur modeste, et mépriser par honneur ma comédie. J'offenserois mal à propos tout Paris, si je l'accusois d'avoir pu applaudir à une sottise : comme le public est le juge absolu de ces sortes d'ouvrages, il y auroit de l'impertinence à moi de le démentir; et, quand j'aurois eu la plus mauvaise opinion du monde de mes *Précieuses ridicules* avant leur représentation, je dois croire maintenant qu'elles valent quelque chose, puisque tant de gens ensemble en ont dit du bien. Mais, comme une grande partie des grâces qu'on y a trouvées dépendent de l'action et du ton de voix, il m'importoit qu'on ne les dépouillât pas de ces ornements; et je trouvois que le succès qu'elles avoient eu dans la représentation étoit assez beau pour en demeurer là. J'avois résolu, dis-je, de ne les faire voir qu'à la chandelle, pour

ne point donner lieu à quelqu'un de dire le proverbe;[1] et je ne voulois pas qu'elles sautassent du théâtre de Bourbon dans la Galerie du Palais.[2] Cependant je n'ai pu l'éviter, et je suis tombé dans la disgrâce de voir une copie dérobée de ma pièce entre les mains des libraires, accompagnée d'un privilége obtenu par surprise. J'ai eu beau crier : O temps, ô mœurs! on m'a fait voir une nécessité pour moi d'être imprimé, ou d'avoir un procès; et le dernier mal est encore pire que le premier. Il faut donc se laisser aller à la destinée, et consentir à une chose qu'on ne laisseroit pas de faire sans moi.

Mon Dieu! l'étrange embarras qu'un livre à mettre au jour! et qu'un auteur est neuf la première fois qu'on l'imprime! Encore si l'on m'avoit donné du temps, j'aurois pu mieux songer à moi, et j'aurois pris toutes les précautions que messieurs les auteurs, à présent mes confrères, ont coutume de prendre en semblables occasions. Outre quelque grand seigneur que j'aurois été prendre malgré lui pour protecteur de mon ouvrage, et dont j'aurois tenté la libéralité par une épître dédicatoire bien fleurie, j'aurois tâché de faire une belle et docte préface : et je ne manque point de livres qui m'auroient fourni tout ce qu'on peut dire de savant sur la tragédie et la comédie, l'étymologie de toutes deux, leur origine, leur définition, et le reste.

J'aurois parlé aussi à mes amis, qui, pour la recom-

1. On disoit proverbialement d'une femme : « Elle est belle à la chandelle, mais le grand jour gâte tout. »

2. La Galerie du Palais étoit l'endroit où se trouvoient les boutiques d'un grand nombre de libraires, et notamment celle de l'éditeur des *Précieuses ridicules*, Guillaume de Luyne, à l'enseigne de *la Justice*.

mandation de ma pièce, ne m'auroient pas refusé ou des vers françois, ou des vers latins. J'en ai même qui m'auroient loué en grec; et l'on n'ignore pas qu'une louange en grec est d'une merveilleuse efficace à la tête d'un livre.[1] Mais on me met au jour sans me donner le loisir de me reconnoître: et je ne puis même obtenir la liberté de dire deux mots pour justifier mes intentions sur le sujet de cette comédie. J'aurois voulu faire voir qu'elle se tient partout dans les bornes de la satire honnête et permise; que les plus excellentes choses sont sujettes à être copiées par de mauvais singes qui méritent d'être bernés; que ces vicieuses imitations de ce qu'il y a de plus parfait ont été de tout temps la matière de la comédie: et que, par la même raison que les véritables savants[*] et les vrais braves ne se sont point encore avisés de s'offenser du Docteur de la comédie et du Capitan; non plus que les juges, les princes et les rois de voir Trivelin[2] ou quelque autre, sur le théâtre, faire ridiculement le juge, le prince ou le roi: aussi les

[*] Dans la plupart des éditions originales, l'une des deux conjonctions *que* est omise; on trouve tantôt: *et par la même raison que les véritables savants;* tantôt: *et que, par la même raison, les véritables savants.* Cette dernière formule est même donnée par l'édition *princeps* d'après G. de Luyne. Les exemplaires signés de Sercy reproduisent les deux *que*, et, malgré la complication de la phrase, il faut indubitablement les maintenir l'un et l'autre.

1. Molière se raille des auteurs de son temps « à présent ses confrères » qui avoient cette sotte coutume, dit Furetière,

> Par des vers mendiés de grossir un volume,
> De quêter de l'encens chez des amis flatteurs,
> D'avoir diversité de langues et d'auteurs...
> (*Le Jeu de boule des Procureurs*, satire.)

2. Le *Docteur* et le *Capitan* étoient des personnages traditionnels de la comédie italienne; leur caractère n'a pas besoin d'être expliqué. *Trivelin*.

véritables précieuses auroient tort de se piquer lorsqu'on joue les ridicules qui les imitent mal. Mais enfin, comme j'ai dit, on ne me laisse pas le temps de respirer, et M. de Luyne veut m'aller relier de ce pas* : à la bonne heure, puisque Dieu l'a voulu.

* VAR. *Veut m'aller faire relier de ce pas* (1682).

après avoir été le nom d'un acteur populaire, étoit devenu également un de ces masques comiques qui se représentoient dans toutes les pièces de la *commedia dell'arte*. Molière indique ici sa spécialité : les juges, les princes, les rois.

LES
PRÉCIEUSES RIDICULES

PERSONNAGES.	ACTEURS.
LA GRANGE, amants rebutés	LA GRANGE.
DU CROISY, amants rebutés	DU CROISY.
GORGIBUS, bon bourgeois	L'ÉPY.
MADELON, fille de Gorgibus, précieuses ridicules.	Mlle DEBRIE.
CATHOS, nièce de Gorgibus, précieuses ridicules.	Mlle DUPARC.
MAROTTE, servante des précieuses ridicules	MADELEINE BÉJART.
ALMANZOR, laquais des précieuses ridicules.[1]	
LE MARQUIS DE MASCARILLE, valet de La Grange.	MOLIÈRE.
LE VICOMTE DE JODELET, valet de Du Croisy	GEOFFRIN, dit JODELET.
DEUX PORTEURS DE CHAISE.	
VOISINES.	
VIOLONS.	

1. Ce rôle est attribué, dans les éditions modernes, à l'acteur Debrie; mais l'appellation de *petit garçon* que Madelon emploie en s'adressant à son laquais, nous fait tenir cette attribution pour erronée. Debrie, qui jouoit La Rapière dans *le Dépit amoureux*, et en général les rôles de bretteur, de commissaire ou de gendarme, n'auroit pu être désigné de la sorte.

Le lieu de la scène est suffisamment indiqué à la scène VII; c'est une salle basse de la maison de Gorgibus.

LES
PRÉCIEUSES RIDICULES

COMÉDIE

SCÈNE PREMIÈRE.

LA GRANGE, DU CROISY.

DU CROISY.

Seigneur La Grange.

LA GRANGE.

Quoi?

DU CROISY.

Regardez-moi un peu sans rire.

LA GRANGE.

Hé bien!

DU CROISY.

Que dites-vous de notre visite? En êtes-vous fort satisfait?

LA GRANGE.

A votre avis, avons-nous sujet de l'être tous deux?

DU CROISY.

Pas tout à fait, à dire vrai.

LA GRANGE.

Pour moi, je vous avoue que j'en suis tout scandalisé.

A-t-on jamais vu, dites-moi, deux pecques[1] provinciales faire plus les renchéries que celles-là, et deux hommes traités avec plus de mépris que nous? A peine ont-elles pu se résoudre à nous faire donner des siéges. Je n'ai jamais vu tant parler à l'oreille qu'elles ont fait entre elles, tant bâiller, tant se frotter les yeux, et demander tant de fois : Quelle heure est-il? Ont-elles répondu que oui et non à tout ce que nous avons pu leur dire? et ne m'avouerez-vous pas enfin que, quand nous aurions été les dernières personnes du monde, on ne pouvoit nous faire pis qu'elles ont fait?

DU CROISY.

Il me semble que vous prenez la chose fort à cœur.

LA GRANGE.

Sans doute, je l'y prends, et de telle façon que je veux me venger de cette impertinence. Je connois ce qui nous a fait mépriser. L'air précieux n'a pas seulement infecté Paris, il s'est aussi répandu dans les provinces, et nos donzelles ridicules en ont humé leur bonne part. En un mot, c'est un ambigu de précieuse et de coquette que leur personne. Je vois ce qu'il faut être pour en être bien reçu; et, si vous m'en croyez, nous leur jouerons tous deux une pièce qui leur fera voir leur sottise, et pourra leur apprendre à connoître un peu mieux leur monde.

DU CROISY.

Et comment encore?

LA GRANGE.

J'ai un certain valet, nommé Mascarille, qui passe, au sentiment de beaucoup de gens, pour une manière de

1. *Pecque*, suivant Auger, a la même origine et le même sens que *pécore*. Nous ne citerons pas les différentes étymologies qu'on a trouvées à ce mot; il s'entend fort bien.

bel esprit; car il n'y a rien à meilleur marché que le bel esprit maintenant. C'est un extravagant qui s'est mis dans la tête de vouloir faire l'homme de condition. Il se pique ordinairement de galanterie et de vers, et dédaigne les autres valets, jusqu'à les appeler brutaux.

DU CROISY.

Hé bien! qu'en prétendez-vous faire?

LA GRANGE.

Ce que j'en prétends faire? Il faut... Mais sortons d'ici auparavant.

SCÈNE II.

GORGIBUS, DU CROISY, LA GRANGE.

GORGIBUS.[1]

Hé bien! vous avez vu ma nièce et ma fille? Les affaires iront-elles bien? Quel est le résultat de cette visite?

LA GRANGE.

C'est une chose que vous pourrez mieux apprendre d'elles que de nous. Tout ce que nous pouvons vous dire, c'est que nous vous rendons grâce de la faveur que vous nous avez faite, et demeurons vos très-humbles serviteurs.

DU CROISY.

Vos très-humbles serviteurs.*

* Cette répétition des mots : « vos très-humbles serviteurs, » ne se trouve ni dans l'édition de 1660 ni dans l'édition de 1673. Elle n'est donnée que par l'édition de 1682; mais La Grange, l'auteur de cette édition, devoit savoir mieux que personne comment cette pièce se jouoit, et il a probablement consigné ici une tradition de théâtre autorisée par Molière. Cette répétition très-expressive et qui fait bien sentir le mécontentement des deux amants rebutés est passée à bon droit dans le texte, et nous avons dû nous borner à signaler son origine.

1. *Gorgibus*, comme Palaprat nous l'apprend dans la préface de ses

GORGIBUS, seul.

Ouais! il semble qu'ils sortent mal satisfaits d'ici. D'où pourroit venir leur mécontentement? Il faut savoir un peu ce que c'est. Holà!

SCÈNE III.

GORGIBUS, MAROTTE.

MAROTTE.

Que désirez-vous, monsieur?

GORGIBUS.

Où sont vos maîtresses?

MAROTTE.

Dans leur cabinet.

GORGIBUS.

Que font-elles?

MAROTTE

De la pommade pour les lèvres.

GORGIBUS.

C'est trop pommadé; dites-leur qu'elles descendent.

SCÈNE IV.

GORGIBUS, seul.

Ces pendardes-là, avec leur pommade, ont, je pense, envie de me ruiner. Je ne vois partout que blancs d'œufs, lait virginal, et mille autres brimborions que je ne connois point. Elles ont usé, depuis que nous sommes ici, le lard d'une douzaine de cochons, pour le moins; et

OEuvres, étoit le nom d'un emploi de l'ancienne comédie. L'acteur L'Épy, frère de Jodelet, qui créa ce rôle, avoit une voix de Stentor; c'est là peut-être ce qui fit choisir par Molière ce nom de *Gorgibus*.

quatre valets vivroient tous les jours des pieds de mouton qu'elles emploient.[1]

SCÈNE V.

MADELON, CATHOS, GORGIBUS.

GORGIBUS.

Il est bien nécessaire vraiment de faire tant de dépense pour vous graisser le museau! Dites-moi un peu ce que vous avez fait à ces messieurs, que je les vois sortir avec tant de froideur? Vous avois-je pas commandé de les recevoir comme des personnes que je voulois vous donner pour maris?

MADELON.

Et quelle estime, mon père, voulez-vous que nous fassions du procédé irrégulier[2] de ces gens-là?

CATHOS.

Le moyen, mon oncle, qu'une fille un peu raisonnable se pût accommoder de leur personne?

GORGIBUS.

Et qu'y trouvez-vous à redire?

MADELON.

La belle galanterie que la leur! Quoi! débuter d'abord par le mariage?

GORGIBUS.

Et par où veux-tu donc qu'ils débutent? par le con-

1. Gorgibus exagère sans doute la consommation de lard et de pieds de mouton que font ses filles. Il est un peu rustre et il forme un rude contraste avec les deux précieuses « qu'il a sur les bras », pour parler son langage. L'art de Molière consiste principalement dans ces oppositions vigoureuses de caractères.

2. Il y avoit, dès ces premières paroles, une affectation qui n'est plus aussi sensible pour nous qu'elle l'étoit au XVIIe siècle.

cubinage? [1] N'est-ce pas un procédé dont vous avez sujet de vous louer toutes deux aussi bien que moi? Est-il rien de plus obligeant que cela? Et ce lien sacré où ils aspirent n'est-il pas un témoignage de l'honnêteté de leurs intentions?

MADELON.

Ah! mon père, ce que vous dites là est du dernier bourgeois. Cela me fait honte de vous ouïr parler de la sorte, et vous devriez un peu vous faire apprendre le bel air des choses.

GORGIBUS.

Je n'ai que faire ni d'air ni de chanson. Je te dis que le mariage est une chose sainte et sacrée, et que c'est faire en honnêtes gens que de débuter par là.

MADELON.

Mon Dieu! que si tout le monde vous ressembloit, un roman seroit bientôt fini! La belle chose que ce seroit, si d'abord Cyrus épousoit Mandane, et qu'Aronce de plain-pied fût marié à Clélie! [2]

GORGIBUS.

Que me vient conter celle-ci?

MADELON.

Mon père, voilà ma cousine qui vous dira aussi bien que moi que le mariage ne doit jamais arriver qu'après les autres aventures. Il faut qu'un amant, pour être agréable, sache débiter les beaux sentiments, pousser le doux, le

1. Cette verte réplique est un de ces « coups de fouet », pour nous servir du terme technique, auxquels le spectateur ne résiste pas et qui l'enlèvent dès le début d'une pièce.

2. *Cyrus* et *Mandane* sont les deux principaux personnages d'*Artamène ou le grand Cyrus*; *Aronce* et *Clélie*, les deux principaux personnages de *Clélie*: grands et célèbres romans de Mlle de Scudéry.

tendre et le passionné,[1] et que sa recherche soit dans les formes. Premièrement, il doit voir au temple, ou à la promenade, ou dans quelque cérémonie publique, la personne dont il devient amoureux; ou bien être conduit fatalement chez elle par un parent ou un ami, et sortir de là tout rêveur et mélancolique. Il cache un temps sa passion à l'objet aimé, et cependant lui rend plusieurs visites, où l'on ne manque jamais de mettre sur le tapis une question galante qui exerce les esprits de l'assemblée. Le jour de la déclaration arrive, qui se doit faire ordinairement dans une allée de quelque jardin, tandis que la compagnie s'est un peu éloignée : et cette déclaration est suivie d'un prompt courroux, qui paroît à notre rougeur, et qui, pour un temps, bannit l'amant de notre présence. Ensuite il trouve moyen de nous apaiser, de nous accoutumer insensiblement au discours de sa passion, et de tirer de nous cet aveu qui fait tant de peine. Après cela viennent les aventures, les rivaux qui se jettent à la traverse d'une inclination établie, les persécutions des pères, les jalousies conçues sur de fausses apparences, les plaintes, les désespoirs, les enlèvements, et ce qui s'ensuit. Voilà comme les choses se traitent dans les belles manières; et ce sont des règles dont, en bonne galanterie, on ne sauroit se dispenser.[2] Mais en venir de but en blanc à l'union conjugale, ne faire l'amour qu'en faisant le contrat de mariage, et prendre justement le roman par la queue; encore un coup, mon

1. Manière de parler que les précieuses affectionnoient particulièrement. Scarron, se disposant à partir pour l'Amérique, disoit en se raillant qu'il y étoit surtout *poussé* par l'incommode engeance des *pousseurs de beaux sentiments*.

2. C'est là justement une analyse des romans de Mlle de Scudéry; Molière n'a pas oublié un seul point important, et *Sapho* pouvoit être satisfaite du style de Madelon.

père, il ne se peut rien de plus marchand que ce procédé; et j'ai mal au cœur de la seule vision que cela me fait.

GORGIBUS.

Quel diable de jargon entends-je ici? Voici bien du haut style.

CATHOS.

En effet, mon oncle, ma cousine donne dans le vrai de la chose. Le moyen de bien recevoir des gens qui sont tout à fait incongrus en galanterie! Je m'en vaïs gager qu'ils n'ont jamais vu la carte de Tendre, et que Billets-doux, Petits-soins, Billets-galants et Jolis-vers, sont des terres inconnues pour eux.[1] Ne voyez-vous pas que toute leur personne marque cela, et qu'ils n'ont point cet air qui donne d'abord bonne opinion des gens? Venir en visite amoureuse avec une jambe tout unie, un chapeau désarmé de plumes, une tête irrégulière en cheveux, et un habit qui souffre une indigence de rubans; mon Dieu! quels amants sont-ce là! Quelle frugalité d'ajustement, et quelle

1. On trouve la carte de Tendre dans la première partie du roman de *Clélie*. *Billets-Doux*, *Billets-Galants*, *Petits-Soins* et *Jolis-Vers* sont des villages qu'on y voit inscrits. « On sera peut-être bien aise, dit Auger, de prendre ici une idée de cette puérile invention. Trois fleuves coupent le pays de Tendre : l'un s'appelle *Reconnoissance;* l'autre, *Estime;* le troisième, qui est le plus considérable et qui occupe le milieu, se nomme *Inclination*. Sur ces trois fleuves, non loin de leur embouchure commune dans la *mer Dangereuse*, sont situées trois villes de Tendre, qui joignent à ce nom celui du fleuve qui les traverse : *Tendre-sur-Inclination*, *Tendre-sur-Estime*, *Tendre-sur-Reconnoissance*. A gauche du fleuve d'*Inclination* se trouve la *mer d'Inimitié*, et à droite le *lac d'Indifférence*. De nombreux villages semés sur la carte sont dénommés et placés de manière à figurer les divers degrés par où l'on arrive aux divers sentiments que ce lac, cette mer et ces villes représentent. Au delà de la *mer Dangereuse* sont situées des *terres inconnues;* et, pour compléter l'imitation, on aperçoit, à l'un des coins de la carte, une *échelle* divisée en *lieues d'amitié*. » L'idée de cette carte parut si ingénieuse qu'on en fit de nombreuses contrefaçons. C'est ainsi qu'on vit paroître la *carte du royaume d'Amour, la description du royaume de Coquetterie* et même une *carte du Jansénisme*, sur le modèle de la carte de Tendre.

sécheresse de conversation![1] On n'y dure point, on n'y tient pas. J'ai remarqué encore que leurs rabats[2] ne sont pas de la bonne faiseuse, et qu'il s'en faut plus d'un grand demi-pied que leurs hauts-de-chausses[3] ne soient assez larges.

GORGIBUS.

Je pense qu'elles sont folles toutes deux, et je ne puis rien comprendre à ce baragouin. Cathos, et vous, Madelon...

MADELON.

Eh! de grâce, mon père, défaites-vous de ces noms étranges, et nous appelez autrement.

GORGIBUS.

Comment, ces noms étranges? Ne sont-ce pas vos noms de baptême?

MADELON.

Mon Dieu! que vous êtes vulgaire![4] Pour moi, un de mes étonnements, c'est que vous ayez pu faire une fille si spirituelle que moi. A-t-on jamais parlé dans le beau style de Cathos ni de Madelon, et ne m'avouerez-vous pas que ce seroit assez d'un de ces noms pour décrier le plus beau roman du monde?

CATHOS.

Il est vrai, mon oncle, qu'une oreille un peu délicate pâtit furieusement à entendre prononcer ces mots-là; et

1. De ces deux expressions, la première est restée insolite et bizarre, tandis que la seconde s'est accréditée.

2. Le rabat n'étoit primitivement autre chose que le col de la chemise rabattu en dehors sur le vêtement. Plus tard on eut des rabats postiches, d'une toile fine et empesée, qui étoient quelquefois garnis de dentelle, et que l'on nouoit par devant avec deux cordons à glands. Tous les hommes, dans la jeunesse de Louis XIV, portoient le rabat.

3. Le *haut-de-chausses* est ce qu'on nomme *culotte* aujourd'hui.

4. Mot renouvelé par Mme de Staël et qui, depuis elle, est resté de bon usage. (P. Chasles.)

le nom de Polixène que ma cousine a choisi, et celui d'Aminte que je me suis donné, ont une grâce dont il faut que vous demeuriez d'accord.[1]

GORGIBUS.

Écoutez : il n'y a qu'un mot qui serve. Je n'entends point que vous ayez d'autres noms que ceux qui vous ont été donnés par vos parrains et marraines; et pour ces messieurs dont il est question, je connois leurs familles et leurs biens, et je veux résolûment que vous vous disposiez à les recevoir pour maris. Je me lasse de vous avoir sur les bras, et la garde de deux filles est une charge un peu trop pesante pour un homme de mon âge.

CATHOS.

Pour moi, mon oncle, tout ce que je puis vous dire, c'est que je trouve le mariage une chose tout à fait choquante. Comment est-ce qu'on peut souffrir la pensée de coucher contre un homme vraiment nu?[2]

MADELON.

Souffrez que nous prenions un peu haleine parmi le beau monde de Paris, où nous ne faisons que d'arriver. Laissez-nous faire à loisir le tissu de notre roman, et n'en pressez point tant la conclusion.

1. C'étoit un usage parmi les précieuses de changer de nom et d'en prendre un poétique et romanesque. Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, avoit donné l'exemple en adoptant le nom d'Arthenice (anagramme de Catherine), sous lequel elle fut célébrée par Malherbe et par la plupart des écrivains de son temps.

2. La fausse délicatesse des précieuses aboutissoit souvent à la grossièreté. « Voici d'autres merveilles, écrit Mlle de Gournay, ce sonnet, disent-elles, est bien pensé, lorsqu'elles veulent avertir qu'il est bien *conçu*. Leur raison de cette insigne manière de parler, c'est que le terme *conçu* met de laides images dans l'esprit. O personnes impures! Faut-il que les ruisseaux argentés, clairs et vierges du Parnasse se convertissent en cloaques en tombant dans vos infames imaginations! »

GORGIBUS, *à part.*

Il n'en faut point douter, elles sont achevées.[1] (*Haut.*) Encore un coup, je n'entends rien à toutes ces balivernes : je veux être maître absolu ; et, pour trancher toutes sortes de discours, ou vous serez mariées toutes deux avant qu'il soit peu, ou, ma foi, vous serez religieuses ; j'en fais un bon serment.[2]

SCÈNE VI.

CATHOS, MADELON.

CATHOS.

Mon Dieu, ma chère,[3] que ton père a la forme enfoncée dans la matière ! que son intelligence est épaisse, et qu'il fait sombre dans son âme !

MADELON.

Que veux-tu, ma chère ? j'en suis en confusion pour lui. J'ai peine à me persuader que je puisse être véritablement sa fille, et je crois que quelque aventure un jour me viendra développer une naissance plus illustre.[4]

1. *Achevées,* complétement folles. On auroit dit au XVIe siècle : « achevées de peindre. » C'étoit, dirions-nous à présent, avoir reçu le coup de grâce.

2. Cette scène est comme une ébauche de la fameuse scène des *Femmes savantes* entre Chrysale, Philaminte et Bélise. Celle-ci ne pouvoit manquer d'être supérieure à la première. Un mari tremblant devant sa femme et hardi seulement contre sa sœur est bien autrement comique qu'un père et un oncle parlant ferme à sa fille et à sa nièce. Gorgibus n'en est pas moins un excellent personnage. En tout, on peut considérer *les Précieuses ridicules* comme une esquisse chaude et spirituelle, d'après laquelle Molière a exécuté par la suite son admirable tableau des *Femmes savantes.* (AUGER.)

3. *Chère* étoit une appellation caractéristique qui n'a plus pour nous la valeur qu'elle avoit alors. On disoit une *chère*, de même qu'on disoit une précieuse. Ce mot, avec son acception distincte, servoit dans la cabale féminine comme d'un signe de reconnoissance.

4. L'impertinence de ce vœu montre que ce qui gâte l'esprit corrompt aussi le cœur. Cathos et Madelon vont recevoir une leçon sévère ; mais elles l'auront méritée à plus d'un titre.

CATHOS.

Je le croirois bien ; oui, il y a toutes les apparences du monde ; et, pour moi, quand je me regarde aussi...

SCÈNE VII.

CATHOS, MADELON, MAROTTE.

MAROTTE.

Voilà un laquais qui demande si vous êtes au logis, et dit que son maître vous veut venir voir.

MADELON.

Apprenez, sotte, à vous énoncer moins vulgairement. Dites : Voilà un nécessaire qui demande si vous êtes en commodité d'être visibles.[1]

MAROTTE.

Dame ! je n'entends point le latin ; et je n'ai pas appris, comme vous, la filofie dans le grand Cyre.[2]

MADELON.

L'impertinente ! le moyen de souffrir cela ! Et qui est-il le maître de ce laquais ?

MAROTTE.

Il me l'a nommé le marquis de Mascarille.

MADELON.

Ah ! ma chère, un marquis ! * Oui, allez dire qu'on nous peut voir. C'est sans doute un bel esprit qui aura ouï parler de nous.**

* VAR. *Ah ! ma chère, un marquis ! un marquis !* (1682.)

** VAR. *Qui auroit ouï parler de nous* (1673).
Qui a ouï parler de nous (1682).

1. On trouvera dans le *Dictionnaire* de Somaize la justification de toutes ces tournures forcées de langage et même, pour beaucoup d'entre elles, le nom du personnage qui les mit le premier en vogue.

2. *Artamène ou le Grand Cyrus.*

CATHOS.

Assurément, ma chère.

MADELON.

Il faut le recevoir dans cette salle basse, plutôt qu'en notre chambre. Ajustons un peu nos cheveux au moins, et soutenons notre réputation. Vite, venez nous tendre ici dedans le conseiller des grâces.

MAROTTE.

Par ma foi, je ne sais point quelle bête c'est là; il faut parler chrétien, si vous voulez que je vous entende.

CATHOS.

Apportez-nous le miroir, ignorante que vous êtes, et gardez-vous bien d'en salir la glace par la communication de votre image.

(Elles sortent.)

SCÈNE VIII.

MASCARILLE, DEUX PORTEURS.

MASCARILLE.[1]

Holà! porteurs, holà! Là, là, là, là, là, là. Je pense que ces marauds-là ont dessein de me briser à force de heurter contre les murailles et les pavés.

PREMIER PORTEUR.

Dame! c'est que la porte est étroite. Vous avez voulu aussi que nous soyons entrés jusqu'ici.[2]

MASCARILLE.

Je le crois bien. Voudriez-vous, faquins, que j'expo-

1. C'étoit Molière qui jouoit ce personnage; nous avons reproduit un passage du *Récit* de Mme de Villedieu où est décrit son costume extravagant.

2. La grammaire auroit exigé : *que nous entrassions jusqu'ici.* Mais le premier porteur n'a point vis-à-vis de l'imparfait du subjonctif autant de courage que Mascarille.

sasse l'embonpoint de mes plumes aux inclémences de la saison pluvieuse, et que j'allasse imprimer mes souliers en boue? Allez, ôtez votre chaise d'ici.

DEUXIÈME PORTEUR.

Payez-nous donc, s'il vous plaît, monsieur?

MASCARILLE.

Hein?

DEUXIÈME PORTEUR.

Je dis, monsieur, que vous nous donniez de l'argent, s'il vous plaît.

MASCARILLE, lui donnant un soufflet.

Comment, coquin, demander de l'argent à une personne de ma qualité!

DEUXIÈME PORTEUR.

Est-ce ainsi qu'on paye les pauvres gens? et votre qualité nous donne-t-elle à dîner?

MASCARILLE.

Ah! ah! je vous apprendrai à vous connoître! Ces canailles-là s'osent jouer à moi!

PREMIER PORTEUR, prenant un des bâtons de sa chaise.

Çà, payez-nous vitement.

MASCARILLE.

Quoi?

PREMIER PORTEUR.

Je dis que je veux avoir de l'argent tout à l'heure.

MASCARILLE.

Il est raisonnable.*

PREMIER PORTEUR.

Vite donc!

* VAR. *Il est raisonnable celui-là* (1682).

MASCARILLE.

Oui-da! tu parles comme il faut, toi : mais l'autre est un coquin qui ne sait ce qu'il dit. Tiens, es-tu content?

PREMIER PORTEUR.

Non, je ne suis pas content; vous avez donné un soufflet à mon camarade, et... (levant son bâton.)

MASCARILLE.

Doucement; tiens, voilà pour le soufflet. On obtient tout de moi quand on s'y prend de la bonne façon. Allez, venez me reprendre tantôt pour aller au Louvre, au petit coucher.[1]

SCÈNE IX.

MAROTTE, MASCARILLE.

MAROTTE.

Monsieur, voilà mes maîtresses qui vont venir tout à l'heure.

MASCARILLE.

Qu'elles ne se pressent point; je suis ici posté commodément pour attendre.

MAROTTE.

Les voici.

SCÈNE X.

MADELON, CATHOS, MASCARILLE, ALMANZOR.

MASCARILLE, après avoir salué.

Mesdames, vous serez surprises sans doute de l'audace

1. Cette charmante scène met dans tout son jour l'impudence et la lâcheté de Mascarille. Elle fait songer à d'autres scènes, moins brutales sans doute, qui se jouent constamment dans la société, où il est si commun de voir ménager et bien traiter les méchants qu'on redoute et réserver toutes les duretés et les insolences pour les bonnes gens qui n'inspirent aucune crainte.

de ma visite; mais votre réputation vous attire cette méchante affaire, et le mérite a pour moi des charmes si puissants, que je cours partout après lui.

MADELON.

Si vous poursuivez le mérite, ce n'est pas sur nos terres que vous devez chasser.

CATHOS.

Pour voir chez nous le mérite, il a fallu que vous l'y ayez amené.

MASCARILLE.

Ah! je m'inscris en faux contre vos paroles.[1] La renommée accuse juste en contant ce que vous valez; et vous allez faire pic, repic et capot tout ce qu'il y a de galant dans Paris.

MADELON.

Votre complaisance pousse un peu trop avant la libéralité de ses louanges; et nous n'avons garde, ma cousine et moi, de donner de notre sérieux dans le doux de votre flatterie.

CATHOS.

Ma chère, il faudroit faire donner des siéges.

MADELON.

Holà! Almanzor.[2]

ALMANZOR.

Madame.

MADELON.

Vite, voiturez-nous ici les commodités de la conversation.

1. Cette expression est une de celles qui n'ont plus pour nous rien d'affecté ni de hasardé, parce qu'elles ont été admises par l'usage.

2. Ce nom d'Almanzor a sans doute été donné à ce laquais par les précieuses. La servante Marotte, qui veut qu'on lui « parle chrétien, » ne se sera pas laissé débaptiser.

MASCARILLE.

Mais, au moins, y a-t-il sûreté ici pour moi?

(Almanzor sort.)

CATHOS.

Que craignez-vous?

MASCARILLE.

Quelque vol de mon cœur, quelque assassinat de ma franchise.[1] Je vois ici des yeux* qui ont la mine d'être de fort mauvais garçons, de faire insulte aux libertés, et de traiter une âme de Turc à More. Comment diable! D'abord qu'on les approche, ils se mettent sur leur garde meurtrière.[2] Ah! par ma foi, je m'en défie! et je m'en vais gagner au pied, ou je veux caution bourgeoise[3] qu'ils ne me feront point de mal.

MADELON.

Ma chère, c'est le caractère enjoué.

CATHOS.

Je vois bien que c'est un Amilcar.[4]

MADELON.

Ne craignez rien: nos yeux n'ont point de mauvais desseins, et votre cœur peut dormir en assurance sur leur prud'homie.

* Var. *Je vois ici deux yeux* (1682).

1. *Franchise,* dans le sens de liberté. Les poëtes et les prosateurs du temps offrent encore des exemples de ce mot pris ainsi dans son acception primitive.

Mon cœur de sa franchise avoit perdu l'usage.
(Corneille, *la Veuve.*)

2. Métaphore outrée empruntée à la langue de l'escrime.
3. *Caution bourgeoise,* caution valable et facile à discuter, dit Furetière, comme seroit celle d'un bon bourgeois; « on ne veut point, ajoute-t-il, prêter aux grands seigneurs sans caution bourgeoise. »
4. *Amilcar* est un personnage du roman de *Clélie,* qui vise à l'enjouement, mais dont les prétentions sont assez peu justifiées.

CATHOS.

Mais, de grâce, monsieur, ne soyez pas inexorable à ce fauteuil qui vous tend les bras il y a un quart d'heure : contentez un peu l'envie qu'il a de vous embrasser.

MASCARILLE, après s'être peigné et avoir ajusté ses canons.[1]

Eh bien! mesdames, que dites-vous de Paris?

MADELON.

Hélas! qu'en pourrions-nous dire? Il faudroit être l'antipode de la raison, pour ne pas confesser que Paris est le grand bureau des merveilles, le centre du bon goût, du bel esprit et de la galanterie.

MASCARILLE.

Pour moi, je tiens que hors de Paris il n'y a point de salut pour les honnêtes gens.

CATHOS.

C'est une vérité incontestable.

MASCARILLE.

Il y fait un peu crotté; mais nous avons la chaise.[2]

MADELON.

Il est vrai que la chaise est un retranchement merveilleux contre les insultes de la boue et du mauvais temps.

MASCARILLE.

Vous recevez beaucoup de visites? Quel bel esprit est des vôtres?

MADELON.

Hélas! nous ne sommes pas encore connues; mais nous

1. Les canons étoient une large bande d'étoffe que l'on attachoit au-dessus du genou et qui couvroit la moitié de la jambe en l'entourant.

2. Les chaises à porteurs étoient alors du meilleur ton. La mode en avoit été apportée d'Angleterre, sous le règne de Louis XIII, par le marquis de Montbrun, fils légitimé du duc de Bellegarde.

sommes en passe de l'être; et nous avons une amie particulière qui nous a promis d'amener ici tous ces messieurs du Recueil des pièces choisies.[1]

CATHOS.

Et certains autres qu'on nous a nommés aussi pour être les arbitres souverains des belles choses.

MASCARILLE.

C'est moi qui ferai votre affaire mieux que personne; ils me rendent tous visite; et je puis dire que je ne me lève jamais sans une demi-douzaine de beaux esprits.

MADELON.

Hé! mon Dieu! nous vous serons obligées de la dernière obligation, si vous nous faites cette amitié; car enfin il faut avoir la connoissance de tous ces messieurs-là, si l'on veut être du beau monde. Ce sont ceux qui donnent* le branle à la réputation dans Paris; et vous savez qu'il y en a tel dont il ne faut que la seule fréquentation pour vous donner bruit de connoisseuse, quand il n'y auroit rien autre chose que cela. Mais, pour moi, ce que je considère particulièrement, c'est que, par le moyen de ces visites spirituelles, on est instruite de cent choses qu'il faut savoir de nécessité, et qui sont de l'essence d'un bel esprit. On apprend par là chaque jour les petites nouvelles galantes, les jolis commerces de prose et de vers.** On sait à point

* VAR. *Ce sont eux qui donnent* (1682).

** VAR. *Les jolis commerces de prose ou de vers* (1673, 1682).

1. Il est probable que Molière fait allusion ici au recueil publié en 1653 par de Sercy, sous le titre de *Poésies choisies de MM. Corneille, Benserade, de Scudéry, Boisrobert, Sarrazin, Desmarets, Baraud, Saint-Laurent, Colletet, Lamesnardière, Montreuil, Viguier, Chevreau, Malleville, Tristan, Testu, Maucroy, de Prade, Girard et de L'Age.* Depuis le commencement du siècle, il avoit paru un grand nombre de ces recueils qui faisoient les délices des gens à la mode.

nommé : un tel a composé la plus jolie pièce du monde sur un tel sujet; une telle a fait des paroles sur un tel air : celui-ci a fait un madrigal sur une jouissance;[1] celui-là a composé des stances sur une infidélité : monsieur un tel écrivit hier au soir un sixain à mademoiselle une telle, dont elle lui a envoyé la réponse ce matin sur les huit heures; un tel auteur a fait un tel dessein; celui-là est à la troisième partie de son roman; cet autre met ses ouvrages sous la presse. C'est là ce qui vous fait valoir dans les compagnies; et si l'on ignore ces choses, je ne donnerois pas un clou de tout l'esprit qu'on peut avoir.[2]

CATHOS.

En effet, je trouve que c'est renchérir sur le ridicule, qu'une personne se pique d'esprit, et ne sache pas jusqu'au moindre petit quatrain qui se fait chaque jour; et, pour moi, j'aurois toutes les hontes du monde s'il falloit

1. Une faveur. Une *jouissance*, une *infidélité* sont le sujet et le titre de beaucoup de pièces de poésie de cette époque.

2. Voici la définition des précieuses telle qu'elle est donnée dans la préface du *Dictionnaire* de Somaize, avec l'intention de contredire Molière : « Il est des femmes qui, ayant un peu plus de bien ou un peu plus de beauté que les autres, tâchent de se tirer hors du commun, et pour cet effet elles lisent tous les romans et tous les ouvrages de galanterie qui se font. Toutes sortes de personnes sont bien venues chez elles; elles reçoivent des vers de tous ceux qui leur en envoient, et elles se mêlent bien souvent d'en juger, bien qu'elles n'en fassent pas, s'imaginant qu'elles les connoissent parfaitement parce qu'elles en lisent beaucoup. Elles ne sauroient souffrir ceux qui ne savent ce que c'est que galanterie, et, comme elles tâchent de bien parler, disent quelquefois des mots nouveaux sans s'en apercevoir, qui, étant prononcés avec un air dégagé et avec toute la délicatesse imaginable, paroissent souvent aussi bons qu'ils sont extraordinaires; et ce sont ces aimables personnes que Mascarille (Molière) a traitées de ridicules dans ses *Précieuses*, et qui le sont en effet sur son théâtre, par le caractère qu'il leur a donné, qui n'a rien qu'une personne puisse faire naturellement à moins que d'être folle ou innocente. » L'auteur de cette préface, qui n'est autre, selon toute apparence, que Somaize lui-même, ne s'aperçoit pas qu'il confirme de tout point le portrait tracé par le poëte comique.

qu'on vînt à me demander si j'aurois vu quelque chose de nouveau que je n'aurois pas vu.

MASCARILLE.

Il est vrai qu'il est honteux de n'avoir pas des premiers tout ce qui se fait; mais ne vous mettez pas en peine; je veux établir chez vous une académie de beaux esprits, et je vous promets qu'il ne se fera pas un bout de vers dans Paris, que vous ne sachiez par cœur avant tous les autres. Pour moi, tel que vous me voyez, je m'en escrime un peu quand je veux; et vous verrez courir de ma façon, dans les belles ruelles de Paris,[1] deux cents chansons, autant de sonnets, quatre cents épigrammes et plus de mille madrigaux, sans compter les énigmes et les portraits.

MADELON.

Je vous avoue que je suis furieusement pour les portraits : je ne vois rien de si galant que cela.[2]

MASCARILLE.

Les portraits sont difficiles, et demandent un esprit profond : vous en verrez de ma manière qui ne vous déplairont pas.

CATHOS.

Pour moi, j'aime terriblement les énigmes.[3]

1. Les *ruelles* étoient les lieux de réception ordinaires de ce temps-là. Les précieuses s'attribuoient l'invention des alcôves, sorte de petites chambres ménagées dans une plus grande. Le lit s'y trouvoit placé et exhaussé sur une estrade : c'étoient couchées que les dames attendoient les visiteurs. Les familiers, sous le nom d'alcôvistes, faisoient les honneurs de la chambre. Les abbés de Bellebat et Dubuisson ont, dans le *Dictionnaire* de Somaize, le titre de *grands introducteurs des ruelles*.

2. Ce genre de littérature, dans lequel on se peint soi-même ou l'on peint les autres, étoit fort à la mode. On trouve près de soixante-dix portraits à la suite des Mémoires de Mlle de Montpensier. La plupart des gens d'esprit de ce siècle s'adonnèrent à cet excercice littéraire; on sait ce que le portrait est devenu sous la plume de La Bruyère et de Saint-Simon.

3. « Les précieuses, dit l'abbé Cotin, s'envoyoient visiter par un rondeau

MASCARILLE.

Cela exerce l'esprit, et j'en ai fait quatre encore ce matin, que je vous donnerai à deviner.

MADELON.

Les madrigaux sont agréables, quand ils sont bien tournés.

MASCARILLE.

C'est mon talent particulier; et je travaille à mettre en madrigaux toute l'histoire romaine.[1]

MADELON.

Ah! certes, cela sera du dernier beau; j'en retiens un exemplaire au moins, si vous le faites imprimer.

MASCARILLE.

Je vous en promets à chacune un, et des mieux reliés. Cela est au-dessous de ma condition; mais je le fais seulement pour donner à gagner aux libraires, qui me persécutent.

MADELON.

Je m'imagine que le plaisir est grand de se voir imprimé.

MASCARILLE.

Sans doute. Mais, à propos, il faut que je vous die un impromptu que je fis hier chez une duchesse de mes amies que je fus visiter; car je suis diablement fort sur les impromptus.

ou par une énigme, et c'est par là que commençoient toutes les conversations. » Pour la facilité de ce commerce, il publia un recueil d'énigmes. Il y définit l'énigme : « un discours obscur de choses claires et connues; » et il se donne pour « le père de l'énigme parmi les poëtes françois. »

1. Ce trait paroît dirigé contre les romans où Mlle de Scudéry travestissoit en Céladons les héros de l'histoire ancienne. Une telle idée étoit si bien dans l'esprit de l'école que dix-sept ans plus tard Benserade publia *les Métamorphoses d'Ovide mises en rondeaux*; il n'avoit pas profité de la leçon de Molière.

CATHOS.

L'impromptu est justement la pierre de touche de l'esprit.

MASCARILLE.

Écoutez donc.

MADELON.

Nous y sommes de toutes nos oreilles.

MASCARILLE.

Oh! oh! je n'y prenois pas garde :
Tandis que, sans songer à mal, je vous regarde.
Votre œil en tapinois me dérobe mon cœur!
Au voleur! au voleur! au voleur! au voleur!

CATHOS.

Ah! mon Dieu! voilà qui est poussé dans le dernier galant.

MASCARILLE.

Tout ce que je fais a l'air cavalier; cela ne sent point le pédant.

MADELON.

Il en est éloigné de plus de deux mille lieues.

MASCARILLE.

Avez-vous remarqué ce commencement? *Oh! oh!* voilà qui est extraordinaire, *oh! oh!* comme un homme qui s'avise tout d'un coup, *oh! oh!* La surprise, *oh! oh!*

MADELON.

Oui, je trouve ce *oh! oh!* admirable.

MASCARILLE.

Il semble que cela ne soit rien.

CATHOS.

Ah! mon Dieu! que dites-vous? Ce sont là de ces sortes de choses* qui ne se peuvent payer.

* Var. *Que dites-vous là? Ce sont de ces sortes de choses* (1682).

MADELON.

Sans doute; et j'aimerois mieux avoir fait ce *oh! oh!* qu'un poëme épique.

MASCARILLE.

Tudieu! vous avez le goût bon.

MADELON.

Eh! je ne l'ai pas tout à fait mauvais.

MASCARILLE.

Mais n'admirez-vous pas aussi *je n'y prenois pas garde? je n'y prenois pas garde*, je ne m'apercevois pas de cela: façon de parler naturelle, *je n'y prenois pas garde. Tandis que, sans songer à mal*, tandis qu'innocemment, sans malice, comme un pauvre mouton, *je vous regarde*, c'est-à-dire je m'amuse à vous considérer, je vous observe, je vous contemple; *votre œil en tapinois*... Que vous semble de ce mot *tapinois?* n'est-il pas bien choisi?

CATHOS.

Tout à fait bien.

MASCARILLE.

Tapinois, en cachette; il semble que ce soit un chat qui vient de prendre une souris, *tapinois.*

MADELON.

Il ne se peut rien de mieux.

MASCARILLE.

Me dérobe mon cœur, me l'emporte, me le ravit; *au voleur! au voleur! au voleur! au voleur!* Ne diriez-vous pas que c'est un homme qui crie et court après un voleur pour le faire arrêter? *Au voleur! au voleur! au voleur! au voleur!* [1]

1. Mascarille, lisant son impromptu « pour une duchesse de ses amies » et le commentant, fait tout de suite penser à Trissotin lisant son sonnet pour la princesse Uranie. C'est absolument la même situation. Mais Molière, dont

MADELON.

Il faut avouer que cela a un tour spirituel et galant.

MASCARILLE.

Je veux vous dire l'air que j'ai fait dessus.

CATHOS.

Vous avez appris la musique?

MASCARILLE.

Moi? Point du tout.

CATHOS.

Et comment donc cela se peut-il?

MASCARILLE.

Les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris![1]

MADELON.

Assurément, ma chère.

MASCARILLE.

Écoutez si vous trouverez l'air à votre goût : *hem, hem, la, la, la, la, la.* La brutalité de la saison a furieusement outragé la délicatesse de ma voix; mais il n'importe, c'est à la cavalière. (Il chante.)

Oh! oh! je n'y prenois pas garde, etc.

CATHOS.

Ah! que voilà un air qui est passionné! Est-ce qu'on n'en meurt point?[2]

on peut dire qu'il crée de nouveau les choses plutôt qu'il ne les répète, a marqué chacune des deux scènes d'un trait particulier qui la distingue et la différencie. Mascarille commente et développe lui-même les beautés de son impromptu, avec l'intrépide vanité d'un homme qui dédaigne les artifices de la fausse modestie. Trissotin, bel esprit de profession, jouit en silence, avec un orgueil sournois et hypocrite, des ridicules témoignages d'admiration qu'excite son génie. (AUGER.)

1. Mascarille entre ici parfaitement dans l'esprit de son rôle.

2. On rencontre de ces formules d'admiration affectée dans *les Aventures du baron de Fœneste :* « Cette cruelle, cette rebelle rend-elle point les armes

MADELON.

Il y a de la chromatique là-dedans.[1]

MASCARILLE.

Ne trouvez-vous pas la pensée bien exprimée dans le chant? *Au voleur!** Et puis, comme si l'on crioit bien fort, *au, au, au, au, au, au voleur!* Et tout d'un coup, comme une personne essoufflée, *au voleur!*

MADELON.

C'est là savoir le fin des choses, le grand fin, le fin du fin. Tout est merveilleux, je vous assure; je suis enthousiasmée de l'air et des paroles.

CATHOS.

Je n'ai encore rien vu de cette force-là.

MASCARILLE.

Tout ce que je fais me vient naturellement, c'est sans étude.

MADELON.

La nature vous a traité en vraie mère passionnée, et vous en êtes l'enfant gâté.

MASCARILLE.

A quoi donc passez-vous le temps? **

CATHOS.

A rien du tout.

* VAR. *Au voleur! au voleur!* (1682.)

** VAR. *A quoi donc passez-vous le temps, mesdames?* (1682.)

à ce beau front, à cette moustache bien troussée? et puis cette belle grève c'est pour en mourir! »

1. *Chromatique* est à présent du genre masculin. « Le chromatique consiste dans une suite de chant qui procède par demi-tons, tant en montant qu'en descendant. »

MADELON.

Nous avons été jusqu'ici dans un jeûne effroyable de divertissements.

MASCARILLE.

Je m'offre à vous mener l'un de ces jours à la comédie, si vous voulez; aussi bien on en doit jouer une nouvelle que je serai bien aise que nous voyions ensemble.

MADELON.

Cela n'est pas de refus.

MASCARILLE.

Mais je vous demande d'applaudir comme il faut, quand nous serons là; car je me suis engagé de faire valoir la pièce, et l'auteur m'en est venu prier encore ce matin. C'est la coutume ici, qu'à nous autres gens de condition, les auteurs viennent lire leurs pièces nouvelles, pour nous engager à les trouver belles et leur donner de la réputation; et je vous laisse à penser si, quand nous disons quelque chose, le parterre ose nous contredire! Pour moi, j'y suis fort exact; et quand j'ai promis à quelque poëte, je crie toujours : Voilà qui est beau! devant que les chandelles soient allumées.

MADELON.

Ne m'en parlez point : c'est un admirable lieu que Paris; il s'y passe cent choses tous les jours, qu'on ignore dans les provinces, quelque spirituelle qu'on puisse être.

CATHOS.

C'est assez ; puisque nous sommes instruites, nous ferons notre devoir de nous écrier comme il faut sur tout ce qu'on dira.

MASCARILLE.

Je ne sais si je me trompe; mais vous avez toute la mine d'avoir fait quelque comédie.

MADELON.

Eh! il pourroit être quelque chose de ce que vous dites.

MASCARILLE.

Ah! ma foi, il faudra que nous la voyions. Entre nous, j'en ai composé une que je veux faire représenter.

CATHOS.

Eh! à quels comédiens la donnerez-vous?

MASCARILLE.

Belle demande! Aux grands comédiens:*[1] il n'y a qu'eux qui soient capables de faire valoir les choses; les autres sont des ignorants qui récitent comme l'on parle: ils ne savent pas faire ronfler les vers et s'arrêter au bel endroit; et le moyen de connoître où est le beau vers, si le comédien ne s'y arrête et ne nous avertit par là qu'il faut faire le brouhaha?

CATHOS.

En effet, il y a manière de faire sentir aux auditeurs les beautés d'un ouvrage: et les choses ne valent que ce qu'on les fait valoir.

* Var. *Aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne* (1682). Cette variante a son explication dans la date même où fut faite l'édition de La Grange et Vinot. En 1680, la troupe de l'hôtel de Bourgogne étoit venue se fondre dans la troupe du roi, alors installée rue Mazarine, vis-à-vis de la rue Guénégaud. Il devenoit nécessaire de préciser davantage ce qui n'étoit plus qu'un souvenir historique.

1. Voici le premier trait de satire que Molière dirige contre ses rivaux de l'hôtel de Bourgogne. Il y avoit un peu plus d'un an que, dans la représentation d'essai qui eut lieu au Louvre, il leur adressoit un compliment de bienvenue et un éloge délicat. Les choses avoient, comme l'on voit, changé de face. A quels mauvais procédés répondirent les perfides louanges de Mascarille? On l'ignore. Ce qui est certain, c'est que la critique de Molière étoit fondée, que la déclamation de ces acteurs étoit outrée et emphatique. Molière fait ici, à leurs dépens, une protestation en faveur du débit naturel et de l'art véritable qui consiste justement à « réciter comme l'on parle. »

MASCARILLE.

Que vous semble de ma petite oie?[1] La trouvez-vous congruente à l'habit?

CATHOS.

Tout à fait.

MASCARILLE.

Le ruban est bien choisi.

MADELON.

Furieusement bien. C'est Perdrigeon tout pur.[2]

MASCARILLE.

Que dites-vous de mes canons?

MADELON.

Ils ont tout à fait bon air.

MASCARILLE.

Je puis me vanter au moins qu'ils ont un grand quartier plus que tous ceux qu'on fait.

MADELON.

Il faut avouer que je n'ai jamais vu porter si haut l'élégance de l'ajustement.

MASCARILLE.

Attachez un peu sur ces gants la réflexion de votre odorat.

1. La petite oie étoit l'ensemble des rubans, dentelles, plumes et des menues garnitures de l'habillement.

Ne vous vendrai-je rien, monsieur? des bas de soie,
Des gants en broderie ou quelque petite oie?
(Corneille, *la Galerie du Palais.*)

2. Perdrigeon étoit un fameux marchand mercier de ce temps-là, comme l'atteste ce vers de *l'Académie des femmes*, comédie jouée au théâtre du Marais en 1661 :

. . . Qu'en dis-tu? La seule petite oie
Me coûte cinq cents francs, tout en belle monnoie;
Car je paye comptant, demande à Perdrigeon.

MADELON.

Ils sentent terriblement bon.

CATHOS.

Je n'ai jamais respiré une odeur mieux conditionnée.

MASCARILLE.

Et celle-là ? (Il donne à sentir les cheveux poudrés de sa perruque.)

MADELON.

Elle est tout à fait de qualité : le sublime[1] en est touché délicieusement.

MASCARILLE.

Vous ne me dites rien de mes plumes, comment les trouvez-vous ?

CATHOS.

Effroyablement belles.[2]

MASCARILLE.

Savez-vous que le brin me coûte un louis d'or? Pour moi, j'ai cette manie de vouloir donner généralement sur tout ce qu'il y a de plus beau.

MADELON.

Je vous assure que nous sympathisons, vous et moi. J'ai une délicatesse furieuse pour tout ce que je porte ; et jusqu'à mes chaussettes, je ne puis rien souffrir qui ne soit de la bonne ouvrière.*

* Var. *Qui ne soit de la bonne faiseuse* (1682).

1. *Le sublime*, le cerveau. Voir le *Dictionnaire* de Somaize.

2. Cet abus des adverbes que font les précieuses remontoit assez haut, puisque d'Aubigné le critiquoit déjà dans *les Aventures du baron de Feneste*. « Aujourd'hui court *furieusement*, dit-il, jusqu'à dire : *il est sage, il est doux furieusement*... On use mal aussi de plusieurs autres adverbes à la cour, comme : *je vous aime horriblement ;* on dit même : *grandement petit.* » Boileau fit aussi la guerre à ces prétentieuses façons de parler. Dans son *Dialogue des héros de roman*, Sapho commençant le portrait de Tisiphone dit : « L'illustre fille dont j'ai à vous entretenir a, en toute sa personne, je ne sais

MASCARILLE, s'écriant brusquement.

Ahi! ahi! ahi! doucement. Dieu me damne, mesdames. c'est fort mal en user; j'ai à me plaindre de votre procédé, cela n'est pas honnête.

CATHOS.

Qu'est-ce donc? qu'avez-vous?

MASCARILLE.

Quoi! toutes deux contre mon cœur en même temps! M'attaquer à droite et à gauche! ah! c'est contre le droit des gens: la partie n'est pas égale, et je m'en vais crier au meurtre.

CATHOS.

Il faut avouer qu'il dit les choses d'une manière particulière.

MADELON.

Il a un tour admirable dans l'esprit.

CATHOS.

Vous avez plus de peur que de mal, et votre cœur crie avant qu'on l'écorche.

MASCARILLE.

Comment diable! il est écorché depuis la tête jusqu'aux pieds.[1]

quoi de si furieusement extraordinaire et de si terriblement merveilleux, que je ne suis pas médiocrement embarrassée quand je songe à vous en tracer le portrait. »

1. L'image est violente. Marivaux a mis dans la bouche d'un de ses personnages, sans vouloir le rendre ridicule, une expression qui vaut bien celle-là : « Frappez fort, mon cœur a bon dos. »

Cette scène dixième forme à elle seule presque le tiers de la pièce et elle n'est autre chose qu'un entretien privé d'action; mais le ridicule des trois personnages, quoique le même au fond, est si plaisamment varié dans ses détails, que la scène, toute longue qu'elle est, n'a point de longueurs, et qu'elle fait rire d'un bout à l'autre. (Auger.)

SCÈNE XI.

CATHOS, MADELON, MASCARILLE, MAROTTE.

MAROTTE.

Madame, on demande à vous voir.

MADELON.

Qui ?

MAROTTE.

Le vicomte de Jodelet.

MASCARILLE.

Le vicomte de Jodelet ?

MAROTTE.

Oui, monsieur.

CATHOS.

Le connoissez-vous ?

MASCARILLE.

C'est mon meilleur ami.

MADELON.

Faites entrer vitement.

MASCARILLE.

Il y a quelque temps que nous ne nous sommes vus, et je suis ravi de cette aventure.

CATHOS.

Le voici.

SCÈNE XII.

CATHOS, MADELON, JODELET, MASCARILLE, MAROTTE, ALMANZOR.

MASCARILLE.

Ah ! vicomte !



LES PRÉCIEUSES RIDICULES

JODELET, s'embrassant l'un l'autre.

Ah! marquis!

MASCARILLE.

Que je suis aise de te rencontrer!

JODELET.

Que j'ai de joie de te voir ici!

MASCARILLE.

Baise-moi donc encore un peu, je te prie.[1]

MADELON, à Cathos.

Ma toute bonne, nous commençons d'être connues: voilà le beau monde qui prend le chemin de nous venir voir.

MASCARILLE.

Mesdames, agréez que je vous présente ce gentilhomme-ci: sur ma parole, il est digne d'être connu de vous.

JODELET.

Il est juste de venir vous rendre ce qu'on vous doit; et vos attraits exigent leurs droits seigneuriaux sur toutes sortes de personnes.

MADELON.

C'est pousser vos civilités jusqu'aux derniers confins de la flatterie.

CATHOS.

Cette journée doit être marquée dans notre almanach comme une journée bienheureuse.

MADELON, à Almanzor.

Allons, petit garçon, faut-il toujours vous répéter les

1. A cette époque les hommes de la cour, surtout les jeunes gens, avoient la ridicule habitude, lorsqu'ils se rencontroient, de s'embrasser à plusieurs reprises, avec de grands gestes et des paroles fort bruyantes. C'est ce que Molière appelle ailleurs « la fureur de leurs embrassements. »

choses? Voyez-vous pas qu'il faut le surcroît d'un fauteuil?

MASCARILLE.

Ne vous étonnez pas de voir le vicomte de la sorte; il ne fait que sortir d'une maladie qui lui a rendu le visage pâle comme vous le voyez.[1]

JODELET.

Ce sont fruits des veilles de la cour et des fatigues de la guerre.

MASCARILLE.

Savez-vous, mesdames, que vous voyez dans le vicomte un des vaillants hommes du siècle? C'est un brave à trois poils.[2]

JODELET.

Vous ne m'en devez rien, marquis, et nous savons ce que vous savez faire aussi.

MASCARILLE.

Il est vrai que nous nous sommes vus tous deux dans l'occasion.

JODELET.

Et dans des lieux où il faisoit fort chaud.

1. Ce rôle fut créé par Julien Geoffrin, dit *Jodelet*, qui étoit entré dans la troupe à Pâques de cette année 1659. Cet acteur avoit coutume de s'enfariner le visage. Les commentateurs ont longtemps persisté à expliquer ce trait par la pâleur de Brécourt, qui ne fit partie de la troupe qu'au mois de juin 1662. Les nombreuses et trop ingénieuses applications qu'a faites Aimé Martin de ce rôle à cet acteur sont donc autant de méprises. Le registre de La Grange ne laisse subsister aucun doute à cet égard.

Le vicomte de Jodelet figure un homme de l'ancienne cour; il est d'âge très-mur (Geoffrin n'avoit guère alors moins de soixante-dix ans); vêtu avec quelque sévérité, sérieux, traînant la voix et parlant du nez, il forme contraste avec le sémillant Mascarille. Les lourdes bévues que commet ce faux homme de guerre s'accordoient avec les grotesques souvenirs de fanfaronnerie poltronne qu'avoient laissés les rôles écrits pour lui par Scarron et par Thomas Corneille.

2. Cette façon de parler proverbiale fait allusion aux deux pointes affilées de la moustache et à la *royale* qui partageoit le menton. Beaucoup de por-

MASCARILLE, regardant Cathos et Madelon.

Oui, mais non pas si chaud qu'ici. Hai, hai, hai!

JODELET.

Notre connoissance s'est faite à l'armée, et la première fois que nous nous vîmes, il commandoit un régiment de cavalerie sur les galères de Malte.[1]

MASCARILLE.

Il est vrai: mais vous étiez pourtant dans l'emploi avant que j'y fusse, et je me souviens que je n'étois que petit officier encore, que vous commandiez deux mille chevaux.

JODELET.

La guerre est une belle chose; mais, ma foi, la cour récompense bien mal aujourd'hui les gens de service comme nous.

MASCARILLE.

C'est ce qui fait que je veux pendre l'épée au croc.

CATHOS.

Pour moi, j'ai un furieux tendre pour les hommes d'épée.[2]

MADELON.

Je les aime aussi; mais je veux que l'esprit assaisonne la bravoure.

traits de la fin du xvie siècle et du commencement du xviie sont remarquables par ce triple ornement du visage. Jodelet est toujours représenté avec une moustache et une barbe noires tranchant sur sa face blême.

1. Ce régiment de cavalerie, si singulièrement placé, prouve tout d'abord quelle témérité le vicomte de Jodelet a dans l'imagination.

On peut comparer les compliments mutuels que se font ces deux prétendus gentilshommes avec ceux que s'adressent Trissotin et Vadius dans *les Femmes savantes*.

2. Mascarille a marqué quelque préférence pour Madelon. Cathos, qui est assez nulle et qui ne fait guère que répéter ce que dit sa cousine en renchérissant sur elle, prend bravement son parti et se montre toute disposée à admirer plus particulièrement le vicomte.

MASCARILLE.

Te souvient-il, vicomte, de cette demi-lune que nous emportâmes sur les ennemis au siége d'Arras?[1]

JODELET.

Que veux-tu dire avec ta demi-lune? C'étoit bien une lune tout entière.[2]

MASCARILLE.

Je pense que tu as raison.

JODELET.

Il m'en doit bien souvenir, ma foi! j'y fus blessé à la ambe d'un coup de grenade dont je porte encore les marques. Tâtez un peu, de grâce : vous sentirez quel coup c'étoit là.

CATHOS, après avoir touché l'endroit.

Il est vrai que la cicatrice est grande.

MASCARILLE.

Donnez-moi un peu votre main, et tâtez celui-ci, là, justement au derrière de la tête. Y êtes-vous?

MADELON.

Oui, je sens quelque chose.

MASCARILLE.

C'est un coup de mousquet que je reçus, la dernière campagne que j'ai faite.

JODELET, découvrant sa poitrine.

Voici un autre coup qui me perça de part en part à l'attaque de Gravelines.[3]

1. Le siége d'Arras avoit eu lieu en 1654; Turenne avoit fait lever ce siége au prince de Condé, qui servoit dans l'armée espagnole.

2. L'ignorance unie à la fanfaronnerie ne s'est jamais trahie par une bévue plus comique. (Auger.)

3. En 1658, le maréchal de La Ferté avoit pris cette ville sur les Espagnols.

MASCARILLE, mettant la main sur le bouton de son haut-de-chausses.

Je vais vous montrer une furieuse plaie.[1]

MADELON.

Il n'est pas nécessaire : nous le croyons sans y regarder.

MASCARILLE.

Ce sont des marques honorables qui font voir ce qu'on est.

CATHOS.

Nous ne doutons point de ce que vous êtes.

MASCARILLE.

Vicomte, as-tu là ton carrosse?

JODELET.

Pourquoi?

MASCARILLE.

Nous mènerions promener ces dames hors des portes,[2] et leur donnerions un cadeau.[3]

MADELON.

Nous ne saurions sortir aujourd'hui.

MASCARILLE.

Ayons donc les violons pour danser.

JODELET.

Ma foi! c'est bien avisé.

MADELON.

Pour cela, nous y consentons : mais il faut donc quelque surcroît de compagnie.

1. La véritable condition de Jodelet et de Mascarille explique seule ces familiarités malséantes: il n'y avoit que de petites sottes de province qui fussent capables de les prendre pour des gentillesses.

2. Paris avoit encore ses portes et ses vieilles fortifications.

3. Fête, collation, partie de plaisir, donnée surtout à la campagne, et aussi d'ordinaire avec quelque chose d'inattendu pour les personnes qui les reçoivent; tel étoit le sens de ce mot, qui depuis lors a changé. M. Castil-

MASCARILLE.

Holà! Champagne, Picard, Bourguignon, Cascaret, Basque, la Verdure, Lorrain, Provençal, la Violette! Au diable soient tous les laquais! Je ne pense pas qu'il y ait gentilhomme en France plus mal servi que moi. Ces canailles me laissent toujours seul.

MADELON.

Almanzor, dites aux gens de monsieur* qu'ils aillent quérir des violons, et nous faites venir ces messieurs et ces dames d'ici près, pour peupler la solitude de notre bal.

(Almanzor sort.)

MASCARILLE.

Vicomte, que dis-tu de ces yeux?

JODELET.

Mais toi-même, marquis, que t'en semble?

MASCARILLE.

Moi, je dis que nos libertés auront peine à sortir d'ici les braies nettes.[1] Au moins, pour moi, je reçois d'étranges secousses, et mon cœur ne tient qu'à un filet.

MADELON.

Que tout ce qu'il dit est naturel! Il tourne les choses le plus agréablement du monde.

CATHOS.

Il est vrai qu'il fait une furieuse dépense en esprit.

* VAR. *Dites aux gens de monsieur le marquis* (1682).

Blaze le dérive du mot italien *accaduto*, ce qui tombe des nues; et M. Chasles rappelle le mot anglois *Godsend* (envoyé par Dieu) qui a la même signification.

1. Dans cette locution, la trivialité se joint à l'amphigouri, et c'est justement sur ce propos que la précieuse Madelon se récrie : « Que tout ce qu'il dit est naturel! »

MASCARILLE.

Pour vous montrer que je suis véritable, je veux faire un impromptu là-dessus. (Il médite.)

CATHOS.

Eh! je vous en conjure de toute la dévotion de mon cœur, que nous ayons quelque chose* qu'on ait fait pour nous.

JODELET.

J'aurois envie d'en faire autant; mais je me trouve un peu incommodé de la veine poétique, pour la quantité des saignées que j'y ai faites ces jours passés.

MASCARILLE.

Que diable est-ce là? Je fais toujours bien le premier vers; mais j'ai peine à faire les autres. Ma foi, ceci est un peu trop pressé; je vous ferai un impromptu à loisir, que vous trouverez le plus beau du monde.

JODELET.

Il a de l'esprit comme un démon.

MADELON.

Et du galant, et du bien tourné.[1]

MASCARILLE.

Vicomte, dis-moi un peu, y a-t-il longtemps que tu n'as vu la comtesse?

JODELET.

Il y a plus de trois semaines que je ne lui ai rendu visite.

* VAR. *Que nous oyons quelque chose* (1673).
Que nous oyions quelque chose (1682).

1. Madelon arrive rapidement à l'enthousiasme. Mascarille achève de lui porter le dernier coup en faisant parade des brillantes relations qu'il possède.

MASCARILLE.

Sais-tu bien que le duc m'est venu voir ce matin, et m'a voulu mener à la campagne courir un cerf avec lui?

MADELON.

Voici nos amies qui viennent.

SCÈNE XIII.

LUCILE, CÉLIMÈNE, CATHOS, MADELON, MASCARILLE, JODELET, MAROTTE, ALMANZOR, VIOLONS.

MADELON.

Mon Dieu! mes chères, nous vous demandons pardon. Ces messieurs ont eu fantaisie de nous donner les âmes des pieds; et nous vous avons envoyé querir pour remplir les vides de notre assemblée.

LUCILE.

Vous nous avez obligées sans doute.

MASCARILLE.

Ce n'est ici qu'un bal à la hâte; mais, l'un de ces jours, nous vous en donnerons un dans les formes. Les violons sont-ils venus?

ALMANZOR.

Oui, monsieur; ils sont ici.

CATHOS.

Allons donc, mes chères, prenez place.

MASCARILLE, dansant lui seul comme par prélude.

La, la, la, la, la, la, la, la.

MADELON.

Il a tout à fait la taille élégante.*

* VAR. *Il a la taille tout à fait élégante* (1682).

CATHOS.

Et a la mine de danser proprement.[1]

MASCARILLE, ayant pris Madelon pour danser.

Ma franchise va danser la courante aussi bien que mes pieds. En cadence, violons; en cadence. Oh! quels ignorants! il n'y a pas moyen de danser avec eux. Le diable vous emporte! ne sauriez-vous jouer en mesure? La, la, la, la, la, la, la, la. Ferme. O violons de village!

JODELET, dansant ensuite.

Holà! ne pressez pas si fort la cadence: je ne fais que sortir de maladie.[2]

SCÈNE XIV.

DU CROISY, LA GRANGE, CATHOS, MADELON, LUCILE, CÉLIMÈNE, JODELET, MASCARILLE, MAROTTE, VIOLONS.

LA GRANGE, un bâton à la main.

Ah! ah! coquins! que faites-vous ici? Il y a trois heures que nous vous cherchons.

MASCARILLE, se sentant battre.

Ahi! ahi! ahi! vous ne m'aviez pas dit que les coups en seroient aussi.

JODELET.

Ahi! ahi! ahi!

1. *Danser proprement* étoit alors une expression recherchée. Elle seroit plutôt familière aujourd'hui.

2. Mascarille reproche aux violons de ne pas jouer en mesure, parce qu'il ne danse pas en mesure lui-même, et Jodelet se plaint de ce qu'ils pressent trop la cadence, parce qu'il n'est pas assez leste pour la suivre : tous ces détails sont vrais, sont comiques, et prouvent que Molière ne négligeoit pas le moindre trait dans la peinture de ses personnages. (AUGER.)

LA GRANGE.

C'est bien à vous, infâme que vous êtes, à vouloir faire l'homme d'importance !

DU CROISY.

Voilà qui vous apprendra à vous connoître.

SCÈNE XV.

CATHOS, MADELON, LUCILE, CÉLIMÈNE, MASCARILLE, JODELET, MAROTTE, VIOLONS.

MADELON.

Que veut donc dire ceci ?

JODELET.

C'est une gageure.

CATHOS.

Quoi ! vous laisser battre de la sorte ! [1]

MASCARILLE.

Mon Dieu ! je n'ai pas voulu faire semblant de rien : car je suis violent, et je me serois emporté.

MADELON.

Endurer un affront comme celui-là en notre présence !

MASCARILLE.

Ce n'est rien : ne laissons pas d'achever. Nous nous connoissons il y a longtemps : et, entre amis, on ne va pas se piquer pour si peu de chose.

1. Cette fois Cathos, qui a un tendre pour les gens d'épée, parle la première. Cathos et Madelon ne sont pas encore détrompées, mais elles laissent éclater ce mépris que les femmes ont naturellement pour les hommes lâches, et qui est fondé sur le besoin qu'elles ont d'être défendues.

SCENE XVI.

DU CROISY, LA GRANGE, MADELON, CATHOS, CÉLIMÈNE, LUCILE, MASCARILLE, JODELET, MAROTTE, VIOLONS.

LA GRANGE.

Ma foi, marauds, vous ne vous rirez pas de nous, je vous le promets. Entrez, vous autres.

(Trois ou quatre spadassins entrent.)

MADELON.

Quelle est donc cette audace, de venir nous troubler de la sorte dans notre maison?

DU CROISY.

Comment, mesdames! nous endurerons que nos laquais soient mieux reçus que nous; qu'ils viennent vous faire l'amour à nos dépens, et vous donnent le bal?

MADELON.

Vos laquais!

LA GRANGE.

Oui, nos laquais: et cela n'est ni beau ni honnête de nous les débaucher comme vous faites.

MADELON.

O ciel! quelle insolence!

LA GRANGE.

Mais ils n'auront pas l'avantage de se servir de nos habits pour vous donner dans la vue; et si vous les voulez aimer, ce sera, ma foi, pour leurs beaux yeux. Vite, qu'on les dépouille sur-le-champ.

JODELET.

Adieu notre braverie.[1]

MASCARILLE.

Voilà le marquisat et la vicomté à bas.

DU CROISY.

Ah! ah! coquins, vous avez l'audace d'aller sur nos brisées! Vous irez chercher autre part de quoi vous rendre agréables aux yeux de vos belles, je vous en assure.

LA GRANGE.

C'est trop que de nous supplanter, et de nous supplanter avec nos propres habits.

MASCARILLE.

O fortune! quelle est ton inconstance!

DU CROISY.

Vite, qu'on leur ôte jusqu'à la moindre chose.

LA GRANGE.

Qu'on emporte toutes ces hardes, dépêchez. Maintenant, mesdames, en l'état qu'ils sont, vous pouvez continuer vos amours avec eux tant qu'il vous plaira; nous vous laissons toute sorte de liberté pour cela, et nous vous protestons, monsieur et moi, que nous n'en serons aucunement jaloux.[2]

1. *Braverie,* dans le sens de parure, beaux habits. « Pour moi, dit ailleurs Molière, je tiens que la braverie, que l'ajustement est la chose qui réjouit le plus les filles. » (*Amour médecin*, acte I, sc. I.) Ce mot s'emploie encore en ce sens dans les campagnes du nord de la France; on dit surtout usuellement : « Comme elle est brave! la voilà bien brave! » pour dire : Comme elle est bien mise, bien parée!

2. Il y a excès sans doute dans la punition. Mais l'exagération est souvent nécessaire au théâtre et sert à rendre la leçon plus saisissante.

SCÈNE XVII.

MADELON, CATHOS, JODELET, MASCARILLE, VIOLONS.

CATHOS.

Ah! quelle confusion!

MADELON.

Je crève de dépit.[1]

UN DES VIOLONS, à Mascarille.

Qu'est-ce donc que ceci? Qui nous payera, nous autres?

MASCARILLE.

Demandez à monsieur le vicomte.

UN DES VIOLONS, à Jodelet.

Qui est-ce qui nous donnera de l'argent?

JODELET.

Demandez à monsieur le marquis.

SCÈNE XVIII.

GORGIBUS, MADELON, CATHOS, JODELET, MASCARILLE, VIOLONS.

GORGIBUS.

Ah! coquines que vous êtes, vous nous mettez dans de beaux draps blancs, à ce que je vois; et je viens d'apprendre de belles affaires, vraiment, de ces messieurs qui sortent! *

* VAR. *Et je viens d'apprendre de belles affaires, vraiment, de ces messieurs et de ces dames qui sortent* (1682).

1. La précieuse Madelon recouvre tout à coup beaucoup de naturel dans son langage.

MADELON.

Ah! mon père, c'est une pièce sanglante qu'ils nous ont faite.

GORGIBUS.

Oui, c'est une pièce sanglante, mais qui est un effet de votre impertinence, infâmes! Ils se sont ressentis du traitement que vous leur avez fait, et cependant, malheureux que je suis, il faut que je boive l'affront.

MADELON.

Ah! je jure que nous en serons vengées, ou que je mourrai en la peine. Et vous, marauds, osez-vous vous tenir ici après votre insolence?

MASCARILLE.

Traiter comme cela un marquis! Voilà ce que c'est que du monde, la moindre disgrâce nous fait mépriser de ceux qui nous chérissoient. Allons, camarade, allons chercher fortune autre part; je vois bien qu'on n'aime ici que la vaine apparence, et qu'on n'y considère point la vertu toute nue. (Ils sortent tous deux.)

SCÈNE XIX.

GORGIBUS, MADELON, CATHOS, VIOLONS.

UN DES VIOLONS.

Monsieur, nous entendons que vous nous contentiez, à leur défaut, pour ce que nous avons joué ici.

GORGIBUS, les battant.

Oui, oui, je vous vais contenter; et voici la monnoie dont je vous veux payer. Et vous, pendardes, je ne sais qui me tient que je ne vous en fasse autant. Nous allons servir de fable et de risée à tout le monde; et voilà ce que vous vous êtes attiré par vos extravagances. Allez vous

cacher, vilaines: allez vous cacher pour jamais.[1] (Seul.) Et vous, qui êtes cause de leur folie, sottes billevesées, pernicieux amusements des esprits oisifs, romans, vers, chansons, sonnets et sonnettes,[2] puissiez-vous être à tous les diables !

1. L'apostrophe s'adressoit à toute la coterie des précieuses et prédisoit sa prochaine dispersion.

2. Gorgibus, à qui ce quolibet échappe dans son humeur, ne fait guère que répéter une boutade de Malherbe. Ce grand poëte ayant fait un sonnet où les règles n'étoient pas toutes observées : « Ce n'est pas là un sonnet, lui dit-on ; on ne le recevra pas pour tel. — Eh bien ! répondit-il, si ce n'est pas un sonnet, ce sera une sonnette. »

FIN DES PRÉCIEUSES RIDICULES.

SGANARELLE

OU

LE COCU IMAGINAIRE

COMÉDIE EN UN ACTE

28 mai 1660

NOTICE PRÉLIMINAIRE.

Six mois environ après l'éclatant succès des *Précieuses ridicules*, Molière représente sur le théâtre du Petit-Bourbon une nouvelle comédie intitulée : *Sganarelle, ou le Cocu imaginaire*. Ce sujet lui avoit été fourni par un canevas italien intitulé : *Il Ritratto ovvero Arlichino cornuto per opinione* (le Portrait ou Arlequin cornu en imagination). Voici l'analyse de cette pièce italienne telle que la donne Cailhava :

« Magnifico veut marier sa fille Éléonora avec le Docteur, qu'elle n'aime point. Éléonora, seule sur la scène, se plaint de l'absence de Célio, prend le portrait de son amant, s'attendrit, se trouve mal et laisse tomber le médaillon. Arlequin vient au secours d'Éléonora et l'emporte chez elle. Camille, femme d'Arlequin, arrive à son tour et ramasse le portrait de Célio. Arlequin revient au moment où sa femme admire la beauté du jeune homme que la miniature représente, et il lui arrache ce portrait.

« Dans l'instant même survient Célio qui, voyant son portrait entre les mains d'Arlequin, demande à celui-ci comment ce portrait se trouve en sa possession. Arlequin répond qu'il l'a pris à sa femme : colère d'Arlequin qui reconnoît Célio pour l'original du portrait ; désespoir de Célio qui croit Éléonora mariée à Arlequin ; Célio abandonne la scène.

« Éléonora cependant a, de sa fenêtre, aperçu Célio ; elle

accourt, et, ne le voyant pas, elle demande ce qu'il est devenu. Arlequin répond qu'il n'en sait rien, mais qu'il a des preuves certaines que ce personnage est l'amant de sa femme Camille. Éléonora, en apprenant la prétendue trahison de Célio, consent à épouser le Docteur; mais, se repentant aussitôt de sa promesse, elle veut prendre la fuite. Arlequin, de son côté, se résout de quitter sa femme; il se déguise avec des habits empruntés à Éléonora. Célio, trompé par le déguisement d'Arlequin, l'enlève. Pêle-mêle et ahurissement général. Enfin l'imbroglio se dénoue, l'équivoque du portrait s'explique, et le Docteur, pour qui Célio a exposé sa vie, lui cède Éléonora. »

Il y a beaucoup de conformité entre cette pièce et la comédie de Molière. Il faudroit, toutefois, que les dates fussent bien établies pour qu'on pût déterminer exactement quelle est la part qu'il convient de faire à l'imitation, et c'est ce qu'il est impossible d'obtenir, puisque le canevas italien n'est pas imprimé. Qui peut dire si cette arlequinade n'a pas été modifiée elle-même par la pièce de Molière, et si, lorsqu'on la jouoit à Paris en 1716, ce n'étoient point les imités d'autrefois qui, sur beaucoup de points, se faisoient les imitateurs? Admettons que le sujet de la nouvelle œuvre de Molière, l'idée première et l'intrigue ont été empruntés à la *commedia dell' arte;* elles portent assez visiblement, en effet, la marque de cette origine. Mais c'est là tout ce qu'il est permis d'affirmer. S'il est vrai que les emprunts, quelque multipliés qu'ils puissent être, ne sauroient diminuer en rien le génie de Molière, encore est-il bon d'examiner les documents qu'on allègue d'ordinaire et d'en préciser la valeur. On a accepté trop aisément, il nous semble, toutes les assertions de Riccoboni et des érudits qui ont marché sur ses traces.

Mais, si l'on ne peut guère douter que l'intrigue de la nouvelle comédie ne provienne de la source ordinaire des méprises et des qui proquos comiques, c'est-à-dire du théâtre italien, en revanche rien n'est plus françois que l'esprit et la gaieté qui animent d'un bout à l'autre le dialogue. On y trouve toute la piquante saveur, toute la verve ironique des contes et des fabliaux. Ceux à qui notre ancienne littérature est familière, y reconnoissent non-seulement le tour naïf de la plaisanterie, les libres traditions de la satire du moyen âge, mais même des réminiscences nom-

breuses des vieux auteurs, de Noël Du Fail, de Rabelais, des *Quinze joyes de mariage*, des *Cent nouvelles nouvelles*. Par exemple : la scène où Sganarelle armé s'efforce en vain d'avoir le courage de venger son honneur, reproduit, en l'atténuant beaucoup, il est vrai, la situation grotesque de la quatrième des *Nouvelles du roi Louis XI :* « Le mercier se fait armer d'un grand, lourd et vieil harnois, prend sa salade, ses gantelets, et en sa main une grand hache; or, est-il bien en point, Dieu le set, et semble bien que aultres fois il ait veu hutin, etc. » Nous ne rappelons pas l'aventure. Nous avons mentionné ailleurs le premier chapitre des *Baliverneries d'Eutrapel*. Nous signalerons d'autres traits au courant du commentaire.

On a beaucoup discuté pour savoir s'il y avoit dans Sganarelle une leçon morale. M. Nisard se prononce pour l'affirmative : « Sganarelle, dit-il, nous fait honte de la jalousie dans le ménage; il nous rend moins chatouilleux aux apparences, et cherche à prouver que la confiance entre époux est un des principaux éléments du bonheur domestique. » Sans doute, c'est la moralité qu'on peut tirer de l'ouvrage, et Molière ne l'a pas négligée :

> De cet exemple-ci, ressouvenez-vous bien,
> Et quand vous verriez tout, ne croyez jamais rien.

Mais il est évident que le principal but de l'auteur a été d'amuser et de faire rire le public, de le faire rire avec les angoisses triviales, avec les tourments et les déboires d'un mari vulgaire et ridicule, comme cela se pratiquoit depuis des siècles sur notre sol gaulois. Le comique a évidemment dans cet ouvrage beaucoup plus de part que le philosophe.

L'observation n'y étoit pas, toutefois, aussi éloignée de la réalité que nous serions peut-être disposés à le croire aujourd'hui. La preuve, c'est qu'il existe, à propos de cette comédie, une de ces anecdotes fort peu authentiques, il est vrai, mais ayant une importance significative par le seul fait qu'elles eurent cours. C'est Grimarest qui la raconte : « Un bon bourgeois de Paris, vivant bien noblement, mais dans les chagrins que l'humeur et la beauté de sa femme lui avoient assez publiquement causés, s'imagina que Molière l'avoit pris pour l'original de son Cocu imaginaire. Ce bourgeois crut devoir s'en offenser; il en

marqua son ressentiment à un de ses amis. « Comment! lui dit-il, « un petit comédien aura l'audace de mettre impunément sur le « théâtre un homme de ma sorte! » (car le bourgeois s'imagine être beaucoup plus au-dessus du comédien que le courtisan ne croit être élevé au-dessus de lui.) « Je m'en plaindrai, ajouta-t-il; « en bonne police, on doit réprimer l'insolence de ces gens-là : « ce sont les pestes d'une ville; ils observent tout pour le tour- « ner en ridicule. » L'ami, qui étoit homme de bon sens, et bien informé, lui dit : « Monsieur, si Molière a eu intention sur vous « en faisant *le Cocu imaginaire*, de quoi vous plaignez-vous? « Il vous a pris du beau côté; et vous seriez bien heureux d'en « être quitte pour l'imagination. » Le bourgeois, quoique peu satisfait de la réponse de son ami, ne laissa pas d'y faire quelque réflexion et ne retourna plus voir la pièce. »

Le mot, un peu rude à nos oreilles, qui se trouve dans le titre et qui est fréquemment répété dans le cours de l'ouvrage, étoit encore, du temps de Molière, toléré dans la meilleure compagnie. On le rencontre dans la plupart des auteurs contemporains, dans les Lettres de Mme de Sévigné, dans les Mémoires du cardinal de Retz. « Nous devons citer, dit M. Taschereau, pour donner une juste idée de l'innocence, nous allions dire du crédit de cette expression, une réponse d'une dame Loiseau, bourgeoise riche et renommée pour la vivacité de ses saillies. Le roi, l'apercevant un jour à son cercle et voulant mettre ce talent à l'épreuve, dit à la duchesse *** de l'attaquer. « Quel est l'oiseau le plus sujet à « être cocu? lui demande aussitôt la duchesse, équivoquant sur « le nom de la bonne dame. — C'est le duc, madame, » répliqua la bourgeoise; et il ne paroît pas que la question ainsi formulée ait, en aucune façon, choqué la cour ni le roi et les ait empêchés d'applaudir à la repartie. »

« Sans examiner, dit Auger à ce propos, si les disgrâces des maris sont plus rares ou plus communes qu'elles ne l'étoient autrefois, ce qu'il y a de certain, c'est que, dans le langage décent, il n'y a plus de terme pour exprimer ce que Sganarelle croyoit être. »

Nous avons raconté dans notre Étude générale sur Molière, tome I, page CII, de quelle façon étrange cette pièce vit le jour. Neufvillenaine, qui s'en fit spontanément l'éditeur, l'enrichit d'une

glose qu'on retrouve telle quelle dans la plupart des éditions qui se succédèrent depuis 1660 jusqu'à 1673. A partir de l'édition de 1682, les éditeurs s'accordent à dégager la petite comédie de cet appareil inutile. Les arguments de Neufvillenaine sont, en effet, très-médiocres : aucune finesse d'observation, aucune grâce de style n'en relèvent l'insipidité. On doit se borner à en extraire ce qui peut s'y rencontrer de plus curieux.

L'édition *princeps* est de 1660 : « *Sganarelle ou le Cocu imaginaire*, comédie, avec les arguments de chaque scène; à Paris, chez Jean Ribou, sur le quay des Augustins, à l'image Saint-Louis. » Avec privilége du roi daté du 26 juillet 1660, au nom du sieur de Neufvillenaine, et « défenses sont faites à tous autres de l'imprimer ny vendre d'autre édition que celle de l'exposant. » Achevé d'imprimer le 12 août 1660.

La pièce, dans cette première édition, est seulement précédée de la *lettre à un ami* que nous transcrivons ici :

« Monsieur,

« Vous ne vous êtes pas trompé dans votre pensée, lorsque vous avez dit avant que l'on le jouât) que si *le Cocu imaginaire* étoit traité par un habile homme, ce devoit être une parfaitement belle pièce : c'est pourquoi je crois qu'il ne me sera pas difficile de vous faire tomber d'accord de la beauté de cette comédie, même avant que de l'avoir vue, quand je vous aurai dit qu'elle part de la plume de l'ingénieux auteur des *Précieuses ridicules*. Jugez, après cela, si ce ne doit pas être un ouvrage tout à fait galant et tout à fait spirituel, puisque ce sont deux choses que son auteur possède avantageusement. Elles y brillent aussi avec tant d'éclat, que cette pièce surpasse de beaucoup toutes celles qu'il a faites, quoique le sujet de ses *Précieuses ridicules* soit tout à fait spirituel, et celui de son *Dépit amoureux* tout à fait galant. Mais vous en allez vous-même être juge dès que vous l'aurez lue, et je suis assuré que vous y trouverez quantité de vers qui ne se peuvent payer, que plus vous relirez, plus vous connoîtrez avoir été profondément pensés. En effet, le sens en est si mystérieux, qu'ils ne peuvent partir que d'un homme consommé dans les compagnies; et j'ose même avancer que Sganarelle n'a aucun mouvement jaloux ni ne pousse aucuns sentiments que l'auteur n'ait peut-être ouïs lui-même de quantité de gens au plus fort de leur jalousie, tant ils sont exprimés naturellement, si bien que l'on peut dire que, quand il veut mettre quelque chose au jour, il le lit premièrement dans le monde (s'il est permis de parler ainsi), ce qui ne se peut faire sans avoir un discernement aussi bon que lui et aussi propre à choisir ce qui plaît. On ne doit donc pas s'étonner, après cela, si ses pièces ont une

si extraordinaire réussite, puisque l'on n'y voit rien de forcé, que tout y est naturel, que tout y tombe sous le sens; et qu'enfin les plus spirituels confessent que les passions produiroient en eux les mêmes effets qu'ils produisent en ceux qu'il introduit sur la scène.

« Je n'aurois jamais fait, si je prétendois vous dire tout ce qui rend recommandable l'auteur des *Précieuses ridicules* et du *Cocu imaginaire* : c'est ce qui fait que je ne vous en entretiendrai pas davantage, pour vous dire que quelques beautés que cette pièce vous fasse voir sur le papier, elle n'a pas encore tous les agréments que le théâtre donne d'ordinaire à ces sortes d'ouvrages. Je tâcherai toutefois de vous en faire voir quelque chose aux endroits où il sera nécessaire pour l'intelligence des vers et du sujet, quoiqu'il soit assez difficile de bien exprimer sur le papier ce que les poëtes appellent jeux de théâtre, qui sont de certains endroits où il faut que le corps et le visage jouent beaucoup, et qui dépendent plus du comédien que du poëte, consistant presque toujours dans l'action. C'est pourquoi je vous conseille de venir à Paris pour voir représenter *le Cocu imaginaire* par son auteur, et vous verrez qu'il y fait des choses qui ne vous donneront pas moins d'admiration que vous aura donné la lecture de cette pièce; mais je ne m'aperçois pas que je vous viens de promettre de ne vous plus entretenir de l'esprit de cet auteur, puisque vous en découvrirez plus dans les vers que vous allez lire que dans tous les discours que je vous en pourrois faire. Je sais bien que je vous ennuie, et je m'imagine vous voir passer les yeux avec chagrin par-dessus cette longue épître; mais prenez-vous-en à l'auteur... Foin! je voudrois bien éviter ce mot d'auteur, car je crois qu'il se rencontre presque dans chaque ligne, et j'ai déjà été tenté plus de six fois de mettre monsieur de Molier (*sic*)[1] en sa place. Prenez-vous-en donc à monsieur de Molier, puisque le voilà. Non, laissez-le là, toutefois, et ne vous en prenez qu'à son esprit, qui m'a fait faire une lettre plus longue que je n'aurois voulu, sans toutefois avoir parlé d'autres personnes que de lui, et sans avoir dit le quart de ce que j'avois à dire à son avantage. Mais je finis, de peur que cette épître n'attire que maudisson[2] sur elle, et je gage que dans l'impatience où vous êtes, vous serez bien aise d'en voir la fin et le commencement de cette pièce. »

Suit la liste des personnages avec cette mention : *La scène est à Paris.*

A partir de 1663, le privilége passe au nom du « sieur de Molier, » avec la date du 26 juillet 1660, qui est la même que celle du privilége accordé à Neufvillenaine. Et l'on trouve, avant la *lettre à un ami*, une autre lettre ou dédicace « à Monsieur

1. Plus tard la véritable orthographe de ce nom fut partout rétablie.

2. *Maudisson*, qui ne s'emploie plus, est le même mot que *malédiction*, mais avec un peu moins d'énergie.

de Molier, chef de la troupe de Monsieur, frère unique du roi. » La voici :

« Monsieur,

« Ayant été voir votre charmante comédie du *Cocu imaginaire,* la première fois qu'elle fit paroître ses beautés au public, elle me parut si admirable que je crus que ce n'étoit pas rendre justice à un si merveilleux ouvrage que de ne le voir qu'une fois, ce qui m'y fit retourner cinq ou six autres; et, comme on retient assez facilement les choses qui frappent vivement l'imagination, j'eus le bonheur de la retenir entière, sans aucun dessein prémédité, et je m'en aperçus d'une manière assez extraordinaire. Un jour, m'étant trouvé dans une assez célèbre compagnie, où l'on s'entretenoit et de votre esprit et du génie particulier que vous avez pour les pièces de théâtre, je coulai mon sentiment parmi celui des autres ; et, pour enchérir par-dessus ce qu'on disoit à votre avantage, je voulus faire le récit de votre *Cocu imaginaire :* mais je fus bien surpris quand je vis qu'à cent vers près je savois la pièce par cœur, et qu'au lieu du sujet je les avois tous récités : cela m'y fit retourner encore une fois, pour achever de retenir ce que je n'en savois pas. Aussitôt un gentilhomme de la campagne, de mes amis, extraordinairement curieux de ces sortes d'ouvrages, m'écrivit et me pria de lui mander ce que c'étoit que *le Cocu imaginaire*, parce que, disoit-il, il n'avoit point vu de pièce dont le titre promît rien de si spirituel, si elle étoit traitée par un habile homme. Je lui envoyai aussitôt la pièce que j'avois retenue, pour lui montrer qu'il ne s'étoit pas trompé; et, comme il ne l'avoit point vu représenter, je crus à propos de lui envoyer les arguments de chaque scène, pour lui montrer que, quoique cette pièce soit admirable, l'auteur, en la représentant lui-même, y savoit encore faire découvrir de nouvelles beautés. Je n'oubliai pas de lui mander expressément et même de le conjurer de n'en laisser rien sortir de ses mains; cependant, sans savoir comment cela s'est fait, j'en ai vu courir huit ou dix copies en cette ville, et j'ai su que quantité de gens étoient prêts de la faire mettre sous la presse ; ce qui m'a mis dans une colère d'autant plus grande que la plupart de ceux qui ont décrit cet ouvrage l'ont tellement défiguré, soit en y ajoutant, soit en y diminuant, que je ne l'ai pas trouvé reconnoissable : et comme il y alloit de votre gloire et de la mienne que l'on ne l'imprimât pas de la sorte, à cause des vers que vous avez faits, et de la prose que j'y ai ajoutée, j'ai cru qu'il falloit aller au-devant de ces messieurs, qui impriment les gens malgré qu'ils en aient, et donner une copie qui fût correcte (je puis parler ainsi, puisque je crois que vous trouverez votre pièce dans les formes) ; j'ai pourtant combattu longtemps avant que de la donner, mais enfin j'ai vu que c'étoit une nécessité que nous fussions imprimés, et je m'y suis résolu d'autant plus volontiers que j'ai vu que cela ne vous pouvoit apporter aucun dommage, non plus qu'à votre troupe, puisque votre pièce a été jouée près de cinquante fois.

« Je suis, monsieur, votre très-humble serviteur. »

On voit combien le bénévole éditeur s'associe curieusement à l'auteur qu'il exploite : « Il y alloit de votre gloire et de la mienne..... C'étoit une nécessité que nous fussions imprimés, etc. » Molière, avons-nous dit, ne protesta pas contre cette association empressée, et, après avoir fait, par action judiciaire contre le libraire Ribou, substituer son nom à celui de Neufvillenaine dans le privilége, il laissa dès lors sa pièce s'imprimer telle quelle, sans rien exiger de plus que cette sorte d'explication évidemment embarrassée, inventée par Neufvillenaine pour justifier son intrusion.[1] Il y a donc en réalité deux éditions *princeps* de cette pièce : celle de 1660, où Molière n'est pour rien ; celles de 1663, chez Courbé, ou de 1665, chez Thomas Joly, qui sont faites du consentement et au nom de Molière. Ce sont incontestablement ces dernières qu'il est préférable de suivre, sauf à indiquer les variantes du texte antérieur.

Notre texte est la reproduction exacte de l'édition de Thomas Joly. Nous y joignons les variantes des éditions de 1660, de 1673 et de 1682.

Un imitateur, François Doneau, retourna les rôles de la pièce et composa *la Cocue imaginaire*. Mais cette comédie est dépourvue de tout intérêt comme de tout mérite; elle ne sert qu'à constater le succès de la pièce de Molière, succès que F. Doneau proclame hautement dans sa préface. Sur ce point les contemporains sont du reste unanimes, et il ne semble pas qu'il y ait eu aucune contradiction; l'auteur des *Nouvelles nouvelles*, dont on sait l'hostilité contre Molière, écrivoit encore en 1663 (après *l'École des Femmes!*) : « *Le Cocu imaginaire* est, à mon sentiment et à celui de beaucoup d'autres, la meilleure de toutes ses pièces et la mieux écrite. »

1. La comédie du *Cocu imaginaire* se trouve arrangée et entourée de la sorte jusque dans l'édition des *OEuvres de Molière* publiée en 1673, l'année même de la mort du poëte. On connoît, toutefois, des textes qui n'ont ni les arguments en prose ni la préface de Neufvillenaine. Brunet en signale un dans le *Manuel du libraire*, sous la date de *Paris, Jean Ribou, 1664;* « probablement imprimé en province. » L'association de Neufvillenaine à Molière est donc une règle qui souffre des exceptions, mais c'est la règle. Quant à ceux qui contestent l'existence de Neufvillenaine et le regardent comme un pseudonyme de Molière, il suffit de les renvoyer à la lecture des lettres et des arguments.

LE

COCU IMAGINAIRE

PERSONNAGES.	ACTEURS.
GORGIBUS, bourgeois de Paris.	L'ÉPY.
CÉLIE, sa fille	Mlle DUPARC.
LÉLIE, amant de Célie	LA GRANGE.
GROS-RENÉ, valet de Lélie	DUPARC.
SGANARELLE,[1] bourgeois de Paris et cocu imaginaire.	MOLIÈRE.
LA FEMME DE SGANARELLE	Mlle DEBRIE.
VILLEBREQUIN, père de Valère	DEBRIE.
LA SUIVANTE DE CÉLIE.	Mlle BÉJART.
UN PARENT DE LA FEMME DE SGANARELLE.[2]	

La scène est à Paris.[3]

1. Ce personnage de Sganarelle apparoît ici pour la seconde fois. Nous l'avons vu déjà dans la farce du *Médecin volant*. Nous avons constaté son importance et sa signification à la page CI de l'Étude générale sur Molière. Nous le retrouverons dans *l'École des Maris*, *le Mariage forcé*, *le Festin de Pierre*, *l'Amour médecin* et *le Médecin malgré lui*, Thomas Corneille a mis un valet nommé Sganarelle dans sa comédie de *Don César d'Avalos*, représentée en 1674 ; « il est le seul, dit Auger, qui ait touché à ce personnage après Molière. »

2. Trois personnages : *la femme de Sganarelle*, *le parent de cette femme* et *la suivante de Célie*, n'ont pas de noms. Molière leur en avoit sans doute attribué à chacun un selon l'usage ; mais comme ces noms n'étoient pas une seule fois prononcés dans le cours de la pièce, Neufvillenaine, l'éditeur officieux, ne put les connoître : il se contenta de ces désignations, que Molière ne prit pas la peine de changer.

3. Le lieu de la scène est le carrefour traditionnel dont nous avons parlé à propos de *l'Étourdi* et du *Dépit amoureux*.

SGANARELLE

OU

LE COCU IMAGINAIRE

COMÉDIE

SCÈNE PREMIÈRE.

GORGIBUS, CÉLIE, LA SUIVANTE DE CÉLIE.

CÉLIE, sortant tout éplorée, et son père la suivant.

Ah! n'espérez jamais que mon cœur y consente.

GORGIBUS.

Que marmottez-vous là, petite impertinente?
Vous prétendez choquer ce que j'ai résolu?[1]
Je n'aurai pas sur vous un pouvoir absolu?
Et par sottes raisons, votre jeune cervelle
Voudroit régler ici la raison paternelle?
Qui de nous deux à l'autre a droit de faire loi?
A votre avis, qui mieux, ou de vous, ou de moi,
O sotte! peut juger ce qui vous est utile?
Par la corbleu! gardez d'échauffer trop ma bile;*

* VAR. *Par le morbleu! gardez d'échauffer trop ma bile* (1673).

1. *Choquer* ne s'emploieroit plus dans cette acception aujourd'hui. Rotrou a dit de même, dans sa tragi-comédie de *la Pèlerine amoureuse :*

Dès lors que je la vis choquer votre dessein.

Ailleurs, Molière dit encore : « Ce dessein, Don Juan, ne choque point ce que je dis. » (*Don Juan*, acte V, sc. III.)

Vous pourriez éprouver, sans beaucoup de longueur,[1]
Si mon bras sait encor montrer quelque vigueur.
Votre plus court sera, madame la mutine,
D'accepter sans façons l'époux qu'on vous destine.
J'ignore, dites-vous, de quelle humeur il est,
Et dois auparavant consulter s'il vous plaît :
Informé du grand bien qui lui tombe en partage,
Dois-je prendre le soin d'en savoir davantage?
Et cet époux, ayant vingt mille bons ducats,
Pour être aimé de vous, doit-il manquer d'appas?
Allez, tel qu'il puisse être, avecque cette somme
Je vous suis caution qu'il est très honnête homme.

CÉLIE.

Hélas!

GORGIBUS.

Hé bien, hélas! Que veut dire ceci?
Voyez le bel hélas qu'elle nous donne ici!
Hé! que si la colère une fois me transporte,
Je vous ferai chanter hélas de belle sorte!
Voilà, voilà le fruit de ces empressements
Qu'on vous voit nuit et jour à lire vos romans;
De quolibets d'amour votre tête est remplie,
Et vous parlez de Dieu bien moins que de Clélie.[2]
Jetez-moi dans le feu tous ces méchants écrits
Qui gâtent tous les jours tant de jeunes esprits;
Lisez-moi, comme il faut, au lieu de ces sornettes,

1. Sans beaucoup de délai, avant qu'il soit longtemps.

2. Nous sommes, remarquons-le tout de suite, à l'antipode des *Précieuses*. C'est ici le gros bon sens pratique, l'étroite raison bourgeoise, qui sont poussés à l'excès et au ridicule par Gorgibus, tandis que la liseuse de romans, sa fille, devient au contraire intéressante et représente des sentiments vrais et naturels.

Les Quatrains de Pibrac, et les doctes Tablettes
Du conseiller Matthieu :[1] ouvrage de valeur*
Et plein de beaux dictons à réciter par cœur.

* VAR. *Du conseiller Matthieu ; l'ouvrage est de valeur*

Cette variante est due à Auger; l'horreur de l'hiatus a déterminé cet éditeur à opérer cette correction; il fait valoir, pour justifier sa hardiesse, que Molière n'a pas publié cette pièce lui-même et que Neufvillenaine a probablement altéré ce passage. Nous ne croyons pas devoir entrer dans ces considérations qui pourroient conduire trop loin. Nous nous bornons à faire connoître une correction qui est motivée et que chacun appréciera.

1. On trouve dans un passage de *la Comtesse d'Orgueil*, comédie de Thomas Corneille, une nouvelle preuve que les *Quatrains* de Pibrac étoient employés à l'éducation des jeunes filles :

Du moins, je vous réponds d'une fille fort sage,
Modeste, accorte, douce, à qui dès son bas âge
Où l'esprit est toujours de fadaises rempli,
Les Quatrains de Pibrac ont donné le bon pli.
Elle les savoit tous, sur chacun bonne glose.

Gui du Faur de Pibrac, né à Toulouse en 1528 et mort à Paris en 1584, rendit de grands services à l'État comme négociateur et obtint pour récompense les premiers emplois de la magistrature. Il auroit, dit-on, été chancelier, si un de ses ennemis n'eût fait remarquer à Catherine de Médicis ce quatrain qui fait partie de son recueil :

Je hais ces mots de puissance absolue,
De plein pouvoir, de propre mouvement;
Aux saints décrets ils ont premièrement,
Puis à nos lois la puissance tollue.

Comme s'il eût voulu se faire pardonner cette petite sortie contre le despotisme, il composa une apologie de la Saint-Barthélemy. Les *Quatrains*, le plus connu de ses ouvrages, ont été souvent réimprimés avec les *Tablettes de la vie et de la mort*, de Pierre Matthieu, historiographe de France, mort à Toulouse en 1621. On y joignoit ordinairement les *Quatrains* du président Favre, père du fameux Vaugelas. Pendant longtemps on mit dans les mains des enfants, et on leur fit apprendre par cœur, ce recueil de *moralités* excellentes sans doute, mais dont le style, barbare même pour le siècle où elles furent écrites, ne donnoit point à la morale ce charme dont elle a principalement besoin. Il faut avouer que les fables de La Fontaine ont avantageusement remplacé les *Quatrains* de Pibrac dans les mains et dans la mémoire des enfants. (AUGER.)

A cette note excellente d'Auger, ajoutons cette remarque que le docte conseiller Matthieu, auteur de nombreuses tragédies, *Esther*, *la Guisiade*, *Clytemnestre*, fut en son temps un détracteur de la comédie. Il aimoit

La Guide des pécheurs est encore un bon livre;[1]
C'est là qu'en peu de temps on apprend à bien vivre:
Et si vous n'aviez lu que ces moralités,
Vous sauriez un peu mieux suivre mes volontés.

CÉLIE.

Quoi! vous prétendez donc, mon père, que j'oublie
La constante amitié que je dois à Lélie?
J'aurois tort, si, sans vous, je disposois de moi;
Mais vous-même à ses vœux engageâtes ma foi.

GORGIBUS.

Lui fût-elle engagée encore davantage,
Un autre est survenu, dont le bien l'en dégage.
Lélie est fort bien fait; mais apprends qu'il n'est rien
Qui ne doive céder au soin d'avoir du bien;
Que l'or donne aux plus laids certain charme pour plaire.
Et que sans lui le reste est une triste affaire.
Valère, je crois bien, n'est pas de toi chéri;

mieux, disoit-il en 1587, écrire des tragédies; ce *carme* lui plaisoit davantage parce qu'il y pouvoit faire entrer les dieux de Du Bartas, le Cuisse-Né, le Haut-Tonnant, et des maximes morales comme celle-ci:

Il faut que la douceur une princesse flanque.

Selon lui, « la tragédie demande des vers hauts, grands et pleins de majesté, et non erronés ni énervés comme ceux des comiques. » Pierre Matthieu, s'il avoit entendu les vers de Gorgibus, ne les auroit peut-être pas trouvés si énervés qu'il eût bien voulu le dire.

1. *La Guide des pécheurs* est un ouvrage ascétique composé par Louis de Grenade, dominicain espagnol, mort en 1588. Régnier en fait mention dans sa fameuse satire de *Macette:*

Elle lit saint Bernard, la Guide des pécheurs.

Saint François de Sales faisoit grand cas de cet ouvrage, et Arnauld d'Andilly et le Maistre de Sacy n'ont pas dédaigné de le traduire en françois.

Le mot *guide* eut originairement le genre féminin, comme dans l'italien et l'espagnol. *La Guide des pécheurs* traduit littéralement *la Guia de pecadores*. Depuis lors ce mot a pris le genre masculin dans la plupart des acceptions; il n'est plus féminin que lorsqu'il désigne une sorte de rênes; on dit, par exemple: conduire à grandes guides.

Mais, s'il ne l'est amant, il le sera mari.
Plus que l'on ne le croit, ce nom d'époux engage;
Et l'amour est souvent un fruit du mariage.
Mais suis-je pas bien fat de vouloir raisonner
Où de droit absolu j'ai pouvoir d'ordonner?
Trêve donc, je vous prie, à vos impertinences :
Que je n'entende plus vos sottes doléances.
Ce gendre doit venir vous visiter ce soir;
Manquez un peu, manquez à le bien recevoir;
Si je ne vous lui vois faire fort bon visage,
Je vous... Je ne veux pas en dire davantage.[1]

SCÈNE II.

CÉLIE, LA SUIVANTE DE CÉLIE.

LA SUIVANTE.

Quoi! refuser, madame, avec cette rigueur,
Ce que tant d'autres gens voudroient de tout leur cœur!
A des offres d'hymen répondre par des larmes,
Et tarder tant à dire un oui si plein de charmes!
Hélas! que ne veut-on aussi me marier!
Ce ne seroit pas moi qui se feroit prier;
Et, loin qu'un pareil oui me donnât de la peine,
Croyez que j'en dirois bien vite une douzaine.
Le précepteur qui fait répéter la leçon
A votre jeune frère a fort bonne raison

1. Toute la franchise, toute l'abondance, toute la verve du style de Molière, se montrent dès cette première scène. (AUGER.)

Gorgibus essaye d'abord de donner des raisons, mais, sentant bientôt que ces raisons sont peu faites pour produire l'effet, il n'invoque plus que son droit à être obéi sans observations, et il menace. C'est la marche ordinaire, la gradation naturelle des volontés injustes. (A. MARTIN.)

Lorsque, nous discourant des choses de la terre,
Il dit que la femelle est ainsi que le lierre,
Qui croît beau, tant qu'à l'arbre il se tient bien serré,
Et ne profite point s'il en est séparé.
Il n'est rien de plus vrai, ma très-chère maîtresse,
Et je l'éprouve en moi, chétive pécheresse!
Le bon Dieu fasse paix à mon pauvre Martin!
Mais j'avois, lui vivant, le teint d'un chérubin,
L'embonpoint merveilleux, l'œil gai, l'âme contente;
Et je suis maintenant ma commère dolente.
Pendant cet heureux temps, passé comme un éclair,
Je me couchois sans feu dans le fort de l'hiver;
Sécher même les draps me sembloit ridicule :
Et je tremble à présent dedans la canicule.
Enfin il n'est rien tel, madame, croyez-moi,
Que d'avoir un mari la nuit auprès de soi,
Ne fût-ce que pour l'heur d'avoir qui vous salue
D'un Dieu vous soit en aide! alors qu'on éternue.[1]

CÉLIE.

Peux-tu me conseiller de commettre un forfait,
D'abandonner Lélie, et prendre ce mal fait?

LA SUIVANTE.

Votre Lélie aussi n'est, ma foi, qu'une bête,

1. La fin de ce couplet et particulièrement les deux derniers vers, sont une imitation d'un passage de Sabadino, auteur de Nouvelles, foible imitateur de Boccace dont il étoit le contemporain. Voici ce passage : *Sapi, se prendi moglie, che l'invernata te tenera le rene calde et la state fresco il stomaco. E poi quando ancora stranuti, haverai almeno chi te dira : Dio te aiuti!* « Sache que, si tu prends femme, l'hiver elle te tiendra les reins chauds et l'été l'estomac frais. De plus, quand tu éternueras, tu auras au moins quelqu'un pour te dire : Dieu vous assiste! » (BRET.)

Cette suivante continue les bonnes traditions de Marinette; son franc parler, sa gaieté un peu libre passeront en héritage à Dorine, à Martine, à toutes ces bonnes filles un peu fortes en gueule, comme dit madame Pernelle, qui animent le théâtre de Molière.

Puisque si hors de temps son voyage l'arrête :
Et la grande longueur de son éloignement
Me le fait soupçonner de quelque changement.

CÉLIE, lui montrant le portrait de Lélie.

Ah ! ne m'accable point par ce triste présage.
Vois attentivement les traits de ce visage ;
Ils jurent à mon cœur d'éternelles ardeurs :
Je veux croire, après tout, qu'ils ne sont pas menteurs,
Et, comme c'est celui que l'art y représente,*
Il conserve à mes feux une amitié constante.

LA SUIVANTE.

Il est vrai que ces traits marquent un digne amant,
Et que vous avez lieu de l'aimer tendrement.

CÉLIE.

Et cependant il faut... Ah ! soutiens-moi.[1]

(Laissant tomber le portrait de Lélie.)

LA SUIVANTE.

Madame,
D'où vous pourroit venir... Ah ! bons dieux ! elle pâme !
Hé ! vite, holà ! quelqu'un.

* VAR. *Et que, comme c'est lui que l'art y représente.*

Auger a corrigé ainsi ce vers, en alléguant que celui que nous reproduisons d'après les éditions originales n'est pas intelligible. Il nous semble que l'un s'entend presque aussi bien que l'autre, et nous ne croyons pas d'ailleurs devoir admettre ces sortes de corrections.

1. Cet évanouissement ressemble au faux pas que fait la Clarice du *Menteur*. Il forme le nœud de la pièce qui n'existeroit pas si Célie n'éprouvoit cette syncope assez peu vraisemblable.

SCÈNE III.

CÉLIE, SGANARELLE, LA SUIVANTE DE CÉLIE.

SGANARELLE.

Qu'est-ce donc? me voilà!

LA SUIVANTE.

Ma maîtresse se meurt.

SGANARELLE.

Quoi! n'est-ce que cela?*[1]
Je croyois tout perdu, de crier de la sorte.
Mais approchons pourtant. Madame, êtes-vous morte?
Hays! Elle ne dit mot.

LA SUIVANTE.

Je vais faire venir
Quelqu'un pour l'emporter; veuillez la soutenir.**

SCÈNE IV.

CÉLIE, SGANARELLE, LA FEMME DE SGANARELLE.

SGANARELLE, en passant la main sur le sein de Célie.

Elle est froide partout, et je ne sais qu'en dire.
Approchons-nous pour voir si sa bouche respire.

* VAR. . . . . *Quoi! ce n'est que cela!* (1660.)

** VAR. . . . . *Daignez me l'apporter,*
Il lui faut du vinaigre, et j'en cours apprêter (1682).

On devine aisément le motif de cette variante qui avoit pour avantage de ne plus rendre nécessaire l'intervention de « l'homme que la suivante amène. »

1. Sganarelle est de ceux qui disent :

Ce n'est rien;
C'est une femme qui se noie;

suivant le mot de La Fontaine.

Ma foi, je ne sais pas; mais j'y trouve encor, moi,
Quelque signe de vie.

LA FEMME DE SGANARELLE, regardant par la fenêtre.

Ah! qu'est-ce que je voi?
Mon mari dans ses bras... Mais je m'en vais descendre;
Il me trahit sans doute, et je veux le surprendre.

SGANARELLE.

Il faut se dépêcher de l'aller secourir;
Certes, elle auroit tort de se laisser mourir.
Aller en l'autre monde est très-grande sottise,
Tant que dans celui-ci l'on peut être de mise.

(Il la porte chez elle avec un homme que la suivante amène.)

SCÈNE V.

LA FEMME DE SGANARELLE.

Il s'est subitement éloigné de ces lieux,
Et sa fuite a trompé mon désir curieux;
Mais de sa trahison je ne fais plus de doute,*
Et le peu que j'ai vu me la découvre toute.
Je ne m'étonne plus de l'étrange froideur
Dont je le vois répondre à ma pudique ardeur;**
Il réserve, l'ingrat, ses caresses à d'autres,
Et nourrit leurs plaisirs par le jeûne des nôtres.
Voilà de nos maris le procédé commun;
Ce qui leur est permis leur devient importun.
Dans les commencements ce sont toutes merveilles,
Ils témoignent pour nous des ardeurs nonpareilles;

* VAR. *Mais de sa trahsion je ne suis plus en doute* (1682).

** VAR. *Dont je le vois répondre à ma publique ardeur* (1673).
C'est une faute d'impression, mais il n'est pas inutile de la signaler.

Mais les traîtres bientôt se lassent de nos feux,
Et portent autre part ce qu'ils doivent chez eux.
Ah! que j'ai de dépit que la loi n'autorise
A changer de mari comme on fait de chemise!
Cela seroit commode; et j'en sais telle ici*
Qui, comme moi, ma foi, le voudroit bien aussi.[1]

(En ramassant le portrait que Célie avoit laissé tomber.)

Mais quel est ce bijou que le sort me présente?
L'émail en est fort beau, la gravure charmante.
Ouvrons.

SCÈNE VI.

SGANARELLE, LA FEMME DE SGANARELLE.

SGANARELLE, se croyant seul.

On la croyoit morte, et ce n'étoit rien.
Il n'en faut plus qu'autant, elle se porte bien.[2]
Mais j'aperçois ma femme.

* VAR. *Tel* est au masculin dans toutes les éditions originales que nous avons vues. Le féminin est pourtant indiqué par le sens. C'est peut-être un souvenir de l'ancienne orthographe où *tel* ne prenoit point les genres.

1. Ces plaisanteries, qui nous paroissent un peu crues, sont le sujet de beaucoup de contes joyeux et de farces non moins joyeuses du quinzième et du seizième siècle. Parmi ces dernières, nous pouvons citer : la « farce joyeuse et récréative des femmes qui demandent les arrérages de leurs maris, et les font obliger par *nisi*, » dans l'*Ancien théâtre françois*, collection Jannet, et la « farce nouvelle du trocheur (troqueur) de maris » dans le recueil de Téchener.

2. *Il n'en faut plus qu'autant*, c'est-à-dire, elle est à moitié guérie. En effet, quand on est à moitié bien, *il n'en faut plus qu'autant* pour être tout à fait bien. (A. MARTIN.) L'interprétation d'Auger est différente : « On dit d'une personne parfaitement remise d'une maladie ou d'un accident : il ne lui en faut plus qu'autant, comme si l'on disoit : elle n'a plus qu'à recommencer. Les femmes qui viennent d'accoucher et à qui l'on demande de leurs nouvelles, répondent comme les autres : il ne m'en faut plus qu'autant.«

LA FEMME DE SGANARELLE, se croyant seule.

O ciel! c'est miniature!
Et voilà d'un bel homme une vive peinture!

SGANARELLE, à part, et regardant par-dessus l'épaule de sa femme.[1]

Que considère-t-elle avec attention?
Ce portrait, mon honneur, ne nous dit rien de bon.
D'un fort vilain soupçon je me sens l'âme émue.

LA FEMME DE SGANARELLE, sans apercevoir son mari.

Jamais rien de plus beau ne s'offrit à ma vue;
Le travail plus que l'or s'en doit encor priser.
Hon! que cela sent bon!*

SGANARELLE, à part.

Quoi! peste, le baiser!
Ah! j'en tiens!

LA FEMME DE SGANARELLE poursuit.

Avouons qu'on doit être ravie
Quand d'un homme ainsi fait on se peut voir servie,
Et que, s'il en contoit avec attention,
Le penchant seroit grand à la tentation.
Ah! que n'ai-je un mari d'une aussi bonne mine!
Au lieu de mon pelé, de mon rustre...

SGANARELLE, lui arrachant le portrait.

Ah! mâtine!
Nous vous y surprenons en faute contre nous,
En diffamant l'honneur de votre cher époux.
Donc, à votre calcul, ô ma trop digne femme,

* VAR. *Oh! que cela sent bon!* (1682.)

1. « Il est à propos de vous dire qu'il ne s'est jamais rien vu de si agréable que les postures de Sganarelle, quand il est derrière sa femme; son visage et ses gestes expriment si bien la jalousie qu'il ne seroit pas nécessaire qu'il parlât pour paroître le plus jaloux de tous les hommes. » (Argument de cette scène.)

Monsieur, tout bien compté, ne vaut pas bien madame?
Et, de par Belzébut, qui vous puisse emporter!
Quel plus rare parti pourriez-vous souhaiter?
Qui peut trouver en moi quelque chose à redire?
Cette taille, ce port que tout le monde admire,
Ce visage, si propre à donner de l'amour,
Pour qui mille beautés soupirent nuit et jour;
Bref, en tout et partout, ma personne charmante
N'est donc pas un morceau dont vous soyez contente?
Et, pour rassasier votre appétit gourmand,
Il faut à son mari le ragoût d'un galant?*

LA FEMME DE SGANARELLE.

J'entends à demi-mot où va la raillerie.
Tu crois par ce moyen...

SGANARELLE.

A d'autres, je vous prie :
La chose est avérée, et je tiens dans mes mains
Un bon certificat du mal dont je me plains.

LA FEMME DE SGANARELLE.

Mon courroux n'a déjà que trop de violence,
Sans le charger encor d'une nouvelle offense.
Écoute, ne crois pas retenir mon bijou;
Et songe un peu...

SGANARELLE.

Je songe à te rompre le cou.
Que ne puis-je, aussi bien que je tiens la copie,
Tenir l'original!

LA FEMME DE SGANARELLE.

Pourquoi?

* VAR. *Il faut joindre au mari le ragoût d'un galant* (1682).

SGANARELLE.

Pour rien, ma mie.
Doux objet de mes vœux, j'ai grand tort de crier,
Et mon front de vos dons vous doit remercier.

(Regardant le portrait de Lélie.)

Le voilà, le beau fils, le mignon de couchette.[1]
Le malheureux tison de ta flamme secrète,
Le drôle avec lequel...

LA FEMME DE SGANARELLE.

Avec lequel... Poursuis.

SGANARELLE.

Avec lequel, te dis-je... et j'en crève d'ennuis.[2]

LA FEMME DE SGANARELLE.

Que me veut donc conter par là ce maître ivrogne?

SGANARELLE.

Tu ne m'entends que trop, madame la carogne.
Sganarelle est un nom qu'on ne me dira plus,
Et l'on va m'appeler seigneur Cornelius.[3]

1. Scarron a dit aussi :

> Il s'en est donc allé, le mignon de couchette.
> (*Jodelet ou le Maître-Valet*, III, 15.)

2. Nous avons déjà fait remarquer l'ancienne énergie de ce mot *ennui.* Il y en a un exemple qui présenteroit aujourd'hui une équivoque plaisante. En tête d'un poëme histori-comique intitulé : « *la Stimmimachie* ou le grand combat des médecins modernes touchant l'usage de l'antimoine, » par le père Carneau, célestin, Scarron a placé un sonnet qui se termine ainsi :

> Ne fais point de quartier à cette gent barbue
> Qui se fait bien payer des hommes qu'elle tue.
> Fais les mourir d'ennui par l'effort de tes vers.

Ce vœu de Scarron, si le père Carneau l'avoit entendu dans le sens qu'il nous présente aujourd'hui, lui auroit paru sans doute médiocrement flatteur.

3. Molière n'est pas le premier qui ait joué sur ce mot de *Cornelius.* Camus, évêque de Belley, disoit à un mari qui se plaignoit tout haut d'une mésaventure que l'on tait d'ordinaire : *J'aimerois mieux être Cornelius Tacitus que Publius Cornelius.* (AUGER.

J'en suis pour mon honneur; mais à toi, qui me l'ôtes,
Je t'en ferai du moins pour un bras ou deux côtes.

LA FEMME DE SGANARELLE.

Et tu m'oses tenir de semblables discours?

SGANARELLE.

Et tu m'oses jouer de ces diables de tours?

LA FEMME DE SGANARELLE.

Et quels diables de tours? Parle donc sans rien feindre.

SGANARELLE.

Ah! cela ne vaut pas la peine de se plaindre!
D'un panache de cerf sur le front me pourvoir:
Hélas! voilà vraiment un beau venez-y voir.[1]

LA FEMME DE SGANARELLE.

Donc, après m'avoir fait la plus sensible offense
Qui puisse d'une femme exciter la vengeance,
Tu prends d'un feint courroux le vain amusement
Pour prévenir l'effet de mon ressentiment?
D'un pareil procédé l'insolence est nouvelle!
Celui qui fait l'offense est celui qui querelle.

SGANARELLE.

Eh! la bonne effrontée! A voir ce fier maintien,
Ne la croiroit-on pas une femme de bien?

LA FEMME DE SGANARELLE.

Va, poursuis ton chemin, cajole tes maîtresses,*
Adresse-leur tes vœux, et fais-leur des caresses;
Mais rends-moi mon portrait sans te jouer de moi.

(Elle lui arrache le portrait, et s'enfuit.)

* VAR. *Va, va, suis ton chemin, cajole tes maîtresses* (1682).

1. Expression proverbiale ironique pour dire : un bel objet qui vaut la peine qu'on appelle le monde à le venir voir!

SGANARELLE, courant après elle.

Oui, tu crois m'échapper; je l'aurai malgré toi.[1]

SCÈNE VII.

LÉLIE, GROS-RENÉ.

GROS-RENÉ.

Enfin nous y voici. Mais, monsieur, si je l'ose,
Je voudrois vous prier de me dire une chose.

LÉLIE.

Eh bien! parle.

GROS-RENÉ.

Avez-vous le diable dans le corps,
Pour ne pas succomber à de pareils efforts?
Depuis huit jours entiers, avec vos longues traites,
Nous sommes à piquer de chiennes de mazettes,*
De qui le train maudit nous a tant secoués,
Que je m'en sens, pour moi, tous les membres roués;
Sans préjudice encor d'un accident bien pire,
Qui m'afflige un endroit que je ne veux pas dire:
Cependant, arrivé, vous sortez bien et beau,
Sans prendre de repos, ni manger un morceau.

LÉLIE.

Ce grand empressement n'est pas digne de blâme;
De l'hymen de Célie on alarme mon âme;

* VAR. *Nous sommes à piquer des chiennes, des mazettes* (1673).
Nous sommes à piquer des chiennes de mazettes (1682).

1. Les éditeurs ont longtemps divisé cette comédie en trois actes. Le premier acte finissoit en cet endroit où la scène reste vide. On est revenu de cette division arbitraire, et tous nos devanciers immédiats ont rétabli la pièce en un acte, comme elle étoit du temps de Molière, et comme La Grange et Vinot l'imprimoient encore en 1682.

Tu sais que je l'adore; et je veux être instruit,
Avant tout autre soin, de ce funeste bruit.

GROS-RENÉ.

Oui; mais un bon repas vous seroit nécessaire
Pour s'aller éclaircir, monsieur, de cette affaire;
Et votre cœur, sans doute, en deviendroit plus fort
Pour pouvoir résister aux attaques du sort:
J'en juge par moi-même, et la moindre disgrâce,
Lorsque je suis à jeun, me saisit, me terrasse;
Mais, quand j'ai bien mangé, mon âme est ferme à tout,
Et les plus grands revers n'en viendroient pas à bout.
Croyez-moi, bourrez-vous, et sans réserve aucune,
Contre les coups que peut vous donner la fortune;
Et, pour fermer chez vous l'entrée à la douleur,
De vingt verres de vin entourez votre cœur.[1]

LÉLIE.

Je ne saurois manger.

GROS-RENÉ, bas, à part.

Si ferai bien, je meure!*[2]

(Haut.)

Votre dîner pourtant seroit prêt tout à l'heure.

LÉLIE.

Tais-toi, je te l'ordonne.

VAR. . . . . *Si fait bien moi, je meure!* (1682).

1. Gros-René est de l'avis du parasite Curculion dans la comédie de Plaute. Ce parasite, avant d'entreprendre une affaire, veut bien manger et bien boire, parce que cela, dit-il, porte conseil :

Atque aliquid prius obtrudamus, pernam, sumen, glandium ;
Hæc sunt ventri stabilimenta, panem et assa bibula,
Poculum grande, aula magna : ut satis consilia suppetant.

2. *Si* n'est ici qu'une particule affirmative ; « Moi, dit Gros-René, je mangerai bien, ou, si ce n'est vrai, que je meure! »

GROS-RENÉ.

Ah! quel ordre inhumain!

LÉLIE.

J'ai de l'inquiétude et non pas de la faim.

GROS-RENÉ.

Et moi, j'ai de la faim, et de l'inquiétude
De voir qu'un sot amour fait toute votre étude.

LÉLIE.

Laisse-moi m'informer de l'objet de mes vœux,
Et, sans m'importuner, va manger si tu veux.

GROS-RENÉ.

Je ne réplique point à ce qu'un maître ordonne.[1]

SCÈNE VIII.

LÉLIE, seul.

Non, non, à trop de peur mon âme s'abandonne;
Le père m'a promis, et la fille a fait voir
Des preuves d'un amour qui soutient mon espoir.

SCÈNE IX.

SGANARELLE, LÉLIE.

SGANARELLE, sans voir Lélie, et tenant dans ses mains le portrait.

Nous l'avons, et je puis voir à l'aise la trogne

1. Le personnage de Gros-René, qui reste étranger à toute l'action, ne paroît que dans cette seule scène, et ne s'y montre que pour dire qu'il est las, qu'il a faim et qu'il va manger, semble d'abord être un hors-d'œuvre de la plus parfaite inutilité. Cependant nous sommes informés par sa conversation avec Lélie que celui-ci vient de courir la poste à franc étrier pendant huit jours, et qu'il ne veut prendre ni repos ni nourriture; ce qui nous dispose à être moins surpris de le voir s'évanouir, lorsqu'il apprendra la prétendue infidélité de Célie. (Auger.)

Du malheureux pendard qui cause ma vergogne.
Il ne m'est point connu.

LÉLIE, à part.

Dieux! qu'aperçois-je ici?
Et, si c'est mon portrait, que dois-je croire aussi?

SGANARELLE continue, sans voir Lélie.

Ah! pauvre Sganarelle! à quelle destinée
Ta réputation est-elle condamnée!
Faut...

(Apercevant Lélie qui le regarde, il se tourne d'un autre côté.)

LÉLIE, à part.

Ce gage ne peut, sans alarmer ma foi,
Être sorti des mains qui le tenoient de moi.

SGANARELLE, à part.

Faut-il que désormais à deux doigts l'on te montre,
Qu'on te mette en chansons, et qu'en toute rencontre
On te rejette au nez le scandaleux affront
Qu'une femme mal née imprime sur ton front?

LÉLIE, à part.

Me trompé-je?

SGANARELLE, à part.

Ah! truande,[1] as-tu bien le courage
De m'avoir fait cocu dans la fleur de mon âge?
Et, femme d'un mari qui peut passer pour beau,
Faut-il qu'un marmouset, un maudit étourneau...

LÉLIE, à part, et regardant encore le portrait que tient Sganarelle.

Je ne m'abuse point, c'est mon portrait lui-même.

1. *Truand*, *truande* est un mot de notre vieux langage, signifiant vagabond et équivalent à *gueux*, *vaurien*, *ribaud*. « Jamais plus truanz ne serai, quar c'est vie vilz et mauveise de quoi nuns proudons n'a envie. » (*Légende de saint Julien l'hôtelier*, XIII[e] siècle.)

SGANARELLE lui tourne le dos

Cet homme est curieux.

LÉLIE, à part.

Ma surprise est extrême!

SGANARELLE, à part.

A qui donc en a-t-il?

LÉLIE, à part.

Je le veux accoster.

(Haut.) (Sganarelle veut s'éloigner.)

Puis-je...? Eh! de grâce, un mot.

SGANARELLE, à part, s'éloignant encore.

Que me veut-il conter?

LÉLIE.

Puis-je obtenir de vous de savoir l'aventure
Qui fait dedans vos mains trouver cette peinture?*

SGANARELLE, à part.

D'où lui vient ce désir? Mais je m'avise ici...

(Il examine Lélie et le portrait qu'il tient.)

Ah! ma foi, me voilà de son trouble éclairci!
Sa surprise à présent n'étonne plus mon âme;
C'est mon homme; ou plutôt, c'est celui de ma femme.

LÉLIE.

Retirez-moi de peine, et dites d'où vous vient...

SGANARELLE.

Nous savons, Dieu merci, le souci qui vous tient.
Ce portrait qui vous fâche est votre ressemblance;
Il étoit en des mains de votre connoissance;
Et ce n'est pas un fait qui soit secret pour nous
Que les douces ardeurs de la dame et de vous.
Je ne sais pas si j'ai, dans sa galanterie,

* VAR. *Qui fait dedans vos mains tenir cette peinture* (1673).

L'honneur d'être connu de Votre Seigneurie:
Mais faites-moi celui de cesser désormais
Un amour qu'un mari peut trouver fort mauvais;
Et songez que les nœuds du sacré mariage...

LÉLIE.

Quoi! celle, dites-vous, dont vous tenez ce gage...*

SGANARELLE.

Est ma femme, et je suis son mari.

LÉLIE.

Son mari?

SGANARELLE.

Oui, son mari, vous dis-je, et mari très-marri;[1]
Vous en savez la cause, et je m'en vais l'apprendre
Sur l'heure à ses parents.

SCÈNE X.

LÉLIE, seul.

Ah! que viens-je d'entendre!
On me l'avoit bien dit, et que c'étoit de tous
L'homme le plus mal fait qu'elle avoit pour époux.
Ah! quand mille serments de ta bouche infidèle
Ne m'auroient pas promis une flamme éternelle,
Le seul mépris d'un choix si bas et si honteux
Devoit bien soutenir l'intérêt de mes feux,

VAR. *Quoi! celle, dites vous, qui conserroit ce gage* (1682).

1. *Marri* signifioit chagrin, fâché. L'association de ces deux mots *mari* et *marri* étoit dans les traditions facétieuses de la gaieté françoise : on se rappelle sans doute l'oracle équivoque des cloches de Varennes que frère Jean des Entommeures conseille à Panurge d'écouter : « Marie toy, marie toy, marie, marie; si tu te maries, maries, maries, très-bien t'en trouveras, veras, marie, marie. »

Ingrate! et quelque bien... Mais ce sensible outrage,
Se mêlant aux travaux d'un assez long voyage,
Me donne tout à coup un choc si violent,
Que mon cœur devient foible et mon corps chancelant.[1]

SCÈNE XI.

LÉLIE, LA FEMME DE SGANARELLE.

LA FEMME DE SGANARELLE, *se croyant seule.*

(Apercevant Lélie.)

Malgré moi, mon perfide... Hélas! quel mal vous presse?
Je vous vois prêt, monsieur, à tomber en foiblesse.

LÉLIE.

C'est un mal qui m'a pris assez subitement.

LA FEMME DE SGANARELLE.

Je crains ici pour vous l'évanouissement;
Entrez dans cette salle, en attendant qu'il passe.

LÉLIE.

Pour un moment ou deux j'accepte cette grâce.

SCÈNE XII.

SGANARELLE, UN PARENT DE LA FEMME DE SGANARELLE.

LE PARENT.

D'un mari sur ce point j'approuve le souci;

1. On a trouvé généralement que c'étoit beaucoup que ces deux évanouissements parallèles et symétriques dans la même pièce. « Les accidents ne sont pas des incidents, dit Auger; la difficulté et le mérite de l'art consistent à former une intrigue dont toutes les parties naissent les unes des autres et soient comme le développement spontané du jeu des caractères et des intérêts mis en scène. » C'est le progrès que Molière réalisera bientôt.

Mais c'est prendre la chèvre[1] un peu bien vite aussi;
Et tout ce que de vous je viens d'ouïr contre elle
Ne conclut point, parent, qu'elle soit criminelle.
C'est un point délicat; et de pareils forfaits,
Sans les bien avérer, ne s'imputent jamais.

SGANARELLE.

C'est-à-dire qu'il faut toucher au doigt la chose.

LE PARENT.

Le trop de promptitude à l'erreur nous expose.
Qui sait comme en ses mains ce portrait est venu,*
Et si l'homme, après tout, lui peut être connu?
Informez-vous-en donc, et, si c'est ce qu'on pense,**
Nous serons les premiers à punir son offense.[2]

SCÈNE XIII.

SGANARELLE, seul.

On ne peut pas mieux dire; en effet, il est bon
D'aller tout doucement. Peut-être sans raison

* VAR. *Sait-on comme en ses mains ce portrait est venu?* (1682.)
** VAR. *Informez-vous en mieux, et, si c'est ce qu'on pense* (1682).

1. *Prendre la chèvre*, pour *s'alarmer, se fâcher*, est une expression proverbiale qui n'est pas tout à fait hors d'usage. *Prendre la chèvre* et *se cabrer* sont étymologiquement des expressions fort analogues.

2. Neufvillenaine appelle ce parent *un bon vieillard*. « Il faudroit avoir, dit-il, le pinceau de Poussin, Lebrun et Mignard, pour vous représenter avec quelle posture Sganarelle se fait admirer dans cette scène où il paroît avec un parent de sa femme. L'on n'a jamais vu tenir de discours si naïfs ni paroître avec un visage si niais, et l'on ne doit pas moins admirer l'auteur pour avoir fait cette pièce que pour la manière dont il la représente. Jamais personne ne sut si bien démonter son visage, et l'on peut dire que dedans cette pièce il en change plus de vingt fois; mais comme c'est un divertissement que vous ne pouvez avoir à moins que de venir à Paris voir représenter cet incomparable ouvrage, je ne vous en dirai pas davantage. »

Me suis-je en tête mis ces visions cornues;[1]
Et les sueurs au front m'en sont trop tôt venues.
Par ce portrait enfin, dont je suis alarmé,
Mon déshonneur n'est pas tout à fait confirmé.
Tâchons donc par nos soins...

SCÈNE XIV.

SGANARELLE, LA FEMME DE SGANARELLE,
sur la porte de sa maison, reconduisant Lélie; LÉLIE.

SGANARELLE, à part, les voyant.

Ah! que vois-je? Je meure!
Il n'est plus question de portrait à cette heure;
Voici, ma foi, la chose en propre original.

LA FEMME DE SGANARELLE.

C'est par trop vous hâter, monsieur; et votre mal,
Si vous sortez si tôt, pourra bien vous reprendre.

LÉLIE.

Non, non, je vous rends grâce, autant qu'on puisse rendre,
De l'obligeant secours que vous m'avez prêté.*

SGANARELLE, à part.

La masque[2] encore après lui fait civilité!

(La femme de Sganarelle rentre dans sa maison.)

* Var. *Du secours obligeant que vous m'avez prêté* (1682).

1. *Visions cornues*, idées folles, chimériques; mais dans la bouche de Sganarelle, cette locution est plus significative.

2. *La masque*, la trompeuse, la perfide. Sganarelle est si troublé, que la politesse de sa femme envers Lélie, au lieu de lui apparoître comme un indice rassurant, l'indigne comme le comble de l'effronterie. La situation à partir de ce moment devient extrêmement comique.

SCÈNE XV.

SGANARELLE, LÉLIE.

SGANARELLE, à part.

Il m'aperçoit; voyons ce qu'il me pourra dire.

LÉLIE, à part.

Ah! mon âme s'émeut, et cet objet m'inspire...
Mais je dois condamner cet injuste transport,
Et n'imputer mes maux qu'aux rigueurs de mon sort.
Envions seulement le bonheur de sa flamme.

(Passant auprès de Sganarelle et le regardant.)

Oh! trop heureux d'avoir une si belle femme![1]

SCÈNE XVI.

SGANARELLE, CÉLIE, à sa fenêtre, voyant Lélie qui s'en va.

SGANARELLE, seul.

Ce n'est point s'expliquer en termes ambigus.
Cet étrange propos me rend aussi confus
Que s'il m'étoit venu des cornes à la tête![2]

(Il se tourne du côté par où Lélie est sorti.)

Allez, ce procédé n'est point du tout honnête.[3]

1. Ce vers que Lélie se fait effort pour prononcer, et qui est l'expression la plus contenue de son désespoir, jette Sganarelle dans une surprise d'autant plus grande qu'il s'attend moins en ce moment à entendre envier son bonheur. Ce vers produisoit un effet prodigieux, comme Neufvillenaine nous l'apprend : « Jamais, dit-il, pièce entière n'a fait tant d'éclat que ce vers seul! »

2. « Être confus comme s'il vous poussoit des cornes à la tête, » est une expression proverbiale qui tire de la situation du pauvre Sganarelle un particulier à-propos.

3. Sganarelle dit aux gens leur fait, lorsqu'ils ne sont plus là. C'est un trait de caractère.

CÉLIE, à part, en entrant.

Quoi! Lélie a paru tout à l'heure à mes yeux!
Qui pourroit me cacher son retour en ces lieux?

(Célie approche peu à peu de Sganarelle et attend, pour lui parler, que son transport soit fini.)

SGANARELLE poursuit, sans voir Célie.

Oh! trop heureux d'avoir une si belle femme!
Malheureux bien plutôt de l'avoir, cette infâme,
Dont le coupable feu, trop bien vérifié,
Sans respect ni demi[1] nous a cocufié!
Mais je le laisse aller après un tel indice,
Et demeure les bras croisés comme un jocrisse![2]
Ah! je devois du moins lui jeter son chapeau,
Lui ruer quelque pierre ou crotter son manteau,[3]
Et sur lui hautement, pour contenter ma rage,
Faire au larron d'honneur crier le voisinage.[4]

1. Nous avons déjà rencontré une formule analogue dans la première scène du *Dépit amoureux*. (Voyez t. Ier, p. 158.)

2. Voici une des premières apparitions de ce personnage et de ce mot, qui devoient avoir par la suite une longue fortune sur le théâtre et ailleurs. On le trouve dans les *Curiosités françoises*, de Oudin, en 1640. Molière l'a employé encore dans les *Femmes savantes*, acte V, sc. III.

On l'a fait venir de l'italien *Giocoso;* on a cru le reconnoître dans le *Monologue des Perruques*, de Guillaume Coquillart :

> Coquins, niaiz, sotz, *joques sus*,
> Trop tost mariez en substance,
> Seront tous menez au dessus,
> Le jour Sainct-Arnoul, à la danse.

Ces mots en effet sont au moins de la même famille.

3. On diroit ces vers composés tout exprès pour nous faire comprendre la différence qui existoit entre *jeter* et *ruer*. On *jetoit* à quelqu'un son chapeau à bas, mais on lui *ruoit* une pierre; *ruer* indiquoit plus d'effort dans l'action. Ces deux mots existoient dès l'origine de la langue : « Pois ruèrent Absalon en une grant fosse de cele lande e jetèrent pierres sur lui. » (Traduction du livre des Rois, XIIe siècle.) (F. GÉNIN.)

4. Ces idées comiques se rencontrent dans le roman de *Francion*, par Sorel. Voici le passage, c'est un mari qui parle : « Un jour, dit-il, que je

CÉLIE, à Sganarelle.

Celui qui maintenant devers vous est venu,
Et qui vous a parlé, d'où vous est-il connu?

SGANARELLE.

Hélas! ce n'est pas moi qui le connois, madame;
C'est ma femme.

CÉLIE.

Quel trouble agite ainsi votre âme?

SGANARELLE.

Ne me condamnez point d'un deuil hors de saison,
Et laissez-moi pousser des soupirs à foison.

CÉLIE.

D'où vous peuvent venir ces douleurs non communes?

SGANARELLE.

Si je suis affligé, ce n'est pas pour des prunes,[1]
Et je le donnerois à bien d'autres qu'à moi,
De se voir sans chagrin au point où je me voi.
Des maris malheureux vous voyez le modèle:
On dérobe l'honneur au pauvre Sganarelle;
Mais c'est peu que l'honneur dans mon affliction,
L'on me dérobe encor la réputation.[2]

trouvai le galant auprès de ma femme, je me contentai de lui dire des injures, et je le laissai encore aller sain et sauf. Oh! que j'en ai eu de regret, quand j'y ai songé! Je lui devois jeter son chapeau par la fenêtre ou lui déchirer ses souliers; mais quoi, je n'étois pas à moi en cet accident! » Cyrano de Bergerac fait dire aussi au paysan Garreau, dans *le Pédant joué* : « Si j'avouas trouvé queuque ribaud licher le morviau à ma femme, comme cet affront là frappe bian au cœur, peut-être que, dans le désespoir, je m'emporterouas à jeter son chapiau par les frenêtres. »

1. Expression proverbiale pour dire : « Ce n'est pas pour peu de chose. » Molière l'emploiera plus d'une fois encore.

2. Sganarelle établit ici, entre l'honneur et la réputation, une distinction fondée sur celle qui existe entre le fait dont il se croit victime et la divulgation de ce même fait: la chose en elle-même le blesse dans son honneur, et la publicité qu'on y donne l'attaque dans sa réputation. (AUGER.)

CÉLIE.

Comment?

SGANARELLE.

Ce damoiseau, parlant par révérence,
Me fait cocu, madame, avec toute licence;
Et j'ai su par mes yeux avérer aujourd'hui
Le commerce secret de ma femme et de lui.

CÉLIE.

Celui qui maintenant...

SGANARELLE.

Oui, oui, me déshonore:
Il adore ma femme, et ma femme l'adore.

CÉLIE.

Ah! j'avois bien jugé que ce secret retour
Ne pouvoit me couvrir que quelque lâche tour,
Et j'ai tremblé d'abord, en le voyant paroître,
Par un pressentiment de ce qui devoit être.

SGANARELLE.

Vous prenez ma défense avec trop de bonté:
Tout le monde n'a pas la même charité;
Et plusieurs qui tantôt ont appris mon martyre,
Bien loin d'y prendre part, n'en ont rien fait que rire.

CÉLIE.

Est-il rien de plus noir que ta lâche action?
Et peut-on lui trouver une punition?
Dois-tu ne te pas croire indigne de la vie,
Après t'être souillé de cette perfidie?
O ciel! est-il possible?

SGANARELLE.

Il est trop vrai pour moi.

CÉLIE.

Ah! traître, scélérat, âme double et sans foi!

SGANARELLE.

La bonne âme!

CÉLIE.

Non, non, l'enfer n'a point de gêne[1]
Qui ne soit pour ton crime une trop douce peine.

SGANARELLE.

Que voilà bien parler!

CÉLIE.

Avoir ainsi traité
Et la même innocence et la même bonté![2]

SGANARELLE soupire haut.

Hai!

CÉLIE.

Un cœur qui jamais n'a fait la moindre chose
A mériter l'affront où ton mépris l'expose!

SGANARELLE.

Il est vrai.

CÉLIE.

Qui bien loin... Mais c'est trop, et ce cœur
Ne sauroit y songer sans mourir de douleur.

SGANARELLE.

Ne vous fâchez pas tant, ma très-chère madame;
Mon mal vous touche trop, et vous me percez l'âme.

CÉLIE.

Mais ne t'abuse pas jusqu'à te figurer
Qu'à des plaintes sans fruit j'en veuille demeurer:

1. *Gêne*, dans le sens de torture, de supplice, *gehenna*.

2. C'est-à-dire l'innocence et la bonté même. *Même*, dans le sens de *ipse*, précédant son substantif, est très-fréquent au XVIIe siècle. Tout le monde connoît le vers du *Cid :*

Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu ?

Mon cœur, pour se venger, sait ce qu'il te faut faire,
Et j'y cours de ce pas; rien ne m'en peut distraire.[1]

SCÈNE XVII.

SGANARELLE, seul.

Que le ciel la préserve à jamais de danger!
Voyez quelle bonté de vouloir me venger!
En effet, son courroux, qu'excite ma disgrâce,
M'enseigne hautement ce qu'il faut que je fasse;
Et l'on ne doit jamais souffrir sans dire mot
De semblables affronts, à moins qu'être un vrai sot.
Courons donc le chercher, cependant qu'il m'affronte;*
Montrons notre courage à venger notre honte.
Vous apprendrez, maroufle, à rire à nos dépens,
Et, sans aucun respect, faire cocus les gens.

(Il revient après avoir fait quelques pas.)

Doucement, s'il vous plaît; cet homme a bien la mine
D'avoir le sang bouillant et l'âme un peu mutine;
Il pourroit bien, mettant affront dessus affront,
Charger de bois mon dos, comme il a fait mon front.
Je hais de tout mon cœur les esprits colériques,
Et porte un grand amour aux hommes pacifiques;

* VAR. *Courons donc le chercher, ce pendard qui m'affronte* (1682).

1. Il n'y a peut-être pas de quiproquo plus plaisant et plus naturel à la fois que celui qui remplit cette scène. Sganarelle, préoccupé du sujet de son affliction, est persuadé que tout le monde doit y prendre part, quoique déjà *plusieurs n'en aient rien fait que rire.* Entendant Célie exhaler son courroux contre l'amant qu'elle croit infidèle, il imagine bonnement que c'est contre le prétendu suborneur de sa femme qu'elle s'emporte; et afin que rien ne manque au ridicule de sa méprise, il finit par la supplier de prendre un peu moins feu pour ses intérêts. L'idée de cette scène originale a été souvent imitée et presque toujours affoiblie. (AUGER.)

Je ne suis point battant, de peur d'être battu,
Et l'humeur débonnaire est ma grande vertu.
Mais mon honneur me dit que d'une telle offense
Il faut absolument que je prenne vengeance :
Ma foi, laissons-le dire autant qu'il lui plaira ;
Au diantre qui pourtant rien du tout en fera !
Quand j'aurai fait le brave, et qu'un fer, pour ma peine,
M'aura d'un vilain coup transpercé la bedaine,
Que par la ville ira le bruit de mon trépas,
Dites-moi, mon honneur, en serez-vous plus gras ?
La bière est un séjour par trop mélancolique,
Et trop malsain pour ceux qui craignent la colique.[1]
Et quant à moi, je trouve, ayant tout compassé,
Qu'il vaut mieux être encor cocu que trépassé.
Quel mal cela fait-il ? La jambe en devient-elle
Plus tortue, après tout, et la taille moins belle ?[2]
Peste soit qui premier trouva l'invention
De s'affliger l'esprit de cette vision,
Et d'attacher l'honneur de l'homme le plus sage
Aux choses que peut faire une femme volage !
Puisqu'on tient, à bon droit, tout crime personnel,
Que fait là notre honneur pour être criminel ?
Des actions d'autrui l'on nous donne le blâme.

1. Ces derniers vers sentent un peu leur Scarron. Jodelet avoit souvent de ces retours sur lui-même et craignoit aussi la bière

Qu'on dit être un séjour malsain et catarrheux.
(*Jodelet duelliste.*)

2. La Fontaine dit aux maris travaillés de la même inquiétude que Sganarelle :

... Ce mal, dont la peur vous mine et vous consume,
N'est mal qu'en votre idée, et non point en effet.
En mettez-vous votre bonnet
Moins aisément que de coutume ?
(*La Coupe enchantée.*)

Si nos femmes sans nous ont un commerce infâme,
Il faut que tout le mal tombe sur notre dos :
Elles font la sottise, et nous sommes les sots.
C'est un vilain abus, et les gens de police
Nous devroient bien régler une telle injustice.
N'avons-nous pas assez des autres accidents
Qui nous viennent happer en dépit de nos dents ?
Les querelles, procès, faim, soif et maladie,
Troublent-ils pas assez le repos de la vie,
Sans s'aller, de surcroît, aviser sottement
De se faire un chagrin qui n'a nul fondement ?
Moquons-nous de cela, méprisons les alarmes,
Et mettons sous nos pieds les soupirs et les larmes.
Si ma femme a failli, qu'elle pleure bien fort ;
Mais pourquoi, moi, pleurer, puisque je n'ai point tort ?
En tout cas, ce qui peut m'ôter ma fâcherie,
C'est que je ne suis pas seul de ma confrérie.
Voir cajoler sa femme, et n'en témoigner rien,
Se pratique aujourd'hui par force gens de bien.
N'allons donc point chercher à faire une querelle
Pour un affront qui n'est que pure bagatelle.
L'on m'appellera sot de ne me venger pas :
Mais je le serois fort de courir au trépas.

(Mettant la main sur sa poitrine.)

Je me sens là pourtant remuer une bile
Qui veut me conseiller quelque action virile.
Oui, le courroux me prend ; c'est trop être poltron :
Je veux résolûment me venger du larron.
Déjà pour commencer, dans l'ardeur qui m'enflamme,
Je vais dire partout qu'il couche avec ma femme.[1]

1. Ce monologue passoit pour le morceau capital de l'ouvrage et, suivant

SCÈNE XVIII.

GORGIBUS, CÉLIE, LA SUIVANTE DE CÉLIE.

CÉLIE.

Oui, je veux bien subir une si juste loi :
Mon père, disposez de mes vœux et de moi;
Faites, quand vous voudrez, signer cet hyménée :
A suivre mon devoir je suis déterminée;
Je prétends gourmander mes propres sentiments,
Et me soumettre en tout à vos commandements.

GORGIBUS.

Ah! voilà qui me plaît, de parler de la sorte.
Parbleu! si grande joie à l'heure me transporte,
Que mes jambes sur l'heure en cabrioleroient,[1]
Si nous n'étions point vus de gens qui s'en riroient!
Approche-toi de moi; viens çà, que je t'embrasse.
Une telle action n'a pas mauvaise grâce :
Un père, quand il veut, peut sa fille baiser,
Sans que l'on ait sujet de s'en scandaliser.
Va, le contentement de te voir si bien née
Me fera rajeunir de dix fois une année.

l'éditeur, on l'appeloit la belle scène. « Si j'avois, dit encore Neufvillenaine, tantôt besoin de ces excellents peintres que je vous ai nommés pour vous dépeindre le visage de Sganarelle, j'aurois maintenant besoin et de leur pinceau et de la plume des plus excellents orateurs, pour vous décrire cette scène. Jamais il ne se vit rien de plus beau, jamais rien de mieux joué; et jamais vers ne furent si généralement estimés. » On sait, en effet, tout le parti qu'un bon acteur peut en tirer, et que chaque vers au théâtre provoque les plus francs éclats de rire.

C'est à cet endroit qu'étoit placée la fin du second acte dans les éditions qui divisoient la pièce en trois actes.

1. *A l'heure* et *sur l'heure*, dans la même phrase, sont une négligence que Molière auroit peut-être fait disparoître s'il eût donné lui-même des soins à l'édition de la pièce. (AUGER.)

SCÈNE XIX.

CÉLIE, LA SUIVANTE DE CÉLIE.

LA SUIVANTE.

Ce changement m'étonne.

CÉLIE.

Et lorsque tu sauras
Par quels motifs j'agis, tu m'en estimeras.

LA SUIVANTE.

Cela pourroit bien être.

CÉLIE.

Apprends donc que Lélie
A pu blesser mon cœur par une perfidie;
Qu'il étoit en ces lieux sans...

LA SUIVANTE.

Mais il vient à nous.

SCÈNE XX.

LÉLIE, CÉLIE, LA SUIVANTE DE CÉLIE.

LÉLIE.

Avant que pour jamais je m'éloigne de vous,
Je veux vous reprocher au moins en cette place...

CÉLIE.

Quoi! me parler encore! Avez-vous cette audace?

LÉLIE.

Il est vrai qu'elle est grande; et votre choix est tel
Qu'à vous rien reprocher je serois criminel.
Vivez, vivez contente, et bravez ma mémoire
Avec le digne époux qui vous comble de gloire.

CÉLIE.

Oui, traître, j'y veux vivre; et mon plus grand désir
Ce seroit que ton cœur en eût du déplaisir.

LÉLIE.

Qui rend donc contre moi ce courroux légitime?

CÉLIE.

Quoi! tu fais le surpris, et demandes ton crime?[1]

SCÈNE XXI.

CÉLIE, LÉLIE, SGANARELLE, armé de pied en cap
LA SUIVANTE DE CÉLIE.

SGANARELLE.

Guerre, guerre mortelle à ce larron d'honneur
Qui, sans miséricorde, a souillé notre honneur!

CÉLIE, à Lélie, lui montrant Sganarelle.

Tourne, tourne les yeux sans me faire répondre.

LÉLIE.

Ah! je vois...

CÉLIE.

Cet objet suffit pour te confondre.

LÉLIE.

Mais pour vous obliger bien plutôt à rougir.

SGANARELLE, à part.

Ma colère à présent est en état d'agir;

1. On voit par les comédies de Corneille, entre autres, que le tutoiement étoit d'usage au théâtre entre les amoureux, hors même des cas où quelque mouvement passionné fait sortir un personnage du cercle des bienséances ordinaires. Molière réforma cet usage. Ici, à la vérité, Célie en donne l'exemple à Lélie qui ne l'imite pas; mais Célie est emportée par un accès de fureur jalouse. Dans aucune des pièces qui suivent, les amants ne se tutoient l'un l'autre, à quelque degré que soit portée entre eux la bonne ou la mauvaise intelligence.

Dessus ses grands chevaux est monté mon courage;[1]
Et si je le rencontre, on verra du carnage.
Oui, j'ai juré sa mort; rien ne peut m'empêcher:*
Où je le trouverai, je le veux dépêcher.
(Tirant son épée à demi, il approche de Lélie.)
Au beau milieu du cœur il faut que je lui donne...

LÉLIE, se retournant.

A qui donc en veut-on?

SGANARELLE.

Je n'en veux à personne.

LÉLIE.

Pourquoi ces armes-là?

SGANARELLE.

C'est un habillement
(A part.)
Que j'ai pris pour la pluie. Ah! quel contentement
J'aurois à le tuer! Prenons-en le courage.

LÉLIE, se retournant encore.

Hai?

SGANARELLE.

Je ne parle pas.
(A part, après s'être donné des coups de poing sur l'estomac et des soufflets pour s'exciter.)
Ah! poltron! dont j'enrage:
Lâche! vrai cœur de poule!

* Var. *Oui, j'ai juré sa mort: rien ne peut l'empêcher* (1660).

1. « Monter sur ses grands chevaux » est une expression proverbiale qui rappelle le temps où les chevaux de combat devoient être très-robustes, parce qu'ils portoient un cavalier couvert d'une lourde armure. Monter sur ses grands chevaux, c'étoit, en ce temps-là, s'en aller en guerre. D'où le sens dérivé: prendre un parti vigoureux, montrer de la fierté, de l'arrogance, faire des menaces.

CÉLIE, à Lélie.

Il t'en doit dire assez,
Cet objet dont tes yeux nous paroissent blessés.

LÉLIE.

Oui, je connois par là que vous êtes coupable
De l'infidélité la plus inexcusable
Qui jamais d'un amant puisse outrager la foi.

SGANARELLE, à part.

Que n'ai-je un peu de cœur!

CÉLIE.

Ah! cesse devant moi,
Traître, de ce discours l'insolence cruelle!

SGANARELLE, à part.

Sganarelle, tu vois qu'elle prend ta querelle :
Courage, mon enfant, sois un peu vigoureux.
Là, hardi! tâche à faire un effort généreux,
En le tuant tandis qu'il tourne le derrière.

LÉLIE, faisant deux ou trois pas sans dessein, fait retourner Sganarelle, qui s'approchoit pour le tuer.

Puisqu'un pareil discours émeut votre colère,
Je dois de votre cœur me montrer satisfait,
Et l'applaudir ici du beau choix qu'il a fait.

CÉLIE.

Oui, oui, mon choix est tel qu'on n'y peut rien reprendre.

LÉLIE.

Allez, vous faites bien de le vouloir défendre.

SGANARELLE.

Sans doute, elle fait bien de défendre mes droits.
Cette action, monsieur, n'est point selon les lois :
J'ai raison de m'en plaindre: et, si je n'étois sage,
On verroit arriver un étrange carnage.

LÉLIE.

D'où vous naît cette plainte, et quel chagrin brutal...?

SGANARELLE.

Suffit. Vous savez bien où le bois me fait mal;*
Mais votre conscience et le soin de votre âme
Vous devroient mettre aux yeux que ma femme est ma femme;
Et vouloir, à ma barbe, en faire votre bien,
Que ce n'est pas du tout agir en bon chrétien.[1]

LÉLIE.

Un semblable soupçon est bas et ridicule.
Allez, dessus ce point n'ayez aucun scrupule :
Je sais qu'elle est à vous; et, bien loin de brûler...

CÉLIE.

Ah! qu'ici tu sais bien, traître, dissimuler!

LÉLIE.

Quoi! me soupçonnez-vous d'avoir une pensée
De qui son âme ait lieu de se croire offensée?**
De cette lâcheté voulez-vous me noircir?

CÉLIE.

Parle, parle à lui-même, il pourra t'éclaircir.

SGANARELLE, à Célie.

Vous me défendez mieux que je ne saurois faire,***
Et du biais qu'il faut vous prenez cette affaire.

* Var. *Suffit. Vous savez bien où le bât me fait mal* (1682).
** Var. *Dont son âme ait sujet de se croire offensée* (1682).
*** Var. *Non, non, vous dites mieux que je ne saurois faire* (1682).

1. Il faudroit pour la correction de la phrase : *Et que vouloir*, etc., *ce n'est pas*, etc.

SCÈNE XXII.

CÉLIE, LÉLIE,
SGANARELLE, LA FEMME DE SGANARELLE,
LA SUIVANTE DE CÉLIE.

LA FEMME DE SGANARELLE.

Je ne suis point d'humeur à vouloir contre vous
Faire éclater, madame, un esprit trop jaloux;
Mais je ne suis point dupe, et vois ce qui se passe :
Il est de certains feux de fort mauvaise grâce;
Et votre âme devroit prendre un meilleur emploi,
Que de séduire un cœur qui doit n'être qu'à moi.

LÉLIE.

La déclaration est assez ingénue.[1]

SGANARELLE, à sa femme.

L'on ne demandoit pas, carogne, ta venue :
Tu la viens quereller lorsqu'elle me défend,
Et tu trembles de peur qu'on t'ôte ton galant.

CÉLIE.

Allez, ne croyez pas que l'on en ait envie.
(Se tournant vers Lélie.)
Tu vois si c'est mensonge; et j'en suis fort ravie.

LÉLIE.

Que me veut-on conter?

LA SUIVANTE.

Ma foi, je ne sais pas
Quand on verra finir ce galimatias;
Déjà depuis longtemps je tâche à le comprendre,*

* VAR. *Depuis assez longtemps je tâche à le comprendre* (1682).

1. Lélie ne peut, en effet, prendre l'intervention de la femme de Sganarelle que pour une déclaration qu'elle lui fait.

Et si,[1] plus je l'écoute, et moins je puis l'entendre.
Je vois bien à la fin que je m'en dois mêler.

(Elle se met entre Lélie et sa maîtresse.)

Répondez-moi par ordre, et me laissez parler.

(A Lélie.)

Vous, qu'est-ce qu'à son cœur peut reprocher le vôtre?

LÉLIE.

Que l'infidèle a pu me quitter pour un autre;
Que, lorsque, sur le bruit de son hymen fatal,*
J'accours tout transporté d'un amour sans égal
Dont l'ardeur résistoit à se croire oubliée,
Mon abord en ces lieux la trouve mariée.

LA SUIVANTE.

Mariée? à qui donc?

LÉLIE, montrant Sganarelle.

A lui.

LA SUIVANTE.

Comment, à lui?

LÉLIE.

Oui-da.

LA SUIVANTE.

Qui vous l'a dit?

LÉLIE.

C'est lui-même, aujourd'hui.

LA SUIVANTE, à Sganarelle.

Est-il vrai?

SGANARELLE.

Moi? J'ai dit que c'étoit à ma femme
Que j'étois marié.

* Var. *Et que quand, sur le bruit de son hymen fatal* (1682).

1. *Si*, particule affirmative, comme nous l'avons déjà rencontré plusieurs fois.

LÉLIE.

Dans un grand trouble d'âme
Tantôt de mon portrait je vous ai vu saisi.

SGANARELLE.

Il est vrai : le voilà.

LÉLIE, à Sganarelle.

Vous m'avez dit aussi
Que celle aux mains de qui vous avez pris ce gage
Etoit liée à vous des nœuds du mariage.

SGANARELLE.

(Montrant sa femme.)

Sans doute. Et je l'avois de ses mains arraché;
Et n'eusse pas sans lui découvert son péché.

LA FEMME DE SGANARELLE.

Que me viens-tu conter par ta plainte importune?
Je l'avois sous mes pieds rencontré par fortune;
Et même, quand, après ton injuste courroux,
(Montrant Lélie.)
J'ai fait, dans sa foiblesse, entrer monsieur chez nous,
Je n'ai pas reconnu les traits de sa peinture.

CÉLIE.

C'est moi qui du portrait ai causé l'aventure;
Et je l'ai laissé choir en cette pâmoison
(A Sganarelle.)
Qui m'a fait par vos soins remettre à la maison.

LA SUIVANTE.

Vous voyez que sans moi vous y seriez encore;*
Et vous aviez besoin de mon peu d'ellébore.[1]

* Var. *Vous le voyez, sans moi vous y seriez encore* (1682).

1. *L'ellébore* eut longtemps, comme on sait, la réputation de guérir la folie. *Mon peu* d'ellébore indique ici, non comme d'ordinaire le défaut, mais

SGANARELLE, à part.

Prendrons-nous tout ceci pour de l'argent comptant?
Mon front l'a, sur mon âme, eu bien chaude pourtant.[1]

LA FEMME DE SGANARELLE.

Ma crainte, toutefois, n'est pas trop dissipée,
Et, doux que soit le mal, je crains d'être trompée.[2]

SGANARELLE, à sa femme.

Hé! mutuellement, croyons-nous gens de bien;
Je risque plus du mien que tu ne fais du tien;
Accepte sans façon le marché qu'on propose.*

LA FEMME DE SGANARELLE.

Soit. Mais gare le bois, si j'apprends quelque chose![3]

CÉLIE, à Lélie, après avoir parlé bas ensemble.

Ah! dieux! s'il est ainsi, qu'est-ce donc que j'ai fait?
Je dois de mon courroux appréhender l'effet.
Oui, vous croyant sans foi, j'ai pris, pour ma vengeance,
Le malheureux secours de mon obéissance;
Et, depuis un moment, mon cœur vient d'accepter
Un hymen que toujours j'eus lieu de rebuter.
J'ai promis à mon père; et ce qui me désole...
Mais je le vois venir.

LÉLIE.

Il me tiendra parole.

* VAR. *Accepte sans façon le parti qu'on propose* (1682).

la suffisance. C'est ainsi qu'on diroit : votre peu de foi vous a sauvé, pour signifier : il vous a suffi d'un peu de foi pour être sauvé.

1. Dans cette locution, le mot *alarme* est sous-entendu.

2. C'est-à-dire : quelque douce que soit l'erreur, je crains d'être trompée.

3. C'est ici le véritable dénouement de la pièce; le reste ne pouvoit qu'être froid et sans intérêt.

SCÈNE XXIII.

GORGIBUS, CÉLIE, LÉLIE,
SGANARELLE, LA FEMME DE SGANARELLE,
LA SUIVANTE DE CÉLIE.

LÉLIE.

Monsieur, vous me voyez en ces lieux de retour,
Brûlant des mêmes feux; et mon ardente amour
Verra, comme je crois, la promesse accomplie
Qui me donna l'espoir de l'hymen de Célie.

GORGIBUS.

Monsieur, que je revois en ces lieux de retour,
Brûlant des mêmes feux, et dont l'ardente amour
Verra, que vous croyez, la promesse accomplie
Qui vous donna l'espoir de l'hymen de Célie,
Très-humble serviteur à Votre Seigneurie.[1]

LÉLIE.

Quoi! monsieur, est-ce ainsi qu'on trahit mon espoir?

GORGIBUS.

Oui, monsieur, c'est ainsi que je fais mon devoir:
Ma fille en suit les lois.

CÉLIE.

Mon devoir m'intéresse,
Mon père, à dégager vers lui votre promesse.

GORGIBUS.

Est-ce répondre en fille à mes commandements?
Tu te démens bientôt de tes bons sentiments!
Pour Valère tantôt... Mais j'aperçois son père:
Il vient assurément pour conclure l'affaire.

1. Gorgibus se borne à répéter ironiquement les paroles un peu amphigouriques de Lélie, en y ajoutant une rime.

SCÈNE XXIV.

VILLEBREQUIN, GORGIBUS, CÉLIE, LÉLIE, SGANARELLE, LA FEMME DE SGANARELLE, LA SUIVANTE DE CÉLIE.

GORGIBUS.

Qui vous amène ici, seigneur Villebrequin?

VILLEBREQUIN.

Un secret important que j'ai su ce matin,
Qui rompt absolument ma parole donnée.
Mon fils, dont votre fille acceptoit l'hyménée,
Sous des liens cachés trompant les yeux de tous,
Vit depuis quatre mois avec Lise en époux;
Et, comme des parents le bien et la naissance
M'ôtent tout le pouvoir d'en casser l'alliance,
Je vous viens...

GORGIBUS.

Brisons là. Si, sans votre congé,
Valère votre fils ailleurs s'est engagé,
Je ne puis vous céler que ma fille Célie
Dès longtemps par moi-même est promise à Lélie;
Et que, riche en vertus, son retour aujourd'hui
M'empêche d'agréer un autre époux que lui.

VILLEBREQUIN.

Un tel choix me plaît fort.

LÉLIE.

Et cette juste envie
D'un bonheur éternel va couronner ma vie...

GORGIBUS.

Allons choisir le jour pour se donner la foi.[1]

1. Voltaire blâme ce dénouement qui lui paroît un des moins bien ména-

SGANARELLE, seul.

A-t-on mieux cru jamais être cocu que moi?
Vous voyez qu'en ce fait la plus forte apparence
Peut jeter dans l'esprit une fausse créance.
De cet exemple-ci ressouvenez-vous bien;
Et, quand vous verriez tout, ne croyez jamais rien.[1]

gés et des moins heureux de l'auteur. Il est certain qu'il ne sort point du sujet, qu'il est imprévu et fortuit, enfin qu'il est de ceux dont on dit qu'ils tombent des nues; mais l'imperfection n'en est point choquante, parce que l'action ayant été très-légèrement nouée, peu de chose doit suffire pour la dénouer. La double, ou plutôt la quadruple méprise sur laquelle est fondée toute l'intrigue venant à cesser, la pièce est terminée, et dès lors il importe fort peu de quelle manière Gorgibus est amené à donner son consentement à l'union des deux amants.

On a beaucoup reproché à Molière le défaut d'art ou de vraisemblance de plusieurs de ses dénouements. Il faut distinguer dans une pièce deux sortes de dénouements, celui de la comédie, c'est-à-dire du sujet que l'auteur s'est proposé de traiter, et celui de l'action, c'est-à-dire de la fable qu'il a imaginée pour développer son sujet. Molière excelle toujours dans les dénouements de la première espèce; souvent il est foible dans ceux de la seconde; quelquefois (et c'est alors le comble de la perfection) il parvient à réunir en un seul le dénouement de la comédie et celui de l'action : en d'autres termes, il trouve, il place, dans la fin même de son intrigue, le but comique ou moral de sa pièce. Passons à l'application. Dans *le Cocu imaginaire,* le sujet est cette promptitude à juger d'après les apparences, qui nous expose à toutes les erreurs que la jalousie peut enfanter; et le dénouement de ce sujet est nécessairement l'explication qui vient dissiper toutes les chimères dont les divers personnages ont eu la cervelle troublée. Quant à la fable, c'est la main de Célie promise par Gorgibus à Valère, et engagée par Célie elle-même à Lélie; et le dénouement de cette fable est l'arrivée imprévue de Villebrequin, qui vient redemander et rendre à Gorgibus la parole mutuelle qu'ils se sont donnée. Ce dernier dénouement n'a rien de commun avec celui du sujet, et il pourroit être tout différent de ce qu'il est. Il étoit facile à Molière de le faire meilleur; pour qu'il fût entièrement bon, il auroit fallu que tout à la fois il désabusât les deux amants de leurs erreurs et changeât la résolution que le père de Célie avoit prise contre leurs intérêts. (AUGER.)

1. Molière a soin de terminer la pièce par un trait plaisant, par une moralité comique, qui ranime toute la gaieté des spectateurs, comme nous l'avons vu faire déjà pour *l'Étourdi*, et comme nous le verrons faire plus d'une fois encore.

Neufvillenaine ajoute ces quelques lignes : « Sans mentir, monsieur, vous me devez être bien obligé de tant de belles choses que je vous envoie, et tous les melons de votre jardin ne sont pas suffisants pour me payer de la peine d'avoir retenu pour l'amour de vous toute cette pièce par cœur. Mais j'oubliois de vous dire une chose à l'avantage de son auteur, qui est que, comme je n'ai eu cette pièce que je vous envoie que par effet de mémoire, il peut s'y être coulé quantité de mots les uns pour les autres, bien qu'ils signifient la même chose. Et comme ceux de l'auteur peuvent être plus significatifs, je vous prie de m'imputer toutes les fautes de cette nature que vous y trouverez, et je vous conjure, avec tous les curieux de France, de venir voir représenter cette pièce comme un des plus beaux ouvrages et un des mieux joués qui ait jamais paru sur la scène. »

FIN DE SGANARELLE.

DON GARCIE DE NAVARRE

OU

LE PRINCE JALOUX

COMÉDIE HÉROÏQUE EN CINQ ACTES

4 février 1661

NOTICE PRÉLIMINAIRE.

Rien n'est plus dissemblable que les trois premières œuvres que mit au jour Molière après son retour à Paris. Si l'on n'étoit pas averti, et si ces trois ouvrages étoient présentés comme les productions d'auteurs inconnus, on y découvriroit sans peine les raisons les plus décisives de croire qu'elles n'ont pu être enfantées par le même génie. Ce don de se varier et de se métamorphoser presque complétement est d'ailleurs la marque la plus sûre d'un vigoureux et puissant esprit. Un écrivain de second ordre, à supposer qu'il eût pu composer *les Précieuses ridicules*, se seroit empressé d'exploiter une veine si fertile; il eût tout au moins cherché dans les alentours, pour ainsi dire, le sujet d'une deuxième satire faisant suite à celle qui avoit réussi avec tant d'éclat. Molière procède tout différemment : il entraîne immédiatement les spectateurs dans une autre direction; il les emmène, bien loin de Mascarille, à l'opposite des *Précieuses*, vers ces sources de toute joyeuseté qui ne s'étoient pas ouvertes depuis *le Moyen de parvenir*, sources fécondes où La Fontaine alloit largement puiser à son tour.

Après *Sganarelle*, il nous rejette dans la comédie héroïque à la mode espagnole. Cette seconde volte-face, aussi rapide que la précédente, étoit certainement plus inattendue encore et aussi plus dangereuse. Peut-être même y avoit-il un excès d'audace à déconcerter, à dépayser si brusquement le public, à se rappro-

cher du genre précieux après l'avoir si vivement combattu, et à faire succéder sans transition l'élégie sentimentale et l'emphase romanesque à la verve bouffonne.

Nous avons expliqué, dans la biographie du poëte, le haut intérêt qu'il avoit à tenter une composition sérieuse et élevée, après deux créations absolument comiques. Nous avons dit aussi dans quelles conditions particulières cette tentative s'accomplit. Il s'agissoit d'inaugurer la salle du Palais-Royal, accordée à la troupe de Monsieur, lors de la démolition du Petit-Bourbon. Dans l'année qui venoit de finir, la cour de France avoit ramené des Pyrénées la jeune reine Marie-Thérèse. Il y eut à cette occasion un fugitif réveil du goût espagnol, et l'on put un instant supposer que l'inspiration qui avoit créé *Don Sanche d'Aragon* et *le Cid* alloit se ranimer. Une excellente compagnie d'acteurs espagnols, dirigée par Sébastian Prado, s'établit à Paris et y représenta avec succès les pièces de Lope de Vega et de Calderon. Écoutons le gazetier Loret nous racontant, à la date du 24 juillet 1660, la visite qu'il fit à ces acteurs :

Une grande troupe ou famille
De comédiens de Castille
Se sont établis à Paris,
Séjour des jeux, danses et ris.
Pour considérer leur manière,
J'allai voir leur pièce première,
Donnant à leur portier, tout franc,
La somme d'un bel écu blanc.
Je n'entendis point leurs paroles ;
Mais tant Espagnols qu'Espagnoles,
Tant comiques que sérieux,
Firent chacun tout de leur mieux,
Et quelques-uns par excellence,
A juger selon l'apparence.
Ils chantent, ils dansent ballets,
Tantôt graves, tantôt follets.
Leurs femmes ne sont pas fort belles,
Mais paroissent spirituelles ;
Leurs sarabandes et leurs pas
Ont de la grâce et des appas,
Comme nouveaux ils divertissent,
Et leurs castagnettes ravissent :
Enfin je puisse être cocu
Si je leur plaignis mon écu.....

Les comédiens de Paris,
Bien loin d'être contre eux marris
D'entreprendre sur leur pratique,
D'un souper ample et magnifique,
Où chacun parut ébaudi,
Les régalèrent mercredi.

Un poëte dramatique est obligé de consulter les influences qui règnent, d'interroger le vent qui souffle. Il n'est donc pas surprenant que Molière, préoccupé de donner une preuve de son aptitude aux œuvres sérieuses, ait penché du côté de la tragi-comédie.

Dans le nombre infini des pièces qui composent la bibliothèque du théâtre espagnol, se trouve un *Don Garcia de Navarra* dont l'auteur est inconnu. Un Italien, Giacinto Andrea Cicognini, fit une imitation de cette pièce; cette imitation, qu'il intitula *le Gelosie fortunate del principe Rodrigo* (l'Heureuse jalousie du prince Rodrigue), fut imprimée, suivant l'usage d'Italie, dans les différentes villes où elle fut représentée, tantôt en cinq actes (Pérouse, 1654), tantôt en trois actes (Bologne, 1666); elle fut même par la suite transformée en arlequinade. Voici l'analyse succincte de la comédie en trois actes: « Don Rodrigue, roi de Valence, ayant demandé à Don Pèdre d'Aragon la main de Delmire, sa sœur, et ayant éprouvé un refus, enlève celle qu'il aime. Delmire est conduite dans le palais de son ravisseur, et elle y reçoit une si charmante hospitalité, qu'elle partage bientôt l'amour qu'elle a fait naître. Mais son royal amoureux est jaloux, et ses accès de jalousie empoisonnent le bonheur de la princesse. Delmire a la complaisance d'écrire, pour sa suivante qui s'est blessée à la main, une réponse que celle-ci devoit à son amant. Parmi les serviteurs de Don Rodrigue figure un Cortadiglio, dont tout l'emploi consiste à observer les démarches de Delmire et à en rendre compte au roi, « qui le comble de caresses et de marques « de reconnoissance au moindre sujet de jalousie qu'il lui fournit, « et qui l'affectionne d'autant plus qu'il le met souvent à même « de se livrer au désespoir et de se donner au diable. » Lorsque l'amant de la suivante reçoit la lettre obligeamment écrite par Delmire, il se récrie sur l'aimable bonté de la princesse. L'espion Cortadiglio (dont le rôle échut plus tard à Arlequin) l'entend, il veut

s'emparer de la lettre; dans la lutte la feuille de papier est déchirée. Le courtisan s'empresse de porter à son maître la moitié qui est restée entre ses mains. Rodrigue reconnoît l'écriture de Delmire; il est irrité des expressions de tendresse qu'il remarque dans cette partie du billet. Il veut faire mettre à mort l'infidèle. On retrouve la seconde moitié de la lettre, et, sa destination devenant évidente, ce premier orage se calme.

« Delmire est encore occupée à tracer un billet, cette fois pour son propre compte, lorsque le roi arrive sans bruit derrière elle, regarde par-dessus son épaule et lit en tête de la lettre ces mots : « Ma chère âme. » Malgré l'issue de la précédente épreuve, par laquelle sa confiance devroit être raffermie, ces mots significatifs ne laissent pas de causer au prince du dépit et de l'inquiétude. Il cherche en vain à dissimuler. Delmire lui présente ce qu'elle écrivoit, afin qu'il en prenne connoissance et qu'il se rassure. Le prince se défend d'abord d'y jeter les yeux : « Pour pouvoir après, dit-il, me traiter de soupçonneux, de témé« raire, de jaloux ! non, non. » Ayant l'air ensuite de ne céder qu'aux instances de Delmire, il prend la lettre, « pour lui faire « plaisir, pour l'obliger, » et il lit l'affectueux message qui étoit adressé à Bélise, duchesse de Tyrol, intime amie de Delmire. Le prince est donc encore une fois apaisé et rasséréné.

« La duchesse de Tyrol survient, déguisée en homme, pour rejoindre à Valence le frère de Delmire, Don Pèdre d'Aragon, qui l'adore, et qui arrive, de son côté, également *incognito*. Delmire accueille son amie la duchesse et la reçoit dans sa chambre et même dans son lit. Rodrigue les surprend; trompé par le costume de Bélise, il s'emporte; et il faut avouer que beaucoup d'amoureux feroient comme lui en semblable occurrence. Delmire, avant de se justifier, dit à Rodrigue : « Mon serment vous sera-t-il « une preuve suffisante de mon innocence? Dans ce cas, je con« sens à être votre femme. Si vous voulez d'autres preuves, vous « les aurez, mais il faudra renoncer à moi. » Le prince ne peut se contenter du serment et il exige une justification. Delmire, par un moyen très-simple que le théâtre n'admettroit plus, fait alors reconnoître son amie. Don Rodrigue est confondu, il maudit sa jalousie et il veut s'immoler à son désespoir. Don Pèdre intervient; la princesse pardonne à son amant et consent à l'épouser « ou

« jaloux ou non jaloux. » Don Pèdre et Bélise s'unissent également pour la complète satisfaction du spectateur. »

On retrouvera la plupart des situations de cette pièce dans *Don Garcie de Navarre*. La noblesse et la délicatesse de sentiments que Molière y a déployés, la réserve avec laquelle il s'est servi des effets comiques, l'évidente contrainte qu'il s'est imposée, ont répandu sur l'œuvre épurée une grande froideur. « Si vous peignez la jalousie dans ses accès les plus furieux et dans ses effets les plus terribles, dit Auger, le personnage, quel qu'il soit, fera naître dans l'âme du spectateur ces mouvements de commisération ou d'effroi qui sont exclusivement du ressort de la tragédie. Si, au contraire, écartant tout ce que ces visions peuvent avoir de douloureux et de funeste dans leurs conséquences, vous vous bornez à montrer ce qu'il y a de foiblesse et de folie dans son principe, le personnage, fût-il du rang le plus élevé, produira cette impression de ridicule qui est le but particulier de la comédie. Il n'y a guère de milieu : il faut qu'un jaloux fasse frémir et pleurer, alors c'est un personnage tragique, c'est Orosmane ou Vendôme; ou bien il faut qu'il fasse rire : alors c'est un personnage comique, c'est Arnolphe ou George Dandin. Don Garcie n'est ni l'un ni l'autre. Sa jalousie n'est ni tout à fait terrible, ni tout à fait ridicule; on ne peut ni plaindre assez les maux qu'il ressent et qu'il cause, ni s'amuser suffisamment des chimères qu'il se forge et de la confusion qu'il éprouve chaque fois qu'il est désabusé. Gêné, pour ainsi dire, dans ses fureurs par les bienséances de son rang et par les limites du genre mixte où Molière l'a placé, il ne produit que des effets équivoques, indécis et imparfaits. Molière a transporté dans *le Misanthrope* plusieurs passages de *Don Garcie*, et ce simple changement de position a été une véritable métamorphose : de médiocres qu'ils étoient, ces passages sont devenus excellents. »

La critique n'est plus, à tort ou à raison, aussi rigoureuse ni aussi absolue sur la séparation des genres. Mais quant à la nécessité de la franchise dans les situations et les impressions, son avis n'a pu changer. Que l'on produise les émotions les plus variées, les plus complexes, les plus contradictoires, si c'est possible; à la bonne heure! Il y a toujours un écueil, c'est de laisser, au milieu du conflit, les spectateurs incertains, insensibles et désintéressés.

Lors même qu'on a échappé à ce premier péril, il en reste un autre, c'est que l'incertitude survienne avec le temps, c'est que ce qui touche et fait pleurer aujourd'hui ne fasse rire demain. La séparation des genres, introduite par l'art le plus savant et le plus perfectionné, avoit l'avantage d'assurer la netteté des impressions, de frapper l'émotion, pour ainsi dire, à un coin durable et inaltérable. Elle n'étoit qu'un moyen, sans doute, mais il est à savoir s'il est facile d'atteindre le but en se passant du moyen.

« Cependant, ajoute Auger, il s'en faut beaucoup que *Don Garcie* soit une pièce tout à fait indigne d'estime. Les deux rôles principaux, ceux du jaloux et de sa maîtresse, sont habilement tracés et soutenus; plusieurs scènes sont préparées et exécutées avec art. Aussi, parmi les nombreux auteurs qui, depuis Molière, ont mis la jalousie au théâtre, il en est peu qui n'aient pris dans cette pièce quelque trait de caractère ou de dialogue : c'étoit une espèce de mine d'où Molière lui-même avoit commencé à tirer de précieux matériaux, et que ses successeurs ont achevé d'exploiter. »

Il n'est pas douteux, en effet, pour quiconque a lu *Don Garcie de Navarre,* que cette pièce fut, à son apparition, traitée avec un excès de rigueur. Il est resté contre elle un préjugé fondé sur l'accueil défavorable qu'elle reçut d'abord. On ne la joue jamais. Elle n'a guère de lecteurs que parmi ceux qui font une étude spéciale du poëte. Il est peu probable que cet arrêt sévère, sur lequel Molière passa du reste lui-même condamnation, puisse jamais être révoqué ni cassé devant le public. Dans ces conditions, on est autorisé à donner moins de développements au commentaire.

Il ne sauroit non plus exister ici de variantes proprement dites, puisque ce texte n'a pas été imprimé du vivant de Molière et qu'il n'a été mis au jour que par La Grange et Vinot dans l'édition de 1682 (septième volume). Nous devons nous borner à reproduire fidèlement la première édition, sauf à indiquer quelques-unes des corrections les plus utiles ou les plus heureuses proposées par nos prédécesseurs.



DON GARCIE DE NAVARRE

PERSONNAGES.	ACTEURS.
DON GARCIE, prince de Navarre, amant de Done Elvire.	MOLIÈRE.
DONE ELVIRE, princesse de Léon.	Mlle DUPARC.
DON ALPHONSE, prince de Léon, cru prince de Castille, sous le nom de Don Sylve	LA GRANGE.
DONE IGNÈS, comtesse, amante de Don Sylve, aimée par Mauregat, usurpateur de l'État de Léon.	
ÉLISE, confidente de Done Elvire	Mlle BÉJART.
DON ALVAR, confident de Don Garcie, amant d'Elise.	
DON LOPE, autre confident de Don Garcie, amant d'Élise.	
DON PÈDRE, écuyer d'Ignès.	
UN PAGE de Done Elvire.	

La scène est dans Astorgue, ville d'Espagne, dans le royaume de Léon.

DON GARCIE DE NAVARRE

OU

LE PRINCE JALOUX

COMÉDIE HÉROIQUE

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

DONE ELVIRE, ÉLISE.

DONE ELVIRE.

Non, ce n'est point un choix qui, pour ces deux amants,
Sut régler de mon cœur les secrets sentiments;
Et le prince n'a point, dans tout ce qu'il peut être,
Ce qui fit préférer l'amour qu'il fait paroître.
Don Sylve, comme lui, fit briller à mes yeux
Toutes les qualités d'un héros glorieux :
Même éclat de vertu, joint à même naissance,
Me parloit en tous deux pour cette préférence;
Et je serois encore à nommer le vainqueur,
Si le mérite seul prenoit droit sur un cœur;
Mais ces chaînes du ciel qui tombent sur nos âmes
Décidèrent en moi le destin de leurs flammes;

Et toute mon estime, égale entre les deux,
Laissa vers Don Garcie entraîner tous mes vœux.

ÉLISE.

Cet amour que pour lui votre astre vous inspire
N'a sur vos actions pris que bien peu d'empire,
Puisque nos yeux, madame, ont pu longtemps douter
Qui de ces deux amants vous vouliez mieux traiter.

DONE ELVIRE.

De ces nobles rivaux l'amoureuse poursuite
A de fâcheux combats, Élise, m'a réduite.
Quand je regardois l'un, rien ne me reprochoit
Le tendre mouvement où mon âme penchoit;
Mais je me l'imputois à beaucoup d'injustice,
Quand de l'autre à mes yeux s'offroit le sacrifice:
Et Don Sylve, après tout, dans ses soins amoureux,
Me sembloit mériter un destin plus heureux.
Je m'opposois encor ce qu'au sang de Castille
Du feu roi de Léon semble devoir la fille;
Et la longue amitié qui, d'un étroit lien,
Joignit les intérêts de son père et du mien.
Ainsi, plus dans mon âme un autre prenoit place,
Plus de tous ses respects je plaignois la disgrâce:
Ma pitié, complaisante à ses brûlants soupirs,
D'un dehors favorable amusoit ses désirs,
Et vouloit réparer, par ce foible avantage,
Ce qu'au fond de mon cœur je lui faisois d'outrage.

ÉLISE.

Mais son premier amour, que vous avez appris,
Doit de cette contrainte affranchir vos esprits;
Et, puisque avant ces soins, où pour vous il s'engage,
Done Ignès de son cœur avoit reçu l'hommage,
Et que, par des liens aussi fermes que doux,

L'amitié vous unit, cette comtesse et vous,
Son secret révélé vous est une matière
A donner à vos vœux liberté tout entière;
Et vous pouvez sans crainte, à cet amant confus,
D'un devoir d'amitié couvrir tous vos refus.

DONE ELVIRE.

Il est vrai que j'ai lieu de chérir la nouvelle
Qui m'apprit que Don Sylve étoit un infidèle,
Puisque par ses ardeurs mon cœur tyrannisé
Contre elles à présent se voit autorisé;
Qu'il en peut justement combattre les hommages,
Et, sans scrupule, ailleurs donner tous ses suffrages.
Mais enfin quelle joie en peut prendre ce cœur,
Si d'une autre contrainte il souffre la rigueur;
Si d'un prince jaloux l'éternelle foiblesse
Reçoit indignement les soins de ma tendresse,
Et semble préparer, dans mon juste courroux,
Un éclat à briser tout commerce entre nous?

ÉLISE.

Mais si de votre bouche il n'a point su sa gloire,
Est-ce un crime pour lui que de n'oser la croire?
Et ce qui d'un rival a pu flatter les feux
L'autorise-t-il pas à douter de vos vœux?

DONE ELVIRE.

Non, non, de cette sombre et lâche jalousie
Rien ne peut excuser l'étrange frénésie;
Et, par mes actions, je l'ai trop informé
Qu'il peut bien se flatter du bonheur d'être aimé.
Sans employer la langue, il est des interprètes
Qui parlent clairement des atteintes secrètes.
Un soupir, un regard, une simple rougeur,
Un silence est assez pour expliquer un cœur.

Tout parle dans l'amour; et, sur cette matière,
Le moindre jour doit être une grande lumière,
Puisque chez notre sexe, où l'honneur est puissant,
On ne montre jamais tout ce que l'on ressent.
J'ai voulu, je l'avoue, ajuster ma conduite,[1]
Et voir d'un œil égal l'un et l'autre mérite :
Mais que contre ses vœux on combat vainement,
Et que la différence est connue aisément
De toutes ces faveurs qu'on fait avec étude,
A celles où du cœur fait pencher l'habitude!
Dans les unes toujours on paroît se forcer;
Mais les autres, hélas! se font sans y penser :
Semblables à ces eaux si pures et si belles,
Qui coulent sans effort des sources naturelles.[2]
Ma pitié pour Don Sylve avoit beau l'émouvoir,
J'en trahissois les soins sans m'en apercevoir;
Et mes regards au prince, en un pareil martyre,
En disoient toujours plus que je n'en voulois dire.

ÉLISE.

Enfin, si les soupçons de cet illustre amant,
Puisque vous le voulez, n'ont point de fondement,
Pour le moins font-ils foi d'une âme bien atteinte,
Et d'autres chériroient ce qui fait votre plainte.
De jaloux mouvements doivent être odieux,
S'ils partent d'un amour qui déplaise à nos yeux :
Mais tout ce qu'un amant nous peut montrer d'alarmes
Doit, lorsque nous l'aimons, avoir pour nous des charmes;
C'est par là que son feu se peut mieux exprimer;

1. Régler, diriger habilement et impartialement ma conduite.

2. Ces huit derniers vers sont charmants; ils ne doivent pas être négligés, non plus que beaucoup d'autres endroits de cette pièce, lorsqu'on cherche à se rendre bien compte du génie de Molière. On distingue çà et là, en effet, dans le courant de cette comédie, des accents d'une sensibilité pro-

Et, plus il est jaloux, plus nous devons l'aimer.
Ainsi, puisqu'en votre âme un prince magnanime...

DONE ELVIRE.

Ah! ne m'avancez point cette étrange maxime!
Partout la jalousie est un monstre odieux :
Rien n'en peut adoucir les traits injurieux;
Et, plus l'amour est cher qui lui donne naissance,
Plus on doit ressentir les coups de cette offense.
Voir un prince emporté, qui perd à tous moments
Le respect que l'amour inspire aux vrais amants;
Qui, dans les soins jaloux où son âme se noie,
Querelle également mon chagrin et ma joie,
Et dans tous mes regards ne peut rien remarquer
Qu'en faveur d'un rival il ne veuille expliquer!
Non, non, par ces soupçons je suis trop offensée,
Et sans déguisement je te dis ma pensée.
Le prince Don Garcie est cher à mes désirs;
Il peut d'un cœur illustre échauffer les soupirs;
Au milieu de Léon on a vu son courage
Me donner de sa flamme un noble témoignage,
Braver en ma faveur des périls les plus grands,
M'enlever aux desseins de nos lâches tyrans,
Et, dans ces murs forcés, mettre ma destinée
A couvert des horreurs d'un indigne hyménée;
Et je ne cèle point que j'aurois de l'ennui
Que la gloire en fût due à quelque autre qu'à lui;
Car un cœur amoureux prend un plaisir extrême
A se voir redevable, Élise, à ce qu'il aime;

fonde et délicate, « dont Racine, dit M. Sainte-Beuve, auroit pu être jaloux pour sa *Bérénice.* » Ce sont principalement ces traits qu'on aime à surprendre ici, et ceux qu'il faut remarquer avec le plus de soin, parce qu'ils servent à compléter et à achever la physionomie du poëte.

Et sa flamme timide ose mieux éclater
Lorsqu'en favorisant elle croit s'acquitter.
Oui, j'aime qu'un secours qui hasarde sa tête
Semble à sa passion donner droit de conquête;
J'aime que mon péril m'ait jetée en ses mains;
Et si les bruits communs ne sont pas des bruits vains,
Si la bonté du ciel nous ramène mon frère,
Les vœux les plus ardents que mon cœur puisse faire,
C'est que son bras encor sur un perfide sang
Puisse aider à ce frère à reprendre son rang,
Et, par d'heureux succès d'une haute vaillance,
Mériter tous les soins de sa reconnoissance :
Mais, avec tout cela, s'il pousse mon courroux,
S'il ne purge ses feux de leurs transports jaloux,
Et ne les range aux lois que je lui veux prescrire,
C'est inutilement qu'il prétend Done Elvire :[1]
L'hymen ne peut nous joindre, et j'abhorre des nœuds
Qui deviendroient sans doute un enfer pour tous deux.[2]

ÉLISE.

Bien que l'on pût avoir des sentiments tout autres,
C'est au prince, madame, à se régler aux vôtres;
Et dans votre billet ils sont si bien marqués,
Que quand il les verra de la sorte expliqués...

1. Molière a employé fréquemment, en vers et en prose, le mot *prétendre* avec un régime direct, dans le sens de *prétendre à*. Corneille a dit de même :

Je n'ai point prétendu la main d'un empereur.
(*Pulchérie*, acte I, sc. v.)

et Rotrou dans *Don Bernard de Cabrère* :

On ne peut vous prétendre à moins d'un diadème.

2. Si l'on se reporte à l'analyse que nous avons donnée de la pièce italienne dans la notice préliminaire, on remarquera que la manière dont les deux amants de la comédie françoise se trouvent réunis est plus favorable à leur dignité et plus conforme aux bienséances.

DONE ELVIRE.

Je n'y veux point, Élise, employer cette lettre;
C'est un soin qu'à ma bouche il me vaut mieux commettre.
La faveur d'un écrit laisse aux mains d'un amant
Des témoins trop constants de notre attachement:
Ainsi donc empêchez qu'au prince on ne la livre.

ÉLISE.

Toutes vos volontés sont des lois qu'on doit suivre.
J'admire cependant que le ciel ait jeté
Dans le goût des esprits tant de diversité,
Et que ce que les uns regardent comme outrage
Soit vu par d'autres yeux sous un autre visage.
Pour moi, je trouverois mon sort tout à fait doux,
Si j'avois un amant qui pût être jaloux;
Je saurois m'applaudir de son inquiétude;
Et ce qui pour mon âme est souvent un peu rude,
C'est de voir Don Alvar ne prendre aucun souci.[1]

DONE ELVIRE.

Nous ne le croyions pas si proche; le voici.

SCÈNE II.

DONE ELVIRE, DON ALVAR, ÉLISE.

DONE ELVIRE.

Votre retour surprend: qu'avez-vous à m'apprendre?

1. Dans cette première scène, il est facile de reconnoître le profond observateur du cœur humain; la jalousie y est peinte avec autant de force que de vérité et envisagée sous les deux aspects qu'elle présente, c'est-à-dire comme une frénésie outrageante pour la personne qui en est l'objet et comme une preuve d'amour la plus forte et la plus flatteuse qu'on puisse donner. Cette différente manière de considérer la jalousie a été pour Molière le sujet d'une autre scène dans une autre comédie. (Voyez *les Fâcheux*, acte II, scène IV.) (AUGER.)

Don Alphonse vient-il? A-t-on lieu de l'attendre?

DON ALVAR.

Oui, madame; et ce frère en Castille élevé
De rentrer dans ses droits voit le temps arrivé.
Jusqu'ici Don Louis, qui vit à sa prudence
Par le feu roi mourant commettre son enfance,
A caché ses destins aux yeux de tout l'État,
Pour l'ôter aux fureurs du traître Mauregat;
Et, bien que le tyran, depuis sa lâche audace,
L'ait souvent demandé pour lui rendre sa place,
Jamais son zèle ardent n'a pris de sûreté
A l'appât dangereux de sa fausse équité:
Mais, les peuples émus par cette violence
Que vous a voulu faire une injuste puissance,[1]
Ce généreux vieillard a cru qu'il étoit temps
D'éprouver le succès d'un espoir de vingt ans:
Il a tenté Léon, et ses fidèles trames
Des grands, comme du peuple, ont pratiqué les âmes,
Tandis que la Castille armoit dix mille bras
Pour redonner ce prince aux vœux de ses États;
Il fait auparavant semer sa renommée,
Et ne veut le montrer qu'en tête d'une armée,
Que tout prêt à lancer le foudre punisseur[2]
Sous qui doit succomber un lâche ravisseur.
On investit Léon, et Don Sylve en personne
Commande le secours que son père vous donne.

1. Cette phrase incidente forme ce que la grammaire latine appelle un *ablatif absolu*. Sa longueur dépasse la mesure ordinaire de ces constructions dans notre langue.

2. Adjectif d'un fréquent usage au XVIe siècle; employé non-seulement par Molière, mais par Corneille et par J. J. Rousseau; rayé pourtant des dictionnaires, mais qui peut y reprendre place.

DONE ELVIRE.

Un secours si puissant doit flatter notre espoir;
Mais je crains que mon frère y puisse trop devoir.[1]

DON ALVAR.

Mais, madame, admirez que, malgré la tempête
Que votre usurpateur[2] oit[3] gronder sur sa tête,*
Tous les bruits de Léon annoncent pour certain
Qu'à la comtesse Ignès il va donner la main.

DONE ELVIRE.

Il cherche dans l'hymen de cette illustre fille
L'appui du grand crédit où se voit sa famille;
Je ne reçois rien d'elle, et j'en suis en souci.
Mais son cœur au tyran fut toujours endurci.

ÉLISE.

De trop puissants motifs d'honneur et de tendresse
Opposent ses refus aux nœuds dont on la presse,
Pour...

DON ALVAR.

Le prince entre ici.[4]

* VAR. *Que votre usurpateur voit gronder sur sa tête.*
C'est une correction qu'il ne nous paroît pas inutile de signaler.

1. Être trop redevable à ce secours, parce qu'il pourroit alors vouloir récompenser Don Sylve en lui donnant la main de sa sœur.

2. L'usurpateur de votre trône, de vos états, de votre rang.

3. Molière est un des derniers écrivains du XVIIe siècle qui aient employé le verbe *ouïr* au présent de l'indicatif.

4. Don Alvar, dans cette scène, entame le récit d'une histoire fort embrouillée dont la suite n'occupera que trop de place dans la pièce, aux dépens du véritable sujet, qui est l'amour de Don Garcie et d'Elvire traversé par la jalousie toujours renaissante du premier. (AUGER.)

SCÈNE III.

DON GARCIE, DONE ELVIRE, DON ALVAR, ÉLISE.

DON GARCIE.

Je viens m'intéresser,
Madame, au doux espoir qu'il vous vient d'annoncer.
Ce frère, qui menace un tyran plein de crimes,
Flatte de mon amour les transports légitimes :
Son sort offre à mon bras des périls glorieux
Dont je puis faire hommage à l'éclat de vos yeux,
Et par eux m'acquérir, si le ciel m'est propice,
La gloire d'un revers que vous doit sa justice,
Qui va faire à vos pieds choir l'infidélité,
Et rendre à votre sang toute sa dignité.
Mais ce qui plus me plaît d'une attente si chère,
C'est que pour être roi, le ciel vous rend ce frère;
Et qu'ainsi mon amour peut éclater au moins
Sans qu'à d'autres motifs on impute ses soins,
Et qu'il soit soupçonné que dans votre personne
Il cherche à me gagner les droits d'une couronne.
Oui, tout mon cœur voudroit montrer aux yeux de tous[1]
Qu'il ne regarde en vous autre chose que vous;
Et cent fois, si je puis le dire sans offense,
Ses vœux se sont armés contre votre naissance;
Leur chaleur indiscrète a d'un destin plus bas
Souhaité le partage à vos divins appas;
Afin que de ce cœur le noble sacrifice
Pût du ciel envers vous réparer l'injustice,

1. Les dix vers qui suivent peuvent être rapprochés d'une tirade toute semblable d'Alceste à Célimène (acte IV, sc. III du *Misanthrope*). Les quatre derniers vers y sont reproduits à peu près exactement.

Et votre sort tenir des mains de mon amour
Tout ce qu'il doit au sang dont vous tenez le jour.
Mais puisque enfin les cieux, de tout ce juste hommage
A mes feux prévenus dérobent l'avantage,
Trouvez bon que ces feux prennent un peu d'espoir
Sur la mort que mon bras s'apprête à faire voir,
Et qu'ils osent briguer, par d'illustres services,
D'un frère et d'un État les suffrages propices.[1]

DONE ELVIRE.

Je sais que vous pouvez, prince, en vengeant nos droits,
Faire pour votre amour parler cent beaux exploits :
Mais ce n'est pas assez, pour le prix qu'il espère,
Que l'aveu d'un État et la faveur d'un frère.
Done Elvire n'est pas au bout de cet effort,
Et je vous vois à vaincre un obstacle plus fort.

DON GARCIE.

Oui, madame, j'entends ce que vous voulez dire.
Je sais bien que pour vous mon cœur en vain soupire ;
Et l'obstacle puissant qui s'oppose à mes feux,
Sans que vous le nommiez, n'est pas secret pour eux.

DONE ELVIRE.

Souvent on entend mal ce qu'on croit bien entendre ;
Et par trop de chaleur, prince, on se peut méprendre.
Mais, puisqu'il faut parler, désirez-vous savoir
Quand vous pourrez me plaire, et prendre quelque espoir?

DON GARCIE.

Ce me sera, madame, une faveur extrême.

1. Don Garcie, s'apprêtant à donner la mort au tyran Mauregat, demande à Elvire la permission d'espérer que cette mort, dont il doit résulter de si grands avantages, non-seulement pour elle, mais aussi pour son frère, la rendra favorable à son amour.

DONE ELVIRE.

Quand vous saurez m'aimer comme il faut que l'on aime.[1]

DON GARCIE.

Eh! que peut-on, hélas! observer sous les cieux
Qui ne cède à l'ardeur que m'inspirent vos yeux?

DONE ELVIRE.

Quand votre passion ne fera rien paroître
Dont se puisse indigner celle qui l'a fait naître.

DON GARCIE.

C'est là son plus grand soin.

DONE ELVIRE.

Quand tous ses mouvements
Ne prendront point de moi de trop bas sentiments.

DON GARCIE.

Ils vous révèrent trop.

DONE ELVIRE.

Quand d'un injuste ombrage
Votre raison saura me réparer l'outrage,
Et que vous bannirez enfin ce monstre affreux,
Qui de son noir venin empoisonne vos feux,
Cette jalouse humeur dont l'importun caprice
Aux vœux que vous m'offrez rend un mauvais office,
S'oppose à leur attente, et contre eux, à tous coups,
Arme les mouvements de mon juste courroux.

DON GARCIE.

Ah! madame, il est vrai, quelque effort que je fasse,
Qu'un peu de jalousie en mon cœur trouve place,
Et qu'un rival, absent de vos divins appas,[2]

1. Célimène dit à Alceste :

Non, vous ne m'aimez pas comme il faut que l'on aime.
(*Le Misanthrope*, acte IV, sc. III.)

2. C'est un latinisme : *abesse ab*, être éloigné de. (F. GÉNIN.

Au repos de ce cœur vient livrer des combats.
Soit caprice ou raison, j'ai toujours la croyance
Que votre âme en ces lieux souffre de son absence,
Et que, malgré mes soins, vos soupirs amoureux
Vont trouver à tous coups ce rival trop heureux.
Mais si de tels soupçons ont de quoi vous déplaire,
Il vous est bien facile, hélas! de m'y soustraire;
Et leur bannissement, dont j'accepte la loi,
Dépend bien plus de vous qu'il ne dépend de moi.
Oui, c'est vous qui pouvez, par deux mots pleins de flamme,
Contre la jalousie armer toute mon âme,
Et, des pleines clartés d'un glorieux espoir,
Dissiper les horreurs que ce monstre y fait choir.
Daignez donc étouffer le doute qui m'accable,
Et faites qu'un aveu d'une bouche adorable
Me donne l'assurance, au fort de tant d'assauts,
Que je ne puis trouver dans le peu que je vaux.

DONE ELVIRE.

Prince, de vos soupçons la tyrannie est grande:
Au moindre mot qu'il dit, un cœur veut qu'on l'entende,
Et n'aime pas ces feux dont l'importunité
Demande qu'on s'explique avec tant de clarté.
Le premier mouvement qui découvre notre âme
Doit d'un amant discret satisfaire la flamme;
Et c'est à s'en dédire autoriser nos vœux,
Que vouloir plus avant pousser de tels aveux.
Je ne dis point quel choix, s'il m'étoit volontaire,[1]
Entre Don Sylve et vous mon âme pourroit faire;
Mais vouloir vous contraindre à n'être point jaloux
Auroit dit quelque chose à tout autre que vous;

1. S'il dépendoit de moi.

Et je croyois cet ordre un assez doux langage
Pour n'avoir pas besoin d'en dire davantage.
Cependant votre amour n'est pas encor content;
Il demande un aveu qui soit plus éclatant;
Pour l'ôter de scrupule, il me faut à vous-même,
En des termes exprès, dire que je vous aime;
Et peut-être qu'encor, pour vous en assurer,
Vous vous obstineriez à m'en faire jurer.[1]

DON GARCIE.

Hé bien! madame, hé bien! je suis trop téméraire :
De tout ce qui vous plaît je dois me satisfaire.
Je ne demande point de plus grande clarté;
Je crois que vous avez pour moi quelque bonté,
Que d'un peu de pitié mon feu vous sollicite,
Et je me vois heureux plus que je ne mérite.
C'en est fait, je renonce à mes soupçons jaloux;
L'arrêt qui les condamne est un arrêt bien doux,
Et je reçois la loi qu'il daigne me prescrire,
Pour affranchir mon cœur de leur injuste empire.

DONE ELVIRE.

Vous promettez beaucoup, prince; et je doute fort
Si vous pourrez sur vous faire ce grand effort.

DON GARCIE.

Ah! madame, il suffit, pour me rendre croyable,
Que ce qu'on vous promet doit être inviolable;
Et que l'heur d'obéir à sa divinité
Ouvre aux plus grands efforts trop de facilité.
Que le ciel me déclare une éternelle guerre,

1. Tout cela est subtil, mais tourné avec esprit. Si Molière n'eût pas fait *les Précieuses ridicules* en 1659, ces vers auroient été, sans aucun doute, chaleureusement applaudis en 1661.

Que je tombe à vos pieds d'un éclat de tonnerre;
Ou, pour périr encor par de plus rudes coups,
Puissé-je voir sur moi fondre votre courroux,
Si jamais mon amour descend à la foiblesse
De manquer au devoir d'une telle promesse;
Si jamais dans mon âme aucun jaloux transport
Fait...[1]

SCÈNE IV.

DONE ELVIRE, DON GARCIE, DON ALVAR,
ÉLISE, UN PAGE présentant un billet à Done Elvire.

DONE ELVIRE.

J'en étois en peine, et tu m'obliges fort.
Que le courrier attende.

SCÈNE V.

DONE ELVIRE, DON GARCIE, DON ALVAR, ÉLISE.

DONE ELVIRE, bas, à part.

A ces regards qu'il jette,
Vois-je pas que déjà cet écrit l'inquiète?
Prodigieux effet de son tempérament!
(Haut.)
Qui vous arrête, prince, au milieu du serment?

DON GARCIE.

J'ai cru que vous aviez quelque secret ensemble,

1. Cette scène nous fait connoître le caractère du héros et pressentir les effets de la passion qui le tourmente. On sent, au moment même où il demande pardon de sa foiblesse, qu'il ne peut manquer d'y retomber à la première occasion; et cette occasion naîtra dès la scène suivante, avant qu'il ait eu le temps d'achever son serment. Qu'on étudie bien ses discours, il n'a pas seulement excusé sa jalousie, il l'a justifiée : comment cesseroit-il donc d'être jaloux? (AIMÉ MARTIN.)

Et je ne voulois pas l'interrompre.

DONE ELVIRE.

Il me semble

Que vous me répondez d'un ton fort altéré.
Je vous vois tout à coup le visage égaré.
Ce changement soudain a lieu de me surprendre :
D'où peut-il provenir? le pourroit-on apprendre?

DON GARCIE.

D'un mal qui tout à coup vient d'attaquer mon cœur.

DONE ELVIRE.

Souvent plus qu'on ne croit ces maux ont de rigueur,
Et quelque prompt secours vous seroit nécessaire.
Mais encor, dites-moi, vous prend-il d'ordinaire?

DON GARCIE.

Parfois...

DONE ELVIRE.

Ah! prince foible! Hé bien! par cet écrit,
Guérissez-le, ce mal; il n'est que dans l'esprit.

DON GARCIE.

Par cet écrit, madame? Ah! ma main le refuse!
Je vois votre pensée, et de quoi l'on m'accuse.
Si...

DONE ELVIRE.

Lisez-le, vous dis-je, et satisfaites-vous.

DON GARCIE.

Pour me traiter après de foible, de jaloux?[1]
Non, non. Je dois ici vous rendre un témoignage
Qu'à mon cœur cet écrit n'a point donné d'ombrage :

1. Dans l'italien : *Per potermi poi chiamare sospettoso, temerario e ingelosito : nò, nò.* « Pour après me traiter de soupçonneux, de téméraire, de jaloux : non, non. »

Et, bien que vos bontés m'en laissent le pouvoir,
Pour me justifier, je ne veux point le voir.

DONE ELVIRE.

Si vous vous obstinez à cette résistance,
J'aurois tort de vouloir vous faire violence;
Et c'est assez enfin de vous avoir pressé
De voir de quelle main ce billet m'est tracé.

DON GARCIE.

Ma volonté toujours vous doit être soumise :
Si c'est votre plaisir que pour vous je le lise,
Je consens volontiers à prendre cet emploi.

DONE ELVIRE.

Oui, oui, prince, tenez, vous le lirez pour moi.

DON GARCIE.

C'est pour vous obéir, au moins;[1] et je puis dire...

DONE ELVIRE.

C'est ce que vous voudrez : dépêchez-vous de lire.[2]

DON GARCIE.

Il est de Done Ignès, à ce que je connoi.

DONE ELVIRE.

Oui. Je m'en réjouis et pour vous et pour moi.

DON GARCIE lit.

« Malgré l'effort d'un long mépris,
« Le tyran toujours m'aime; et, depuis votre absence,
« Vers moi, pour me porter au dessein qu'il a pris,
« Il semble avoir tourné toute sa violence,
« Dont il poursuivoit l'alliance
« De vous et de son fils.

1. Dans l'italien : *La prendo per farvi servizio.* « Je la prends pour vous obliger. »

2. Ce vers, plein d'impatience et de dépit, prouve qu'Elvire n'est point dupe de cette prétendue condescendance de Don Garcie.

« Ceux qui sur moi peuvent avoir empire,
« Par de lâches motifs qu'un faux honneur inspire,
« Approuvent tous cet indigne lien.
« J'ignore encor par où finira mon martyre;
« Mais je mourrai plutôt que de consentir rien.
« Puissiez-vous jouir, belle Elvire,
« D'un destin plus doux que le mien!
« DONE IGNÈS. »
Dans la haute vertu son âme est affermie.

DONE ELVIRE.

Je vais faire réponse à cette illustre amie.
Cependant apprenez, prince, à vous mieux armer
Contre ce qui prend droit de vous trop alarmer.
J'ai calmé votre trouble avec cette lumière,
Et la chose a passé d'une douce manière;
Mais, à n'en point mentir, il seroit des moments
Où je pourrois entrer dans d'autres sentiments.

DON GARCIE.

Hé quoi! vous croyez donc...?

DONE ELVIRE.

Je crois ce qu'il faut croire.
Adieu. De mes avis conservez la mémoire;
Et s'il est vrai pour moi que votre amour soit grand,
Donnez-en à mon cœur les preuves qu'il prétend.

DON GARCIE.

Croyez que désormais c'est toute mon envie,
Et qu'avant qu'y manquer je veux perdre la vie.

ACTE DEUXIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉLISE, DON LOPE.

ÉLISE.

Tout ce que fait le prince, à parler franchement,
N'est pas ce qui me donne un grand étonnement;
Car que d'un noble amour une âme bien saisie
En pousse les transports jusqu'à la jalousie;
Que de doutes fréquents ses vœux soient traversés,
Il est fort naturel, et je l'approuve assez:
Mais ce qui me surprend, Don Lope, c'est d'entendre
Que vous lui préparez les soupçons qu'il doit prendre,
Que votre âme les forme, et qu'il n'est en ces lieux
Fâcheux que par vos soins, jaloux que par vos yeux.
Encore un coup, Don Lope, une âme bien éprise,
Des soupçons qu'elle prend ne me rend point surprise;
Mais qu'on ait sans amour tous les soins d'un jaloux,
C'est une nouveauté qui n'appartient qu'à vous.

DON LOPE.

Que sur cette conduite à son aise l'on glose,
Chacun règle la sienne au but qu'il se propose;
Et, rebuté par vous des soins de mon amour,
Je songe auprès du prince à bien faire ma cour.

ÉLISE.

Mais savez-vous qu'enfin il fera mal la sienne,

S'il faut qu'en cette humeur votre esprit l'entretienne?

DON LOPE.

Et quand, charmante Élise, a-t-on vu, s'il vous plaît,
Qu'on cherche auprès des grands que son propre intérêt?[1]
Qu'un parfait courtisan veuille charger leur suite
D'un censeur des défauts qu'on trouve en leur conduite,
Et s'aille inquiéter si son discours leur nuit,
Pourvu que sa fortune en tire quelque fruit?
Tout ce qu'on fait ne va qu'à se mettre en leur grace;
Par la plus courte voie on y cherche une place;
Et les plus prompts moyens de gagner leur faveur,
C'est de flatter toujours le foible de leur cœur,
D'applaudir en aveugle à ce qu'ils veulent faire,
Et n'appuyer jamais ce qui peut leur déplaire :
C'est là le vrai secret d'être bien auprès d'eux.
Les utiles conseils font passer pour fâcheux,
Et vous laissent toujours hors de la confidence,
Où vous jette d'abord l'adroite complaisance.
Enfin, on voit partout que l'art des courtisans
Ne tend qu'à profiter des foiblesses des grands,
A nourrir leurs erreurs, et jamais dans leur âme
Ne porter les avis des choses qu'on y blâme.

ÉLISE.

Ces maximes un temps leur peuvent succéder;
Mais il est des revers qu'on doit appréhender;
Et dans l'esprit des grands, qu'on tâche de surprendre,
Un rayon de lumière à la fin peut descendre,
Qui sur tous ces flatteurs venge équitablement
Ce qu'a fait à leur gloire un long aveuglement.
Cependant je dirai que votre âme s'explique

1. Autre chose que son propre intérêt.

Un peu bien librement sur votre politique :
Et ces nobles motifs, au prince rapportés,
Serviroient assez mal vos assiduités.

DON LOPE.

Outre que je pourrois désavouer sans blâme
Ces libres vérités sur quoi s'ouvre mon âme,
Je sais fort bien qu'Élise a l'esprit trop discret
Pour aller divulguer cet entretien secret.
Qu'ai-je dit, après tout, que sans moi l'on ne sache ?
Et dans mon procédé que faut-il que je cache ?
On peut craindre une chute avec quelque raison,
Quand on met en usage ou ruse ou trahison ;
Mais qu'ai-je à redouter, moi qui partout n'avance
Que les soins approuvés d'un peu de complaisance,
Et qui suis seulement par d'utiles leçons
La pente qu'a le prince à de jaloux soupçons ?
Son âme semble en vivre, et je mets mon étude
A trouver des raisons à son inquiétude,
A voir de tous côtés s'il ne se passe rien
A fournir le sujet d'un secret entretien ;
Et quand je puis venir, enflé d'une nouvelle,
Donner à son repos une atteinte mortelle,
C'est lors que plus il m'aime ; et je vois sa raison
D'une audience avide avaler ce poison,[1]
Et m'en remercier comme d'une victoire
Qui combleroit ses jours de bonheur et de gloire.
Mais mon rival paroît, je vous laisse tous deux ;
Et, bien que je renonce à l'espoir de vos vœux,

1. *Audience* est là pour la faculté ou l'action d'entendre. L'expression *avaler d'une audience avide* rappelle les vers d'Horace :

Pugnas et exactos tyrannos
Densum humeris bibit aure vulgus.

J'aurois un peu de peine à voir qu'en ma présence
Il reçût des effets de quelque préférence;
Et je veux, si je puis, m'épargner ce souci.[1]

ÉLISE.

Tout amant de bon sens en doit user ainsi.

SCÈNE II.

DON ALVAR, ÉLISE.

DON ALVAR.

Enfin nous apprenons que le roi de Navarre
Pour les désirs du prince aujourd'hui se déclare,
Et qu'un nouveau renfort de troupes nous attend
Pour le fameux service où son amour prétend.
Je suis surpris, pour moi, qu'avec tant de vitesse
On ait fait avancer... Mais...

SCÈNE III.

DON GARCIE, ÉLISE, DON ALVAR.

DON GARCIE.

Que fait la princesse?

ÉLISE.

Quelques lettres, seigneur; je le présume ainsi.

1. Ce Don Lope fait songer à « l'honnête Iago, » qui joue un rôle semblable dans l'*Othello* de Shakespeare. On feroit tort à notre grand comique, toutefois, si on établissoit une comparaison entre ces deux types. Don Lope est un personnage manqué. Il faudroit voir ce qu'il seroit devenu, si Molière l'avoit repris par la suite pour en faire un vrai rôle de comédie. C'est seulement alors que le parallèle auroit pu s'établir. Ce personnage de Don Lope existe, comme on l'a vu, sous le nom de Cortadiglio, dans la pièce italienne; mais il y a une teinte de bouffonnerie que Molière lui a retirée et qui rendoit son caractère plus compréhensible peut-être.

Mais elle va savoir que vous êtes ici.

DON GARCIE.

J'attendrai qu'elle ait fait.

SCÈNE IV.

DON GARCIE, seul.

Près de souffrir sa vue,
D'un trouble tout nouveau je me sens l'âme émue;
Et la crainte, mêlée à mon ressentiment,
Jette par tout mon corps un soudain tremblement.
Prince, prends garde au moins qu'un aveugle caprice
Ne te conduise ici dans quelque précipice,
Et que de ton esprit les désordres puissants
Ne donnent un peu trop au rapport de tes sens :
Consulte ta raison, prends sa clarté pour guide;
Vois si de tes soupçons l'apparence est solide :
Ne démens pas leur voix; mais aussi garde bien
Que, pour les croire trop, ils ne t'imposent rien;
Qu'à tes premiers transports ils n'osent trop permettre;
Et relis posément cette moitié de lettre.
Ah! qu'est-ce que mon cœur, trop digne de pitié,
Ne voudroit pas donner pour son autre moitié!
Mais, après tout, que dis-je? Il suffit bien de l'une,
Et n'en voilà que trop pour voir mon infortune.

« Quoique votre rival...
« Vous devez toutefois vous...
« Et vous avez en vous à...
« L'obstacle le plus grand...

« Je chéris tendrement ce...
« Pour me tirer des mains de...

« Son amour, ses devoirs...
« Mais il m'est odieux avec...

« Otez donc à vos feux ce...
« Méritez les regards que l'on...
« Et lorsqu'on vous oblige...
« Ne vous obstinez point à...[1] »

Oui, mon sort par ces mots est assez éclairci;
Son cœur, comme sa main, se fait connoître ici;
Et les sens imparfaits de cet écrit funeste,
Pour s'expliquer à moi n'ont pas besoin du reste.
Toutefois, dans l'abord agissons doucement.
Couvrons à l'infidèle un vif ressentiment;
Et, de ce que je tiens ne donnant point d'indice,
Confondons son esprit par son propre artifice.
La voici. Ma raison, renferme mes transports,
Et rends-toi pour un temps maîtresse du dehors.

SCÈNE V.

DONE ELVIRE, DON GARCIE.

DONE ELVIRE.

Vous avez bien voulu que je vous fisse attendre?

DON GARCIE, bas, à part.

Ah! qu'elle cache bien...

DONE ELVIRE.

On vient de nous apprendre
Que le roi votre père approuve vos projets,
Et veut bien que son fils nous rende nos sujets;

1. On a souvent employé cette idée d'une moitié de lettre, qui semble dire tout autre chose que la lettre entière. L'exemple le plus connu est celui qu'offre le conte de Voltaire : *Zadig ou la Destinée.*

Et mon âme en a pris une allégresse extrême.

DON GARCIE.

Oui, madame, et mon cœur s'en réjouit de même;
Mais...

DONE ELVIRE.

Le tyran sans doute aura peine à parer
Les foudres que partout il entend murmurer;
Et j'ose me flatter que le même courage
Qui put bien me soustraire à sa brutale rage,
Et, dans les murs d'Astorgue arraché de ses mains,
Me faire un sûr asile à braver ses desseins,
Pourra, de tout Léon achevant la conquête,
Sous ses nobles efforts faire choir cette tête.[1]

DON GARCIE.

Le succès en pourra parler dans quelques jours.
Mais, de grâce, passons à quelque autre discours.
Puis-je, sans trop oser, vous prier de me dire
A qui vous avez pris, madame, soin d'écrire,
Depuis que le destin nous a conduits ici?

DONE ELVIRE.

Pourquoi cette demande, et d'où vient ce souci?

DON GARCIE.

D'un désir curieux de pure fantaisie.

DONE ELVIRE.

La curiosité naît de la jalousie.

DON GARCIE.

Non, ce n'est rien du tout de ce que vous pensez;
Vos ordres de ce mal me défendent assez.

1. Ces détails ont ici de l'intérêt : ils renforcent la situation, en augmentant l'impatience de Don Garcie.

DONE ELVIRE.

Sans chercher plus avant quel intérêt vous presse,
J'ai deux fois à Léon écrit à la comtesse,
Et deux fois au marquis Don Louis à Burgos.
Avec cette réponse êtes-vous en repos?

DON GARCIE.

Vous n'avez point écrit à quelque autre personne,
Madame?

DONE ELVIRE.

Non, sans doute; et ce discours m'étonne.

DON GARCIE.

De grâce, songez bien, avant que d'assurer.
En manquant de mémoire, on peut se parjurer.

DONE ELVIRE.

Ma bouche, sur ce point, ne peut être parjure.

DON GARCIE.

Elle a dit toutefois une haute imposture.

DONE ELVIRE.

Prince!

DON GARCIE.

Madame?

DONE ELVIRE.

O ciel! quel est ce mouvement?
Avez-vous, dites-moi, perdu le jugement?[1]

1. Tout ce qui suit, jusqu'à :

Pourquoi le démentir, puisqu'il est de ma main?

a été transporté dans *le Misanthrope* (acte II, scène v). Le nombre des vers est exactement le même, et Molière n'y a fait que de légers changements. On sait que la situation est semblable et qu'Alceste, comme ici Don Garcie, tient dans ses mains un billet qui dépose contre la fidélité de Célimène, avec cette différence qu'il est réellement trompé par sa maîtresse, tandis que le prince de Navarre n'est la dupe que de sa jalousie et d'un indice équivoque. (AUGER.)

DON GARCIE.

Oui, oui, je l'ai perdu, lorsque dans votre vue
J'ai pris, pour mon malheur, le poison qui me tue,
Et que j'ai cru trouver quelque sincérité
Dans les traîtres appas dont je fus enchanté.

DONE ELVIRE.

De quelle trahison pouvez-vous donc vous plaindre?

DON GARCIE.

Ah! que ce cœur est double, et sait bien l'art de feindre!
Mais tous moyens de fuir lui vont être soustraits.
Jetez ici les yeux, et connoissez vos traits :
Sans avoir vu le reste, il m'est assez facile
De découvrir pour qui vous employez ce style.

DONE ELVIRE.

Voilà donc le sujet qui vous trouble l'esprit?

DON GARCIE.

Vous ne rougissez pas en voyant cet écrit?

DONE ELVIRE.

L'innocence à rougir n'est point accoutumée.

DON GARCIE.

Il est vrai qu'en ces lieux on la voit opprimée.
Ce billet démenti pour n'avoir point de seing...

DONE ELVIRE.

Pourquoi le démentir, puisqu'il est de ma main?

DON GARCIE.

Encore est-ce beaucoup que, de franchise pure,
Vous demeuriez d'accord que c'est votre écriture;
Mais ce sera sans doute, et j'en serois garant,
Un billet qu'on envoie à quelque indifférent;
Ou du moins ce qu'il a de tendresse évidente
Sera pour une amie, ou pour quelque parente.

DONE ELVIRE.

Non, c'est pour un amant que ma main l'a formé;
Et j'ajoute de plus, pour un amant aimé.

DON GARCIE.

Et je puis, ô perfide!...

DONE ELVIRE.

Arrêtez, prince indigne,
De ce lâche transport l'égarement insigne.
Bien que de vous mon cœur ne prenne point de loi,
Et ne doive en ces lieux aucun compte qu'à soi,
Je veux bien me purger, pour votre seul supplice,
Du crime que m'impose un insolent caprice.
Vous serez éclairci, n'en doutez nullement.
J'ai ma défense prête en ce même moment.
Vous allez recevoir une pleine lumière:
Mon innocence ici paroîtra tout entière;
Et je veux, vous mettant juge en votre intérêt,
Vous faire prononcer vous-même votre arrêt.

DON GARCIE.

Ce sont propos obscurs qu'on ne sauroit comprendre.

DONE ELVIRE.

Bientôt à vos dépens vous me pourrez entendre.
Élise, holà!

SCÈNE VI.

DON GARCIE, DONE ELVIRE, ÉLISE.

ÉLISE.

Madame?

DONE ELVIRE, à don Garcie.

Observez bien au moins
Si j'ose à vous tromper employer quelques soins;

Si, par un seul coup d'œil ou geste qui l'instruise,
Je cherche de ce coup à parer la surprise.

(A Élise.)

Le billet que tantôt ma main avoit tracé,
Répondez promptement, où l'avez-vous laissé?

ÉLISE.

Madame, j'ai sujet de m'avouer coupable.
Je ne sais comme il est demeuré sur ma table;
Mais on vient de m'apprendre en ce même moment
Que Don Lope, venant dans mon appartement,
Par une liberté qu'on lui voit se permettre,
A fureté partout, et trouvé cette lettre.
Comme il la déplioit, Léonor a voulu
S'en saisir promptement, avant qu'il eût rien lu;
Et se jetant sur lui, la lettre contestée
En deux justes moitiés dans leurs mains est restée;
Et Don Lope, aussitôt prenant un prompt essor,
A dérobé la sienne aux soins de Léonor.

DONE ELVIRE.

Avez-vous ici l'autre?

ÉLISE.

Oui, la voilà, madame.

DONE ELVIRE.

(A Don Garcie.)

Donnez. Nous allons voir qui mérite le blâme.
Avec votre moitié rassemblez celle-ci,
Lisez, et hautement; je veux l'entendre aussi.

DON GARCIE.

Au prince Don Garcie. Ah!

DONE ELVIRE.

Achevez de lire;
Votre âme pour ce mot ne doit pas s'interdire.

DON GARCIE lit.

« Quoique votre rival, prince, alarme votre âme,
« Vous devez toutefois vous craindre plus que lui;
« Et vous avez en vous à détruire aujourd'hui
« L'obstacle le plus grand que trouve votre flamme.

« Je chéris tendrement ce qu'a fait Don Garcie,
« Pour me tirer des mains de nos fiers ravisseurs.*
« Son amour, ses devoirs, ont pour moi des douceurs;
« Mais il m'est odieux avec sa jalousie.

« Otez donc à vos feux ce qu'ils en font paroître,
« Méritez les regards que l'on jette sur eux;
« Et, lorsqu'on vous oblige à vous tenir heureux,
« Ne vous obstinez point à ne pas vouloir l'être. »

DONE ELVIRE.

Hé bien! que dites-vous?

DON GARCIE.

Ah! madame, je dis
Qu'à cet objet mes sens demeurent interdits;
Que je vois dans ma plainte une horrible injustice,
Et qu'il n'est point pour moi d'assez cruel supplice.

DONE ELVIRE.

Il suffit. Apprenez que si j'ai souhaité
Qu'à vos yeux cet écrit pût être présenté,
C'est pour le démentir, et cent fois me dédire
De tout ce que pour vous vous y venez de lire.
Adieu, prince.

DON GARCIE.

Madame, hélas! où fuyez-vous?

* Var. *Pour me tirer des mains de mes fiers ravisseurs.*

DONE ELVIRE.

Où vous ne serez point, trop odieux jaloux.

DON GARCIE.

Ah! madame, excusez un amant misérable,
Qu'un sort prodigieux a fait vers vous coupable,
Et qui, bien qu'il vous cause un courroux si puissant,
Eût été plus blâmable à rester innocent.
Car enfin, peut-il être une âme bien atteinte,
Dont l'espoir le plus doux ne soit mêlé de crainte?
Et pourriez-vous penser que mon cœur eût aimé,
Si ce billet fatal ne l'eût point alarmé;
S'il n'avoit point frémi des coups de cette foudre,
Dont je me figurois tout mon bonheur en poudre?
Vous-même, dites-moi si cet événement
N'eût pas dans mon erreur jeté tout autre amant;
Si d'une preuve, hélas! qui me sembloit si claire,
Je pouvois démentir...

DONE ELVIRE.

Oui, vous le pouviez faire;
Et dans mes sentiments, assez bien déclarés,
Vos doutes rencontroient des garants assurés:
Vous n'aviez rien à craindre; et d'autres, sur ce gage,
Auroient du monde entier bravé le témoignage.

DON GARCIE.

Moins on mérite un bien qu'on nous fait espérer,
Plus notre âme a de peine à pouvoir s'assurer.
Un sort trop plein de gloire à nos yeux est fragile,
Et nous laisse aux soupçons une pente facile.
Pour moi, qui crois si peu mériter vos bontés
J'ai douté du bonheur de mes témérités;[1]

1. Molière a transporté ces six derniers vers dans *le Tartuffe*, acte IV, scène v, en y faisant quelques changements.

J'ai cru que, dans ces lieux rangés sous ma puissance,
Votre âme se forçoit à quelque complaisance;
Que, déguisant pour moi votre sévérité...

DONE ELVIRE.

Et je pourrois descendre à cette lâcheté!
Moi, prendre le parti d'une honteuse feinte!
Agir par les motifs d'une servile crainte,
Trahir mes sentiments, et, pour être en vos mains,
D'un masque de faveur vous couvrir mes dédains!
La gloire[1] sur mon cœur auroit si peu d'empire!
Vous pouvez le penser, et vous me l'osez dire?
Apprenez que ce cœur ne sait point s'abaisser;
Qu'il n'est rien sous les cieux qui puisse l'y forcer;
Et, s'il vous a fait voir, par une erreur insigne,
Des marques de bonté dont vous n'étiez pas digne,
Qu'il saura bien montrer, malgré votre pouvoir,
La haine que pour vous il se résout d'avoir,
Braver votre furie, et vous faire connoître
Qu'il n'a point été lâche, et ne veut jamais l'être.[2]

DON GARCIE.

Hé bien! je suis coupable, et ne m'en défends pas:[3]
Mais je demande grâce à vos divins appas;
Je la demande au nom de la plus vive flamme
Dont jamais deux beaux yeux aient fait brûler une âme.

1. C'étoit le mot du temps pour dire: la considération, l'honneur; il exprime la belle fierté des héroïnes de Corneille et de Racine. Ce sentiment élevé ainsi jusqu'à une sorte de passion et ne reculant devant aucun sacrifice, tiroit son origine des âges chevaleresques.

2. Cette tirade de Done Elvire est excellente, et l'on y retrouve Molière avec toute sa vigueur de pensée et d'expression.

3. Tout le reste de cette scène a pris place dans *Amphitryon* (acte II, scène VI). Molière n'y a fait que les modifications nécessitées par le rhythme particulier de cette dernière pièce.

Que si votre courroux ne peut être apaisé,
Si mon crime est trop grand pour se voir excusé,
Si vous ne regardez ni l'amour qui le cause,
Ni le vif repentir que mon cœur vous expose,
Il faut qu'un coup heureux, en me faisant mourir,
M'arrache à des tourments que je ne puis souffrir.
Non, ne présumez pas qu'ayant su vous déplaire,
Je puisse vivre une heure avec votre colère.
Déjà de ce moment la barbare longueur
Sous ses cuisants remords fait succomber mon cœur,
Et de mille vautours les blessures cruelles
N'ont rien de comparable à ses douleurs mortelles.
Madame, vous n'avez qu'à me le déclarer :
S'il n'est point de pardon que je doive espérer,
Cette épée aussitôt, par un coup favorable,
Va percer, à vos yeux, le cœur d'un misérable ;
Ce cœur, ce traître cœur, dont les perplexités
Ont si fort outragé vos extrêmes bontés :
Trop heureux, en mourant, si ce coup légitime
Efface en votre esprit l'image de mon crime,
Et ne laisse aucuns traits de votre aversion
Au foible souvenir de mon affection !
C'est l'unique faveur que demande ma flamme.

DONE ELVIRE.

Ah ! prince trop cruel !

DON GARCIE.

Dites, parlez, madame.

DONE ELVIRE.

Faut-il encor pour vous conserver des bontés,
Et vous voir m'outrager par tant d'indignités ?

DON GARCIE.

Un cœur ne peut jamais outrager quand il aime ;

Et ce que fait l'amour, il l'excuse lui-même.

DONE ELVIRE.

L'amour n'excuse point de tels emportements.

DON GARCIE.

Tout ce qu'il a d'ardeur passe en ses mouvements;
Et plus il devient fort, plus il trouve de peine...

DONE ELVIRE.

Non, ne m'en parlez point, vous méritez ma haine.

DON GARCIE.

Vous me haïssez donc?

DONE ELVIRE

J'y veux tâcher, au moins.
Mais, hélas! je crains bien que j'y perde mes soins,
Et que tout le courroux qu'excite votre offense
Ne puisse jusque-là faire aller ma vengeance.

DON GARCIE.

D'un supplice si grand ne tentez point l'effort,
Puisque pour vous venger je vous offre ma mort;
Prononcez-en l'arrêt, et j'obéis sur l'heure.

DONE ELVIRE.

Qui ne sauroit haïr ne peut vouloir qu'on meure.

DON GARCIE.

Et moi, je ne puis vivre, à moins que vos bontés
Accordent un pardon à mes témérités.
Résolvez l'un des deux : de punir ou d'absoudre.

DONE ELVIRE.

Hélas! j'ai trop fait voir ce que je puis résoudre.
Par l'aveu d'un pardon n'est-ce pas se trahir,
Que dire au criminel qu'on ne le peut haïr?

DON GARCIE.

Ah! c'en est trop; souffrez, adorable princesse...

DONE ELVIRE.

Laissez : je me veux mal d'une telle foiblesse.

DON GARCIE, seul.

Enfin je suis...

SCÈNE VII.

DON GARCIE, DON LOPE.

DON LOPE.

Seigneur, je viens vous informer
D'un secret dont vos feux ont droit de s'alarmer.

DON GARCIE.

Ne me viens point parler de secret ni d'alarme,
Dans les doux mouvements du transport qui me charme.
Après ce qu'à mes yeux on vient de présenter,
Il n'est point de soupçons que je doive écouter;
Et d'un divin objet la bonté sans pareille
A tous ces vains rapports doit fermer mon oreille :
Ne m'en fais plus.

DON LOPE.

Seigneur, je veux ce qu'il vous plaît;
Mes soins en tout ceci n'ont que votre intérêt.
J'ai cru que le secret que je viens de surprendre
Méritoit bien qu'en hâte on vous le vînt apprendre;
Mais puisque vous voulez que je n'en touche rien,
Je vous dirai, seigneur, pour changer d'entretien,
Que déjà dans Léon on voit chaque famille
Lever le masque au bruit des troupes de Castille,
Et que surtout le peuple y fait pour son vrai roi
Un éclat à donner au tyran de l'effroi.

DON GARCIE.

La Castille du moins n'aura pas la victoire,

Sans que nous essayions d'en partager la gloire;
Et nos troupes aussi peuvent être en état
D'imprimer quelque crainte au cœur de Mauregat.
Mais quel est ce secret dont tu voulois m'instruire?
Voyons un peu.

DON LOPE.

Seigneur, je n'ai rien à vous dire.

DON GARCIE.

Va, va, parle; mon cœur t'en donne le pouvoir.

DON LOPE.

Vos paroles, seigneur, m'en ont trop fait savoir;
Et, puisque mes avis ont de quoi vous déplaire,
Je saurai désormais trouver l'art de me taire.

DON GARCIE.

Enfin, je veux savoir la chose absolument.[1]

DON LOPE.

Je ne réplique point à ce commandement.
Mais, seigneur, en ce lieu le devoir de mon zèle
Trahiroit le secret d'une telle nouvelle.
Sortons pour vous l'apprendre; et, sans rien embrasser,[2]
Vous-même vous verrez ce qu'on en doit penser.

1. La gradation est parfaitement naturelle : Don Garcie repousse d'abord un secret qu'on veut lui apprendre, demande ensuite, d'un air indifférent, quel est ce secret, et finit par exiger impérieusement qu'on le lui livre.
2. Sans rien accueillir à la légère.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

DONE ELVIRE, ÉLISE.

DONE ELVIRE.

Élise, que dis-tu de l'étrange foiblesse
Que vient de témoigner le cœur d'une princesse?
Que dis-tu de me voir tomber si promptement
De toute la chaleur de mon ressentiment?
Et, malgré tant d'éclat, relâcher mon courage
Au pardon trop honteux d'un si cruel outrage?

ÉLISE.

Moi, je dis que d'un cœur que nous pouvons chérir
Une injure sans doute est bien dure à souffrir;
Mais que, s'il n'en est point qui davantage irrite,
Il n'en est point aussi qu'on pardonne si vite;
Et qu'un coupable aimé triomphe à nos genoux
De tous les prompts transports du plus bouillant courroux,
D'autant plus aisément, madame, quand l'offense
Dans un excès d'amour peut trouver sa naissance.
Ainsi, quelque dépit que l'on vous ait causé,
Je ne m'étonne point de le voir apaisé;
Et je sais quel pouvoir, malgré votre menace,
A de pareils forfaits donnera toujours grâce.

DONE ELVIRE.

Ah! sache, quelque ardeur qui m'impose des lois.

Que mon front a rougi pour la dernière fois:
Et que, si désormais on pousse ma colère,
Il n'est point de retour qu'il faille qu'on espère.
Quand je pourrois reprendre un tendre sentiment,
C'est assez contre lui que l'éclat d'un serment :
Car enfin, un esprit qu'un peu d'orgueil inspire
Trouve beaucoup de honte à se pouvoir dédire;
Et souvent, aux dépens d'un pénible combat,
Fait sur ses propres vœux un illustre attentat,
S'obstine par honneur, et n'a rien qu'il n'immole
A la noble fierté de tenir sa parole.
Ainsi, dans le pardon que l'on vient d'obtenir,
Ne prends point de clartés pour régler l'avenir;
Et, quoi qu'à mes destins la fortune prépare
Crois que je ne puis être au prince de Navarre,
Que de ces noirs accès qui troublent sa raison
Il n'ait fait éclater l'entière guérison,
Et réduit tout mon cœur, que ce mal persécute,
A n'en plus redouter l'affront d'une rechute.[1]

ÉLISE.

Mais quel affront nous fait le transport d'un jaloux?

DONE ELVIRE.

En est-il un qui soit plus digne de courroux?
Et puisque notre cœur fait un effort extrême
Lorsqu'il se peut résoudre à confesser qu'il aime;
Puisque l'honneur du sexe, en tout temps rigoureux,
Oppose un fort obstacle à de pareils aveux,
L'amant qui voit pour lui franchir un tel obstacle
Doit-il impunément douter de cet oracle?

1. Toute cette tirade est écrite dans le goût des tragi-comédies du temps, dont le style offroit un continuel mélange de subtilité italienne et d'emphase espagnole. (Auger.)

Et n'est-il pas coupable, alors qu'il ne croit pas
Ce qu'on ne dit jamais qu'après de grands combats?[1]

ÉLISE.

Moi, je tiens que toujours un peu de défiance
En ces occasions n'a rien qui nous offense;
Et qu'il est dangereux qu'un cœur qu'on a charmé
Soit trop persuadé, madame, d'être aimé,
Si...

DONE ELVIRE.

N'en disputons plus. Chacun a sa pensée.
C'est un scrupule enfin dont mon âme est blessée;
Et, contre mes désirs, je sens je ne sais quoi
Me prédire un éclat entre le prince et moi,
Qui, malgré ce qu'on doit aux vertus dont il brille...
Mais, ô ciel! en ces lieux Don Sylve de Castille!

SCÈNE II.

DONE ELVIRE, DON ALPHONSE, cru Don Sylve; ÉLISE.

DONE ELVIRE.

Ah! seigneur, par quel sort vous vois-je maintenant?

DON ALPHONSE.

Je sais que mon abord, madame, est surprenant,
Et qu'être sans éclat entré dans cette ville,
Dont l'ordre d'un rival rend l'accès difficile;
Qu'avoir pu me soustraire aux yeux de ses soldats,
C'est un événement que vous n'attendiez pas.
Mais si j'ai dans ces lieux franchi quelques obstacles,
L'ardeur de vous revoir peut bien d'autres miracles;

1. Ces huit derniers vers sont reproduits, avec de foibles changements, à la scène III du quatrième acte du *Misanthrope*.

Tout mon cœur a senti par de trop rudes coups
Le rigoureux destin d'être éloigné de vous,
Et je n'ai pu nier au tourment qui le tue[1]
Quelques moments secrets d'une si chère vue.
Je viens vous dire donc que je rends grâce aux cieux
De vous voir hors des mains d'un tyran odieux.
Mais, parmi les douceurs d'une telle aventure,
Ce qui m'est un sujet d'éternelle torture,
C'est de voir qu'à mon bras les rigueurs de mon sort
Ont envié l'honneur de cet illustre effort,
Et fait à mon rival, avec trop d'injustice,
Offrir les doux périls d'un si fameux service
Oui, madame, j'avois, pour rompre vos liens,
Des sentiments sans doute aussi beaux que les siens ;
Et je pouvois pour vous gagner cette victoire,
Si le ciel n'eût voulu m'en dérober la gloire.

DONE ELVIRE.

Je sais, seigneur, je sais que vous avez un cœur
Qui des plus grands périls vous peut rendre vainqueur ;
Et je ne doute point que ce généreux zèle,
Dont la chaleur vous pousse à venger ma querelle,
N'eût, contre les efforts d'un indigne projet,
Pu faire en ma faveur tout ce qu'un autre a fait.
Mais, sans cette action dont vous étiez capable,
Mon sort à la Castille est assez redevable.
On sait ce qu'en ami plein d'ardeur et de foi,
Le comte votre père a fait pour le feu roi :
Après l'avoir aidé jusqu'à l'heure dernière,

1. *Nier* étoit employé dans le sens de *refuser* :

Tu ne lui peux nier un amour mutuel.
(ROTROU, *Agésilan de Colchos*

Il donne en ses États un asile à mon frère ;
Quatre lustres entiers il y cache son sort
Aux barbares fureurs de quelque lâche effort ;
Et, pour rendre à son front l'éclat d'une couronne,
Contre nos ravisseurs vous marchez en personne.
N'êtes-vous pas content? et ces soins généreux
Ne m'attachent-ils point par d'assez puissants nœuds ?
Quoi! votre âme, seigneur, seroit-elle obstinée
A vouloir asservir toute ma destinée?
Et faut-il que jamais il ne tombe sur nous
L'ombre d'un seul bienfait, qu'il ne vienne de vous?
Ah! souffrez, dans les maux où mon destin m'expose,
Qu'au soin d'un autre aussi je doive quelque chose ;
Et ne vous plaignez point de voir un autre bras
Acquérir de la gloire où le vôtre n'est pas.

DON ALPHONSE.

Oui, madame, mon cœur doit cesser de s'en plaindre ;
Avec trop de raison vous voulez m'y contraindre ;
Et c'est injustement qu'on se plaint d'un malheur,
Quand un autre plus grand s'offre à notre douleur.
Ce secours d'un rival m'est un cruel martyre ;
Mais, hélas! de mes maux ce n'est pas là le pire :
Le coup, le rude coup dont je suis atterré,
C'est de me voir par vous ce rival préféré.
Oui, je ne vois que trop que ses feux pleins de gloire
Sur les miens dans votre âme emportent la victoire ;
Et cette occasion de servir vos appas,
Cet avantage offert de signaler son bras,
Cet éclatant exploit qui vous fut salutaire,
N'est que le pur effet du bonheur de vous plaire,
Que le secret pouvoir d'un astre merveilleux,
Qui fait tomber la gloire où s'attachent vos vœux.

Ainsi tous mes efforts ne seront que fumée.
Contre vos fiers tyrans je conduis une armée ;
Mais je marche en tremblant à cet illustre emploi,
Assuré que vos vœux ne seront pas pour moi ;
Et que, s'ils sont suivis, la fortune prépare
L'heur des plus beaux succès aux soins de la Navarre.
Ah ! madame, faut-il me voir précipité
De l'espoir glorieux dont je m'étois flatté ?
Et ne puis-je savoir quels crimes on m'impute,
Pour avoir mérité cette effroyable chute ?

DONE ELVIRE.

Ne me demandez rien avant que regarder
Ce qu'à mes sentiments vous devez demander ;
Et, sur cette froideur qui semble vous confondre,
Répondez-vous, seigneur, ce que je puis répondre :
Car enfin tous vos soins ne sauroient ignorer
Quels secrets de votre âme on m'a su déclarer ;
Et je la crois, cette âme, et trop noble et trop haute,
Pour vouloir m'obliger à commettre une faute.
Vous-même, dites-vous s'il est de l'équité
De me voir couronner une infidélité ;
Si vous pouviez m'offrir, sans beaucoup d'injustice, *
Un cœur à d'autres yeux offert en sacrifice ;
Vous plaindre avec raison, et blâmer mes refus,
Lorsqu'ils veulent d'un crime affranchir vos vertus.
Oui, seigneur, c'est un crime ; et les premières flammes
Ont des droits si sacrés sur les illustres âmes,
Qu'il faut perdre grandeurs et renoncer au jour,
Plutôt que de pencher vers un second amour. [1]

* VAR. *Si vous pouvez m'offrir sans beaucoup d'injustice.*

1. On retrouve ces quatre vers dans *les Femmes savantes*, acte IV, scène II ; quelques mots seulement sont changés.

J'ai pour vous cette ardeur que peut prendre l'estime
Pour un courage haut, pour un cœur magnanime :
Mais n'exigez de moi que ce que je vous dois,
Et soutenez l'honneur de votre premier choix.
Malgré vos feux nouveaux, voyez quelle tendresse
Vous conserve le cœur de l'aimable comtesse ;
Ce que pour un ingrat, car vous l'êtes, seigneur,
Elle a d'un choix constant refusé de bonheur !
Quel mépris généreux, dans son ardeur extrême,
Elle a fait de l'éclat que donne un diadème !
Voyez combien d'efforts pour vous elle a bravés !
Et rendez à son cœur ce que vous lui devez.

DON ALPHONSE.

Ah ! madame, à mes yeux n'offrez point son mérite :
Il n'est que trop présent à l'ingrat qui la quitte,
Et si mon cœur vous dit ce que pour elle il sent,
J'ai peur qu'il ne soit pas envers vous innocent.
Oui, ce cœur l'ose plaindre, et ne suit pas sans peine
L'impérieux effort de l'amour qui l'entraîne :
Aucun espoir pour vous n'a flatté mes désirs,
Qui ne m'ait arraché pour elle des soupirs ;
Qui n'ait dans ses douceurs fait jeter à mon âme
Quelques tristes regards vers sa première flamme ;
Se reprocher l'effet de vos divins attraits,
Et mêler des remords à mes plus chers souhaits.
J'ai fait plus que cela, puisqu'il vous faut tout dire :
Oui, j'ai voulu sur moi vous ôter votre empire,
Sortir de votre chaîne, et rejeter mon cœur
Sous le joug innocent de son premier vainqueur.
Mais, après mes efforts, ma constance abattue
Voit un cours nécessaire à ce mal qui me tue ;
Et, dût être mon sort à jamais malheureux,

Je ne puis renoncer à l'espoir de mes vœux.
Je ne saurois souffrir l'épouvantable idée
De vous voir par un autre à mes yeux possédée;
Et le flambeau du jour, qui m'offre vos appas,
Doit avant cet hymen éclairer mon trépas.
Je sais que je trahis une princesse aimable;
Mais, madame, après tout, mon cœur est-il coupable?
Et le fort ascendant que prend votre beauté
Laisse-t-il aux esprits aucune liberté?
Hélas! je suis ici bien plus à plaindre qu'elle:
Son cœur, en me perdant, ne perd qu'un infidèle;
D'un pareil déplaisir on se peut consoler:
Mais moi, par un malheur qui ne peut s'égaler,
J'ai celui de quitter une aimable personne,
Et tous les maux encor que mon amour me donne.

DONE ELVIRE.

Vous n'avez que les maux que vous voulez avoir,
Et toujours notre cœur est en notre pouvoir.
Il peut bien quelquefois montrer quelque foiblesse;
Mais enfin sur nos sens la raison, la maîtresse.....*

SCÈNE III.

DON GARCIE, DONE ELVIRE, DON ALPHONSE, cru Don Sylve.

DON GARCIE.

Madame, mon abord, comme je connois bien,
Assez mal à propos trouble votre entretien;
Et mes pas en ce lieu, s'il faut que je le die,
Ne croyoient pas trouver si bonne compagnie.

* VAR. *Mais enfin sur nos sens la raison est maîtresse.*

DONE ELVIRE.

Cette vue, en effet, surprend au dernier point;
Et, de même que vous, je ne l'attendois point.

DON GARCIE.

Oui, madame, je crois que de cette visite,
Comme vous l'assurez, vous n'étiez point instruite.

(A Don Sylve.)

Mais, seigneur, vous deviez nous faire au moins l'honneur
De nous donner avis de ce rare bonheur,
Et nous mettre en état, sans nous vouloir surprendre,
De vous rendre en ces lieux ce qu'on voudroit vous rendre.

DON ALPHONSE.

Les héroïques soins vous occupent si fort,
Que de vous en tirer, seigneur, j'aurois eu tort;
Et des grands conquérants les sublimes pensées
Sont aux civilités avec peine abaissées.

DON GARCIE.

Mais les grands conquérants, dont on vante les soins,
Loin d'aimer le secret, affectent les témoins;
Leur âme, dès l'enfance à la gloire élevée,
Les fait dans leurs projets aller tête levée;
Et, s'appuyant toujours sur des hauts sentiments,
Ne s'abaisse jamais à des déguisements.
Ne commettez-vous point vos vertus héroïques,
En passant dans ces lieux par des sourdes pratiques;[1]
Et ne craignez-vous point qu'on puisse, aux yeux de tous,
Trouver cette action trop indigne de vous?

1. *Sourdes pratiques*, sourdes menées, intelligences secrètes. Racine a dit dans *Esther :*

J'ai découvert au roi les sanglantes pratiques
Que formoient contre lui deux ingrats domestiques.

DON ALPHONSE.

Je ne sais si quelqu'un blâmera ma conduite,
Au secret que j'ai fait d'une telle visite;
Mais je sais qu'aux projets qui veulent la clarté,
Prince, je n'ai jamais cherché l'obscurité;
Et quand j'aurai sur vous à faire une entreprise,
Vous n'aurez pas sujet de blâmer la surprise :
Il ne tiendra qu'à vous de vous en garantir,
Et l'on prendra le soin de vous en avertir.
Cependant, demeurons aux termes ordinaires,
Remettons nos débats après d'autres affaires;
Et, d'un sang un peu chaud réprimant les bouillons,
N'oublions pas tous deux devant qui nous parlons.

DONE ELVIRE, à Don Garcie.

Prince, vous avez tort; et sa visite est telle
Que vous...

DON GARCIE.

Ah! c'en est trop que prendre sa querelle,
Madame; et votre esprit devroit feindre un peu mieux,
Lorsqu'il veut ignorer sa venue en ces lieux.
Cette chaleur si prompte à vouloir la défendre
Persuade assez mal qu'elle ait pu vous surprendre.

DONE ELVIRE.

Quoi que vous soupçonniez, il m'importe si peu,
Que j'aurois du regret d'en faire un désaveu.

DON GARCIE.

Poussez-donc jusqu'au bout cet orgueil héroïque,
Et que, sans hésiter, tout votre cœur s'explique :
C'est au déguisement donner trop de crédit.
Ne désavouez rien, puisque vous l'avez dit.
Tranchez, tranchez le mot, forcez toute contrainte;
Dites que de ses feux vous ressentez l'atteinte,

Que pour vous sa présence a des charmes si doux...

DONE ELVIRE.

Et si je veux l'aimer, m'en empêcherez-vous?
Avez-vous sur mon cœur quelque empire à prétendre?
Et, pour régler mes vœux, ai-je votre ordre à prendre?
Sachez que trop d'orgueil a pu vous décevoir,
Si votre cœur sur moi s'est cru quelque pouvoir;
Et que mes sentiments sont d'une âme trop grande
Pour vouloir les cacher, lorsqu'on me les demande.
Je ne vous dirai point si le comte est aimé;
Mais apprenez de moi qu'il est fort estimé;
Que ses hautes vertus, pour qui je m'intéresse,
Méritent mieux que vous les vœux d'une princesse;
Que je garde aux ardeurs, aux soins qu'il me fait voir,
Tout le ressentiment qu'une âme puisse avoir;[1]
Et que, si des destins la fatale puissance
M'ôte la liberté d'être sa récompense,
Au moins est-il en moi de promettre à ses vœux
Qu'on ne me verra point le butin de vos feux.[2]
Et, sans vous amuser d'une attente frivole,
C'est à quoi je m'engage, et je tiendrai parole.
Voilà mon cœur ouvert, puisque vous le voulez,
Et mes vrais sentiments à vos yeux étalés.

1. *Ressentiment.* Ce mot exprimoit le souvenir d'un bienfait comme celui d'une offense. Corneille, dans son *Remerciement à Mazarin*, en tête de *Pompée*, dit en parlant de ses vers :

> L'impatient transport de mon ressentiment
> N'a pu pour les polir m'accorder un moment.

Racine écrivoit à son fils en 1698 : « Vous savez comme ma femme est reconnoissante; il n'y a chose au monde qu'elle ne fît pour marquer à M. de Bonrepoix le ressentiment des bontés qu'il a pour vous. »

2. On diroit mieux : la proie de vos feux. Dans ces métaphores, on ne peut remplacer par un synonyme le mot qui est consacré.

Êtes-vous satisfait? et mon âme attaquée
S'est-elle, à votre avis, assez bien expliquée?
Voyez, pour vous ôter tout lieu de soupçonner,
S'il reste quelque jour encore à vous donner.

(A Don Sylve.)

Cependant, si vos soins s'attachent à me plaire,
Songez que votre bras, comte, m'est nécessaire;
Et, d'un capricieux quels que soient les transports,
Qu'à punir nos tyrans il doit tous ses efforts.
Fermez l'oreille enfin à toute sa furie;
Et, pour vous y porter, c'est moi qui vous en prie.

SCÈNE IV.

DON GARCIE, DON ALPHONSE, cru Don Sylve.

DON GARCIE.

Tout vous rit, et votre âme, en cette occasion,
Jouit superbement de ma confusion.
Il vous est doux de voir un aveu plein de gloire
Sur les feux d'un rival marquer votre victoire:
Mais c'est à votre joie un surcroît sans égal,
D'en avoir pour témoins les yeux de ce rival;
Et mes prétentions, hautement étouffées,
A vos vœux triomphants sont d'illustres trophées.
Goûtez à pleins transports ce bonheur éclatant;
Mais sachez qu'on n'est pas encore où l'on prétend.
La fureur qui m'anime a de trop justes causes,
Et l'on verra peut-être arriver bien des choses.
Un désespoir va loin quand il est échappé,
Et tout est pardonnable à qui se voit trompé.
Si l'ingrate, à mes yeux, pour flatter votre flamme,
A jamais n'être à moi vient d'engager son âme,

Je saurai bien trouver, dans mon juste courroux,
Les moyens d'empêcher qu'elle ne soit à vous.

DON ALPHONSE.

Cet obstacle n'est pas ce qui me met en peine.
Nous verrons quelle attente en tout cas sera vaine;
Et chacun de ses feux pourra, par sa valeur,
Ou défendre la gloire, ou venger le malheur.
Mais comme, entre rivaux, l'âme la plus posée
A des termes d'aigreur trouve une pente aisée,
Et que je ne veux point qu'un pareil entretien
Puisse trop échauffer votre esprit et le mien,
Prince, affranchissez-moi d'une gêne secrète,
Et me donnez moyen de faire ma retraite.

DON GARCIE.

Non, non, ne craignez point qu'on pousse votre esprit
A violer ici l'ordre qu'on vous prescrit.
Quelque juste fureur qui me presse et vous flatte,
Je sais, comte, je sais quand il faut qu'elle éclate.
Ces lieux vous sont ouverts: oui, sortez-en, sortez,
Glorieux des douceurs que vous en remportez;
Mais, encore une fois, apprenez que ma tête
Peut seule dans vos mains mettre votre conquête.

DON ALPHONSE.

Quand nous en serons là, le sort en notre bras
De tous nos intérêts videra les débats.[1]

1. En se reportant à l'analyse que, dans notre notice préliminaire, nous avons donnée de la pièce de Cicognini, on remarquera les modifications que Molière a faites à l'intrigue. Elles sont surtout importantes dans cet acte. Don Alphonse est le frère de Done Elvire, à son insu et à l'insu de celle-ci. Il l'aime d'un amour indécis et en regrettant toujours la comtesse Ignès qu'il doit épouser au dénouement. Ces nouvelles combinaisons n'ajoutent rien à l'intérêt de la fable qu'elles compliquent.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

DONE ELVIRE, DON ALVAR.

DONE ELVIRE.

Retournez, Don Alvar, et perdez l'espérance
De me persuader l'oubli de cette offense.
Cette plaie en mon cœur ne sauroit se guérir,
Et les soins qu'on en prend ne font rien que l'aigrir.
A quelques faux respects croit-il que je défère ?
Non, non : il a poussé trop avant ma colère ;
Et son vain repentir, qui porte ici vos pas,
Sollicite un pardon que vous n'obtiendrez pas.

DON ALVAR.

Madame, il fait pitié. Jamais cœur, que je pense,
Par un plus vif remords n'expia son offense ;
Et si dans sa douleur vous le considériez,
Il toucheroit votre âme, et vous l'excuseriez.
On sait bien que le prince est dans un âge à suivre
Les premiers mouvements où son âme se livre,
Et qu'en un sang bouillant, toutes les passions
Ne laissent guère place à des réflexions.
Don Lope, prévenu d'une fausse lumière,
De l'erreur de son maître a fourni la matière.

Un bruit assez confus, dont le zèle indiscret
A de l'abord du comte éventé le secret,
Vous avoit mise aussi de cette intelligence
Qui, dans ces lieux gardés, a donné sa présence.[1]
Le prince a cru l'avis, et son amour séduit
Sur une fausse alarme a fait tout ce grand bruit;
Mais d'une telle erreur son âme est revenue :
Votre innocence enfin lui vient d'être connue,
Et Don Lope qu'il chasse est un visible effet
Du vif remords qu'il sent de l'éclat qu'il a fait.

DONE ELVIRE.

Ah! c'est trop promptement qu'il croit mon innocence
Il n'en a pas encore une entière assurance :
Dites-lui, dites-lui qu'il doit bien tout peser,
Et ne se hâter point, de peur de s'abuser.

DON ALVAR.

Madame, il sait trop bien...

DONE ELVIRE.

Mais, Don Alvar, de grâce,
N'étendons pas plus loin un discours qui me lasse :
Il réveille un chagrin qui vient, à contre-temps,
En troubler dans mon cœur d'autres plus importants.
Oui, d'un trop grand malheur la surprise me presse;
Et le bruit du trépas de l'illustre comtesse
Doit s'emparer si bien de tout mon déplaisir,
Qu'aucun autre souci n'a droit de me saisir.

DON ALVAR.

Madame, ce peut être une fausse nouvelle;
Mais mon retour au prince en porte une cruelle.

1. C'est-à-dire : vous avoit présentée comme étant d'intelligence avec ceux qui ont facilité son entrée dans cette place.

DONE ELVIRE.

De quelque grand ennui qu'il puisse être agité,
Il en aura toujours moins qu'il n'a mérité.

SCÈNE II.

DONE ELVIRE, ÉLISE.

ÉLISE.

J'attendois qu'il sortît, madame, pour vous dire
Ce qui veut maintenant que votre âme respire,
Puisque votre chagrin, dans un moment d'ici,
Du sort de Done Ignès peut se voir éclairci.
Un inconnu, qui vient pour cette confidence,
Vous fait, par un des siens, demander audience.

DONE ELVIRE.

Élise, il faut le voir; qu'il vienne promptement.

ÉLISE.

Mais il veut n'être vu que de vous seulement;
Et par cet envoyé, madame, il sollicite
Qu'il puisse sans témoins vous rendre sa visite.

DONE ELVIRE.

Hé bien! nous serons seuls; et je vais l'ordonner,
Tandis que tu prendras le soin de l'amener.
Que mon impatience en ce moment est forte!
O destin! est-ce joie ou douleur qu'on m'apporte?

SCÈNE III.

DON PÈDRE, ÉLISE.

ÉLISE.

Où...?

DON PÈDRE.

Si vous me cherchez, madame, me voici.

ÉLISE.

En quel lieu votre maître ?

DON PÈDRE.

Il est proche d'ici.

Le ferai-je venir ?

ÉLISE.

Dites-lui qu'il s'avance,
Assuré qu'on l'attend avec impatience,
Et qu'il ne se verra d'aucuns yeux éclairé.[1]

(Seule.)

Je ne sais quel secret en doit être auguré.
Tant de précautions qu'il affecte de prendre...
Mais le voici déjà.

SCÈNE IV.

DONE IGNÈS, déguisée en homme; ÉLISE.

ÉLISE.

Seigneur, pour vous attendre
On a fait... Mais que vois-je? Ah! madame, mes yeux...

DONE IGNÈS.

Ne me découvrez point, Élise, dans ces lieux,
Et laissez respirer ma triste destinée
Sous une feinte mort que je me suis donnée.
C'est elle qui m'arrache à tous mes fiers tyrans,
Car je puis sous ce nom comprendre mes parents.
J'ai par elle évité cet hymen redoutable
Pour qui j'aurois souffert une mort véritable ;
Et, sous cet équipage et le bruit de ma mort,

1. *Eclairé*, épié; nous avons déjà vu ce mot employé en ce sens dans *l'Étourdi*, acte Ier, scène IV.

Il faut cacher à tous le secret de mon sort,
Pour me voir à l'abri de l'injuste poursuite
Qui pourroit dans ces lieux persécuter ma fuite.

ÉLISE.

Ma surprise en public eût trahi vos désirs.
Mais allez là dedans étouffer des soupirs,
Et, des charmants transports d'une pleine allégresse,
Saisir à votre aspect le cœur de la princesse:
Vous la trouverez seule: elle-même a pris soin
Que votre abord fût libre et n'eût aucun témoin.

SCÈNE V.

DON ALVAR, ÉLISE.

ÉLISE.

Vois-je pas Don Alvar?

DON ALVAR.

Le prince me renvoie
Vous prier que pour lui votre crédit s'emploie.
De ses jours, belle Élise, on doit n'espérer rien,
S'il n'obtient par vos soins un moment d'entretien;
Son âme a des transports... Mais le voici lui-même.

SCÈNE VI.

DON GARCIE, DON ALVAR, ÉLISE.

DON GARCIE.

Ah! sois un peu sensible à ma disgrâce extrême,
Élise, et prends pitié d'un cœur infortuné,
Qu'aux plus vives douleurs tu vois abandonné.

ÉLISE.

C'est avec d'autres yeux que ne fait la princesse,

Seigneur, que je verrois le tourment qui vous presse;
Mais nous avons du ciel, ou du tempérament,
Que nous jugeons de tout chacun diversement:
Et, puisqu'elle vous blâme et que sa fantaisie
Lui fait un monstre affreux de votre jalousie,
Je serois complaisant,[1] et voudrois m'efforcer
De cacher à ses yeux ce qui peut les blesser.
Un amant suit sans doute une utile méthode,
S'il fait qu'à notre humeur la sienne s'accommode;
Et cent devoirs font moins que ces ajustements,[2]
Qui font croire en deux cœurs les mêmes sentiments.
L'art de ces deux rapports fortement les assemble,
Et nous n'aimons rien tant que ce qui nous ressemble.

DON GARCIE.

Je le sais; mais, hélas! les destins inhumains
S'opposent à l'effet de ces justes desseins,
Et, malgré tous mes soins, viennent toujours me tendre
Un piége dont mon cœur ne sauroit se défendre.
Ce n'est pas que l'ingrate, aux yeux de mon rival,
N'ait fait contre mes feux un aveu trop fatal,
Et témoigné pour lui des excès de tendresse
Dont le cruel objet me reviendra sans cesse:
Mais, comme trop d'ardeur enfin m'avoit séduit,
Quand j'ai cru qu'en ces lieux elle l'ait introduit,*
D'un trop cuisant ennui je sentirois l'atteinte
A lui laisser sur moi quelque sujet de plainte.
Oui, je veux faire au moins, si je m'en vois quitté,

* VAR. *Quand j'ai cru qu'en ces lieux elle l'eût introduit.*

1. Sous-entendu: si j'étois à votre place.
2. *Ajustement*, *s'ajuster*, signifioient *accommodement*, *s'accommoder*. « Il est plus court et plus aisé, dit La Bruyère, de cadrer avec les autres, que de faire que les autres s'ajustent à nous. »

Que ce soit de son cœur pure infidélité,
Et, venant m'excuser d'un trait de promptitude,
Dérober tout prétexte à son ingratitude.

ÉLISE.

Laissez un peu de temps à son ressentiment,
Et ne la voyez point, seigneur, si promptement.

DON GARCIE.

Ah! si tu me chéris, obtiens que je la voie;
C'est une liberté qu'il faut qu'elle m'octroie;
Je ne pars point d'ici qu'au moins son fier dédain...

ÉLISE.

De grâce, différez l'effet de ce dessein.

DON GARCIE.

Non, ne m'oppose point une excuse frivole.

ÉLISE, à part.

Il faut que ce soit elle, avec une parole,
Qui trouve les moyens de le faire en aller.

(A Don Garcie.)

Demeurez donc, seigneur; je m'en vais lui parler.

DON GARCIE.

Dis-lui que j'ai d'abord banni de ma présence
Celui dont les avis ont causé mon offense;
Que Don Lope jamais...

SCÈNE VII.

DON GARCIE, DON ALVAR.

DON GARCIE, regardant par la porte qu'Élise a laissée entr'ouverte.

Que vois-je? ô justes cieux!
Faut-il que je m'assure au rapport de mes yeux?
Ah! sans doute ils me sont des témoins trop fidèles!
Voilà le comble affreux de mes peines mortelles!

Voici le coup fatal qui devoit m'accabler !
Et quand par des soupçons je me sentois troubler,
C'étoit, c'étoit le ciel, dont la sourde menace
Présageoit à mon cœur cette horrible disgrâce.

DON ALVAR.

Qu'avez-vous vu, seigneur, qui vous puisse émouvoir ?[1]

DON GARCIE.

J'ai vu ce que mon âme a peine à concevoir ;
Et le renversement de toute la nature
Ne m'étonneroit pas comme cette aventure.
C'en est fait... le destin... Je ne saurois parler.

DON ALVAR.

Seigneur, que votre esprit tâche à se rappeler.

DON GARCIE.

J'ai vu... Vengeance ! ô ciel !

DON ALVAR.

Quelle atteinte soudaine... ?

DON GARCIE.

J'en mourrai, Don Alvar, la chose est bien certaine.

DON ALVAR.

Mais, seigneur, qui pourroit... ?

DON GARCIE.

Ah ! tout est ruiné ;
Je suis, je suis trahi, je suis assassiné :[2]
Un homme (sans mourir te le puis-je bien dire ?)
Un homme dans les bras de l'infidèle Elvire !

DON ALVAR.

Ah ! seigneur, la princesse est vertueuse au point...

1. Ce vers et les cinq qui suivent sont dans *le Misanthrope*, acte IV, scène II.

2. Ce vers et le précédent sont aussi dans *le Misanthrope*, acte IV, scène II.

DON GARCIE.

Ah! sur ce que j'ai vu ne me contestez point,
Don Alvar: c'en est trop que soutenir sa gloire,
Lorsque mes yeux font foi d'une action si noire.

DON ALVAR.

Seigneur, nos passions nous font prendre souvent
Pour chose véritable un objet décevant;
Et de croire qu'une âme à la vertu nourrie
Se puisse...

DON GARCIE.

Don Alvar, laissez-moi, je vous prie:
Un conseiller me choque en cette occasion,
Et je ne prends avis que de ma passion.

DON ALVAR, à part.

Il ne faut rien répondre à cet esprit farouche.

DON GARCIE.

Ah! que sensiblement cette atteinte me touche!
Mais il faut voir qui c'est, et de ma main punir...
La voici. Ma fureur, te peux-tu retenir?

SCÈNE VIII.

DONE ELVIRE, DON GARCIE, DON ALVAR.

DONE ELVIRE.

Hé bien! que voulez-vous? et quel espoir de grâce,
Après vos procédés, peut flatter votre audace?
Osez-vous à mes yeux encor vous présenter?
Et que me direz-vous que je doive écouter?

DON GARCIE.

Que toutes les horreurs dont une âme est capable
A vos déloyautés n'ont rien de comparable;
Que le sort, les démons, et le ciel en courroux,

N'ont jamais rien produit de si méchant que vous.[1]

DONE ELVIRE.

Ah ! vraiment, j'attendois l'excuse d'un outrage ;
Mais, à ce que je vois, c'est un autre langage.

DON GARCIE.

Oui, oui, c'en est un autre, et vous n'attendiez pas
Que j'eusse découvert le traître dans vos bras ;
Qu'un funeste hasard, par la porte entr'ouverte,
Eût offert à mes yeux votre honte et ma perte.
Est-ce l'heureux amant sur ses pas revenu,
Ou quelque autre rival qui m'étoit inconnu ?
O ciel ! donne à mon cœur des forces suffisantes
Pour pouvoir supporter des douleurs si cuisantes !
Rougissez maintenant, vous en avez raison,
Et le masque est levé de votre trahison.
Voilà ce que marquoient les troubles de mon âme ;
Ce n'étoit pas en vain que s'alarmoit ma flamme ;
Par ces fréquents soupçons qu'on trouvoit odieux,
Je cherchois le malheur qu'ont rencontré mes yeux ;
Et, malgré tous vos soins et votre adresse à feindre,
Mon astre me disoit ce que j'avois à craindre.
Mais ne présumez pas que, sans être vengé,
Je souffre le dépit de me voir outragé.
Je sais que sur les vœux on n'a point de puissance ;
Que l'amour veut partout naître sans dépendance ;
Que jamais par la force on n'entra dans un cœur ;
Et que toute âme est libre à nommer son vainqueur :
Aussi ne trouverois-je aucun sujet de plainte,
Si pour moi votre bouche avoit parlé sans feinte ;

1. Ces quatre derniers vers se retrouvent dans *le Misanthrope*, acte IV, scène III.

Et, son arrêt livrant mon espoir à la mort,
Mon cœur n'auroit eu droit de s'en prendre qu'au sort.
Mais d'un aveu trompeur voir ma flamme applaudie,
C'est une trahison, c'est une perfidie
Qui ne sauroit trouver de trop grands châtiments:
Et je puis tout permettre à mes ressentiments.
Non, non, n'espérez rien après un tel outrage;
Je ne suis plus à moi, je suis tout à la rage.[1]
Trahi de tous côtés, mis dans un triste état,
Il faut que mon amour se venge avec éclat;
Qu'ici j'immole tout à ma fureur extrême,
Et que mon désespoir achève par moi-même.

DONE ELVIRE.

Assez paisiblement vous a-t-on écouté?
Et pourrai-je à mon tour parler en liberté?

DON GARCIE.

Et par quels beaux discours, que l'artifice inspire...

DONE ELVIRE.

Si vous avez encor quelque chose à me dire,
Vous pouvez l'ajouter, je suis prête à l'ouïr;
Sinon, faites au moins que je puisse jouir
De deux ou trois moments de paisible audience.

DON GARCIE.

Hé bien! j'écoute. O ciel! quelle est ma patience!

DONE ELVIRE.

Je force ma colère, et veux, sans nulle aigreur,
Répondre à ce discours si rempli de fureur.

DON GARCIE.

C'est que vous voyez bien...

1. Tout ce morceau depuis: « Rougissez maintenant, » jusqu'à: « Je ne suis plus à moi, je suis tout à la rage, » a été employé dans la troisième scène du quatrième acte du *Misanthrope*.

DONE ELVIRE.

Ah ! j'ai prêté l'oreille
Autant qu'il vous a plu ; rendez-moi la pareille.
J'admire mon destin, et jamais sous les cieux
Il ne fut rien, je crois, de si prodigieux,
Rien dont la nouveauté soit plus inconcevable,
Et rien que la raison rende moins supportable.
Je me vois un amant qui, sans se rebuter,
Applique tous ses soins à me persécuter ;
Qui, dans tout cet amour que sa bouche m'exprime,
Ne conserve pour moi nul sentiment d'estime ;
Rien, au fond de ce cœur qu'ont pu blesser mes yeux,
Qui fasse droit au sang que j'ai reçu des cieux,
Et de mes actions défende l'innocence
Contre le moindre effort d'une fausse apparence.
Oui, je vois...

(Don Garcie montre de l'impatience pour parler.)

Ah ! surtout ne m'interrompez point.
Je vois, dis-je, mon sort malheureux à ce point,
Qu'un cœur qui dit qu'il m'aime, et qui doit faire croire
Que, quand tout l'univers douteroit de ma gloire,
Il voudroit contre tous en être le garant,
Est celui qui s'en fait l'ennemi le plus grand.
On ne voit échapper aux soins que prend sa flamme
Aucune occasion de soupçonner mon âme ;
Mais c'est peu des soupçons, il en fait des éclats
Que, sans être blessé, l'amour ne souffre pas.
Loin d'agir en amant qui, plus que la mort même,
Appréhende toujours d'offenser ce qu'il aime,
Qui se plaint doucement, et cherche avec respect
A pouvoir s'éclaircir de ce qu'il croit suspect,
A toute extrémité dans ses doutes il passe ;

Et ce n'est que fureur, qu'injure, et que menace.
Cependant aujourd'hui je veux fermer les yeux
Sur tout ce qui devroit me le rendre odieux,
Et lui donner moyen, par une bonté pure,
De tirer son salut d'une nouvelle injure.
Ce grand emportement qu'il m'a fallu souffrir
Part de ce qu'à vos yeux le hasard vient d'offrir.
J'aurois tort de vouloir démentir votre vue,
Et votre âme sans doute a dû paroître émue.[1]

DON GARCIE.

Et n'est-ce pas...

DONE ELVIRE.

Encore un peu d'attention,
Et vous allez savoir ma résolution.
Il faut que de nous deux le destin s'accomplisse :
Vous êtes maintenant sur un grand précipice,
Et ce que votre cœur pourra délibérer
Va vous y faire choir, ou bien vous en tirer.
Si, malgré cet objet qui vous a pu surprendre,
Prince, vous me rendez ce que vous devez rendre,
Et ne demandez point d'autre preuve que moi,
Pour condamner l'erreur du trouble où je vous voi ;
Si de vos sentiments la prompte déférence
Veut sur ma seule foi croire mon innocence,
Et de tous vos soupçons démentir le crédit,
Pour croire aveuglément ce que mon cœur vous dit.

1. Done Elvire, par cet aveu, fait preuve de modération et de bonne foi. En général on peut dire que ce rôle est bien pensé et bien écrit ; il offre un mélange intéressant de sensibilité et de raison, d'amour et de fierté. Si le personnage d'Elvire et celui de Don Garcie avoient été placés dans une fable moins romanesque et entourés de personnages accessoires plus heureusement imaginés, la pièce auroit éprouvé un sort moins rigoureux. (Auger.)

Cette soumission, cette marque d'estime,
Du passé dans ce cœur efface tout le crime;
Je rétracte, à l'instant, ce qu'un juste courroux
M'a fait, dans la chaleur, prononcer contre vous;
Et si je puis un jour choisir ma destinée,
Sans choquer les devoirs du rang où je suis née,
Mon honneur, satisfait par ce respect soudain,
Promet à votre amour et mes vœux et ma main.
Mais prêtez bien l'oreille à ce que je vais dire :
Si cette offre sur vous obtient si peu d'empire,
Que vous me refusiez de me faire entre nous
Un sacrifice entier de vos soupçons jaloux;
S'il ne vous suffit pas de toute l'assurance
Que vous peuvent donner mon cœur et ma naissance,
Et que de votre esprit les ombrages puissants
Forcent mon innocence à convaincre vos sens,
Et porter à vos yeux l'éclatant témoignage
D'une vertu sincère à qui l'on fait outrage;
Je suis prête à le faire, et vous serez content :
Mais il vous faut de moi détacher à l'instant,
A mes vœux pour jamais renoncer de vous-même;
Et j'atteste du ciel la puissance suprême,
Que, quoi que le destin puisse ordonner de nous,
Je choisirai plutôt d'être à la mort qu'à vous.
Voilà dans ces deux choix de quoi vous satisfaire :
Avisez maintenant celui qui peut vous plaire.[1]

1. L'alternative est cruelle : quelle surprise elle doit causer à Don Garcie! On lui offre sa grâce, lorsqu'il vient pour accuser; on convient de tout, et il faut qu'il ne croie à rien. Il est difficile d'imaginer une situation plus forte. C'est pour cette scène que la pièce a été faite; elle se trouve, comme on l'a vu, dans l'auteur italien : et c'est elle qui inspira sans doute à Molière le désir de traiter ce sujet du *Prince jaloux*. On est ici, en effet, aussi près que possible de la haute comédie. (AIMÉ-MARTIN.)

DON GARCIE.

Juste ciel! jamais rien peut-il être inventé
Avec plus d'artifice et de déloyauté?
Tout ce que des enfers la malice étudie
A-t-il rien de si noir que cette perfidie?
Et peut-elle trouver dans toute sa rigueur
Un plus cruel moyen d'embarrasser un cœur?
Ah! que vous savez bien ici contre moi-même,[1]
Ingrate, vous servir de ma foiblesse extrême,
Et ménager pour vous l'effort prodigieux
De ce fatal amour né de vos traîtres yeux!
Parce qu'on est surprise, et qu'on manque d'excuse,
D'une offre de pardon on emprunte la ruse:
Votre feinte douceur forge un amusement,
Pour divertir l'effet de mon ressentiment;
Et, par le nœud subtil du choix qu'elle embarrasse,
Veut soustraire un perfide au coup qui le menace.
Oui, vos dextérités veulent me détourner
D'un éclaircissement qui vous doit condamner;
Et votre âme, feignant une innocence entière,
Ne s'offre à m'en donner une pleine lumière
Qu'à des conditions, qu'après d'ardents souhaits
Vous pensez que mon cœur n'acceptera jamais;
Mais vous serez trompée en me croyant surprendre.
Oui, oui, je prétends voir ce qui doit vous défendre,
Et quel fameux prodige, accusant ma fureur,
Peut de ce que j'ai vu justifier l'horreur.

DONE ELVIRE.

Songez que par ce choix vous allez vous prescrire

1. Ce vers et les trois qui suivent sont dans *le Misanthrope*, acte IV, scène III.

De ne plus rien prétendre au cœur de Done Elvire.

DON GARCIE.

Soit. Je souscris à tout; et mes vœux, aussi bien,
En l'état où je suis, ne prétendent plus rien.

DONE ELVIRE.

Vous vous repentirez de l'éclat que vous faites.

DON GARCIE.

Non, non, tous ces discours sont de vaines défaites;
Et c'est moi bien plutôt qui dois vous avertir
Que quelque autre dans peu se pourra repentir :
Le traître, quel qu'il soit, n'aura pas l'avantage
De dérober sa vie à l'effort de ma rage.

DONE ELVIRE.

Ah! c'est trop en souffrir, et mon cœur irrité
Ne doit plus conserver une sotte bonté;
Abandonnons l'ingrat à son propre caprice;
Et, puisqu'il veut périr, consentons qu'il périsse.

(A Don Garcie.)

Élise... A cet éclat vous voulez me forcer;
Mais je vous apprendrai que c'est trop m'offenser.

SCÈNE IX.

DONE ELVIRE, DON GARCIE, ÉLISE, DON ALVAR.

DONE ELVIRE, à Élise.

Faites un peu sortir la personne chérie...
Allez, vous m'entendez; dites que je l'en prie.

DON GARCIE.

Et je puis...

DONE ELVIRE.

Attendez, vous serez satisfait.

ÉLISE, à part, en sortant.

Voici de son jaloux, sans doute, un nouveau trait.

DONE ELVIRE.

Prenez garde qu'au moins cette noble colère
Dans la même fierté jusqu'au bout persévère;
Et surtout désormais songez bien à quel prix
Vous avez voulu voir vos soupçons éclaircis.

SCÈNE X.

DONE ELVIRE, DON GARCIE,
DONE IGNÈS, déguisée en homme; ÉLISE, DON ALVAR.

DONE ELVIRE, à Don Garcie, en lui montrant Done Ignès.

Voici, grâces au ciel, ce qui les a fait naître
Ces soupçons obligeants que l'on me fait paroître;
Voyez bien ce visage, et si de Done Ignès
Vos yeux au même instant n'y connoissent les traits.

DON GARCIE.

O ciel!

DONE ELVIRE.

Si la fureur dont votre âme est émue
Vous trouble jusque-là l'usage de la vue,
Vous avez d'autres yeux à pouvoir consulter,
Qui ne vous laisseront aucun lieu de douter.
Sa mort est une adresse au besoin inventée
Pour fuir l'autorité qui l'a persécutée;
Et sous un tel habit elle cachoit son sort,
Pour mieux jouir du fruit de cette feinte mort.

(A Done Ignès.)

Madame, pardonnez s'il faut que je consente
A trahir vos secrets et tromper votre attente;
Je me vois exposée à sa témérité;

Toutes mes actions n'ont plus de liberté,
Et mon honneur, en butte aux soupçons qu'il peut prendre,
Est réduit à toute heure aux soins de se défendre.
Nos doux embrassements, qu'a surpris ce jaloux,
De cent indignités m'ont fait souffrir les coups.
Oui, voilà le sujet d'une fureur si prompte,
Et l'assuré témoin qu'on produit de ma honte.

(A Don Garcie.)

Jouissez à cette heure, en tyran absolu,
De l'éclaircissement que vous avez voulu;
Mais sachez que j'aurai sans cesse la mémoire
De l'outrage sanglant qu'on a fait à ma gloire;
Et, si je puis jamais oublier mes serments,
Tombent sur moi du ciel les plus grands châtiments!
Qu'un tonnerre éclatant mette ma tête en poudre,
Lorsqu'à souffrir vos feux je pourrai me résoudre!
Allons, madame, allons, ôtons-nous de ces lieux
Qu'infectent les regards d'un monstre furieux;
Fuyons-en promptement l'atteinte envenimée,
Évitons les effets de sa rage animée,
Et ne faisons des vœux, dans nos justes desseins,
Que pour nous voir bientôt affranchir de ses mains.

DONE IGNÈS, à Don Garcie.

Seigneur, de vos soupçons l'injuste violence
A la même vertu vient de faire une offense.

SCÈNE XI.

DON GARCIE, DON ALVAR.

DON GARCIE.

Quelles tristes clartés, dissipant mon erreur,
Enveloppent mes sens d'une profonde horreur,

Et ne laissent plus voir à mon âme abattue
Que l'effroyable objet d'un remords qui me tue!
Ah! Don Alvar, je vois que vous avez raison;
Mais l'enfer dans mon cœur a soufflé son poison;
Et, par un trait fatal d'une rigueur extrême,
Mon plus grand ennemi se rencontre en moi-même.
Que me sert-il d'aimer du plus ardent amour
Qu'une âme consumée ait jamais mis au jour,
Si, par ces mouvements qui font toute ma peine,
Cet amour à tout coup se rend digne de haine?
Il faut, il faut venger par mon juste trépas
L'outrage que j'ai fait à ses divins appas;
Aussi bien quels conseils aujourd'hui puis-je suivre?
Ah! j'ai perdu l'objet pour qui j'aimois à vivre.
Si j'ai pu renoncer à l'espoir de ses vœux,
Renoncer à la vie est beaucoup moins fâcheux.

DON ALVAR.

Seigneur...

DON GARCIE.

Non, Don Alvar, ma mort est nécessaire,
Il n'est soins ni raisons qui m'en puissent distraire:
Mais il faut que mon sort, en se précipitant,
Rende à cette princesse un service éclatant;
Et je veux me chercher, dans cette illustre envie,
Les moyens glorieux de sortir de la vie;
Faire, par un grand coup qui signale ma foi,
Qu'en expirant pour elle, elle ait regret à moi;
Et qu'elle puisse dire, en se voyant vengée:
« C'est par son trop d'amour qu'il m'avoit outragée. »
Il faut que de ma main un illustre attentat
Porte une mort trop due au sein de Mauregat;
Que j'aille prévenir, par une belle audace,

Le coup dont la Castille avec bruit le menace ;
Et j'aurai des douceurs dans mon instant fatal,
De ravir cette gloire à l'espoir d'un rival.

DON ALVAR.

Un service, seigneur, de cette conséquence
Auroit bien le pouvoir d'effacer votre offense ;
Mais hasarder...

DON GARCIE.

Allons, par un juste devoir,
Faire à ce noble effort servir mon désespoir.[1]

1. Cette résolution que prend Don Garcie d'aller combattre les ennemis de Done Elvire et de sacrifier sa vie pour elle, renoue l'action. Ce beau mouvement est une heureuse invention de Molière, à qui le cinquième acte appartient presque tout entier.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIERE.

DON ALVAR, ÉLISE.

DON ALVAR.

Oui, jamais il ne fut de si rude surprise.
Il venoit de former cette haute entreprise;
A l'avide désir d'immoler Mauregat,
De son prompt désespoir il tournoit tout l'éclat;
Ses soins précipités vouloient à son courage
De cette juste mort assurer l'avantage,
Y chercher son pardon, et prévenir l'ennui
Qu'un rival partageât cette gloire avec lui.
Il sortoit de ces murs, quand un bruit trop fidèle
Est venu lui porter la fâcheuse nouvelle
Que ce même rival, qu'il vouloit prévenir,
A remporté l'honneur qu'il pensoit obtenir,
L'a prévenu lui-même en immolant le traître,
Et poussé dans ce jour Don Alphonse à paroître,
Qui d'un si prompt succès va goûter la douceur
Et vient prendre en ces lieux la princesse sa sœur.
Et, ce qui n'a pas peine à gagner la croyance,
On entend publier que c'est la récompense
Dont il prétend payer le service éclatant
Du bras qui lui fait jour au trône qui l'attend.

ÉLISE.

Oui, Done Elvire a su ces nouvelles semées,
Et du vieux Don Louis les trouve confirmées,
Qui vient de lui mander que Léon, dans ce jour,
De Don Alphonse et d'elle attend l'heureux retour;
Et que c'est là qu'on doit, par un revers prospère,
Lui voir prendre un époux de la main de ce frère.
Dans ce peu qu'il en dit, il donne assez à voir
Que Don Sylve est l'époux qu'elle doit recevoir.

DON ALVAR.

Ce coup au cœur du prince...

ÉLISE.

Est sans doute bien rude.
Et je le trouve à plaindre en son inquiétude.
Son intérêt pourtant, si j'en ai bien jugé,
Est encor cher au cœur qu'il a tant outragé;
Et je n'ai point connu qu'à ce succès qu'on vante,
La princesse ait fait voir une âme fort contente
De ce frère qui vient, et de la lettre aussi;
Mais...

SCÈNE II.

DONE ELVIRE, DONE IGNÈS, déguisée en homme, ÉLISE, DON ALVAR.

DONE ELVIRE.

Faites, Don Alvar, venir le prince ici.

(Don Alvar sort.)

Souffrez que devant vous je lui parle, madame,
Sur cet événement dont on surprend mon âme;
Et ne m'accusez point d'un trop prompt changement,
Si je perds contre lui tout mon ressentiment.

Sa disgrâce imprévue a pris droit de l'éteindre ;
Sans lui laisser ma haine, il est assez à plaindre ;
Et le ciel, qui l'expose à ce trait de rigueur,
N'a que trop bien servi les serments de mon cœur.
Un éclatant arrêt de ma gloire outragée
A jamais n'être à lui me tenoit engagée ;
Mais quand par les destins il est exécuté,
J'y vois pour son amour trop de sévérité ;
Et le triste succès de tout ce qu'il m'adresse
M'efface son offense, et lui rend ma tendresse :
Oui, mon cœur, trop vengé par de si rudes coups,
Laisse à leur cruauté désarmer son courroux,
Et cherche maintenant, par un soin pitoyable,
A consoler le sort d'un amant misérable ;
Et je crois que sa flamme a bien pu mériter
Cette compassion que je lui veux prêter.

DONE IGNÈS.

Madame, on auroit tort de trouver à redire
Aux tendres sentiments qu'on voit qu'il vous inspire :
Ce qu'il a fait pour vous... Il vient, et sa pâleur
De ce coup surprenant marque assez la douleur.

SCÈNE III.

DON GARCIE, DONE ELVIRE,
DONE IGNÈS, déguisée en homme; ÉLISE.

DON GARCIE.

Madame, avec quel front faut-il que je m'avance,
Quand je viens vous offrir l'odieuse présence...

DONE ELVIRE.

Prince, ne parlons plus de mon ressentiment.
Votre sort dans mon âme a fait du changement :

Et, par le triste état où sa rigueur vous jette.
Ma colère est éteinte, et notre paix est faite.
Oui, bien que votre amour ait mérité les coups
Que fait sur lui du ciel éclater le courroux,
Bien que ces noirs soupçons aient offensé ma gloire
Par des indignités qu'on auroit peine à croire,
J'avouerai toutefois que je plains son malheur
Jusqu'à voir nos succès avec quelque douleur;
Que je hais les faveurs de ce fameux service,
Lorsqu'on veut de mon cœur lui faire un sacrifice,
Et voudrois bien pouvoir racheter les moments
Où le sort contre vous n'armoit que mes serments:
Mais enfin vous savez comme nos destinées
Aux intérêts publics sont toujours enchaînées,
Et que l'ordre des cieux, pour disposer de moi,
Dans mon frère qui vient me va montrer mon roi.
Cédez comme moi, prince, à cette violence
Où la grandeur soumet celles de ma naissance;
Et si de votre amour les déplaisirs sont grands,
Qu'il se fasse un secours de la part que j'y prends,
Et ne se serve point, contre un coup qui l'étonne,
Du pouvoir qu'en ces lieux votre valeur vous donne:
Ce vous seroit, sans doute, un indigne transport
De vouloir dans vos maux lutter contre le sort;
Et lorsque c'est en vain qu'on s'oppose à sa rage,
La soumission prompte est grandeur de courage.
Ne résistez donc point à ses coups éclatants,
Ouvrez les murs d'Astorgue au frère que j'attends,
Laissez-moi rendre aux droits qu'il peut sur moi prétendre
Ce que mon triste cœur a résolu de rendre;
Et ce fatal hommage, où mes vœux sont forcés,
Peut-être n'ira pas si loin que vous pensez.

DON GARCIE.

C'est faire voir, madame, une bonté trop rare,
Que vouloir adoucir le coup qu'on me prépare :
Sur moi sans de tels soins vous pouvez laisser choir
Le foudre rigoureux de tout votre devoir.
En l'état où je suis je n'ai rien à vous dire.
J'ai mérité du sort tout ce qu'il a de pire ;
Et je sais, quelques maux qu'il me faille endurer,
Que je me suis ôté le droit d'en murmurer.
Par où pourrois-je, hélas! dans ma vaste disgrâce,
Vers vous de quelque plainte autoriser l'audace?
Mon amour s'est rendu mille fois odieux,
Il n'a fait qu'outrager vos attraits glorieux ;
Et, lorsque par un juste et fameux sacrifice
Mon bras à votre sang cherche à rendre un service,
Mon astre m'abandonne au déplaisir fatal
De me voir prévenu par le bras d'un rival.
Madame, après cela je n'ai rien à prétendre,
Je suis digne du coup que l'on me fait attendre ;
Et je le vois venir, sans oser contre lui
Tenter de votre cœur le favorable appui.
Ce qui peut me rester dans mon malheur extrême,
C'est de chercher alors mon remède en moi-même,
Et faire que ma mort, propice à mes désirs,
Affranchisse mon cœur de tous ses déplaisirs.
Oui, bientôt dans ces lieux Don Alphonse doit être,
Et déjà mon rival commence de paroître ;
De Léon vers ces murs il semble avoir volé
Pour recevoir le prix du tyran immolé.
Ne craignez point du tout qu'aucune résistance
Fasse valoir ici ce que j'ai de puissance :
Il n'est effort humain que, pour vous conserver,

Si vous y consentiez, je ne pusse braver;
Mais ce n'est pas à moi, dont on hait la mémoire,
A pouvoir espérer cet aveu plein de gloire;
Et je ne voudrois pas, par des efforts trop vains,
Jeter le moindre obstacle à vos justes desseins.
Non, je ne contrains point vos sentiments, madame;
Je vais en liberté laisser toute votre âme,
Ouvrir les murs d'Astorgue à cet heureux vainqueur,
Et subir de mon sort la dernière rigueur.[1]

SCÈNE IV.

DONE ELVIRE, DONE IGNÈS, déguisée en homme; ÉLISE.

DONE ELVIRE.

Madame, au désespoir où son destin l'expose
De tous mes déplaisirs n'imputez pas la cause.
Vous me rendrez justice en croyant que mon cœur
Fait de vos intérêts sa plus vive douleur;
Que bien plus que l'amour l'amitié m'est sensible,
Et que, si je me plains d'une disgrâce horrible,
C'est de voir que du ciel le funeste courroux
Ait pris chez moi les traits qu'il lance contre vous,
Et rendu mes regards coupables d'une flamme
Qui traite indignement les bontés de votre âme.

DONE IGNÈS.

C'est un événement dont, sans doute, vos yeux
N'ont point pour moi, madame, à quereller les cieux.
Si les foibles attraits qu'étale mon visage
M'exposoient au destin de souffrir un volage,

1. Don Garcie, par sa résignation noble et touchante, se montre digne du pardon généreux de Done Elvire. Ces sortes de combats élèvent l'âme et l'attendrissent. (Auger.)

Le ciel ne pouvoit mieux m'adoucir de tels coups,
Quand, pour m'ôter ce cœur, il s'est servi de vous;
Et mon front ne doit point rougir d'une inconstance
Qui de vos traits aux miens marque la différence.
Si pour ce changement je pousse des soupirs,
Ils viennent de le voir fatal à vos désirs;
Et, dans cette douleur que l'amitié m'excite,
Je m'accuse pour vous de mon peu de mérite,
Qui n'a pu retenir un cœur dont les tributs
Causent un si grand trouble à vos vœux combattus.

DONE ELVIRE.

Accusez-vous plutôt de l'injuste silence
Qui m'a de vos deux cœurs caché l'intelligence.
Ce secret, plus tôt su, peut-être à toutes deux
Nous auroit épargné des troubles si fâcheux;
Et mes justes froideurs, des désirs d'un volage
Au point de leur naissance ayant banni l'hommage,
Eussent pu renvoyer...

DONE IGNÈS.

Madame, le voici.

DONE ELVIRE.

Sans rencontrer ses yeux vous pouvez être ici;
Ne sortez point, madame, et, dans un tel martyre,
Veuillez être témoin de ce que je vais dire.

DONE IGNÈS.

Madame, j'y consens, quoique je sache bien
Qu'on fuiroit en ma place un pareil entretien.

DONE ELVIRE.

Son succès, si le ciel seconde ma pensée,
Madame, n'aura rien dont vous soyez blessée.

SCÈNE V.

DON ALPHONSE, cru Don Sylve; DONE ELVIRE, DONE IGNÈS, déguisée en homme; ÉLISE.

DONE ELVIRE.

Avant que vous parliez, je demande instamment
Que vous daigniez, seigneur, m'écouter un moment.
Déjà la renommée a jusqu'à nos oreilles
Porté de votre bras les soudaines merveilles,
Et j'admire avec tous comme en si peu de temps
Il donne à nos destins ces succès éclatants.
Je sais bien qu'un bienfait de cette conséquence
Ne sauroit demander trop de reconnoissance,
Et qu'on doit toute chose à l'exploit immortel
Qui replace mon frère au trône paternel.
Mais, quoi que de son cœur vous offrent les hommages,
Usez en généreux de tous vos avantages,
Et ne permettez pas que ce coup glorieux
Jette sur moi, seigneur, un joug impérieux;
Que votre amour, qui sait quel intérêt m'anime,
S'obstine à triompher d'un refus légitime,
Et veuille que ce frère où l'on va m'exposer[1]
Commence d'être roi pour me tyranniser.
Léon a d'autres prix dont, en cette occurrence,
Il peut mieux honorer votre haute vaillance;

1. *Où* au lieu de *à qui.* Molière, fidèle aux anciennes traditions de notre langue, fait du mot *où* un grand et libre usage. Si l'on veut s'édifier sur l'emploi de ce terme, dont nous rencontrons ici un des exemples les plus remarquables, on consultera le *Lexique de la langue de Molière*, par F. Génin, pages 267 à 274. On se reportera aussi au *Lexique de la langue de Corneille*, par F. Godefroy, tome II, pages 89 à 96.

Et c'est à vos vertus faire un présent trop bas,
Que vous donner un cœur qui ne se donne pas.
Peut-on être jamais satisfait en soi-même,
Lorsque par la contrainte on obtient ce qu'on aime?
C'est un triste avantage, et l'amant généreux
A ces conditions refuse d'être heureux;
Il ne veut rien devoir à cette violence
Qu'exercent sur nos cœurs les droits de la naissance,
Et pour l'objet qu'il aime est toujours trop zélé
Pour souffrir qu'en victime il lui soit immolé.[1]
Ce n'est pas que ce cœur, au mérite d'un autre,
Prétende réserver ce qu'il refuse au vôtre;
Non, seigneur, j'en réponds, et vous donne ma foi
Que personne jamais n'aura pouvoir sur moi;
Qu'une sainte retraite à toute autre poursuite...

DON ALPHONSE.

J'ai de votre discours assez souffert la suite,
Madame; et par deux mots je vous l'eusse épargné,
Si votre fausse alarme eût sur vous moins gagné.
Je sais qu'un bruit commun, qui partout se fait croire,
De la mort du tyran me veut donner la gloire;
Mais le seul peuple enfin, comme on nous fait savoir,
Laissant par Don Louis échauffer son devoir,
A remporté l'honneur de cet acte héroïque
Dont mon nom est chargé par la rumeur publique;
Et ce qui d'un tel bruit a fourni le sujet,
C'est que, pour appuyer son illustre projet,
Don Louis fit semer, par une feinte utile,
Que, secondé des miens, j'avois saisi la ville;

1. La pensée que renferment ces huit derniers vers est également développée par Henriette à la première scène de l'acte V des *Femmes savantes*.

Et, par cette nouvelle, il a poussé les bras
Qui d'un usurpateur ont hâté le trépas.
Par son zèle prudent il a su tout conduire,
Et c'est par un des siens qu'il vient de m'en instruire;
Mais dans le même instant un secret m'est appris,
Qui va vous étonner autant qu'il m'a surpris.
Vous attendez un frère, et Léon, son vrai maître;
A vos yeux maintenant le ciel le fait paroître :
Oui, je suis Don Alphonse; et mon sort conservé
Et sous le nom du sang de Castille élevé
Est un fameux effet de l'amitié sincère
Qui fut entre son prince et le roi notre père.
Don Louis du secret a toutes les clartés,
Et doit aux yeux de tous prouver ces vérités.
D'autres soins maintenant occupent ma pensée :
Non qu'à votre sujet elle soit traversée,
Que ma flamme querelle un tel événement,
Et qu'en mon cœur le frère importune l'amant.
Mes feux par ce secret ont reçu sans murmure
Le changement qu'en eux a prescrit la nature;
Et le sang qui nous joint m'a si bien détaché
De l'amour dont pour vous mon cœur étoit touché,
Qu'il ne respire plus, pour faveur souveraine,
Que les chères douceurs de sa première chaîne,
Et le moyen de rendre à l'adorable Ignès
Ce que de ses bontés a mérité l'excès :[1]
Mais son sort incertain rend le mien misérable;
Et, si ce qu'on en dit se trouvoit véritable,
En vain Léon m'appelle et le trône m'attend;

1. On peut en cet endroit rappeler le personnage d'Andrès reconnoissant une sœur dans Célie, à la scène xv du cinquième acte de *l'Étourdi*.

La couronne n'a rien à me rendre content,
Et je n'en veux l'éclat que pour goûter la joie
D'en couronner l'objet où le ciel me renvoie,
Et pouvoir réparer, par ces justes tributs,
L'outrage que j'ai fait à ses rares vertus.
Madame, c'est de vous que j'ai raison d'attendre
Ce que de son destin mon âme peut apprendre;
Instruisez-m'en, de grâce; et, par votre discours,
Hâtez mon désespoir ou le bien de mes jours.

DONE ELVIRE.

Ne vous étonnez pas si je tarde à répondre,
Seigneur; ces nouveautés ont droit de me confondre.[1]
Je n'entreprendrai point de dire à votre amour
Si Done Ignès est morte ou respire le jour;
Mais, par ce cavalier, l'un de ses plus fidèles,
Vous en pourrez sans doute apprendre des nouvelles.

DON ALPHONSE, reconnoissant Done Ignès.

Ah! madame, il m'est doux en ces perplexités
De voir ici briller vos célestes beautés.
Mais vous, avec quels yeux verrez-vous un volage
Dont le crime...[2]

DONE IGNES.

Ah! gardez de me faire un outrage,
Et de vous hasarder à dire que vers moi
Un cœur dont je fais cas ait pu manquer de foi.
J'en refuse l'idée, et l'excuse me blesse;
Rien n'a pu m'offenser auprès de la princesse;

1. Dans *l'Étourdi*, Célie dit comme Done Elvire :

Je demeure immobile à tant de nouveautés.

2. Dans la pièce italienne, Don Pèdre reconnoît de même la duchesse de Tyrol; mais comme il n'a jamais aimé qu'elle, il n'a point à demander pardon de son infidélité.

Et tout ce que d'ardeur elle vous a causé
Par un si haut mérite est assez excusé.
Cette flamme vers moi ne vous rend point coupable;
Et, dans le noble orgueil dont je me sens capable,
Sachez, si vous l'étiez, que ce seroit en vain
Que vous présumeriez de fléchir mon dédain;
Et qu'il n'est repentir ni suprême puissance,
Qui gagnât sur mon cœur d'oublier cette offense.

DONE ELVIRE.

Mon frère, d'un tel nom souffrez-moi la douceur,[1]
De quel ravissement comblez-vous une sœur!
Que j'aime votre choix, et bénis l'aventure
Qui vous fait couronner une amitié si pure!
Et de deux nobles cœurs que j'aime tendrement...

SCÈNE VI.

DON GARCIE, DONE ELVIRE, DONE IGNES, déguisée en homme; DON ALPHONSE, cru Don Sylve; ÉLISE.

DON GARCIE.

De grâce, cachez-moi votre contentement,
Madame, et me laissez mourir dans la croyance
Que le devoir vous fait un peu de violence.
Je sais que de vos vœux vous pouvez disposer,
Et mon dessein n'est pas de leur rien opposer;
Vous le voyez assez, et quelle obéissance
De vos commandements m'arrache la puissance;
Mais je vous avouerai que cette gaieté
Surprend au dépourvu toute ma fermeté,
Et qu'un pareil objet dans mon âme fait naître

1. Archaïsme expressif employé aussi par Pascal.

Un transport dont j'ai peur que je ne sois pas maître :
Et je me punirois, s'il m'avoit pu tirer
De ce respect soumis où je veux demeurer.
Oui, vos commandements ont prescrit à mon âme
De souffrir sans éclat le malheur de ma flamme :
Cet ordre sur mon cœur doit être tout-puissant,
Et je prétends mourir en vous obéissant ;
Mais, encore une fois, la joie où je vous treuve[1]
M'expose à la rigueur d'une trop rude épreuve,
Et l'âme la plus sage, en ces occasions,
Répond malaisément de ses émotions.
Madame, épargnez-moi cette cruelle atteinte ;
Donnez-moi, par pitié, deux moments de contrainte :
Et, quoi que d'un rival vous inspirent les soins,
N'en rendez pas mes yeux les malheureux témoins :
C'est la moindre faveur qu'on peut, je crois, prétendre,
Lorsque dans ma disgrâce un amant peut descendre.
Je ne l'exige pas, madame, pour longtemps,
Et bientôt mon départ rendra vos vœux contents :
Je vais où de ses feux mon âme consumée
N'apprendra votre hymen que par la renommée.
Ce n'est pas un spectacle où je doive courir :
Madame, sans le voir, j'en saurai bien mourir.

DONE IGNÈS.

Seigneur, permettez-moi de blâmer votre plainte.

1. Au XVII[e] siècle l'ancienne forme *treuve* s'employoit encore. Molière dit dans *le Misanthrope* :

Ne ferme pas mes yeux aux défauts qu'on lui treuve.

et La Fontaine :

Dieu fait bien ce qu'il fait ; sans en chercher la preuve,
En tout cet univers et l'aller parcourant,
Dans les citrouilles je la treuve.

De vos maux la princesse a su paroître atteinte;
Et cette joie encor, de quoi vous murmurez,
Ne lui vient que des biens qui vous sont préparés.
Elle goûte un succès à vos désirs prospère,
Et dans votre rival elle trouve son frère;
C'est Don Alphonse, enfin, dont on a tant parlé,
Et ce fameux secret vient d'être dévoilé.

DON ALPHONSE.

Mon cœur, grâces au ciel, après un long martyre,
Seigneur, sans vous rien prendre, a tout ce qu'il désire,
Et goûte d'autant mieux son bonheur en ce jour,
Qu'il se voit en état de servir votre amour.

DON GARCIE.

Hélas! cette bonté, seigneur, doit me confondre.
A mes plus chers désirs elle daigne répondre;
Le coup que je craignois, le ciel l'a détourné,
Et tout autre que moi se verroit fortuné:
Mais ces douces clartés d'un secret favorable
Vers l'objet adoré me découvrent coupable
Et tombé de nouveau dans ces traîtres soupçons,
Sur quoi l'on m'a tant fait d'inutiles leçons,
Et par qui mon ardeur, si souvent odieuse,
Doit perdre tout espoir d'être jamais heureuse.
Oui, l'on doit me haïr avec trop de raison;
Moi-même je me trouve indigne de pardon;
Et, quelque heureux succès que le sort me présente,
La mort, la seule mort est toute mon attente.

DONE ELVIRE.

Non! non! de ce transport le soumis mouvement,
Prince, jette en mon âme un plus doux sentiment.
Par lui de mes serments je me sens détachée;
Vos plaintes, vos respects, vos douleurs, m'ont touchée:

J'y vois partout briller un excès d'amitié,
Et votre maladie est digne de pitié.
Je vois, prince, je vois qu'on doit quelque indulgence
Aux défauts où du ciel fait pencher l'influence;
Et, pour tout dire enfin, jaloux ou non jaloux,[1]
Mon roi, sans me gêner, peut me donner à vous.[2]

DON GARCIE.

Ciel! dans l'excès des biens que cet aveu m'octroie,
Rends capable mon cœur de supporter sa joie!

DON ALPHONSE.

Je veux que cet hymen, après nos vains débats,
Seigneur, joigne à jamais nos cœurs et nos États.
Mais ici le temps presse, et Léon nous appelle;
Allons dans nos plaisirs satisfaire son zèle,
Et, par notre présence et nos soins différents,
Donner le dernier coup au parti des tyrans.[3]

1. C'est aussi la conclusion de l'auteur italien Cicognini.

2. Une épigramme de Villiers, dans *la Vengeance des Marquis*, sur l'âge trop mûr de l'actrice qui jouoit le premier rôle amoureux dans *Don Garcie*, feroit croire que ce rôle avoit pour interprète Madeleine Béjart, et non Mlle Duparc, quoiqu'il convînt certainement mieux à celle-ci.

3. L'échec de Molière comme auteur et comme acteur, nous l'avons dit, fut complet. La pièce n'eut que sept représentations. Cet échec paroissoit donner raison à tous les rivaux, à tous les ennemis, qui crioient d'un commun accord que Molière étoit incapable de réussir dans le sérieux : « Il suffit, disoit l'auteur des *Nouvelles nouvelles*, de vous dire que *Don Garcie* étoit une pièce sérieuse et qu'il en avoit le premier rôle, pour vous faire connoître que l'on ne devoit pas s'y divertir. » Molière souffrit cruellement sans doute de ces critiques, d'autant plus dangereuses qu'elles sembloient poser une barrière à son génie. Il ne se découragea pas cependant; de cette chute il tira au contraire de nouveaux enseignements; elle le fit réfléchir plus profondément sur son art; et l'on ne tardera pas à le voir reparoître au sommet d'où l'on croyoit l'avoir précipité pour toujours.

FIN DE DON GARCIE DE NAVARRE.

L'ÉCOLE DES MARIS

COMÉDIE EN TROIS ACTES

24 Juin 1661

NOTICE PRÉLIMINAIRE.

L'École des Maris marque dans l'histoire du génie de Molière une date principale; cette comédie inaugure une nouvelle époque dans la suite des œuvres du poëte comique; elle donne le signal du grand changement « qui substitue, dit M. Nisard, à des situations produites par une intrigue artificielle, des caractères produisant des situations; » elle remporte, pour ainsi dire, sur le théâtre la victoire définitive de la vérité et de la vie.

Il faut remarquer tout d'abord ce titre : *l'École des Maris.* C'étoit la première fois qu'on inscrivoit en tête d'une comédie ce mot *École,* qui a été si souvent employé depuis lors. Il indique tout d'abord dans l'auteur une ambition d'un autre ordre que celle qu'il avoit eue jusque-là. Il exprime l'intention de donner aux hommes une leçon en même temps qu'un divertissement, et d'exercer une influence sur les mœurs contemporaines.

Le centre d'attaque, la place forte, la base des opérations, si l'on nous passe le mot, du poëte comique, ce sera, dans la comédie moderne, bien plus encore que dans la comédie antique, le foyer domestique, la famille, qui est l'élément constitutif de notre société. C'est là que se porte résolûment Molière dans *l'École des Maris,* c'est au cœur de la famille qu'il s'introduit. Il observe les injustices, les abus, les misères et les souffrances qui y règnent, et il les attaque avec ses armes propres : avec le rire et le ridicule. Il est frappé d'abord de la tyrannie des maris et des pères.

et c'est à ces excès qu'il adresse les premiers coups. Bientôt nous le verrons combattre l'ignorance imposée à la femme et l'oppression de l'esprit, puis l'inégalité de condition dans les époux, l'avarice hideuse qui brise les liens les plus sacrés, la sotte vanité de ceux qui veulent s'élever au-dessus de leur condition, le souci exagéré de sa propre conservation, qui rend le chef de famille le jouet de tous ceux qui l'entourent; enfin nous le verrons chercher à écarter du foyer domestique les fléaux qui le menacent: les tartuffes qui exploitent la religion, les pédants, les parasites et les écornifleurs. C'est là incontestablement l'idée commune qui pourrait servir à rattacher entre elles les œuvres de Molière, la suite que ses créations présentent à nos yeux. Deux de ses comédies ont plutôt un caractère social, *Don Juan*, par la manière surtout dont ce type est conçu, car il est bien aussi un fléau de la famille, et *le Misanthrope*.

Le poëte comique n'intervient pas dans ces questions tout à fait dans le même sens que le prédicateur religieux ou que le philosophe moraliste; et il peut, il doit même parfois leur être contraire. Vis-à-vis de l'un il se place, par état, au point de vue du monde et du siècle, comme on dit dans le langage mystique. Vis-à-vis de l'autre, il prend contre la sévérité et la rigueur le parti de l'indulgence, de la liberté et de la joie. Il est, par sympathie, avec la jeunesse. Toutes ces causes sont bonnes aussi à soutenir et à plaider à leur tour. Et qui est plus naturellement appelé à le faire que le poëte comique? Si le moraliste porte et doit porter principalement ses efforts du côté du pouvoir paternel, de l'autorité du mari, du devoir austère, de la vie étroite et fermée, le poëte comique montre qu'il ne faut pas tendre outre mesure ces ressorts nécessaires, sous peine de les voir éclater; il conseille de ne pas mettre le devoir en opposition trop directe avec le penchant; il conçoit l'existence plus libre et plus facile : les fêtes ne l'épouvantent point; il est favorable au plaisir. Qu'il incline trop de ce côté, c'est inévitable; qu'en signalant les malheurs de la contrainte, il n'aperçoive pas aussi bien les dangers du relâchement, on ne peut guère s'en étonner. Il est évident que le théâtre ne sauroit être la seule instruction des hommes; le poëte comique auroit souvent tort, s'il étoit l'unique instituteur des peuples. Il faut toujours supposer des

leçons plus sérieuses, des enseignements d'un autre caractère, et des principes d'éducation qui, en quelque sorte, lui font contre-poids.

Pour juger la morale du poëte comique, il importe toujours de considérer le temps où il a vécu, de voir précisément la puissance qu'avoient alors ces enseignements dont le sien est un peu la contre-partie. Plus le monde où il parle est fortement organisé dans le sens de l'autorité, plus sa protestation a droit d'être énergique et audacieuse. S'il vit au contraire dans une société où les pouvoirs les plus légitimes sont mis en question, où le respect est effacé, où la révolte ne sait plus même où se prendre, faute d'avoir rien épargné, son rôle diminue infailliblement, et il ne jouit plus des mêmes priviléges ni des mêmes licences. Or, entre l'époque où Molière écrivoit et l'époque actuelle, il existe déjà une grande différence sous ce rapport. Si nous ne tenons pas compte du changement qui s'est opéré dans les mœurs, nous trouverons que Molière favorise parfois trop décidément le libre esprit dans la famille, qu'il pousse trop vigoureusement à l'émancipation, et qu'il gâte plutôt qu'il n'instruit la jeunesse. Mais, au XVII[e] siècle, il étoit permis d'appuyer plus résolûment en ce sens. Les droits de la famille étoient entiers; on pouvoit sans crainte signaler les abus que la force y engendroit. La société civile n'étoit en butte à aucune attaque. On comprend que le rire du poëte comique fût plus franc, plus ouvert, et qu'il ignorât les timidités et les pruderies que le temps présent lui impose.

Ces réflexions ne seront pas inutiles à ceux qui voudront apprécier la portée et l'intention générale de *l'École des Maris*. *L'École des Maris* s'attaque au vice le plus élémentaire dont souffrît alors la famille, à la contrainte matérielle, à la tyrannie égoïste et brutale. Sganarelle n'est ni raffiné ni dissimulé : il ne compte que sur les verrous et sur les grilles. Bizarre et entêté dans ses idées, il tient sous clef sa pupille, non par jalousie, mais par système. Les défauts qui accompagnent d'ordinaire la bizarrerie et l'entêtement : la vanité et la confiance en soi d'abord, puis le besoin d'avoir doublement raison, non-seulement par son propre succès, mais encore par la perte d'autrui, la satisfaction d'une mauvaise nature trop pressée de triompher aux dépens de ses contradicteurs; ces défauts suffisent à rendre inutiles et ses pré-

cautions et sa prudence. Son absurde méthode a eu d'abord pour effet d'aiguiser l'esprit d'Isabelle et de lui inspirer, pour s'affranchir du joug dont elle est menacée, les ruses les plus hardies. Aussi Sganarelle est-il le jouet de cette fillette déterminée qui le connoît à fond, et qui exploite ses travers avec un sang-froid imperturbable. Le gardien ombrageux, le tuteur dragon est bafoué, dupé, berné par l'enfant qu'il a élevée et qu'il a, à son insu, armée contre lui de toute l'impitoyable sagacité de l'esclave. La déroute du despotisme marital est complète, tandis que la tolérante indulgence du sage Ariste est récompensée par l'affection de Léonor. C'est surtout cette seconde partie du tableau qui caractérise et définit le but et l'intention de Molière; elle lui conserve la supériorité sur toutes les pièces où l'on voit un tuteur aux prises avec sa pupille qu'il aime et un jeune homme qu'elle lui préfère, et où la ligue des deux amants ne manque pas de triompher des vains efforts du vieillard jaloux : *les Folies amoureuses, le Barbier de Séville, Guerre ouverte, l'Intrigue épistolaire,* etc.

Ce rôle d'Ariste, tout nouveau dans la comédie, a un accent particulier qu'il tient incontestablement de la situation personnelle de Molière. Au moment où il l'écrivoit, Molière, âgé déjà de quarante ans, se préparoit à épouser la jeune Armande Béjart. Il y a sans aucun doute un peu de ses confidences et de ses espérances dans ce personnage. N'exagérons pas, toutefois, cette conformité : pour qu'elle ressortît avec évidence, il auroit fallu que Molière jouât dans la pièce le rôle d'Ariste et Armande Béjart celui de Léonor. Mais Molière étoit Sganarelle, et il est fort douteux qu'Armande ait représenté, au moins à l'origine, la pupille d'Ariste; rien ne prouve, nous le répétons, que la future Mlle Molière soit montée sur le théâtre avant son mariage.

Les matériaux qui ont été utilisés par Molière dans la composition de *l'École des Maris* sont nombreux et faciles à distinguer. La comédie des *Adelphes*, de Térence, a fourni d'abord le contraste des deux frères, des deux tuteurs dont l'un est sévère et bourru, et l'autre bienveillant et indulgent. Voici comment s'exprime Micion au début de la comédie de Térence : « Ce frère (Déméa), ses goûts, sont tout l'opposé des miens, et cela depuis notre enfance. Moi, j'ai préféré la vie douce de la ville, le calme qu'on y goûte; et, ce qu'on croit le vrai bonheur, je ne me suis

pas marié (*quod fortunatum isti putant, uxorem nunquam habui*). Lui, tout au contraire, habite la campagne, où il se tue à vivre de privations. Il s'est marié : il a eu deux enfants. J'ai adopté l'aîné, je l'ai pris chez moi tout petit; je l'ai choyé, aimé comme mon fils, et il est toute ma joie. C'est le seul être au monde que je chérisse, et je n'épargne rien pour qu'il m'en rende autant. Je donne sans compter; je ferme les yeux; je ne crois pas nécessaire d'user de mon autorité en toute circonstance. En un mot, ce que font les jeunes gens en cachette de leur père, les fredaines du jeune âge, j'ai accoutumé mon fils à ne point me les cacher. Car s'habituer à mentir, et oser tromper son père, c'est oser plus tard tromper les autres. L'honneur et les bons sentiments sont, selon moi, des freins meilleurs que la crainte. Mon frère et moi, nous ne sommes pas là-dessus du même avis : ce système lui déplaît. Il vient souvent à moi, criant : « Que faites-vous, Micion? « Pourquoi gâter notre enfant? Comment! il a des maîtresses! il « boit! Vous lui donnez de l'argent pour toutes ces dépenses! « Vous lui permettez dans ses vêtements une recherche excessive! « En vérité, vous êtes trop bon. » N'est-ce pas lui, au contraire, qui est dur à l'excès, contre toute raison et toute justice? Il a grandement tort, à mon avis, de croire qu'un empire imposé par la peur est plus respecté, plus solide que celui qui se concilie par l'affection. Pour moi, voici mon raisonnement et l'idée que je me suis faite : quand on ne fait son devoir que sous la menace du châtiment, on s'observe tout le temps qu'on a peur d'être découvert; mais si l'on croit échapper, on revient à son naturel. Au contraire, celui qu'on s'attache par des bienfaits agit de bon cœur; que vous soyez présent ou absent, il est toujours le même. C'est donc remplir son devoir paternel que d'accoutumer un fils à bien faire de son propre mouvement, plutôt que par la crainte d'autrui. Celui qui ne comprend pas cela doit convenir qu'il n'entend rien à gouverner les enfants. »

Voilà bien l'idée principale qui se retrouve dans *l'École des Maris*. Mais Molière, en substituant deux jeunes filles aux deux jeunes gens des *Adelphes*, et l'intérêt vif et piquant des deux tuteurs amoureux à celui d'un père et d'un oncle, a rendu sa composition plus comique. Il a de plus donné une conclusion à sa comédie : tandis que Térence s'est contenté de faire sentir le

vice des deux systèmes opposés, mais également dangereux, et qu'il punit à la fois l'indulgence et la rigueur, Molière renferme son dénouement et sa moralité dans le fruit que chacun des frères recueille de sa façon d'agir.

L'intrigue de *l'École des Maris* ne ressemble pas du tout à celle des *Adelphes*. Les ruses qu'invente Isabelle pour sortir de captivité ont été suggérées à Molière par la troisième Nouvelle du Décaméron de Boccace, *le Confesseur complaisant sans le savoir*, déjà employée par Lope de Vega dans *la Discreta enamorada* (l'Amoureuse avisée).

Reproduisons cette nouvelle en l'abrégeant : La belle Florinde, mariée à un rustre, qu'elle méprise, aperçoit à l'église un jeune cavalier qui cause avec un bon religieux, et elle conçoit le projet de faire servir le saint homme au succès de l'amour que le jeune et beau cavalier a fait naître dans son cœur. Elle va trouver le moine et le prend pour son confesseur. Un jour elle lui dit d'un air chagrin : « Je viens, mon père, vous demander conseil dans une conjoncture très-délicate. Vous savez qui je suis, et je vous ai dit avec quelle tendresse je chéris mon époux : je serais bien ingrate, s'il n'en étoit pas ainsi : ce digne époux ne respire que pour moi et prévient tous mes désirs. Voyez donc avec quel déplaisir je me suis aperçue qu'un jeune homme a entrepris de me persécuter. Je ne puis paroître à ma fenêtre, à ma porte, dans la rue, à la promenade, sans que je le rencontre; partout ses regards passionnés me font rougir de dépit. J'ai vu souvent ce jeune homme avec vous, et je sais que vous le connoissez particulièrement. J'ose donc vous supplier de lui apprendre combien il s'abuse dans l'opinion qu'il a conçue de moi, et de l'engager à cesser des démarches inutiles qui pourroient bien faire jaser les méchants. Daignez vous charger de cette commission. Je suis persuadée qu'il niera tout. Mais dites-lui nettement que c'est de moi que vous le tenez, et que je suis infiniment offensée de sa conduite. »

Le confesseur loua Florinde et lui promit de s'acquitter de la commission qu'elle lui donnait. Il va en effet trouver le jeune homme et lui reproche ses assiduités scandaleuses et ses projets criminels. Celui-ci se récrie d'abord et assure qu'on le prend pour un autre. Le religieux, pour lui faire honte de sa dissimu-

lation, lui déclare qu'il est informé de tout cela et envoyé par la digne femme même qu'il outrageoit. Cette circonstance fait réfléchir le jeune homme, qui n'étoit pas sans expérience des aventures galantes : il avoue l'attrait irrésistible auquel il a cédé et il promet de ne donner plus à Florinde aucun sujet de plainte.

A peine le moine a-t-il les talons tournés, que le jeune homme court sous le balcon de Florinde; celle-ci, qui l'attend, lui fait un gracieux salut. Ils se comprennent tous deux et ils ressentent bientôt un égal amour. Florinde, à quelques jours de là, va retrouver son confesseur. Elle l'aborde en versant un torrent de larmes : « O mon père! quel démon a suscité contre moi ce mauvais chrétien pour être le tourment de ma vie! — Eh quoi! affecte-t-il encore de vous rechercher et de vous suivre? — Il a osé davantage : il a osé m'envoyer des présents; je vous les apporte pour que vous les lui rendiez et pour que vous réprimiez sa témérité insolente.» Et elle remet au moine une bourse et une écharpe magnifiques.

Le religieux envoie chercher l'amant et lui fait des remontrances avec une nouvelle force. « Qu'ai-je donc fait? lui dit celui-ci. — Et ces présents que vous avez eu l'effronterie d'adresser à cette vertueuse personne? — Je n'ai rien à répondre à ce témoignage, » répond le jeune homme, pénétré d'étonnement et de reconnoissance en lisant ces mots brodés sur l'écharpe : *Aimez-moi comme je vous aime.* Il consent tout de suite, comme on le pense bien, à emporter l'écharpe et la bourse, en promettant de laisser Florinde en repos.

Cependant le mari part en voyage. Florinde, qui attendoit ce moment avec impatience, court se jeter aux pieds de son confesseur. « Pourquoi m'avez-vous détournée de me livrer à mon juste ressentiment? lui dit-elle. Je ne serois pas exposée à de nouvelles entreprises. Mon mari est parti hier pour Gênes. Je ne sais par quel moyen votre criminel ami en a été informé. Au milieu de la nuit, j'entends ouvrir ma fenêtre. Saisie de frayeur, je vois l'audacieux qui, ayant franchi les murs de notre jardin, s'étoit aidé d'un arbre qui ombrage mon balcon pour parvenir jusqu'à ma chambre. J'allois appeler du secours. Le malheureux, se précipitant à mes genoux, m'a suppliée, pour l'amour de Dieu et par considération pour vous, de ne pas faire un éclat où il ris-

queroit la vie. Je l'ai laissé se retirer, mais il faut que j'avise à me mettre à l'abri des violences d'un homme si déterminé. — Je n'eusse jamais soupçonné ce jeune homme de tant d'impudence, répondit le moine; je vais faire un dernier effort pour guérir sa folie. Mais, s'il me manque encore de parole, je vous laisse maîtresse de prévenir qui il vous plaira et de vous garantir par tous les moyens possibles. — En effet, reprit la dame, ce ne seroit plus à vous désormais que j'adresserois mes plaintes. »

Le religieux va trouver le jeune homme pour lui dépeindre sous les couleurs les plus noires l'horreur de son attentat; il lui fait les plus grandes menaces de l'abandonner à sa destinée; l'amant courbe la tête et paroît accablé. Il est à croire qu'il rentra enfin en lui-même, car le bon père n'entendit plus parler de lui pai Florinde.

Lope de Vega, en s'emparant de cette Nouvelle pour en faire *la Discreta enamorada,* substitua au bon religieux un vieillard recherchant une jeune personne dont il veut faire sa femme et qui est aimée par son fils. La jeune femme prie le vieillard de faire cesser les importunités de ce dernier. On voit toute la suite du changement opéré par le poëte espagnol. C'est une modification heureuse, sous ce rapport, du moins, qu'à un personnage après tout indifférent et désintéressé, Lope de Vega substitue un personnage agissant contre lui-même et travaillant à sa propre ruine. Par là nous nous rapprochons de Molière.

Molière a achevé de corriger et de perfectionner cette fable en faisant choix d'un tuteur amoureux de sa pupille qu'il opprime, et en lui donnant pour rival, non plus un fils, mais un jeune homme qui ne lui doit ni respect ni égards. Isabelle, quoiqu'elle descende directement de Florinde, a aussi sur elle une grande supériorité morale. Elle implore et accepte un secours nécessaire d'une affection loyale qu'elle a su inspirer : ses tromperies sont rendues plus innocentes par la pudeur qu'elle sait y garder. Les traits qu'elle joue à Sganarelle sont un peu vifs sans doute, mais du moins le mariage est au bout et la décence est sauvée.

Peu de mois avant la représentation de *l'École des Maris,* au commencement de l'année 1661, ce sujet de *la Discreta enamorada* avoit fait son apparition sur la scène françoise dans une absurde imitation de Dorimon : *la Femme industrieuse,* jouée rue

des Quatre-Vents, sur le théâtre de Mademoiselle. Molière ne put avoir à cette œuvre ridicule aucune obligation. Voici, par exemple, en quel style le Docteur, qui remplit le rôle du confesseur de Boccace, s'acquitte du message d'Isabelle à Léandre :

Enfin, elle m'a dit que toutes ses vertus,
Prenant son intérêt, ne t'épargneront plus :
La vertu-chou viendra pour te casser la tête,
La vertu-bleu le nez, de même qu'à la fête,
La vertu-guienne encor ne t'épargnera pas,
Et les autres vertus te casseront les bras.

Tel est le comique de Dorimon. Il n'en faut pas citer davantage.

L'École des Maris charma la cour et la ville. Voici tout ce que la critique la plus hostile en put dire : « *L'École des Maris* (c'est l'auteur des *Nouvelles nouvelles* qui parle) est encore un de ces tableaux des choses que l'on voit le plus fréquemment arriver dans le monde, ce qui a fait qu'elle n'a pas été moins suivie que les précédentes comédies du même auteur. Les vers en sont moins bons que ceux du *Cocu imaginaire*, mais le sujet en est tout à fait bien conduit, et si cette pièce avoit eu cinq actes, elle pourroit tenir rang dans la postérité après *le Menteur* et *les Visionnaires.* » *Le Menteur*, passe encore, mais *les Visionnaires !*

L'École des Maris fut publiée par Molière, qui jugea à propos, cette fois, de se charger lui-même de ce soin. Voici le titre de l'édition *princeps :* « *L'Escole des Maris*, comédie de J.-B.-P. Molière, représentée sur le théâtre du Palais-Royal. A Paris, chez Guillaume de Luyne, libraire juré, au Palais, à la salle des Merciers, à la Justice. 1661. Avec privilége du roi. » Le privilége est daté de Fontainebleau, le neuvième jour de juillet 1661. On y lit les lignes suivantes, curieuses à titre de renseignement, et qui font allusion à ce qui s'étoit passé pour *le Cocu imaginaire :* « *Notre amé Jean-Baptiste Pocquelin de Moliers, comédien de la troupe de notre très-cher et très-amé frère unique le duc d'Orléans*, nous a fait exposer qu'il auroit depuis peu composé pour notre divertissement une pièce de théâtre en trois actes intitulée *l'École des Maris*, qu'il désireroit faire imprimer; mais parce qu'il seroit arrivé qu'en ayant

ci-devant composé quelques autres, aucunes d'icelles auroient été prises et transcrites par des particuliers qui les auroient fait imprimer, vendre et débiter en vertu des lettres de privilége qu'ils auroient surprises en notre grande chancellerie à son préjudice et dommage; pour raison de quoi il y auroit eu instance en notre conseil, jugée à l'encontre d'un nommé Ribou, libraire-imprimeur, en faveur de l'exposant; lequel, craignant que celle-ci ne lui soit pareillement prise, et que, par ce moyen, il ne soit privé du fruit qu'il en pourroit retirer, nous auroit requis lui accorder nos lettres, avec les défenses sur ce nécessaires. A ces causes, etc. »

Le privilége est suivi de cette mention : « Ledit sieur de Moliers (combien ce glorieux nom avoit peine à obtenir assez de notoriété pour que l'on ne l'écorchât plus!) a cédé et transporté son privilége à Ch. de Sercy, marchand libraire à Paris... Et ledit Sercy a associé à son privilége Guillaume de Luyne, Jean Guignard, Claude Barbin et Gabriel Quinet, aussi marchands libraires. » Nous trouvons en effet des exemplaires de l'édition *princeps* au nom de ces différents libraires.

L'achevé d'imprimer est du 20 août 1661. Dans certains exemplaires, on voit une gravure représentant le fameux jeu de scène du second acte, lorsque Isabelle fait semblant d'embrasser Sganarelle et donne sa main à baiser à Valère.

C'est ce premier texte que nous transcrivons exactement. Nous donnons les variantes de l'édition de 1673 et de l'édition de 1682.

L. M.

A MONSEIGNEUR

LE DUC D'ORLÉANS,

FRÈRE UNIQUE DU ROI.

MONSEIGNEUR,

Je fais voir ici à la France des choses bien peu proportionnées. Il n'est rien de si grand et de si superbe que le nom que je mets à la tête de ce livre, et rien de plus bas que ce qu'il contient. Tout le monde trouvera cet assemblage étrange; et quelques-uns pourront bien dire, pour en exprimer l'inégalité, que c'est poser une couronne de perles et de diamants sur une statue de terre, et faire entrer par des portiques magnifiques et des arcs triomphaux superbes dans une méchante cabane. Mais, MONSEIGNEUR, ce qui doit me servir d'excuse, c'est qu'en cette aventure je n'ai eu aucun choix à faire, et que l'honneur que j'ai d'être à VOTRE ALTESSE ROYALE[1] m'a imposé une nécessité absolue de lui dédier le premier ouvrage que je mets de moi-même au jour.[2] Ce n'est pas un présent que je lui fais, c'est un devoir

1. On sait que Molière étoit à cette époque chef de la troupe de Monsieur. Monsieur ne paya jamais, il est vrai, la pension de trois cents livres qu'il avoit accordée à chacun de ses comédiens; mais son patronage ne leur fut peut-être pas toujours inutile. Ainsi, en parlant du voyage qu'il fit avec La Thorillière au camp de Lille après la représentation du *Tartuffe* en 1666, La Grange écrit sur son registre: « Monsieur nous protégea comme toujours. » Il est difficile de croire que le comédien ait attaché à ces mots une intention ironique.

2. Molière avoit déjà fait imprimer *les Précieuses ridicules*, mais il ne s'y étoit

dont je m'acquitte; et les hommages ne sont jamais regardés par les choses qu'ils portent. J'ai donc osé, MONSEIGNEUR, dédier une bagatelle à VOTRE ALTESSE ROYALE, parce que je n'ai pu m'en dispenser; et si je me dispense ici de m'étendre sur les belles et glorieuses vérités qu'on pourroit dire d'elle, c'est par la juste appréhension que ces grandes idées ne fissent éclater encore davantage la bassesse [1] de mon offrande. Je me suis imposé silence pour trouver un endroit plus propre à placer de si belles choses; et tout ce que j'ai prétendu dans cette épître, c'est de justifier mon action à toute la France, et d'avoir cette gloire de vous dire à vous-même, MONSEIGNEUR, avec toute la soumission possible, que je suis,[2]

de VOTRE ALTESSE ROYALE,

le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur,

J. B. P. MOLIÈRE.

décidé que parce que « une copie dérobée de l'ouvrage étoit tombée entre les mains des libraires. » L'édition du *Cocu imaginaire* fut donnée à l'insu et sans le consentement de Molière. *L'Étourdi* et *le Dépit amoureux* ne furent imprimés qu'en 1663; *Don Garcie* ne parut qu'après la mort de son auteur. Molière a donc raison de dire que *l'École des Maris* est le premier ouvrage qu'il ait mis au jour de lui-même et de son plein gré.

1. Les mots *bas* et *bassesse* n'emportoient pas l'idée d'avilissement moral qui s'y attache maintenant. Ils exprimoient seulement celle d'une grande infériorité, d'une situation beaucoup au-dessous d'une autre. Corneille a dit :

Votre grand Marius naquit dans la bassesse.
(*Sertorius*, II, II.)

Boisrobert, qui étoit homme de qualité et vivoit dans la haute société, dit à la comtesse de La Suze : « Est-il bien vrai

Que cet esprit seul au monde accompli,
Comme les dieux de soi-même rempli,
Souffre un moment que sa gloire s'abaisse
Jusqu'au néant qu'il voit dans ma bassesse? »

2. Le ton de cette épître n'est pas différent de celui des épîtres dédicatoires en général. C'étoit l'usage d'y employer les formules d'adulation les plus outrées, même pour des personnages bien moins considérables que le frère du roi. Nul ne songeoit à se soustraire à cette coutume, et l'on sait que le grand Corneille a été souvent dans cette voie au delà même des limites permises : on se souvient de la dédicace de *Cinna* au financier Montauron. Molière n'a point commis de ces erreurs, mais il se conforme à l'usage et paye au jeune patron de sa troupe son tribut de compliments emphatiques que leur banalité même excuse.

L'ÉCOLE DES MARIS

PERSONNAGES.		ACTEURS.
SGANARELLE,	frères	MOLIÈRE.
ARISTE,	frères	L'ÉPY.[1]
ISABELLE,	sœurs	Mlle DEBRIE.
LÉONOR,	sœurs	. . . .[2]
LISETTE, suivante de Léonor		MADELEINE BÉJART.
VALÈRE, amant d'Isabelle		LA GRANGE.
ERGASTE, valet de Valère		DUPARC.
LE COMMISSAIRE		DEBRIE.
LE NOTAIRE.		

La scène est à Paris.

1. « De l'Épy, qui ne promettoit rien que de très-médiocre, parut inimitable dans *l'École des Maris.* » (*Promenade de Saint-Cloud*, par Guéret, page 212.)

2. La plupart des éditeurs attribuent la création de ce rôle à Armande Béjart. Nous avons dit, dans la notice préliminaire, que cette attribution nous paroît très-problématique; que rien ne prouve qu'Armande soit montée sur le théâtre avant son mariage; sur le registre de La Grange, en effet, ce n'est qu'après son mariage et au renouvellement de Pâques 1662, qu'elle est inscrite parmi les actrices de la troupe. Nous nous abstenons, par conséquent, de faire figurer ce nom dans la liste ci-dessus. A défaut d'Armande Béjart, c'est sans doute par Mlle Duparc que le rôle de Léonor a été rempli à l'origine.

L'ÉCOLE DES MARIS

COMÉDIE

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

SGANARELLE, ARISTE.

SGANARELLE.

Mon frère, s'il vous plaît, ne discourons point tant,
Et que chacun de nous vive comme il l'entend.
Bien que sur moi des ans vous ayez l'avantage,
Et soyez assez vieux pour devoir être sage,
Je vous dirai pourtant que mes intentions
Sont de ne prendre point de vos corrections;
Que j'ai pour tout conseil ma fantaisie à suivre,
Et me trouve fort bien de ma façon de vivre.

ARISTE.[1]

Mais chacun la condamne.

1. Le nom d'Ariste, tiré du grec et qui signifie : le meilleur, le plus sage, est devenu un emploi de la comédie et a servi à désigner en général les personnages chargés de représenter sur le théâtre le bon sens et la raison. Molière a donné ce même nom d'Ariste au frère de Chrysale dans *les Femmes savantes*.

SGANARELLE.

Oui, des fous comme vous,
Mon frère.[1]

ARISTE.

Grand merci, le compliment est doux.

SGANARELLE.

Je voudrois bien savoir, puisqu'il faut tout entendre,
Ce que ces beaux censeurs en moi peuvent reprendre?

ARISTE.

Cette farouche humeur, dont la sévérité
Fuit toutes les douceurs de la société,
A tous vos procédés inspire un air bizarre,
Et, jusques à l'habit, vous rend chez vous barbare.*

SGANARELLE.

Il est vrai qu'à la mode il faut m'assujettir,
Et ce n'est pas pour moi que je me dois vêtir?
Ne voudriez-vous point, par vos belles sornettes,
Monsieur mon frère aîné, car, Dieu merci, vous l'êtes
D'une vingtaine d'ans, à ne nous rien celer,**
Et cela ne vaut pas la peine d'en parler;
Ne voudriez-vous point, dis-je, sur ces matières
De vos jeunes muguets[2] m'inspirer les manières?

* Var. *Et jusques à l'habit, rend tout chez vous barbare.*
Cette modification est l'œuvre de quelques éditeurs que rien ne justifie.

** Var. *D'une vingtaine d'ans, à ne vous rien celer* (1673, 1682).

1. M. Després, auteur de *Pensées sur Molière*, a fait observer que le personnage d'*Ariste* est presque toujours un frère, « parce qu'un frère seul peut souffrir sans impatience les brusqueries, les duretés, les injures même d'un frère qu'il irrite pour le corriger. »

2. *Muguets* s'employoit de vieille date pour désigner les damoiseaux aimant la parure et courtisant les femmes. Il y avoit aussi le verbe *mugueter* et le substantif *muguetterie*. Le mot *muguet*, quoique un peu suranné,

M'obliger à porter de ces petits chapeaux
Qui laissent éventer leurs débiles cerveaux;
Et de ces blonds cheveux de qui la vaste enflure
Des visages humains offusque la figure?
De ces petits pourpoints sous les bras se perdants,[1]
Et de ces grands collets jusqu'au nombril pendants?
De ces manches qu'à table on voit tâter les sauces,
Et de ces cotillons appelés hauts-de-chausses?
De ces souliers mignons, de rubans revêtus,
Qui vous font ressembler à des pigeons pattus?
Et de ces grands canons où, comme en des entraves,
On met, tous les matins, ses deux jambes esclaves,
Et par qui nous voyons ces messieurs les galants
Marcher écarquillés ainsi que des volants?[2]
Je vous plairois sans doute équipé de la sorte;
Et je vous vois porter les sottises qu'on porte.[3]

ARISTE.

Toujours au plus grand nombre on doit s'accommoder,

n'est pas encore hors d'usage. C'est la fleur du printemps qui a certainement donné naissance à cette expression, qui signifioit à l'origine: parfumé de muguet.

1. Le pourpoint étoit un vêtement de dessus, ayant des manches, enveloppant le buste et serrant la taille. La nouvelle mode étoit de l'échancrer pour laisser voir le linge.

2. « *Volant*, jouet garni de plumes qui vont en s'écartant et forment un angle très-ouvert, » dit M. Chasles. Le jeu du volant étoit connu à cette époque. Madame de Sévigné a écrit: « J'ai joué au volant, j'ai couru avec cette petite folle de Madame de La Fayette. »

Tous les autres commentateurs interprètent le mot *volants* par: ailes de moulin.

3. On reconnoît ce costume dont Sganarelle fait la satire, c'est celui du marquis de Mascarille: « Ce chapeau si petit qu'il étoit aisé de juger que le marquis le portoit bien plus souvent dans la main que sur la tête, cette perruque si grande qu'elle balayoit la place à chaque fois qu'il faisoit la révérence, ce collet ou rabat qui pouvoit s'appeler un honnête peignoir, ces canons qui sembloient n'être faits que pour servir de caches aux enfants qui

Et jamais il ne faut se faire regarder.
L'un et l'autre excès choque, et tout homme bien sage
Doit faire des habits ainsi que du langage,
N'y rien trop affecter, et, sans empressement,
Suivre ce que l'usage y fait de changement.
Mon sentiment n'est pas qu'on prenne la méthode
De ceux qu'on voit toujours renchérir sur la mode,
Et qui, dans ses excès dont ils sont amoureux,*
Seroient fâchés qu'un autre eût été plus loin qu'eux :
Mais je tiens qu'il est mal, sur quoi que l'on se fonde,
De fuir obstinément ce que suit tout le monde;
Et qu'il vaut mieux souffrir d'être au nombre des fous,
Que du sage parti se voir seul contre tous.[1]

SGANARELLE.

Cela sent son vieillard qui, pour en faire accroire,
Cache ses cheveux blancs d'une perruque noire.[2]

* VAR. *Et qui, dans ces excès dont ils sont amoureux* (1673, 1682).

jouent à la cligne-musette, etc. » On peut comparer à cette satire celle que fait Agrippa d'Aubigné des modes du commencement du siècle, dans les *Aventures du baron de Fœneste;* on y trouvera signalées déjà beaucoup des exagérations ridicules que critique Sganarelle.

La critique de Sganarelle n'est pas dépourvue de justesse. Elle donne à sa rudesse le prétexte du bon sens. Un personnage, pour être vrai, ne sauroit être absolument extravagant. Ce qu'il y a de raison dans Sganarelle sert précisément à faire ressortir la raison plus haute d'Ariste, sa sagesse plus sociable et plus humaine.

1. L'opinion d'Ariste est celle des plus excellents moralistes. On sait que La Bruyère a dit : « Un philosophe doit se laisser habiller par son tailleur; il y a autant de foiblesse à fuir la mode qu'à l'affecter. »

2. Sganarelle n'est pas seulement un homme bizarre et bourru, c'est encore un vilain homme. L'insistance avec laquelle il revient sur l'âge, sur la vieillesse de son frère, est un trait de méchanceté, car il sait bien que ce doit être là justement le côté foible et vulnérable d'Ariste qui songe à épouser la jeune Léonor. Aussi Ariste, à cette dernière attaque, éprouve-t-il un mouvement d'humeur qui se trahit dans sa réplique.

ARISTE.

C'est un étrange fait du soin que vous prenez
A me venir toujours jeter mon âge au nez;
Et qu'il faille qu'en moi sans cesse je vous voie
Blâmer l'ajustement, aussi bien que la joie :
Comme si, condamnée à ne plus rien chérir,
La vieillesse devoit ne songer qu'à mourir,
Et d'assez de laideur n'est pas accompagnée,
Sans se tenir encor malpropre et rechignée.

SGANARELLE.

Quoi qu'il en soit, je suis attaché fortement
A ne démordre point de mon habillement.
Je veux une coiffure, en dépit de la mode,
Sous qui toute ma tête ait un abri commode;
Un bon pourpoint bien long, et fermé comme il faut,
Qui, pour bien digérer, tienne l'estomac chaud;
Un haut-de-chausses fait justement pour ma cuisse;
Des souliers où mes pieds ne soient point au supplice,
Ainsi qu'en ont usé sagement nos aïeux :
Et qui me trouve mal n'a qu'à fermer les yeux.[1]

SCÈNE II.

LÉONOR, ISABELLE, LISETTE;
ARISTE ET SGANARELLE, parlant bas ensemble sur le devant du théâtre, sans être aperçus.

LÉONOR, à Isabelle.

Je me charge de tout, en cas que l'on vous gronde.

1. Cette première scène contient l'exposition des deux caractères principaux. Du premier coup, ils se font l'un et l'autre parfaitement connoître. Toute la pièce se déduit de ce contraste des deux frères et ne fait que développer l'opposition de mœurs, de sentiments, de systèmes, qui ressort si vivement de leur entretien.

LISETTE, à Isabelle.

Toujours dans une chambre à ne point voir le monde?

ISABELLE.

Il est ainsi bâti.

LÉONOR.

Je vous en plains, ma sœur.

LISETTE, à Léonor.

Bien vous prend que son frère ait tout une autre humeur,
Madame; et le destin vous fut bien favorable
En vous faisant tomber aux mains du raisonnable.

ISABELLE.

C'est un miracle encor qu'il ne m'ait aujourd'hui
Enfermée à la clef, ou menée avec lui.

LISETTE.

Ma foi, je l'envoierois au diable avec sa fraise,[1]
Et...

SGANARELLE, heurté par Lisette.

Où donc allez-vous, qu'il ne vous en déplaise?

LÉONOR.

Nous ne savons encore, et je pressois ma sœur
De venir du beau temps respirer la douceur :
Mais...

SGANARELLE, à Léonor.

Pour vous, vous pouvez aller où bon vous semble;

(Montrant Lisette.)

Vous n'avez qu'à courir, vous voilà deux ensemble.

(A Isabelle.)

Mais vous, je vous défends, s'il vous plaît, de sortir.

1. La fraise étoit un collet plissé et empesé, qui avoit eu à la fin du XVIe siècle une bizarre ampleur, comme on le voit dans les portraits de Henri III, de Catherine de Médicis, et surtout d'Élisabeth d'Angleterre. C'étoit au commencement du règne de Louis XIV un ornement démodé.

ARISTE.

Hé! laissez-les, mon frère, aller se divertir.

SGANARELLE.

Je suis votre valet, mon frère.

ARISTE.

La jeunesse
Veut...

SGANARELLE.

La jeunesse est sotte, et parfois la vieillesse.

ARISTE.

Croyez-vous qu'elle est mal d'être avec Léonor?

SGANARELLE.

Non pas; mais avec moi je la crois mieux encor.

ARISTE.

Mais...

SGANARELLE.

Mais ses actions de moi doivent dépendre,
Et je sais l'intérêt enfin que j'y dois prendre.

ARISTE.

A celles de sa sœur ai-je un moindre intérêt?

SGANARELLE.

Mon Dieu! chacun raisonne et fait comme il lui plaît.
Elles sont sans parents, et notre ami leur père
Nous commit leur conduite à son heure dernière;
Et nous chargeant tous deux, ou de les épouser,
Ou, sur notre refus, un jour d'en disposer,
Sur elles, par contrat, nous sut, dès leur enfance,
Et de père et d'époux donner pleine puissance:
D'élever celle-là vous prîtes le souci,
Et moi je me chargeai du soin de celle-ci:
Selon vos volontés vous gouvernez la vôtre;

Laissez-moi, je vous prie, à mon gré régir l'autre.[1]

ARISTE.

Il me semble...

SGANARELLE.

Il me semble, et je le dis tout haut,
Que sur un tel sujet c'est parler comme il faut.
Vous souffrez que la vôtre aille leste et pimpante,
Je le veux bien : qu'elle ait et laquais et suivante,
J'y consens : qu'elle coure, aime l'oisiveté,
Et soit des damoiseaux fleurée[2] en liberté,
J'en suis fort satisfait : mais j'entends que la mienne
Vive à ma fantaisie, et non pas à la sienne;[3]
Que d'une serge honnête elle ait son vêtement,
Et ne porte le noir qu'aux bons jours seulement;
Qu'enfermée au logis, en personne bien sage,
Elle s'applique toute aux choses du ménage,
A recoudre mon linge aux heures de loisir,
Ou bien à tricoter quelques bas par plaisir;
Qu'aux discours des muguets elle ferme l'oreille,
Et ne sorte jamais sans avoir qui la veille.
Enfin la chair est foible, et j'entends tous les bruits.

1. Sganarelle rappelle brusquement l'origine de ses droits pour couper court aux observations et aux remontrances. C'est par un mouvement fort naturel de caractère que l'on est instruit de circonstances qu'il étoit essentiel de connoître tout d'abord pour s'expliquer la situation. (AIMÉ-MARTIN.)

2. *Fleurée*, ayant le sens de *flairée*. Dans l'édition du dictionnaire de l'Académie de 1694, on lit : « *Flairer*, on prononce ordinairement *fleurer*. » On pourroit conclure de là que Molière n'a fait que rendre l'orthographe de ce mot conforme à la prononciation de son temps. Mais nous croyons qu'il existoit primitivement deux mots distincts qui avoient une signification à peu près semblable, et qu'on employoit suivant les circonstances. *Fleurée*, sans contredit, a bien meilleure grâce que *flairée*.

3. Sganarelle est franc et brutal dans l'aveu de son égoïsme tyrannique. Il n'éprouve aucun besoin de dissimuler, parce qu'il n'admet pas évidemment que la femme soit un être libre ni doué d'une personnalité sérieuse.

Je ne veux point porter de cornes, si je puis;[1]
Et comme à m'épouser sa fortune l'appelle,
Je prétends, corps pour corps, pouvoir répondre d'elle.

ISABELLE.

Vous n'avez pas sujet, que je crois...

SGANARELLE.

Taisez-vous.
Je vous apprendrai bien s'il faut sortir sans nous.

LÉONOR.

Quoi donc, monsieur...

SGANARELLE.

Mon Dieu, madame, sans langage,
Je ne vous parle pas, car vous êtes trop sage.[2]

LÉONOR.

Voyez-vous Isabelle avec nous à regret?

SGANARELLE.

Oui, vous me la gâtez, puisqu'il faut parler net.
Vos visites ici ne font que me déplaire,
Et vous m'obligerez de ne nous en plus faire.

LÉONOR.

Voulez-vous que mon cœur vous parle net aussi?
J'ignore de quel œil elle voit tout ceci :
Mais je sais ce qu'en moi feroit la défiance,
Et, quoiqu'un même sang nous ait donné naissance,

1. Il est de tradition au théâtre que l'acteur qui joue Sganarelle prononce ce vers à l'oreille d'Ariste. On pourroit se demander si cette précaution est bien dans le caractère du personnage. Sganarelle ne compte que sur les moyens de contrainte matérielle. Pourquoi respecteroit-il l'esprit de sa pupille? La grossièreté et la licence de paroles s'accordent bien avec son système d'éducation, et l'on peut remarquer que l'état de société où la femme est très-subordonnée et très-assujettie est toujours celui où le langage a le moins de retenue.

2. *Sage* dans l'ancienne acception de ce mot : c'est-à-dire instruite, expérimentée, savante.

Nous sommes bien peu sœurs, s'il faut que chaque jour
Vos manières d'agir lui donnent de l'amour.

LISETTE.

En effet, tous ces soins sont des choses infâmes.
Sommes-nous chez les Turcs, pour renfermer les femmes?
Car on dit qu'on les tient esclaves en ce lieu,
Et que c'est pour cela qu'ils sont maudits de Dieu.
Notre honneur est, monsieur, bien sujet à foiblesse,
S'il faut qu'il ait besoin qu'on le garde sans cesse.
Pensez-vous, après tout, que ces précautions
Servent de quelque obstacle à nos intentions?
Et, quand nous nous mettons quelque chose à la tête,
Que l'homme le plus fin ne soit pas une bête?
Toutes ces gardes-là sont visions de fous;
Le plus sûr est, ma foi, de se fier en nous:
Qui nous gêne se met en un péril extrême,
Et toujours notre honneur veut se garder lui-même.
C'est nous inspirer presque un désir de pécher,
Que montrer tant de soins de nous en empêcher;
Et, si par un mari je me voyois contrainte,
J'aurois fort grande pente à confirmer sa crainte.[1]

SGANARELLE, à Ariste.

Voilà, beau précepteur, votre éducation.
Et vous souffrez cela sans nulle émotion?

ARISTE.

Mon frère, son discours ne doit que faire rire:
Elle a quelque raison en ce qu'elle veut dire.
Leur sexe aime à jouir d'un peu de liberté;
On le retient fort mal par tant d'austérité;

1. On a souvent fait admirer la vivacité de cette saillie qui confirme en style de soubrette ce qu'il y a de juste et de sensé dans les principes d'Ariste.

Et les soins défiants, les verrous et les grilles
Ne font pas la vertu des femmes ni des filles :
C'est l'honneur qui les doit tenir dans le devoir,
Non la sévérité que nous leur faisons voir.
C'est une étrange chose, à vous parler sans feinte,
Qu'une femme qui n'est sage que par contrainte.
En vain sur tous ses pas nous prétendons régner ;
Je trouve que le cœur est ce qu'il faut gagner ;
Et je ne tiendrois, moi, quelque soin qu'on se donne,
Mon honneur guère sûr aux mains d'une personne
A qui, dans les désirs qui pourroient l'assaillir,
Il ne manqueroit rien qu'un moyen de faillir.

SGANARELLE.

Chansons que tout cela.

ARISTE.

Soit; mais je tiens sans cesse
Qu'il nous faut en riant instruire la jeunesse,
Reprendre ses défauts avec grande douceur,
Et du nom de vertu ne lui point faire peur.
Mes soins pour Léonor ont suivi ces maximes ;
Des moindres libertés je n'ai point fait des crimes,
A ses jeunes désirs j'ai toujours consenti,
Et je ne m'en suis point, grâce au ciel, repenti.
J'ai souffert qu'elle ait vu les belles compagnies,
Les divertissements, les bals, les comédies ;
Ce sont choses, pour moi, que je tiens de tout temps
Fort propres à former l'esprit des jeunes gens ;
Et l'école du monde, en l'air dont il faut vivre,
Instruit mieux, à mon gré, que ne fait aucun livre :
Elle aime à dépenser en habits, linge et nœuds ;
Que voulez-vous ? je tâche à contenter ses vœux ;
Et ce sont des plaisirs qu'on peut, dans nos familles,

Lorsque l'on a du bien, permettre aux jeunes filles.
Un ordre paternel l'oblige à m'épouser;
Mais mon dessein n'est pas de la tyranniser.
Je sais bien que nos ans ne se rapportent guère,
Et je laisse à son choix liberté tout entière.
Si quatre mille écus de rente bien venants,
Une grande tendresse et des soins complaisants,
Peuvent, à son avis, pour un tel mariage,
Réparer entre nous l'inégalité d'âge,
Elle peut m'épouser; sinon, choisir ailleurs.
Je consens que sans moi ses destins soient meilleurs;
Et j'aime mieux la voir sous un autre hyménée,
Que si contre son gré sa main m'étoit donnée.[1]

SGANARELLE.

Hé! qu'il est doucereux! c'est tout sucre et tout miel.

ARISTE.

Enfin, c'est mon humeur, et j'en rends grâce au ciel.

1. Toute cette morale d'Ariste se retrouve pour le fond des idées dans *les Adelphes* de Térence. Mais le Micion du poëte latin applique son système indulgent aux jeunes garçons soumis encore à l'autorité paternelle :

Opsonat, potat, olet unguenta? De meo.
Amat? Dabitur à me argentum, dum erit commodum.
. . . . Est, Dis gratia,
Et undè hæc fiant et adhuc non molesta sunt.

« Il fait bonne chère, il boit, il se parfume? c'est à mes dépens. Il a des maîtresses? Je lui donnerai de l'argent tant que cela ne m'incommodera pas. J'ai, grâces aux dieux, de quoi fournir à tout cela, et jusqu'à présent ses dépenses ne m'ont point gêné. » La générosité d'Ariste est bien plus touchante dans sa source et dans son expression. Elle est inspirée par l'attachement le plus tendre. Il ne faut pas oublier, en lisant ce passage, que Molière se trouvoit dans la situation d'Ariste; qu'il alloit épouser bientôt la jeune Armande Béjart élevée par ses soins; et que tous ces aimables et attrayants discours traduisoient à merveille ses propres sentiments. Il est vrai qu'il fut assez mal récompensé de sa douceur et de sa confiance, et qu'il eût été par la suite un fâcheux exemple à invoquer à l'appui de son système d'éducation. Ariste eut tort, ce qui ne veut pas dire que Sganarelle auroit eu raison.

Je ne suivrois jamais ces maximes sévères
Qui font que les enfants comptent les jours des pères.

SGANARELLE.

Mais ce qu'en la jeunesse on prend de liberté
Ne se retranche pas avec facilité;
Et tous ses sentiments suivront mal votre envie,
Quand il faudra changer sa manière de vie.

ARISTE.

Et pourquoi la changer?

SGANARELLE.

Pourquoi?

ARISTE.

Oui.

SGANARELLE.

Je ne sai.

ARISTE.

Y voit-on quelque chose où l'honneur soit blessé?

SGANARELLE.

Quoi! si vous l'épousez, elle pourra prétendre
Les mêmes libertés que fille on lui voit prendre?

ARISTE.

Pourquoi non?

SGANARELLE.

Vos désirs lui seront complaisants
Jusques à lui laisser et mouches et rubans?

ARISTE.

Sans doute.

SGANARELLE.

A lui souffrir, en cervelle troublée,
De courir tous les bals et les lieux d'assemblée?

ARISTE.

Oui, vraiment.

SGANARELLE.

Et chez vous iront les damoiseaux?

ARISTE.

Et quoi donc?

SGANARELLE.

Qui joueront et donneront cadeaux?[1]

ARISTE.

D'accord.

SGANARELLE.

Et votre femme entendra les fleurettes?[2]

ARISTE.

Fort bien.

SGANARELLE.

Et vous verrez ces visites muguettes
D'un œil à témoigner de n'en être point soû?

ARISTE.

Cela s'entend.

SGANARELLE.

Allez, vous êtes un vieux fou.
(A Isabelle.)
Rentrez, pour n'ouïr point cette pratique infâme.

SCÈNE III.

ARISTE, SGANARELLE, LÉONOR, LISETTE.

ARISTE.

Je veux m'abandonner à la foi de ma femme,

1. Nous rappelons le sens qu'avoit alors ce mot que nous avons rencontré dans *les Précieuses ridicules*, scène XII.

2. Il ne faut pas aller chercher trop loin l'origine de ce terme qui s'emploie encore. C'est le mot fleurettes, petites fleurs; au figuré : petites fleurs de rhétorique amoureuse.

Et prétends toujours vivre ainsi que j'ai vécu.

SGANARELLE.

Que j'aurai de plaisir si l'on le fait cocu! *

ARISTE.

J'ignore pour quel sort mon astre m'a fait naître;
Mais je sais que pour vous, si vous manquez de l'être,
On ne vous en doit point imputer le défaut,
Car vos soins pour cela font bien tout ce qu'il faut.

SGANARELLE.

Riez donc, beau rieur! Oh! que cela doit plaire, **
De voir un goguenard presque sexagénaire!

LÉONOR.

Du sort dont vous parlez je le garantis, moi,
S'il faut que par l'hymen il reçoive ma foi;
Il s'y peut assurer : mais sachez que mon âme ***
Ne répondroit de rien, si j'étois votre femme.

LISETTE.

C'est conscience[1] à ceux qui s'assurent en nous;
Mais c'est pain bénit, certe, à des gens comme vous.

SGANARELLE.

Allez, langue maudite, et des plus mal apprises.

ARISTE.

Vous vous êtes, mon frère, attiré ces sottises.
Adieu. Changez d'humeur, et soyez averti
Que renfermer sa femme est le mauvais parti. ****
Je suis votre valet.

* VAR. *Que j'aurai de plaisir quand il sera cocu!* (1682.)
** VAR. *Bien donc, beau rieur! Oh! que cela doit plaire* (1673).
*** VAR. *Il s'en peut assurer : mais sachez que mon âme* (1682).
**** VAR. *Que renfermer sa femme est un mauvais parti* (1682).

1. Sous-entendu : de faire subir ce sort.

SGANARELLE.

Je ne suis pas le vôtre.

SCÈNE IV.

SGANARELLE, seul.

Oh! que les voilà bien tous formés l'un pour l'autre!
Quelle belle famille! Un vieillard insensé
Qui fait le dameret dans un corps tout cassé;
Une fille maîtresse, et coquette suprême;
Des valets impudents : non, la sagesse même
N'en viendroit pas à bout, perdroit sens et raison
A vouloir corriger une telle maison.[1]
Isabelle pourroit perdre dans ces hantises
Les semences d'honneur qu'avec nous elle a prises :
Et, pour l'en empêcher, dans peu nous prétendons
Lui faire aller revoir nos choux et nos dindons.

SCÈNE V.

VALÈRE, SGANARELLE, ERGASTE.

VALÈRE, dans le fond du théâtre.

Ergaste, le voilà, cet Argus que j'abhorre,

1. Ces vers sont imités et presque traduits de Térence :

. . . . O Jupiter!
Hanccine vitam! hoscine mores! hanc dementiam!
Uxor sine dote veniet; intus psaltria est;
Domus sumptuosa; adolescens luxu perditus;
Senex delirans! Ipsa, si cupiat, Salus
Servare prorsus non potest hanc familiam.

« O Jupiter! quelle vie! quelles mœurs! quelle démence! Une femme sans dot; une chanteuse chez lui; un grand train de maison; un jeune homme perdu de débauche; un vieillard qui radote! *Salus* elle-même, quand elle le voudroit, ne viendroit pas à bout de sauver une telle famille. »

Le sévère tuteur de celle que j'adore.

SGANARELLE, se croyant seul.

N'est-ce pas quelque chose enfin de surprenant
Que la corruption des mœurs de maintenant ?

VALÈRE.

Je voudrois l'accoster, s'il est en ma puissance,
Et tâcher de lier avec lui connoissance.

SGANARELLE, se croyant seul.

Au lieu de voir régner cette sévérité
Qui composoit si bien l'ancienne honnêteté,
La jeunesse en ces lieux, libertine, absolue,[1]
Ne prend...

(Valère salue Sganarelle de loin.)

VALÈRE.

Il ne voit pas que c'est lui qu'on salue.

ERGASTE.

Son mauvais œil peut-être est de ce côté-ci.[2]
Passons du côté droit.

SGANARELLE, se croyant seul.

Il faut sortir d'ici.
Le séjour de la ville en moi ne peut produire
Que des...

VALÈRE, en s'approchant peu à peu.

Il faut chez lui tâcher de m'introduire.

SGANARELLE, entendant quelque bruit.

Heu ! j'ai cru qu'on parloit.

1. *Libertine*, c'est-à-dire : voulant sa liberté; *absolue*, c'est-à-dire : étant maîtresse, régnant et commandant.

Oui, sur tous mes désirs je me rends absolu.
(CORNEILLE, *Sertorius*, IV, III.)

2. On peut remarquer cette circonstance qui n'a l'air que d'une plaisanterie, mais qui rendra plus vraisemblable le jeu de scène du second acte.

(Se croyant seul.)

Aux champs, grâces aux cieux

Les sottises du temps ne blessent point mes yeux.*

ERGASTE, à Valère.

Abordez-le.

SGANARELLE, entendant encore du bruit.

Plaît-il?

(N'entendant plus rien.)

Les oreilles me cornent.

(Se croyant seul.)

Là, tous les passe-temps de nos filles se bornent...

(Il aperçoit Valère qui le salue.)

Est-ce à nous?

ERGASTE, à Valère.

Approchez.

SGANARELLE, sans prendre garde à Valère.

Là, nul godelureau

(Valère le salue encore.)

Ne vient... Que diable!

(Il se retourne et voit Ergaste qui le salue de l'autre côté.)

Encor? Que de coups de chapeau![1]

VALÈRE.

Monsieur, un tel abord vous interrompt peut-être?

SGANARELLE.

Cela se peut.

VALÈRE.

Mais quoi! l'honneur de vous connoître

* VAR. *Les sottises du temps ne blessent point les yeux* (1682).

1. Ces jeux de scène produisent toujours beaucoup d'effet au théâtre. C'est aux Italiens, qui en abusoient, que Molière les emprunta; mais il eut toujours soin de leur donner un intérêt de situation ou de caractère. Chez les Italiens, c'étoit souvent fantaisie pure.

Est un si grand bonheur, est un si doux plaisir,*
Que de vous saluer j'avois un grand désir.

SGANARELLE.

Soit.

VALÈRE.

Et de vous venir, mais sans nul artifice,
Assurer que je suis tout à votre service.

SGANARELLE.

Je le crois.

VALÈRE.

J'ai le bien d'être de vos voisins,
Et j'en dois rendre grâce à mes heureux destins.

SGANARELLE.

C'est bien fait.

VALÈRE.

Mais, monsieur; savez-vous les nouvelles
Que l'on dit à la cour, et qu'on tient pour fidèles?

SGANARELLE.

Que m'importe?

VALÈRE.

Il est vrai; mais pour les nouveautés
On peut avoir parfois des curiosités.
Vous irez voir, monsieur, cette magnificence
Que de notre Dauphin prépare la naissance?[1]

* VAR. *M'est un si grand bonheur, m'est un si doux plaisir* (1682).

1. Il s'agit ici du Dauphin, fils de Louis XIV, appelé Monseigneur, qui naquit à Fontainebleau le 1er novembre 1661, et mourut à Meudon le 14 avril 1711. La première édition de *l'École des Maris*, où ces vers se trouvent tels que nous les donnons, a été achevée d'imprimer le 20 août 1661, c'est-à-dire un peu plus de deux mois avant la naissance de ce Dauphin. C'étoit par conséquent une sorte de prophétie que Molière se permettoit, mais qu'il pouvoit risquer sans inconvénient, sauf à modifier plus tard ce passage, s'il y avoit lieu.

SGANARELLE.

Si je veux.

VALÈRE.

Avouons que Paris nous fait part
De cent plaisirs charmants qu'on n'a point autre part :
Les provinces auprès sont des lieux solitaires.[1]
A quoi donc passez-vous le temps ?

SGANARELLE.

A mes affaires.

VALÈRE.

L'esprit veut du relâche, et succombe parfois
Par trop d'attachement aux sérieux emplois.
Que faites-vous les soirs avant qu'on se retire ?

SGANARELLE.

Ce qui me plaît.

VALÈRE.

Sans doute on ne peut pas mieux dire :
Cette réponse est juste, et le bon sens paroît
A ne vouloir jamais faire que ce qui plaît.
Si je ne vous croyois l'âme trop occupée,
J'irois parfois chez vous passer l'après-soupée.

SGANARELLE.

Serviteur.

SCÈNE VI.

VALÈRE, ERGASTE.

VALÈRE.

Que dis-tu de ce bizarre fou ?

1. Valère rencontre bien de venir faire l'éloge de Paris à Sganarelle qui est justement en train de pester contre Paris.

ERGASTE.

Il a le repart brusque et l'accueil loup-garou.

VALÈRE.

Ah! j'enrage.

ERGASTE.

Et de quoi?

VALÈRE.

De quoi c'est que j'enrage?*
De voir celle que j'aime au pouvoir d'un sauvage,
D'un dragon surveillant, dont la sévérité
Ne lui laisse jouir d'aucune liberté.

ERGASTE.

C'est ce qui fait pour vous; et sur ces conséquences
Votre amour doit fonder de grandes espérances.
Apprenez, pour avoir votre esprit raffermi,**
Qu'une femme qu'on garde est gagnée à demi,
Et que les noirs chagrins des maris ou des pères
Ont toujours du galant avancé les affaires.
Je coquette fort peu, c'est mon moindre talent,
Et de profession je ne suis point galant:
Mais j'en ai servi vingt de ces chercheurs de proie,
Qui disoient fort souvent que leur plus grande joie
Étoit de rencontrer de ces maris fâcheux,
Qui jamais sans gronder ne reviennent chez eux:
De ces brutaux fieffés, qui, sans raison ni suite,
De leurs femmes en tout contrôlent la conduite;
Et, du nom de mari fièrement se parants,
Leur rompent en visière aux yeux des soupirants.
On en sait, disent-ils, prendre ses avantages;

* Var. . . . . *De quoi? C'est que j'enrage* (1673, 1682).
** Var. *Apprenez, pour avoir votre esprit affermi* (1673, 1682).

Et l'aigreur de la dame à ces sortes d'outrages,
Dont la plaint doucement le complaisant témoin,
Est un champ à pousser les choses assez loin;
En un mot, ce vous est une attente assez belle
Que la sévérité du tuteur d'Isabelle.[1]

VALERE.

Mais, depuis quatre mois que je l'aime ardemment,
Je n'ai pour lui parler pu trouver un moment.

ERGASTE.

L'amour rend inventif; mais vous ne l'êtes guère:
Et si j'avois été...

VALERE.

Mais qu'aurois-tu pu faire,
Puisque sans ce brutal on ne la voit jamais;
Et qu'il n'est là-dedans servantes ni valets
Dont, par l'appât flatteur de quelque récompense,
Je puisse pour mes feux ménager l'assistance?

ERGASTE.

Elle ne sait donc pas encor que vous l'aimez?

VALERE.

C'est un point dont mes vœux ne sont point informés.
Partout où ce farouche a conduit cette belle,
Elle m'a toujours vu comme une ombre après elle,
Et mes regards aux siens ont tâché chaque jour
De pouvoir expliquer l'excès de mon amour.
Mes yeux ont fort parlé; mais qui me peut apprendre
Si leur langage enfin a pu se faire entendre?

1. Ce personnage d'Ergaste n'est pas indigne d'attention. C'est un valet tout différent de ceux que Molière a mis jusqu'à présent à la scène; il n'a plus rien du *Davus* de la comédie antique. Homme d'expérience et d'observation, il se contente de donner un utile conseil au besoin.

ERGASTE.

Ce langage, il est vrai, peut être obscur parfois,
S'il n'a pour truchement l'écriture ou la voix.

VALÈRE.

Que faire pour sortir de cette peine extrême,
Et savoir si la belle a connu que je l'aime?
Dis-m'en quelque moyen.

ERGASTE.

C'est ce qu'il faut trouver:
Entrons un peu chez vous, afin d'y mieux rêver.[1]

1. Ce premier acte ne contient que l'exposition de la pièce; mais cette exposition est claire et complète. Tous les personnages sont bien établis; nous savons parfaitement ce qu'ils sont en eux-mêmes et quels rapports ils ont entre eux; il ne nous reste plus qu'à les voir dans les actes suivants agir conformément à leur caractère et à leur intérêt connu. (AUGER.)

ACTE DEUXIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ISABELLE, SGANARELLE.

SGANARELLE.

Va, je sais la maison, et connois la personne
Aux marques seulement que ta bouche me donne.

ISABELLE, à part.

O ciel! sois-moi propice, et seconde en ce jour
Le stratagème adroit d'une innocente amour!

SGANARELLE.

Dis-tu pas qu'on t'a dit qu'il s'appelle Valère?

ISABELLE.

Oui.

SGANARELLE.

Va, sois en repos, rentre, et me laisse faire;
Je vais parler sur l'heure à ce jeune étourdi.

ISABELLE, en s'en allant.

Je fais, pour une fille, un projet bien hardi;
Mais l'injuste rigueur dont envers moi l'on use
Dans tout esprit bien fait me servira d'excuse.[1]

1. Ces quelques mots d'Isabelle suffisent à avertir les spectateurs et à tenir leur curiosité en éveil.

SCÈNE II.

SGANARELLE, seul.

(Il va frapper à la porte de Valère.)

Ne perdons point de temps; c'est ici. Qui va là?[1]
Bon, je rêve. Holà! dis-je, holà, quelqu'un! holà!
Je ne m'étonne pas, après cette lumière,
S'il y venoit tantôt de si douce manière:
Mais je veux me hâter, et de son fol espoir...

SCÈNE III.

VALÈRE, SGANARELLE, ERGASTE.

SGANARELLE, à Ergaste, qui est sorti brusquement.

Peste soit du gros bœuf, qui, pour me faire choir,
Se vient devant mes pas planter comme une perche!

VALÈRE.

Monsieur, j'ai du regret...

SGANARELLE.

Ah! c'est vous que je cherche.

VALÈRE.

Moi, monsieur?

SGANARELLE.

Vous. Valère est-il pas votre nom?

VALÈRE.

Oui.

SGANARELLE.

Je viens vous parler, si vous le trouvez bon.

1. Méfiant et inquiet, Sganarelle veille toujours dans sa maison, et « qui va là? » est sa question habituelle en entendant le bruit du marteau. Sa préoccupation lui fait répéter ce mot à la porte de Valère. (Aimé Martin.)

VALÈRE.

Puis-je être assez heureux pour vous rendre service?

SGANARELLE.

Non. Mais je prétends, moi, vous rendre un bon office;
Et c'est ce qui chez vous prend droit de m'amener.

VALÈRE.

Chez moi, monsieur?

SGANARELLE.

Chez vous. Faut-il tant s'étonner!

VALÈRE.

J'en ai bien du sujet; et mon âme ravie
De l'honneur...

SGANARELLE.

Laissons là cet honneur, je vous prie.

VALÈRE.

Voulez-vous pas entrer?

SGANARELLE.

Il n'en est pas besoin.

VALÈRE.

Monsieur, de grâce.

SGANARELLE.

Non, je n'irai pas plus loin.

VALÈRE.

Tant que vous serez là, je ne puis vous entendre.

SGANARELLE.

Moi, je n'en veux bouger.

VALÈRE.

Hé bien! il faut se rendre :
Vite, puisque monsieur à cela se résout,
Donnez un siége ici.

SGANARELLE.

Je veux parler debout.

VALÈRE.

Vous souffrir de la sorte!...

SGANARELLE.

Ah! contrainte effroyable!

VALÈRE.

Cette incivilité seroit trop condamnable.

SGANARELLE.

C'en est une que rien ne sauroit égaler,
De n'ouïr pas les gens qui veulent nous parler.

VALÈRE.

Je vous obéis donc.

SGANARELLE.

Vous ne sauriez mieux faire.

(Ils font de grandes cérémonies pour se couvrir.)

Tant de cérémonie est fort peu nécessaire.
Voulez-vous m'écouter?

VALÈRE.

Sans doute, et de grand cœur.[1]

SGANARELLE.

Savez-vous, dites-moi, que je suis le tuteur
D'une fille assez jeune, et passablement belle,
Qui loge en ce quartier, et qu'on nomme Isabelle?

VALÈRE.

Oui.

SGANARELLE.

Si vous le savez, je ne vous l'apprends pas.
Mais savez-vous aussi, lui trouvant des appas,

1. Ce jeu de scène naît de la situation des personnages et de leur caractère. Rien de plus naturel que les empressements de Valère qui croit trouver une occasion d'amadouer le terrible tuteur. Rien de plus naturel aussi que la brusquerie et l'impatience de Sganarelle, pressé de s'acquitter d'un message désagréable à Valère. (AIMÉ MARTIN.)

Qu'autrement qu'en tuteur sa personne me touche,
Et qu'elle est destinée à l'honneur de ma couche?

VALÈRE.

Non.

SGANARELLE.

Je vous l'apprends donc; et qu'il est à propos
Que vos feux, s'il vous plaît, la laissent en repos.

VALÈRE.

Qui? moi, monsieur?

SGANARELLE.

Oui, vous. Mettons bas toute feinte.

VALÈRE.

Qui vous a dit que j'ai pour elle l'âme atteinte?

SGANARELLE.

Des gens à qui l'on peut donner quelque crédit.

VALÈRE.

Mais encore?

SGANARELLE.

Elle-même.

VALÈRE.

Elle?

SGANARELLE.

Elle. Est-ce assez dit?
Comme une fille honnête, et qui m'aime d'enfance,
Elle vient de m'en faire entière confidence;
Et, de plus, m'a chargé de vous donner avis
Que, depuis que par vous tous ses pas sont suivis,
Son cœur, qu'avec excès votre poursuite outrage,
N'a que trop de vos yeux entendu le langage;
Que vos secrets désirs lui sont assez connus,
Et que c'est vous donner des soucis superflus
De vouloir davantage expliquer une flamme

Qui choque l'amitié que me garde son âme.

VALÈRE.

C'est elle, dites-vous, qui de sa part vous fait...

SGANARELLE.

Oui, vous venir donner cet avis franc et net;
Et qu'ayant vu l'ardeur dont votre âme est blessée,
Elle vous eût plus tôt fait savoir sa pensée,
Si son cœur avoit eu, dans son émotion,
A qui pouvoir donner cette commission;
Mais qu'enfin les douleurs d'une contrainte extrême
L'ont réduite à vouloir se servir de moi-même,*
Pour vous rendre averti, comme je vous ai dit,
Qu'à tout autre que moi son cœur est interdit,
Que vous avez assez joué de la prunelle,
Et que, si vous avez tant soit peu de cervelle,
Vous prendrez d'autres soins. Adieu, jusqu'au revoir.
Voilà ce que j'avois à vous faire savoir.

VALÈRE, bas.

Ergaste, que dis-tu d'une telle aventure?

SGANARELLE, bas, à part.

Le voilà bien surpris!

ERGASTE, bas, à Valère.

Selon ma conjecture,
Je tiens qu'elle n'a rien de déplaisant pour vous,
Qu'un mystère assez fin est caché là-dessous,
Et qu'enfin cet avis n'est pas d'une personne
Qui veuille voir cesser l'amour qu'elle vous donne.[1]

* Var. *Mais qu'enfin la douleur d'une contrainte extrême*
L'a réduite à vouloir se servir de moi-même (1673, 1682).

1. Il étoit naturel qu'Ergaste soupçonnât avant son maître le stratagème d'Isabelle. Valère est trop amoureux pour ne pas redouter d'abord tout ce qui

SGANARELLE, à part.

Il en tient comme il faut.

VALÈRE, bas, à Ergaste.

Tu crois mystérieux...

ERGASTE, bas.

Oui... Mais il nous observe, ôtons-nous de ses yeux.[1]

SCÈNE IV.

SGANARELLE, seul.

Que sa confusion paroît sur son visage!
Il ne s'attendoit pas, sans doute, à ce message.
Appelons Isabelle : elle montre le fruit
Que l'éducation dans une âme produit.
La vertu fait ses soins, et son cœur s'y consomme
Jusques à s'offenser des seuls regards d'un homme.

SCÈNE V.

ISABELLE, SGANARELLE.

ISABELLE, bas, en entrant.

J'ai peur que cet amant, plein de sa passion,*
N'ait pas de mon avis compris l'intention;
Et j'en veux, dans les fers où je suis prisonnière,

* VAR. *J'ai peur que mon amant, plein de sa passion* (1673, 1682).

semble contraire à son amour. Aucune nuance du sentiment n'échappe au pinceau de Molière. (AUGER.)

1. Cette scène, variée et graduée avec l'art le plus heureux, suffira à elle seule à remplir tout ce second acte. On peut la comparer, sous ce point de vue, à la scène des confidences d'Horace à Arnolphe, dans *l'École des Femmes*, scène qui va se répétant durant toute la pièce et dont l'uniformité, quant au fond, est d'un effet plus piquant que ne seroit la diversité même. (AUGER.)

Hasarder un qui parle avec plus de lumière.

SGANARELLE.

Me voilà de retour.

ISABELLE.

Hé bien?

SGANARELLE.

Un plein effet
A suivi tes discours, et ton homme a son fait.
Il me vouloit nier que son cœur fût malade;
Mais lorsque de ta part j'ai marqué l'ambassade,
Il est resté d'abord et muet et confus,
Et je ne pense pas qu'il y revienne plus.

ISABELLE.

Ah! que me dites-vous? J'ai bien peur du contraire,
Et qu'il ne nous prépare encor plus d'une affaire.

SGANARELLE.

Et sur quoi fondes-tu cette peur que tu dis?

ISABELLE.

Vous n'avez pas été plutôt hors du logis,
Qu'ayant, pour prendre l'air, la tête à ma fenêtre,
J'ai vu dans ce détour un jeune homme paroître,
Qui d'abord, de la part de cet impertinent,
Est venu me donner un bonjour surprenant,
Et m'a, droit dans ma chambre, une boîte jetée
Qui renferme une lettre en poulet cachetée.
J'ai voulu sans tarder lui rejeter le tout;
Mais ses pas de la rue avoient gagné le bout,
Et je m'en sens le cœur tout gros de fâcherie.

SGANARELLE.

Voyez un peu la ruse et la friponnerie!

ISABELLE.

Il est de mon devoir de faire promptement

Reporter boîte et lettre à ce maudit amant;
Et j'aurois pour cela besoin d'une personne:
Car d'oser à vous-même...

SGANARELLE.

Au contraire, mignonne,
C'est me faire mieux voir ton amour et ta foi.
Et mon cœur avec joie accepte cet emploi;
Tu m'obliges par là plus que je ne puis dire.

ISABELLE.

Tenez donc.

SGANARELLE.

Bon. Voyons ce qu'il a pu t'écrire.

ISABELLE.

Ah! ciel, gardez-vous bien de l'ouvrir.

SGANARELLE.

Et pourquoi?

ISABELLE.

Lui voulez-vous donner à croire que c'est moi?
Une fille d'honneur doit toujours se défendre
De lire les billets qu'un homme lui fait rendre.
La curiosité qu'on fait lors éclater
Marque un secret plaisir de s'en ouïr conter:
Et je trouve à propos que, toute cachetée,
Cette lettre lui soit promptement reportée,
Afin que d'autant mieux il connoisse aujourd'hui
Le mépris éclatant que mon cœur fait de lui;
Que ses feux désormais perdent toute espérance,
Et n'entreprennent plus pareille extravagance.

SGANARELLE.

Certes, elle a raison lorsqu'elle parle ainsi.
Va, ta vertu me charme, et ta prudence aussi:
Je vois que mes leçons ont germé dans ton âme,

Et tu te montres digne enfin d'être ma femme.

ISABELLE.

Je ne veux pas pourtant gêner votre désir.
La lettre est en vos mains, et vous pouvez l'ouvrir.

SGANARELLE.

Non, je n'ai garde; hélas! tes raisons sont trop bonnes,[1]
Et je vais m'acquitter du soin que tu me donnes;
A quatre pas de là dire ensuite deux mots,
Et revenir ici te remettre en repos.[2]

SCÈNE VI.

SGANARELLE, seul.

Dans quel ravissement est-ce que mon cœur nage,[3]
Lorsque je vois en elle une fille si sage!
C'est un trésor d'honneur que j'ai dans ma maison.
Prendre un regard d'amour pour une trahison,
Recevoir un poulet comme une injure extrême,
Et le faire au galant reporter par moi-même!
Je voudrois bien savoir, en voyant tout ceci,
Si celle de mon frère en useroit ainsi.
Ma foi, les filles sont ce que l'on les fait être.
Holà!

(Il frappe à la porte de Valère.)

1. Isabelle peut offrir impunément à Sganarelle d'ouvrir cette boîte; après lui avoir fait sentir l'inconvénient et le danger qu'il y auroit à rompre le cachet, elle est sûre qu'il s'en gardera bien.

2. Ce second message ne rend pas le premier inutile, car il est bon que l'attention de Valère soit éveillée, avant de lui adresser un témoignage si formel de ce qu'on attend de lui. Il y a plus de chances que, préalablement averti, il ne refuse pas de reprendre la boîte ou plutôt de la recevoir.

3. Sganarelle est toujours enchanté, toujours ravi; c'est le propre de la suffisance et du contentement de soi-même.

SCÈNE VII.

SGANARELLE, ERGASTE.

ERGASTE.

Qu'est-ce ?

SGANARELLE.

Tenez, dites à votre maître
Qu'il ne s'ingère pas d'oser écrire encor
Des lettres qu'il envoie avec des boîtes d'or,
Et qu'Isabelle en est puissamment irritée.
Voyez, on ne l'a pas au moins décachetée ;
Il connoîtra l'état que l'on fait de ses feux,
Et quel heureux succès il doit espérer d'eux.

SCÈNE VIII.

VALÈRE, ERGASTE.

VALÈRE.

Que vient de te donner cette farouche bête ?

ERGASTE.

Cette lettre, monsieur, qu'avecque cette boîte
On prétend qu'ait reçue Isabelle de vous,
Et dont elle est, dit-il, en un fort grand courroux.
C'est sans vouloir l'ouvrir qu'elle vous la fait rendre.
Lisez vite, et voyons si je me puis méprendre.

VALÈRE lit.

« Cette lettre vous surprendra sans doute, et l'on peut « trouver bien hardi pour moi, et le dessein de vous « l'écrire, et la manière de vous la faire tenir ; mais je me « vois dans un état à ne plus garder de mesures. La juste « horreur d'un mariage dont je suis menacée dans six

« jours, me fait hasarder toutes choses; et, dans la réso-
« lution de m'en affranchir par quelque voie que ce soit,
« j'ai cru que je devois plutôt vous choisir que le déses-
« poir. Ne croyez pas pourtant que vous soyez redevable
« de tout à ma mauvaise destinée : ce n'est pas la con-
« trainte où je me trouve qui a fait naître les sentiments
« que j'ai pour vous; mais c'est elle qui en précipite le
« témoignage, et qui me fait passer sur des formalités où
« la bienséance du sexe oblige. Il ne tiendra qu'à vous que
« je sois à vous bientôt, et j'attends seulement que vous
« m'ayez marqué les intentions de votre amour, pour vous
« faire savoir la résolution que j'ai prise; mais, surtout,
« songez que le temps presse, et que deux cœurs qui
« s'aiment doivent s'entendre à demi-mot. »[1]

ERGASTE.

Hé bien! monsieur, le tour est-il d'original?
Pour une jeune fille elle n'en sait pas mal.
De ces ruses d'amour la croiroit-on capable?

VALÈRE.

Ah! je la trouve là tout à fait adorable.
Ce trait de son esprit et de son amitié
Accroît pour elle encor mon amour de moitié,
Et joint aux sentiments que sa beauté m'inspire...

1. Cette fois, Molière a renoncé à écrire en vers la lettre d'Isabelle. Il a voulu sans doute garder toute sa liberté pour traduire les délicatesses de sentiment et d'expression qui étoient ici nécessaires. Cette lettre justifie la jeune fille aussi complétement qu'il étoit possible de le faire. Il faut en admirer les fines nuances : « J'ai cru que je devois plutôt vous choisir que le désespoir. Ne croyez pas pourtant que vous soyez redevable de tout à ma mauvaise destinée... » On comprend qu'Isabelle soit disculpée entièrement aux yeux de Valère, car, si un indifférent comme Ergaste peut s'aviser qu'elle en sait bien long, l'amoureux à qui elle s'adresse ainsi ne sauroit lui faire un reproche de ce qu'elle entreprend ni de ce qu'elle risque pour lui; et il doit, en effet, s'il est bien épris, l'en chérir davantage.

ERGASTE.

La dupe vient: songez à ce qu'il vous faut dire.

SCÈNE IX.

SGANARELLE, VALÈRE, ERGASTE.

SGANARELLE, *se croyant seul.*

Oh! trois et quatre fois béni soit cet édit
Par qui des vêtements le luxe est interdit![1]
Les peines des maris ne seront plus si grandes,
Et les femmes auront un frein à leurs demandes.
Oh! que je sais au roi bon gré de ces décris![2]
Et que, pour le repos de ces mêmes maris,
Je voudrois bien qu'on fît de la coquetterie
Comme de la guipure et de la broderie!
J'ai voulu l'acheter, l'édit, expressément,
Afin que d'Isabelle il soit lu hautement;
Et ce sera tantôt, n'étant plus occupée,

1. L'édit somptuaire dont parle ici Sganarelle est la déclaration du roi du 27 novembre 1660, « portant règlement pour le retranchement du luxe des habits et des équipages. » L'article 2 est ainsi conçu : « Nous défendons de mettre sur les habits, tant d'hommes que de femmes ou autres ornements, aucune broderie, piqûre, chamarrure, guipure, passements, boutons, houppes, chaînettes, passe-poils, porfilures, cannetille, paillettes, nœuds et autres choses semblables qui pourroient être cousues et appliquées, et dont les habits et autres ornements pourroient être couverts et enrichis; voulant que les plus riches habillements soient de drap, de velours, de taffetas, satin et autres étoffes de soie unies ou façonnées, non rebrodées, et sans autres garnitures que de rubans seulement de taffetas ou de satin uni. » C'étoit la quatrième ordonnance que Louis XIV rendoit en pareille matière; et à la fin de son règne ces ordonnances s'élevoient au nombre de seize.

D'après l'édition de 1682, ces douze vers étoient omis à la scène.

2. *Décris* étoit le mot propre. On appeloit ainsi le cri public par lequel on défendoit soit le cours de quelque monnoie, soit la fabrication ou la vente de quelque marchandise.

Le divertissement de notre après-soupée.
(Apercevant Valère.)
Envoierez-vous encor, monsieur aux blonds cheveux,
Avec des boîtes d'or des billets amoureux?
Vous pensiez bien trouver quelque jeune coquette,
Friande de l'intrigue, et tendre à la fleurette?
Vous voyez de quel air on reçoit vos joyaux?
Croyez-moi, c'est tirer votre poudre aux moineaux.
Elle est sage, elle m'aime, et votre amour l'outrage;
Prenez visée ailleurs, et troussez-moi bagage.

VALÈRE.

Oui, oui, votre mérite, à qui chacun se rend,
Est à mes yeux, monsieur, un obstacle trop grand;
Et c'est folie à moi, dans mon ardeur fidèle,
De prétendre avec vous à l'amour d'Isabelle.

SGANARELLE.

Il est vrai, c'est folie.

VALÈRE.

Aussi n'aurois-je pas
Abandonné mon cœur à suivre ses appas,
Si j'avois pu savoir que ce cœur misérable*
Dût trouver un rival comme vous redoutable.

SGANARELLE.

Je le crois.

VALÈRE.

Je n'ai garde à présent d'espérer;
Je vous cède, monsieur, et c'est sans murmurer.

SGANARELLE.

Vous faites bien.

* Var. *Si j'avois pu prévoir que ce cœur misérable* (1682).

VALÈRE.

Le droit de la sorte l'ordonne,
Et de tant de vertus brille votre personne,
Que j'aurois tort de voir d'un regard de courroux
Les tendres sentiments qu'Isabelle a pour vous.

SGANARELLE.

Cela s'entend.[1]

VALÈRE.

Oui, oui, je vous quitte la place :
Mais je vous prie au moins, et c'est la seule grâce,
Monsieur, que vous demande un misérable amant
Dont vous seul aujourd'hui causez tout le tourment,
Je vous conjure donc d'assurer Isabelle
Que si depuis trois mois mon cœur brûle pour elle,
Cette amour est sans tache, et n'a jamais pensé
A rien dont son honneur ait lieu d'être offensé.

SGANARELLE.

Oui.

VALÈRE.

Que, ne dépendant que du choix de mon âme,
Tous mes desseins étoient de l'obtenir pour femme,
Si les destins, en vous qui captivez son cœur,
N'opposoient un obstacle à cette juste ardeur.

SGANARELLE.

Fort bien.

VALÈRE.

Que, quoi qu'on fasse, il ne lui faut pas croire
Que jamais ses appas sortent de ma mémoire;
Que, quelque arrêt des cieux qu'il me faille subir,

1. Rien n'étonne Sganarelle, et l'on peut lui appliquer plus justement qu'à nul autre la remarque de La Rochefoucauld : « Quelque bien qu'on dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau. »

Mon sort est de l'aimer jusqu'au dernier soupir;
Et que, si quelque chose étouffe mes poursuites,
C'est le juste respect que j'ai pour vos mérites.[1]

SGANARELLE.

C'est parler sagement; et je vais de ce pas
Lui faire ce discours, qui ne la choque pas :
Mais, si vous me croyez, tâchez de faire en sorte
Que de votre cerveau cette passion sorte.
Adieu.

ERGASTE, à Valère.

La dupe est bonne!

SCÈNE X.

SGANARELLE, seul.

Il me fait grand'pitié,
Ce pauvre malheureux tout rempli d'amitié;
Mais c'est un mal pour lui de s'être mis en tête
De vouloir prendre un fort qui se voit ma conquête.[2]

(Sganarelle heurte à sa porte.)

SCÈNE XI.

SGANARELLE, ISABELLE.

SGANARELLE.

Jamais amant n'a fait tant de trouble éclater,
Au poulet renvoyé sans se décacheter : *

* Var. *Au poulet renvoyé sans le décacheter* (1673, 1682).

1. Valère a toujours soin de revenir aux mérites de Sganarelle pour intéresser l'amour-propre de celui-ci dans sa disgrâce.

2. La fatuité de Sganarelle augmente de moment en moment par l'effet des caresses d'Isabelle et des flatteries de Valère.

Il perd toute espérance enfin, et se retire;
Mais il m'a tendrement conjuré de te dire
Que du moins en t'aimant il n'a jamais pensé
A rien dont ton honneur ait lieu d'être offensé,
Et que, ne dépendant que du choix de son âme,
Tous ses désirs étoient de t'obtenir pour femme,
Si les destins, en moi qui captive ton cœur,
N'opposoient un obstacle à cette juste ardeur;
Que, quoi qu'on puisse faire, il ne te faut pas croire
Que jamais tes appas sortent de sa mémoire;
Que, quelque arrêt des cieux qu'il lui faille subir,
Son sort est de t'aimer jusqu'au dernier soupir;
Et que si quelque chose étouffe sa poursuite,
C'est le juste respect qu'il a pour mon mérite.
Ce sont ses propres mots; et, loin de le blâmer,
Je le trouve honnête homme, et le plains de t'aimer.[1]

ISABELLE, bas.

Ses feux ne trompent point ma secrète croyance,
Et toujours ses regards m'en ont dit l'innocence.

SGANARELLE.

Que dis-tu?

ISABELLE.

Qu'il m'est dur que vous plaigniez si fort
Un homme que je hais à l'égal de la mort;

1. Sganarelle se fait un devoir de répéter les tendres protestations d'un amant qu'il croit malheureux : protestations d'autant plus agréables pour lui que l'hommage éclatant par lequel elles se terminent ajoute à son triomphe le plaisir de la vanité satisfaite. Sganarelle n'a si bien retenu les expressions de Valère que pour se donner la joie d'étaler aux yeux d'Isabelle cette dernière preuve d'une supériorité bien reconnue. (AIMÉ MARTIN.)

La répétition exacte des paroles de Valère semble, à la lecture, faire trop d'honneur à la mémoire de Sganarelle, mais elle n'est point choquante à la représentation; c'est là précisément un de ces traits un peu grossis, à qui la perspective de la scène rend leurs justes proportions.

Et que, si vous m'aimiez autant que vous le dites,
Vous sentiriez l'affront que me font les poursuites.*

SGANARELLE.

Mais il ne savoit pas tes inclinations;
Et, par l'honnêteté de ses intentions,
Son amour ne mérite...

ISABELLE.

Est-ce les avoir bonnes,
Dites-moi, de vouloir enlever les personnes?
Est-ce être homme d'honneur, de former des desseins
Pour m'épouser de force en m'ôtant de vos mains?
Comme si j'étois fille à supporter la vie,
Après qu'on m'auroit fait une telle infamie!

SGANARELLE.

Comment?

ISABELLE.

Oui, oui, j'ai su que ce traître d'amant
Parle de m'obtenir par un enlèvement;
Et j'ignore, pour moi, les pratiques secrètes
Qui l'ont instruit si tôt du dessein que vous faites
De me donner la main dans huit jours au plus tard,
Puisque ce n'est que d'hier que vous m'en fîtes part;
Mais il veut prévenir, dit-on, cette journée
Qui doit à votre sort unir ma destinée.

SGANARELLE.

Voilà qui ne vaut rien.

ISABELLE.

Oh! que pardonnez-moi!
C'est un fort honnête homme, et qui ne sent pour moi...

* VAR. *Vous sentiriez l'affront que me font ses poursuites* (1682).

SGANARELLE.

Il a tort; et ceci passe la raillerie.

ISABELLE.

Allez, votre douceur entretient sa folie;
S'il vous eût vu tantôt lui parler vertement,
Il craindroit vos transports et mon ressentiment:
Car c'est encor depuis sa lettre méprisée,
Qu'il a dit ce dessein qui m'a scandalisée;
Et son amour conserve, ainsi que je l'ai su,
La croyance qu'il est dans mon cœur bien reçu,
Que je fuis votre hymen, quoi que le monde en croie,
Et me verrois tirer de vos mains avec joie.

SGANARELLE.

Il est fou.

ISABELLE.

Devant vous il sait se déguiser,
Et son intention est de vous amuser.
Croyez par ces beaux mots que le traître vous joue.
Je suis bien malheureuse, il faut que je l'avoue,
Qu'avecque tous mes soins pour vivre dans l'honneur,
Et rebuter les vœux d'un lâche suborneur,
Il faille être exposée aux fâcheuses surprises
De voir faire sur moi d'infâmes entreprises!

SGANARELLE.

Va, ne redoute rien.

ISABELLE.

Pour moi, je vous le di,
Si vous n'éclatez fort contre un trait si hardi,
Et ne trouvez bientôt moyen de me défaire
Des persécutions d'un pareil téméraire,
J'abandonnerai tout, et renonce à l'ennui
De souffrir les affronts que je reçois de lui.

SGANARELLE.

Ne t'afflige point tant; va, ma petite femme,
Je m'en vais le trouver, et lui chanter sa gamme.

ISABELLE.

Dites-lui bien au moins qu'il le nieroit en vain,
Que c'est de bonne part qu'on m'a dit son dessein;
Et qu'après cet avis, quoi qu'il puisse entreprendre,
J'ose le défier de me pouvoir surprendre;
Enfin que, sans plus perdre et soupirs et moments,
Il doit savoir pour vous quels sont mes sentiments;
Et que, si d'un malheur il ne veut être cause,
Il ne se fasse pas deux fois dire une chose.

SGANARELLE.

Je dirai ce qu'il faut.

ISABELLE.

Mais tout cela d'un ton
Qui marque que mon cœur lui parle tout de bon.

SGANARELLE.

Va, je n'oublierai rien, je t'en donne assurance.

ISABELLE.

J'attends votre retour avec impatience;
Hâtez-le, s'il vous plaît, de tout votre pouvoir.
Je languis quand je suis un moment sans vous voir.

SGANARELLE.

Va, pouponne, mon cœur, je reviens tout à l'heure.

SCÈNE XII.

SGANARELLE, seul.

Est-il une personne et plus sage et meilleure?
Ah! que je suis heureux! et que j'ai de plaisir
De trouver une femme au gré de mon désir!

Oui, voilà comme il faut que les femmes soient faites;
Et non, comme j'en sais, de ces franches coquettes
Qui s'en laissent conter, et font dans tout Paris
Montrer au bout du doigt leurs honnêtes maris.

(Il frappe à la porte de Valère.)

Holà! notre galant aux belles entreprises!

SCÈNE XIII.

VALERE, SGANARELLE, ERGASTE.

VALÈRE.

Monsieur, qui vous ramène en ces lieux?

SGANARELLE.

Vos sottises.

VALÈRE.

Comment?

SGANARELLE.

Vous savez bien de quoi je veux parler.
Je vous croyois plus sage, à ne vous rien celer.
Vous venez m'amuser de vos belles paroles,
Et conservez sous main des espérances folles.
Voyez-vous, j'ai voulu doucement vous traiter;
Mais vous m'obligerez à la fin d'éclater.
N'avez-vous point de honte, étant ce que vous êtes,
De faire en votre esprit les projets que vous faites?
De prétendre enlever une fille d'honneur,
Et troubler un hymen qui fait tout son bonheur?

VALÈRE.

Qui vous a dit, monsieur, cette étrange nouvelle?

SGANARELLE.

Ne dissimulons point, je la tiens d'Isabelle,
Qui vous mande par moi, pour la dernière fois,



Qu'elle vous a fait voir assez quel est son choix;
Que son cœur, tout à moi, d'un tel projet s'offense;
Qu'elle mourroit plutôt qu'en souffrir l'insolence;
Et que vous causerez de terribles éclats,
Si vous ne mettez fin à tout cet embarras.

VALÈRE.

S'il est vrai qu'elle ait dit ce que je viens d'entendre,
J'avouerai que mes feux n'ont plus rien à prétendre:
Par ces mots assez clairs je vois tout terminé,
Et je dois révérer l'arrêt qu'elle a donné.

SGANARELLE.

Si?... Vous en doutez donc, et prenez pour des feintes*
Tout ce que de sa part je vous ai fait de plaintes?
Voulez-vous qu'elle-même elle explique son cœur?
J'y consens volontiers, pour vous tirer d'erreur.
Suivez-moi, vous verrez s'il est rien que j'avance,
Et si son jeune cœur entre nous deux balance.

(Il va frapper à sa porte.)

SCÈNE XIV.

ISABELLE, SGANARELLE, VALÈRE, ERGASTE.

ISABELLE.

Quoi! vous me l'amenez! Quel est votre dessein?
Prenez-vous contre moi ses intérêts en main?
Et voulez-vous, charmé de ses rares mérites,
M'obliger à l'aimer, et souffrir ses visites?

SGANARELLE.

Non, ma mie, et ton cœur pour cela m'est trop cher:
Mais il prend mes avis pour des contes en l'air,
Croit que c'est moi qui parle et te fais, par adresse,

* VAR. *S'il?... Vous en doutez donc, et prenez pour des feintes* (1673).

Pleine pour lui de haine, et pour moi de tendresse;
Et par toi-même enfin j'ai voulu, sans retour,
Le tirer d'une erreur qui nourrit son amour.

ISABELLE, à Valère.

Quoi! mon âme à vos yeux ne se montre pas toute,
Et de mes vœux encor vous pouvez être en doute?

VALÈRE.

Oui, tout ce que monsieur de votre part m'a dit,
Madame, a bien pouvoir de surprendre un esprit.
J'ai douté, je l'avoue; et cet arrêt suprême,
Qui décide du sort de mon amour extrême,
Doit m'être assez touchant, pour ne pas s'offenser
Que mon cœur par deux fois le fasse prononcer.

ISABELLE.

Non, non, un tel arrêt ne doit pas vous surprendre :
Ce sont mes sentiments qu'il vous a fait entendre;
Et je les tiens fondés sur assez d'équité,
Pour en faire éclater toute la vérité.
Oui, je veux bien qu'on sache, et j'en dois être crue,
Que le sort offre ici deux objets à ma vue,
Qui, m'inspirant pour eux différents sentiments,
De mon cœur agité font tous les mouvements.
L'un, par un juste choix où l'honneur m'intéresse,
A toute mon estime et toute ma tendresse;
Et l'autre, pour le prix de son affection,
A toute ma colère et mon aversion.
La présence de l'un m'est agréable et chère,
J'en reçois dans mon âme une allégresse entière:
Et l'autre, par sa vue, inspire dans mon cœur
De secrets mouvements et de haine et d'horreur.
Me voir femme de l'un est toute mon envie;
Et, plutôt qu'être à l'autre, on m'ôteroit la vie.

Mais c'est assez montrer mes justes sentiments,
Et trop longtemps languir dans ces rudes tourments;
Il faut que ce que j'aime, usant de diligence,
Fasse à ce que je hais perdre toute espérance,
Et qu'un heureux hymen affranchisse mon sort
D'un supplice pour moi plus affreux que la mort.[1]

SGANARELLE.

Oui, mignonne, je songe à remplir ton attente.

ISABELLE.

C'est l'unique moyen de me rendre contente.

SGANARELLE.

Tu la seras dans peu.*

ISABELLE.

Je sais qu'il est honteux
Aux filles d'expliquer si librement leurs vœux...

SGANARELLE.

Point, point.

ISABELLE.

Mais, en l'état où sont mes destinées,
De telles libertés doivent m'être données;
Et je puis, sans rougir, faire un aveu si doux
A celui que déjà je regarde en époux.

SGANARELLE.

Oui, ma pauvre fanfan, pouponne de mon âme!

* Var. *Tu le sauras dans peu* (1673).

1. Isabelle n'a pas recours au mensonge : elle laisse à Sganarelle le soin de s'abuser lui-même. Elle déclare sans détours à Valère le désir qu'elle a d'être bientôt sa femme. Il y auroit sans doute peu de délicatesse dans cette déclaration si la position d'Isabelle n'étoit pas aussi critique; mais elle ne peut plus délibérer, il faut qu'avant six jours elle soit l'épouse de son amant ou de son tuteur. Dans cette extrémité la netteté de ses explications est une excuse de sa conduite, car elle force Valère à se retirer ou à se regarder comme son mari. (Aimé Martin.)

ISABELLE.

Qu'il songe donc, de grâce, à me prouver sa flamme!

SGANARELLE.

Oui, tiens, baise ma main.[1]

ISABELLE.

Que sans plus de soupirs
Il conclue un hymen qui fait tous mes désirs,
Et reçoive en ce lieu la foi que je lui donne
De n'écouter jamais les vœux d'autre personne.

(Elle fait semblant d'embrasser Sganarelle, et donne sa main à baiser à Valère.)[2]

SGANARELLE.

Hai, hai, mon petit nez, pauvre petit bouchon,
Tu ne languiras pas longtemps, je t'en répond.

(A Valère.)

Va, chut. Vous le voyez, je ne lui fais pas dire,
Ce n'est qu'après moi seul que son âme respire.

VALÈRE.

Hé bien! madame, hé bien! c'est s'expliquer assez:
Je vois par ce discours de quoi vous me pressez,
Et je saurai dans peu vous ôter la présence

1. Il faut suivre avec soin la gradation des sentiments par lesquels passe Sganarelle. En entendant ces vives déclarations de tendresse qu'il prend pour lui, il s'enfle, il fait la roue, il s'exalte dans son ridicule orgueil. C'est par un acte de condescendance quasi royale qu'il donne sa main à baiser à la pauvre enfant qui s'est affolée de lui. Cet état d'épanouissement attendri et superbe se trahit en lui dans tout le cours de cette scène admirable.

2. Ce jeu de théâtre où Isabelle appuie la tête sur l'épaule de Sganarelle, pendant qu'elle donne sa main à baiser à Valère, n'est indiqué ni dans le texte de 1661, ni dans celui de 1673; il ne l'est que dans l'édition de 1682, où l'on trouve du reste pour la première fois la plupart des indications scéniques. Mais on ne sauroit en suspecter l'origine, puisque un certain nombre d'exemplaires de l'édition *princeps*, comme nous l'avons dit, sont ornés d'une gravure où ce jeu de scène est précisément figuré.

C'est, sans aucun doute, l'offre impertinente de Sganarelle qui suggère sur-le-champ à la jeune fille l'idée d'accorder à Valère la même faveur.

De celui qui vous fait si grande violence.

ISABELLE.

Vous ne me sauriez faire un plus charmant plaisir;
Car enfin cette vue est fâcheuse à souffrir,
Elle m'est odieuse; et l'horreur est si forte...

SGANARELLE.

Eh! eh!

ISABELLE.

Vous offensé-je en parlant de la sorte?
Fais-je...

SGANARELLE.

Mon Dieu! nenni, je ne dis pas cela;
Mais je plains, sans mentir, l'état où le voilà;
Et c'est trop hautement que ta haine se montre.

ISABELLE.

Je n'en puis trop montrer en pareille rencontre.

VALÈRE.

Oui, vous serez contente; et, dans trois jours, vos yeux
Ne verront plus l'objet qui vous est odieux.

ISABELLE.

A la bonne heure. Adieu.

SGANARELLE, à Valère.

Je plains votre infortune;
Mais...

VALÈRE.

Non, vous n'entendrez de mon cœur plainte aucune.
Madame assurément rend justice à tous deux,
Et je vais travailler à contenter ses vœux.
Adieu.

SGANARELLE.

Pauvre garçon! sa douleur est extrême.

Tenez, embrassez-moi : c'est un autre elle-même.*[1]

(Il embrasse Valère.)

SCÈNE XV.

ISABELLE, SGANARELLE.

SGANARELLE.

Je le tiens fort à plaindre.

ISABELLE.

Allez, il ne l'est point.

SGANARELLE.

Au reste, ton amour me touche au dernier point,
Mignonnette, et je veux qu'il ait sa récompense.
C'est trop que de huit jours pour ton impatience;
Dès demain je t'épouse, et n'y veux appeler...

ISABELLE.

Dès demain?

SGANARELLE.

Par pudeur tu feins d'y reculer:
Mais je sais bien la joie où ce discours te jette,
Et tu voudrois déjà que la chose fût faite.[2]

* VAR. *Venez, embrassez-moi*..... (1682.

1. La joie de Sganarelle déborde; il en est ivre, et il devient follement compatissant, comme on l'est dans l'ivresse. Cette effusion étrange, où tous les sentiments qui transportent le personnage se combinent, est le trait final d'une situation comique poussée à son dernier terme. Cette verve, cette hardiesse de Molière, déconcertoit les critiques de l'école de La Harpe.

2. Voilà une conséquence inattendue des caresses d'Isabelle et de l'enchantement où elles ont précipité son tuteur. Charmé des témoignages de tendresse qu'il vient de recevoir pour le compte de Valère, et persuadé qu'Isabelle brûle d'être à lui, il se détermine tout à coup à récompenser tant d'amour en lui promettant de l'épouser le lendemain. Il en résulte qu'Isabelle est forcée de méditer sa fuite dès l'instant même et de l'exécuter avant la fin de la journée. Cet incident, qui naît si naturellement du sujet, précipite l'action, accroît l'intérêt et prépare à merveille le troisième acte.

ISABELLE.

Mais...

SGANARELLE.

Pour ce mariage allons tout préparer.

ISABELLE, à part.

O ciel! inspire-moi ce qui peut le parer! *

* VAR. *O ciel! inspirez-moi ce qui peut le parer* (1673, 1682).

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ISABELLE, seule.

Oui, le trépas cent fois me semble moins à craindre
Que cet hymen fatal où l'on veut me contraindre;
Et tout ce que je fais pour en fuir les rigueurs
Doit trouver quelque grâce auprès de mes censeurs.[1]
Le temps presse, il fait nuit; allons, sans crainte aucune,
A la foi d'un amant commettre ma fortune.

SCÈNE II.

SGANARELLE, ISABELLE.

SGANARELLE, parlant à ceux qui sont dans sa maison.

Je reviens, et l'on va pour demain de ma part...

ISABELLE.

O ciel!

1. Il est à remarquer qu'Isabelle, chaque fois qu'elle entre en scène, témoigne son invincible horreur pour l'hymen auquel on veut la contraindre. Effrayée de la hardiesse des démarches que ce sentiment lui fait entreprendre, elle semble éprouver le besoin de se justifier à ses propres yeux, en se représentant sans cesse la tyrannie qu'on exerce sur sa personne et sur sa volonté. Du reste, quand elle demande grâce à ses censeurs, il ne nous échappe point que c'est Molière lui-même qui cherche à prévenir les siens. AUGER.

SGANARELLE.

C'est toi, mignonne! Où vas-tu donc si tard?
Tu disois qu'en ta chambre, étant un peu lassée,
Tu t'allois renfermer, lorsque je t'ai laissée;
Et tu m'avois prié même que mon retour
T'y souffrît en repos jusques à demain jour.

ISABELLE.

Il est vrai; mais...

SGANARELLE.

Et quoi?

ISABELLE.

Vous me voyez confuse,
Et je ne sais comment vous en dire l'excuse.

SGANARELLE.

Quoi donc! que pourroit-ce être?

ISABELLE.

Un secret surprenant:
C'est ma sœur qui m'oblige à sortir maintenant,
Et qui, pour un dessein dont je l'ai fort blâmée,
M'a demandé ma chambre, où je l'ai renfermée.

SGANARELLE.

Comment?

ISABELLE.

L'eût-on pu croire? Elle aime cet amant
Que nous avons banni.

SGANARELLE.

Valère?

ISABELLE.

Éperdument.
C'est un transport si grand, qu'il n'en est point de même:
Et vous pouvez juger de sa puissance extrême,

Puisque seule, à cette heure, elle est venue ici
Me découvrir à moi son amoureux souci,
Me dire absolument qu'elle perdra la vie,
Si son âme n'obtient l'effet de son envie ;
Que, depuis plus d'un an, d'assez vives ardeurs
Dans un secret commerce entretenoient leurs cœurs ;
Et que même ils s'étoient, leur flamme étant nouvelle,
Donné de s'épouser une foi mutuelle...

SGANARELLE.

La vilaine!

ISABELLE.

Qu'ayant appris le désespoir
Où j'ai précipité celui qu'elle aime à voir,
Elle vient me prier de souffrir que sa flamme
Puisse rompre un départ qui lui perceroit l'âme :
Entretenir ce soir cet amant sous mon nom,
Par la petite rue où ma chambre répond ;
Lui peindre, d'une voix qui contrefait la mienne,
Quelques doux sentiments dont l'appât le retienne
Et ménager enfin pour elle adroitement
Ce que pour moi l'on sait qu'il a d'attachement.

SGANARELLE.

Et tu trouves cela...

ISABELLE.

Moi? j'en suis courroucée.
Quoi! ma sœur, ai-je dit, êtes-vous insensée?
Ne rougissez-vous point d'avoir pris tant d'amour
Pour ces sortes de gens qui changent chaque jour?
D'oublier votre sexe, et tromper l'espérance
D'un homme dont le ciel vous donnoit l'alliance?

SGANARELLE.

Il le mérite bien ; et j'en suis fort ravi.

ISABELLE.

Enfin de cent raisons mon dépit s'est servi
Pour lui bien reprocher des bassesses si grandes,
Et pouvoir cette nuit rejeter ses demandes;
Mais elle m'a fait voir de si pressants désirs,
A tant versé de pleurs, tant poussé de soupirs,
Tant dit qu'au désespoir je porterois son âme
Si je lui refusois ce qu'exige sa flamme,
Qu'à céder malgré moi mon cœur s'est vu réduit;
Et, pour justifier cette intrigue de nuit,
Où me faisoit du sang relâcher la tendresse,[1]
J'allois faire avec moi venir coucher Lucrèce,
Dont vous me vantez tant les vertus chaque jour:
Mais vous m'avez surprise avec ce prompt retour.[2]

SGANARELLE.

Non, non, je ne veux point chez moi tout ce mystère.
J'y pourrois consentir à l'égard de mon frère;[3]
Mais on peut être vu de quelqu'un de dehors;
Et celle que je dois honorer de mon corps[4]

1. *Relâcher* est ici pour *condescendre.*

2. Le soir venu, Isabelle va s'échapper de la maison; sur le seuil, Sganarelle la rencontre. Que veut dire cette sortie si tard? Ce n'est guère le fait d'une jeune fille qui sait si bien congédier les galants. Tout autre que Sganarelle auroit des doutes. Il n'en a pas: son triomphe est encore trop près; il en a gardé toutes les fumées. Il verroit sa pupille au cou de Valère qu'il n'en croiroit pas ses yeux. C'est pure discrétion, si elle ne lui fait qu'un conte modéré. Elle a voulu, dit-elle, prêter sa chambre à Léonor pour s'entretenir de la fenêtre avec son amant. Et Sganarelle y ajoute foi! Oui, vraiment. Il y croit par vanité, et il y croit encore par le plaisir de trouver en faute la pupille d'Ariste. (D. Nisard.)

3. Toujours le même esprit charitable anime Sganarelle vis-à-vis de son frère Ariste. C'est ce dernier sentiment, cette profonde malveillance qui sera le mobile de toute sa conduite pendant ce troisième acte.

4. Ces mots : *honorer de ma couche, honorer de mon corps*, ne sont pas seulement du langage de Sganarelle; ils caractérisent aussi un côté des mœurs de son temps, où l'idée de la supériorité de l'homme sur la femme

Non-seulement doit être et pudique et bien née,
Il ne faut pas que même elle soit soupçonnée.[1]
Allons chasser l'infâme, et de sa passion...

ISABELLE.

Ah! vous lui donneriez trop de confusion;
Et c'est avec raison qu'elle pourroit se plaindre
Du peu de retenue où j'ai su me contraindre :
Puisque de son dessein je dois me départir,
Attendez que du moins je la fasse sortir.

SGANARELLE.

Hé bien! fais.

ISABELLE.

Mais surtout cachez-vous, je vous prie,
Et, sans lui dire rien, daignez voir sa sortie.

SGANARELLE.

Oui, pour l'amour de toi je retiens mes transports:
Mais, dès le même instant qu'elle sera dehors,
Je veux, sans différer, aller trouver mon frère:
J'aurai joie à courir lui dire cette affaire.[2]

ISABELLE.

Je vous conjure donc de ne me point nommer.
Bonsoir; car tout d'un temps je vais me renfermer.

SGANARELLE, seul.

Jusqu'à demain, ma mie... En quelle impatience
Suis-je de voir mon frère, et lui conter sa chance!

se maintenoit dans toute sa franchise, surtout parmi ceux qui demeuroient fidèles aux traditions du passé.

1. C'est le mot de César que Sganarelle prononce : « La femme de César ne doit pas même être soupçonnée. »

2. L'espoir, le besoin d'ajouter à son propre triomphe l'infortune d'Ariste, s'éveillent, se développent, se marquent davantage. Il ne suffit déjà plus à Sganarelle d'être heureux, il faut qu'il voie son frère joué et trahi, et qu'il ait ainsi doublement raison.

Il en tient le bon homme, avec tout son phébus,
Et je n'en voudrois pas tenir vingt bons écus.[1]

ISABELLE, dans la maison.

Oui, de vos déplaisirs l'atteinte m'est sensible;
Mais ce que vous voulez, ma sœur, m'est impossible;
Mon honneur, qui m'est cher, y court trop de hasard.
Adieu. Retirez-vous avant qu'il soit plus tard.

SGANARELLE.

La voilà qui, je crois, peste de belle sorte:
De peur qu'elle revînt, fermons à clef la porte.

ISABELLE, en sortant.[2]

O ciel! dans mes desseins ne m'abandonnez pas!

SGANARELLE.

Où pourra-t-elle aller? suivons un peu ses pas.

ISABELLE, à part.

Dans mon trouble du moins la nuit me favorise.

SGANARELLE, à part.

Au logis du galant! Quelle est son entreprise?[3]

1. Ariste a d'autant plus blessé Sganarelle que ses paroles étoient plus difficiles à réfuter, et que son exemple provoquoit sans cesse une comparaison plus dangereuse. Aussi Sganarelle, en apprenant le malheur de celui qui a si souvent excité son dépit, va-t-il jusqu'à déclarer qu'il ne voudroit pas, pour vingt bons écus, que la chose n'eût pas eu lieu. Sganarelle est aussi entêté que bourru: une fois engagé dans cette voie, il y persistera aveuglément et deviendra l'instrument de sa propre ruine.

2. Elle sort voilée, ou, comme disent les Espagnols, *embozada*.

3. Isabelle déploie une grande hardiesse, et il faut que son tuteur soit prévenu et engoué comme il l'est, pour ajouter foi aussi fermement à cette histoire et à cette comédie. Cette fable improvisée, ce coup de tête, sont peut-être d'autant mieux faits pour réussir, qu'ils sont plus invraisemblables. Sganarelle, qui ne connoît de sa pupille que sa timidité, son innocence et son obéissance, ne sauroit soupçonner une action si téméraire; il faudroit pour cela qu'il eût quelques soupçons de l'horreur qu'il inspire et qui fait tout braver à Isabelle. Or, il est à cent lieues de là. D'autre part, Isabelle, prise au dépourvu, s'en tire comme elle peut, et sa première pensée est d'exploiter à son profit la passion malveillante que Sganarelle nourrit contre

SCÈNE III.

VALÈRE, ISABELLE, SGANARELLE.

VALÈRE, sortant brusquement.

Oui, oui, je veux tenter quelque effort cette nuit
Pour parler... Qui va là?

ISABELLE, à Valère.

Ne faites point de bruit,
Valère; on vous prévient, et je suis Isabelle.

SGANARELLE.

Vous en avez menti, chienne; ce n'est pas elle.
De l'honneur que tu fuis elle suit trop les lois;
Et tu prends faussement et son nom et sa voix.

ISABELLE, à Valère.

Mais à moins de vous voir par un saint hyménée...[1]

VALÈRE.

Oui, c'est l'unique but où tend ma destinée;
Et je vous donne ici ma foi que dès demain
Je vais où vous voudrez recevoir votre main.

SGANARELLE, à part.

Pauvre sot qui s'abuse!

VALÈRE.

Entrez en assurance :

Ariste et contre Léonor. Il faut bien se figurer qu'elle n'a pas le temps de choisir et de méditer son stratagème; s'il n'étoit pas un peu risqué, « s'il étoit plus vraisemblable, ce seroit, dit Auger, une faute contre la vraisemblance même. »

1. Isabelle ne consent à entrer dans la maison de Valère qu'après avoir reçu sa foi. Il faut remarquer que la jeune fille, sur qui Sganarelle a les droits de tuteur et de père, ne sauroit trouver un asile que chez un mari. Si elle se réfugioit partout ailleurs, elle retomberoit sans retard sous la puissance de son persécuteur.

De votre Argus dupé je brave la puissance;
Et, devant qu'il vous pût ôter à mon ardeur,
Mon bras de mille coups lui percèroit le cœur.

SCÈNE IV.

SGANARELLE, seul.

Ah! je te promets bien que je n'ai pas envie
De te l'ôter, l'infâme à ses feux asservie;*
Que du don de ta foi je ne suis point jaloux;
Et que, si j'en suis cru, tu seras son époux.
Oui, faisons-le surprendre avec cette effrontée:
La mémoire du père, à bon droit respectée,
Jointe au grand intérêt que je prends à la sœur,
Veut que du moins on tâche à lui rendre l'honneur.[1]
Holà!

(Il frappe à la porte d'un commissaire.)

SCÈNE V.

SGANARELLE, LE COMMISSAIRE, LE NOTAIRE, UN LAQUAIS avec un flambeau.

LE COMMISSAIRE.

Qu'est-ce?

SGANARELLE.

Salut, monsieur le commissaire.
Votre présence en robe est ici nécessaire;

* Var. *De te l'ôter, l'infâme à tes feux asservie* (1682).

1. Au fond, ce ne sont pas ces honnêtes sentiments qui poussent Sganarelle à faire un éclat, c'est le désir de faire publiquement constater la déconvenue de son frère Ariste.

Suivez-moi, s'il vous plaît, avec votre clarté.[1]

LE COMMISSAIRE.

Nous sortions...

SGANARELLE.

Il s'agit d'un fait assez hâté.

LE COMMISSAIRE.

Quoi?

SGANARELLE.

D'aller là-dedans, et d'y surprendre ensemble
Deux personnes qu'il faut qu'un bon hymen assemble.
C'est une fille à nous, que, sous un don de foi,[2]
Un Valère a séduite et fait entrer chez soi.
Elle sort de famille et noble et vertueuse,
Mais...

LE COMMISSAIRE.

Si c'est pour cela, la rencontre est heureuse,
Puisqu'ici nous avons un notaire.

SGANARELLE.

Monsieur?

LE NOTAIRE.

Oui, notaire royal.

LE COMMISSAIRE.

De plus, homme d'honneur.

SGANARELLE.

Cela s'en va sans dire. Entrez dans cette porte,
Et, sans bruit, ayez l'œil que personne n'en sorte :
Vous serez pleinement contentés de vos soins;
Mais ne vous laissez pas graisser la patte, au moins.[3]

1. *Clarté, lumière.* Molière emploie constamment l'un pour l'autre ces mots entre lesquels l'usage a établi des différences.

2. Sous prétexte de foi donnée.

3. Sganarelle est toujours caustique et bourru, même avec monsieur le commissaire.

LE COMMISSAIRE.

Comment! vous croyez donc qu'un homme de justice...

SGANARELLE.

Ce que j'en dis n'est pas pour taxer votre office.[1]
Je vais faire venir mon frère promptement :
Faites que le flambeau m'éclaire seulement.

(A part.)

Je vais le réjouir cet homme sans colère.
Holà !

(Il frappe à la porte d'Ariste.)

SCÈNE VI.

ARISTE, SGANARELLE.

ARISTE.

Qui frappe? Ah! ah! que voulez-vous, mon frère?

SGANARELLE.

Venez, beau directeur, suranné damoiseau :
On veut vous faire voir quelque chose de beau.

ARISTE.

Comment?

SGANARELLE.

Je vous apporte une bonne nouvelle.

ARISTE.

Quoi?

SGANARELLE.

Votre Léonor, où, je vous prie, est-elle?

ARISTE.

Pourquoi cette demande? Elle est, comme je croi,

1. *Taxer* s'employoit sans régime indirect dans le sens de censurer, incriminer. « Au palais, » disoit G. Durand, le traducteur de Perse au XVIe siècle, en parlant de la Bazoche, « à la Table de marbre, une fois l'an, l'on taxe les dames de nom et les hommes qui ont fourvoyé. »

Au bal chez son amie.

SGANARELLE.

Eh! oui, oui; suivez-moi,
Vous verrez à quel bal la donzelle est allée.

ARISTE.

Que voulez-vous conter?

SGANARELLE.

Vous l'avez bien stylée:
Il n'est pas bon de vivre en sévère censeur;
On gagne les esprits par beaucoup de douceur;
Et les soins défiants, les verrous et les grilles,
Ne font pas la vertu des femmes ni des filles;
Nous les portons au mal par tant d'austérité,
Et leur sexe demande un peu de liberté.[1]
Vraiment elle en a pris tout son soûl, la rusée;
Et la vertu chez elle est fort humanisée.

ARISTE.

Où veut donc aboutir un pareil entretien?

SGANARELLE.

Allez, mon frère aîné, cela vous sied fort bien;
Et je ne voudrois pas pour vingt bonnes pistoles
Que vous n'eussiez ce fruit de vos maximes folles;
On voit ce qu'en deux sœurs nos leçons ont produit:
L'une fuit le galant, et l'autre le poursuit.*

ARISTE.

Si vous ne me rendez cette énigme plus claire...

SGANARELLE.

L'énigme est que son bal est chez monsieur Valère:

* Var. *L'une fuit les galants, et l'autre les poursuit* (1682).

1. Ce sont les propres paroles d'Ariste que Sganarelle répète. Elles lui sont restées sur le cœur, et il a hâte de les rejeter à la face de son antagoniste, au moment où la conduite de Léonor les condamne.

Que, de nuit, je l'ai vue y conduire ses pas,
Et qu'à l'heure présente elle est entre ses bras.

ARISTE.

Qui ?

SGANARELLE.

Léonor.

ARISTE.

Cessons de railler, je vous prie.

SGANARELLE.

Je raille... Il est fort bon avec sa raillerie.
Pauvre esprit! Je vous dis, et vous redis encor
Que Valère chez lui tient votre Léonor,
Et qu'ils s'étoient promis une foi mutuelle
Avant qu'il eût songé de poursuivre Isabelle.

ARISTE.

Ce discours d'apparence est si fort dépourvu...

SGANARELLE.

Il ne le croira pas encore en l'ayant vu :
J'enrage. Par ma foi, l'âge ne sert de guère
Quand on n'a pas cela.[1]

(Il met le doigt sur son front.)

ARISTE.

Quoi! vous voulez, mon frère...*

SGANARELLE.

Mon Dieu, je ne veux rien. Suivez-moi seulement;
Votre esprit tout à l'heure aura contentement;
Vous verrez si j'impose,[2] et si leur foi donnée
N'avoit pas joint leurs cœurs depuis plus d'une année.

* VAR. . . . . *Quoi! voulez-vous, mon frère...?* (1682.)

1. Sganarelle est dans la jubilation : il déguste et savoure son triomphe.

2. Nous rappelons ce qui a été dit sur les mots *imposer* et *en imposer*, à la page 75 du premier volume.

ARISTE.

L'apparence qu'ainsi, sans m'en faire avertir,
A cet engagement elle eût pu consentir?
Moi qui dans toute chose ai, depuis son enfance,
Montré toujours pour elle entière complaisance,
Et qui cent fois ai fait des protestations
De ne jamais gêner ses inclinations!

SGANARELLE.

Enfin vos propres yeux jugeront de l'affaire.
J'ai fait venir déjà commissaire et notaire;
Nous avons intérêt que l'hymen prétendu[1]
Répare sur-le-champ l'honneur qu'elle a perdu;
Car je ne pense pas que vous soyez si lâche
De vouloir l'épouser avecque cette tache,
Si vous n'avez encor quelques raisonnements
Pour vous mettre au-dessus de tous les bernements.

ARISTE.

Moi, je n'aurai jamais cette foiblesse extrême
De vouloir posséder un cœur malgré lui-même.
Mais je ne saurois croire enfin...[2]

SGANARELLE.

Que de discours!
Allons, ce procès-là continueroit toujours.

1. *Prétendu* paroît signifier ici, soit *exigé*, *réclamé*, soit *prétexté, mis en avant, promis.*

2. Ariste, de même que Sganarelle, est, d'un bout à l'autre de la pièce, fidèle à son caractère : c'est toujours un homme raisonnable et bon, un sage sans foiblesse et sans dureté, enfin un honnête homme, dans le sens le plus étendu du mot. (AUGER.)

SCÈNE VII.

SGANARELLE, ARISTE, LE COMMISSAIRE, LE NOTAIRE.

LE COMMISSAIRE.

Il ne faut mettre ici nulle force en usage,
Messieurs; et si vos vœux ne vont qu'au mariage,
Vos transports en ce lieu se peuvent apaiser.
Tous deux également tendent à s'épouser;
Et Valère déjà, sur ce qui vous regarde,
A signé que pour femme il tient celle qu'il garde.

ARISTE.

La fille?...

LE COMMISSAIRE.

Est renfermée, et ne veut point sortir,
Que vos désirs aux leurs ne veuillent consentir.

SCÈNE VIII.

VALÈRE, LE COMMISSAIRE, LE NOTAIRE, SGANARELLE, ARISTE.

VALÈRE, *à la fenêtre de sa maison.*

Non, messieurs; et personne ici n'aura l'entrée,
Que cette volonté ne m'ait été montrée.
Vous savez qui je suis, et j'ai fait mon devoir
En vous signant l'aveu qu'on peut vous faire voir.
Si c'est votre dessein d'approuver l'alliance,
Votre main peut aussi m'en signer l'assurance;
Sinon, faites état de m'arracher le jour,
Plutôt que de m'ôter l'objet de mon amour.

SGANARELLE.

Non, nous ne songeons pas à vous séparer d'elle.
(Bas, à part.)
Il ne s'est point encor détrompé d'Isabelle;[1]
Profitons de l'erreur.

ARISTE, à Valère.

Mais est-ce Léonor?

SGANARELLE, à Ariste.

Taisez-vous.

ARISTE.

Mais...

SGANARELLE.

Paix donc.

ARISTE.

Je veux savoir...

SGANARELLE.

Encor?
Vous tairez-vous? vous dis-je.

VALÈRE.

Enfin, quoi qu'il avienne,
Isabelle a ma foi; j'ai de même la sienne,
Et ne suis point un choix, à tout examiner,
Que vous soyez reçus à faire condamner.

ARISTE, à Sganarelle.

Ce qu'il dit là n'est pas...

SGANARELLE.

Taisez-vous, et pour cause;

1. Isabelle est entrée voilée chez Valère. Sganarelle s'imagine que celle qu'il croit être Léonor a conservé son voile pour éloigner le moment d'une reconnoissance qui peut lui ravir son amant. (Aimé Martin.)

Sganarelle porte son entêtement jusque dans sa crédulité qui est tenace et imperturbable.

(A Valère.)

Vous saurez le secret. Oui, sans dire autre chose,
Nous consentons tous deux que vous soyez l'époux
De celle qu'à présent on trouvera chez vous.

LE COMMISSAIRE.

C'est dans ces termes-là que la chose est conçue,
Et le nom est en blanc, pour ne l'avoir point vue.[1]
Signez. La fille après vous mettra tous d'accord.

VALÈRE.

J'y consens de la sorte.

SGANARELLE.

Et moi, je le veux fort.

(A part.) (Haut.)

Nous rirons bien tantôt. Là, signez donc, mon frère;
L'honneur vous appartient.

ARISTE.

Mais quoi! tout ce mystère...

SGANARELLE.

Diantre, que de façons! Signez, pauvre butor.

ARISTE.

Il parle d'Isabelle, et vous de Léonor.

SGANARELLE.

N'êtes-vous pas d'accord, mon frère, si c'est elle,
De les laisser tous deux à leur foi mutuelle?

ARISTE.

Sans doute.

SGANARELLE.

Signez donc; j'en fais de même aussi.

1. Cette façon de parler appartient au style de la pratique. Auger fait remarquer que ce commissaire et ce notaire ne savent pas leur métier et que le mariage qu'ils font seroit fort sujet à être annulé « pour erreur en la personne. » Mais on ne doit pas se montrer trop formaliste à l'égard des unions obligées qui terminent les comédies.

ARISTE.

Soit. Je n'y comprends rien.

SGANARELLE.

Vous serez éclairci.

LE COMMISSAIRE.

Nous allons revenir.

SGANARELLE, à Ariste.

Or çà, je vais vous dire

La fin de cette intrigue.

(Ils se retirent dans le fond du théâtre.)

SCÈNE IX.

LÉONOR, SGANARELLE, ARISTE, LISETTE.

LÉONOR.

O l'étrange martyre!
Que tous ces jeunes fous me paroissent fâcheux!
Je me suis dérobée au bal pour l'amour d'eux.[1]

LISETTE.

Chacun d'eux près de vous veut se rendre agréable.

LÉONOR.

Et moi je n'ai rien vu de plus insupportable;
Et je préférerois le plus simple entretien
A tous les contes bleus de ces diseurs de rien.[2]

1. *Pour l'amour d'eux*, avec une inflexion ironique.

2. « L'expression proverbiale de *contes bleus*, dit Auger, est fondée sur l'existence d'anciens romans, tels que *les Quatre fils Aimon*, *Fortunatus*, *Valentin et Orson*, etc., qui, grossièrement imprimés et couverts de papier bleu, se vendent encore au peuple des villes et des campagnes, et dont la collection forme ce qu'on appelle *la Bibliothèque bleue.* » L'explication mérite d'être rapportée. On peut, toutefois, faire remarquer que le mot *bleu* a reçu en d'autres cas cette acception de frivole, léger : diables bleus, coups bleus. Le bleu est une couleur intermédiaire qui se rapproche du noir, en restant plus gaie à l'œil, et qui, au figuré, s'applique bien, par conséquent, à certaines choses qui n'offrent que peu de gravité ou de danger.

Ils croyent que tout cède à leur perruque blonde,
Et pensent avoir dit le meilleur mot du monde,
Lorsqu'ils viennent, d'un ton de mauvais goguenard,
Vous railler sottement sur l'amour d'un vieillard;
Et moi, d'un tel vieillard je prise plus le zèle
Que tous les beaux transports d'une jeune cervelle.
Mais n'aperçois-je pas...?

SGANARELLE, *à Ariste.*

Oui, l'affaire est ainsi.

(Apercevant Léonor.)

Ah! je la vois paroître, et sa suivante aussi.

ARISTE.

Léonor, sans courroux, j'ai sujet de me plaindre.
Vous savez si jamais j'ai voulu vous contraindre,
Et si plus de cent fois je n'ai pas protesté
De laisser à vos vœux leur pleine liberté:
Cependant votre cœur, méprisant mon suffrage,
De foi comme d'amour à mon insu s'engage.
Je ne me repens pas de mon doux traitement;
Mais votre procédé me touche assurément;
Et c'est une action que n'a pas méritée
Cette tendre amitié que je vous ai portée.

LÉONOR.

Je ne sais pas sur quoi vous tenez ce discours;
Mais croyez que je suis de même que toujours,
Que rien ne peut pour vous altérer mon estime,
Que toute autre amitié me paroîtroit un crime,
Et que, si vous voulez satisfaire mes vœux,
Un saint nœud dès demain nous unira tous deux.

ARISTE.

Dessus quel fondement venez-vous donc, mon frère...?

SGANARELLE.

Quoi! vous ne sortez pas du logis de Valère?
Vous n'avez point conté vos amours aujourd'hui?
Et vous ne brûlez pas depuis un an pour lui?

LÉONOR.

Qui vous a fait de moi de si belles peintures,
Et prend soin de forger de telles impostures?

SCÈNE X.

ISABELLE, VALÈRE, LÉONOR, ARISTE, SGANARELLE, LE COMMISSAIRE, LE NOTAIRE, LISETTE, ERGASTE.

ISABELLE.

Ma sœur, je vous demande un généreux pardon,
Si de mes libertés j'ai taché votre nom.
Le pressant embarras d'une surprise extrême
M'a tantôt inspiré ce honteux stratagème:
Votre exemple condamne un tel emportement;
Mais le sort nous traita nous deux diversement.*

(A Sganarelle.)

Pour vous, je ne veux point, monsieur, vous faire excuse;
Je vous sers beaucoup plus que je ne vous abuse.
Le ciel pour être joints ne nous fit pas tous deux:
Je me suis reconnue indigne de vos vœux;**
Et j'ai bien mieux aimé me voir aux mains d'un autre,
Que ne pas mériter un cœur comme le vôtre.

VALÈRE, à Sganarelle.

Pour moi, je mets ma gloire et mon bien souverain

* Var. *Mais le sort nous traita tous deux diversement* (1682).

** Var. *Je me suis reconnue indigne de vos feux* (1673, 1682).

A la pouvoir, monsieur, tenir de votre main.

ARISTE.

Mon frère, doucement il faut boire la chose :
D'une telle action vos procédés sont cause ;
Et je vois votre sort malheureux à ce point,
Que, vous sachant dupé, l'on ne vous plaindra point.[1]

LISETTE.

Par ma foi, je lui sais bon gré de cette affaire ;
Et ce prix de ses soins est un trait exemplaire.

LÉONOR.

Je ne sais si ce trait se doit faire estimer ;
Mais je sais bien qu'au moins je ne le puis blâmer[2].

ERGASTE.

Au sort d'être cocu son ascendant l'expose ;[3]
Et ne l'être qu'en herbe est pour lui douce chose[4].

SGANARELLE, sortant de l'accablement dans lequel il étoit plongé.

Non, je ne puis sortir de mon étonnement.

1. La modération qu'Ariste met ici dans ses paroles forme un contraste parfait avec la joie insultante que Sganarelle faisoit éclater tout à l'heure, lorsqu'il croyoit son frère victime du malheur qui lui arrive à lui-même. (AUGER.)

2. L'apologie de la pièce est dans ces paroles de Léonor. C'est le jugement que Molière attend des spectateurs de sa comédie. Il ne leur propose point Isabelle pour un modèle de vertu. Son but est de montrer, non pas que la jeune fille fait bien, mais que le tuteur, le père, le maître, le mari, agissant comme Sganarelle, font mal. Le tyran domestique ne sauroit être puni que par la conduite au moins indiscrète de ceux qu'il gouverne mal. Si la pupille ne finit pas malhonnêtement, ce n'est pas la faute de son geôlier, et celui-ci pouvoit causer la perte entière de celle qui étoit confiée à sa garde. Cette vérité qu'on aperçoit clairement rend la leçon plus forte, en même temps que la pudeur que sait conserver Isabelle et la probité de Valère empêchent cette leçon d'être trop triste et soulagent l'esprit.

3. *Ascendant* est ici un terme de l'astrologie judiciaire, qui n'étoit pas encore décréditée à cette époque. On diroit maintenant : son astre, son étoile.

4. La différence des caractères et des personnages est parfaitement bien marquée dans la manière dont Ariste, Lisette, Léonor et Ergaste s'expriment successivement au sujet de la conduite d'Isabelle. (AUGER.)

Cette déloyauté confond mon jugement;*
Et je ne pense pas que Satan en personne
Puisse être si méchant qu'une telle friponne.
J'aurois pour elle au feu mis la main que voilà.[1]
Malheureux qui se fie à femme après cela!
La meilleure est toujours en malice féconde;
C'est un sexe engendré pour damner tout le monde.
J'y renonce à jamais, à ce sexe trompeur,**
Et je le donne tout au diable de bon cœur.[2]

ERGASTE.

Bon.

ARISTE.

Allons tous chez moi. Venez, seigneur Valère;
Nous tâcherons demain d'apaiser sa colère.

LISETTE, au parterre.

Vous, si vous connoissez des maris loups-garous,
Envoyez-les au moins à l'école chez nous.[3]

* Var. *Cette ruse d'enfer confond mon jugement* (1682).

** Var. *Je renonce à jamais à ce sexe trompeur* (1682).

1. C'est une expression proverbiale qui est encore en usage et qui pourroit bien, comme on l'a dit, rappeler l'épreuve du feu à laquelle on se soumettoit anciennement pour démontrer son innocence ou l'innocence d'autrui.

2. Sganarelle n'est nullement corrigé et ne fait aucun retour sur lui-même. Regnard, en terminant sa comédie des *Folies amoureuses*, met dans la bouche d'Albert ces imprécations qui sont visiblement imitées de celles de Sganarelle :

> Et toi, sexe trompeur, plus à craindre sur terre
> Que le feu, que la faim, que la peste et la guerre,
> De tous les gens de bien tu dois être maudit;
> Je te rends pour jamais au diable qui te fit!

3. C'est ici la seconde et dernière fois que Molière termine une pièce par une apostrophe directe au public. Il n'est pas inutile de signaler ce double exemple qu'offrent *le Cocu imaginaire* et *l'École des Maris*, surtout pour faire observer que Molière renonça ensuite à ces sortes d'épilogues.

On cite ordinairement la courte appréciation de Voltaire sur cette comédie; voici comment il s'exprime :

« On a dit que *l'École des Maris* étoit une copie des *Adelphes* de Térence :

si cela étoit, Molière eût plus mérité l'éloge d'avoir fait passer en France le bon goût de l'ancienne Rome, que le reproche d'avoir dérobé sa pièce. Mais *les Adelphes* ont fourni tout au plus l'idée de *l'École des Maris*. Il y a dans *les Adelphes* deux vieillards de différente humeur, qui donnent chacun une éducation différente aux enfants qu'ils élèvent; il y a de même dans *l'École des Maris* deux tuteurs, dont l'un est sévère et l'autre indulgent : voilà toute la ressemblance. Il n'y a presque point d'intrigue dans *les Adelphes;* celle de *l'École des Maris* est fine, intéressante et comique. Une des femmes de la pièce de Térence, qui devoit faire le personnage le plus intéressant, ne paroît sur le théâtre que pour accoucher; l'Isabelle de Molière occupe presque toujours la scène avec esprit et avec grâce, et mêle quelquefois de la bienséance même dans les tours qu'elle joue à son tuteur. Le dénouement des *Adelphes* n'a nulle vraisemblance; il n'est point dans la nature qu'un vieillard qui a été soixante ans chagrin, sévère et avare, devienne tout à coup gai, complaisant et libéral. Le dénouement de *l'École des Maris* est le meilleur de toutes les pièces de Molière; il est vraisemblable, naturel, tiré du fond de l'intrigue, et, ce qui vaut bien autant, il est extrêmement comique. Le style de Térence est pur, sentencieux, mais un peu froid, comme César, qui excelloit en tout, le lui a reproché. Celui de Molière, dans cette pièce, est plus châtié que dans les autres. L'auteur françois égale presque la pureté de la diction de Térence, et le passe de bien loin dans l'intrigue, dans le caractère, dans le dénouement, dans la plaisanterie. »

FIN DE L'ÉCOLE DES MARIS.

LES FACHEUX

COMÉDIE-BALLET EN TROIS ACTES

17 août 1661

NOTICE PRÉLIMINAIRE.

On étoit au plus fort du succès de *l'École des Maris,* lorsque le surintendant des finances, Nicolas Fouquet, voulant fêter dans sa maison de Vaux-le-Roi, la reine mère, les princes et l'élite de la cour, demanda une comédie à ce chef de la troupe du Palais-Royal, qui avoit le talent de plaire au roi. Molière fut averti quinze jours à l'avance : non-seulement le délai qu'on lui accordoit étoit court, mais il falloit encore accommoder la pièce nouvelle aux circonstances où elle devoit paroître, la rattacher aux autres divertissements ; il falloit fournir des prétextes de danse au fameux maître de ballets Beauchamp, se concerter avec le peintre Lebrun et le machiniste Torelli. Molière ne recula pas devant une entreprise si soudaine : son imagination féconde en ressources, son génie rompu à toutes les difficultés du métier, sa troupe manœuvrant avec ensemble sous une direction habile, lui rendoient possibles ces merveilleuses improvisations, dont nous allons voir le premier exemple.

« Lundi, 15 août, dit le registre de La Grange, la troupe est partie pour aller à Vaux-le-Vicomte, chez M. le surintendant. » Louis XIV et sa cour s'y rendirent le 16 et y passèrent la journée du 17. Nous ne rappellerons pas toutes les magnificences qui éblouirent les regards du jeune monarque et l'irritèrent comme un défi. Arrêtons-nous à ce qui concerne le spectacle offert par la troupe comique. Un théâtre avoit été construit sous la feuillée,

au milieu des marbres, des balustrades, des jets d'eau, des cascades qui ornoient ces jardins que Le Nôtre dessina avant ceux de Versailles. La Fontaine, présent à ces fêtes, fait à son ami Maucroix la description de la scène dans les vers suivants :

On vit des rocs s'ouvrir, des termes se mouvoir,
Et sur son piédestal tourner mainte figure.
Deux enchanteurs pleins de savoir
Firent tant par leur imposture
Qu'on crut qu'ils avoient le pouvoir
De commander à la nature.
L'un de ces enchanteurs est le sieur Torelli,
Magicien expert et faiseur de miracles;
Et l'autre, c'est Lebrun, par qui Vaux embelli
Présente aux regardants mille rares spectacles;
Lebrun dont on admire et l'esprit et la main;
Père d'inventions agréables et belles;
Rival des Raphaëls, successeur des Apelles;
Par qui notre climat ne doit rien au romain.
Par l'avis de ces deux la chose fut réglée.
D'abord aux yeux de l'assemblée
Parut un rocher si bien fait,
Qu'on le crut rocher en effet;
Mais insensiblement se changeant en coquille,
Il en sortit une nymphe gentille
Qui ressembloit à la Béjart,
Nymphe excellente dans son art
Et que pas une ne surpasse.
Aussi récita-t-elle avec beaucoup de grâce
Un prologue estimé l'un des plus accomplis
Qu'en ce genre on pût écrire,
Et plus beau que je ne dis
Ou bien que je n'ose dire;
Car il est de la façon
De notre ami Pellisson.
Ainsi, bien que je l'admire,
Je m'en tairai, puisqu'il n'est pas permis
De louer ses amis.

C'est par ce tableau féerique que la comédie commença, comédie toute réelle cependant et dégagée des fictions banales de la mythologie. On vit défiler alors cette suite de types originaux que Molière désigne du nom de *fâcheux*. Ces types étoient pris sur le vif dans la noble assemblée elle-même : on eût dit que le poëte appeloit un à un les personnages les plus caractérisés et

les plus connus de l'assistance : marquis éventé, marquis compositeur, vicomte bretteur, courtisan joueur, belles dames précieuses, solliciteurs à la suite des grands, colporteurs de projets ridicules ; et qu'il les faisoit passer tour à tour sur son théâtre ; et, parmi tout cela, le nom du roi étoit ramené toujours avec esprit, d'une manière respectueuse et sans bassesse. La Fontaine, charmé de voir que « la nature n'étoit plus quittée d'un pas, » s'écrioit en parlant de Molière : « C'est mon homme ! » Nous sommes sûr, sans l'avoir entendu, ajoute M. Bazin, que Louis XIV en dit autant.

Tous les problèmes étoient résolus aussi heureusement que possible : la revue des fâcheux se trouvoit justifiée par un prétexte suffisant ; ils ne venoient pas au hasard ; ils figuroient dans une action comique. Mais cette action comique étoit si légèrement nouée qu'elle ne souffroit pas de la part qu'on avoit voulu faire entre chaque acte à la musique et à la danse. Le succès consacra cette innovation considérable, dont Molière fut lui-même très-frappé. La cour, charmée à la fois par l'à-propos et par la nouveauté, applaudit cette pièce, dit Loret,

Que Molier d'un esprit pointu
Avoit composée impromptu
D'une manière assez exquise,
Et sa troupe en trois jours apprise.

Le roi félicita l'auteur, et, lui montrant le marquis de Soyecourt qui passoit : « Voilà, dit-il, un grand original que vous n'avez pas encore copié. » Ce fut assez : une nouvelle scène fut ajoutée à la comédie ; et lorsque, quelques jours après, une seconde représentation eut lieu à Fontainebleau, un nouveau fâcheux, le chasseur Dorante, y avoit pris place, et Molière put se vanter d'avoir le roi pour collaborateur.

La facilité du génie de Molière éclate dans ces entreprises précipitées. On ne sent point la hâte : son style ne perd rien de sa précision ni de sa clarté ; il se joue même en de véritables tours de force, comme dans les scènes du joueur et du chasseur, qui sont faites pour effrayer un poëte didactique. Ce n'est pas, bien entendu, qu'on ne puisse admettre que Molière eût par devers lui tel projet, telle esquisse dont il fit usage. Les critiques contempo-

rains, cherchant à diminuer son mérite, supposoient que Molière, non-seulement avoit tous ces portraits en portefeuille, mais qu'ils lui avoient été fournis par ceux-là justement dont ils étoient la ressemblance. Voici comment s'exprime l'auteur des *Nouvelles nouvelles*, dont le témoignage est toujours bon à recueillir, parce qu'il est d'un adversaire : « Molière recevoit des gens de qualité des mémoires dont on le prioit de se servir; et je le vis bien embarrassé un soir, après la comédie, qui cherchoit partout des tablettes pour écrire ce que lui disoient plusieurs personnes de condition dont il étoit environné : tellement que l'on peut dire qu'il travailloit sous les gens de qualité pour leur apprendre après à vivre à leurs dépens, et qu'il étoit en ce temps, et est encore présentement (1663), leur écolier et leur maître tout ensemble. Ces messieurs lui donnent souvent à dîner, pour avoir le temps de l'instruire, en dînant, de tout ce qu'ils veulent lui faire mettre dans ses pièces ; mais comme ceux qui croient avoir du mérite ne manquent jamais de vanité, il rend tous les repas qu'il reçoit, son esprit le faisant aller de pair avec beaucoup de gens qui sont beaucoup au-dessus de lui. L'on ne doit point après cela s'étonner pourquoi l'on voit tant de monde à ses pièces; tous ceux qui lui donnent des mémoires veulent voir s'il s'en sert bien ; tel y va pour un vers, tel pour un demi-vers, tel pour un mot, et tel pour une pensée dont il l'aura prié de se servir : ce qui fait croire justement que la quantité d'auditeurs intéressés qui vont voir ses pièces les font réussir, et non pas leur bonté toute seule, comme quelques-uns se persuadent.

« Notre auteur, après avoir fait *le Cocu imaginaire* et *l'École des Maris* reçut des mémoires en telle confusion, que de ceux qui lui restoient et de ceux qu'il recevoit tous les jours, il en auroit eu de quoi travailler toute sa vie, s'il ne se fût avisé, pour satisfaire les gens de qualité et pour les railler ainsi qu'ils le souhaitoient, de faire une pièce où il pût mettre quantité de leurs portraits. Il fit donc la comédie des *Fâcheux*, dont le sujet est autant méchant que l'on puisse imaginer, et qui ne doit pas être appelée une pièce de théâtre : ce n'est qu'un amas de portraits détachés et tirés de ces mémoires, mais qui sont si naturellement représentés, si bien touchés et si bien finis, qu'il en a mérité beaucoup de gloire. »

C'est ainsi que de Vizé[1] tâchoit d'expliquer comment on fait un chef-d'œuvre. En laissant de côté ces prétendus mémoires dont les gens de qualité auroient été prodigues, nous allons rechercher les éléments principaux dont étoit composée la comédie des *Fâcheux*. On y distingue deux choses : l'intrigue légère qui court d'un bout à l'autre de la pièce, et la série des personnages qui représentent, pour ainsi dire, les principales variétés d'importuns.

La petite intrigue des *Fâcheux*, cette idée des contre-temps de la vie, des embarras qui vous écartent et vous éloignent d'un but désiré, n'est rien ou se trouve partout. On a pourtant rappelé à ce propos un canevas italien : *le Case svaliggiate ovvero gli Interrompimenti di Pantalone ;* en voici le sujet : Une jeune femme, courtisée par Pantalon, lui donne, pour se débarrasser de ses instances, un rendez-vous, et un valet, qui conspire contre Pantalon, lui envoie toutes sortes de gens qui le retiennent et lui font manquer l'heure. Il n'y a, du reste, aucune ressemblance entre les détails de cette parade et ceux de la comédie de Molière. Auger a donc raison de nier qu'il y ait là un rapprochement qui mérite qu'on s'y arrête. La situation d'Éraste feroit songer aussi à l'histoire du boiteux de Bagdad dans *les Mille et une Nuits*, lorsqu'au moment de se rendre « à une assignation amoureuse, » il est retenu par le barbier babillard. Mais il est impossible de supposer que cette histoire ait pu servir à Molière, puisque le premier volume des *Contes arabes* ne fut traduit et publié qu'en 1704.

Le caractère de l'importun, du fâcheux, comme on disoit au XVIIe siècle, a été tracé d'abord par Horace dans la satire : *Ibam forte via Sacra*. Molière s'en est souvenu sans doute ; il n'a pu en tirer, toutefois, que fort peu de profit. Il a eu plus d'obligations à la huitième satire de Régnier, qui commence par ce vers :

Charles, de mes péchés j'ai bien fait pénitence.

1. L'auteur des *Nouvelles nouvelles*, c'est pour nous Donneau de Vizé, quoiqu'on puisse s'autoriser d'un passage de la *Lettre sur les affaires du théâtre* pour attribuer ce recueil à l'auteur de *Zélinde* et de *la Vengeance des Marquis*, qui a toujours passé pour être de Villiers, comédien de l'hôtel de Bourgogne. M. Taschereau met au compte du seul de Vizé tous ces ouvrages satiriques. M. Victor Fournel incline, au contraire, à les mettre tous au compte de de Villiers. Nous reviendrons sur cette question bibliographique lorsque nous aurons à parler de ces deux comédies, qui furent faites en réponse à *la Critique de l'École des Femmes* et à *l'Impromptu de Versailles*.

et qui se termine par ceux-ci :

> Mais craignant d'encourir vers toi le même vice
> Que je blâme en autrui, je suis à ton service,
> Et pry Dieu qu'il nous garde en ce bas monde ici,
> De faim, d'un importun, de froid et de souci.

Le précurseur immédiat de Molière, celui de qui il s'inspira le plus directement, c'est à coup sûr Paul Scarron, bien qu'on le cite rarement à propos de cette comédie. Horace, Régnier, n'ont peint qu'un seul importun : le bavard, l'homme qui s'attache à vous et dont on ne peut se débarrasser sans un secours du ciel ou sans l'intervention des sergents; tandis que Scarron, dans son *Épître chagrine* au maréchal d'Albret, passe en revue toute la tribu des fâcheux. Qu'il nous soit permis d'extraire quelques passages de cette épître :

> Oh! qu'il en est de genres et de sectes
> De ces fâcheux, pires que des insectes!
> Oh! qu'il en est dans les murs de Paris,
> Sans excepter messieurs les beaux esprits,
> Même de ceux qui de l'Académie
> Forment la belle et docte compagnie!...
> Oh! qu'il en est, et plus que l'on ne pense,
> Dans notre noble et florissante France!
> Tel est fâcheux, et fâcheux diablement,
> Qui des fâcheux se plaint incessamment.
> Tel de fâcheux a mérité le titre,
> Qui sera peint au vif dans mon épître
> Et que d'abord chacun reconnoîtra,
> Et qui pourtant des premiers en rira...
> Il est ainsi des grands diseurs de rien;
> De ceux qui font d'éternelles redites;
> De ceux qui font de trop longues visites;
> Ajoutons-y les réciteurs de vers;
> Ceux qui premiers savent les nouveaux airs,
> Et qui partout, d'une voix téméraire,
> Osent chanter comme feroit Hilaire;
> Le grand parleur toujours gesticulant;
> Celui qui rit et s'écoute en parlant;
> Le clabaudeur qui détonne ou qui braille
> Ou qui, parlant, vous frappe et vous tiraille;
> Ou qui rebat jusqu'à l'éternité
> Quelque vieux conte ou chapitre affecté;
> Ou qui n'oit pas quelque accident notable,

Qu'il n'en conte un de soi presque semblable;
Un putréfait qui vous vient approcher;
Des inconnus qui vous nomment : mon cher...
Les grands seigneurs qui prônent leurs exploits,
Leur grand crédit, leurs importants emplois,
Et qui partout font comme un manifeste
De leur haut rang, qu'aucun ne leur conteste,...
Un courtisan qui se croit un grand clerc,
Par la raison qu'il aura le bel air,
Et qui se croit, par la seule lumière
De son esprit, maître en toute matière. —
Un sot poëte est partout détesté,
Et de son siècle est l'incommodité...
Qu'il est fâcheux le fat, quand il conseille!
Qu'ils sont fâcheux, les parleurs à l'oreille,
Et qui pourroient sans péril dire à tous
Ce grand secret qu'ils ne disent qu'à vous!...
Le franc bourgeois qui fait l'homme de cour
Et, quand il est chez les gens de la ville,
Qui dit tout sec : « Turenne, Longueville,
(Se gardant bien de donner du Monsieur),
Le maréchal, le petit commandeur,
J'étois au cours avecque les comtesses,
Ou je jouois avec telles duchesses, »
Est un fâcheux qui divertit parfois
Mais il ne faut le voir que tous les mois.

Scarron termine à peu près comme Régnier :

Mais te parlant si longtemps des fâcheux,
Je pourrois bien le devenir plus qu'eux.
Je finis donc, cher d'Albret, et conjure
Le tout-puissant maître de la nature
De détourner de toi tout grand hableur,
Tout froid bouffon, et tout grand emprunteur!

L'*Épître chagrine* à M. d'Elbène offre bien aussi quelque intérêt à consulter, quoique Scarron s'y occupe, non plus de l'espèce, mais de l'individu. C'est encore un fâcheux dont il reçoit la visite et qu'il peint comme il suit :

Alors je vis entrer un visage d'eunuque,
Rajustant à deux mains sa trop longue perruque;
Hérissé de galands rouges, jaunes et bleus;
Sa reingrave étoit courte, et son genou cagneux.
Il avoit deux canons ou plutôt deux rotondes,
Dont le tour surpassoit celui des tables rondes;

Il chantoit en entrant je ne sais quel vieux air,
S'appuyoit d'une canne et marchoit du bel air.

Parmi les sots contes que fait ce visiteur, il est question d'un grand travail qu'il destine au clergé de France, Les conciles en vers :

Je n'en suis pas encore au troisième concile
Et j'ai déjà des vers plus de quatre cent mille;
Pour diversifier je les fais inégaux,
Et j'y fais dominer surtout les madrigaux.

Dans tout cela il est plus d'un trait qui a pu être utile pour la comédie des *Fâcheux* et pour d'autres comédies. Il y a loin sans doute de ce dénombrement rapide à la mise en scène de Molière. Mais si l'on nomme Régnier, pourquoi ne pas nommer Scarron? On a eu généralement pour le poëte burlesque plus de dédain que n'en avoit Molière, c'est peut-être celui de ses contemporains à qui il emprunta davantage; il n'oublia pas les grands succès populaires du *Maître-Valet* et de *Don Japhet d'Arménie*, et il lui rendit plus d'une fois justice. Ainsi, d'après le *Longueruana*, il avouoit que « Scarron avoit plus de jeux de théâtre que lui et avoit été plus heureux que lui en acteurs de ce genre. »

Mais revenons à la comédie des *Fâcheux*. Les événements qui suivirent les fêtes de Vaux, l'arrestation du surintendant Fouquet et de Pellisson, l'empêchèrent d'abord d'être représentée à la ville. Un autre résultat que cette catastrophe eut bien probablement, ce fut de faire perdre à la troupe la rémunération sans doute très-généreuse qui avoit été promise à son zèle. Le registre de La Grange ne porte du moins aucune mention des sommes qu'elle auroit dû recevoir.

Le 1er novembre, la reine Marie-Thérèse mit au jour le Dauphin que Molière avoit annoncé dans *l'École des Maris*. Les réjouissances auxquelles donna lieu la naissance de ce premier fils de Louis XIV effacèrent un peu l'impression produite par la chute du surintendant; Molière profita de cette diversion pour faire paroître *les Fâcheux* sur le théâtre du Palais-Royal. Ils y furent joués le 4 novembre, un peu plus de deux mois après la seconde représentation, qui avoit eu lieu à Fontainebleau. Le succès fut des plus brillants. Ils eurent quarante-cinq représentations, dont trente-neuf consécutives.

Voici les remarques d'Auger sur le caractère particulier de cette comédie : « Cette comédie est d'un genre dont il n'existoit pas encore de modèle. Voltaire a commis une erreur que d'autres ont répétée, en disant que Desmarets, avant Molière, avoit fait paroître sur notre théâtre *un ouvrage en scènes absolument détachées*. Les scènes de la comédie des *Visionnaires* ne sont point détachées. Elles ont entre elles une espèce de liaison et d'enchaînement ; de leur ensemble résulte une intrigue, légère à la vérité, mais à laquelle toutefois chaque scène concourt de manière à ne pouvoir être supprimée ou changée de place, sans que l'économie de la pièce en soit dérangée. Les divers originaux mis en jeu dans l'ouvrage, au lieu de passer l'un après l'autre sur la scène pour n'y plus reparoître, dialoguent entre eux, se montrent à plusieurs reprises et participent tous au dénouement. Le seul rapport qui existe entre *les Visionnaires* et *les Fâcheux*, c'est que les deux comédies ont pour objet de représenter un certain nombre de personnages, atteints chacun de quelque folie particulière ; mais, sans parler de la prodigieuse distance où elles sont l'une de l'autre pour le mérite, il y a entre elles cette grande différence, que les visionnaires semblent des fous échappés des Petites-Maisons, tandis que les fâcheux sont des extravagants tels qu'on en rencontre dans le monde.

« Molière est donc le premier qui ait fait parmi nous une pièce à scènes détachées. Ce n'est point un titre de gloire que j'ai voulu revendiquer pour lui, c'est un point d'histoire littéraire que j'ai cru devoir établir. L'invention des pièces à tiroir n'est pas de celles qui étendent ou enrichissent le domaine des arts. Loin d'en tirer vanité, Molière s'en excuse : s'il n'a fait que des portraits au lieu d'un tableau, des scènes au lieu d'une comédie, ce ne fut pas par choix, mais par nécessité ; c'est parce qu'il fut obligé de composer et de faire jouer une pièce en moins de temps qu'il ne lui en eût fallu seulement pour imaginer le sujet d'une véritable action dramatique. Ce genre, enfin, s'il n'étoit justifié par l'impossibilité de faire autrement, sembleroit prouver l'impuissance de faire mieux. C'est ce que n'ont pas senti ceux qui ont cru voir dans *les Fâcheux* un modèle à imiter. Comme, avec tout le loisir qui avoit manqué à Molière, ils n'avoient rien du génie par lequel il y a suppléé, leurs froides imitations, après

avoir amusé un moment la malignité contemporaine par la peinture de quelques ridicules fugitifs, sont tombés dans le plus profond oubli. Il est juste, toutefois, d'excepter *le Procureur arbitre*, de P. Poisson, surtout *le Mercure galant*, et les deux *Ésope*, de Boursault, auteur dont le talent naturel et facile, incapable peut-être de s'élever avec succès jusqu'au développement d'une intrigue ou d'un caractère, brilla dans des scènes détachées, d'une invention heureuse et d'une exécution piquante. »

Molière ne fit imprimer sa pièce qu'au commencement de l'année suivante. Voici le titre de la première édition : « *Les Fâcheux*, comédie de J. B. P. Molière, représentée sur le théâtre du Palais-Royal. A Paris, chez Guillaume de Luyne, libraire-juré, au Palais, dans la salle des Merciers, à la Justice, 1662. Avec privilége du roi. » Le privilége est du 5 février ; il est accordé au sieur Molière. (Ce nom, que tout à l'heure Loret défiguroit encore, est enfin écrit exactement !) Il est suivi d'une mention portant que « ledit sieur de Molière a cédé et transporté le droit du privilége à Guillaume de Luyne, marchand libraire..... lequel en a fait part à Charles de Sercy, Jean Guignard, Claude Barbin et Gabriel Quinet. » L'achevé d'imprimer est du 18 février 1662, date qui précède de deux jours celle du mariage de Molière.

C'est cette édition *princeps* que nous reproduisons. Nous donnons les variantes de l'édition de 1673 et de l'édition de 1682. Le titre de cette pièce dans l'édition de La Grange et Vinot est celui-ci : « *Les Fâcheux*, comédie faite pour les divertissements du roi, au mois d'août 1661, et représentée la première fois en public à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 4 novembre de la même année 1661, par la troupe de Monsieur, frère unique du roi. »

L. M.

AU ROI.

SIRE,

J'ajoute une scène à la comédie; et c'est une espèce de fâcheux assez insupportable qu'un homme qui dédie un livre. VOTRE MAJESTÉ en sait des nouvelles plus que personne de son royaume, et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle se voit en butte à la furie des épîtres dédicatoires. Mais, bien que je suive l'exemple des autres, et me mette moi-même au rang de ceux que j'ai joués, j'ose dire toutefois à VOTRE MAJESTÉ que ce que j'en ai fait n'est pas tant pour lui présenter un livre, que pour avoir lieu de lui rendre grâce du succès de cette comédie. Je le dois, SIRE, ce succès qui a passé mon attente, non-seulement à cette glorieuse approbation dont VOTRE MAJESTÉ honora d'abord la pièce, et qui a entraîné si hautement celle de tout le monde, mais encore à l'ordre qu'elle me donna d'y ajouter un caractère de fâcheux dont elle eut la bonté de m'ouvrir les idées elle-même, et qui a été trouvé partout le plus beau morceau de l'ouvrage.[1] Il faut avouer, SIRE, que je n'ai jamais rien fait avec tant de facilité, ni si promptement, que cet endroit où VOTRE MAJESTÉ me commanda de travailler. J'avois une joie à lui obéir qui me valoit bien mieux qu'Apollon et toutes les Muses; et je conçois par là ce que je

1. Nous avons dit dans la notice préliminaire à quelle circonstance Molière fait ici allusion.

serois capable d'exécuter pour une comédie entière, si j'étois inspiré par de pareils commandements.[1] Ceux qui sont nés en un rang élevé peuvent se proposer l'honneur de servir VOTRE MAJESTÉ dans les grands emplois; mais, pour moi, toute la gloire où je puis aspirer, c'est de la réjouir. Je borne là l'ambition de mes souhaits; et je crois qu'en quelque façon ce n'est pas être inutile à la France que de contribuer[2] quelque chose au divertissement de son roi. Quand je n'y réussirai pas, ce ne sera jamais par un défaut de zèle ni d'étude, mais seulement par un mauvais destin qui suit assez souvent les meilleures intentions, et qui sans doute affligeroit sensiblement,[3]

SIRE,

De VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur et sujet,

J. B. P. MOLIÈRE.

1. Le roi, après une provocation si adroite, ne pouvoit se dispenser de mettre à l'épreuve le génie de Molière, et c'est, en effet, ce qu'il fit peu de temps après.

2. *Contribuer* s'employoit avec un régime direct : « Nous contribuerons franchement, pour mettre fin en cette guerre, nostre peine, tous nos moyens, nostre sang et nostre propre vie. » (HENRI IV, *Lettres missives.*)

Et mon reste d'amour, en cet enlèvement,
Ne peut contribuer que mon consentement.
(CORNEILLE, *la Place Royale*, IV, II.)

3. On peut remarquer que cette épître dédicatoire au roi respire une sorte d'aisance respectueuse et qu'elle est beaucoup moins banale et moins emphatique que l'épître dédicatoire à *Monsieur*, qu'on lit en tête de *l'École des Maris*. Molière, toutes les fois qu'il s'adresse à Louis XIV, retrouve ce tour spirituel, facile et sans embarras, qui fait autant d'honneur au monarque qu'au poëte.

AVERTISSEMENT.[1]

Jamais entreprise au théâtre ne fut si précipitée que celle-ci ; et c'est une chose, je crois, toute nouvelle, qu'une comédie ait été conçue, faite, apprise et représentée en quinze jours. Je ne dis pas cela pour me piquer de l'impromptu et en prétendre de la gloire, mais seulement pour prévenir certaines gens qui pourroient trouver à redire que je n'aie pas mis ici toutes les espèces de fâcheux qui se trouvent. Je sais que le nombre en est grand et à la cour et dans la ville, et que, sans épisodes[2], j'eusse bien pu en composer une comédie en cinq actes bien fournis et avoir encore de la matière de reste. Mais, dans le peu de temps qui me fut donné, il m'étoit impossible de faire un grand dessein, et de rêver beau-

1. Les premières éditions ne portent point ce titre.

2. *Sans épisodes*, c'est-à-dire sans rien ajouter d'étranger au sujet, sans introduire d'autres personnages que des fâcheux. (AUGER.)

coup sur le choix de mes personnages et sur la disposition de mon sujet. Je me réduisis donc à ne toucher qu'un petit nombre d'importuns; et je pris ceux qui s'offrirent d'abord à mon esprit, et que je crus les plus propres à réjouir les augustes personnes devant qui j'avois à paroître; et pour lier promptement toutes ces choses ensemble, je me servis du premier nœud que je pus trouver. Ce n'est pas mon dessein d'examiner maintenant si tout cela pouvoit être mieux, et si tous ceux qui s'y sont divertis ont ri selon les règles. Le temps viendra de faire imprimer mes remarques sur les pièces que j'aurai faites, et je ne désespère pas de faire voir un jour, en grand auteur, que je puis citer Aristote et Horace.[1] En attendant cet examen, qui peut-être ne viendra point, je m'en remets assez aux décisions de la multitude, et je tiens aussi difficile de combattre un ouvrage que le public approuve, que d'en défendre un qu'il condamne.

Il n'y a personne qui ne sache pour quelle réjouissance la pièce fut composée, et cette fête a fait un tel éclat qu'il n'est pas nécessaire d'en parler;[2] mais il ne sera pas hors

1. On ne voit pas si c'est bien sérieusement que Molière annonce le dessein d'examiner quelque jour les pièces qu'il aura faites. Il en parle d'un ton de badinage qui autoriseroit presque à en douter. On ne seroit peut-être pas éloigné de la vérité si l'on apercevoit dans ce passage une épigramme, du reste assez inoffensive, dirigée contre Corneille qui avoit publié en 1660 une édition de ses *OEuvres*, contenant trois discours sur le poëme dramatique, et des examens, par l'auteur, de chacun de ses ouvrages. Si l'on admet que Molière ait eu cette arrière-pensée, il ne faut pas lui prêter pourtant l'intention de blesser le grand tragique : l'hommage qui lui est rendu à la première scène de la comédie suffit à repousser cette dernière supposition.

2. Molière s'exprime avec beaucoup de circonspection sur la fête de Vaux; la sensation produite par les événements qui l'avoient suivie étoit bien loin d'être apaisée. Le surintendant Fouquet étoit en ce moment prisonnier au château d'Amboise, où il demeura jusqu'à la fin de 1662. Son procès ne commença que l'année suivante, et l'arrêt ne fut rendu que le 20 décembre 1664. Pellisson, l'auteur du prologue, étoit à la Bastille.

de propos de dire deux paroles des ornements qu'on a mêlés avec la comédie.

Le dessein étoit de donner un ballet aussi ; et, comme il n'y avoit qu'un petit nombre choisi de danseurs excellents, on fut contraint de séparer les entrées de ce ballet, et l'avis fut de les jeter dans les entr'actes de la comédie, afin que ces intervalles donnassent temps aux mêmes baladins de revenir sous d'autres habits ; de sorte que, pour ne point rompre aussi le fil de la pièce par ces manières d'intermèdes, on s'avisa de les coudre au sujet du mieux que l'on put et de ne faire qu'une seule chose du ballet et de la comédie. Mais comme le temps étoit fort précipité, et que tout cela ne fut pas réglé entièrement par une même tête, on trouvera peut-être quelques endroits du ballet qui n'entrent pas dans la comédie aussi naturellement que d'autres. Quoi qu'il en soit, c'est un mélange qui est nouveau pour nos théâtres et dont on pourroit chercher quelques autorités dans l'antiquité ; et, comme tout le monde l'a trouvé agréable, il peut servir d'idée à d'autres choses qui pourroient être méditées avec plus de loisir.[1]

D'abord que la toile fut levée, un des acteurs, comme vous pourriez dire moi, parut sur le théâtre en habit de ville, et, s'adressant au roi avec le visage d'un homme surpris, fit des excuses en désordre sur ce qu'il se trouvoit là seul, et manquoit de temps et d'acteurs pour donner à Sa Majesté le divertissement qu'elle sembloit attendre. En même temps, au milieu de vingt jets d'eau naturels,

1. En effet, Molière fit de la comédie-ballet un genre dont il tira un parti admirable. Toutes les pièces qu'il composa pour être représentées d'abord devant le roi sont des comédies-ballets ; et il y en a dix, y compris *les Fâcheux*.

s'ouvrit cette coquille que tout le monde a vue, et l'agréable Naïade[1] qui parut dedans s'avança au bord du théâtre, et d'un air héroïque prononça les vers que M. Pellisson avoit faits, et qui servent de prologue.

1. Cette Naïade fut représentée par Madeleine Béjart, et non par Armande sa sœur, comme on l'a dit souvent. Les vers de La Fontaine que nous avons cités en fournissent la preuve : il parle de la Béjart,

> Nymphe excellente dans son art
> Et que pas une ne surpasse.

Il s'agit bien, par conséquent, d'une actrice connue et dont la réputation étoit établie. Un autre témoignage est celui de de Villiers dans la pièce satirique intitulée *la Vengeance des Marquis*, où il attaque si vivement Molière. Après avoir cité un couplet de la *Chanson de la Coquille*, faite contre la Béjart à propos de ce rôle de naïade, il ajoute : « On croyoit nous faire trouver beaucoup de jeunesse dans un vieux poisson. » Madeleine Béjart, en effet, avoit alors quarante-trois ans. Elle n'en parut pas moins fort agréable, comme dit Molière, et toutes les chansons du temps ne lui font pas la guerre; ainsi l'une d'elles se termine par ce couplet :

> Peut-on voir nymphe plus gentille
> Qu'étoit Béjart l'autre jour?
> Lorsqu'on vit ouvrir sa coquille,
> Tout le monde dit à l'entour,
> Lorsqu'on vit ouvrir sa coquille :
> Voici la mère d'amour!

PROLOGUE.

Le théâtre représente un jardin orné de termes et de plusieurs jets d'eau.

UNE NAIADE, sortant des eaux dans une coquille.

Pour voir en ces beaux lieux le plus grand roi du monde,
Mortels, je viens à vous de ma grotte profonde.
Faut-il, en sa faveur, que la terre ou que l'eau
Produisent à vos yeux un spectacle nouveau?
Qu'il parle ou qu'il souhaite, il n'est rien d'impossible :
Lui-même n'est-il pas un miracle visible?
Son règne, si fertile en miracles divers,
N'en demande-t-il pas à tout cet univers?
Jeune, victorieux, sage, vaillant, auguste,
Aussi doux que sévère, aussi puissant que juste :
Régler et ses États et ses propres désirs;
Joindre aux nobles travaux les plus nobles plaisirs;
En ses justes projets jamais ne se méprendre;
Agir incessamment, tout voir et tout entendre,
Qui peut cela peut tout : il n'a qu'à tout oser,
Et le ciel à ses vœux ne peut rien refuser.
Ces termes marcheront, et si Louis l'ordonne,
Ces arbres parleront mieux que ceux de Dodone.
Hôtesses de leurs troncs, moindres divinités,

C'est Louis qui le veut, sortez, nymphes, sortez;
Je vous montre l'exemple, il s'agit de lui plaire.
Quittez pour quelque temps votre forme ordinaire;
Et paroissons ensemble, aux yeux des spectateurs,
Pour ce nouveau théâtre autant de vrais acteurs.

(Plusieurs Dryades, accompagnées de Faunes et de Satyres, sortent des arbres et des termes.)

Vous, soin de ses sujets, sa plus charmante étude,
Héroïque souci, royale inquiétude,
Laissez-le respirer, et souffrez qu'un moment
Son grand cœur s'abandonne au divertissement:
Vous le verrez demain, d'une force nouvelle,
Sous le fardeau pénible où votre voix l'appelle,
Faire obéir les lois, partager les bienfaits,
Par ses propres conseils prévenir nos souhaits,
Maintenir l'univers dans une paix profonde,
Et s'ôter le repos pour le donner au monde.
Qu'aujourd'hui tout lui plaise, et semble consentir
A l'unique dessein de le bien divertir!
Fâcheux, retirez-vous; ou s'il faut qu'il vous voie,
Que ce soit seulement pour exciter sa joie![1]

(La Naïade emmène avec elle, pour la comédie, une partie des gens qu'elle a fait paroître, pendant que le reste se met à danser au son des hautbois, qui se joignent aux violons.)

1. Ce prologue, dont les deux derniers vers annoncent ingénieusement le sujet de la comédie, est d'une pureté, d'une élégance et d'une noblesse de style remarquables. (Auger.)

LES FACHEUX

PERSONNAGES.	ACTEURS.
DAMIS, tuteur d'Orphise.	L'ÉPY.
ORPHISE	Mlle BÉJART.[1]
ÉRASTE, amoureux d'Orphise.	LA GRANGE.[2]
ALCIDOR, fâcheux	....
LISANDRE, fâcheux	....
ALCANDRE, fâcheux	....
ALCIPPE, fâcheux	....
ORANTE, fâcheux	Mlle DUPARC.
CLIMÈNE, fâcheux	Mlle DEBRIE.
DORANTE, fâcheux	....
CARITIDÈS, fâcheux	....
ORMIN, fâcheux	....
FILINTE, fâcheux	....
LA MONTAGNE, valet d'Éraste.	DUPARC.
L'ÉPINE, valet de Damis.	
LA RIVIÈRE, et deux camarades.	

La scène est à Paris.

1. Il est probable que ce fut Madeleine Béjart qui créa ce rôle, car la Naïade annonce bien l'intention de jouer dans la comédie. Loret dit d'ailleurs positivement que

> L'agréable nymphe Béjart,
> Quittant sa pompeuse coquille,
> Y joue en admirable fille.

Or, en conservant à Mlle Duparc et à Mlle Debrie, dont Loret célèbre aussi le talent et les charmes, les rôles d'Orante et de Climène, il ne reste d'autre rôle à attribuer à Madeleine Béjart que celui d'Orphise. Cette actrice n'avoit pas renoncé complétement à jouer les rôles de première amoureuse, s'il étoit vrai, comme on pourroit le conjecturer d'après un passage de *la Vengeance des Marquis* de de Villiers, qu'elle eût fait le personnage de Done Elvire dans *Don Garcie de Navarre* (voyez page 216, note 2). Aimé Martin, dans la liste des acteurs qu'il a établie d'après les indications des frères Parfait, assigne ce rôle aussi bien que celui de la Naïade à Mlle Molière (Armande Béjart); c'est sans doute une double erreur; à moins de l'entendre seulement dans ce sens qu'Armande Béjart joua ces rôles plus tard, dans quelque reprise, lorsqu'elle étoit devenue Mlle Molière.

2. La liste des acteurs, telle qu'elle a été dressée par Aimé Martin, donne à Molière le personnage d'Éraste. Et cependant La Grange, étant tombé malade après un certain nombre de représentations, marque sur son registre : « M. Du Croisy prit mon rôle d'Éraste. » Éraste, c'étoit donc La Grange, et non Molière. Molière jouoit sans doute un ou plusieurs des rôles de fâcheux les plus caractérisés.

LES FACHEUX

COMÉDIE - BALLET

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉRASTE, LA MONTAGNE.

ÉRASTE.

Sous quel astre, bon Dieu! faut-il que je sois né,
Pour être de fâcheux toujours assassiné!
Il semble que partout le sort me les adresse,
Et j'en vois chaque jour quelque nouvelle espèce;
Mais il n'est rien d'égal au fâcheux d'aujourd'hui:
J'ai cru n'être jamais débarrassé de lui;
Et cent fois j'ai maudit cette innocente envie
Qui m'a pris, à dîner, de voir la comédie,
Où, pensant m'égayer, j'ai misérablement
Trouvé de mes péchés le rude châtiment.
Il faut que je te fasse un récit de l'affaire,
Car je m'en sens encor tout ému de colère.[1]

1. Éraste est agacé et exaspéré: il éprouve le besoin d'exhaler sa mauvaise humeur et de raconter les épreuves qu'il a subies. Peu lui importe son interlocuteur ou plutôt son auditeur! C'est un monologue qu'il fait. La Montagne se trouvant là, il lui adresse la parole. Mais il n'y auroit per-

J'étois sur le théâtre en humeur d'écouter
La pièce qu'à plusieurs j'avois ouï vanter;[1]
Les acteurs commençoient, chacun prêtoit silence;
Lorsque, d'un air bruyant et plein d'extravagance,
Un homme à grands canons est entré brusquement
En criant : Holà ! ho ! un siége promptement !
Et, de son grand fracas surprenant l'assemblée,
Dans le plus bel endroit a la pièce troublée.
Hé ! mon Dieu ! nos François, si souvent redressés,
Ne prendront-ils jamais un air de gens sensés?
Ai-je dit; et faut-il sur nos défauts extrêmes
Qu'en théâtre public nous nous jouions nous-mêmes,
Et confirmions ainsi, par des éclats de fous,
Ce que chez nos voisins on dit partout de nous?
Tandis que là-dessus je haussois les épaules,
Les acteurs ont voulu continuer leurs rôles :
Mais l'homme pour s'asseoir a fait nouveau fracas:
Et, traversant encor le théâtre à grands pas,

sonne, qu'il ne se répandroit pas moins en récriminations satiriques. Aussi les critiques qui ont blâmé ce récit du maître à son valet ont-ils eu tort, selon nous, et cela, comme presque toujours, faute de se bien placer dans la situation comique.

1. Tallemant de Réaux écrivoit, dans son *historiette* de Mondory, quelques années avant la représentation des *Fâcheux :* « Il y a à cette heure une incommodité épouvantable : c'est que les deux côtés du théâtre sont tout pleins de jeunes gens assis sur des chaises de paille ; cela vient de ce qu'ils ne veulent pas aller au parterre, quoiqu'il y ait des soldats à la porte et que les pages et les laquais ne portent plus d'épées. Les loges sont fort chères, et il y faut songer de bonne heure. Pour un écu ou pour un demi-louis, on est sur le théâtre ; mais cela gâte tout, et il ne faut quelquefois qu'un insolent pour tout troubler. »

L'usage de placer des siéges sur le théâtre ne fut aboli qu'en 1759, environ cent ans après l'époque où Molière jouoit *les Fâcheux.* Un riche habitué du théâtre, le comte de Lauraguais, donna, pour le faire cesser, une forte somme destinée à compenser le produit que les comédiens retiroient de ces places.

Bien que dans les côtés il pût être à son aise,
Au milieu du devant il a planté sa chaise,
Et, de son large dos morguant les spectateurs,[1]
Aux trois quarts du parterre a caché les acteurs.
Un bruit s'est élevé, dont un autre eût eu honte;
Mais lui, ferme et constant, n'en a fait aucun compte,
Et se seroit tenu comme il s'étoit posé,
Si, pour mon infortune, il ne m'eût avisé.
Ha! marquis, m'a-t-il dit, prenant près de moi place,
Comment te portes-tu? Souffre que je t'embrasse.
Au visage, sur l'heure, un rouge m'est monté
Que l'on me vît connu d'un pareil éventé.
Je l'étois peu pourtant; mais on en voit paroître
De ces gens qui de rien veulent fort vous connoître,
Dont il faut au salut les baisers essuyer,
Et qui sont familiers jusqu'à vous tutoyer.[2]
Il m'a fait à l'abord cent questions frivoles,
Plus haut que les acteurs élevant ses paroles.
Chacun le maudissoit; et moi, pour l'arrêter,
Je serois, ai-je dit, bien aise d'écouter.
— Tu n'as point vu ceci, marquis? Ah! Dieu me damne!
Je le trouve assez drôle, et je n'y suis pas âne;

1. *Morguer*, braver insolemment :

. . . . Tous ces vaillants, de leur valeur guerrière
Morguent la destinée et gourmandent la mort.
(RÉGNIER, satire VI.)

« Elle me morguoit également partout. » (Mme DE SÉVIGNÉ.)

Morgante est le nom d'un géant fanfaron, héros du poëme du Pulci.

2. Ce travers, qui semble avoir été assez commun à la cour de Louis XIV, dit Auger, a eu des imitateurs sous les règnes suivants. Tout le monde sait ce qui est arrivé à feu M. le comte Louis de Narbonne. Un de ces gens « qui de rien veulent fort vous connoître » le rencontre et lui dit : « Bonjour, mon ami, comment te portes-tu? » Il lui répond sur-le-champ : « A merveille, mon ami; et toi, comment t'appelles-tu? »

Je sais par quelles lois un ouvrage est parfait,
Et Corneille me vient lire tout ce qu'il fait.[1]
Là-dessus, de la pièce il m'a fait un sommaire,
Scène à scène averti de ce qui s'alloit faire;
Et jusques à des vers qu'il en savoit par cœur,
Il me les récitoit tout haut avant l'acteur.
J'avois beau m'en défendre, il a poussé sa chance,[2]
Et s'est devers la fin levé longtemps d'avance;
Car les gens du bel air, pour agir galamment,
Se gardent bien surtout d'ouïr le dénoûment.
Je rendois grâce au ciel, et croyois de justice
Qu'avec la comédie eût fini mon supplice;
Mais, comme si c'en eût été trop bon marché,
Sur nouveaux frais mon homme à moi s'est attaché,
M'a conté ses exploits, ses vertus non communes,
Parlé de ses chevaux, de ses bonnes fortunes,
Et de ce qu'à la cour il avoit de faveur,
Disant qu'à m'y servir il s'offroit de grand cœur.
Je le remerciois doucement de la tête,
Minutant à tous coups quelque retraite honnête;[3]
Mais lui, pour le quitter me voyant ébranlé :

1. Corneille étoit vivant : son nom placé dans cette scène et prononcé devant le roi étoit une sorte d'hommage public rendu au génie du père de notre théâtre. Rotrou en avoit déjà donné l'exemple dans sa tragédie du *Véritable Saint-Genest*, en mettant dans la bouche de son héros des vers qui désignoient Corneille et ses plus belles tragédies. (AUGER.)

2. *Il a poussé sa chance*, c'est-à-dire : il a continué son jeu.

3. *Minuter* s'employoit dans le sens de projeter tacitement, sournoisement. Trévoux cite les exemples suivants : « Ce marchand minute sa fuite, s'apprête à faire banqueroute. Ce mécontent minute quelque conspiration. » Le poëte Régnier s'est servi de cette expression dans la satire qu'il a faite du *Fâcheux* :

Minutant me sauver de cette tyrannie.

Et dans la satire X[e] :

Avec un froid adieu je minute ma fuite.

Sortons, ce m'a-t-il dit, le monde est écoulé.
Et sortis de ce lieu, me la donnant plus sèche :[1]
Marquis, allons au Cours[2] faire voir ma galèche :[3]
Elle est bien entendue, et plus d'un duc et pair
En fait à mon faiseur faire une du même air.
Moi, de lui rendre grâce, et, pour mieux m'en défendre,
De dire que j'avois certain repas à rendre.
— Ah! parbleu! j'en veux être, étant de tes amis,
Et manque au maréchal, à qui j'avois promis.[4]
— De la chère, ai-je fait, la dose est trop peu forte*
Pour oser y prier des gens de votre sorte.
— Non, m'a-t-il répondu, je suis sans compliment,

* Var. *De la chère, ai-je dit, la dose est trop peu forte* (1682).

1. *Me la donnant plus sèche*, me tenant plus court, employant de plus vigoureux moyens pour m'empêcher de me dérober. Cette expression nous semble empruntée à la langue du manége et indique soit une saccade avec la bride, soit un coup sec avec l'éperon.

2. *Le Cours* est cette partie des Champs-Élysées qui porte le nom de *Cours-la-Reine*, à cause des plantations qu'y fit faire Marie de Médicis. Boursault, dans la préface de son petit roman d'*Artémise et Poliante*, nous apprend que la comédie se terminoit alors à sept heures du soir. Cette circonstance explique comment, en sortant du spectacle, le fâcheux peut, au mois d'août, « aller au Cours faire voir sa calèche. » (Aimé Martin.)

3. *Galèche*, c'est ainsi que ce mot est écrit dans toutes les premières éditions, au lieu de *calèche*. Il est à propos de conserver cette orthographe, puisqu'elle peut servir à justifier l'étymologie qu'on a trouvée à ce mot : *galée*, qui dans notre ancienne langue signifioit nef, navire, galère : la coupe d'une calèche ayant quelque ressemblance avec celle d'un vaisseau.

4. Ce trait est imité de la satire du *Fâcheux*, de Régnier :

Lui, de m'offrir la croupe (de son cheval),
Moi, pour m'en dépêtrer, lui dire tout exprès :
Je vous baise les mains, je m'en vais ici près,
Chez mon oncle dîner. — O Dieu! le galant homme!
J'en suis.

Les ennemis de Molière ne se sont pas fait faute de lui reprocher cette imitation, qu'ils ont, comme toujours, fort exagérée : « N'avez-vous pas remarqué, dit de Villiers dans la *Zélinde*, que le récit que l'on fait, dans *les Fâcheux*, de celui qui se prie pour dîner, est une satire de Régnier tout entière? »

Et j'y vais pour causer avec toi seulement;
Je suis des grands repas fatigué, je te jure.
— Mais si l'on vous attend, ai-je dit, c'est injure.
— Tu te moques, marquis! nous nous connoissons tous;
Et je trouve avec toi des passe-temps plus doux.
Je pestois contre moi, l'âme triste et confuse
Du funeste succès qu'avoit eu mon excuse,
Et ne savois à quoi je devois recourir
Pour sortir d'une peine à me faire mourir :
Lorsqu'un carrosse fait de superbe manière,
Et comblé de laquais et devant et derrière,
S'est, avec un grand bruit, devant nous arrêté,
D'où sautant un jeune homme amplement ajusté,
Mon importun et lui courant à l'embrassade,
Ont surpris les passants de leur brusque incartade;
Et, tandis que tous deux étoient précipités
Dans les convulsions de leurs civilités,
Je me suis doucement esquivé sans rien dire;[1]
Non sans avoir longtemps gémi d'un tel martyre,
Et maudit ce fâcheux, dont ce zèle obstiné
M'ôtoit au rendez-vous qui m'est ici donné.

LA MONTAGNE.

Ce sont chagrins mêlés aux plaisirs de la vie.
Tout ne va pas, monsieur, au gré de notre envie :
Le ciel veut qu'ici-bas chacun ait ses fâcheux,
Et les hommes seroient sans cela trop heureux.

ERASTE.

Mais de tous mes fâcheux, le plus fâcheux encore
C'est Damis, le tuteur de celle que j'adore,

1. Régnier dit :

J'esquive doucement, et m'en vais à grands pas,
La queue en loup qui fuit et les yeux contre-bas.

Qui rompt ce qu'à mes vœux elle donne d'espoir,
Et fait qu'en sa présence elle n'ose me voir.*
Je crains d'avoir déjà passé l'heure promise,
Et c'est dans cette allée où devoit être Orphise.

LA MONTAGNE.

L'heure d'un rendez-vous d'ordinaire s'étend,
Et n'est pas resserrée aux bornes d'un instant.

ÉRASTE.

Il est vrai; mais je tremble, et mon amour extrême
D'un rien se fait un crime envers celle que j'aime.

LA MONTAGNE.

Si ce parfait amour, que vous prouvez si bien,
Se fait vers votre objet un grand crime de rien,
Ce que son cœur pour vous sent de feux légitimes,
En revanche, lui fait un rien de tous vos crimes.

ÉRASTE.

Mais, tout de bon, crois-tu que je sois d'elle aimé?

LA MONTAGNE.

Quoi! vous doutez encor d'un amour confirmé?

ÉRASTE.

Ah! c'est malaisément qu'en pareille matière
Un cœur bien enflammé prend assurance entière;
Il craint de se flatter; et, dans ses divers soins,
Ce que plus il souhaite est ce qu'il croit le moins.
Mais songeons à trouver une beauté si rare.

LA MONTAGNE.

Monsieur, votre rabat par-devant se sépare.

ÉRASTE.

N'importe.

* VAR. *Et malgré ses bontés lui défend de me voir* (1682).

LA MONTAGNE.

Laissez-moi l'ajuster, s'il vous plaît.

ÉRASTE.

Ouf! tu m'étrangles, fat; laisse-le comme il est.

LA MONTAGNE.

Souffrez qu'on peigne un peu...

ÉRASTE.

Sottise sans pareille!
Tu m'as, d'un coup de dent, presque emporté l'oreille.[1]

LA MONTAGNE.

Vos canons...

ÉRASTE.

Laisse-les, tu prends trop de souci.

LA MONTAGNE.

Ils sont tout chiffonnés.

ÉRASTE.

Je veux qu'ils soient ainsi.

LA MONTAGNE.

Accordez-moi du moins, pour grâce singulière,*
De frotter ce chapeau, qu'on voit plein de poussière.

ÉRASTE.

Frotte donc, puisqu'il faut que j'en passe par là.

LA MONTAGNE.

Le voulez-vous porter fait comme le voilà?

ÉRASTE.

Mon Dieu, dépêche-toi!

* VAR. *Accordez-moi du moins, par grâce singulière* (1682).

1. Les valets portoient sur eux un peigne pour rajuster la perruque de leurs maîtres; les maîtres eux-mêmes en avoient toujours un en poche, et s'en servoient fréquemment; cela étoit du bon air. (AUGER.

LA MONTAGNE.

Ce seroit conscience.

ÉRASTE, après avoir attendu.

C'est assez.

LA MONTAGNE.

Donnez-vous un peu de patience.

ÉRASTE.

Il me tue.

LA MONTAGNE.

En quel lieu vous êtes-vous fourré?

ÉRASTE.

T'es-tu de ce chapeau pour toujours emparé?

LA MONTAGNE.

C'est fait.

ÉRASTE.

Donne-moi donc.

LA MONTAGNE, laissant tomber le chapeau.

Hai!

ÉRASTE.

Le voilà par terre:
Je suis fort avancé. Que la fièvre te serre!

LA MONTAGNE.

Permettez qu'en deux coups j'ôte...

ÉRASTE.

Il ne me plaît pas.
Au diantre tout valet qui vous est sur les bras,
Qui fatigue son maître, et ne fait que déplaire,
A force de vouloir trancher du nécessaire![1]

1. C'est une idée tout à fait comique, que d'avoir donné au valet d'Éraste un zèle poussé jusqu'à l'importunité, qui fait de lui un des fâcheux les plus à charge à son maître. (AUGER.)

Molière, dès cette première scène, jette habilement les fils de la petite

SCÈNE II.

ORPHISE, ALCIDOR, ÉRASTE, LA MONTAGNE.

(Orphise traverse le fond du théâtre; Alcidor lui donne la main.)

ÉRASTE.

Mais vois-je pas Orphise? Oui, c'est elle qui vient.
Où va-t-elle si vite, et quel homme la tient?

(Il la salue comme elle passe, et elle en passant détourne la tête.)

SCÈNE III.

ÉRASTE, LA MONTAGNE.

ÉRASTE.

Quoi! me voir en ces lieux devant elle paroître,
Et passer en feignant de ne me pas connoître!
Que croire? Qu'en dis-tu? Parle donc, si tu veux.

LA MONTAGNE.

Monsieur, je ne dis rien, de peur d'être fâcheux.

ÉRASTE.

Et c'est l'être en effet que de ne me rien dire
Dans les extrémités d'un si cruel martyre.
Fais donc quelque réponse à mon cœur abattu.
Que dois-je présumer? Parle, qu'en penses-tu?
Dis-moi ton sentiment.

LA MONTAGNE.

Monsieur, je veux me taire,
Et ne désire point trancher du nécessaire.

intrigue à laquelle se rattachent tous les caractères qu'il doit faire paroître : ce rendez-vous avec Orphise, qu'Éraste ne peut plus voir chez elle, va rendre plus piquante la rencontre de tous les fâcheux. (Bret.)

ÉRASTE.

Peste l'impertinent! Va-t'en suivre leurs pas,
Vois ce qu'ils deviendront et ne les quitte pas.

LA MONTAGNE, revenant sur ses pas.

Il faut suivre de loin?

ÉRASTE.

Oui.

LA MONTAGNE, revenant sur ses pas.

Sans que l'on me voie,
Ou faire aucun semblant qu'après eux on m'envoie?

ÉRASTE.

Non, tu feras bien mieux de leur donner avis
Que par mon ordre exprès ils sont de toi suivis.

LA MONTAGNE, revenant sur ses pas.

Vous trouverai-je ici?

ÉRASTE.

Que le ciel te confonde,
Homme, à mon sentiment, le plus fâcheux du monde!

SCÈNE IV.

ÉRASTE, seul.

Ah! que je sens de trouble, et qu'il m'eût été doux
Qu'on me l'eût fait manquer, ce fatal rendez-vous!
Je pensois y trouver toutes choses propices,
Et mes yeux pour mon cœur y trouvent des supplices.

SCÈNE V.

LISANDRE, ÉRASTE.

LISANDRE.

Sous ces arbres, de loin, mes yeux t'ont reconnu,

Cher marquis; et d'abord je suis à toi venu.
Comme à de mes amis, il faut que je te chante
Certain air que j'ai fait de petite courante,[1]
Qui de toute la cour contente les experts,
Et sur qui plus de vingt ont déjà fait des vers.
J'ai le bien, la naissance, et quelque emploi passable,
Et fais figure en France assez considérable;
Mais je ne voudrois pas, pour tout ce que je suis,
N'avoir point fait cet air qu'ici je te produis.

(Il prélude.)

La, la, hem, hem : écoute avec soin, je te prie.

(Il chante sa courante.)

N'est-elle pas belle?

ÉRASTE.

Ah!

LISANDRE.

Cette fin est jolie.

(Il rechante la fin quatre ou cinq fois de suite.)

Comment la trouves-tu?

ÉRASTE.

Fort belle assurément.

LISANDRE.

Les pas que j'en ai faits n'ont pas moins d'agrément,
Et surtout la figure a merveilleuse grâce.

(Il chante, parle et danse tout ensemble, et fait faire à Éraste les figures de la femme.)

1. La *courante* étoit une danse françoise, qui eut la vogue avant le *menuet*, et que nous n'essayerons pas de définir. On trouve dans les poëtes des règnes de Louis XIII et de Louis XIV beaucoup de petites pièces de vers faites sur l'air d'une *courante*. Il en est une de Scarron, à la date de 1635 :

Je vous ai donné des bijoux,
Collet, robe et jupe;
Enfin, jamais dupe
N'a tant fait pour vous, etc.

Tiens, l'homme passe ainsi; puis la femme repasse :
Ensemble : puis on quitte, et la femme vient là.
Vois-tu ce petit trait de feinte que voilà?
Ce fleuret? ces coupés courant après la belle?[1]
Dos à dos : face à face, en se pressant sur elle.

(Après avoir achevé.)

Que t'en semble, marquis?

ÉRASTE.

Tous ces pas-là sont fins.

LISANDRE.

Je me moque, pour moi, des maîtres baladins.[2]

ÉRASTE.

On le voit.

LISANDRE.

Les pas donc?

ÉRASTE.

N'ont rien qui ne surprenne.

LISANDRE.

Veux-tu, par amitié, que je te les apprenne?

ÉRASTE.

Ma foi, pour le présent, j'ai certain embarras...

LISANDRE.

Hé bien donc, ce sera lorsque tu le voudras.
Si j'avois dessus moi ces paroles nouvelles,
Nous les lirions ensemble, et verrions les plus belles.

ÉRASTE.

Une autre fois.

1. Le *fleuret*, le *coupé*, sont des termes techniques qui désignoient certains pas de danse.

2. *Maîtres baladins*, c'est-à-dire : maîtres de ballet. Le mot *baladin* n'avoit pas alors le sens méprisant qu'il a aujourd'hui.

LISANDRE.

Adieu. Baptiste le très-cher
N'a point vu ma courante, et je le vais chercher:[1]
Nous avons pour les airs de grandes sympathies,
Et je veux le prier d'y faire des parties.

(Il s'en va, chantant toujours.)

SCÈNE VI.

ÉRASTE, seul.

Ciel! faut-il que le rang, dont on veut tout couvrir,
De cent sots tous les jours nous oblige à souffrir;
Et nous fasse abaisser jusques aux complaisances
D'applaudir bien souvent à leurs impertinences!

SCÈNE VII.

ÉRASTE, LA MONTAGNE.

LA MONTAGNE.

Monsieur, Orphise est seule, et vient de ce côté.

ÉRASTE.

Ah! d'un trouble bien grand je me sens agité!
J'ai de l'amour encor pour la belle inhumaine,
Et ma raison voudroit que j'eusse de la haine.

LA MONTAGNE.

Monsieur, votre raison ne sait ce qu'elle veut,
Ni ce que sur un cœur une maîtresse peut.

1. Jean-Baptiste Lulli, que le gentilhomme Lisandre désigne avec cette familiarité, commençoit à prendre posture à la cour. L'ancien marmiton des cuisines de Mademoiselle avoit été, au mois de mai précédent, gratifié par le roi de la charge de « surintendant et compositeur de la musique de sa chambre. »

Bien que de s'emporter on ait de justes causes,
Une belle, d'un mot, rajuste bien des choses.

ÉRASTE.

Hélas! je te l'avoue, et déjà cet aspect
A toute ma colère imprime le respect.

SCÈNE VIII.

ORPHISE, ÉRASTE, LA MONTAGNE.

ORPHISE.

Votre front à mes yeux montre peu d'allégresse :
Seroit-ce ma présence, Éraste, qui vous blesse?
Qu'est-ce donc? qu'avez-vous? et sur quels déplaisirs,
Lorsque vous me voyez, poussez-vous des soupirs?

ÉRASTE.

Hélas! pouvez-vous bien me demander, cruelle,
Ce qui fait de mon cœur la tristesse mortelle?
Et d'un esprit méchant n'est-ce pas un effet,
Que feindre d'ignorer ce que vous m'avez fait?
Celui dont l'entretien vous a fait à ma vue
Passer...

ORPHISE, riant.

C'est de cela que votre âme est émue?

ÉRASTE.

Insultez, inhumaine, encore à mon malheur.
Allez, il vous sied mal de railler ma douleur,
Et d'abuser, ingrate, à maltraiter ma flamme,
Du foible que pour vous vous savez qu'a mon âme.

ORPHISE.

Certes il en faut rire, et confesser ici
Que vous êtes bien fou de vous troubler ainsi.
L'homme dont vous parlez, loin qu'il puisse me plaire,

Est un homme fâcheux dont j'ai su me défaire;
Un de ces importuns et sots officieux
Qui ne sauroient souffrir qu'on soit seule en des lieux,
Et viennent aussitôt, avec un doux langage,
Vous donner une main contre qui l'on enrage.
J'ai feint de m'en aller pour cacher mon dessein;
Et jusqu'à mon carrosse il m'a prêté la main.
Je m'en suis promptement défaite de la sorte;
Et j'ai, pour vous trouver, rentré par l'autre porte.

ÉRASTE.

A vos discours, Orphise, ajouterai-je foi?
Et votre cœur est-il tout sincère pour moi?

ORPHISE.

Je vous trouve fort bon de tenir ces paroles,
Quand je me justifie à vos plaintes frivoles.
Je suis bien simple encore, et ma sotte bonté...

ÉRASTE.

Ah! ne vous fâchez pas, trop sévère beauté!
Je veux croire en aveugle, étant sous votre empire,
Tout ce que vous aurez la bonté de me dire.
Trompez, si vous voulez, un malheureux amant;
J'aurai pour vous respect jusques au monument.[1]
Maltraitez mon amour, refusez-moi le vôtre,
Exposez à mes yeux le triomphe d'un autre;
Oui, je souffrirai tout de vos divins appas.
J'en mourrai; mais enfin je ne m'en plaindrai pas.

ORPHISE.

Quand de tels sentiments régneront dans votre âme,
Je saurai de ma part...

1. *Jusques au monument*, c'est-à-dire : jusques au tombeau.

SCÈNE IX.

ALCANDRE, ORPHISE, ÉRASTE, LA MONTAGNE.

ALCANDRE.

(A Orphise.)

Marquis, un mot. Madame,
De grâce, pardonnez si je suis indiscret,
En osant, devant vous, lui parler en secret.

(Orphise sort.)

SCÈNE X.

ALCANDRE, ÉRASTE, LA MONTAGNE.

ALCANDRE.

Avec peine, marquis, je te fais la prière;
Mais un homme vient là de me rompre en visière,
Et je souhaite fort, pour ne rien reculer,
Qu'à l'heure, de ma part, tu l'ailles appeler.
Tu sais qu'en pareil cas ce seroit avec joie
Que je te le rendrois en la même monnoie.

ÉRASTE, après avoir un peu demeuré sans parler.

Je ne veux point ici faire le capitan;
Mais on m'a vu soldat avant que courtisan :
J'ai servi quatorze ans, et je crois être en passe
De pouvoir d'un tel pas me tirer avec grâce,
Et de ne craindre point qu'à quelque lâcheté
Le refus de mon bras ne puisse être imputé.[1]

1. Éraste fait allusion à l'usage où étoient les *seconds* de se battre entre eux. « Vous auriez tort, dit Cyrano de Bergerac dans une de ses lettres, de m'appeler maintenant le premier des hommes, car je vous proteste qu'il y a plus d'un mois que je suis le second de tout le monde. En quelque lieu que j'aille, je me trouve toujours sur le pré. » Voici comment Brantôme raconte que cet usage s'établit : « En tels combats, il y avoit toujours (ou le plus

Un duel met les gens en mauvaise posture;
Et notre roi n'est pas un monarque en peinture :
Il sait faire obéir les plus grands de l'État,
Et je trouve qu'il fait en digne potentat.
Quand il faut le servir, j'ai du cœur pour le faire;
Mais je ne m'en sens point quand il faut lui déplaire.
Je me fais de son ordre une suprême loi :
Pour lui désobéir, cherche un autre que moi.
Je te parle, vicomte, avec franchise entière,
Et suis ton serviteur en toute autre matière.[1]
Adieu.

SCÈNE XI.

ÉRASTE, LA MONTAGNE.

ÉRASTE.

Cinquante fois au diable les fâcheux!
Où donc s'est retiré cet objet de mes vœux?

souvent) des appelans ou seconds, lesquels voyans battre leurs compaignons, s'entre-disoient entre eux (bien qu'ils n'eussent débat aucun ensemble, mais plutôt amitié que haine): « Hé! que faisons-nous nous autres cependant que « nos amis et compaignons se battent? Vraiment, il nous faict beau voir ne « servir ici que de spectateurs à les voir s'entretuer? Battons-nous comme « eux! » Et sans autre cérémonie se battoient et s'entretuoient bien souvent tous quatre : cela estoit plus de gayeté de cœur, que de subject et d'animosité. »

1. Louis XIV s'occupa pendant tout son règne de l'abolition du duel. Il publia contre cette funeste manie plusieurs édits et ordonnances où étoient portées les peines les plus sévères; et jamais il ne souffrit que le rang des coupables, quelque élevé qu'il fût, les mît à l'abri des poursuites et des rigueurs de la justice. S'il ne parvint pas à faire cesser entièrement les combats singuliers, du moins il les rendit moins fréquents; et il fit disparoître tout à fait l'usage où étoient les seconds de se battre entre eux, comme pour multiplier les meurtres, au lieu de chercher à les prévenir. Louis XIV dut être fort satisfait de cette scène où Molière montre un gentilhomme d'une bravoure non suspecte, que la seule crainte de lui désobéir et de lui déplaire élève au-dessus d'un préjugé, le plus impérieux de tous, puisque, parlant au nom

LA MONTAGNE.

Je ne sais.

ÉRASTE.

Pour savoir où la belle est allée,
Va-t'en chercher partout : j'attends dans cette allée.

BALLET DU PREMIER ACTE.

PREMIÈRE ENTRÉE.

Des joueurs de mail, en criant gare, l'obligent à se retirer ; et, comme il veut revenir lorsqu'ils ont fait,

SECONDE ENTRÉE.

Des curieux viennent, qui tournent autour de lui pour le connoître, et font qu'il se retire encore pour un moment.

de l'honneur, il fait taire jusqu'à l'amour de la vie. Par là, le poëte comique secondoit les desseins du monarque, et s'associoit, pour ainsi dire, à l'œuvre du législateur. (AUGER.)

ACTE DEUXIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉRASTE, seul.

Les fâcheux à la fin se sont-ils écartés?
Je pense qu'il en pleut ici de tous côtés.
Je les fuis, et les trouve; et, pour second martyre,
Je ne saurois trouver celle que je désire.
Le tonnerre et la pluie ont promptement passé,
Et n'ont point de ces lieux le beau monde chassé.
Plût au ciel, dans les dons que ses soins y prodiguent,
Qu'ils en eussent chassé tous les gens qui fatiguent![1]
Le soleil baisse fort, et je suis étonné
Que mon valet encor ne soit point retourné.

SCÈNE II.

ALCIPPE, ÉRASTE.

ALCIPPE.

Bonjour.

ÉRASTE, à part.

Hé quoi! toujours ma flamme divertie![2]

1. L'édition de 1682 signale ces quatre derniers vers comme étant supprimés à la représentation.

2. *Divertie*, détournée, distraite. Nous avons déjà rencontré plusieurs fois ce mot employé dans ce sens, conforme à l'étymologie latine : *divertere*.

ALCIPPE.

Console-moi, marquis, d'une étrange partie
Qu'au piquet je perdis hier contre un Saint-Bouvain,
A qui je donnerois quinze points et la main.
C'est un coup enragé, qui depuis hier m'accable,
Et qui feroit donner tous les joueurs au diable;
Un coup assurément à se pendre en public.
Il ne m'en faut que deux, l'autre a besoin d'un pic:
Je donne, il en prend six, et demande à refaire:
Moi, me voyant de tout, je n'en voulus rien faire.
Je porte l'as de trèfle (admire mon malheur!),
L'as, le roi, le valet, le huit et dix de cœur,
Et quitte, comme au point alloit la politique,
Dame et roi de carreau, dix et dame de pique.
Sur mes cinq cœurs portés la dame arrive encor,
Qui me fait justement une quinte major;
Mais mon homme, avec l'as, non sans surprise extrême,
Des bas carreaux sur table étale une sixième.
J'en avois écarté la dame avec le roi;
Mais lui fallant un pic, je sortis hors d'effroi,
Et croyois bien du moins faire deux points uniques.
Avec les sept carreaux il avoit quatre piques,
Et, jetant le dernier, m'a mis dans l'embarras
De ne savoir lequel garder de mes deux as.
J'ai jeté l'as de cœur, avec raison, me semble;
Mais il avoit quitté quatre trèfles ensemble,
Et par un six de cœur je me suis vu capot,
Sans pouvoir, de dépit, proférer un seul mot.
Morbleu! fais-moi raison de ce coup effroyable!
A moins que l'avoir vu, peut-il être croyable?[1]

1. La prose n'eût pu rendre avec plus de concision et de clarté les cir-

ERASTE.

C'est dans le jeu qu'on voit les plus grands coups du sort.

ALCIPPE.

Parbleu! tu jugeras toi-même si j'ai tort,
Et si c'est sans raison que ce coup me transporte;
Car voici nos deux jeux, qu'exprès sur moi je porte.
Tiens, c'est ici mon port, comme je te l'ai dit,
Et voici...

ÉRASTE.

J'ai compris le tout par ton récit,
Et vois de la justice au transport qui t'agite.
Mais pour certaine affaire il faut que je te quitte.
Adieu. Console-toi pourtant de ton malheur.

constances nombreuses et assez compliquées dont ce *coup* est composé. S'il existe pour les lecteurs d'aujourd'hui quelque obscurité dans le récit, elle tient uniquement à l'ignorance où ils sont de certaines règles qui étoient pratiquées au jeu de piquet, et qu'on a changées depuis lors.

Ainsi chaque couleur avoit les six, et l'on jouoit avec trente-six cartes au lieu de trente-deux. Douze cartes formoient le talon; le premier écartoit sept ou huit cartes; le second cinq ou quatre : sur cette proportion des deux écarts, l'usage paroît avoir varié. Chaque levée que l'on faisoit ne comptoit pour un que lorsque l'on jouoit une des cartes supérieures : l'as, le roi, la dame, le valet et le dix, et encore pour le dix il y a doute.

Essayons d'expliquer la partie d'Alcippe : Saint-Bouvain avoit sept carreaux : il compta sept de point; la sixième au valet lui valoit seize : il compta donc vingt-trois avant de jouer. Il joua les sept carreaux qui tous firent des levées; mais les trois premiers seuls, je veux dire l'as, le valet et le dix, comptèrent : le voilà arrivé à vingt-six points. Avec les sept carreaux, il avoit quatre piques : c'étoient probablement l'as, le roi, le valet et un petit pique. Les trois premiers seuls comptèrent en jouant : il eut alors vingt-neuf; et comme ni le petit pique ni le six de cœur par où il finit ne comptoient, il resta à vingt-neuf, et par conséquent il ne put faire pic; mais il fit capot; et les quarante points que le capot lui valut, joints à ces vingt-neuf points, lui donnèrent plus que le pic : voilà comment il gagna. (AUGER.)

Il n'est pas moins vrai qu'après une simple audition Éraste devoit, quoi qu'il affirme, avoir quelque peine à se rendre compte d'une telle partie; et qu'Alcippe, en portant un jeu sur lui pour faire sa démonstration, ne prenoit pas une précaution inutile.

ALCIPPE.

Qui, moi? J'aurai toujours ce coup-là sur le cœur;
Et c'est pour ma raison pis qu'un coup de tonnerre.
Je le veux faire, moi, voir à toute la terre!

(Il s'en va, et prêt à rentrer, il dit par réflexion.)

Un six de cœur! deux points!

ÉRASTE.

En quel lieu sommes-nous?
De quelque part qu'on tourne, on ne voit que des fous.

SCÈNE III.

ÉRASTE, LA MONTAGNE.

ÉRASTE.

Ah! que tu fais languir ma juste impatience!

LA MONTAGNE.

Monsieur, je n'ai pu faire une autre diligence.

ÉRASTE.

Mais me rapportes-tu quelque nouvelle, enfin?

LA MONTAGNE.

Sans doute; et de l'objet qui fait votre destin
J'ai, par un ordre exprès, quelque chose à vous dire.*

ÉRASTE.

Et quoi! déjà mon cœur après ce mot soupire.
Parle.

LA MONTAGNE.

Souhaitez-vous de savoir ce que c'est?

ÉRASTE.

Oui, dis vite.

* VAR. *J'ai par son ordre exprès quelque chose à vous dire* (1682).

LA MONTAGNE.

Monsieur, attendez, s'il vous plaît.
Je me suis, à courir, presque mis hors d'haleine.

ÉRASTE.

Prends-tu quelque plaisir à me tenir en peine?

LA MONTAGNE.

Puisque vous désirez de savoir promptement
L'ordre que j'ai reçu de cet objet charmant,
Je vous dirai... Ma foi, sans vous vanter mon zèle,
J'ai bien fait du chemin pour trouver cette belle;
Et si...

ÉRASTE.

Peste soit fait de tes digressions! *

LA MONTAGNE.

Ah! il faut modérer un peu ses passions;
Et Sénèque...

ÉRASTE.

Sénèque est un sot dans ta bouche,
Puisqu'il ne me dit rien de tout ce qui me touche.
Dis-moi ton ordre, tôt.

LA MONTAGNE.

Pour contenter vos vœux,
Votre Orphise... Une bête est là dans vos cheveux.

ÉRASTE.

Laisse.

LA MONTAGNE.

Cette beauté, de sa part, vous fait dire...

ÉRASTE.

Quoi?

* Var. *Peste soit, fat, de tes digressions.*
C'est une modification arbitraire de l'éditeur de 1734.

LA MONTAGNE.

Devinez.[1]

ÉRASTE.

Sais-tu que je ne veux pas rire?

LA MONTAGNE.

Son ordre est qu'en ce lieu vous devez vous tenir,
Assuré que dans peu vous l'y verrez venir,
Lorsqu'elle aura quitté quelques provinciales,
Aux personnes de cour fâcheuses animales.

ÉRASTE.

Tenons-nous donc au lieu qu'elle a voulu choisir.
Mais puisque l'ordre ici m'offre quelque loisir,
Laisse-moi méditer.

(La Montagne sort.)

J'ai dessein de lui faire
Quelques vers sur un air où je la vois se plaire.

(Il se promène en rêvant.)

SCÈNE IV.

ORANTE, CLIMÈNE; ÉRASTE, dans un coin du théâtre sans être aperçu.

ORANTE.

Tout le monde sera de mon opinion.

CLIMÈNE.

Croyez-vous l'emporter par obstination?

ORANTE.

Je pense mes raisons meilleures que les vôtres.

CLIMÈNE.

Je voudrois qu'on ouït les unes et les autres.

1. La Montagne se plaît à exciter l'impatience de son maître; ce qui peut lui servir d'excuse, c'est que son message n'a rien de pressant et consiste seulement à dire de demeurer et d'attendre.

ORANTE, apercevant Éraste.

J'avise un homme ici qui n'est pas ignorant;
Il pourra nous juger sur notre différend.
Marquis, de grâce, un mot. Souffrez qu'on vous appelle
Pour être entre nous deux juge d'une querelle,
D'un débat qu'ont ému nos divers sentiments
Sur ce qui peut marquer les plus parfaits amants.

ÉRASTE.

C'est une question à vider difficile,
Et vous devez chercher un juge plus habile.

ORANTE.

Non: vous nous dites là d'inutiles chansons.
Votre esprit fait du bruit, et nous vous connoissons;
Nous savons que chacun vous donne à juste titre...

ÉRASTE.

Hé! de grâce...

ORANTE.

En un mot, vous serez notre arbitre,
Et ce sont deux moments qu'il vous faut nous donner.

CLIMÈNE, à Orante.

Vous retenez ici qui vous doit condamner;
Car enfin, s'il est vrai ce que j'en ose croire,
Monsieur à mes raisons donnera la victoire.

ÉRASTE, à part.

Que ne puis-je à mon traître inspirer le souci
D'inventer quelque chose à me tirer d'ici!

ORANTE, à Climène.

Pour moi, de son esprit j'ai trop bon témoignage
Pour craindre qu'il prononce à mon désavantage.

(A Éraste.)

Enfin, ce grand débat qui s'allume entre nous
Est de savoir s'il faut qu'un amant soit jaloux.

CLIMÈNE.

Ou, pour mieux expliquer ma pensée et la vôtre,
Lequel doit plaire plus d'un jaloux ou d'un autre.

ORANTE.

Pour moi, sans contredit, je suis pour le dernier.

CLIMÈNE.

Et, dans mon sentiment, je tiens pour le premier.

ORANTE.

Je crois que notre cœur doit donner son suffrage
A qui fait éclater du respect davantage.

CLIMÈNE.

Et moi, que si nos vœux doivent paroître au jour,
C'est pour celui qui fait éclater plus d'amour.

ORANTE.

Oui; mais on voit l'ardeur dont une âme est saisie,
Bien mieux dans le respect que dans la jalousie.*

CLIMÈNE.

Et c'est mon sentiment que qui s'attache à nous
Nous aime d'autant plus qu'il se montre jaloux.

ORANTE.

Fi! ne me parlez point, pour être amants, Climène,
De ces gens dont l'amour est fait comme la haine,
Et qui, pour tous respects et toute offre de vœux,
Ne s'appliquent jamais qu'à se rendre fâcheux;
Dont l'âme, que sans cesse un noir transport anime,
Des moindres actions cherche à nous faire un crime,
En soumet l'innocence à son aveuglement,
Et veut sur un coup d'œil un éclaircissement;
Qui, de quelque chagrin nous voyant l'apparence,

* VAR. *Bien mieux dans les respects que dans la jalousie* (1673, 1682).

Se plaignent aussitôt qu'il naît de leur présence:
Et, lorsque dans nos yeux brille un peu d'enjouement,
Veulent que leurs rivaux en soient le fondement;
Enfin qui, prenant droit des fureurs de leur zèle,
Ne nous parlent jamais que pour faire querelle,
Osent défendre à tous l'approche de nos cœurs,
Et se font les tyrans de leurs propres vainqueurs.
Moi, je veux des amants que le respect inspire,
Et leur soumission marque mieux notre empire.

CLIMÈNE.

Fi! ne me parlez point, pour être vrais amants,
De ces gens qui pour nous n'ont nuls emportements;
De ces tièdes galants, de qui les cœurs paisibles
Tiennent déjà pour eux les choses infaillibles,
N'ont point peur de nous perdre, et laissent, chaque jour,
Sur trop de confiance endormir leur amour;
Sont avec leurs rivaux en bonne intelligence,
Et laissent un champ libre à leur persévérance.
Un amour si tranquille excite mon courroux:
C'est aimer froidement que n'être point jaloux;
Et je veux qu'un amant, pour me prouver sa flamme,
Sur d'éternels soupçons laisse flotter son âme,
Et, par de prompts transports, donne un signe éclatant
De l'estime qu'il fait de celle qu'il prétend.
On s'applaudit alors de son inquiétude;
Et, s'il nous fait parfois un traitement trop rude,
Le plaisir de le voir, soumis à nos genoux,
S'excuser de l'éclat qu'il a fait contre nous,
Ses pleurs, son désespoir d'avoir pu nous déplaire,
Est un charme à calmer toute notre colère.*

* VAR. *Sont un charme à calmer toute notre colère* (1682).

ORANTE.

Si, pour vous plaire, il faut beaucoup d'emportement,
Je sais qui vous pourroit donner contentement;
Et je connois des gens dans Paris plus de quatre,
Qui, comme ils le font voir, aiment jusques à battre.

CLIMÈNE.

Si, pour vous plaire, il faut n'être jamais jaloux,
Je sais certaines gens fort commodes pour vous;
Des hommes en amour d'une humeur si souffrante,
Qu'ils vous verroient sans peine entre les bras de trente.

ORANTE.

Enfin, par votre arrêt, vous devez déclarer
Celui de qui l'amour vous semble à préférer.

(Orphise paroît dans le fond du théâtre, et voit Éraste entre Orante et Climène.

ÉRASTE.

Puisqu'à moins d'un arrêt je ne m'en puis défaire,
Toutes deux à la fois je vous veux satisfaire;
Et, pour ne point blâmer ce qui plaît à vos yeux,
Le jaloux aime plus, et l'autre aime bien mieux.[1]

CLIMÈNE.

L'arrêt est plein d'esprit; mais...

ÉRASTE.

Suffit. J'en suis quitte.
Après ce que j'ai dit, souffrez que je vous quitte.

1. Ce débat sur la jalousie rappelle la première scène de *Don Garcie de Navarre*, entre Done Elvire et Élise, et doit en être rapproché. Les ennemis de Molière lui faisoient une critique de mettre si souvent ce sentiment à la scène. « Il dit qu'il peint d'après nature, dit de Villiers dans la *Lettre sur les affaires du théâtre;* il devroit se donner encore plus de gloire et dire qu'il peint d'après son imagination; mais comme elle ne peut lui représenter des héros, je suis assuré qu'il ne nous en fera jamais voir s'ils ne son jaloux. Ce sont là les grands sentiments qu'il leur inspire; et la jalousie est tout ce qui les fait agir depuis le commencement jusqu'à la fin de ses pièces sérieuses aussi bien que de ses comiques. »

SCÈNE V.

ORPHISE, ÉRASTE.

ÉRASTE, apercevant Orphise, et allant au-devant d'elle.

Que vous tardez, madame, et que j'éprouve bien...!

ORPHISE.

Non, non, ne quittez pas un si doux entretien.
A tort vous m'accusez d'être trop tard venue,
(Montrant Orante et Climène qui viennent de sortir.)
Et vous avez de quoi vous passer de ma vue.

ÉRASTE.

Sans sujet contre moi voulez-vous vous aigrir,
Et me reprochez-vous ce qu'on me fait souffrir?
Ah! de grâce, attendez...

ORPHISE.

Laissez-moi, je vous prie,
Et courez vous rejoindre à votre compagnie.

SCÈNE VI.

ÉRASTE, seul.

Ciel! faut-il qu'aujourd'hui fâcheuses et fâcheux
Conspirent à troubler les plus chers de mes vœux!
Mais allons sur ses pas, malgré sa résistance,
Et faisons à ses yeux briller notre innocence.

SCÈNE VII.

DORANTE, ÉRASTE.

DORANTE.[1]

Ah! marquis, que l'on voit de fâcheux tous les jours

1. Nous avons dit, dans la notice préliminaire, par quelle circonstance ce personnage et cette scène furent introduits dans la comédie des *Fâcheux*.

Venir de nos plaisirs interrompre le cours!
Tu me vois enragé d'une assez belle chasse
Qu'un fat... C'est un récit qu'il faut que je te fasse.

ÉRASTE.

Je cherche ici quelqu'un, et ne puis m'arrêter.

DORANTE, le retenant.

Parbleu! chemin faisant, je te le veux conter.
Nous étions une troupe assez bien assortie,
Qui pour courir un cerf avions hier fait partie;
Et nous fûmes coucher sur le pays exprès,
C'est-à-dire, mon cher, en fin fond de forêts.
Comme cet exercice est mon plaisir suprême,
Je voulus, pour bien faire, aller au bois moi-même,
Et nous conclûmes tous d'attacher nos efforts
Sur un cerf qu'un chacun nous disoit cerf dix-cors;[1]
Mais moi, mon jugement, sans qu'aux marques j'arrête,
Fut qu'il n'étoit que cerf à sa seconde tête.
Nous avions, comme il faut, séparé nos relais,
Et déjeunions en hâte avec quelques œufs frais,
Lorsqu'un franc campagnard, avec longue rapière,
Montant superbement sa jument poulinière,
Qu'il honoroit du nom de sa bonne jument,
S'en est venu nous faire un mauvais compliment,
Nous présentant aussi, pour surcroît de colère,
Un grand benêt de fils aussi sot que son père.[2]
Il s'est dit grand chasseur, et nous a priés tous

1. Le cerf dix-cors est un cerf de sept ans.

2. Ce vers devint le titre d'une farce que le comédien Brécourt fit jouer, le 18 décembre 1663, sur le théâtre du Palais-Royal, avec peu de succès. On ne sait si la troupe possédoit, parmi les canevas qu'elle avoit rapportés de province, quelque facétie que ce vers des *Fâcheux* rappeloit, que Brécourt mit en œuvre, et dont Molière tira lui-même plus tard son Thomas Diafoirus. On l'a supposé; mais rien ne le constate d'une manière positive.

Qu'il pût avoir le bien de courir avec nous.
Dieu préserve, en chassant, toute sage personne
D'un porteur de huchet,[1] qui mal à propos sonne;
De ces gens qui, suivis de dix hourets[2] galeux,
Disent ma meute, et font les chasseurs merveilleux!
Sa demande reçue, et ses vertus prisées,
Nous avons été tous frapper à nos brisées.[3]
A trois longueurs de trait,[4] tayaut! voilà d'abord
Le cerf donné aux chiens.[5] J'appuie, et sonne fort.
Mon cerf débuche,[6] et passe une assez longue plaine,
Et mes chiens après lui, mais si bien en haleine,
Qu'on les auroit couverts tous d'un seul justaucorps.
Il vient à la forêt. Nous lui donnons alors
La vieille meute;[7] et moi je prends en diligence
Mon cheval alezan. Tu l'as vu?

ÉRASTE.

Non, je pense.

DORANTE.

Comment! c'est un cheval aussi bon qu'il est beau,
Et que, ces jours passés, j'achetai de Gaveau.[8]
Je te laisse à penser si, sur cette matière,
Il voudroit me tromper, lui qui me considère:

1. *Huchet*, petit cor ou cornet qui sert aux chasseurs pour appeler les chiens.

2. *Hourets*, mauvais chiens de chasse.

3. *Brisées*. Ce sont les branches que les chasseurs rompent aux arbres pour marquer la voie de la bête. *Frapper aux brisées*, c'est faire partir la bête du lieu où elle s'est reposée.

4. Le *trait* est la laisse qui sert à conduire les chiens à la chasse.

5. C'est-à-dire : voilà les chiens lancés sur la voie du cerf. Molière a voulu conserver l'expression technique, malgré l'hiatus.

6. *Débucher*, sortir du bois.

7. La *vieille meute* est le second relais formé des chiens devenus *sages*, moins vigoureux et plus expérimentés.

8. Marchand de chevaux célèbre à la cour. (*Note de l'édition originale.*)

Aussi je m'en contente; et jamais en effet
Il n'a vendu cheval, ni meilleur, ni mieux fait.
Une tête de barbe, avec l'étoile nette,
L'encolure d'un cygne, effilée et bien droite;
Point d'épaules non plus qu'un lièvre, court-jointé,
Et qui fait dans son port voir sa vivacité;
Des pieds, morbleu! des pieds! le rein double : à vrai dire,
J'ai trouvé le moyen, moi seul, de le réduire;
Et sur lui, quoique aux yeux il montrât beau semblant,
Petit-Jean de Gaveau ne montoit qu'en tremblant.
Une croupe en largeur à nulle autre pareille,
Et des gigots, Dieu sait! Bref, c'est une merveille:
Et j'en ai refusé cent pistoles, crois-moi,
Au retour[1] d'un cheval amené pour le roi.
Je monte donc dessus, et ma joie étoit pleine
De voir filer de loin les coupeurs[2] dans la plaine;
Je pousse, et je me trouve en un fort à l'écart,
A la queue de nos chiens, moi seul avec Drécar.[3]
Une heure là-dedans notre cerf se fait battre.
J'appuie alors mes chiens, et fais le diable à quatre;
Enfin, jamais chasseur ne se vit plus joyeux.
Je le relance seul; et tout alloit des mieux,
Lorsque d'un jeune cerf s'accompagne le nôtre;
Une part de mes chiens se sépare de l'autre;
Et je les vois, marquis, comme tu peux penser,
Chasser tous avec crainte, et Finaut balancer :
Il se rabat soudain, dont j'eus l'âme ravie;
Il empaume la voie; et moi je sonne et crie :

1. Pour : *en retour*.

2. Les *coupeurs* sont les chiens qui, se séparant des autres, quittent la voie de la bête qu'ils chassent, et *coupent* pour gagner les devants sur elle.

3. Piqueur renommé. (*Note de l'édition originale.*)

A Finaut! à Finaut! J'en revois[1] à plaisir
Sur une taupinière, et resonne à loisir.
Quelques chiens revenoient à moi, quand, pour disgrâce,
Le jeune cerf, marquis, à mon campagnard passe.
Mon étourdi se met à sonner comme il faut,
Et crie à pleine voix : Tayaut! tayaut! tayaut!
Mes chiens me quittent tous, et vont à ma pécore;
J'y pousse, et j'en revois dans le chemin encore :
Mais à terre, mon cher, je n'eus pas jeté l'œil,
Que je connus le change[2] et sentis un grand deuil.
J'ai beau lui faire voir toutes les différences
Des pinces de mon cerf, et de ses connoissances,
Il me soutient toujours, en chasseur ignorant,
Que c'est le cerf de meute; et, par ce différend,
Il donne temps aux chiens d'aller loin. J'en enrage;
Et, pestant de bon cœur contre le personnage,
Je pousse mon cheval et par haut et par bas,
Qui plioit des gaulis[3] aussi gros que les bras :*
Je ramène les chiens à ma première voie,
Qui vont, en me donnant une excessive joie,
Requérir notre cerf, comme s'ils l'eussent vu.
Ils le relancent; mais ce coup est-il prévu?
A te dire le vrai, cher marquis, il m'assomme :
Notre cerf relancé va passer à notre homme,
Qui, croyant faire un trait de chasseur fort vanté,
D'un pistolet d'arçon qu'il avoit apporté,

* Var. *Qui plioit des gaulis aussi gros que le bras* (1682).

1. *En revoir*, c'est retrouver les traces du passage de la bête.

2. La bête *donne le change*, quand elle fait lever une autre bête à sa place; et les chiens *prennent le change*, quand ils quittent la première bête pour chasser l'autre.

3. Les *gaulis* sont les branches d'un taillis qu'on a laissé croître.

Lui donne justement au milieu de la tête,
Et de fort loin me crie : Ah ! j'ai mis bas la bête !
A-t-on jamais parlé de pistolets, bon Dieu !
Pour courre un cerf? Pour moi, venant dessus le lieu,
J'ai trouvé l'action tellement hors d'usage,
Que j'ai donné des deux à mon cheval, de rage,
Et m'en suis revenu chez moi toujours courant,
Sans vouloir dire un mot à ce sot ignorant.[1]

ÉRASTE.

Tu ne pouvois mieux faire, et ta prudence est rare :
C'est ainsi des fâcheux qu'il faut qu'on se sépare.
Adieu.

DORANTE.

Quand tu voudras, nous irons quelque part,
Où nous ne craindrons point de chasseur campagnard.

ÉRASTE, seul.

Fort bien. Je crois qu'enfin je perdrai patience.
Cherchons à m'excuser avecque diligence.

BALLET DU DEUXIÈME ACTE.

PREMIÈRE ENTRÉE.

Des joueurs de boule l'arrêtent pour mesurer un coup dont ils sont en dispute. Il se défait d'eux avec peine, et leur laisse danser un pas, composé de toutes les postures qui sont ordinaires à ce jeu.

1. Ce récit égale au moins celui de la partie de piquet, pour l'aisance avec laquelle y sont rendus des détails fort rebelles à la versification. Tous les termes du dictionnaire de la vénerie sont employés avec une justesse qui prouve, de la part de Molière, une merveilleuse aptitude à parler le langage le plus étranger même à ses habitudes. Ajoutons que la narration est vive, animée, et du tour le plus naturel et le plus pittoresque. (AUGER.)

SECONDE ENTRÉE.

De petits frondeurs les viennent interrompre, qui sont chassés ensuite

TROISIÈME ENTRÉE.

Par des savetiers et des savetières, leurs pères, et autres, qui sont aussi chassés à leur tour

QUATRIÈME ENTRÉE.

Par un jardinier qui danse seul, et se retire pour faire place au troisième acte.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉRASTE, LA MONTAGNE.

ÉRASTE.

Il est vrai, d'un côté mes soins ont réussi,
Cet adorable objet enfin s'est adouci;
Mais d'un autre on m'accable, et les astres sévères
Ont contre mon amour redoublé leurs colères.
Oui, Damis son tuteur, mon plus rude fâcheux,
Tout de nouveau s'oppose au plus doux de mes vœux,
A son aimable nièce a défendu ma vue,
Et veut d'un autre époux la voir demain pourvue.
Orphise toutefois, malgré son désaveu,
Daigne accorder ce soir une grâce à mon feu;
Et j'ai fait consentir l'esprit de cette belle
A souffrir qu'en secret je la visse chez elle.
L'amour aime surtout les secrètes faveurs:
Dans l'obstacle qu'on force il trouve des douceurs;
Et le moindre entretien de la beauté qu'on aime,
Lorsqu'il est défendu, devient grâce suprême.
Je vais au rendez-vous; c'en est l'heure à peu près,
Puis je veux m'y trouver plutôt avant qu'après.

LA MONTAGNE.

Suivrai-je vos pas?

ÉRASTE.

Non. Je craindrois que peut-être
A quelques yeux suspects tu me fisses connoître.

LA MONTAGNE.

Mais...

ÉRASTE.

Je ne le veux pas.

LA MONTAGNE.

Je dois suivre vos lois :
Mais au moins, si de loin...

ÉRASTE.

Te tairas-tu, vingt fois?
Et ne veux-tu jamais quitter cette méthode,
De te rendre à toute heure un valet incommode?

SCÈNE II.

CARITIDÈS, ÉRASTE.[1]

CARITIDÈS.

Monsieur, le temps répugne à l'honneur de vous voir;[2]

1. Voici ce qui est répété partout, d'après le *Bolæana*. Craignant de manquer de temps, Molière avoit prié son ami Chapelle de composer la scène du pédant Caritidès. Lorsque la pièce fut jouée, les envieux de Molière, profitant du bruit qui avoit transpiré, voulurent attribuer à Chapelle la plus large part dans le succès. Chapelle ne se défendoit que foiblement et comme par discrétion. Boileau fut alors chargé par Molière de dire à Chapelle que, s'il ne repoussoit pas plus énergiquement les honneurs indus qu'on lui décernoit, le véritable auteur montreroit la scène que Chapelle avoit faite, et dont on n'avoit pu se servir. Cette menace fut très-efficace, et Chapelle mit dès lors beaucoup plus de franchise dans ses désaveux. Il est difficile maintenant de contredire ou de certifier cette anecdote. Ce qu'on voit le plus clairement dans l'histoire des relations des deux écrivains, c'est que les nombreux ennemis de Molière cherchèrent souvent à les diviser par des commérages de cette espèce, et qu'ils ne semblent pas y avoir réussi.

2. On entend aux premiers mots de ce personnage un nouveau style : « le

Le matin est plus propre à rendre un tel devoir :
Mais de vous rencontrer il n'est pas bien facile,
Car vous dormez toujours, ou vous êtes en ville :
Au moins messieurs vos gens me l'assurent ainsi;
Et j'ai, pour vous trouver, pris l'heure que voici.
Encore est-ce un grand heur dont le destin m'honore,
Car, deux moments plus tard, je vous manquois encore.

ÉRASTE.

Monsieur, souhaitez-vous quelque chose de moi?

CARITIDÈS.

Je m'acquitte, monsieur, de ce que je vous doi;
Et vous viens... Excusez l'audace qui m'inspire,
Si...

ÉRASTE.

Sans tant de façons, qu'avez-vous à me dire?

CARITIDÈS.

Comme le rang, l'esprit, la générosité,
Que chacun vante en vous...

ÉRASTE.

Oui, je suis fort vanté.
Passons, monsieur.

CARITIDÈS.

Monsieur, c'est une peine extrême
Lorsqu'il faut à quelqu'un se produire soi-même;
Et toujours près des grands on doit être introduit
Par des gens qui de nous fassent un peu de bruit,
Dont la bouche écoutée avecque poids débite
Ce qui peut faire voir notre petit mérite.
Enfin, j'aurois voulu que des gens bien instruits*

* VAR. *Pour moi, j'aurois voulu que des gens bien instruits* (1682).

temps répugne à l'honneur de vous voir... Messieurs vos gens, etc., » trahissent aussitôt le solliciteur à la fois humble et pédant.

Vous eussent pu, monsieur, dire ce que je suis.

ÉRASTE.

Je vois assez, monsieur, ce que vous pouvez être,
Et votre seul abord le peut faire connoître.

CARITIDÈS.

Oui, je suis un savant charmé de vos vertus,
Non pas de ces savants dont le nom n'est qu'en *us*,
Il n'est rien si commun qu'un nom à la latine :
Ceux qu'on habille en grec ont bien meilleure mine.
Et, pour en avoir un qui se termine en *ès*,
Je me fais appeler monsieur Caritidès.[1]

ÉRASTE.

Monsieur Caritidès soit. Qu'avez-vous à dire ?

CARITIDÈS.

C'est un placet, monsieur, que je voudrois vous lire,
Et que, dans la posture où vous met votre emploi,
J'ose vous conjurer de présenter au roi.

ÉRASTE.

Hé ! monsieur, vous pouvez le présenter vous-même.

CARITIDÈS.

Il est vrai que le roi fait cette grâce extrême ;
Mais, par ce même excès de ses rares bontés,
Tant de méchants placets, monsieur, sont présentés,
Qu'ils étouffent les bons ; et l'espoir où je fonde
Est qu'on donne le mien quand le prince est sans monde.

ÉRASTE.

Hé bien ! vous le pouvez, et prendre votre temps.

CARITIDÈS.

Ah ! monsieur, les huissiers sont de terribles gens !

1. *Caritidès* est un nom tiré du grec, qui signifie : *enfant* ou *fils des Grâces*. (AUGER.)

Ils traitent les savants de faquins à nasardes,
Et je n'en puis venir qu'à la salle des gardes.
Les mauvais traitements qu'il me faut endurer
Pour jamais de la cour me feroient retirer,
Si je n'avois conçu l'espérance certaine
Qu'auprès de notre roi vous serez mon Mécène.
Oui, votre crédit m'est un moyen assuré...

ÉRASTE.

Hé bien! donnez-moi donc, je le présenterai.

CARITIDÈS.

Le voici. Mais au moins oyez-en la lecture.

ÉRASTE.

Non.

CARITIDÈS.

C'est pour être instruit, monsieur, je vous conjure.

« AU ROI.

« Sire,

« Votre très-humble, très-obéissant, très-fidèle, et « très-savant sujet et serviteur, Caritidès, François de « nation, Grec de profession, ayant considéré les grands « et notables abus qui se commettent aux inscriptions des « enseignes des maisons, boutiques, cabarets, jeux de « boule, et autres lieux de votre bonne ville de Paris; en « ce que certains ignorants compositeurs desdites inscrip- « tions renversent par une barbare, pernicieuse et détes- « table orthographe, toute sorte de sens et raison,* sans « aucun égard d'étymologie, analogie, énergie, ni allé-

* Var. *Toute sorte de sens et de raison* (1682).

« gorie quelconque, au grand scandale de la république « des lettres et de la nation françoise, qui se décrie et « déshonore, par lesdits abus et fautes grossières, envers « les étrangers, et notamment envers les Allemands, cu- « rieux lecteurs et inspectateurs desdites inscriptions...*[1] »

ÉRASTE.

Ce placet est fort long, et pourroit bien fâcher.

CARITIDÈS.

Ah! monsieur, pas un mot ne s'en peut retrancher.

ÉRASTE.

Achevez promptement.**

CARITIDÈS *continue.*

« Supplie humblement Votre Majesté de créer, pour « le bien de son État et la gloire de son empire, une « charge de contrôleur, intendant, correcteur, réviseur et « restaurateur général desdites inscriptions; et d'icelle ho- « norer le suppliant, tant en considération de son rare et « éminent savoir, que des grands et signalés services qu'il « a rendus à l'État et à Votre Majesté, en faisant l'ana- « gramme de Votre dite Majesté en françois, latin, grec, « hébreu,* syriaque, chaldéen, arabe... »

* Var. *Et spectateurs desdites inscriptions* (1682).

** Cet hémistiche d'un vers inachevé est omis dans l'édition de 1682.

1. Aimé Martin prétend que ce trait fait allusion à la réputation qu'avoient les Allemands d'être grands buveurs, et par conséquent de rechercher curieusement les cabarets, jeux de boule et autres lieux semblables de la bonne ville de Paris. Il semble plus naturel d'y voir un témoignage du zèle archéologique, du goût notoire pour l'épigraphie, qui distinguoit dès lors les doctes fils de la Germanie.

On sait qu'Albert Dürer a écrit un petit traité à l'usage des peintres d'enseignes.

ÉRASTE, l'interrompant.

Fort bien. Donnez-le vite, et faites la retraite :
Il sera vu du roi ; c'est une affaire faite.

CARITIDÈS.

Hélas! monsieur, c'est tout que montrer mon placet.
Si le roi le peut voir, je suis sûr de mon fait ;
Car, comme sa justice en toute chose est grande,
Il ne pourra jamais refuser ma demande.
Au reste, pour porter au ciel votre renom,
Donnez-moi par écrit votre nom et surnom :
J'en veux faire un poëme en forme d'acrostiche
Dans les deux bouts du vers et dans chaque hémistiche.

ÉRASTE.

Oui, vous l'aurez demain, monsieur Caritidès.
(Seul.)
Ma foi, de tels savants sont des ânes bien faits.
J'aurois, dans d'autres temps, bien ri de sa sottise.

SCÈNE III.

ORMIN, ÉRASTE.

ORMIN.

Bien qu'une grande affaire en ces lieux me conduise,
J'ai voulu qu'il sortît avant que vous parler.

ÉRASTE.

Fort bien. Mais dépêchons ; car je veux m'en aller.

ORMIN.

Je me doute à peu près que l'homme qui vous quitte
Vous a fort ennuyé, monsieur, par sa visite.
C'est un vieux importun qui n'a pas l'esprit sain,
Et pour qui j'ai toujours quelque défaite en main.

Au Mail,[1] à Luxembourg,[2] et dans les Tuileries,
Il fatigue le monde avec ses rêveries;
Et des gens comme vous doivent fuir l'entretien
De tous ces savants-là qui ne sont bons à rien.*
Pour moi, je ne crains pas que je vous importune,
Puisque je viens, monsieur, faire votre fortune.

ÉRASTE, bas, à part.

Voici quelque souffleur,[3] de ces gens qui n'ont rien,
Et vous viennent toujours promettre tant de bien.**

(Haut.)

Vous avez fait, monsieur, cette bénite pierre
Qui peut seule enrichir tous les rois de la terre?

ORMIN.

La plaisante pensée, hélas! où vous voilà!

* Var. *De tous ces savantas qui ne sont bons à rien* (1682).

L'édition *princeps* porte seulement, en estropiant le vers:

De tous ces savants qui ne sont bons à rien.

L'édition de 1673 rétablit le vers ainsi que nous l'avons donné dans le texte. La variante de 1682 est, du reste, fort acceptable: le mot *savantas*, dépréciatif de *savant*, étoit fréquemment employé.

** Var. *Et nous viennent toujours promettre tant de bien* (1682).

1. Promenade plantée d'arbres, près de l'Arsenal.

2. On appeloit Luxembourg, sans article, le palais et le jardin que nous nommons le Luxembourg: c'étoit le rendez-vous de la belle compagnie. Dans un roman de Charles Sorel, imprimé en 1648, *Polyandre*, histoire comique, livre Ier, on lit que: « les hommes n'osoient passer dans la grande allée, si leurs têtes ne sortoient de la main du friseur, et s'ils n'avoient un habit neuf du même jour. C'étoit, poursuit l'auteur, comme une lice pacifique où ceux qui étoient vêtus le plus galamment devoient emporter le prix. Plusieurs dames étant assises à l'un des bouts de l'allée, sur les degrés de la terrasse qui font un demi-cercle, et quelques hommes étant plus haut appuyés sur les balustres, cela ne ressembloit pas mal à un amphithéâtre et donnoit à ce lieu une beauté accomplie. »

3. On appeloit ainsi les alchimistes qui passoient leur vie à souffler leurs fourneaux pour trouver la pierre philosophale, c'est-à-dire le secret de la transmutation des métaux.

Dieu me garde, monsieur, d'être de ces fous-là!
Je ne me repais point de visions frivoles,
Et je vous porte ici les solides paroles
D'un avis que par vous je veux donner au roi,
Et que tout cacheté je conserve sur moi:
Non de ces sots projets, de ces chimères vaines,
Dont les surintendants ont les oreilles pleines;[1]
Non de ces gueux d'avis, dont les prétentions
Ne parlent que de vingt ou trente millions;
Mais un qui, tous les ans, à si peu qu'on le monte,
En peut donner au roi quatre cents de bon compte,
Avec facilité, sans risque ni soupçon,
Et sans fouler le peuple en aucune façon;[2]
Enfin, c'est un avis d'un gain inconcevable,
Et que du premier mot on trouvera faisable.
Oui, pourvu que par vous je puisse être poussé...

ÉRASTE.

Soit! nous en parlerons. Je suis un peu pressé.

ORMIN.

Si vous me promettiez de garder le silence,
Je vous découvrirois cet avis d'importance.

ÉRASTE.

Non, non, je ne veux point savoir votre secret.

ORMIN.

Monsieur, pour le trahir, je vous crois trop discret,
Et veux, avec franchise, en deux mots vous l'apprendre.

1. C'est une petite allusion au maître de Vaux, au surintendant Fouquet, pour qui Molière avoit fait sa comédie.

2. Après avoir parlé avec tant de mépris de l'extravagance de celui à qui il succède, ce nouvel importun va se montrer beaucoup plus extravagant encore. Mais ce mépris est un signe caractéristique de l'espèce de folie qu'il représente, celle des gens soi-disant positifs et pratiques; cette folie s'est considérablement développée de nos jours.

Il faut voir si quelqu'un ne peut point nous entendre.

(Après avoir regardé si personne ne l'écoute, il s'approche de l'oreille d'Éraste.)

Cet avis merveilleux, dont je suis l'inventeur,
Est que...

ÉRASTE.

D'un peu plus loin, et pour cause, monsieur.[1]

ORMIN.

Vous voyez le grand gain, sans qu'il faille le dire,
Que de ses ports de mer le roi tous les ans tire;
Or, l'avis dont encor nul ne s'est avisé,
Est qu'il faut de la France, et c'est un coup aisé,
En fameux ports de mer mettre toutes les côtes.
Ce seroit pour monter à des sommes très-hautes;[2]
Et si...

1. On se rappelle le vers de Scarron dans son épître des Fâcheux :

Un putréfait qui vous vient approcher...

2. Dans le *Dialogue entre Scipion et Berganza, chiens de l'hôpital de la Résurrection*, par Cervantès, un projet qu'on peut rapprocher de celui d'Ormin est attribué à un malade de l'hôpital qualifié d'*arbitrista* (on nommoit ainsi les gens qui, comme nous dirions aujourd'hui, s'occupoient d'économie politique). Voici comment parle ce plaisant personnage : « Au diable les offices et les métiers qui ne donnent ni pain ni plaisir à ceux qui les exercent! Moi, seigneurs, je suis *arbitrista*, et j'ai fourni à Sa Majesté, à diverses époques, de fort bons expédients, tous profitables pour elle et sans préjudice pour le royaume. Je viens maintenant de rédiger une pétition où je la supplie de me signaler une personne à qui je puisse confier un nouvel expédient que j'ai imaginé, tel qu'il doit la tirer complétement de tous ses embarras. Toutefois, ce qui est arrivé aux autres pétitions me fait craindre que celle-ci n'aille également aux oubliettes. Mais afin que Vos Grâces ne me tiennent pas pour un insensé, et bien que mon secret d'État devienne public dès ce moment, je veux le dire; le voici : On n'a qu'à demander aux cortès que tous les sujets de Sa Majesté, depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à celui de soixante, soient tenus de jeûner une fois par mois, au pain et à l'eau, le jour qui sera choisi et désigné, et que toute la dépense qui se feroit ce jour-là en ragoûts de fruits, de viande et de poisson, en vin, œufs et légumes, soit réduite en argent pour être versée à Sa Majesté, sans lui en souffler une obole, sous la foi du serment. De cette manière, au bout de

ÉRASTE.

L'avis est bon, et plaira fort au roi.
Adieu. Nous nous verrons.

ORMIN.

Au moins, appuyez-moi
Pour en avoir ouvert les premières paroles.

ÉRASTE.

Oui, oui.

ORMIN.

Si vous vouliez me prêter deux pistoles,
Que vous reprendriez sur le droit de l'avis,
Monsieur...

ÉRASTE.

(Il donne de l'argent à Ormin.) (Seul.)

Oui, volontiers. Plût à Dieu qu'à ce prix
De tous les importuns je pusse me voir quitte!
Voyez quel contre-temps prend ici leur visite!
Je pense qu'à la fin je pourrai bien sortir.
Viendra-t-il point quelqu'un encor me divertir?[1]

vingt ans, le roi se trouvera à l'abri de toute escroquerie et au niveau de ses affaires. En effet, si l'on établit le compte, comme je l'ai moi-même établi, il y a bien en Espagne au moins trois millions de personnes de cet âge, outre les malades, les plus vieux et les plus jeunes; et chacune d'elles ne manquera pas de dépenser, en comptant la chose au plus bas, un réal et demi par jour; mais je veux bien que ce ne soit qu'un réal, et cela ne peut être moins, mangeât-elle des racines de pissenlit. Or, semble-t-il à Vos Grâces que ce seroit une misère que d'avoir chaque mois trois millions de réaux comme passés au crible? D'ailleurs, cela tourneroit plutôt au profit qu'au préjudice des jeûneurs : car, par ce jeûne, ils se rendroient agréables au ciel et serviroient leur roi; tel même pourroit, en jeûnant, faire une chose utile à sa santé. Voilà mon projet; il ne présente pas les inconvénients des autres contributions; cet impôt se lèveroit aisément dans les paroisses, sans l'entremise de ces commissaires et de ces commis dont le nombre ruine l'État. » (*Les Nouvelles exemplaires* de Miguel de Cervantès Saavedra.)

1. *Divertir*, toujours avec le sens de *détourner, déranger*, comme nous l'avons déjà rencontré dans cette pièce même.

SCÈNE IV.

FILINTE, ÉRASTE.

FILINTE.

Marquis, je viens d'apprendre une étrange nouvelle.

ÉRASTE.

Quoi?

FILINTE.

Qu'un homme tantôt t'a fait une querelle.

ÉRASTE.

A moi?

FILINTE.

Que te sert-il de le dissimuler?
Je sais de bonne part qu'on t'a fait appeler;
Et, comme ton ami, quoi qu'il en réussisse,[1]
Je te viens contre tous faire offre de service.

ÉRASTE.

Je te suis obligé; mais crois que tu me fais...

FILINTE.

Tu ne l'avoueras pas, mais tu sors sans valets.
Demeure dans la ville ou gagne la campagne,
Tu n'iras nulle part que je ne t'accompagne.

ÉRASTE, à part.

Ah! j'enrage!

FILINTE.

A quoi bon de te cacher de moi?

1. Quoi qu'il en résulte; sans impliquer l'idée d'un heureux succès.

« Il faut savoir ce qui réussira de cette conspiration. » (CORNEILLE, *Premier discours sur l'Art dramatique.*)

« Soyez donc, madame, extrêmement satisfaite de ce que vous avez fait pour moi, sans vous soucier de ce qui en réussira. » (VOITURE, *lettre* XVI.)

ÉRASTE.

Je te jure, marquis, qu'on s'est moqué de toi.

FILINTE.

En vain tu t'en défends.

ÉRASTE.

Que le ciel me foudroie,

Si d'aucun démêlé...

FILINTE.

Tu penses qu'on te croie?

ÉRASTE.

Hé, mon Dieu! je te dis, et ne déguise point,
Que...

FILINTE.

Ne me crois pas dupe et crédule à ce point.

ÉRASTE.

Veux-tu m'obliger?

FILINTE.

Non.

ÉRASTE.

Laisse-moi, je te prie.

FILINTE.

Point d'affaire, marquis.

ÉRASTE.

Une galanterie

En certain lieu ce soir...

FILINTE.

Je ne te quitte pas.

En quel lieu que ce soit, je veux suivre tes pas.

ÉRASTE.

Parbleu! puisque tu veux que j'aie une querelle,
Je consens à l'avoir pour contenter ton zèle;
Ce sera contre toi, qui me fais enrager,

Et dont je ne me puis par douceur dégager.

FILINTE.

C'est fort mal d'un ami recevoir le service;
Mais puisque je vous rends un si mauvais office,
Adieu. Videz sans moi tout ce que vous aurez.

ÉRASTE.

Vous serez mon ami quand vous me quitterez.
(Seul.)
Mais voyez quels malheurs suivent ma destinée!
Ils m'auront fait passer l'heure qu'on m'a donnée.[1]

SCÈNE V.

DAMIS, L'ÉPINE, ÉRASTE, LA RIVIÈRE
ET SES COMPAGNONS.

DAMIS, à part.

Quoi! malgré moi le traître espère l'obtenir!
Ah! mon juste courroux le saura prévenir.

ÉRASTE, à part.

J'entrevois là quelqu'un sur la porte d'Orphise.
Quoi! toujours quelque obstacle aux feux qu'elle autorise!

DAMIS, à l'Épine.

Oui, j'ai su que ma nièce, en dépit de mes soins,
Doit voir ce soir chez elle Éraste sans témoins.

1. Tous ces importuns ne se suivent pas au hasard. Ils deviennent de plus en plus désagréables et irritants. D'abord Éraste n'a été réduit qu'à écouter avec plus ou moins de résignation de longs discours; puis il a été mis en demeure de prononcer une sentence, puis de rendre un service et de se charger d'un placet; il vient d'être obligé d'acheter la tranquillité en donnant deux pistoles au prometteur de millions. Dans cette dernière scène, il est obligé de se mettre en révolte ouverte; et si le dénouement n'y mettoit ordre, le « pire de tous les fâcheux, » l'oncle d'Orphise, compléteroit cette série de tribulations par la plus grave et la plus irréparable de toutes.

LA RIVIÈRE, à ses compagnons.

Qu'entends-je à ces gens-là dire de notre maître?
Approchons doucement, sans nous faire connoître.

DAMIS, à l'Épine.

Mais, avant qu'il ait lieu d'achever son dessein,
Il faut de mille coups percer son traître sein.
Va-t'en faire venir ceux que je viens de dire,
Pour les mettre en embûche[1] aux lieux que je désire,
Afin qu'au nom d'Éraste on soit prêt à venger
Mon honneur que ses feux ont l'orgueil d'outrager,
A rompre un rendez-vous qui dans ce lieu l'appelle,
Et noyer dans son sang sa flamme criminelle.

LA RIVIÈRE, attaquant Damis avec ses compagnons.

Avant qu'à tes fureurs on puisse l'immoler,
Traître! tu trouveras en nous à qui parler.

ÉRASTE.

Bien qu'il m'ait voulu perdre, un point d'honneur me presse
De secourir ici l'oncle de ma maîtresse.

(A Damis.)

Je suis à vous, monsieur.

(Il met l'épée à la main contre La Rivière et ses compagnons, qu'il met en fuite.)

DAMIS.

O ciel! par quel secours,
D'un trépas assuré vois-je sauver mes jours?
A qui suis-je obligé d'un si rare service?

ÉRASTE, revenant.

Je n'ai fait, vous servant, qu'un acte de justice.

DAMIS.

Ciel! puis-je à mon oreille ajouter quelque foi?

1. *Embûche*, pour: *embuscade*.

Est-ce la main d'Éraste?...

ÉRASTE.

Oui, oui, monsieur, c'est moi.
Trop heureux que ma main vous ait tiré de peine,
Trop malheureux d'avoir mérité votre haine!

DAMIS.

Quoi! celui dont j'avois résolu le trépas
Est celui qui pour moi vient d'employer son bras?
Ah! c'en est trop, mon cœur est contraint de se rendre;
Et, quoi que votre amour ce soir ait pu prétendre,
Ce trait si surprenant de générosité
Doit étouffer en moi toute animosité.
Je rougis de ma faute, et blâme mon caprice.
Ma haine trop longtemps vous a fait injustice;
Et, pour la condamner par un éclat fameux,
Je vous joins dès ce soir à l'objet de vos vœux.

SCÈNE VI.

ORPHISE, DAMIS, ÉRASTE.

ORPHISE, *venant avec un flambeau d'argent à la main.*

Monsieur, quelle aventure a d'un trouble effroyable...?

DAMIS.

Ma nièce, elle n'a rien que de très-agréable,
Puisqu'après tant de vœux que j'ai blâmés en vous,
C'est elle qui vous donne Éraste pour époux.
Son bras a repoussé le trépas que j'évite,
Et je veux envers lui que votre main m'acquitte.

ORPHISE.

Si c'est pour lui payer ce que vous lui devez,
J'y consens, devant tout aux jours qu'il a sauvés.

ÉRASTE.

Mon cœur est si surpris d'une telle merveille,
Qu'en ce ravissement je doute si je veille.

DAMIS.

Célébrons l'heureux sort dont vous allez jouir,
Et que nos violons viennent nous réjouir !

(Comme les violons veulent jouer, on frappe fort à la porte.)

ÉRASTE.

Qui frappe là si fort ?

SCÈNE VII.

DAMIS, ORPHISE, ÉRASTE, L'ÉPINE.

L'ÉPINE.

Monsieur, ce sont des masques,
Qui portent des crin-crin [1] et des tambours de basques.

(Les masques entrent, qui occupent toute la place.)

ÉRASTE.

Quoi ! toujours des fâcheux ! Holà ! Suisses, ici ;
Qu'on me fasse sortir ces gredins que voici.

1. Selon les uns, on appeloit *crin-crin*, par onomatopée, des violons aux sons aigus et discordants. Les autres prétendent que le crin-crin étoit un instrument distinct composé d'un tuyau de canne de Provence, d'un parchemin et d'un crin qu'on passoit dans le parchemin, instrument tout rustique, qu'on se seroit étonné certainement de voir aux fêtes du surintendant Fouquet.

BALLET DU TROISIÈME ACTE.

PREMIÈRE ENTRÉE.

Des Suisses, avec des hallebardes, chassent tous les masques fâcheux, et se retirent ensuite pour laisser danser à leur aise

DERNIÈRE ENTRÉE.

quatre bergers, et une bergère qui, au sentiment de tous ceux qui l'ont vue, ferme le divertissement d'assez bonne grâce.

FIN DES FACHEUX.

L'ÉCOLE DES FEMMES

COMÉDIE EN CINQ ACTES

26 décembre 1662

NOTICE PRÉLIMINAIRE.

Les Fâcheux, nés de circonstances fortuites, avoient distrait Molière de l'œuvre qui auroit dû succéder immédiatement à *l'École des Maris*. Un autre événement, qui marque une heure importante dans la vie du poëte, son mariage, vint sans doute apporter encore quelque retard à cette œuvre capitale que Molière intitula *l'École des Femmes*, et qui parut le 26 décembre 1662 sur le théâtre du Palais-Royal.

C'est incontestablement le titre de *l'École des Maris* qui amena et fit adopter le titre de *l'École des Femmes*. S'il y avoit été autorisé par l'usage, Molière auroit probablement écrit en tête de ces deux pièces : *l'École des Maris, première partie ; — l'École des Maris, seconde partie*. L'une, en effet, est la suite et le pendant de l'autre ; et le titre choisi par l'auteur marque ce lien et ce rapport plutôt qu'il n'exprime le sens et le but de la nouvelle comédie.

Dans cette nouvelle comédie, la situation continue telle qu'elle étoit dans *l'École des Maris* : c'est toujours un homme qui, parvenu à la maturité de l'âge, a sous sa dépendance une jeune fille dont il veut faire sa femme, et qui se forge un système d'éducation et de conduite pour s'assurer de la docilité et de la soumission de cette jeune fille. Sganarelle et Arnolphe se proposent tous deux de résoudre le même problème ; seulement l'autorité que ce dernier possède est un peu moins légitime que celle dont

le premier étoit investi; il n'a ni la qualité ni les droits de tuteur. Il s'est fait céder, par une nourrice tombée dans la pauvreté, la jolie enfant qu'il élève pour lui, et dont il couve avec un soin jaloux la beauté naïve.

Il y a déjà dans cette position moins affermie une raison pour qu'Arnolphe emploie des procédés moins tyranniques que Sganarelle. En outre, Arnolphe est un autre homme que celui-ci. Il ne manque pas d'esprit; il a beaucoup vécu; « il a vu le monde et il en sait les finesses. » C'est même un cynique, habitué à railler les maris malheureux, et prenant plaisir aux bons tours qu'on leur joue. Il n'ignore pas jusqu'où peuvent aller les ruses des femmes, et il n'a que trop appris, il n'a peut-être que trop éprouvé ce dont leur malice est capable. Aussi ne songe-t-il pas à garder sous clef celle qu'il épousera; il ne met point sa confiance dans les verrous et les grilles; moins que personne il se fait illusion sur ces grossiers moyens de contrainte. Il lui faut une garantie meilleure. C'est l'intelligence qu'il tiendra, pour ainsi dire, sous les verrous; c'est l'âme qu'il s'efforcera d'enchaîner et de garrotter. Il est d'avis que l'ignorance est la plus sûre des prisons, et il prend toutes les précautions possibles pour maintenir son Agnès dans une perpétuelle enfance.

Voilà donc le système domestique que Molière met cette fois à l'épreuve, le nouvel ordre de préjugés qu'il combat, le nouvel enseignement qu'il offre aux maris, aux tuteurs et aux pères. Il se révolte contre l'immoral calcul qui trop souvent encourage et rassure ceux qui en viennent tard au mariage et qui ne comptent que sur l'obéissance; il ne veut pas croire qu'une femme sotte, bornée, fort ignorante des choses du monde, présage à son époux des jours tranquilles; ni que la niaiserie soit un gage de vertu et de fidélité. Il s'attache à prouver que cette politique n'est pas plus efficace que celle de Sganarelle. Dès la première scène, il nous fait connoître sa conclusion dans ces vers de Chrysalde :

> Une femme d'esprit peut trahir son devoir ;
> Mais il faut pour le moins qu'elle ose le vouloir :
> Et la stupide au sien peut manquer d'ordinaire,
> Sans en avoir l'envie et sans penser le faire.

Le contraste qui existe entre cette idée sur laquelle est fondée

l'École des Femmes et celle qui est le point de départ de *l'École des Maris*, entraîne de grandes différences de caractère dans les personnages qui sont chargés de les exprimer et de les mettre en action l'une et l'autre. Nous avons indiqué déjà certains traits qui distinguent profondément Arnolphe de Sganarelle. Arnolphe est, de plus, un homme très-sociable, bon compagnon, obligeant même; et s'il tient Agnès enfermée dans un logis, à l'écart, c'est que sa demeure à lui

> A cent sortes de monde est ouverte à toute heure.

Arnolphe, de même que Sganarelle, commence à n'être plus jeune, sans être pourtant un vieillard; il ne faut donc point parler, comme ont fait beaucoup de critiques, de ses rides et de sa décrépitude. Molière a pris soin de marquer son âge : quarante-deux ans.[1] Mais il n'affecte pas, comme Sganarelle, de la bizarrerie dans ses vêtements, il ne néglige pas sa toilette; ce seroit une faute d'attribuer à l'un le même costume qu'à l'autre. Arnolphe n'est pas sans prétentions au bel air, et il vient de s'anoblir en répudiant le nom de ses pères et en se faisant appeler monsieur de la Souche. « S'il étoit vieux, imbécile et maussade, l'aversion d'Agnès pour lui seroit toute naturelle, dit Auger, et il n'en résulteroit aucune leçon; mais il est dans la force de l'âge; il est homme d'esprit et homme du monde : son infortune ne provient alors que de son faux calcul, et elle en est la juste punition. »

Moralement, il ne vaut guère mieux que le tuteur d'Isabelle. Son égoïsme n'est pas moins odieux : jamais l'intérêt d'Agnès ne le préoccupe un instant; il ne lui vient aucun scrupule d'entraver cette jeune âme dans son développement, de l'arrêter dans sa floraison. Toute la question pour lui est d'avoir une esclave complaisante et résignée. Il sait mieux que Sganarelle ce qu'il fait; il est plus machiavélique : il fait servir à son but la morale, la religion, qu'il travestit ridiculement et qu'il cherche à exploiter à son profit. Il porte aussi à son œuvre une passion plus âpre : une ardeur libertine transpire dans toutes ses paroles; en définitive, il s'est pris dans ses propres piéges; et voilà que cet être qu'il a

1. Qui diable vous a fait aussi vous aviser
A quarante-deux ans de vous débaptiser?
(Acte I, scène I.)

systématiquement annulé le tient sous le joug, l'asservit, le foule aux pieds. Sganarelle n'est pas réellement jaloux : il est pour cela trop content de lui-même; Arnolphe l'est cruellement : « l'énergie de ses transports, dit Auger, l'a fait surnommer l'Orosmane de la comédie, et l'on sait que Lekain vit assez de tragédie dans ce rôle pour avoir envie de se l'approprier : c'étoit moins, suivant lui, faire une excursion dans un domaine étranger que rentrer dans un bien qui lui appartenoit. »

Agnès, de son côté, diffère beaucoup aussi d'Isabelle. Son nom est passé dans le langage ordinaire pour désigner une fille simple, innocente et ingénue. Arnolphe, ce grand railleur, ce malin compère, ce vieux routier de la galanterie, expert ès-ruses féminines, sera trompé et dupé, non par une fille alerte et délurée comme Isabelle, mais par la candeur et l'ignorance même. Agnès, cependant, n'est pas idiote : elle manque d'instruction, mais non pas de dispositions pour en acquérir; elle laisse échapper quelques vives lueurs d'un esprit naturel que tous les soins d'Arnolphe n'ont pu étouffer; elle s'aperçoit de son ignorance, en rougit, s'en indigne, et n'en trouve que plus odieux celui qui, au lieu de l'en tirer, s'est plu à l'y entretenir.

Chrysalde n'est point un Ariste. C'est un sceptique et même un mauvais plaisant. Ariste, dans cette fable, eût été déplacé : il n'eût pu faire que de sévères remontrances; il eût été obligé non-seulement de blâmer Arnolphe, mais de s'indigner contre lui, et Molière évite ces tirades qui, sur nos théâtres modernes, jouissent de tant de faveur. Horace est comme Valère un honnête jeune homme, plus jeune encore et plus étourdi; plus généreux aussi, car, tandis qu'Isabelle fait ses conditions avec Valère avant « de se commettre à sa foi, » il falloit, dans l'ignorance où est Agnès, que tout vînt de l'honnêteté d'Horace lui-même.

Tels sont les principaux personnages de la nouvelle pièce, ceux avec qui Molière va livrer une seconde bataille en faveur de ce qu'on pourroit appeler l'esprit libéral dans l'éducation et la famille, contre l'excès de la contrainte et de la dépendance.

Examinons maintenant quels matériaux sont entrés dans cette œuvre; indiquons les principales sources où l'auteur a puisé. Deux éléments distincts composent la comédie de *l'École des Femmes*. Il y a l'élément moral et satirique, lequel consiste à

nous montrer l'erreur d'un jaloux qui considère la sottise comme la meilleure caution du bonheur domestique : c'est l'idée essentielle et dominante. Il y a l'élément dramatique : c'est l'idée de ces confidences successives qui sont faites par celui qui a le plus d'intérêt à tout cacher à celui qui a le plus d'intérêt à tout savoir, par un amant à son rival. Voyons d'où l'une et l'autre de ces idées ont pu venir jusqu'à Molière, qui les a combinées ensemble.

Les maris qui entretiennent avec zèle la simplicité de leurs jeunes femmes, qui abusent de leur ignorance et croient y trouver un motif de sécurité, sont nombreux dans notre vieille littérature, chez nos anciens conteurs. Cette méchante spéculation est plaisamment, quoique grossièrement raillée dans la quarante et unième des *Nouvelles nouvelles du roi Louis XI*, qui commence ainsi : « Un gentil chevalier de Hainaut, sage, subtil et très-grand voyageur, après la mort de sa très-bonne femme, pour les biens qu'il avoit trouvés en mariage, ne sut passer son temps sans soi lier comme il avoit été auparavant, et il épousa une très-belle et gente damoiselle, non pas des plus subtiles du monde ; car, à la vérité dire, elle étoit un peu lourde en la taille (un peu sotte) ; et c'étoit en elle ce qui plus plaisoit à son mari, pour ce qu'il espéroit par ce point mieux la conduire et la tourner en la façon qu'avoir la voudroit. Il mit sa cure et son étude à la façonner ; et de fait elle lui obéissoit et complaisoit comme il le désiroit, si bien qu'il n'eût su mieux demander, etc. » Le conteur nous explique fort bien comment monseigneur s'abusa ; madame fut un jour déniaisée ; si l'on veut savoir à quel propos « un sens subit lui descendit en la mémoire, » il faut recourir à la Nouvelle, qui ne souffre pas l'analyse. Cette fable, qui fut plus d'une fois répétée tant en France qu'en Italie, nous la retrouvons, à un siècle et demi de distance, dans les *Nouvelles tragi-comiques* de Scarron, où Molière la prit.

On cite ordinairement, dans l'espace intermédiaire, *le Jaloux estrémadurien*, de Cervantès ; on y trouve en effet une peinture énergique des soins inquiets d'un vieillard qui épouse une jeune femme très-naïve, de la surveillance extraordinaire dont il l'entoure, et qui est comme toujours déjouée « par le rusé perturbateur du genre humain. » Mais Cervantès, dans son récit, accumule

surtout les obstacles matériels : les murailles, les serrures, les duègnes, les gardiens; l'ingénuité de son héroïne Léonora est un trait tout à fait accessoire. Ce récit est mieux placé, par conséquent, à l'origine de *l'École des Maris* qu'à l'origine de *l'École des Femmes*.

Dans Scarron, au contraire, nous retrouvons la véritable tradition d'où sont sortis Arnolphe et Agnès. La Nouvelle de Scarron est intitulée : *la Précaution inutile*.[1] Un gentilhomme de Grenade, nommé Don Pèdre, après une vie très-dissipée, fatigué d'aventures qui ne pouvoient pas toutes passer pour de bonnes fortunes, forma le projet de se marier s'il trouvoit une femme assez idiote pour ne lui point faire craindre les mauvais tours que les femmes spirituelles savent jouer à leurs maris. — J'ai du bien, dit-il, plus que médiocrement; et quand la femme que j'épouserai n'en auroit pas, je m'en tiendrai pour satisfait, pourvu qu'elle ait été bien élevée et qu'elle ne soit pas laide, « quoique, à vous dire la vérité, j'en aimasse encore mieux une laide qui fût fort sotte, qu'une belle qui ne le fût pas. » La personne à qui il s'adressoit ainsi lui fit les objections les plus fortes : « Je n'ai jamais vu d'homme raisonnable qui ne s'ennuie cruellement, s'il est seulement un quart-d'heure avec une idiote... Comment une sotte seroit-elle honnête femme, si elle ne sait pas ce que c'est que l'honnêteté et n'est pas même capable de l'apprendre? Comment une sotte vous pourra-t-elle aimer, n'étant pas capable de vous connoître? Elle manquera à son devoir sans savoir ce qu'elle fait; au lieu qu'une femme d'esprit, quand même elle se défieroit de sa vertu, saura éviter les occasions où elle sera en danger de la perdre. »

Don Pèdre n'en persista pas moins dans sa résolution, et il découvrit bientôt une femme selon ses désirs. Ayant la maîtresse, il lui fallut les valets : il chercha les plus sots qu'il put trouver; il chercha des servantes aussi sottes que Laure (ainsi se nommoit celle qui réunissoit à ses yeux toutes les qualités requises pour être un modèle de vertu), et il eut bien de la peine. Convaincu dès lors que rien ne manqueroit à son bonheur, il contracta mariage. Les noces finies, « Don Pèdre, par un raffi-

1. *Œuvres de Scarron*, Paris, 1786, in-8°, tome III.

nement de prudence qui étoit la plus grande folie du monde, exécuta le plus capricieux dessein que pouvoit jamais faire un homme qui avoit passé toute sa vie pour un homme d'esprit... Il se mit dans une chaise, fit tenir sa femme debout, et lui dit ces paroles, ou d'autres encore plus impertinentes : « Vous êtes ma « femme, dont j'espère que j'aurai sujet de louer Dieu tant que « nous vivrons ensemble. Mettez-vous bien dans l'esprit ce que je « m'en vais vous dire, et l'observez exactement tant que vous « vivrez, et de peur d'offenser Dieu, et de peur de me déplaire. » A toutes ces paroles dorées, l'innocente Laure faisoit de grandes révérences, à propos ou non, et regardoit son mari entre deux yeux aussi timidement qu'un écolier nouveau fait à un pédant impérieux. « Savez-vous, continua Don Pèdre, la vie que doivent « mener les personnes mariées? — Je ne la sais pas, » lui répondit Laure, faisant une révérence plus basse que toutes les autres; « mais apprenez-la-moi et je la retiendrai comme *Ave Maria.* » Et puis autre révérence. Notre jaloux lui dit que la conduite d'une honnête femme devoit être de garder son mari pendant son sommeil, et de veiller, armée de pied en cap, à sa tranquillité. Nous retrouvons ici, avec quelque dissimulation, le jaserant ou le haubergeon des *Cent Nouvelles nouvelles*, dont Molière dédaignera de faire usage.

Don Pèdre fut obligé de s'éloigner pendant quelque temps. Durant son absence, un jeune étranger remarqua Laure, la vit souvent à son balcon, la trouva fort belle, passa et repassa souvent devant ses fenêtres, à la mode d'Espagne. Laure le laissa passer et repasser sans savoir ce que cela vouloit dire, et sans même avoir envie de le savoir. Une vieille femme, « dont la principale profession étoit d'être conciliatrice des volontés, » se fit introduire par les sottes servantes auprès de leur sotte maîtresse, et aussitôt qu'elle se vit seule avec elle, elle lui parla du beau gentilhomme et lui dit qu'il avoit une forte passion de la servir, si elle le trouvoit bon. « En vérité, je lui en suis fort obligée, « répondit Laure, et j'aurois son service pour agréable; mais la « maison est pleine de valets; et jusqu'à tant que quelqu'un d'eux « s'en aille, je n'oserois le recevoir en l'absence de mon mari. Je « lui en écrirai, si ce gentilhomme le souhaite, et je ne doute « point que je n'en obtienne tout ce que je lui demanderai... » La

vieille ayant fait entendre à Laure, le mieux qu'il lui fut possible, de quelle manière ce gentilhomme vouloit la servir, lui dit qu'il étoit aussi riche que son mari; et si elle en vouloit voir des preuves, qu'elle lui apporteroit de sa part des pierreries de grand prix. « Ah! madame, lui dit Laure, j'ai tout ce que vous dites, « que je ne sais où le mettre. — Puisque cela est, répondit l'am- « bassadrice de Satan, et que vous ne vous souciez pas qu'il vous « régale, souffrez au moins qu'il vous visite. — Qu'il le fasse, à la « bonne heure, dit Laure; personne ne l'en empêche..... » Alors la vieille lui prit les mains et les lui baisa cent fois, lui disant qu'elle alloit donner la vie à ce pauvre gentilhomme, qu'elle avoit laissé demi-mort. « Et pourquoi? s'écria Laure tout effrayée. — C'est vous qui l'avez tué! » lui dit alors la vieille. Laure devint pâle, comme si on l'eût convaincue d'un meurtre, et alloit protester de son innocence si la méchante femme, qui ne jugea pas à propos d'éprouver davantage son ignorance, ne se fût séparée d'elle lui jetant les bras au cou et l'assurant que le malade n'en mourroit pas. »

Le jeune étranger ne manqua pas de rendre visite à Laure, puisqu'elle le lui avoit permis; et, lorsque Don Pèdre revint de voyage, il trouva, comme le bon sire des *Cent Nouvelles*, que sa femme ne vouloit plus revêtir son armure. Il eut le crève-cœur d'entendre Laure lui raconter à lui-même, le plus naïvement du monde, tout ce qui s'étoit passé en son absence, et lui vanter la bonne grâce, les manières charmantes de celui qui lui avoit donné de nouvelles leçons. Le malheureux jaloux « reconnut alors, mais trop tard, que sans le bon sens la vertu ne peut être parfaite; qu'une spirituelle peut être honnête femme d'elle-même, et qu'une femme sotte ne le peut être sans le secours d'autrui et sans être bien conduite. »

On voit aisément tout le parti que Molière sut tirer de ce conte. Les changements les plus importants qu'il y introduit, c'est de placer d'abord l'aventure avant le mariage, ce qui rend la situation beaucoup plus décente; puis, de faire d'Agnès non une véritable idiote comme Laure, mais seulement une ignorante. Avec l'héroïne de Scarron, l'histoire va plus directement sans doute à son but; mais la leçon est moins forte, puisque l'état où se trouve Laure ne dépend que de la nature et non de

son mari. De plus, Molière ajuste ainsi le personnage aux conditions de la scène comique : il falloit qu'Agnès, échappant à la passion égoïste d'Arnolphe, devînt au dénouement la récompense d'un autre amour, et fût, par conséquent, digne de l'affection d'un galant homme. C'est pour cela qu'il la rend capable d'une heureuse transformation et qu'il lui ménage un peu de cette illumination soudaine dont la bonne dame des *Cent Nouvelles nouvelles du roi Louis XI* est finalement frappée.

Ce sujet, comme celui de *l'École des Maris*, avoit été traité par Dorimon avant de l'être par Molière. Un an environ avant *l'École des Femmes*, Dorimon avoit fait représenter par les comédiens de Mademoiselle *l'École des Cocus ou la Précaution inutile*, un acte en vers. Ce qui séduisit surtout Dorimon, ce fut l'armure dont Scarron avoit hérité des conteurs du xv[e] siècle; sa pièce, d'ailleurs détestable, repose sur cette idée facétieuse de l'épouse en armes qui, au retour de son mari, déclare avoir appris d'un civil étranger

> Que l'on n'exerçoit plus ces lois en son pays.

L'époux désespéré dit alors à un autre personnage, et c'est la conclusion de l'ouvrage :

> Ah! vous me disiez bien qu'une sotte feroit
> Son pauvre homme cocu, et l'en avertiroit.

Dorimon, on le voit, n'use aucunement de circonlocutions ni de détours. Sur ces deux points, comme pour la fameuse légende de Don Juan Tenorio, cet écrivain très-médiocre a eu l'honneur de devancer Molière. C'étoit au moins, sans contredit, un homme d'initiative.

Passons maintenant à la partie dramatique de *l'École des Femmes*, à l'idée de « cette confidence perpétuelle en quoi, suivant Molière lui-même,[1] consiste la beauté du sujet de sa comédie. » Cette idée lui a été fournie par un conteur italien du xvi[e] siècle, Straparole, qui lui-même en étoit redevable à des conteurs plus anciens : Ser Giovanni, dans *Il Pecorone*,[2] ou Masuccio, dans ses Nouvelles.[3]

1. *Critique de l'École des Femmes,* scène VII.
2. Giornata I, novella II.
3. Parte IV, novella IV.

Straparole, dans ses *Facétieuses Nuits*, raconte l'histoire de « Nérin, fils de Galois, roi de Portugal, amoureux de Janeton, femme de maistre Raimond Brunel, physicien. » Il débute comme il suit : « Il y a beaucoup de gens, très-honorées dames, qui s'estans adonnez par long espace de temps aux estudes des bonnes lettres, pensent sçavoir beaucoup de choses; mais ils ne sçavent rien ou bien peu : car se cuidant telles gens signer par le front, se viennent eux-mêmes à arracher les yeux, comme il advint à un médecin fort sçavant en son art, lequel pensant se mocquer d'autruy, fut lui-mesme mocqué à son grand déshonneur et reproche, comme vous entendrez par le discours de la fable que je vous raconteray présentement.[1] »

Dans cette fable, on trouve d'abord cette idée du maître un peu cynique, qui pousse son élève aux aventures et qui est la première victime des succès de celui-ci. Puis, lorsque l'étudiant est parvenu à se faire aimer de la belle Janeton, qu'il ne sait pas être la femme de son maître, c'est à celui-ci qu'il vient confier ses joyeuses fredaines. Le mari forme le projet de surprendre les deux amants. Toujours le jeune homme lui échappe et s'empresse de lui rapporter comment il s'est évadé : une première fois il étoit caché derrière les courtines, une seconde fois dans un coffre, une troisième fois dans une garde-robe. En vain maître Raimond est averti des rendez-vous et des ruses qu'on emploie contre lui; il va jusqu'à mettre le feu à son logis, et il en est pour sa maison brûlée; car la première personne qui accoste maître Raimond le lendemain, c'est le jeune homme, qui le salue avec ces mots : « Bonjour, monsieur le docteur, je veux vous raconter une chose qui vous plaira grandement... » Nérin, ayant évité un dernier piége qui lui étoit tendu, s'enfuit avec Janeton en Portugal, « et maistre Raimond en mourut de deuil et de fâcherie. » Les indiscrétions de Nérin ont bien certainement provoqué les indiscrétions d'Horace. Les mauvais conseils et les infortunes méritées de maître Raimond inspirèrent plus tard un conte à un autre célèbre imitateur, La Fontaine, qui en fit *le Maître en droit*.

1. IVe nuit, fable IV. Traduction de Jean Louveau et Pierre de Larivey. Édition de P. Jannet. 1857.

Nous venons de reconnoître et de vérifier la double origine de *l'École des Femmes*. Quelques détails rappellent encore d'autres auteurs : Rabelais, Brantôme, Régnier, Rojas, Machiavel, etc.; ils attestent cette vaste érudition que possédoit Molière et cette singulière puissance d'assimilation qui venoit grossir incessamment le trésor de son génie.

La pièce faite avec ces matériaux est d'une constitution tout à fait extraordinaire. « Un double nom porté par un des personnages, dit Auger, voilà tout le nœud de l'action : ce nom, révélé par hasard à un autre personnage qui l'ignoroit, en voilà tout le dénouement. Quelle est, du reste, cette action? Une suite de récits faits au même personnage, sur le même sujet, par le même interlocuteur. Imagineroit-on que de tels éléments pussent constituer une comédie d'intrigue et de mœurs où l'intérêt va toujours croissant, où tout est animé sans qu'il y ait de mouvement pour ainsi dire, où enfin l'exécution la plus riche et la plus variée sort du fond le plus stérile et le plus uniforme en apparence? C'est une espèce de phénomène que Voltaire a décrit en peu de mots : « *L'École des Femmes* est une pièce d'un genre « nouveau, laquelle, quoique toute en récits, est ménagée avec « tant d'art que tout paroît être en action. »

« Ces récits successifs ont toute la vivacité des faits qu'ils retracent, et dont la plupart n'étoient pas de nature à se passer sur la scène. Chaque narration reproduit l'événement qui vient d'arriver; et, d'une narration à l'autre, il y a tout juste l'intervalle de temps nécessaire pour un événement nouveau : ainsi, l'attention et la curiosité du spectateur sont constamment tenues en haleine; et ces entretiens, où l'un apporte son imprudente confiance, où l'autre écoute et interroge avec une rage muette et concentrée; ces monologues dans lesquels ce dernier reprend courage et s'excite à la lutte, forment autant de situations dramatiques dont l'effet seroit à peine égalé par tout ce que les jeux et les coups de théâtre peuvent avoir de plus saisissant. »

C'est ce que Molière fera du reste parfaitement ressortir lorsqu'il entreprendra d'expliquer en quoi consiste la beauté de son sujet. Nous aurons à examiner avec Molière lui-même les critiques, les satires qui en furent faites. Les suites de la représentation de *l'École des Femmes* forment tout un épisode de l'his-

toire littéraire du XVIIe siècle. Nous en avons tracé déjà un aperçu dans notre étude générale sur Molière : les détails trouveront naturellement leur place dans la notice qui précédera *la Critique de l'École des Femmes*. Tout ce que nous pouvons rappeler dès à présent, c'est que cette comédie obtint un éclatant succès et souleva une opposition violente. Ce fut une victoire, mais disputée avec acharnement, et les détracteurs furent presque aussi nombreux que les admirateurs.

La pièce fut imprimée dans les premiers mois de l'année 1663. Voici le titre de l'édition *princeps* : « *L'Escole des Femmes*, comédie par J.-B.-P. Molière, à Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, au sixième pilier de la Grand'salle, vis-à-vis la Montée de la cour des Aydes, à la Bonne Foy couronnée. 1663. Avec privilége du roy. » Ce privilége est cédé par Molière à Guillaume de Luyne, marchand libraire, qui en fait part aux sieurs Charles de Sercy, Joly, Billaine, Loyson, Guignard, Barbin et Quinet, ses confrères. Le volume a été achevé d'imprimer pour la première fois le 17 mars 1663. Une gravure, signée F. C. (François Chauveau), représente Arnolphe assis faisant la leçon à Agnès, qui est debout devant lui.

Nous reproduisons le texte de cette première édition. Nous donnons les variantes des éditions de 1673 et de 1682.

L. M.

A MADAME[1]

MADAME,

Je suis le plus embarrassé homme du monde lorsqu'il me faut dédier un livre, et je me trouve si peu fait au style d'épître dédicatoire, que je ne sais par où sortir de celle-ci. Un autre auteur qui seroit en ma place, trouveroit d'abord cent belles choses à dire de VOTRE ALTESSE ROYALE sur le titre de *l'École des Femmes** et l'offre qu'il vous en feroit. Mais, pour moi, MADAME, je vous avoue mon foible.[2] Je ne sais point cet art de trouver des rapports entre des choses si peu proportionnées; et, quelques belles lumières que mes confrères les auteurs me donnent tous les jours sur de pareils sujets, je ne vois point ce que VOTRE ALTESSE ROYALE pourroit avoir à démêler avec la comédie que je lui présente. On n'est pas en peine, sans doute, comment il faut faire pour vous louer.** La matière, MADAME, ne

* VAR. *Sur ce titre de l'École des Femmes* (1673).
** VAR. *Comme il faut faire pour vous louer* (1682).

1. Madame, première femme de Monsieur, frère de Louis XIV, étoit cette Henriette d'Angleterre, dont tout le monde chérissoit la bonté, l'esprit et les grâces. Elle mourut à l'âge de vingt-six ans, le 30 juin 1670; son oraison funèbre, prononcée par Bossuet, est un des chefs-d'œuvre de ce grand orateur. L'histoire confirme toutes les louanges que Molière lui donne dans cette épître dédicatoire. (AUGER.)

2. Je vous avoue mon insuffisance. Le mot *foible* auroit aujourd'hui un autre sens.

saute que trop aux yeux; et, de quelque côté qu'on vous regarde, on rencontre gloire sur gloire et qualités sur qualités. Vous en avez, MADAME, du côté du rang et de la naissance, qui vous font respecter de toute la terre. Vous en avez du côté des grâces, et de l'esprit et du corps, qui vous font admirer de toutes les personnes qui vous voient. Vous en avez du côté de l'âme, qui, si l'on ose parler ainsi, vous font aimer de tous ceux qui ont l'honneur d'approcher de vous : je veux dire cette douceur pleine de charmes dont vous daignez tempérer la fierté des grands titres que vous portez; cette bonté tout obligeante, cette affabilité généreuse que vous faites paroître pour tout le monde. Et ce sont particulièrement ces dernières pour qui je suis, et dont je sens fort bien que je ne me pourrai taire quelque jour. Mais encore une fois, MADAME, je ne sais point le biais de faire entrer ici des vérités si éclatantes; et ce sont choses, à mon avis, et d'une trop vaste étendue, et d'un mérite trop relevé, pour les vouloir renfermer dans une épître et les mêler avec des bagatelles. Tout bien considéré, MADAME, je ne vois rien à faire ici pour moi que de vous dédier simplement ma comédie, et de vous assurer, avec tout le respect qu'il m'est possible, que je suis,

De VOTRE ALTESSE ROYALE,

MADAME,

Le très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur,

MOLIÈRE.

PRÉFACE.

Bien des gens ont frondé d'abord cette comédie; mais les rieurs ont été pour elle, et tout le mal qu'on en a pu dire n'a pu faire qu'elle n'ait eu un succès dont je me contente.

Je sais qu'on attend de moi, dans cette impression, quelque préface qui réponde aux censeurs et rende raison de mon ouvrage; et, sans doute que je suis assez redevable à toutes les personnes qui lui ont donné leur approbation, pour me croire obligé de défendre leur jugement contre celui des autres; mais il se trouve qu'une grande partie des choses que j'aurois à dire sur ce sujet est déjà dans une dissertation que j'ai faite en dialogue, et dont je ne sais encore ce que je ferai.

L'idée de ce dialogue, ou, si l'on veut, de cette petite comédie,[1] me vint après les deux ou trois premières représentations de ma pièce.

1. Cette petite comédie est, comme on sait, *la Critique de l'Ecole des Femmes*, jouée le 1er juin 1663, c'est-à-dire un peu plus de cinq mois après *l'École des Femmes*.

Je la dis, cette idée, dans une maison où je me trouvai un soir; et d'abord une personne de qualité, dont l'esprit est assez connu dans le monde,[1] et qui me fait l'honneur de m'aimer, trouva le projet assez à son gré non-seulement pour me solliciter d'y mettre la main, mais encore pour l'y mettre lui-même; et je fus étonné que deux jours après il me montra toute l'affaire exécutée d'une manière à la vérité beaucoup plus galante et plus spirituelle que je ne puis faire, mais où je trouvai des choses trop avantageuses pour moi; et j'eus peur que, si je produisois cet ouvrage sur notre théâtre, on ne m'accusât d'avoir mendié* les louanges qu'on m'y donnoit. Cependant cela m'empêcha, par quelque considération, d'achever ce que j'avois commencé. Mais tant de gens me pressent tous les jours de le faire, que je ne sais ce qui en sera; et cette incertitude est cause que je ne mets point dans cette préface ce qu'on verra dans la Critique, en cas que je me résolve à la faire paroître. S'il faut que cela soit, je le dis encore, ce sera seulement pour venger le public du chagrin délicat de certaines gens; car, pour moi, je m'en tiens assez vengé par la réussite de ma comédie; et je souhaite que toutes celles que je pourrai faire soient traitées par eux comme celle-ci, pourvu que le reste suive de même.**

* Var. *On ne m'accusât d'abord d'avoir mendié* (1682).

** Var. *Pourvu que le reste soit de même* (1673).

1. Le personnage dont parle ici Molière seroit, suivant un passage des *Nouvelles nouvelles*, cet abbé Dubuisson qui avoit le surnom de *grand introducteur des ruelles*, et qui étoit en même temps, dit le *Dictionnaire* de Somaize, « un des protecteurs des jeux du Cirque » (c'est-à-dire du théâtre).

L'ÉCOLE DES FEMMES

PERSONNAGES.	ACTEURS.
ARNOLPHE, autrement MONSIEUR DE LA SOUCHE.	MOLIÈRE.
AGNÈS, jeune fille innocente élevée par Arnolphe. . . .	Mlle DEBRIE.
HORACE, amant d'Agnès.	LA GRANGE.
ALAIN, paysan, valet d'Arnolphe	BRÉCOURT.[1]
GEORGETTE, paysanne, servante d'Arnolphe.	Mlle MAROTTE.[2]
CHRYSALDE, ami d'Arnolphe.	L'ÉPY.
ENRIQUE, beau-frère de Chrysalde.	. . . . .
ORONTE, père d'Horace et grand ami d'Arnolphe . . .	. . . . .
UN NOTAIRE.	DEBRIE.

La scène est dans une place de ville.[3]

1. On dit que c'est en voyant Brécourt jouer ce personnage d'Alain que Louis XIV s'écria : « Cet homme-là feroit rire des pierres ! »

2. Le rôle de Georgette fut créé par une actrice auxiliaire qu'on appeloit Mlle Marotte. On la payoit par soirée, et on lui fournissoit son costume. On lit sur un des registres de La Thorillière, à la date du 29 juin 1663 : « Une chemise jaune de l'habit de Georgette, 7 liv. — 1er juillet, pour l'habit nouveau de Georgette, 9 liv. — 6 juillet, pour un reste de l'habit de Georgette, 1 liv. 5 s. »

Mlle Beauval, qui figure sur la liste établie par Aimé Martin, n'entra dans la troupe qu'en 1670.

3. Le lieu de la scène, ainsi désigné, a prêté à la critique ; et l'on a oublié qu'il est le même dans la plupart des comédies contemporaines et dans la plupart des comédies que Molière avoit déjà faites : *l'Étourdi, le Dépit amoureux, le Cocu imaginaire, l'École des Maris*. C'étoit, avons-nous dit, pour tous les yeux le théâtre lui-même. Mais on devenoit plus délicat et plus difficile. Molière ne fut pas sans se préoccuper de l'invraisemblance, et il a cherché en plus d'un endroit à la pallier. La satire qui s'acharna contre cette pièce ne manqua pas de s'emparer de ce défaut ; les récriminations n'étoient pas déraisonnables sans doute, mais témoignoient d'une rigueur nouvelle et peut-être excessive.

L'éditeur de 1734 a jugé à propos d'indiquer ce lieu avec plus de précision, et il a marqué que la scène est *à Paris dans une place d'un faubourg*. C'est ajouter à Molière sans utilité aucune.

L'ÉCOLE DES FEMMES

COMÉDIE

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

CHRYSALDE, ARNOLPHE.

CHRYSALDE.

Vous venez, dites-vous, pour lui donner la main?

ARNOLPHE.

Oui. Je veux terminer la chose dans demain.

CHRYSALDE.

Nous sommes ici seuls, et l'on peut, ce me semble,
Sans craindre d'être ouïs, y discourir ensemble.
Voulez-vous qu'en ami je vous ouvre mon cœur?
Votre dessein, pour vous, me fait trembler de peur;
Et, de quelque façon que vous tourniez l'affaire,
Prendre femme est à vous un coup bien téméraire.

ARNOLPHE.

Il est vrai, notre ami. Peut-être que chez vous
Vous trouvez des sujets de craindre pour chez nous;
Et votre front, je crois, veut que du mariage

Les cornes soient partout l'infaillible apanage.

CHRYSALDE.

Ce sont coups du hasard dont on n'est point garant;
Et bien sot, ce me semble, est le soin qu'on en prend.
Mais quand je crains pour vous, c'est cette raillerie
Dont cent pauvres maris ont souffert la furie :
Car enfin vous savez qu'il n'est grands ni petits
Que de votre critique on ait vus garantis;
Que vos plus grands plaisirs sont, partout où vous êtes,
De faire cent éclats des intrigues secrètes...

ARNOLPHE.

Fort bien. Est-il au monde une autre ville aussi
Où l'on ait des maris si patients qu'ici?
Est-ce qu'on n'en voit pas de toutes les espèces,
Qui sont accommodés chez eux de toutes pièces?
L'un amasse du bien, dont sa femme fait part
A ceux qui prennent soin de le faire cornard :
L'autre, un peu plus heureux, mais non pas moins infâme,
Voit faire tous les jours des présents à sa femme,
Et d'aucun soin jaloux n'a l'esprit combattu;
Parce qu'elle lui dit que c'est pour sa vertu.
L'un fait beaucoup de bruit qui ne lui sert de guères:
L'autre en toute douceur laisse aller les affaires,
Et, voyant arriver chez lui le damoiseau,
Prend fort honnêtement ses gants et son manteau.
L'une, de son galant, en adroite femelle,
Fait fausse confidence à son époux fidèle,
Qui dort en sûreté sur un pareil appas,
Et le plaint, ce galant, des soins qu'il ne perd pas:
L'autre, pour se purger de sa magnificence,
Dit qu'elle gagne au jeu l'argent qu'elle dépense;
Et le mari benêt, sans songer à quel jeu,

Sur les gains qu'elle fait rend des grâces à Dieu.
Enfin, ce sont partout des sujets de satire;
Et, comme spectateur, ne puis-je pas en rire?
Puis-je pas de nos sots?...[1]

CHRYSALDE.

Oui; mais qui rit d'autrui
Doit craindre qu'en revanche on rie aussi de lui.[2]
J'entends parler le monde, et des gens se délassent
A venir débiter les choses qui se passent;
Mais, quoi que l'on divulgue aux endroits où je suis,
Jamais on ne m'a vu triompher de ces bruits.
J'y suis assez modeste; et bien qu'aux occurrences
Je puisse condamner certaines tolérances,
Que mon dessein ne soit de souffrir nullement
Ce que quelques maris souffrent paisiblement,
Pourtant je n'ai jamais affecté de le dire;
Car enfin il faut craindre un revers de satire,
Et l'on ne doit jamais jurer sur de tels cas
De ce qu'on pourra faire, ou bien ne faire pas.
Ainsi, quand à mon front, par un sort qui tout mène,
Il seroit arrivé quelque disgrâce humaine,
Après mon procédé, je suis presque certain
Qu'on se contentera de s'en rire sous main :

1. L'esprit sceptique et caustique d'Arnolphe du premier coup se donne carrière. C'est bien l'homme des vieux contes, grand *historien* des rubriques féminines, et grand railleur des maris trompés.

2. « Ils voient ce qui avient aux aultres et s'en scevent très bien mocquer et en faire leurs farses; mais quand ils sont mariés, je les regarde embridez et abestis mieulx que les aultres. Si doit chacun se garder de se mocquer des aultres, car je ne voy nul exempt des *joyes* dessusdites. Mais chacun endroit soy croit le contraire, et qu'il est préservé et beneuré entre les aultres; et qui mieulx le croit, mieulx est embridé. Je ne scey que c'est, sinon l'aventure du jeu qui le veut. » (*Les Quinze joyes de Mariage*, seconde édition de la *Bibliothèque elzévirienne*, 1857.)

Et peut-être qu'encor j'aurai cet avantage,
Que quelques bonnes gens diront : Que c'est dommage ! *
Mais de vous, cher compère, il en est autrement;
Je vous le dis encor, vous risquez diablement.
Comme sur les maris accusés de souffrance [1]
De tout temps votre langue a daubé d'importance,
Qu'on vous a vu contre eux un diable déchaîné,
Vous devez marcher droit, pour n'être point berné;
Et, s'il faut que sur vous on ait la moindre prise,
Gare qu'aux carrefours on ne vous tympanise,
Et...

ARNOLPHE.

Mon Dieu! notre ami, ne vous tourmentez point.
Bien huppé qui pourra m'attraper sur ce point. **
Je sais les tours rusés et les subtiles trames
Dont pour nous en planter savent user les femmes,
Et comme on est dupé par leurs dextérités; ***
Contre cet accident j'ai pris mes sûretés;
Et celle que j'épouse a toute l'innocence
Qui peut sauver mon front de maligne influence.

CHRYSALDE.

Et que prétendez-vous qu'une sotte, en un mot...

* Var. *Que quelques bonnes gens diront que c'est dommage* (1673).
C'est une différence de ponctuation.

** Var. *Bien dupé qui pourra m'attraper sur ce point.* (1673.)
Bien rusé qui pourra m'attraper sur ce point. (1682.)

*** Var. *Dont pour nous en planter savent user les femmes:*
Et, comme on est dupé par leurs dextérités. (1673.)
C'est une différence de ponctuation.

1. De patience, de tolérance excessive : Corneille a dit dans *Mélite:*

C'en est trop : tes dédains épuisent ma souffrance.

ARNOLPHE.

Épouser une sotte est pour n'être point sot.
Je crois, en bon chrétien, votre moitié fort sage;
Mais une femme habile est un mauvais présage;
Et je sais ce qu'il coûte à de certaines gens
Pour avoir pris les leurs avec trop de talents.
Moi, j'irois me charger d'une spirituelle
Qui ne parleroit rien que cercle et que ruelle;
Qui de prose et de vers feroit de doux écrits,
Et que visiteroient marquis et beaux esprits,
Tandis que, sous le nom du mari de madame,
Je serois comme un saint que pas un ne réclame!
Non, non, je ne veux point d'un esprit qui soit haut;
Et femme qui compose en sait plus qu'il ne faut.
Je prétends que la mienne en clartés peu sublime,
Même ne sache pas ce que c'est qu'une rime;
Et, s'il faut qu'avec elle on joue au corbillon,
Et qu'on vienne à lui dire à son tour : Qu'y met-on?
Je veux qu'elle réponde : Une tarte à la crême;[1]
En un mot, qu'elle soit d'une ignorance extrême :
Et c'est assez pour elle, à vous en bien parler,
De savoir prier Dieu, m'aimer, coudre et filer.

CHRYSALDE.

Une femme stupide est donc votre marotte?

1. Ce mot est un de ceux dont on voulut se servir pour dénigrer et discréditer l'ouvrage. Nous verrons plus tard comment Molière para le coup. Tout ce qu'on pouvoit reprocher à ce mot, c'étoit d'appartenir au langage familier; du reste il n'a rien de bas et il est parfaitement en situation. Pour prouver comment Agnès ne saura même pas ce que c'est qu'une rime, Arnolphe ne pouvoit trouver un exemple plus naturel. La réponse d'Agnès se comprend d'autant mieux que le corbillon est, comme on sait, une sorte de corbeille dans laquelle les pâtissiers portent la pâtisserie à leur pratique, ou qui sert dans les ménages à garder la pâtisserie.

ARNOLPHE.

Tant, que j'aimerois mieux une laide bien sotte,
Qu'une femme fort belle avec beaucoup d'esprit.

CHRYSALDE.

L'esprit et la beauté...

ARNOLPHE.

L'honnêteté suffit.

CHRYSALDE.

Mais comment voulez-vous, après tout, qu'une bête
Puisse jamais savoir ce que c'est qu'être honnête?
Outre qu'il est assez ennuyeux, que je croi,
D'avoir toute sa vie une bête avec soi,
Pensez-vous le bien prendre, et que sur votre idée
La sûreté d'un front puisse être bien fondée?
Une femme d'esprit peut trahir son devoir:
Mais il faut, pour le moins, qu'elle ose le vouloir:
Et la stupide au sien peut manquer d'ordinaire,
Sans en avoir l'envie et sans penser le faire.[1]

ARNOLPHE.

A ce bel argument, à ce discours profond,
Ce que Pantagruel à Panurge répond :
Pressez-moi de me joindre à femme autre que sotte.
Prêchez, patrocinez[2] jusqu'à la Pentecôte;
Vous serez ébahi, quand vous serez au bout,
Que vous ne m'aurez rien persuadé du tout.

1. On trouvera dans les fragments de Scarron que nous avons cités la plupart des arguments que Chrysalde fait valoir contre Arnolphe.

2. C'est dans le chapitre v du III[e] livre : *Comment Pantagruel déteste les debteurs et emprunteurs*, que se trouve le passage dont Arnolphe fait usage : « J'entendz, respondit Pantagruel, et me semblez bon topicqueur et affecté à vostre cause. Mais preschez et patrocinez d'ici à la Pentecouste, enfin vous serez esbahi comment rien ne m'aurez persuadé, et par vostre beau parler jà ne me ferez entrer en debtes. »

CHRYSALDE.

Je ne vous dis plus mot.

ARNOLPHE.

Chacun a sa méthode.
En femme, comme en tout, je veux suivre ma mode :
Je me vois riche assez pour pouvoir, que je croi,
Choisir une moitié qui tienne tout de moi,
Et de qui la soumise et pleine dépendance
N'ait à me reprocher aucun bien ni naissance.
Un air doux et posé, parmi d'autres enfants,
M'inspira de l'amour pour elle dès quatre ans :
Sa mère se trouvant de pauvreté pressée,
De la lui demander il me vint la pensée;*
Et la bonne paysanne, apprenant mon désir,
A s'ôter cette charge eut beaucoup de plaisir.
Dans un petit couvent, loin de toute pratique,
Je la fis élever selon ma politique;
C'est-à-dire ordonnant quels soins on emploieroit
Pour la rendre idiote autant qu'il se pourroit.
Dieu merci, le succès a suivi mon attente;
Et grande, je l'ai vue à tel point innocente,
Que j'ai béni le ciel d'avoir trouvé mon fait,
Pour me faire une femme au gré de mon souhait.
Je l'ai donc retirée; et comme ma demeure
A cent sortes de monde est ouverte à toute heure,**
Je l'ai mise à l'écart, comme il faut tout prévoir,
Dans cette autre maison où nul ne me vient voir;
Et, pour ne point gâter sa bonté naturelle,
Je n'y tiens que des gens tout aussi simples qu'elle.

* Var. *De la lui demander il me vint en pensée.* (1673.)

** Var. *A cent sortes de gens est ouverte à toute heure.* (1682.

Vous me direz : Pourquoi cette narration ?
C'est pour vous rendre instruit de ma précaution.
Le résultat de tout est qu'en ami fidèle
Ce soir je vous invite à souper avec elle ;
Je veux que vous puissiez un peu l'examiner,
Et voir si de mon choix on me doit condamner.

CHRYSALDE.

J'y consens.

ARNOLPHE.

Vous pourrez, dans cette conférence,
Juger de sa personne et de son innocence.

CHRYSALDE.

Pour cet article-là, ce que vous m'avez dit
Ne peut...

ARNOLPHE.

La vérité passe encor mon récit.
Dans ses simplicités à tous coups je l'admire,
Et parfois elle en dit dont je pâme de rire.
L'autre jour (pourroit-on se le persuader ?),
Elle étoit fort en peine, et me vint demander,
Avec une innocence à nulle autre pareille,
Si les enfants qu'on fait se faisoient par l'oreille.[1]

CHRYSALDE.

Je me réjouis fort, seigneur Arnolphe...

ARNOLPHE.

Bon !
Me voulez-vous toujours appeler de ce nom ?

CHRYSALDE.

Ah ! malgré que j'en aie, il me vient à la bouche,
Et jamais je ne songe à monsieur de la Souche.

1. Voyez *la Critique de l'École des Femmes*, scène VII.

Qui diable vous a fait aussi vous aviser,
A quarante-deux ans, de vous débaptiser,
Et d'un vieux tronc pourri de votre métairie
Vous faire dans le monde un nom de seigneurie?

ARNOLPHE.

Outre que la maison par ce nom se connoît,
La Souche plus qu'Arnolphe à mes oreilles plaît.[1]

CHRYSALDE.

Quel abus de quitter le vrai nom de ses pères,
Pour en vouloir prendre un bâti sur des chimères!
De la plupart des gens c'est la démangeaison;
Et, sans vous embrasser dans la comparaison,
Je sais un paysan qu'on appeloit Gros-Pierre,
Qui, n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
Y fit tout alentour faire un fossé bourbeux,
Et de monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux.[2]

1. Ce n'est pas tout à fait sans cause que ce nom d'Arnolphe sonne mal aux oreilles du futur époux d'Agnès. Saint Arnulphe, Arnolphe, Arnold ou Arnoul, étoit, pour les railleurs du moyen âge, le patron des maris trompés. Nous avons cité, à la page 101 de ce volume, quatre vers du poëte Coquillart, où il est question du *jour Sainct-Arnoul*, c'est-à-dire de la fête desdits maris, et de ceux d'entre eux qui figurent à la danse avec le plus d'honneur. On lit dans le *Roman de la Rose :*

Suis-je mis en la confrérie
Saint Arnoul, le seigneur des coux,
Dont nul ne peut être rescous?

Nous ignorons s'il se trouve dans la légende de saint Arnulphe quelque trait qui justifie ce patronage. Au XVII[e] siècle, le souvenir de cette tradition facétieuse n'étoit pas entièrement effacé; et l'on entendoit encore très-bien ce que c'étoit qu'entrer dans la confrérie de Saint-Arnolphe. Aujourd'hui que cette allusion est saisie par peu de monde, la répugnance de monsieur de la Souche pour le nom qu'il a quitté ne se comprend plus de la même manière, et ne paroît plus aussi plaisante qu'elle devoit l'être pour les spectateurs du temps de Molière.

2. L'abbé d'Aubignac, ennemi de Corneille, prétendit que Molière, dans ce passage, faisoit allusion au surnom de Thomas Corneille qu'on appeloit

ARNOLPHE.

Vous pourriez vous passer d'exemples de la sorte.
Mais enfin de la Souche est le nom que je porte :
J'y vois de la raison, j'y trouve des appas;
Et m'appeler de l'autre est ne m'obliger pas.

CHRYSALDE.

Cependant la plupart ont peine à s'y soumettre,
Et je vois même encor des adresses de lettre...[1]

ARNOLPHE.

Je le souffre aisément de qui n'est pas instruit;
Mais vous...

CHRYSALDE.

Soit : là-dessus nous n'aurons point de bruit;
Et je prendrai le soin d'accoutumer ma bouche
A ne plus vous nommer que monsieur de la Souche.

ARNOLPHE.

Adieu. Je frappe ici pour donner le bonjour,
Et dire seulement que je suis de retour.

CHRYSALDE, à part, en s'en allant.

Ma foi, je le tiens fou de toutes les manières.

M. de l'Isle pour le distinguer de son frère aîné. Le père Niceron dit que ce n'est pas Thomas Corneille, mais Charles Sorel, l'auteur de *Francion* et du *Berger extravagant*, que Molière eut en vue. Sorel se fit appeler, en effet, tour à tour M. de Souvigny et M. de l'Isle. Il est probable qu'ils n'étoient pas les seuls à porter ce nom d'emprunt. Il ne faut voir dans ces vers de la comédie qu'un trait de satire générale. Molière avoit besoin d'insister sur cette duplicité de nom qui est précisément le pivot, pour ainsi dire, sur lequel va tourner la pièce. Il avoit besoin de fixer cette circonstance dans la mémoire des spectateurs. C'est pour cela qu'il prête à Chrysalde des réflexions, aussi justes d'ailleurs que piquantes, sur le travers de ceux qui, comme Arnolphe, « quittent le vrai nom de leurs pères. »

1. Ainsi, c'est un nom adopté tout nouvellement et sous lequel Arnolphe n'est encore qu'imparfaitement connu : ces détails expliquent et justifient d'avance la méprise d'Horace.

ARNOLPHE, seul.

Il est un peu blessé sur certaines matières.
Chose étrange, de voir comme avec passion
Un chacun est chaussé de son opinion ![1]

(Il frappe à sa porte.)

Holà !

SCÈNE II.

ARNOLPHE, ALAIN, GEORGETTE, dans la maison.

ALAIN.

Qui heurte ?

ARNOLPHE.

(A part.)

Ouvrez. On aura, que je pense,
Grande joie à me voir après dix jours d'absence.[2]

ALAIN.

Qui va là ?

ARNOLPHE.

Moi.

ALAIN.

Georgette !

GEORGETTE.

Hé bien ?

ALAIN.

Ouvre là-bas.

1. Boileau commence sa quatrième satire par ces vers :

D'où vient, cher Le Vayer, que l'homme le moins sage
Croit toujours seul avoir la raison en partage,
Et qu'il n'est point de fou qui, par belles raisons,
Ne loge son voisin aux Petites-Maisons ?

Boileau réduit en maxime ce que Molière met ici en action.

2. Cet aparté va recevoir immédiatement un plaisant démenti : il prépare l'excellent jeu de scène qui va suivre.

GEORGETTE.

Vas-y, toi.

ALAIN.

Vas-y, toi.

GEORGETTE.

Ma foi, je n'irai pas.

ALAIN.

Je n'irai pas aussi.[1]

ARNOLPHE.

Belle cérémonie
Pour me laisser dehors ! Holà ! ho ! je vous prie.

GEORGETTE.

Qui frappe ?

ARNOLPHE.

Votre maître.

GEORGETTE.

Alain !

ALAIN.

Quoi ?

1. Le XVIIe siècle conservoit *aussi*, même après la négation exprimée qui aujourd'hui commande *non plus* :

« Le petit homme étoit si troublé d'en avoir tant dit, qu'il respondit : Je ne sçay. — Ni moi aussi, dit La Rancune. » (SCARRON, *Roman comique*, I, IX.)

« Ces paroles ne peuvent donc servir qu'à vous convaincre vous-même d'imposture, et elles ne servent pas aussi davantage pour justifier Vasquez. » (PASCAL, *XIIe Provinciale*.)

« Elle n'est pas aussi une pure production ou fiction de mon esprit. » (DESCARTES, *Méditation III*.)

Se relever plus forts, plus ils sont abattus,
N'est pas aussi l'effet des communes vertus.
(CORNEILLE, *Polyeucte*, V, VI.)

On voit que ce n'étoient pas seulement les lourdauds comme Alain qui usoient de cette façon de parler ; nous la rencontrerons, du reste, plus d'une fois encore dans Molière.

GEORGETTE.

C'est monsieur.

Ouvre vite.

ALAIN.

Ouvre, toi.

GEORGETTE.

Je souffle notre feu.

ALAIN.

J'empêche, peur du chat, que mon moineau ne sorte.

ARNOLPHE.

Quiconque de vous deux n'ouvrira pas la porte,
N'aura point à manger de plus de quatre jours.
Ha!

GEORGETTE.

Par quelle raison y venir, quand j'y cours?

ALAIN.

Pourquoi plutôt que moi? Le plaisant strodagème! * [1]

GEORGETTE.

Ote-toi donc de là.

ALAIN.

Non, ôte-toi toi-même.

GEORGETTE.

Je veux ouvrir la porte.

ALAIN.

Et je veux l'ouvrir, moi.

* Var. . . . . *Le plaisant stratagème* (1673, 1682).

1. Le mot *stratagème* est trop savant pour Alain; il l'applique assez mal et il l'estropie. (Auger.)

La variante montre que la forme correcte du mot prévalut. Il ne faut pourtant pas dire comme un récent éditeur de Molière, que « strodagème est vraisemblablement une faute typographique. »

GEORGETTE.

Tu ne l'ouvriras pas.

ALAIN.

Ni toi non plus.

GEORGETTE.

Ni toi.

ARNOLPHE.

Il faut que j'aie ici l'âme bien patiente!

ALAIN, en entrant.

Au moins c'est moi, monsieur.

GEORGETTE, en entrant.

Je suis votre servante.
C'est moi.

ALAIN.

Sans le respect de monsieur que voilà,
Je te...

ARNOLPHE, recevant un coup d'Alain.

Peste!

ALAIN.

Pardon.

ARNOLPHE.

Voyez ce lourdaud-là!

ALAIN.

C'est elle aussi, monsieur...

ARNOLPHE.

Que tous deux on se taise.
Songez à me répondre, et laissons la fadaise.
Hé bien! Alain, comment se porte-t-on ici?

ALAIN.

Monsieur, nous nous...

(Arnolphe ôte le chapeau de dessus la tête d'Alain.)

Monsieur, nous nous por...

(Arnolphe l'ôte encore.)

Dieu merci,

Nous nous...

ARNOLPHE, ôtant le chapeau d'Alain pour la troisième fois, et le jetant par terre.

Qui vous apprend, impertinente bête,
A parler devant moi le chapeau sur la tête?

ALAIN.

Vous faites bien, j'ai tort.[1]

ARNOLPHE, à Alain.

Faites descendre Agnès.

SCÈNE III.

ARNOLPHE, GEORGETTE.

ARNOLPHE.

Lorsque je m'en allai, fut-elle triste après?

GEORGETTE.

Triste? Non.

ARNOLPHE.

Non?

GEORGETTE.

Si fait.

ARNOLPHE.

Pourquoi donc?

GEORGETTE.

Oui, je meure.
Elle vous croyoit voir de retour à toute heure;

1. Voyez *la Critique de l'École des Femmes*, scène VII.

Et nous n'oyions jamais passer devant chez nous
Cheval, âne ou mulet, qu'elle ne prît pour vous.[1]

SCÈNE IV.

ARNOLPHE, AGNÈS, ALAIN, GEORGETTE.

ARNOLPHE.

La besogne à la main? c'est un bon témoignage.
Hé bien! Agnès, je suis de retour du voyage:
En êtes-vous bien aise?

AGNÈS.

Oui, monsieur, Dieu merci.

ARNOLPHE.

Et moi, de vous revoir je suis bien aise aussi.
Vous vous êtes toujours, comme on voit, bien portée?

AGNÈS.

Hors les puces, qui m'ont la nuit inquiétée.

ARNOLPHE.

Ah! vous aurez dans peu quelqu'un pour les chasser.

1. Jean Bouchet écrivoit, plus de cent ans auparavant, dans son épître IV[e] d'*une fiancée à son fiancé absent :*

Et m'est advis, quand j'ois quelque cheval
Qui marche fier, qui fait les saults et rue,
Que c'est le vostre; alors je sors en rue
Hastivement, cuidant que ce soit vous.

On a beaucoup abusé, depuis Molière, de cette plaisanterie.

Voilà les deux valets dont la simplicité enchantoit Arnolphe. Ils commencent par le faire attendre un quart-d'heure à sa porte. Alain lui donne un coup qu'il destinoit à Georgette. Georgette explique d'une manière assez peu satisfaisante pour son maître la tristesse d'Agnès pendant son absence. En même temps que cette scène fait présager qu'ils donneront à Arnolphe des preuves plus convaincantes encore de leur simplicité, elle excite une certaine curiosité de voir paroître l'innocente beauté dont il a confié la garde à de tels serviteurs.

AGNÈS.

Vous me ferez plaisir.[1]

ARNOLPHE.

Je le puis bien penser.
Que faites-vous donc là?

AGNÈS.

Je me fais des cornettes.
Vos chemises de nuit et vos coiffes sont faites.

ARNOLPHE.

Ah! voilà qui va bien. Allez, montez là-haut:
Ne vous ennuyez point, je reviendrai tantôt,
Et je vous parlerai d'affaires importantes.

SCÈNE V.

ARNOLPHE, seul.

Héroïnes du temps, mesdames les savantes,
Pousseuses de tendresse et de beaux sentiments,
Je défie à la fois tous vos vers, vos romans,
Vos lettres, billets doux, toute votre science,
De valoir cette honnête et pudique ignorance.[2]
Ce n'est point par le bien qu'il faut être ébloui;
Et pourvu que l'honneur soit...

1. Voilà en deux phrases ce personnage mis en scène. Ces traits n'excèdent pas le degré de niaiserie et d'ignorance qui peut se trouver dans la tête d'une jeune fille qu'on a élevée de manière « à la rendre idiote autant qu'il se pourroit. »

2. Rien de plus comique que cet essor du contentement d'Arnolphe. Molière excelle dans l'art de préparer les situations en ménageant des contrastes, des oppositions piquantes entre ce que dit un personnage et ce qui va lui arriver.

SCÈNE VI.

HORACE, ARNOLPHE.

ARNOLPHE.

Que vois-je? Est-ce?... Oui.
Je me trompe. Nenni. Si fait. Non, c'est lui-même,
Hor...

HORACE.

Seigneur Ar...

ARNOLPHE.

Horace.

HORACE.

Arnolphe.

ARNOLPHE.

Ah! joie extrême!
Et depuis quand ici?

HORACE.

Depuis neuf jours.

ARNOLPHE.

Vraiment?

HORACE.

Je fus d'abord chez vous, mais inutilement.

ARNOLPHE.

J'étois à la campagne.

HORACE.

Oui, depuis dix journées.

ARNOLPHE.

Oh! comme les enfants croissent en peu d'années!
J'admire de le voir au point où le voilà,

Après que je l'ai vu pas plus grand que cela.[1]

HORACE.

Vous voyez.

ARNOLPHE.

Mais, de grâce, Oronte votre père,
Mon bon et cher ami que j'estime et révère,
Que fait-il? que dit-il? Est-il toujours gaillard?*
A tout ce qui le touche il sait que je prends part:
Nous ne nous sommes vus depuis quatre ans ensemble.

HORACE.

Ni, qui plus est, écrit l'un à l'autre, me semble.**
Il est, seigneur Arnolphe, encor plus gai que nous,
Et j'avois de sa part une lettre pour vous;
Mais depuis, par une autre, il m'apprend sa venue,
Et la raison encor ne m'en est pas connue.
Savez-vous qui peut être un de vos citoyens
Qui retourne en ces lieux avec beaucoup de biens
Qu'il s'est en quatorze ans acquis dans l'Amérique?

* Var. *Que fait-il à présent? Est-il toujours gaillard?* (1673, 1682.)

** L'édition de 1663 met ce vers au compte du jeune Horace. L'édition de 1673 l'attribue à Arnolphe et le joint au couplet précédent. Tous les éditeurs ont suivi cette dernière leçon sans même signaler la variante. Il nous paroît que le texte de l'édition *princeps* que nous reproduisons est pourtant fort admissible. Ce vers :

Ni, qui plus est, écrit l'un à l'autre, me semble,

peut très-bien s'entendre comme un léger reproche de négligence qu'exprime Horace, et la formule dubitative : *me semble*, obligeroit presque à donner la préférence à la première leçon.

1. Nombre de poëtes comiques ont employé, après Molière, ce trait d'un étonnement si naturel et qu'on entend chaque jour. Gresset, par exemple dans *le Méchant*, fait dire à Géronte revoyant Valère :

Comme le voilà grand! Parbleu! je l'ai vu là,
Je m'en souviens toujours, pas plus haut que cela;
C'étoit hier, je crois... Comme passe notre âge!

ARNOLPHE.

Non. Vous a-t-on point dit comme on le nomme?*

HORACE.

Enrique.

ARNOLPHE.

Non.

HORACE.

Mon père m'en parle, et qu'il est revenu,
Comme s'il devoit m'être entièrement connu;
Et m'écrit qu'en chemin ensemble ils se vont mettre,
Pour un fait important que ne dit point sa lettre.

(Horace remet la lettre d'Oronte à Arnolphe.)

ARNOLPHE.

J'aurai certainement grande joie à le voir,
Et pour le régaler je ferai mon pouvoir.

(Après avoir lu la lettre.)

Il faut, pour des amis, des lettres moins civiles,**
Et tous ces compliments sont choses inutiles.
Sans qu'il prît le souci de m'en écrire rien,
Vous pouvez librement disposer de mon bien.

HORACE.

Je suis homme à saisir les gens par leurs paroles,
Et j'ai présentement besoin de cent pistoles.

ARNOLPHE.

Ma foi, c'est m'obliger que d'en user ainsi;
Et je me réjouis de les avoir ici.
Gardez aussi la bourse.

* Var. *Non : mais vous a-t-on dit comme on le nomme?* (1673, 1682.)
** Var. *Il faut, pour les amis, des lettres moins civiles.* (1673, 1682.)

HORACE.

Il faut...[1]

ARNOLPHE.

Laissons ce style.
Hé bien! comment encor trouvez-vous cette ville?

HORACE.

Nombreuse en citoyens, superbe en bâtiments;
Et j'en crois merveilleux les divertissements.[2]

ARNOLPHE.

Chacun a ses plaisirs, qu'il se fait à sa guise :
Mais pour ceux que du nom de galants on baptise,
Ils ont en ce pays de quoi se contenter,
Car les femmes y sont faites à coqueter :
On trouve d'humeur douce et la brune et la blonde,
Et les maris aussi les plus bénins du monde;
C'est un plaisir de prince, et des tours que je voi
Je me donne souvent la comédie à moi.
Peut-être en avez-vous déjà féru[3] quelqu'une.
Vous est-il point encore arrivé de fortune?
Les gens faits comme vous font plus que les écus,
Et vous êtes de taille à faire des cocus.

HORACE.

A ne vous rien cacher de la vérité pure,
J'ai d'amour en ces lieux eu certaine aventure;
Et l'amitié m'oblige à vous en faire part.

1. Le sens probable de la suspension, c'est qu'Horace, s'il n'étoit pas interrompu, proposeroit de donner un reçu de la somme qu'on lui prête.

2. C'est de ces deux vers que quelques éditeurs ont cru pouvoir conclure qu'il est question de Paris. La conjecture est prompte : le signalement peut s'appliquer à toute grande ville aussi bien qu'à Paris. Molière a voulu sans doute laisser ce point dans le vague; et il n'est pas permis d'aller au delà de son intention.

3. *Féru*, de l'ancien verbe *férir*, frapper.

ARNOLPHE, à part.

Bon! voici de nouveau quelque conte gaillard;
Et ce sera de quoi mettre sur mes tablettes.[1]

HORACE.

Mais, de grâce, qu'au moins ces choses soient secrètes.

ARNOLPHE.

Oh!

HORACE.

Vous n'ignorez pas qu'en ces occasions
Un secret éventé rompt nos prétentions.
Je vous avouerai donc avec pleine franchise
Qu'ici d'une beauté mon âme s'est éprise.
Mes petits soins d'abord ont eu tant de succès,
Que je me suis chez elle ouvert un doux accès;
Et, sans trop me vanter, ni lui faire une injure,
Mes affaires y sont en fort bonne posture.

ARNOLPHE, riant.

Et c'est...?

HORACE, lui montrant le logis d'Agnès.

Un jeune objet qui loge en ce logis,
Dont vous voyez d'ici que les murs sont rougis:[2]
Simple, à la vérité, par l'erreur sans seconde
D'un homme qui la cache au commerce du monde;

1. Arnolphe s'abandonne aussitôt à son humeur grivoise. Le voilà en train de dauber sur les maris, d'exciter le jeune Horace aux entreprises galantes et de provoquer ses confidences. On comprend très-bien qu'un homme de ce caractère soit singulièrement préoccupé des moyens d'éviter un malheur qu'il a tant raillé chez autrui. L'on conçoit aussi que le jeune Horace qui a entendu vanter cette facilité de mœurs et cette jovialité d'esprit, sûr de n'encourir aucun blâme, persuadé au contraire de trouver un utile appui, n'hésite pas à s'ouvrir à Arnolphe de tous ses projets.

2. Veut-on dès le premier acte juger un acteur dans le rôle d'Arnolphe; il suffit de l'observer au moment où Horace prononce ces deux vers. S'il n'est pas tout à coup l'opposé de ce qu'il étoit; s'il ne devient pas un autre homme, n'attendez rien de lui. (CAILHAVA.)

Mais qui, dans l'ignorance où l'on veut l'asservir,
Fait briller des attraits capables de ravir;
Un air tout engageant, je ne sais quoi de tendre
Dont il n'est point de cœur qui se puisse défendre.
Mais, peut-être, il n'est pas que vous n'ayez bien vu
Ce jeune astre d'amour, de tant d'attraits pourvu :
C'est Agnès qu'on l'appelle.

ARNOLPHE, à part.

Ah! je crève!

HORACE.

Pour l'homme,
C'est, je crois, de la Zousse, ou Souche, qu'on le nomme;*
Je ne me suis pas fort arrêté sur le nom :
Riche, à ce qu'on m'a dit, mais des plus sensés, non;[1]
Et l'on m'en a parlé comme d'un ridicule.[2]
Le connoissez-vous point?

ARNOLPHE, à part.

La fâcheuse pilule!

HORACE.

Hé! vous ne dites mot?

ARNOLPHE.

Eh! oui, je le connoi.**

* VAR. *C'est, je crois, de la Zousse, ou Source, qu'on le nomme.* (1673.)
** VAR. . . . . *Et oui, je le connoi.* (1673, 1682.)

1. Ce tour, dit Aimé Martin, a quelque chose d'aisé qui plaît à l'oreille. Mettez : *mais non des plus sensés*, vous ôterez une certaine grâce qu'on ne peut définir. C'est ainsi que J. B. Rousseau a dit en parlant de la licence des rimes :

Un sage auteur, qui veut se faire un nom,
Peut en user; mais en abuser, non.

2. Le dictionnaire de l'Académie observe que *ridicule*, pris substantivement, pour signifier une personne ridicule, a vieilli. L'usage a sans doute aboli cette acception pour prévenir la confusion des deux sens : personne ridicule et chose ridicule. (AUGER.)

HORACE.

C'est un fou, n'est-ce pas?

ARNOLPHE.

Hé...

HORACE.

Qu'en dites-vous? Quoi?
Hé! c'est-à-dire oui? Jaloux? à faire rire.*
Sot? Je vois qu'il en est ce que l'on m'a pu dire.
Enfin l'aimable Agnès a su m'assujettir.
C'est un joli bijou, pour ne vous point mentir;
Et ce seroit péché qu'une beauté si rare
Fût laissée au pouvoir de cet homme bizarre.
Pour moi, tous mes efforts, tous mes vœux les plus doux
Vont à m'en rendre maître en dépit du jaloux;**
Et l'argent que de vous j'emprunte avec franchise
N'est que pour mettre à bout cette juste entreprise.
Vous savez mieux que moi, quels que soient nos efforts,
Que l'argent est la clef de tous les grands ressorts,
Et que ce doux métal, qui frappe tant de têtes,
En amour, comme en guerre, avance les conquêtes.[1]
Vous me semblez chagrin! Seroit-ce qu'en effet
Vous désapprouveriez le dessein que j'ai fait?

ARNOLPHE.

Non; c'est que je songeois...

HORACE.

Cet entretien vous lasse.

* VAR. *Hé! c'est-à-dire : oui? Jaloux à faire rire?* (1673, 1682.)

** VAR. *Vont à m'en rendre maître en dépit des jaloux.* (1682.)

1. Ce trait a été fort heureusement imité par Regnard dans ses *Folies amoureuses;* Crispin dit en parlant de l'argent :

C'est le nerf de la guerre ainsi que des amours.

Et sous cette forme la phrase est devenue proverbiale.

Adieu. J'irai chez vous tantôt vous rendre grâce.

ARNOLPHE, se croyant seul.

Ah! faut-il...

HORACE, revenant.

Derechef, veuillez être discret;
Et n'allez pas, de grâce, éventer mon secret.

ARNOLPHE, se croyant seul.

Que je sens dans mon âme...

HORACE, revenant.

Et surtout à mon père,
Qui s'en feroit peut-être un sujet de colère.

ARNOLPHE, croyant qu'Horace revient encore.

Oh!...

SCÈNE VII.

ARNOLPHE, seul.

Oh! que j'ai souffert durant cet entretien!
Jamais trouble d'esprit ne fut égal au mien.
Avec quelle imprudence et quelle hâte extrême
Il m'est venu conter cette affaire à moi-même!
Bien que mon autre nom le tienne dans l'erreur,
Étourdi montra-t-il jamais tant de fureur?
Mais, ayant tant souffert, je devois me contraindre
Jusques à m'éclaircir de ce que je dois craindre,
A pousser jusqu'au bout son caquet indiscret,
Et savoir pleinement leur commerce secret.
Tâchons à le rejoindre; il n'est pas loin, je pense:*
Tirons-en de ce fait l'entière confidence.

* Var. *Tâchons de le rejoindre; il n'est pas loin, je pense.* (1673.)

Je tremble du malheur qui m'en peut arriver,
Et l'on cherche souvent plus qu'on ne veut trouver.[1]

1. Cette pensée se retrouve dans *Amphitryon*, acte II, scène III :

> La foiblesse humaine est d'avoir
> Des curiosités d'apprendre
> Ce qu'on ne voudroit pas savoir.

L'action de la pièce se trouve, à la fin de ce premier acte, fortement engagée. Avant la rencontre qu'il vient de faire d'Horace, Arnolphe jouissoit de la sécurité la plus profonde. Il étoit plein de confiance et de joie; le voici rempli de trouble et de terreur. En un moment la situation a changé.

ACTE DEUXIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ARNOLPHE, seul.

Il m'est, lorsque j'y pense, avantageux sans doute
D'avoir perdu mes pas, et pu manquer sa route :
Car enfin de mon cœur le trouble impérieux
N'eût pu se renfermer tout entier à ses yeux ;
Il eût fait éclater l'ennui qui me dévore,
Et je ne voudrois pas qu'il sût ce qu'il ignore.
Mais je ne suis pas homme à gober le morceau
Et laisser un champ libre aux vœux du damoiseau.*
J'en veux rompre le cours, et, sans tarder, apprendre
Jusqu'où l'intelligence entre eux a pu s'étendre :
J'y prends pour mon honneur un notable intérêt ;[1]
Je la regarde en femme, aux termes qu'elle en est ;
Elle n'a pu faillir sans me couvrir de honte,
Et tout ce qu'elle a fait enfin est sur mon compte.**
Éloignement fatal ! voyage malheureux !

(Il frappe à sa porte.)

* Var. *Et laisser un champ libre aux yeux d'un damoiseau.* (1673, 1682.)

** Var. *Et tout ce qu'elle fait enfin est sur mon compte.* (1673, 1682.)

1. Suivant l'édition de 1682, ce vers et les trois qui suivent étoient omis à la représentation.

SCÈNE II.

ARNOLPHE, ALAIN, GEORGETTE.

ALAIN.

Ah! monsieur, cette fois...

ARNOLPHE.

Paix. Venez çà tous deux.
Passez là, passez là. Venez là, venez, dis-je.

GEORGETTE.

Ah! vous me faites peur, et tout mon sang se fige.

ARNOLPHE.

C'est donc ainsi qu'absent vous m'avez obéi?
Et tous deux de concert vous m'avez donc trahi?

GEORGETTE, tombant aux genoux d'Arnolphe.

Hé! ne me mangez pas, monsieur, je vous conjure.

ALAIN, à part.

Quelque chien enragé l'a mordu, je m'assure.[1]

ARNOLPHE, à part.

Ouf! je ne puis parler, tant je suis prévenu;
Je suffoque, et voudrois me pouvoir mettre nu.
(A Alain et à Georgette.)
Vous avez donc souffert, ô canaille maudite,
(A Alain qui veut s'enfuir.)
Qu'un homme soit venu...? Tu veux prendre la fuite!
(A Georgette.)
Il faut que sur-le-champ... Si tu bouges... Je veux

1. L'agitation qui transporte Arnolphe doit être exprimée bien moins par des paroles que par l'attitude, le regard, l'émotion de la voix. Les premiers mots de Georgette et d'Alain donnent une idée de l'horrible figure d'Arnolphe en ce moment.

(A Alain.)

Que vous me disiez... Euh! oui, je veux que tous deux...

(Alain et Georgette se lèvent, et veulent encore s'enfuir.)

Quiconque remuera, par la mort! je l'assomme.
Comme est-ce que chez moi s'est introduit cet homme?
Hé! parlez. Dépêchez, vite, promptement, tôt,
Sans rêver. Veut-on dire? *

ALAIN ET GEORGETTE.

Ah! ah!

GEORGETTE, retombant aux genoux d'Arnolphe.

Le cœur me faut! [1]

ALAIN, retombant aux genoux d'Arnolphe.

Je meurs.

ARNOLPHE, à part.

Je suis en eau : prenons un peu d'haleine;
Il faut que je m'évente et que je me promène.
Aurois-je deviné, quand je l'ai vu petit,
Qu'il croîtroit pour cela? [2] Ciel! que mon cœur pâtit!
Je pense qu'il vaut mieux que de sa propre bouche [3]
Je tire avec douceur l'affaire qui me touche.
Tâchons à modérer notre ressentiment.

* VAR. *Sans réserver, veut-on dire?...* (1682.)
C'est une faute d'impression, puisque le vers auroit une syllabe de trop.

1. Le cœur me manque. Le verbe *faillir* s'employoit au présent de l'indicatif. « Le cœur me faut » étoit une phrase toute faite qu'on rencontre fréquemment dans nos vieux auteurs. Elle commençoit à avoir un caractère d'archaïsme ou de rusticité à l'époque de Molière.

2. On a fait souvent remarquer combien cette exclamation est naturelle et plaisante.

3. Arnolphe ne nomme point Horace auquel se rapportent ces mots : « Il croîtroit pour cela. » Il ne nomme pas Agnès à qui il pense en disant : « Il vaut mieux que de sa propre bouche, etc. » Ces brusques transitions prouvent le désordre de son esprit.

Patience, mon cœur, doucement, doucement.

(A Alain et à Georgette.)

Levez-vous, et, rentrant, faites qu'Agnès descende.

(A part.)

Arrêtez. Sa surprise en deviendroit moins grande :
Du chagrin qui me trouble ils iroient l'avertir,
Et moi-même je veux l'aller faire sortir.

(A Alain et à Georgette.)

Que l'on m'attende ici.

SCÈNE III.

ALAIN, GEORGETTE.

GEORGETTE.

Mon Dieu! qu'il est terrible!
Ses regards m'ont fait peur, mais une peur horrible:
Et jamais je ne vis un plus hideux chrétien.

ALAIN.

Ce monsieur l'a fâché; je te le disois bien.

GEORGETTE.

Mais que diantre est-ce là, qu'avec tant de rudesse
Il nous fait au logis garder notre maîtresse?
D'où vient qu'à tout le monde il veut tant la cacher,
Et qu'il ne sauroit voir personne en approcher?

ALAIN.

C'est que cette action le met en jalousie.

GEORGETTE.

Mais d'où vient qu'il est pris de cette fantaisie?

ALAIN.

Cela vient... Cela vient de ce qu'il est jaloux.

GEORGETTE.

Oui; mais pourquoi l'est-il? et pourquoi ce courroux?

ALAIN.

C'est que la jalousie... entends-tu bien, Georgette,
Est une chose... là... qui fait qu'on s'inquiète...
Et qui chasse les gens d'autour d'une maison.[1]
Je m'en vais te bailler une comparaison,[2]
Afin de concevoir la chose davantage.
Dis-moi, n'est-il pas vrai, quand tu tiens ton potage,
Que si quelque affamé venoit pour en manger,
Tu serois en colère, et voudrois le charger?

GEORGETTE.

Oui, je comprends cela.

ALAIN.

C'est justement tout comme.
La femme est en effet le potage de l'homme;
Et quand un homme voit d'autres hommes parfois
Qui veulent dans sa soupe aller tremper leurs doigts,[3]
Il en montre aussitôt une colère extrême.

GEORGETTE.

Oui; mais pourquoi chacun n'en fait-il pas de même,
Et que nous en voyons qui paroissent joyeux

1. Alain n'est pas bien fort sur les définitions morales; cependant la jalousie ne lui est pas inconnue, et, n'en sachant pas expliquer le principe, il se jette au moins sur les effets qu'il en a vus; le plus sensible de tous, c'est qu'un jaloux écarte tout le monde autant qu'il peut; d'où Alain conclut, après avoir bien cherché, que la jalousie est une chose qui chasse les gens d'une maison. (La Harpe.)

2. *Bailler* est un mot de notre ancienne langue signifiant *donner*. Il est encore usité aujourd'hui dans la plupart des patois provinciaux.

3. Cette comparaison, que nous verrons critiquée vivement, se retrouve dans Rabelais et dans les facéties: « Ce beau Jupin, dit Panurge, jà ne saulcera son pain en ma souppe, » dans le sens de : ne sera point mon rival. « Mue de pitié, je lui ai laissé manger la soupe dans mon écuelle, » lisons-nous encore dans *le Caquet des femmes du faubourg Montmartre* (1622). C'est une plaisanterie grossière, sans doute, mais l'atticisme n'est pas dans le caractère d'Alain.

Lorsque leurs femmes sont avec les biaux monsieux?*

ALAIN.

C'est que chacun n'a pas cette amitié goulue
Qui n'en veut que pour soi.

GEORGETTE.

Si je n'ai la berlue,
Je le vois qui revient.

ALAIN.

Tes yeux sont bons, c'est lui.

GEORGETTE.

Vois comme il est chagrin.

ALAIN.

C'est qu'il a de l'ennui.

SCÈNE IV.

ARNOLPHE, ALAIN, GEORGETTE.

ARNOLPHE, à part.

Un certain Grec disoit à l'empereur Auguste,
Comme une instruction utile autant que juste,
Que lorsqu'une aventure en colère nous met,
Nous devons, avant tout, dire notre alphabet,
Afin que dans ce temps la bile se tempère,
Et qu'on ne fasse rien que l'on ne doive faire.[1]
J'ai suivi sa leçon sur le sujet d'Agnès;
Et je la fais venir dans ce lieu tout exprès,

* Var. *Lorsque leurs femmes sont avec les beaux monsieurs?* (1673, 1682.)

1. C'est à Plutarque que Molière a emprunté l'anecdote; la voici telle qu'Amyot l'a traduite: « Athenodorus le philosophe estant fort vieil, luy demanda congé (à Auguste) de se pouvoir retirer en sa maison pour sa vieillesse. Il luy donna; mais en luy disant adieu, Athenodorus luy dit: Quand tu te sentiras courroucé, sire, ne dy ny ne fais rien que premièrement tu

Sous prétexte d'y faire un tour de promenade,
Afin que les soupçons de mon esprit malade
Puissent sur le discours la mettre adroitement,
Et, lui sondant le cœur, s'éclaircir doucement.

SCÈNE V.

ARNOLPHE, AGNÈS, ALAIN, GEORGETTE.

ARNOLPHE.

Venez, Agnès.

(A Alain et à Georgette.)

Rentrez.

SCÈNE VI.

ARNOLPHE, AGNÈS.

ARNOLPHE.

La promenade est belle.

AGNÈS.

Fort belle.

ARNOLPHE.

Le beau jour!

AGNÈS.

Fort beau.

ARNOLPHE.

Quelle nouvelle?

AGNÈS.

Le petit chat est mort.

n'ayes récité les vingt et quatre lettres de l'alphabet en toy mesme. Cæsar ayant ouy cest advertissement, le prit par la main, et luy dit: J'ay encore affaire de ta présence : et le retint encore tout un an, en lui disant :

« Sans péril est le loyer de silence. »

(*Apophthegmes des Romains.*)

ARNOLPHE.

C'est dommage; mais quoi!
Nous sommes tous mortels, et chacun est pour soi.
Lorsque j'étois aux champs, n'a-t-il point fait de pluie?

AGNÈS.

Non.

ARNOLPHE.

Vous ennuyoit-il?

AGNÈS.

Jamais je ne m'ennuie.

ARNOLPHE.

Qu'avez-vous fait encor ces neuf ou dix jours-ci?

AGNÈS.

Six chemises, je pense, et six coiffes aussi.

ARNOLPHE, ayant un peu rêvé.

Le monde, chère Agnès, est une étrange chose.
Voyez la médisance, et comme chacun cause!
Quelques voisins m'ont dit qu'un jeune homme inconnu
Étoit, en mon absence, à la maison venu;
Que vous aviez souffert sa vue et ses harangues.
Mais je n'ai point pris foi sur ces méchantes langues,
Et j'ai voulu gager que c'étoit faussement...

AGNÈS.

Mon Dieu! ne gagez pas, vous perdriez vraiment.

ARNOLPHE.

Quoi! c'est la vérité qu'un homme...?

AGNÈS.

Chose sûre.
Il n'a presque bougé de chez nous, je vous jure.[1]

1. Entre Arnolphe et Agnès le contraste est parfait : c'est une figure de l'Albane opposée à un grotesque de Callot. AIMÉ MARTIN.

ARNOLPHE, bas, à part.

Cet aveu qu'elle fait avec sincérité
Me marque pour le moins son ingénuité.

(Haut.)

Mais il me semble, Agnès, si ma mémoire est bonne,
Que j'avois défendu que vous vissiez personne.

AGNÈS.

Oui ; mais, quand je l'ai vu, vous ignorez pourquoi ;*
Et vous en auriez fait, sans doute, autant que moi.

ARNOLPHE.

Peut-être : mais enfin contez-moi cette histoire.

AGNÈS.

Elle est fort étonnante, et difficile à croire.
J'étois sur le balcon à travailler au frais,
Lorsque je vis passer sous les arbres d'auprès
Un jeune homme bien fait, qui, rencontrant ma vue,
D'une humble révérence aussitôt me salue.
Moi, pour ne point manquer à la civilité,
Je fis la révérence aussi de mon côté.
Soudain il me refait une autre révérence ;
Moi, j'en refais de même une autre en diligence ;
Et lui d'une troisième aussitôt repartant,
D'une troisième aussi j'y repars à l'instant.
Il passe, vient, repasse, et, toujours de plus belle,
Me fait à chaque fois révérence nouvelle.
Et moi, qui tous ces tours fixement regardois,
Nouvelle révérence aussi je lui rendois :
Tant que, si sur ce point la nuit ne fût venue,
Toujours comme cela je me serois tenue,

* VAR. *Oui, mais quand je l'ai vu, vous ignoriez pourquoi.* (1673, 1682.)

Ne voulant point céder et recevoir l'ennui*
Qu'il me pût estimer moins civile que lui.[1]

ARNOLPHE.

Fort bien.

AGNÈS.

Le lendemain, étant sur notre porte,
Une vieille m'aborde, en parlant de la sorte :
« Mon enfant, le bon Dieu puisse-t-il vous bénir,[2]
« Et dans tous vos attraits longtemps vous maintenir !

* Var. *Ne voulant pas céder ni recevoir l'ennui.* (1673, 1682.)

1. Il est impossible de narrer avec une ingénuité plus amusante cet interminable assaut de révérences, que la nuit seule a pu interrompre. (Auger.)

Dans la nouvelle de Scarron, *la Précaution inutile*, il y a un trait qui a, selon toute vraisemblance, suggéré celui-ci : « En achevant ces paroles, les deux cavaliers firent chacun une révérence à l'espagnole, qui ne leur coûta pas peu de peine à conduire à bonne fin. Surtout, Don Pèdre fit la sienne avec une telle contention de tout son corps, qu'il pensa se donner un tour de reins. La dame du balcon leur en fit une qui n'étoit pas mauvaise, sur laquelle Don Pèdre et son compagnon renchérirent de deux autres :

Et voyant le soleil du balcon éclipsé,
S'en allèrent l'un sain et l'autre bien blessé. »

2. Ce personnage qui ne figure que dans le récit d'Agnès et qui ne paroît pas sur le théâtre, représente une des plus longues traditions littéraires qui existent. Avant d'arriver à Scarron et à Molière, il avoit rempli, presque seul, le célèbre drame *la Célestina*, de Rojas, et avoit fourni à Machiavel l'Apollonie de *l'Entremetteuse maladroite*. Il avoit eu une longue existence poétique pendant tout le moyen âge. On trouveroit ce type particulièrement développé au XIII[e] siècle dans *le Roman d'Éraclius*, par Gautier d'Arras :

Une vieille qui molt savoit
De mainte rien dont mainte gent
Ont eu mestier bien souvent.....

On pourroit le chercher bien au delà. Nous croyons que c'est dans la comédie de *l'École des Femmes* qu'il intervient pour l'une des dernières fois au théâtre, du moins sans masque et avec toute l'effronterie de son rôle.

Un peu avant Molière et Scarron, Régnier avoit consacré à ce même personnage, embéguiné d'hypocrisie, la fameuse satire treizième où Molière a pris quelques traits, le début d'abord :

Ma fille, Dieu vous garde et vous veuille bénir !...

« Il ne vous a pas faite une belle personne,
« Afin de mal user des choses qu'il vous donne;
« Et vous devez savoir que vous avez blessé
« Un cœur qui de s'en plaindre est aujourd'hui forcé. »

ARNOLPHE, à part.

Ah! suppôt de Satan! exécrable damnée!

AGNÈS.

Moi, j'ai blessé quelqu'un? fis-je tout étonnée.
« Oui, dit-elle, blessé, mais blessé tout de bon:
« Et c'est l'homme qu'hier vous vîtes du balcon. »
Hélas! qui pourroit, dis-je, en avoir été cause?
Sur lui, sans y penser, fis-je choir quelque chose?
« Non, dit-elle; vos yeux ont fait ce coup fatal,
« Et c'est de leurs regards qu'est venu tout son mal. »
Hé! mon Dieu! ma surprise est, fis-je, sans seconde;
Mes yeux ont-ils du mal, pour en donner au monde?
« Oui, fit-elle, vos yeux, pour causer le trépas,
« Ma fille, ont un venin que vous ne savez pas.[1]
« En un mot, il languit le pauvre misérable;
« Et s'il faut, poursuivit la vieille charitable,
« Que votre cruauté lui refuse un secours,
« C'est un homme à porter en terre dans deux jours. »
Mon Dieu! j'en aurois, dis-je, une douleur bien grande.
Mais pour le secourir qu'est-ce qu'il me demande?
« Mon enfant, me dit-elle, il ne veut obtenir
« Que le bien de vous voir et vous entretenir;
« Vos yeux peuvent eux seuls empêcher sa ruine,

1. Macette, dans la satire de Régnier, dit aussi :

Car étant ainsi jeune, en vos beautés parfaites,
Vous ne pouvez savoir tous les coups que vous faites,
Et les traits de vos yeux, haut et bas elancés,
Belle, ne voyent pas tous ceux que vous blessez.

« Et du mal qu'ils ont fait être la médecine. »
Hélas! volontiers, dis-je; et, puisqu'il est ainsi,
Il peut, tant qu'il voudra, me venir voir ici.

ARNOLPHE, à part.

Ah! sorcière maudite, empoisonneuse d'âmes,
Puisse l'enfer payer tes charitables trames![1]

AGNÈS.

Voilà comme il me vit, et reçut guérison.
Vous-même, à votre avis, n'ai-je pas eu raison?
Et pouvois-je, après tout, avoir la conscience
De le laisser mourir faute d'une assistance?
Moi qui compatis tant aux gens qu'on fait souffrir,
Et ne puis, sans pleurer, voir un poulet mourir!

ARNOLPHE, bas, à part.

Tout cela n'est parti que d'une âme innocente;
Et j'en dois accuser mon absence imprudente,
Qui sans guide a laissé cette bonté de mœurs
Exposée aux aguets des rusés séducteurs.
Je crains que le pendard, dans ses vœux téméraires,
Un peu plus fort que jeu n'ait poussé les affaires.

AGNÈS.

Qu'avez-vous? Vous grondez, ce me semble, un petit.[2]
Est-ce que c'est mal fait ce que je vous ai dit?

ARNOLPHE.

Non. Mais de cette vue apprenez-moi les suites,

1. On sait comment Régnier finit sa satire :

> Ha! vieille, dis-je lors, qu'en mon cœur je maudis!
> Est-ce là le chemin pour gaigner paradis?...

2. *Un petit* se disoit pour *un peu*; il y avoit dans cette expression une certaine grâce familière qui peut la faire regretter.

Agnès ne se doute aucunement de l'affreuse contrainte que s'impose Arnolphe. C'est là ce qui fait le comique d'une des situations les plus naturelles et les plus fortes qui soient au théâtre.

Et comme le jeune homme a passé ses visites.

AGNÈS.

Hélas! si vous saviez comme il étoit ravi,
Comme il perdit son mal sitôt que je le vi,
Le présent qu'il m'a fait d'une belle cassette,
Et l'argent qu'en ont eu notre Alain et Georgette,
Vous l'aimeriez sans doute, et diriez comme nous...

ARNOLPHE.

Oui; mais que faisoit-il étant seul avec vous?

AGNÈS.

Il juroit qu'il m'aimoit d'une amour sans seconde*
Et me disoit des mots les plus gentils du monde,
Des choses que jamais rien ne peut égaler,
Et dont, toutes les fois que je l'entends parler,
La douceur me chatouille, et là-dedans remue
Certain je ne sais quoi dont je suis tout émue.[1]

ARNOLPHE, bas, à part.

O fâcheux examen d'un mystère fatal,
Où l'examinateur souffre seul tout le mal!

(Haut.)

Outre tous ces discours, toutes ces gentillesses,
Ne vous faisoit-il point aussi quelques caresses?

AGNÈS.

Oh tant! il me prenoit et les mains et les bras,
Et de me les baiser il n'étoit jamais las.

ARNOLPHE.

Ne vous a-t-il point pris, Agnès, quelque autre chose?

* Var. *Il disoit qu'il m'aimoit d'une amour sans seconde.* (1682.)

1. Ces vers sont la peinture la plus naïve et la plus énergique de l'effet que produit sur un cœur innocent le langage enchanteur de la galanterie et de la passion. (Geoffroy.)

(La voyant interdite.)

Ouf!

AGNÈS.

Hé! il m'a...

ARNOLPHE.

Quoi?

AGNÈS.

Pris...

ARNOLPHE.

Euh!

AGNÈS.

Le...[1]

ARNOLPHE.

Plaît-il?

AGNÈS.

Je n'ose,

Et vous vous fâcherez peut-être contre moi.

ARNOLPHE.

Non.

AGNÈS.

Si fait.

ARNOLPHE.

Mon Dieu! non.

AGNÈS.

Jurez donc votre foi.

ARNOLPHE.

Ma foi, soit.

1. Voir *la Critique de l'École des Femmes*, scène III.

Relativement à ce *le* qui fit tant de bruit, les ennemis de Molière ne se bornoient pas au reproche d'indécence, ils y joignoient celui de plagiat; ils disoient que Molière avoit pris dans une vieille chanson ce *le* qui faisoit courir tout Paris à la pièce. (AUGER.)

AGNÈS.

Il m'a pris... Vous serez en colère.

ARNOLPHE.

Non.

AGNÈS.

Si.

ARNOLPHE.

Non, non, non, non. Diantre! que de mystère!
Qu'est-ce qu'il vous a pris?

AGNÈS.

Il...

ARNOLPHE, à part.

Je souffre en damné.

AGNÈS.

Il m'a pris le ruban que vous m'aviez donné.
A vous dire le vrai, je n'ai pu m'en défendre.

ARNOLPHE, reprenant haleine.

Passe pour le ruban. Mais je voulois apprendre
S'il ne vous a rien fait que vous baiser les bras.

AGNÈS.

Comment! est-ce qu'on fait d'autres choses?

ARNOLPHE.

Non pas.
Mais, pour guérir du mal qu'il dit qui le possède,
N'a-t-il point exigé de vous d'autre remède?

AGNÈS.

Non. Vous pouvez juger, s'il en eût demandé,
Que pour le secourir j'aurois tout accordé.[1]

1. Ce dernier trait est le plus fort de vérité et de morale; car, quoique Agnès dise la chose la plus étrange dans la bouche d'une jeune fille, on sent qu'il est impossible qu'elle réponde autrement. Tout ce rôle d'Agnès est soutenu d'un bout à l'autre avec la même perfection. (LA HARPE.)

ARNOLPHE, bas, à part.

Grâce aux bontés du ciel, j'en suis quitte à bon compte :
Si j'y retombe plus, je veux bien qu'on m'affronte.[1]
(Haut.)
Chut. De votre innocence, Agnès, c'est un effet ;
Je ne vous en dis mot. Ce qui s'est fait est fait.
Je sais qu'en vous flattant le galant ne désire
Que de vous abuser, et puis après s'en rire.

AGNÈS.

Oh ! point. Il me l'a dit plus de vingt fois à moi.

ARNOLPHE.

Ah ! vous ne savez pas ce que c'est que sa foi.
Mais enfin apprenez qu'accepter des cassettes,
Et de ces beaux blondins écouter les sornettes ;
Que se laisser par eux, à force de langueur,
Baiser ainsi les mains et chatouiller le cœur,
Est un péché mortel des plus gros qu'il se fasse.

AGNÈS.

Un péché, dites-vous ? Et la raison, de grâce ?

ARNOLPHE.

La raison ? La raison est l'arrêt prononcé
Que par ces actions le ciel est courroucé.

AGNÈS.

Courroucé ! Mais pourquoi faut-il qu'il s'en courrouce ?
C'est une chose, hélas ! si plaisante[2] et si douce !

1. *Affronter* quelqu'un s'employoit dans le sens de : se jouer effrontément de quelqu'un.

2. *Plaisant*, dans le sens d'agréable, qui plaît :

Prenant congé de ton plaisant regard.
(Pierre Gringore, *Menus propos.*)

« Le plaisant dialogue du législateur de Platon avecques ses concitoyens fera honneur à ce passage. » (Montaigne, II, vii.)

« Une perception soudaine et vive qui se fait d'abord en nous à la présence des objets plaisants et fâcheux. » (Bossuet, *Connoissance de Dieu.*)

J'admire quelle joie on goûte à tout cela;
Et je ne savois point encor ces choses-là.

ARNOLPHE.

Oui, c'est un grand plaisir que toutes ces tendresses,
Ces propos si gentils, et ces douces caresses;
Mais il faut le goûter en toute honnêteté,
Et qu'en se mariant le crime en soit ôté.

AGNÈS.

N'est-ce plus un péché lorsque l'on se marie?

ARNOLPHE.

Non.

AGNÈS.

Mariez-moi donc promptement, je vous prie.

ARNOLPHE.

Si vous le souhaitez, je le souhaite aussi;
Et pour vous marier on me revoit ici.

AGNÈS.

Est-il possible?

ARNOLPHE.

Oui.

AGNÈS.

Que vous me ferez aise!

ARNOLPHE.

Oui, je ne doute point que l'hymen ne vous plaise.

AGNÈS.

Vous nous voulez, nous deux...

ARNOLPHE.

Rien de plus assuré.

AGNÈS.

Que, si cela se fait, je vous caresserai!

ARNOLPHE.

Hé! la chose sera de ma part réciproque.

AGNÈS.

Je ne reconnois point, pour moi, quand on se moque.
Parlez-vous tout de bon ?

ARNOLPHE.

Oui, vous le pourrez voir.

AGNÈS.

Nous serons mariés ?

ARNOLPHE.

Oui.

AGNÈS.

Mais quand ?

ARNOLPHE.

Dès ce soir.

AGNÈS, riant.

Dès ce soir ?

ARNOLPHE.

Dès ce soir. Cela vous fait donc rire ?

AGNÈS.

Oui.

ARNOLPHE.

Vous voir bien contente est ce que je désire.

AGNÈS.

Hélas ! que je vous ai grande obligation,
Et qu'avec lui j'aurai de satisfaction !

ARNOLPHE.

Avec qui ?

AGNÈS.

Avec... Là...

ARNOLPHE.

Là... Là n'est pas mon compte.[1]

1. La peur qu'un premier quiproquo a causée à Arnolphe a été de courte durée ; mais la joie qu'un second quiproquo a pu lui donner ne dure guère non plus. On admire avec quel art cette double méprise est conduite.

A choisir un mari vous êtes un peu prompte.
C'est un autre, en un mot, que je vous tiens tout prêt.
Et quant au monsieur là, je prétends, s'il vous plaît,
Dût le mettre au tombeau le mal dont il vous berce,
Qu'avec lui désormais vous rompiez tout commerce;
Que, venant au logis, pour votre compliment,
Vous lui fermiez au nez la porte honnêtement;
Et lui jetant, s'il heurte, un grès par la fenêtre,[1]
L'obligiez tout de bon à ne plus y paroître.
M'entendez-vous, Agnès? Moi, caché dans un coin,
De votre procédé je serai le témoin.

AGNÈS.

Las! il est si bien fait! C'est...

ARNOLPHE.

Ah! que de langage!

AGNÈS.

Je n'aurai pas le cœur...

ARNOLPHE.

Point de bruit davantage.
Montez là-haut.

AGNÈS.

Mais quoi! voulez-vous...

ARNOLPHE.

C'est assez.
Je suis maître, je parle; allez, obéissez.[2]

1. L'ordre donné par Arnolphe à Agnès de jeter à Horace un grès par la fenêtre est bizarre, mais il va produire des effets bien comiques. (AUGER.)

2. Voici un acte bien plein, et, à vrai dire, il n'a qu'une seule scène. Cette scène est une des plus longues qui soient au théâtre, et elle semble courte à la représentation de même qu'à la lecture. (AUGER.)

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ARNOLPHE, AGNÈS, ALAIN, GEORGETTE.

ARNOLPHE.

Oui, tout a bien été, ma joie est sans pareille :
Vous avez là suivi mes ordres à merveille,
Confondu de tout point le blondin séducteur ;
Et voilà de quoi sert un sage directeur.
Votre innocence, Agnès, avoit été surprise :
Voyez, sans y penser, où vous vous étiez mise.
Vous enfiliez tout droit, sans mon instruction,[1]
Le grand chemin d'enfer et de perdition.
De tous ces damoiseaux on sait trop les coutumes :
Ils ont de beaux canons, force rubans et plumes,
Grands cheveux, belles dents, et des propos fort doux :
Mais, comme je vous dis, la griffe est là-dessous ;
Et ce sont vrais satans, dont la gueule altérée
De l'honneur féminin cherche à faire curée :
Mais, encore une fois, grâce au soin apporté,
Vous en êtes sortie avec honnêteté.
L'air dont je vous ai vu lui jeter cette pierre,

1. Huit vers à partir de celui-ci étoient, d'après l'édition de 1682, omis à la représentation.

Qui de tous ses desseins a mis l'espoir par terre,
Me confirme encor mieux à ne point différer
Les noces où je dis qu'il vous faut préparer.
Mais, avant toute chose, il est bon de vous faire
Quelque petit discours qui vous soit salutaire.

(A Georgette et à Alain.)

Un siége au frais ici. Vous, si jamais en rien...

GEORGETTE.

De toutes vos leçons nous nous souviendrons bien.
Cet autre monsieur-là nous en faisoit accroire;
Mais...

ALAIN.

S'il entre jamais, je veux jamais ne boire.
Aussi bien est-ce un sot: il nous a l'autre fois
Donné deux écus d'or qui n'étoient pas de poids.[1]

ARNOLPHE.

Ayez donc pour souper tout ce que je désire;
Et pour notre contrat, comme je viens de dire,
Faites venir ici, l'un ou l'autre, au retour,
Le notaire qui loge au coin de ce carfour.[2]

1. Les rogneurs d'espèces étoient fort nombreux dans ce temps-là. L'écu d'or, autrement nommé écu au soleil, qui avoit cours depuis le règne de Charles IX, pesoit 63 grains, un peu plus de la moitié de notre pièce actuelle de 20 francs. Il comptoit en 1662 pour 5 livres 4 sous, le marc d'or valant alors 26 francs. En monnoie d'aujourd'hui il compteroit pour 10 francs 50 centimes. (Auger, 1819.)

2. Vaugelas nous apprend que de son temps on écrivoit *carrefour* ou *carfour*. Corneille a dit dans *Mélite :*

. . De ce carfour j'ai vu venir Philandre.

et dans *la Suivante :*

Théante approche-t-il?

CLÉON.

Il est en ce carfour.

SCÈNE II.

ARNOLPHE, AGNÈS.

ARNOLPHE, assis.

Agnès, pour m'écouter, laissez là votre ouvrage :
Levez un peu la tête, et tournez le visage :
(Mettant le doigt sur son front.)
Là, regardez-moi là, durant cet entretien;
Et, jusqu'au moindre mot, imprimez-le-vous bien.
Je vous épouse, Agnès; et, cent fois la journée,
Vous devez bénir l'heur[1] de votre destinée,
Contempler la bassesse où vous avez été,
Et dans le même temps admirer ma bonté,
Qui, de ce vil état de pauvre villageoise,
Vous fait monter au rang d'honorable bourgeoise,
Et jouir de la couche et des embrassements
D'un homme qui fuyoit tous ces engagements,
Et dont à vingt partis, fort capables de plaire,[2]
Le cœur a refusé l'honneur qu'il veut vous faire.
Vous devez toujours, dis-je, avoir devant les yeux
Le peu que vous étiez sans ce nœud glorieux,
Afin que cet objet d'autant mieux vous instruise
A mériter l'état où je vous aurai mise,
A toujours vous connoître, et faire qu'à jamais
Je puisse me louer de l'acte que je fais.[3]
Le mariage, Agnès, n'est pas un badinage :

1. « *Heur*, dit La Bruyère, se plaçoit où *bonheur* ne sauroit entrer : il a fait *heureux* qui est si françois, et il a cessé de l'être. »

2. Huit vers, à partir de celui-ci, sont notés dans l'édition de 1682 comme habituellement supprimés à la scène.

3. Arnolphe oublie que la reconnoissance veut naître d'elle-même et que la réclamer est le plus sûr moyen de ne pas l'obtenir. (Auger.)



L'ÉCOLE DES FEMMES

A d'austères devoirs le rang de femme engage;
Et vous n'y montez pas, à ce que je prétends,
Pour être libertine et prendre du bon temps.
Votre sexe n'est là que pour la dépendance :
Du côté de la barbe est la toute-puissance.[1]
Bien qu'on soit deux moitiés de la société,
Ces deux moitiés pourtant n'ont point d'égalité :
L'une est moitié suprême, et l'autre subalterne;
L'une en tout est soumise à l'autre qui gouverne;
Et ce que le soldat, dans son devoir instruit,
Montre d'obéissance au chef qui le conduit,
Le valet à son maître, un enfant à son père,
A son supérieur le moindre petit frère,
N'approche point encor de la docilité,
Et de l'obéissance, et de l'humilité,
Et du profond respect où la femme doit être
Pour son mari, son chef, son seigneur et son maître.
Lorsqu'il jette sur elle un regard sérieux,
Son devoir aussitôt est de baisser les yeux,
Et de n'oser jamais le regarder en face,
Que quand d'un doux regard il lui veut faire grâce.
C'est ce qu'entendent mal les femmes d'aujourd'hui;
Mais ne vous gâtez pas sur l'exemple d'autrui.
Gardez-vous d'imiter ces coquettes vilaines
Dont par toute la ville on chante les fredaines,
Et de vous laisser prendre aux assauts du malin,
C'est-à-dire d'ouïr aucun jeune blondin.
Songez qu'en vous faisant moitié de ma personne,
C'est mon honneur, Agnès, que je vous abandonne,
Que cet honneur est tendre, et se blesse de peu,

1. Vers devenu proverbe et cité souvent en plaisanterie. (Auger.)

Que sur un tel sujet il ne faut point de jeu;
Et qu'il est aux enfers des chaudières bouillantes
Où l'on plonge à jamais les femmes mal vivantes.
Ce que je vous dis là ne sont point des chansons;
Et vous devez du cœur dévorer ces leçons.
Si votre âme les suit, et fuit d'être coquette,
Elle sera toujours, comme un lis, blanche et nette;
Mais s'il faut qu'à l'honneur elle fasse un faux bond,
Elle deviendra lors noire comme un charbon;
Vous paroîtrez à tous un objet effroyable,
Et vous irez un jour, vrai partage du diable,
Bouillir dans les enfers à toute éternité :
Dont veuille vous garder la céleste bonté! [1]
Faites la révérence. Ainsi qu'une novice
Par cœur dans le couvent doit savoir son office,
Entrant au mariage il en faut faire autant;
Et voici dans ma poche un écrit important,
Qui vous enseignera l'office de la femme.
J'en ignore l'auteur : mais c'est quelque bonne âme;
Et je veux que ce soit votre unique entretien.

(Il se lève.)

Tenez. Voyons un peu si vous le lirez bien.

1. Arnolphe cherche à effrayer et à terrifier la jeune fille pour la maintenir dans ce qu'il appelle le devoir. Il emploie, dans un but purement égoïste, un langage imité des formules les plus enfantines de l'instruction religieuse. Les ennemis de Molière ont vu là une dangereuse parodie, et ils ont dès lors préludé à ces accusations d'impiété que *le Festin de Pierre* et surtout *le Tartuffe* leur donnèrent lieu de faire éclater par la suite avec tant d'emportement. « Cette fureur de vouloir intéresser la religion dans des choses qui ne la touchent point, voilà, dit Auger, ce qui doit bien plutôt scandaliser les honnêtes gens. »

Molière a indiqué en quelques mots, dans *la Critique de l'École des Femmes*, comment cet abus ou, si l'on veut, cette profanation dont Arnolphe se rend coupable entroit forcément dans le caractère et dans le système de ce personnage.

AGNÈS lit

LES MAXIMES DU MARIAGE,

OU

LES DEVOIRS DE LA FEMME MARIÉE,

AVEC SON EXERCICE JOURNALIER.

PREMIÈRE MAXIME.

Celle qu'un lien honnête
Fait entrer au lit d'autrui
Doit se mettre dans la tête,
Malgré le train d'aujourd'hui,
Que l'homme qui la prend ne la prend que pour lui.

ARNOLPHE.

Je vous expliquerai ce que cela veut dire;
Mais pour l'heure présente il ne faut rien que lire.

AGNÈS poursuit.

DEUXIÈME MAXIME.

Elle ne se doit parer
Qu'autant que peut désirer
Le mari qui la possède :
C'est lui que touche seul le soin de sa beauté;
Et pour rien doit être compté
Que les autres la trouvent laide.

TROISIÈME MAXIME.

Loin ces études d'œillades,
Ces eaux, ces blancs, ces pommades,
Et mille ingrédients qui font des teints fleuris :
A l'honneur, tous les jours, ce sont drogues mortelles:

Et les soins de paroître belles
Se prennent peu pour les maris.

QUATRIÈME MAXIME.

Sous sa coiffe, en sortant, comme l'honneur l'ordonne,
Il faut que de ses yeux elle étouffe les coups;
Car, pour bien plaire à son époux,
Elle ne doit plaire à personne.

CINQUIÈME MAXIME.

Hors ceux dont au mari la visite se rend,
La bonne règle défend
De recevoir aucune âme :
Ceux qui de galante humeur
N'ont affaire qu'à madame
N'accommodent pas monsieur.

SIXIÈME MAXIME.

Il faut des présents des hommes
Qu'elle se défende bien;
Car, dans le siècle où nous sommes,
On ne donne rien pour rien.

SEPTIÈME MAXIME.

Dans ses meubles, dût-elle en avoir de l'ennui,
Il ne faut écritoire, encre, papier, ni plumes :
Le mari doit, dans les bonnes coutumes,
Écrire tout ce qui s'écrit chez lui.

HUITIÈME MAXIME.

Ces sociétés déréglées,
Qu'on nomme belles assemblées,
Des femmes tous les jours corrompent les esprits

En bonne politique on les doit interdire;
Car c'est là que l'on conspire
Contre les pauvres maris.

NEUVIÈME MAXIME.

Toute femme qui veut à l'honneur se vouer
Doit se défendre de jouer,
Comme d'une chose funeste;
Car le jeu, fort décevant,
Pousse une femme souvent
A jouer de tout son reste.

DIXIÈME MAXIME.

Des promenades du temps,
Ou repas qu'on donne aux champs,
Il ne faut point qu'elle essaie.
Selon les prudents cerveaux,
Le mari, dans ces cadeaux,[1]
Est toujours celui qui paie.

ONZIÈME MAXIME.....[2]

ARNOLPHE.

Vous achèverez seule; et, pas à pas, tantôt
Je vous expliquerai ces choses comme il faut.
Je me suis souvenu d'une petite affaire :
Je n'ai qu'un mot à dire, et ne tarderai guère.
Rentrez, et conservez ce livre chèrement.
Si le notaire vient, qu'il m'attende un moment.

1. Il n'est pas inutile de rappeler ici la signification du mot *cadeaux*, qui ressort bien, du reste, des deux premiers vers de cette dixième maxime.

2. Les uns ont rapproché ces *Maximes du Mariage* des *Évangiles des Quenouilles*, petit livre facétieux et satirique du XVe siècle, qui en offre pré-

SCÈNE III.

ARNOLPHE, seul.

Je ne puis faire mieux que d'en faire ma femme.
Ainsi que je voudrai je tournerai cette âme;
Comme un morceau de cire entre mes mains elle est,
Et je lui puis donner la forme qui me plaît.[1]
Il s'en est peu fallu que, durant mon absence,
On ne m'ait attrapé par son trop d'innocence;
Mais il vaut beaucoup mieux, à dire vérité,
Que la femme qu'on a pèche de ce côté.
De ces sortes d'erreurs le remède est facile.
Toute personne simple aux leçons est docile;
Et, si du bon chemin on l'a fait écarter,
Deux mots incontinent l'y peuvent rejeter.[2]
Mais une femme habile est bien une autre bête :
Notre sort ne dépend que de sa seule tête;
De ce qu'elle s'y met rien ne la fait gauchir,[3]

cisément la contrepartie, c'est-à-dire les prétendus devoirs des hommes mariés envers leurs femmes. Les autres ont rappelé le contrat de *l'Asinaire* de Plaute (acte IV, scène I), entre Diabole et la courtisane Philénie, où la situation est toute différente, mais où les détails sont presque identiques. Molière s'est peut-être, en effet, inspiré de l'un et l'autre ouvrage.

L'édition de 1682 constate qu'on ne récitoit à la scène que les maximes 1, 5, 6 et 9; qu'on supprimoit les 2e, 3e, 4e, 7e, 8e et 10e.

1. A la première marque de soumission et de docilité, Arnolphe se rassure et poursuit son projet avec une nouvelle ardeur. C'est qu'en effet il s'est pris dans ses filets, comme nous l'avons dit, et qu'il est déterminé à avoir raison, contre l'évidence même.

2. Ce vers et les sept précédents sont marqués dans l'édition de 1682 comme étant omis à la représentation.

3. *Gauchir,* aller à gauche, s'écarter de son chemin, de son but. Montaigne fait de ce mot le plus fréquent usage et l'emploie même avec un régime direct: « Les arguments de la philosophie vont à tous coups costoyant et gauchissant la matière. » (Liv. III, chap. IV.)

Et nos enseignements ne font là que blanchir:[1]
Son bel esprit lui sert à railler nos maximes,
A se faire souvent des vertus de ses crimes,
Et trouver, pour venir à ses coupables fins,
Des détours à duper l'adresse des plus fins.
Pour se parer du coup en vain on se fatigue :
Une femme d'esprit est un diable en intrigue;[2]
Et, dès que son caprice a prononcé tout bas
L'arrêt de notre honneur, il faut passer le pas :
Beaucoup d'honnêtes gens en pourroient bien que dire.
Enfin mon étourdi n'aura pas lieu d'en rire;
Par son trop de caquet il a ce qu'il lui faut.
Voilà de nos François l'ordinaire défaut :
Dans la possession d'une bonne fortune,
Le secret est toujours ce qui les importune;
Et la vanité sotte a pour eux tant d'appas,
Qu'ils se pendroient plutôt que de ne causer pas.
Oh ! que les femmes sont du diable bien tentées,
Lorsqu'elles vont choisir ces têtes éventées!
Et que... Mais le voici... Cachons-nous toujours bien,
Et découvrons un peu quel chagrin est le sien.

SCÈNE IV.

HORACE, ARNOLPHE.

HORACE.

Je reviens de chez vous, et le destin me montre
Qu'il n'a pas résolu que je vous y rencontre.

1. Nous avons déjà rencontré ce mot dans le même sens. Voyez tome I, page 271, note 1.

2. Ce vers et les sept qui précèdent sont marqués dans l'édition de 1682 comme étant supprimés à la représentation.

Mais j'irai tant de fois, qu'enfin quelque moment...

ARNOLPHE.

Hé! mon Dieu, n'entrons point dans ce vain compliment:
Rien ne me fâche tant que ces cérémonies;
Et, si l'on m'en croyoit, elles seroient bannies.
C'est un maudit usage, et la plupart des gens
Y perdent sottement les deux tiers de leur temps.

(Il se couvre.)

Mettons donc[1] sans façon. Hé bien! vos amourettes?
Puis-je, seigneur Horace, apprendre où vous en êtes?
J'étois tantôt distrait par quelque vision;
Mais depuis là-dessus j'ai fait réflexion.
De vos premiers progrès j'admire la vitesse,
Et dans l'événement mon âme s'intéresse.[2]

HORACE.

Ma foi, depuis qu'à vous s'est découvert mon cœur,
Il est à mon amour arrivé du malheur.

ARNOLPHE.

Oh! oh! comment cela?

HORACE.

La fortune cruelle
A ramené des champs le patron de la belle.

1. *Mettons donc*, pour *mettons donc notre chapeau*, comme on dit aujourd'hui: couvrons-nous, couvrez-vous.

2. Arnolphe, qui tremble toujours que son secret ne se découvre et qui se reproche sans doute l'humeur impatiente et brusque qu'il n'a pu s'empêcher de laisser apercevoir à Horace, lors de sa première confidence, cherche ici à détourner les soupçons en attribuant cette humeur à quelque vision qui le préoccupoit. D'ailleurs, il attend une confidence nouvelle qu'il espère bien devoir être aussi pénible à faire pour Horace, que douce à recevoir pour lui-même; et dans la crainte que ce double sujet de joie ne lui échappe, il cajole Horace, il lui témoigne de l'intérêt, afin de vaincre la répugnance qu'il pourroit avoir à raconter sa déconvenue. Quelle variété, quelle justesse d'intentions dans tout ce rôle d'Arnolphe, disons mieux, dans tous les rôles de cette excellente comédie! (Auger.)

ARNOLPHE.

Quel malheur!

HORACE.

Et de plus, à mon très-grand regret,
Il a su de nous deux le commerce secret.

ARNOLPHE.

D'où diantre a-t-il sitôt appris cette aventure?

HORACE.

Je ne sais; mais enfin c'est une chose sûre.
Je pensois aller rendre, à mon heure à peu près,
Ma petite visite à ses jeunes attraits,
Lorsque, changeant pour moi de ton et de visage,
Et servante et valet m'ont bouché le passage,
Et d'un « Retirez-vous, vous nous importunez, »
M'ont assez rudement fermé la porte au nez.

ARNOLPHE.

La porte au nez!

HORACE.

Au nez.

ARNOLPHE.

La chose est un peu forte.

HORACE.

J'ai voulu leur parler au travers de la porte;
Mais à tous mes propos ce qu'ils ont répondu,
C'est, « Vous n'entrerez point, monsieur l'a défendu. »

ARNOLPHE.

Ils n'ont donc point ouvert?

HORACE.

Non. Et de la fenêtre
Agnès m'a confirmé le retour de ce maître,
En me chassant de là d'un ton plein de fierté,
Accompagné d'un grès que sa main a jeté.

ARNOLPHE.

Comment! d'un grès?

HORACE.

D'un grès de taille non petite,
Dont on a par ses mains régalé ma visite.

ARNOLPHE.

Diantre! ce ne sont pas des prunes que cela!
Et je trouve fâcheux l'état où vous voilà.

HORACE.

Il est vrai, je suis mal par ce retour funeste.

ARNOLPHE.

Certes, j'en suis fâché pour vous, je vous proteste.

HORACE.

Cet homme me rompt tout.

ARNOLPHE.

Oui; mais cela n'est rien,
Et de vous raccrocher vous trouverez moyen.

HORACE.

Il faut bien essayer, par quelque intelligence,
De vaincre du jaloux l'exacte vigilance.

ARNOLPHE.

Cela vous est facile; et la fille, après tout,
Vous aime?

HORACE.

Assurément.

ARNOLPHE.

Vous en viendrez à bout.

HORACE.

Je l'espère.

ARNOLPHE.

Le grès vous a mis en déroute :

Mais cela ne doit pas vous étonner.[1]

HORACE.

Sans doute;
Et j'ai compris d'abord que mon homme étoit là,
Qui, sans se faire voir, conduisoit tout cela.
Mais ce qui m'a surpris, et qui va vous surprendre,
C'est un autre incident que vous allez entendre;
Un trait hardi qu'a fait cette jeune beauté,
Et qu'on n'attendroit point de sa simplicité.
Il le faut avouer, l'amour est un grand maître :[2]
Ce qu'on ne fut jamais, il nous enseigne à l'être;
Et souvent de nos mœurs l'absolu changement
Devient par ses leçons l'ouvrage d'un moment.
De la nature en nous il force les obstacles,
Et ses effets soudains ont de l'air des miracles.
D'un avare à l'instant il fait un libéral,

1. L'insistance d'Arnolphe trahit une satisfaction maligne et profonde qui va brusquement changer en un furieux dépit. Ce sont là les vrais coups de théâtre, les péripéties propres à la comédie de caractère.

2. Corneille a dit dans *la Suite du Menteur :*

L'amour est un grand maître, il instruit tout d'un coup.

Quelques années plus tard, La Fontaine a exprimé dans un de ses contes les mêmes pensées que Molière développe ici pour expliquer la métamorphose qui s'opère dans l'esprit d'Agnès. Voici les vers de La Fontaine :

Le jeune amour, bien qu'il ait la façon
D'un dieu qui n'est encor qu'à sa leçon,
Fut de tout temps grand faiseur de miracles :
En gens coquets il change les Catons;
Par lui les sots deviennent des oracles;
Par lui les loups deviennent des moutons.
Il fait si bien que l'on n'est plus le même :
Témoin Hercule et témoin Polyphême,
Mangeur de gens : l'un, sur un roc assis,
Chantoit aux vents ses amoureux soucis,
Et pour charmer sa nymphe joliette,
Tailloit sa barbe et se miroit dans l'eau;
L'autre changea sa massue en fuseau
Pour le plaisir d'une jeune fillette.

Un vaillant d'un poltron, un civil d'un brutal:
Il rend agile à tout l'âme la plus pesante,
Et donne de l'esprit à la plus innocente.
Oui, ce dernier miracle éclate dans Agnès;
Car, tranchant avec moi par ces termes exprès,
« Retirez-vous, mon âme aux visites renonce;
« Je sais tous vos discours, et voilà ma réponse, »
Cette pierre ou ce grès dont vous vous étonniez
Avec un mot de lettre est tombée à mes pieds;
Et j'admire de voir cette lettre ajustée
Avec le sens des mots, et la pierre jetée.
D'une telle action n'êtes-vous pas surpris?
L'amour sait-il pas l'art d'aiguiser les esprits?
Et peut-on me nier que ses flammes puissantes
Ne fassent dans un cœur des choses étonnantes?
Que dites-vous du tour et de ce mot d'écrit?*
Euh! n'admirez-vous point cette adresse d'esprit?
Trouvez-vous pas plaisant de voir quel personnage
A joué mon jaloux dans tout ce badinage?
Dites.

ARNOLPHE.

Oui, fort plaisant.

HORACE.

Riez-en donc un peu.

(Arnolphe rit d'un air forcé.)

Cet homme, gendarmé d'abord contre mon feu,
Qui chez lui se retranche, et de grès fait parade,
Comme si j'y voulois entrer par escalade;
Qui, pour me repousser, dans son bizarre effroi,
Anime du dedans tous ses gens contre moi;

* VAR. *Que dites-vous du tout et de ce mot d'écrit?* (1682.)

Et qu'abuse à ses yeux, par sa machine même,
Celle qu'il veut tenir dans l'ignorance extrême!
Pour moi, je vous l'avoue, encor que son retour
En un grand embarras jette ici mon amour,
Je tiens cela plaisant, autant qu'on sauroit dire:
Je ne puis y songer sans de bon cœur en rire;
Et vous n'en riez pas assez, à mon avis.

ARNOLPHE, avec un ris forcé.

Pardonnez-moi, j'en ris tout autant que je puis.[1]

HORACE.

Mais il faut qu'en ami je vous montre la lettre.*
Tout ce que son cœur sent, sa main a su l'y mettre,
Mais en termes touchants et tout pleins de bonté,
De tendresse innocente et d'ingénuité;
De la manière enfin que la pure nature
Exprime de l'amour la première blessure.

ARNOLPHE, bas, à part.

Voilà, friponne, à quoi l'écriture te sert;
Et, contre mon dessein, l'art t'en fut découvert.

HORACE lit.

« Je veux vous écrire, et je suis bien en peine par où « je m'y prendrai. J'ai des pensées que je désirerois que « vous sussiez; mais je ne sais comment faire pour vous « les dire, et je me défie de mes paroles. Comme je com- « mence à connoître qu'on m'a toujours tenue dans l'igno-

* VAR. *Mais il faut qu'en ami je vous montre sa lettre.* (1682.)

1. Tout ce qu'une folle passion et une situation ridicule peuvent faire souffrir, Arnolphe le souffre en ce moment. Sans le savoir, Horace est son bourreau; et quand il ne fait que détailler avec une gaieté fort innocente ce qu'il sait ou ce qu'il suppose de l'aventure, on diroit qu'il se plaît à varier et à prolonger le supplice du malheureux Arnolphe qui, loin d'oser se plaindre, est forcé de rire ou d'en faire semblant. (AUGER.)

« rance, j'ai peur de mettre quelque chose qui ne soit pas « bien, et d'en dire plus que je ne devrois. En vérité, je « ne sais ce que vous m'avez fait; mais je sens que je suis « fâchée à mourir de ce qu'on me fait faire contre vous, « que j'aurai toutes les peines du monde à me passer de « vous, et que je serois bien aise d'être à vous. Peut-être « qu'il y a du mal à dire cela; mais enfin je ne puis m'em- « pêcher de le dire, et je voudrois que cela se pût faire « sans qu'il y en eût. On me dit fort que tous les jeunes « hommes sont des trompeurs, qu'il ne les faut point écou- « ter, et que tout ce que vous me dites n'est que pour « m'abuser; mais je vous assure que je n'ai pu encore me « figurer cela de vous, et je suis si touchée de vos paroles, « que je ne saurois croire qu'elles soient menteuses. Dites- « moi franchement ce qui en est : car enfin, comme je suis « sans malice, vous auriez le plus grand tort du monde si « vous me trompiez; et je pense que j'en mourrois de « déplaisir.[1] »

ARNOLPHE, à part.

Hon! chienne!

HORACE.

Qu'avez-vous?

ARNOLPHE.

Moi? rien. C'est que je tousse.

HORACE.

Avez-vous jamais vu d'expression plus douce?

1. Cette lettre est admirable : ce n'est autre chose que le premier instinct, que le premier aperçu d'une âme neuve et sensible; et la manière dont Agnès parle de son ignorance fait voir que cette ignorance n'est chez elle qu'un défaut d'éducation, et nullement un défaut d'esprit; et que, si on ne lui a rien appris, on n'a pas pu du moins en faire une sotte. (La Harpe.)

Horace lui-même exprime aussi parfaitement qu'il est possible de le faire toute la simplicité charmante de cette lettre, qui forme comme un gracieux pendant à celle d'Isabelle dans *l'École des Maris*.

Malgré les soins maudits d'un injuste pouvoir,
Un plus beau naturel se peut-il faire voir?
Et n'est-ce pas sans doute un crime punissable,
De gâter méchamment ce fond d'âme admirable;
D'avoir, dans l'ignorance et la stupidité,
Voulu de cet esprit étouffer la clarté?
L'amour a commencé d'en déchirer le voile;
Et si, par la faveur de quelque bonne étoile,
Je puis, comme j'espère, à ce franc animal,
Ce traître, ce bourreau, ce faquin, ce brutal...

ARNOLPHE.

Adieu.

HORACE.

Comment! si vite!

ARNOLPHE.

Il m'est dans la pensée
Venu tout maintenant une affaire pressée.

HORACE.

Mais ne sauriez-vous point, comme on la tient de près,
Qui dans cette maison pourroit avoir accès?
J'en use sans scrupule; et ce n'est pas merveille
Qu'on se puisse, entre amis, servir à la pareille.[1]
Je n'ai plus là-dedans que gens pour m'observer;
Et servante et valet, que je viens de trouver,
N'ont jamais, de quelque air que je m'y sois pu prendre,[2]
Adouci leur rudesse à me vouloir entendre.
J'avois pour de tels coups certaine vieille en main,
D'un génie, à vrai dire, au-dessus de l'humain:
Elle m'a dans l'abord servi de bonne sorte;

1. A charge de revanche, à condition de rendre la pareille.
2. Il faudroit: que j'aie pu m'y prendre.

Mais, depuis quatre jours, la pauvre femme est morte.
Ne me pourriez-vous point ouvrir quelque moyen ?

ARNOLPHE.

Non vraiment; et sans moi vous en trouverez bien.[1]

HORACE.

Adieu donc. Vous voyez ce que je vous confie.

SCÈNE V.

ARNOLPHE, seul.

Comme il faut devant lui que je me mortifie !
Quelle peine à cacher mon déplaisir cuisant !
Quoi ! pour une innocente un esprit si présent !
Elle a feint d'être telle à mes yeux, la traîtresse,
Ou le diable à son âme a soufflé cette adresse.
Enfin, me voilà mort par ce funeste écrit.
Je vois qu'il a, le traître, empaumé son esprit,
Qu'à ma suppression il s'est ancré chez elle ;[2]
Et c'est mon désespoir et ma peine mortelle.
Je souffre doublement dans le vol de son cœur ;
Et l'amour y pâtit aussi bien que l'honneur.
J'enrage de trouver cette place usurpée,
Et j'enrage de voir ma prudence trompée.
Je sais que, pour punir son amour libertin,
Je n'ai qu'à laisser faire à son mauvais destin,
Que je serai vengé d'elle par elle-même :
Mais il est bien fâcheux de perdre ce qu'on aime.
Ciel ! puisque pour un choix j'ai tant philosophé,
Faut-il de ses appas m'être si fort coiffé !

1. Molière a poussé la situation aussi loin qu'elle pouvoit aller. Arnolphe est forcé de boire le calice jusqu'à la lie.

2. On diroit aujourd'hui : à mon exclusion.

Elle n'a ni parents, ni support, ni richesse;
Elle trahit mes soins, mes bontés, ma tendresse :
Et cependant je l'aime, après ce lâche tour,
Jusqu'à ne me pouvoir passer de cet amour.
Sot, n'as-tu point de honte? Ah! je crève, j'enrage,
Et je souffletterois mille fois mon visage.
Je veux entrer un peu, mais seulement pour voir
Quelle est sa contenance après un trait si noir.
Ciel! faites que mon front soit exempt de disgrâce;
Ou bien, s'il est écrit qu'il faille que j'y passe,
Donnez-moi tout au moins, pour de tels accidents,
La constance qu'on voit à de certaines gens![1]

1. Arnolphe est en proie à tous les tourments que font endurer l'amour et l'orgueil offensés. Il exhale, chaque fois qu'il est seul, les sentiments qui l'oppressent. Ce qui se passe en lui est en quelque sorte tout le drame. On ne sauroit s'étonner, par conséquent, des nombreux monologues auxquels il se livre. Ils sont d'ailleurs exigés, pour la plupart, par la constitution même de cette comédie, puisque Arnolphe, ayant pour interlocuteurs des personnages qui ne doivent pas se rencontrer ensemble, est obligé de rester souvent seul sur le théâtre.

On voit, dans ce monologue qui termine le troisième acte, la passion qui l'emporte décidément sur le système. Arnolphe ne songe pas un instant à renoncer à Agnès, quoiqu'elle ne remplisse plus évidemment les conditions qu'il souhaitoit; et, plutôt que « de se passer de cet amour, » il prévoit même la disgrâce qui tout à l'heure lui inspiroit tant d'effroi; quel chemin il a parcouru depuis le premier acte! C'est à partir de ce moment que la tragédie se mêle à la comédie.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ARNOLPHE, seul.

J'ai peine, je l'avoue, à demeurer en place,
Et de mille soucis mon esprit s'embarrasse,
Pour pouvoir mettre un ordre et dedans et dehors,
Qui du godelureau rompe tous les efforts.
De quel œil la traîtresse a soutenu ma vue!
De tout ce qu'elle a fait elle n'est point émue;
Et, bien qu'elle me mette à deux doigts du trépas,
On diroit, à la voir, qu'elle n'y touche pas.
Plus, en la regardant, je la voyois tranquille,
Plus je sentois en moi s'échauffer une bile!
Et ces bouillants transports dont s'enflammoit mon cœur
Y sembloient redoubler mon amoureuse ardeur.
J'étois aigri, fâché, désespéré contre elle;
Et cependant jamais je ne la vis si belle,
Jamais ses yeux aux miens n'ont paru si perçants,
Jamais je n'eus pour eux des désirs si pressants;
Et je sens là-dedans qu'il faudra que je crève,
Si de mon triste sort la disgrâce s'achève.[1]

1. Ce progrès de la passion d'Arnolphe s'explique parfaitement. Agnès lui apparoît sous un nouveau jour. Il découvre en même temps qu'elle a un cœur capable de tendresse; qu'elle sait aimer, et que ce n'est pas lui

Quoi! j'aurai dirigé son éducation
Avec tant de tendresse et de précaution;
Je l'aurai fait passer chez moi dès son enfance,
Et j'en aurai chéri la plus tendre espérance;
Mon cœur aura bâti sur ses attraits naissants,
Et cru la mitonner pour moi durant treize ans,
Afin qu'un jeune fou dont elle s'amourache
Me la vienne enlever jusque sur la moustache,
Lorsqu'elle est avec moi mariée à demi!
Non, parbleu! non, parbleu! Petit sot, mon ami,*
Vous aurez beau tourner, ou j'y perdrai mes peines,
Ou je rendrai, ma foi, vos espérances vaines,
Et de moi tout à fait vous ne vous rirez point.

SCÈNE II.

UN NOTAIRE, ARNOLPHE.

LE NOTAIRE.

Ah! le voilà! Bonjour. Me voici tout à point
Pour dresser le contrat que vous souhaitez faire.

ARNOLPHE, se croyant seul, et sans voir ni entendre le notaire.

Comment faire?

LE NOTAIRE.

Il le faut dans la forme ordinaire.

ARNOLPHE, se croyant seul.

A mes précautions je veux songer de près.

LE NOTAIRE.

Je ne passerai rien contre vos intérêts.

* VAR. *Non, parbleu! non, parbleu! petit sot, mon ami;* (1682.)
C'est une différence de ponctuation.

qu'elle aime. Le charme et le prix de la jeune fille augmentent au moment où il se voit sur le point de la perdre. C'est là ce qui le désespère.

ARNOLPHE, se croyant seul.

Il se faut garantir de toutes les surprises.

LE NOTAIRE.

Suffit qu'entre mes mains vos affaires soient mises.
Il ne vous faudra point, de peur d'être déçu,
Quittancer le contrat que vous n'ayez reçu.

ARNOLPHE, se croyant seul.

J'ai peur, si je vais faire éclater quelque chose,
Que de cet incident par la ville on ne cause.

LE NOTAIRE.

Hé bien! il est aisé d'empêcher cet éclat,
Et l'on peut en secret faire votre contrat.*

ARNOLPHE, se croyant seul.

Mais comment faudra-t-il qu'avec elle j'en sorte?

LE NOTAIRE.

Le douaire se règle au bien qu'on vous apporte.

ARNOLPHE, se croyant seul.

Je l'aime, et cet amour est mon grand embarras.

LE NOTAIRE.

On peut avantager une femme en ce cas.

ARNOLPHE, se croyant seul.

Quel traitement lui faire en pareille aventure?

LE NOTAIRE.

L'ordre est que le futur doit douer la future
Du tiers du dot qu'elle a;[1] mais cet ordre n'est rien,
Et l'on va plus avant lorsque l'on le veut bien.

* Var. *Et l'on peut en secret faire notre contrat.* (1682.)

1. Ainsi, lorsque la femme avoit soixante mille livres de dot, elle devoit avoir, selon la règle, un douaire de vingt mille livres. Le douaire étoit, comme l'on sait, ce que le mari assuroit à la femme en cas de survie.

Le genre du mot *dot* n'étoit pas encore fixé. Le jurisconsulte Charondas, qui écrivoit dans la première moitié du XVIIe siècle, met toujours *dot* au

ARNOLPHE, se croyant seul.

Si...

(Il aperçoit le notaire.)

LE NOTAIRE.

Pour le préciput,[1] il les regarde ensemble.
Je dis que le futur peut, comme bon lui semble,
Douer la future.

ARNOLPHE.

Hé?*

LE NOTAIRE.

Il peut l'avantager
Lorsqu'il l'aime beaucoup et qu'il veut l'obliger;
Et cela par douaire, ou préfix qu'on appelle,
Qui demeure perdu par le trépas d'icelle;
Ou sans retour, qui va de ladite à ses hoirs;[2]
Ou coutumier, selon les différents vouloirs;
Ou par donation dans le contrat formelle,
Qu'on fait ou pure et simple, ou qu'on fait mutuelle.[3]

* VAR. . . . . . . *Euh!* . . . . (1682.)

masculin : « Le douaire peut avoir lieu encore que la femme n'ait apporté aucun dot. » (Édition de 1637, t. I, p. 188.) Perrot d'Ablancourt, Nicot, Vaugelas, Thomas Corneille suivoient le même usage. Du temps de Molière, le féminin commençoit toutefois à prévaloir, et Ménage prononçoit vers 1672 qu'il falloit dire *la dot*, et non pas *le dot*.

1. Le *préciput* est un avantage que l'on stipule par le contrat de mariage, en faveur du survivant des conjoints, et qui se prend sur la communauté avant le partage des biens qui la composent.

2. *Hoirs*, héritiers, ancien mot demeuré longtemps dans la pratique.

3. Molière exprime dans ces six vers, avec une précision et une clarté parfaites, tout ce que les lois alors en vigueur autorisoient concernant les douaires et les donations entre époux. Le douaire *préfix* étoit celui qu'on avoit réglé d'avance par une convention suivant laquelle il devoit revenir au mari en cas de mort de la femme, autrement « demeurer perdu par le trépas d'icelle, » ou bien ne pas revenir au mari, ce qu'expriment les mots : « sans retour, » et « aller de ladite à ses hoirs, » c'est-à-dire passer aux héritiers de la femme. Le douaire *coutumier* étoit celui qui étoit déterminé par la

Pourquoi hausser le dos? Est-ce qu'on parle en fat.
Et que l'on ne sait pas les formes d'un contrat?*
Qui me les apprendra? Personne, je présume.
Sais-je pas qu'étant joints on est par la coutume
Communs en meubles. biens immeubles et conquêts,[1]
A moins que par un acte on n'y renonce exprès?
Sais-je pas que le tiers du bien de la future
Entre en communauté pour...

ARNOLPHE.

Oui, c'est chose sûre,
Vous savez tout cela; mais qui vous en dit mot?

LE NOTAIRE.

Vous, qui me prétendez faire passer pour sot,
En me haussant l'épaule et faisant la grimace.

ARNOLPHE.

La peste soit fait l'homme, et sa chienne de face!
Adieu. C'est le moyen de vous faire finir.

* Var. *Et que l'on ne sait pas les formes du contrat?* (1682.)

coutume à défaut de convention. La donation par contrat étoit *pure et simple* ou *mutuelle*, c'est-à-dire qu'elle n'étoit stipulée qu'en faveur d'un seul des deux époux, soit le mari, soit la femme, ou qu'elle l'étoit au profit de celui des deux, quel qu'il fût, qui survivroit à l'autre. (Auger.)

Selon la coutume de Paris, les parties avoient la faculté de stipuler tel douaire que bon leur sembloit, pourvu qu'il ne pût être augmenté ni diminué pendant le mariage, par quelque occasion que ce fût. D'autres coutumes, comme celle de Tours, défendoient expressément de stipuler un douaire qui excédât le douaire coutumier. Ceux qui tiennent à fixer le lieu de la scène à Paris pourroient trouver dans ce détail de jurisprudence un argument en leur faveur.

1. La plupart des textes portent une virgule entre *biens* et *immeubles*, virgule suggérée aux éditeurs par le besoin du repos à l'hémistiche. Mais cela a toujours constitué une faute d'impression qu'on ne peut pas même accepter pour une variante. Les biens immeubles et conquêts tombant en communauté alors comme aujourd'hui (article 1401-3° du Code Napoléon), étoient ceux acquis pendant le mariage.

LE NOTAIRE.

Pour dresser un contrat m'a-t-on pas fait venir?

ARNOLPHE.

Oui, je vous ai mandé; mais la chose est remise,
Et l'on vous mandera quand l'heure sera prise.
Voyez quel diable d'homme avec son entretien!

LE NOTAIRE, seul.

Je pense qu'il en tient; et je crois penser bien.[1]

SCÈNE III.

LE NOTAIRE, ALAIN, GEORGETTE.

LE NOTAIRE, allant au-devant d'Alain et de Georgette.

M'êtes-vous pas venu querir pour votre maître?

ALAIN.

Oui.

LE NOTAIRE.

J'ignore pour qui vous le pouvez connoître;
Mais allez de ma part lui dire de ce pas
Que c'est un fou fieffé.

GEORGETTE.

Nous n'y manquerons pas.

1. Cette scène, à la manière italienne, est une de celles qui eurent le plus de succès; elle trouva grâce même devant les détracteurs; et de Villiers, dans la *Lettre sur les affaires du théâtre*, lui attribue la vogue de *l'École des Femmes :* « Les grimaces d'Arnolphe, dit-il, le visage d'Alain et la judicieuse scène du notaire ont fait rire bien des gens; et sur le récit que l'on en a fait, tout Paris a voulu voir cette comédie. »

Comme le pire des fâcheux pour Arnolphe doit être en ce moment le notaire qu'il a mandé pour son contrat de mariage, cette scène n'est pas, comme on l'a dit, faite uniquement pour occuper le théâtre : elle concourt à accroître le dépit et l'humiliation d'Arnolphe.

SCÈNE IV.

ARNOLPHE. ALAIN. GEORGETTE.

ALAIN.

Monsieur...

ARNOLPHE.

Approchez-vous; vous êtes mes fidèles,
Mes bons, mes vrais amis; et j'en sais des nouvelles.

ALAIN.

Le notaire...

ARNOLPHE.

Laissons, c'est pour quelque autre jour.
On veut à mon honneur jouer d'un mauvais tour;
Et quel affront pour vous, mes enfants, pourroit-ce être,
Si l'on avoit ôté l'honneur à votre maître!
Vous n'oseriez après paroître en nul endroit;
Et chacun, vous voyant, vous montreroit au doigt.[1]
Donc, puisque autant que moi l'affaire vous regarde,
Il faut de votre part faire une telle garde,
Que ce galant ne puisse en aucune façon...

GEORGETTE.

Vous nous avez tantôt montré notre leçon.

ARNOLPHE.

Mais à ses beaux discours gardez bien de vous rendre.

ALAIN.

Oh vraiment!

GEORGETTE.

Nous savons comme il faut s'en défendre.

1. Arnolphe cherche à tirer parti de la simplicité de ses serviteurs comme il a voulu exploiter la simplicité d'Agnès.

ARNOLPHE.

S'il venoit doucement : Alain, mon pauvre cœur,
Par un peu de secours soulage ma langueur!

ALAIN.

Vous êtes un sot.

ARNOLPHE.

(A Georgette.)

Bon. Georgette, ma mignonne,
Tu me parois si douce et si bonne personne...

GEORGETTE.

Vous êtes un nigaud.

ARNOLPHE.

(A Alain.)

Bon. Quel mal trouves-tu
Dans un dessein honnête et tout plein de vertu?

ALAIN.

Vous êtes un fripon.

ARNOLPHE.

(A Georgette.)

Fort bien. Ma mort est sûre,
Si tu ne prends pitié des peines que j'endure.

GEORGETTE.

Vous êtes un benêt, un impudent.

ARNOLPHE.

Fort bien.

(A Alain.)

Je ne suis pas un homme à vouloir rien pour rien;[1]
Je sais, quand on me sert, en garder la mémoire :
Cependant, par avance, Alain, voilà pour boire;
Et voilà pour t'avoir, Georgette, un cotillon.

(Ils tendent tous deux la main, et prennent l'argent.)

1. Arnolphe reprend sa leçon et feint de jouer le rôle d'Horace.

Ce n'est de mes bienfaits qu'un simple échantillon.
Toute la courtoisie enfin dont je vous presse,
C'est que je puisse voir votre belle maîtresse.

GEORGETTE, le poussant.

A d'autres.

ARNOLPHE.

Bon cela.

ALAIN, le poussant.

Hors d'ici.

ARNOLPHE.

Bon.

GEORGETTE, le poussant.

Mais tôt.

ARNOLPHE.

Bon. Holà! c'est assez.

GEORGETTE.

Fais-je pas comme il faut?

ALAIN.

Est-ce de la façon que vous voulez l'entendre?

ARNOLPHE.

Oui, fort bien, hors l'argent qu'il ne falloit pas prendre.[1]

GEORGETTE.

Nous ne nous sommes pas souvenus de ce point.

ALAIN.

Voulez-vous qu'à l'instant nous recommencions?

ARNOLPHE.

Point.

1. Dans une farce italienne intitulée *Pantalon jaloux*, Pantalon ordonne à ses valets de fermer sa porte au Docteur, et même de le battre s'il persiste à vouloir entrer. Pour voir comment ils s'en acquitteront, il leur dit de supposer qu'il est le Docteur. La supposition va si loin que, lorsqu'il fait mine de forcer le passage, ils lui donnent tout de bon des coups de bâton qu'il reçoit avec joie, en s'applaudissant d'avoir des serviteurs si zélés. (AUGER.)

Suffit. Rentrez tous deux.

ALAIN.

Vous n'avez rien qu'à dire.

ARNOLPHE.

Non, vous dis-je; rentrez, puisque je le désire.
Je vous laisse l'argent. Allez : je vous rejoins.
Ayez bien l'œil à tout, et secondez mes soins.

SCÈNE V.

ARNOLPHE, seul.

Je veux, pour espion qui soit d'exacte vue,
Prendre le savetier du coin de notre rue.
Dans la maison toujours je prétends la tenir,
Y faire bonne garde, et surtout en bannir
Vendeuses de rubans, perruquières, coiffeuses,
Faiseuses de mouchoirs, gantières, revendeuses,
Tous ces gens qui sous main travaillent chaque jour
A faire réussir les mystères d'amour.[1]
Enfin j'ai vu le monde, et j'en sais les finesses.
Il faudra que mon homme ait de grandes adresses,
Si message ou poulet de sa part peut entrer.

SCÈNE VI.

HORACE, ARNOLPHE.

HORACE.

La place m'est heureuse à vous y rencontrer.[2]

1. L'édition de 1682 nous apprend qu'on ne récitoit pas à la scène ces huit premiers vers du monologue d'Arnolphe.

2. Comme Arnolphe veille sans cesse autour de son trésor et qu'Horace rôde sans cesse pour le lui ravir, leurs rencontres fréquentes s'expliquent

Je viens de l'échapper bien belle, je vous jure.
Au sortir d'avec nous, sans prévoir l'aventure,
Seule dans son balcon j'ai vu paroître Agnès,
Qui des arbres prochains prenoit un peu le frais.
Après m'avoir fait signe, elle a su faire en sorte,
Descendant au jardin, de m'en ouvrir la porte;
Mais à peine tous deux dans sa chambre étions-nous,
Qu'elle a sur les degrés entendu son jaloux;
Et tout ce qu'elle a pu, dans un tel accessoire,[1]
C'est de me renfermer dans une grande armoire.
Il est entré d'abord : je ne le voyois pas,
Mais je l'oyois marcher, sans rien dire, à grands pas,
Poussant de temps en temps des soupirs pitoyables,
Et donnant quelquefois de grands coups sur les tables,
Frappant un petit chien qui pour lui s'émouvoit,
Et jetant brusquement les hardes qu'il trouvoit.
Il a même cassé, d'une main mutinée,
Des vases dont la belle ornoit sa cheminée;
Et sans doute il faut bien qu'à ce becque cornu[2]
Du trait qu'elle a joué quelque jour soit venu.
Enfin, après cent tours, ayant de la manière*
Sur ce qui n'en peut mais déchargé sa colère,
Mon jaloux inquiet, sans dire son ennui,

* VAR. *Enfin après vingt tours* . . . . (1682.

sans invraisemblance; mais elles doivent bien causer à Horace quelque surprise légère qu'il exprime en commençant son nouveau récit.

1. *Accessoire*, dans le sens d'accident, déroute, crise, danger. C'est ainsi que Montaigne a dit : « Une sienne proposition, pour avoir été un peu trop largement et iniquement interprétée, le mit autrefois et tint longtemps en grand accessoire à l'inquisition de Rome. » Et Marot :

Que la pique on manie
Pour les choquer et mettre en accessoire !

2. *Becque cornu*, de l'italien *becco cornuto*, bouc portant cornes.

Est sorti de la chambre, et moi, de mon étui.
Nous n'avons point voulu, de peur du personnage,
Risquer à nous tenir ensemble davantage;
C'étoit trop hasarder : mais je dois, cette nuit,
Dans sa chambre un peu tard m'introduire sans bruit.
En toussant par trois fois je me ferai connoître;
Et je dois au signal voir ouvrir la fenêtre,
Dont, avec une échelle, et secondé d'Agnès,
Mon amour tâchera de me gagner l'accès.
Comme à mon seul ami je veux bien vous l'apprendre.
L'allégresse du cœur s'augmente à la répandre;
Et, goûtât-on cent fois un bonheur tout parfait,
On n'en est pas content si quelqu'un ne le sait.
Vous prendrez part, je pense, à l'heur de mes affaires.
Adieu. Je vais songer aux choses nécessaires.

SCÈNE VII.

ARNOLPHE, seul.

Quoi ! l'astre qui s'obstine à me désespérer
Ne me donnera pas le temps de respirer !
Coup sur coup je verrai, par leur intelligence,
De mes soins vigilants confondre la prudence !
Et je serai la dupe, en ma maturité,[1]
D'une jeune innocente et d'un jeune éventé !
En sage philosophe on m'a vu, vingt années,
Contempler des maris les tristes destinées,
Et m'instruire avec soin de tous les accidents
Qui font dans le malheur tomber les plus prudents ;

1. Vingt vers à partir de celui-ci étoient omis à la représentation. (Édition de 1682.)

Des disgrâces d'autrui profitant dans mon âme,
J'ai cherché les moyens, voulant prendre une femme,
De pouvoir garantir mon front de tous affronts,
Et le tirer de pair d'avec les autres fronts;
Pour ce noble dessein, j'ai cru mettre en pratique
Tout ce que peut trouver l'humaine politique;
Et, comme si du sort il étoit arrêté
Que nul homme ici-bas n'en seroit exempté,
Après l'expérience et toutes les lumières
Que j'ai pu m'acquérir sur de telles matières,
Après vingt ans et plus de méditation
Pour me conduire en tout avec précaution,
De tant d'autres maris j'aurois quitté la trace,
Pour me trouver après dans la même disgrace!
Ah! bourreau de destin, vous en aurez menti.
De l'objet qu'on poursuit je suis encor nanti;
Si son cœur m'est volé par ce blondin funeste,
J'empêcherai du moins qu'on s'empare du reste;
Et cette nuit, qu'on prend pour ce galant exploit,
Ne se passera pas si doucement qu'on croit.
Ce m'est quelque plaisir, parmi tant de tristesse,
Que l'on me donne avis du piége qu'on me dresse,
Et que cet étourdi, qui veut m'être fatal,
Fasse son confident de son propre rival.

SCÈNE VIII.

CHRYSALDE, ARNOLPHE.

CHRYSALDE.

Hé bien! souperons-nous avant la promenade?

ARNOLPHE.

Non, je jeûne ce soir.

CHRYSALDE.

D'où vient cette boutade?

ARNOLPHE.

De grâce, excusez-moi, j'ai quelque autre embarras.

CHRYSALDE.

Votre hymen résolu ne se fera-t-il pas?

ARNOLPHE.

C'est trop s'inquiéter des affaires des autres.

CHRYSALDE.

Oh! oh! si brusquement! Quels chagrins sont les vôtres?
Seroit-il point, compère, à votre passion
Arrivé quelque peu de tribulation?
Je le jurerois presque, à voir votre visage.

ARNOLPHE.

Quoi qu'il m'arrive, au moins aurai-je l'avantage
De ne pas ressembler à de certaines gens
Qui souffrent doucement l'approche des galants.

CHRYSALDE.

C'est un étrange fait, qu'avec tant de lumières
Vous vous effarouchiez toujours sur ces matières,
Qu'en cela vous mettiez le souverain bonheur,
Et ne conceviez point au monde d'autre honneur.
Être avare, brutal, fourbe, méchant et lâche,
N'est rien, à votre avis, auprès de cette tache;
Et, de quelque façon qu'on puisse avoir vécu,
On est homme d'honneur quand on n'est point cocu.
A le bien prendre au fond, pourquoi voulez-vous croire
Que de ce cas fortuit dépende notre gloire,
Et qu'une âme bien née ait à se reprocher
L'injustice d'un mal qu'on ne peut empêcher?
Pourquoi voulez-vous, dis-je, en prenant une femme,
Qu'on soit digne, à son choix, de louange ou de blâme,

Et qu'on s'aille former un monstre plein d'effroi
De l'affront que nous fait son manquement de foi?
Mettez-vous dans l'esprit qu'on peut du cocuage
Se faire en galant homme une plus douce image;
Que, des coups du hasard aucun n'étant garant,
Cet accident de soi doit être indifférent,
Et qu'enfin tout le mal, quoi que le monde glose,
N'est que dans la façon de recevoir la chose:
Et, pour se bien conduire en ces difficultés,
Il y faut, comme en tout, fuir les extrémités,
N'imiter pas ces gens un peu trop débonnaires
Qui tirent vanité de ces sortes d'affaires,
De leurs femmes toujours vont citant les galants,
En font partout l'éloge, et prônent leurs talents,
Témoignent avec eux d'étroites sympathies,
Sont de tous leurs cadeaux, de toutes leurs parties,
Et font qu'avec raison les gens sont étonnés
De voir leur hardiesse à montrer là leur nez.
Ce procédé, sans doute, est tout à fait blâmable;
Mais l'autre extrémité n'est pas moins condamnable.
Si je n'approuve pas ces amis des galants,
Je ne suis pas aussi pour ces gens turbulents
Dont l'imprudent chagrin, qui tempête et qui gronde,
Attire au bruit qu'il fait les yeux de tout le monde,
Et qui, par cet éclat, semblent ne pas vouloir
Qu'aucun puisse ignorer ce qu'ils peuvent avoir.
Entre ces deux partis il en est un honnête,
Où, dans l'occasion, l'homme prudent s'arrête;
Et, quand on le sait prendre, on n'a point à rougir
Du pis dont une femme avec nous puisse agir.
Quoi qu'on en puisse dire enfin, le cocuage
Sous des traits moins affreux aisément s'envisage;

Et, comme je vous dis, toute l'habileté
Ne va qu'à le savoir tourner du bon côté.[1]

ARNOLPHE.

Après ce beau discours, toute la confrérie
Doit un remercîment à votre seigneurie;
Et quiconque voudra vous entendre parler
Montrera de la joie à s'y voir enrôler.

CHRYSALDE.

Je ne dis pas cela; car c'est ce que je blâme :
Mais comme c'est le sort qui nous donne une femme,
Je dis que l'on doit faire ainsi qu'au jeu de dés,
Où, s'il ne vous vient pas ce que vous demandez,

1. Il y a eu, en l'honneur de la morale, de grands combats autour de cette tirade : « Quoi! c'est peu de chose, ce n'est rien de perdre le cœur de sa femme, s'écrie Geoffroi, et de ne pas être le père de ses enfants? Quel est le galant homme qui puisse se faire d'un pareil malheur une douce image? quel peut être le bon côté d'un crime qui désorganise la famille, qui détruit les plus douces affections sociales et empoisonne tout le bonheur domestique? » Tout cela est parfaitement vrai, à envisager la question sérieusement; mais Chrysalde plaisante, et si ses plaisanteries nous paroissent aujourd'hui hasardées, on les trouve au contraire fort adoucies quand on les compare aux traditions facétieuses de la vieille gaieté françoise.

Chrysalde plaisante comme La Fontaine qui a dit :

Quand on le sait, c'est peu de chose;
Quand on l'ignore, ce n'est rien.

Il plaisante comme Rabelais : « Il n'est, respondit frère Jean, cocqu qui veult. Si tu es cocqu, *ergo* ta femme sera belle; *ergo* seras bien traité d'elle; *ergo* tu auras des amis beaucoup : *ergo* tu seras saulvé. Ce sont topicques monachales. Tu n'en vauldras que mieulx, pécheur. Tu ne fus jamais si aise. Tu n'y trouveras rien moins. Ton bien accroistra dadvantaige. S'il est ainsi prédestiné, y vouldroys-tu contrevenir? » Chrysalde plaisante enfin comme la série innombrable des fabliaux qui n'ont guère d'autre sujet. En donnant à Chrysalde cet esprit railleur, Molière n'a point entendu en faire le représentant de la vérité et de la raison et donner ses doctrines pour les meilleures qu'on puisse professer. Mais un personnage de ce caractère et de cette conversation étoit le mieux fait pour piquer et irriter Arnolphe en ce moment. Par le contraste des deux interlocuteurs la situation dramatique et comique se développe. C'est tout ce que Molière a voulu.

Il faut jouer d'adresse, et d'une âme réduite,
Corriger le hasard par la bonne conduite.[1]

ARNOLPHE.

C'est-à-dire dormir et manger toujours bien,
Et se persuader que tout cela n'est rien.

CHRYSALDE.

Vous pensez vous moquer; mais, à ne vous rien feindre,
Dans le monde je vois cent choses plus à craindre,
Et dont je me ferois un bien plus grand malheur
Que de cet accident qui vous fait tant de peur.
Pensez-vous qu'à choisir de deux choses prescrites,
Je n'aimasse pas mieux être ce que vous dites,
Que de me voir mari de ces femmes de bien
Dont la mauvaise humeur fait un procès sur rien,
Ces dragons de vertu, ces honnêtes diablesses,
Se retranchant toujours sur leurs sages prouesses,
Qui, pour un petit tort qu'elles ne nous font pas,
Prennent droit de traiter les gens de haut en bas,
Et veulent, sur le pied de nous être fidèles,
Que nous soyons tenus à tout endurer d'elles?[2]

1. Ce passage est imité de Térence :

Ita vita est hominum, quasi quum ludas tesseris :
Si illud, quod maxume opus est jactu, non cadit,
Illud quod cecidit forte, id arte ut corrigas.

« Il en est de la vie comme d'un jeu où l'on emploie les dés. Si on n'amène pas le coup dont on a besoin, il faut que la science du joueur corrige le sort. » (*Les Adelphes*, acte IV, scène VIII.)

C'est ainsi qu'avec Molière on est continuellement obligé de passer de l'antiquité classique à notre vieille littérature, tant les deux traditions sont étroitement unies dans son œuvre!

2. Boileau, dans la satire X, La Fontaine, dans *Belphégor*, se récrient comme Chrysalde contre « ces dragons de vertu qui se retranchent toujours sur leurs sages prouesses. » Brantôme avoit dit avant eux : « A aulcuns j'ai ouï dire que quelquefois pour les maris il n'est si besoin qu'ils ayent leurs femmes si chastes, car elles en sont si glorieuses, je dis celles qui ont ce don

Encore un coup, compère, apprenez qu'en effet
Le cocuage n'est que ce que l'on le fait;
Qu'on peut le souhaiter pour de certaines causes,
Et qu'il a ses plaisirs comme les autres choses.

ARNOLPHE.

Si vous êtes d'humeur à vous en contenter,
Quant à moi, ce n'est pas la mienne d'en tâter;
Et plutôt que subir une telle aventure...

CHRYSALDE.

Mon Dieu! ne jurez point, de peur d'être parjure.
Si le sort l'a réglé, vos soins sont superflus,
Et l'on ne prendra pas votre avis là-dessus.

ARNOLPHE.

Moi, je serois cocu?

CHRYSALDE.

Vous voilà bien malade!
Mille gens le sont bien, sans vous faire bravade,
Qui de mine, de cœur, de biens et de maison,
Ne feroient avec vous nulle comparaison.

ARNOLPHE.

Et moi, je n'en voudrois avec eux faire aucune.
Mais cette raillerie, en un mot, m'importune;
Brisons là, s'il vous plaît.

CHRYSALDE.

Vous êtes en courroux!
Nous en saurons la cause. Adieu. Souvenez-vous,
Quoi que sur ce sujet votre honneur vous inspire,
Que c'est être à demi ce que l'on vient de dire,

très-rare, que quasi vous diriez qu'elles veulent dominer, non leurs maris seulement, mais le ciel et les astres: voire qu'il leur semble, par telle orgueilleuse chasteté, que Dieu leur doive du retour. » (*Dames galantes*, discours I.)

Que de vouloir jurer qu'on ne le sera pas.

ARNOLPHE.

Moi, je le jure encore, et je vais de ce pas
Contre cet accident trouver un bon remède.[1]

(Il court heurter à sa porte.)

SCÈNE IX.

ARNOLPHE, ALAIN, GEORGETTE.

ARNOLPHE.

Mes amis, c'est ici que j'implore votre aide.
Je suis édifié de votre affection;
Mais il faut qu'elle éclate en cette occasion;
Et, si vous m'y servez selon ma confiance,
Vous êtes assurés de votre récompense.
L'homme que vous savez, n'en faites point de bruit,
Veut, comme je l'ai su, m'attraper cette nuit,
Dans la chambre d'Agnès entrer par escalade:
Mais il lui faut, nous trois, dresser une embuscade.
Je veux que vous preniez chacun un bon bâton,
Et, quand il sera près du dernier échelon
(Car dans le temps qu'il faut j'ouvrirai la fenêtre),
Que tous deux à l'envi vous me chargiez ce traître,
Mais d'un air dont son dos garde le souvenir,
Et qui lui puisse apprendre à n'y plus revenir;
Sans me nommer pourtant en aucune manière,
Ni faire aucun semblant que je serai derrière.

1. Arnolphe se voit déjà soupçonné, prêché ironiquement, moqué, persifflé. La revanche qu'il doit attendre des maris qui ont été longtemps ses victimes commence dans cette scène; et elle rend plus fâcheuse, plus critique, plus cruelle, l'alternative où il est placé, et ajoute à sa détresse.

Aurez-vous bien l'esprit de servir mon courroux?*

ALAIN.

S'il ne tient qu'à frapper, monsieur, tout est à nous.**
Vous verrez, quand je bats, si j'y vais de main morte.

GEORGETTE.

La mienne, quoique aux yeux elle n'est pas si forte,***
N'en quitte pas sa part à le bien étriller.

ARNOLPHE.

Rentrez donc; et surtout gardez de babiller.

(Seul.)

Voilà pour le prochain une leçon utile;
Et si tous les maris qui sont en cette ville
De leurs femmes ainsi recevoient le galant,
Le nombre des cocus ne seroit pas si grand.[1]

* VAR. *Auriez-vous bien l'esprit de servir mon courroux?* (1673, 1682.)
** VAR. *S'il ne tient qu'à frapper, mon Dieu! tout est à nous.* (1673, 1682.)
*** VAR. *La mienne, quoique aux yeux elle semble moins forte,* (1673, 1682.)

1. Ces derniers vers rappellent ce passage de Plaute, dans *le Soldat fanfaron* (*Miles gloriosus*) :

Si sic aliis mœchis fiat, minus hic mœchorum fiet :
Metuant magis, minus has res studeant.

« Si l'on en faisoit autant à tous les galants, il y en auroit moins ici qu'il y en a : qu'ils craignent davantage, et ils auront moins d'ardeur dans leurs poursuites. »

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ARNOLPHE, ALAIN, GEORGETTE.

ARNOLPHE.

Traîtres, qu'avez-vous fait par cette violence?

ALAIN.

Nous vous avons rendu, monsieur, obéissance.

ARNOLPHE.

De cette excuse en vain vous voulez vous armer;
L'ordre étoit de le battre, et non de l'assommer;
Et c'étoit sur le dos, et non pas sur la tête,
Que j'avois commandé qu'on fît choir la tempête.
Ciel! dans quel accident me jette ici le sort!
Et que puis-je résoudre à voir cet homme mort?
Rentrez dans la maison, et gardez de rien dire
De cet ordre innocent que j'ai pu vous prescrire.

(Seul.)

Le jour s'en va paroître, et je vais consulter
Comment dans ce malheur je me dois comporter.
Hélas! que deviendrai-je? et que dira le père,
Lorsque inopinément il saura cette affaire?

SCÈNE II.

HORACE, ARNOLPHE.

HORACE, à part.

Il faut que j'aille un peu reconnoître qui c'est.

ARNOLPHE, se croyant seul.

Eût-on jamais prévu...

(Heurté par Horace, qu'il ne reconnoît pas.)

Qui va là, s'il vous plaît?

HORACE.

C'est vous, seigneur Arnolphe?

ARNOLPHE.

Oui. Mais vous?...

HORACE.

C'est Horace.

Je m'en allois chez vous vous prier d'une grâce.
Vous sortez bien matin!

ARNOLPHE.

Quelle confusion!

Est-ce un enchantement, est-ce une illusion?

HORACE.

J'étois, à dire vrai, dans une grande peine;
Et je bénis du ciel la bonté souveraine
Qui fait qu'à point nommé je vous rencontre ainsi.
Je viens vous avertir que tout a réussi,[1]
Et même beaucoup plus que je n'eusse osé dire,
Et par un incident qui devoit tout détruire.
Je ne sais point par où l'on a pu soupçonner

1. Voici un nouveau coup de théâtre; tout s'est accompli hors de la scène, et pourtant l'effet se produit à la scène sur Arnolphe.

Cette assignation qu'on m'avoit su donner;
Mais, étant sur le point d'atteindre à la fenêtre,
J'ai, contre mon espoir, vu quelques gens paroître,
Qui, sur moi brusquement levant chacun le bras,
M'ont fait manquer le pied et tomber jusqu'en bas,
Et ma chute, aux dépens de quelque meurtrissure,
De vingt coups de bâton m'a sauvé l'aventure.
Ces gens-là, dont étoit, je pense, mon jaloux,
Ont imputé ma chute à l'effort de leurs coups;
Et comme la douleur, un assez long espace,
M'a fait sans remuer demeurer sur la place,
Ils ont cru tout de bon qu'ils m'avoient assommé,
Et chacun d'eux s'en est aussitôt alarmé.
J'entendois tout leur bruit dans le profond silence : *
L'un l'autre ils s'accusoient de cette violence;
Et, sans lumière aucune, en querellant le sort,
Sont venus doucement tâter si j'étois mort.
Je vous laisse à penser si, dans la nuit obscure,
J'ai d'un vrai trépassé su tenir la figure.
Ils se sont retirés avec beaucoup d'effroi;
Et, comme je songeois à me retirer, moi,
De cette feinte mort la jeune Agnès émue
Avec empressement est devers moi venue :
Car les discours qu'entre eux ces gens avoient tenus
Jusques à son oreille étoient d'abord venus;
Et, pendant tout ce trouble étant moins observée,
Du logis aisément elle s'étoit sauvée;
Mais, me trouvant sans mal, elle a fait éclater
Un transport difficile à bien représenter.
Que vous dirai-je enfin? Cette aimable personne

* Var. *J'entendois tout le bruit dans le profond silence :* 1673, 1682.)

A suivi les conseils que son amour lui donne,
N'a plus voulu songer à retourner chez soi,
Et de tout son destin s'est commise à ma foi.
Considérez un peu, par ce trait d'innocence,
Où l'expose d'un fou la haute impertinence;
Et quels fâcheux périls elle pourroit courir,
Si j'étois maintenant homme à la moins chérir.
Mais d'un trop pur amour mon âme est embrasée;
J'aimerois mieux mourir que l'avoir abusée :
Je lui vois des appas dignes d'un autre sort,
Et rien ne m'en sauroit séparer que la mort.[1]
Je prévois là-dessus l'emportement d'un père;
Mais nous prendrons le temps d'apaiser sa colère.
A des charmes si doux je me laisse emporter,
Et dans la vie enfin il se faut contenter.
Ce que je veux de vous, sous un secret fidèle,
C'est que je puisse mettre en vos mains cette belle;
Que dans votre maison, en faveur de mes feux,
Vous lui donniez retraite au moins un jour ou deux.
Outre qu'aux yeux du monde il faut cacher sa fuite,
Et qu'on en pourra faire une exacte poursuite,*
Vous savez qu'une fille aussi de sa façon
Donne avec un jeune homme un étrange soupçon;
Et comme c'est à vous, sûr de votre prudence,
Que j'ai fait de mes feux entière confidence,
C'est à vous seul aussi, comme ami généreux,

* Var. *Et qu'on en pourroit faire une exacte poursuite*, (1682.)

1. Ces protestations de l'amoureux Horace rassurent l'esprit des spectateurs sur le sort d'Agnès qu'il tient en son pouvoir. Elles achèvent en même temps de faire sentir les funestes conséquences que pouvoit avoir le système suivi à l'égard de la jeune fille.

Que je puis confier ce dépôt amoureux.[1]

ARNOLPHE.

Je suis, n'en doutez point, tout à votre service.

HORACE.

Vous voulez bien me rendre un si charmant office?

ARNOLPHE.

Très-volontiers, vous dis-je; et je me sens ravir
De cette occasion que j'ai de vous servir.
Je rends grâces au ciel de ce qu'il me l'envoie,
Et n'ai jamais rien fait avec si grande joie.

HORACE.

Que je suis redevable à toutes vos bontés!
J'avois de votre part craint des difficultés :
Mais vous êtes du monde; et, dans votre sagesse,
Vous savez excuser le feu de la jeunesse.
Un de mes gens la garde au coin de ce détour.

ARNOLPHE.

Mais comment ferons-nous? car il fait un peu jour.
Si je la prends ici, l'on me verra peut-être;
Et, s'il faut que chez moi vous veniez à paroître,
Des valets causeront. Pour jouer au plus sûr,
Il faut me l'amener dans un lieu plus obscur.
Mon allée est commode,[2] et je l'y vais attendre.

HORACE.

Ce sont précautions qu'il est fort bon de prendre.
Pour moi, je ne ferai que vous la mettre en main,
Et chez moi sans éclat je retourne soudain.

1. Horace donne assurément les meilleures raisons du monde pour faire la chose la plus contraire à ses intérêts; on ne peut pas se perdre soi-même avec plus de jugement et de prudence. (Auger.)

2. Cette allée est celle de la propre maison d'Arnolphe située sur la même place que celle d'Agnès.

ARNOLPHE, seul.

Ah! fortune, ce trait d'aventure propice
Répare tous les maux que m'a faits ton caprice!

(Il s'enveloppe le nez de son manteau.)

SCÈNE III.

AGNÈS, ARNOLPHE, HORACE.

HORACE, à Agnès.

Ne soyez point en peine où je vais vous mener;
C'est un logement sûr que je vous fais donner.
Vous loger avec moi, ce seroit tout détruire :
Entrez dans cette porte, et laissez-vous conduire.

(Arnolphe lui prend la main sans qu'elle le reconnoisse.)

AGNÈS, à Horace.

Pourquoi me quittez-vous?

HORACE.

Chère Agnès, il le faut.

AGNÈS.

Songez donc, je vous prie, à revenir bientôt.

HORACE.

J'en suis assez pressé par ma flamme amoureuse.

AGNÈS.

Quand je ne vous vois point, je ne suis point joyeuse.

HORACE.

Hors de votre présence, on me voit triste aussi.

AGNÈS.

Hélas! s'il étoit vrai, vous resteriez ici.

HORACE.

Quoi! vous pourriez douter de mon amour extrême!

AGNÈS.

Non, vous ne m'aimez pas autant que je vous aime.

(Arnolphe la tire.)

Ah! l'on me tire trop.

HORACE.

C'est qu'il est dangereux,
Chère Agnès, qu'en ce lieu nous soyons vus tous deux;
Et le parfait ami de qui la main vous presse*
Suit le zèle prudent qui pour nous l'intéresse.

AGNÈS.

Mais suivre un inconnu que...

HORACE.

N'appréhendez rien :
Entre de telles mains vous ne serez que bien.

AGNÈS.

Je me trouverois mieux entre celles d'Horace,
Et j'aurois...

(A Arnolphe qui la tire encore.)

Attendez.

HORACE.

Adieu. Le jour me chasse.

AGNÈS.

Quand vous verrai-je donc?

HORACE.

Bientôt, assurément.

AGNÈS.

Que je vais m'ennuyer jusques à ce moment!

HORACE, en s'en allant.

Grâce au ciel, mon bonheur n'est plus en concurrence;
Et je puis maintenant dormir en assurance.

* VAR. *Et ce parfait ami de qui la main vous presse* (1682.)

SCÈNE IV.

ARNOLPHE, AGNÈS.

ARNOLPHE, caché dans son manteau, et déguisant sa voix.

Venez, ce n'est pas là que je vous logerai,
Et votre gîte ailleurs est par moi préparé.
Je prétends en lieu sûr mettre votre personne.

(Se faisant connoître.)

Me connoissez-vous?

AGNÈS.

Hai!

ARNOLPHE.

Mon visage, friponne,
Dans cette occasion rend vos sens effrayés,
Et c'est à contre-cœur qu'ici vous me voyez;
Je trouble en ses projets l'amour qui vous possède.

(Agnès regarde si elle ne verra point Horace.)

N'appelez point des yeux le galant à votre aide;
Il est trop éloigné pour vous donner secours.
Ah! ah! si jeune encor, vous jouez de ces tours!
Votre simplicité, qui semble sans pareille,
Demande si l'on fait les enfants par l'oreille;
Et vous savez donner des rendez-vous la nuit,
Et pour suivre un galant vous évader sans bruit!
Tudieu! comme avec lui votre langue cajole!
Il faut qu'on vous ait mise à quelque bonne école!
Qui diantre tout d'un coup vous en a tant appris?
Vous ne craignez donc plus de trouver des esprits?
Et ce galant, la nuit, vous a donc enhardie?
Ah! coquine, en venir à cette perfidie!
Malgré tous mes bienfaits former un tel dessein!

Petit serpent que j'ai réchauffé dans mon sein,
Et qui, dès qu'il se sent, par une humeur ingrate
Cherche à faire du mal à celui qui le flatte!

AGNÈS.

Pourquoi me criez-vous?

ARNOLPHE.

J'ai grand tort en effet!

AGNÈS.

Je n'entends point de mal dans tout ce que j'ai fait.

ARNOLPHE.

Suivre un galant n'est pas une action infâme?

AGNÈS.

C'est un homme qui dit qu'il me veut pour sa femme:
J'ai suivi vos leçons, et vous m'avez prêché
Qu'il se faut marier pour ôter le péché!

ARNOLPHE.

Oui. Mais pour femme, moi, je prétendois vous prendre;
Et je vous l'avois fait, me semble, assez entendre.

AGNÈS.

Oui. Mais à vous parler franchement entre nous,
Il est plus pour cela selon mon goût que vous.
Chez vous le mariage est fâcheux et pénible,
Et vos discours en font une image terrible;
Mais, las! il le fait, lui, si rempli de plaisirs,
Que de se marier il donne des désirs.

ARNOLPHE.

Ah! c'est que vous l'aimez, traîtresse!

AGNÈS.

Oui, je l'aime.

ARNOLPHE.

Et vous avez le front de le dire à moi-même!

AGNÈS.

Et pourquoi, s'il est vrai, ne le dirois-je pas?

ARNOLPHE.

Le deviez-vous aimer, impertinente?

AGNÈS.

Hélas!

Est-ce que j'en puis mais? Lui seul en est la cause:
Et je n'y songeois pas lorsque se fit la chose.

ARNOLPHE.

Mais il falloit chasser cet amoureux désir.

AGNÈS.

Le moyen de chasser ce qui fait du plaisir?

ARNOLPHE.

Et ne saviez-vous pas que c'étoit me déplaire?*

AGNÈS.

Moi? Point du tout. Quel mal cela vous peut-il faire?

ARNOLPHE.

Il est vrai, j'ai sujet d'en être réjoui!
Vous ne m'aimez donc pas, à ce compte?

AGNÈS.

Vous?

ARNOLPHE.

Oui.

AGNÈS.

Hélas! non.

ARNOLPHE.

Comment, non!

AGNÈS.

Voulez-vous que je mente?

* Var. *Et ne savez-vous pas que c'étoit me déplaire?* (1673, 1682.)

ARNOLPHE.

Pourquoi ne m'aimer pas, madame l'impudente?

AGNÈS.

Mon Dieu! ce n'est pas moi que vous devez blâmer :
Que ne vous êtes-vous, comme lui, fait aimer!
Je ne vous en ai pas empêché, que je pense.

ARNOLPHE.

Je m'y suis efforcé de toute ma puissance;
Mais les soins que j'ai pris, je les ai perdus tous.

AGNÈS.

Vraiment, il en sait donc là-dessus plus que vous;
Car à se faire aimer il n'a point eu de peine.

ARNOLPHE, à part.

Voyez comme raisonne et répond la vilaine!
Peste! une précieuse en diroit-elle plus?
Ah! je l'ai mal connue; ou, ma foi, là-dessus
Une sotte en sait plus que le plus habile homme.

(A Agnès.)

Puisqu'en raisonnements votre esprit se consomme,
La belle raisonneuse, est-ce qu'un si long temps
Je vous aurai pour lui nourrie à mes dépens?

AGNÈS.

Non. Il vous rendra tout jusques au dernier double.[1]

ARNOLPHE, bas, à part.

Elle a de certains mots où mon dépit redouble.

(Haut.)

Me rendra-t-il, coquine, avec tout son pouvoir,
Les obligations que vous pouvez m'avoir?

AGNÈS.

Je ne vous en ai pas de si grandes qu'on pense.

1. Pièce de monnoie qui valoit deux deniers.

ARNOLPHE.

N'est-ce rien que les soins d'élever votre enfance?

AGNÈS.

Vous avez là-dedans bien opéré vraiment,
Et m'avez fait en tout instruire joliment!
Croit-on que je me flatte, et qu'enfin, dans ma tête,
Je ne juge pas bien que je suis une bête?
Moi-même j'en ai honte; et, dans l'âge où je suis,
Je ne veux plus passer pour sotte, si je puis.

ARNOLPHE.

Vous fuyez l'ignorance, et voulez, quoi qu'il coûte,
Apprendre du blondin quelque chose?

AGNÈS.

Sans doute.
C'est de lui que je sais ce que je puis savoir;*
Et beaucoup plus qu'à vous je pense lui devoir.

ARNOLPHE.

Je ne sais qui me tient qu'avec une gourmade
Ma main de ce discours ne venge la bravade.
J'enrage quand je vois sa piquante froideur;
Et quelques coups de poing satisferoient mon cœur.

AGNÈS.

Hélas! vous le pouvez, si cela peut vous plaire.

ARNOLPHE, à part.

Ce mot et ce regard désarme ma colère,
Et produit un retour de tendresse de cœur,
Qui de son action m'efface la noirceur.**
Chose étrange d'aimer, et que, pour ces traîtresses,
Les hommes soient sujets à de telles foiblesses!
Tout le monde connoît leur imperfection;

* VAR. *C'est de lui que je sais ce que je peux savoir;* (1682.)
** VAR. *Qui de son action efface la noirceur.* (1673, 1682.)

Ce n'est qu'extravagance et qu'indiscrétion;
Leur esprit est méchant, et leur âme fragile;
Il n'est rien de plus foible et de plus imbécile,
Rien de plus infidèle : et, malgré tout cela,
Dans le monde on fait tout pour ces animaux-là.

(A Agnès.)

Hé bien! faisons la paix. Va, petite traîtresse,
Je te pardonne tout et te rends ma tendresse;
Considère par là l'amour que j'ai pour toi,
Et, me voyant si bon, en revanche aime-moi.

AGNÈS.

Du meilleur de mon cœur je voudrois vous complaire :
Que me coûteroit-il, si je le pouvois faire?

ARNOLPHE.

Mon pauvre petit bec, tu le peux si tu veux.*
Écoute seulement ce soupir amoureux,
Vois ce regard mourant, contemple ma personne,
Et quitte ce morveux et l'amour qu'il te donne.
C'est quelque sort qu'il faut qu'il ait jeté sur toi,
Et tu seras cent fois plus heureuse avec moi.
Ta forte passion est d'être brave et leste,
Tu le seras toujours, va, je te le proteste;
Sans cesse, nuit et jour, je te caresserai,
Je te bouchonnerai, baiserai, mangerai;
Tout comme tu voudras tu pourras te conduire :
Je ne m'explique point, et cela c'est tout dire.

(Bas, à part.)

Jusqu'où la passion peut-elle faire aller!

(Haut.)

Enfin, à mon amour rien ne peut s'égaler :

* Var. *Mon pauvre petit cœur, tu le peux si tu veux.* (1673, 1682.

Quelle preuve veux-tu que je t'en donne, ingrate?
Me veux-tu voir pleurer? veux-tu que je me batte?
Veux-tu que je m'arrache un côté de cheveux?
Veux-tu que je me tue? Oui, dis si tu le veux,
Je suis tout prêt, cruelle, à te prouver ma flamme.

AGNÈS.

Tenez, tous vos discours ne me touchent point l'âme:
Horace avec deux mots en feroit plus que vous.

ARNOLPHE.

Ah! c'est trop me braver, trop pousser mon courroux.
Je suivrai mon dessein, bête trop indocile;
Et vous dénicherez à l'instant de la ville.
Vous rebutez mes vœux, et me mettez à bout,
Mais un cul de couvent [1] me vengera de tout.[2]

1. Le fond d'un couvent.

2. Voilà la scène capitale de *l'École des Femmes*. Il n'y avoit eu jusqu'alors rien de comparable dans la comédie. Le sang-froid d'Agnès, ses répliques invincibles, les excès auxquels se laisse emporter Arnolphe, ses colères et ses humiliations, forment un spectacle à la fois émouvant et risible. Arnolphe inspire presque de la pitié, tant il est vrai!

Nul doute que dans ce rôle Molière n'ait mis de ses propres craintes et de ses propres pressentiments. Il venoit d'épouser Armande Béjart qui avoit dix-sept ans et qui n'étoit pas une Agnès. Il lui étoit difficile de se dissimuler qu'il avoit fait une folie. Il avoit sujet d'appréhender secrètement de ne pas réussir à s'attacher le cœur d'une jeune fille dont les dispositions à la coquetterie ne pouvoient échapper à son perspicace regard. Par là, par un avertissement douloureux de sa passion, il entroit sans doute dans ce personnage d'Arnolphe; il s'intéressoit personnellement jusqu'à un certain point dans ses déceptions, dans ses angoisses, dans ses foiblesses. Mais il faut bien se garder de pousser l'interprétation trop loin dans ce sens, car tout ce que ce point de vue peut offrir de réel disparoîtroit alors.

Nous avons pour règle de ne jamais critiquer ni discuter les opinions des commentateurs qui nous ont précédé. Lorsqu'ils ont bien exprimé une réflexion juste, nous nous en emparons. Lorsqu'ils commettent des erreurs, il suffit de les passer sous silence. On nous permettra, toutefois, de faire une exception à cette règle et de signaler un véritable abus des rapprochements biographiques dans les notes d'Aimé Martin sur *l'École des Femmes*. Selon ce commentateur, Molière se seroit peint d'après nature dans le rôle

SCÈNE V.

ARNOLPHE, AGNÈS, ALAIN.

ALAIN.

Je ne sais ce que c'est, monsieur; mais il me semble
Qu'Agnès et le corps mort s'en sont allés ensemble.

ARNOLPHE.

La voici. Dans ma chambre allez me la nicher.
(A part.)
Ce ne sera pas là qu'il la viendra chercher;
Et puis, c'est seulement pour une demi-heure.
Je vais, pour lui donner une sûre demeure,
(A Alain.)
Trouver une voiture. Enfermez-vous des mieux,
Et surtout gardez-vous de la quitter des yeux.

d'Arnolphe (étrange idée et qui suppose vraiment un excès d'abnégation); il auroit mis sur le théâtre, dans la grande scène que l'on vient de lire, une scène de son ménage. Le commentateur, à ce propos, cite par fragments les confidences de Molière à Chapelle dans le jardin d'Auteuil, que raconte le roman de *la Fameuse Comédienne*, et que nous avons rapportées à la page CLXXIV de notre premier volume. « Molière, dit-il, semble avoir pris plaisir à revêtir ici ces mêmes plaintes des couleurs de la poésie. » Aimé Martin s'exprime enfin exactement comme si *l'École des Femmes* eût été composée en 1665 ou 1666, vers le même moment que *le Misanthrope*, après les querelles qui éclatèrent entre les époux et qui amenèrent entre eux une séparation : il semble oublier que *l'École des Femmes* fut écrite par Molière pendant l'été qui suivit son mariage. Si Molière l'écrivit avec le sentiment profond de sa propre misère, encore faudroit-il remarquer qu'il puisoit sans doute ce sentiment dans la prévision de l'avenir plutôt que dans l'expérience du présent. Grimarest lui-même, si peu favorable qu'il soit à Armande Béjart, ne va pas si vite en besogne : « Celle-ci ne fut pas plutôt Mlle Molière, dit-il seulement, qu'elle crut être au rang d'une duchesse, et elle ne se fut pas donnée en spectacle à la comédie, que le courtisan désœuvré lui en conta. » Or, Mlle Molière, selon toute vraisemblance, n'étoit pas encore montée sur le théâtre lorsque *l'École des Femmes* fut représentée. Le roman de *la Fameuse Comédienne* raconte comment les inquiétudes de Molière ne

(Seul.)

Peut-être que son âme, étant dépaysée,
Pourra de cet amour être désabusée.

SCÈNE VI.

ARNOLPHE, HORACE.

HORACE.

Ah! je viens vous trouver, accablé de douleur.
Le ciel, seigneur Arnolphe, a conclu mon malheur;
Et, par un trait fatal d'une injustice extrême,
On me veut arracher de la beauté que j'aime.
Pour arriver ici mon père a pris le frais;[1]
J'ai trouvé qu'il mettoit pied à terre ici près:
Et la cause, en un mot, d'une telle venue,
Qui, comme je disois, ne m'étoit pas connue,
C'est qu'il m'a marié sans m'en écrire rien,

furent éveillées qu'après les représentations de *la Princesse d'Élide.* Armande Béjart, de l'aveu même des biographes les plus hostiles, n'avoit donc pas encore eu à se défendre contre les reproches de Molière; Molière n'avoit pas encore été exposé à se laisser trop facilement vaincre, à s'humilier comme Arnolphe vis-à-vis de sa jeune femme. « Quelle délicatesse exquise, s'écrie Aimé Martin, dans celui qui, en traçant le rôle d'Agnès, semble ne songer qu'à justifier, à embellir celle qui jetoit tant d'amertume sur sa vie! On sent qu'en écrivant il se rappelle la Béjart, qu'il excuse ses fautes, qu'il la plaint, qu'il n'accuse que lui, qu'il ne veut faire rire qu'à ses dépens... » Encore une fois, c'est, nous le répétons, devancer les événements. Si l'idée qui a été le point de départ de cette interprétation est vraie au fond, le commentateur s'en est emparé avec trop de vivacité; il en a voulu faire des applications trop précises, et il l'a faussée complétement.

Si nous nous sommes à ce sujet écarté de notre méthode ordinaire, c'est que l'exemple d'Aimé Martin a été contagieux, c'est que beaucoup d'écrivains se sont élancés et s'élancent après lui dans une voie où la fantaisie trouve une facile carrière; qu'ils tendent à jeter de la confusion dans la biographie de Molière et peu à peu à dégrader sa physionomie.

1. A profité de la fraîcheur de la nuit.

Et qu'il vient en ces lieux célébrer ce lien.
Jugez, en prenant part à mon inquiétude,
S'il pouvoit m'arriver un contre-temps plus rude.
Cet Enrique, dont hier je m'informois à vous,
Cause tout le malheur dont je ressens les coups :
Il vient avec mon père achever ma ruine,
Et c'est sa fille unique à qui l'on me destine.
J'ai, dès leurs premiers mots, pensé m'évanouir :
Et d'abord, sans vouloir plus longtemps les ouïr,
Mon père ayant parlé de vous rendre visite,
L'esprit plein de frayeur, je l'ai devancé vite.
De grâce, gardez-vous de lui rien découvrir
De mon engagement qui le pourroit aigrir;
Et tâchez, comme en vous il prend grande créance,[1]
De le dissuader de cette autre alliance.

ARNOLPHE.

Oui-da.

HORACE.

Conseillez-lui de différer un peu,
Et rendez, en ami, ce service à mon feu.

ARNOLPHE.

Je n'y manquerai pas.

HORACE.

C'est en vous que j'espère.

ARNOLPHE.

Fort bien.

HORACE.

Et je vous tiens mon véritable père.
Dites-lui que mon âge... Ah! je le vois venir!
Écoutez les raisons que je vous puis fournir.

1. *Créance*, croyance, dans le sens de *confiance* que ce mot n'a plus.

SCÈNE VII.

ENRIQUE, ORONTE, CHRYSALDE, HORACE, ARNOLPHE.

(Horace et Arnolphe se retirent dans un coin du théâtre, et parlent bas ensemble.)

ENRIQUE, à Chrysalde.

Aussitôt qu'à mes yeux je vous ai vu paroître,
Quand on ne m'eût rien dit, j'aurois su vous connoître.
Je vous vois tous les traits de cette aimable sœur*
Dont l'hymen autrefois m'avoit fait possesseur;
Et je serois heureux, si la parque cruelle
M'eût laissé ramener cette épouse fidèle,
Pour jouir avec moi des sensibles douceurs
De revoir tous les siens après nos longs malheurs.
Mais, puisque du destin la fatale puissance
Nous prive pour jamais de sa chère présence,
Tâchons de nous résoudre,[1] et de nous contenter
Du seul fruit amoureux qui m'en est pu rester.**
Il vous touche de près; et, sans votre suffrage,
J'aurois tort de vouloir disposer de ce gage.
Le choix du fils d'Oronte est glorieux de soi;
Mais il faut que ce choix vous plaise comme à moi.[2]

* Var. *J'ai reconnu les traits de cette aimable sœur* (1682.)

** Var. *Du seul fruit amoureux qui m'en ait pu rester.*

Les éditions originales donnent le vers tel que nous l'avons reproduit. Si ce n'étoit pas la seconde fois dans cette pièce que Molière emploie en même circonstance l'auxiliaire *être* au lieu de l'auxiliaire *avoir* (voyez page 465), on auroit pu ne pas hésiter à supposer une faute d'impression et adopter la variante. Mais à cause précisément de cette récidive, nous avons cru qu'il falloit conserver le texte des éditions originales et signaler à titre de variante la correction qui a été opérée par la suite.

1. *Résoudre*, dans le sens de *resigner*.

2. Ces quatre derniers vers étoient, d'après l'édition de 1682, supprimés à la scène.

CHRYSALDE.

C'est de mon jugement avoir mauvaise estime,
Que douter si j'approuve un choix si légitime.

ARNOLPHE, à part, à Horace.

Oui, je vais vous servir de la bonne façon.*

HORACE, à part, à Arnolphe.

Gardez, encore un coup...

ARNOLPHE, à Horace.

N'ayez aucun soupçon.

(Arnolphe quitte Horace pour aller embrasser Oronte.)

ORONTE, à Arnolphe.

Ah! que cette embrassade est pleine de tendresse!

ARNOLPHE.

Que je sens à vous voir une grande allégresse!

ORONTE.

Je suis ici venu...

ARNOLPHE.

Sans m'en faire récit,
Je sais ce qui vous mène.

ORONTE.

On vous l'a déjà dit?

ARNOLPHE.

Oui.

ORONTE.

Tant mieux.

ARNOLPHE.

Votre fils à cet hymen résiste,
Et son cœur prévenu n'y voit rien que de triste:
Il m'a même prié de vous en détourner;
Et moi, tout le conseil que je vous puis donner,

* VAR. *Oui, je veux vous servir de la bonne façon.* (1673, 1682.)

C'est de ne pas souffrir que ce nœud se diffère,
Et de faire valoir l'autorité de père.
Il faut avec vigueur ranger les jeunes gens,
Et nous faisons contre eux à leur être indulgents.

HORACE, à part.

Ah! traître!

CHRYSALDE.

Si son cœur a quelque répugnance,
Je tiens qu'on ne doit pas lui faire violence.*
Mon frère, que je crois, sera de mon avis.

ARNOLPHE.

Quoi! se laissera-t-il gouverner par son fils?
Est-ce que vous voulez qu'un père ait la mollesse
De ne savoir pas faire obéir la jeunesse?
Il seroit beau, vraiment, qu'on le vît aujourd'hui
Prendre loi de qui doit la recevoir de lui!
Non, non : c'est mon intime, et sa gloire est la mienne,
Sa parole est donnée, il faut qu'il la maintienne.
Qu'il fasse voir ici de fermes sentiments,
Et force de son fils tous les attachements.

ORONTE.

C'est parler comme il faut, et, dans cette alliance,
C'est moi qui vous réponds de son obéissance.

CHRYSALDE, à Arnolphe.

Je suis surpris, pour moi, du grand empressement
Que vous me faites voir pour cet engagement,
Et ne puis deviner quel motif vous inspire...

ARNOLPHE.

Je sais ce que je fais, et dis ce qu'il faut dire.

* VAR. *Je tiens qu'on ne doit pas lui faire résistance.* (1673, 1682.)

ORONTE.

Oui, oui, seigneur Arnolphe, il est...

CHRYSALDE.

Ce nom l'aigrit;
C'est monsieur de la Souche, on vous l'a déjà dit.

ARNOLPHE.

Il n'importe.

HORACE, à part.

Qu'entends-je?

ARNOLPHE, se retournant vers Horace.

Oui, c'est là le mystère;
Et vous pouvez juger ce que je devois faire.[1]

HORACE, à part.

En quel trouble...

SCÈNE VIII.

ENRIQUE, ORONTE, CHRYSALDE, HORACE, ARNOLPHE, GEORGETTE.

GEORGETTE.

Monsieur, si vous n'êtes auprès,
Nous aurons de la peine à retenir Agnès;
Elle veut à tous coups s'échapper, et peut-être
Qu'elle se pourroit bien jeter par la fenêtre.

ARNOLPHE.

Faites-la-moi venir; aussi bien de ce pas
(A Horace.)
Prétends-je l'emmener. Ne vous en fâchez pas;

1. Ici l'intrigue cesse avec l'erreur qui en a été le fondement, celle où Horace a été induit et entretenu par les deux noms d'Arnolphe. Le nom de la Souche, qu'il a ignoré jusqu'ici et qu'on lui révèle, a fait et défait tout le mystère. (AUGER.)

Un bonheur continu rendroit l'homme superbe;
Et chacun a son tour, comme dit le proverbe.

HORACE, à part.

Quels maux peuvent, ô ciel, égaler mes ennuis!
Et s'est-on jamais vu dans l'abîme où je suis?

ARNOLPHE, à Oronte.

Pressez vite le jour de la cérémonie;
J'y prends part, et déjà moi-même je m'en prie.

ORONTE.

C'est bien notre dessein.*

SCÈNE IX.

AGNÈS, ORONTE, ENRIQUE, ARNOLPHE, HORACE, CHRYSALDE, ALAIN, GEORGETTE.

ARNOLPHE, à Agnès.

Venez, belle, venez,
Qu'on ne sauroit tenir, et qui vous mutinez.
Voici votre galant, à qui, pour récompense,
Vous pouvez faire une humble et douce révérence.
(A Horace.)
Adieu. L'événement trompe un peu vos souhaits;
Mais tous les amoureux ne sont pas satisfaits.

AGNÈS.

Me laissez-vous, Horace, emmener de la sorte?

HORACE.

Je ne sais où j'en suis, tant ma douleur est forte.

ARNOLPHE.

Allons, causeuse, allons.

* Var. *C'est bien là mon dessein.* (1673, 1682.)

AGNÈS.

Je veux rester ici.

ORONTE.

Dites-nous ce que c'est que ce mystère-ci.
Nous nous regardons tous, sans le pouvoir comprendre.

ARNOLPHE.

Avec plus de loisir je pourrai vous l'apprendre.
Jusqu'au revoir.

ORONTE.

Où donc prétendez-vous aller?
Vous ne nous parlez point comme il nous faut parler.

ARNOLPHE.

Je vous ai conseillé, malgré tout son murmure,
D'achever l'hyménée.

ORONTE.

Oui. Mais pour le conclure,
Si l'on vous a dit tout, ne vous a-t-on pas dit
Que vous avez chez vous celle dont il s'agit,
La fille qu'autrefois, de l'aimable Angélique,
Sous des liens secrets, eut le seigneur Enrique?
Sur quoi votre discours étoit-il donc fondé?

CHRYSALDE.

Je m'étonnois aussi de voir son procédé.

ARNOLPHE.

Quoi!

CHRYSALDE.

D'un hymen secret ma sœur eut une fille,
Dont on cacha le sort à toute la famille.

ORONTE.

Et qui, sous de feints noms, pour ne rien découvrir,
Par son époux, aux champs fut donnée à nourrir.

CHRYSALDE.

Et dans ce temps, le sort, lui déclarant la guerre,
L'obligea de sortir de sa natale terre.

ORONTE.

Et d'aller essuyer mille périls divers,
Dans ces lieux séparés de nous par tant de mers.

CHRYSALDE.

Où ses soins ont gagné ce que dans sa patrie
Avoient pu lui ravir l'imposture et l'envie.

ORONTE.

Et, de retour en France, il a cherché d'abord
Celle à qui de sa fille il confia le sort.

CHRYSALDE.

Et cette paysanne a dit avec franchise
Qu'en vos mains à quatre ans elle l'avoit remise.

ORONTE.

Et qu'elle l'avoit fait sur votre charité [1]
Par un accablement d'extrême pauvreté.

CHRYSALDE.

Et lui, plein de transport, et l'allégresse en l'âme,
A fait jusqu'en ces lieux conduire cette femme.

ORONTE.

Et vous allez enfin la voir venir ici,
Pour rendre aux yeux de tous ce mystère éclairci.[2]

1. Sur votre réputation de charité.

2. Ce dénouement est fortuit et romanesque. Agnès, fruit d'un mariage clandestin, élevée sous un faux nom et retrouvée par son père, rappelle fort ces suppositions, ces enlèvements, ces reconnoissances d'enfants qui amènent la plupart des dénouements de Plaute et de Térence. L'histoire d'Agnès, malgré le soin qu'a pris Molière de la partager entre deux personnages qui la racontent en distiques alternatifs, paroît longue au théâtre, quoiqu'on l'y abrége d'ordinaire. (Auger.) J'ai toujours vu qu'on n'écoutoit même pas le peu qu'on en dit, parce que l'on est d'accord avec l'auteur pour ôter Agnès des mains d'Arnolphe, n'importe comment. (La Harpe.)

CHRYSALDE, à Arnolphe.

Je devine à peu près quel est votre supplice:
Mais le sort en cela ne vous est que propice.
Si n'être point cocu vous semble un si grand bien,
Ne vous point marier en est le vrai moyen.

ARNOLPHE, s'en allant tout transporté, et ne pouvant parler.

Ouf!

SCÈNE X.

ENRIQUE, ORONTE, CHRYSALDE, AGNÈS, HORACE.

ORONTE.

D'où vient qu'il s'enfuit sans rien dire?

HORACE.

Ah! mon père,
Vous saurez pleinement ce surprenant mystère.
Le hasard en ces lieux avoit exécuté
Ce que votre sagesse avoit prémédité.
J'étois, par les doux nœuds d'une ardeur mutuelle,*
Engagé de parole avecque cette belle;
Et c'est elle, en un mot, que vous venez chercher,
Et pour qui mon refus a pensé vous fâcher.

ENRIQUE.

Je n'en ai point douté d'abord que je l'ai vue,
Et mon âme depuis n'a cessé d'être émue.
Ah! ma fille, je cède à des transports si doux.

CHRYSALDE.

J'en ferois de bon cœur, mon frère, autant que vous;
Mais ces lieux et cela ne s'accommodent guères.
Allons dans la maison débrouiller ces mystères,

* Var. *J'étois, par les doux nœuds d'une amour mutuelle.* (1673, 1682.)

Payer à notre ami ses soins officieux,
Et rendre grâce au ciel, qui fait tout pour le mieux.[1]

1. Reproduisons ici le jugement que porte sur cette pièce l'auteur des *Nouvelles nouvelles*. Quoique cet auteur ne soit pas favorable à Molière, il se place toutefois un peu en dehors de la cabale que nous verrons éclater à la suite de *l'École des Femmes*. Il sait, du moins, faire une part au mérite qu'il lui coûte de reconnoître, et il nous donne en même temps une idée de la perfection avec laquelle cette comédie fut jouée. Voici donc comment s'exprime Donneau de Vizé : « Cette pièce est un monstre qui a de belles parties, et jamais l'on ne vit tant de si bonnes et de si méchantes choses ensemble. Il y en a de si naturelles, qu'il semble que la nature ait elle-même travaillé à les faire. Il y a des endroits qui sont inimitables, et qui sont si bien exprimés, que je manque de termes assez forts et assez significatifs pour vous le bien faire concevoir. Il n'y a personne au monde qui les pût si bien exprimer, à moins qu'il n'eût son génie, quand il seroit un siècle à les tourner : ce sont des portraits de la nature qui peuvent passer pour originaux. Il semble qu'elle y parle elle-même. Ces endroits ne se rencontrent pas seulement dans ce que joue Agnès, mais dans les rôles de tous ceux qui jouent à cette pièce.

« Jamais comédie ne fut si bien représentée, ni avec tant d'art; chaque acteur sait combien il y doit faire de pas, et toutes ses œillades sont comptées.

« Après le succès de cette pièce, on peut dire que son auteur mérite beaucoup de louanges pour avoir choisi, entre tous les sujets que Straparole lui fournissoit, celui qui venoit le mieux au tems; pour s'être servi à propos des mémoires que l'on lui donne tous les jours, pour n'en avoir tiré que ce qu'il falloit et l'avoir si bien mis en vers, et si bien cousu à son sujet; pour avoir si bien joué son rôle, pour avoir si judicieusement distribué tous les autres, et pour avoir enfin pris le soin de faire si bien jouer ses compagnons, que l'on peut dire que tous les acteurs qui jouent dans sa pièce sont des originaux que les plus habiles maîtres de ce bel art pourront difficilement imiter. »

FIN DE L'ÉCOLE DES FEMMES.

TABLE

DU TOME DEUXIÈME.

LE THÉATRE ET LA TROUPE DE MOLIÈRE.

Pages.

Le théatre de Molière I
La troupe de Molière X
Jacques Béjart. X
Louis Béjart, dit l'Éguisé. XI
Madeleine Béjart XIII
Mlle Hervé (Geneviève Béjart) XVI
Duparc, dit Gros-René. XVI
Mlle Duparc XVIII
Debrie. XXII
Mlle Debrie XXIII
Dufresne. XXV
Julien Geoffrin, dit Jodelet. XXV
L'Épy XXVI
La Grange. XXVI
Du Croisy XXIX
Mlle Du Croisy XXIX
Armande Béjart (Mlle Molière). XXX
Brécourt. XXXVI
La Thorillière. XXXVIII
Hubert. XXXIX
Baron XXXIX
Beauval XLIX
Mlle Beauval. L
Mlle La Grange LI
Gagistes et employés divers LIII

ŒUVRES DE MOLIÈRE.

Les Précieuses ridicules 1
Notice préliminaire 3
Préface 11
Les Précieuses ridicules, comédie 15

Sganarelle ou le Cocu imaginaire 65
Notice préliminaire 67
Sganarelle ou le Cocu imaginaire, comédie 75

Don Garcie de Navarre ou le Prince jaloux 123
Notice préliminaire 125
Don Garcie de Navarre ou le Prince jaloux, comédie 131

L'École des Maris 217
Notice préliminaire 219
Dédicace 229
L'École des Maris, comédie 231

Les Fâcheux 307
Notice préliminaire 309
Dédicace 319
Avertissement 321
Prologue 325
Les Fâcheux, comédie 327

L'École des Femmes 383
Notice préliminaire 385
Dédicace 397
Préface 399
L'École des Femmes, comédie 401

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME.

PARIS. — IMPRIMERIE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7

